REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXIXe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT

1er AVRIL 1869

3e LIVRAISON

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17.

LONDRES

H. BAILLIÈRE
219 Regent-street.

DAVID NUTT
270 Strand.

BARTHÈS ET LOWELL
14 Great Marlborough-street.

DULAU ET Cie
37 Soho sq.

BRUXELLES, A. DECQ. — LA HAYE, BELINFANTE FRÈRES.
LEIPZIG, DURR, BROCKHAUS, JUNG-TREUTTEL. — BERLIN, DIRECTION DES POSTES.
VIENNE, BROCKHAUS, GÉROLD. — SAINT-PÉTERSBOURG, MELLIER, ISSAKOFF.
MOSCOU, GAUTIER. — TURIN, BOCCA — MILAN, DUMOLARD. — FLORENCE, VIEUSSEUX.
NAPLES, DUFRÊNE. — MADRID, BAILLY-BAILLIÈRE.
BARCELONE, VERDAGUER. — NEW-YORK BAILLIÈRE, CHRISTERN.

1869

LIVRAISON DU 1er AVRIL 1869.

I. — L'EXPÉDITION D'ABYSSINIE EN 1868, SOUVENIRS ET IMPRESSIONS D'UN OFFICIER FRANÇAIS ATTACHÉ A L'ÉTAT-MAJOR DE SIR ROBERT NAPIER, par **M. Louis d'Hendecourt.**

II. — LA SERBIE AU XIXe SIÈCLE. — V. — LA CHUTE DU PRINCE MILOSCH, par **M. Saint-René Taillandier.**

III. — L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE. — 1800-1814. — XXI. — NÉGOCIATIONS A SAVONE ET TRANSLATION DU PAPE A FONTAINEBLEAU, PREMIÈRE PARTIE, par **M.** le **Cte d'Haussonville.**

IV. — HISTOIRE NATURELLE GÉNÉRALE. — ORIGINE DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES. — V. — THÉORIES DE LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE ET DE LA TRANSFORMATION BRUSQUE, ORIGINE SIMIENNE DE L'HOMME, DERNIÈRE PARTIE, par **M. A. de Quatrefages,** de l'Académie des Sciences.

V. — UNE RÉVOLUTION AU JAPON. — LA CHUTE DU TAICOUN ET LES DAIMIOS, par **M. Alfred Roussin.**

VI. — L'AVENTURE DE LADISLAS BOLSKI, PREMIÈRE PARTIE, par **M. Victor Cherbuliez.**

VII. — AHMED LE FELLAH, CINQUIÈME PARTIE, par **M. Edmond About.**

VIII. — CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.

IX. — ESSAIS ET NOTICES. — LA MORALE ET LA SCIENCE DE LUCRÈCE, DE M. MARTHA, par **M. E. Havet.**

X. — THÉATRES. — *PATRIE,* DE M. VICTORIEN SARDOU, par **M. F. de Lagenevais.**

XI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

Nos souscripteurs dont l'abonnement est expiré avec la livraison du 15 mars sont priés de le renouveler sans retard.

L'**Annuaire des Deux Mondes** pour 1866-1867 est publié, et nos souscripteurs peuvent le faire retirer dans nos bureaux par leurs fondés de pouvoirs.

THE GETTY CENTER
LIBRARY

Albert Lemoine

L'EXPÉDITION

D'ABYSSINIE

EN 1868

Quelques mois se sont écoulés déjà depuis l'expédition d'Abyssinie; cependant elle est peu connue, et peut-être sera-t-il permis à un témoin de cette rapide campagne de donner en quelques pages le résumé fidèle de notes et d'impressions recueillies jour par jour. Des relations très complètes ont été depuis longtemps publiées sur l'Éthiopie. Si les souvenirs qui en ont été rapportés par ceux qui firent partie de l'expédition anglaise diffèrent souvent des descriptions séduisantes données par quelques voyageurs, on ne doit pas oublier que ceux-ci visitèrent les plus riches districts de l'intérieur, tandis que, entraîné par une course rapide vers Magdala, le corps expéditionnaire n'eut pas le temps de porter ses observations au-delà de la zone étroite parcourue par ses colonnes.

Lorsqu'on apprit les préparatifs de guerre qu'avait ordonnés le gouvernement britannique pour aller venger le droit des gens outragé par le roi Théodoros, l'opinion s'égara sur les intentions de la politique de l'Angleterre et sur la véritable portée de l'entreprise. Elle n'hésita pas à lui assigner pour but la conquête d'une position importante dans la Mer-Rouge et des projets d'établissement dans un pays dont on vantait la fécondité. — L'Europe prêtait d'ailleurs peu d'attention aux premiers incidens de la campagne. L'installation du corps expéditionnaire sur ces rivages avait été pleine d'épreuves, ses premiers pas étaient fort lents. Volontiers on se hâtait de prédire à l'armée anglaise une guerre laborieuse de plusieurs années.

Un climat meurtrier, des marches harassantes à la poursuite d'un ennemi dont la tactique serait de toujours se retirer, le manque absolu de ressources dans le pays, devaient finir par triompher de l'énergie et de la patience du soldat, et tous ces efforts aboutiraient à une humiliante retraite. Le massacre des prisonniers européens serait, ajoutait-on, la conséquence fatale de l'envahissement du territoire abyssin, conséquence d'autant plus fatale qu'on ne pourrait laver cet affront nouveau. Un jour, la nouvelle de la prise de Magdala et de la mort de Théodoros vint surprendre l'opinion dans ces pensées. Ce succès brillant, ce dénoûment rapide, firent exalter la valeur de l'armée d'Abyssinie, les talens de son général en chef, et bientôt la retraite des vainqueurs rendit à l'expédition son véritable caractère.

I.

En 1867, à la suite de différends dont les lecteurs de la *Revue* ont pu suivre les péripéties (1), l'Angleterre résolut de châtier par les armes les bravades de Théodoros. On s'occupa sans retard d'assurer une prompte et décisive exécution des mesures militaires votées par le parlement. Le gouvernement des Indes fut chargé de l'organisation de l'armée expéditionnaire, et Bombay fut fixé comme le point de concentration et d'embarquement des forces anglaises, qui devaient être placées sous les ordres du lieutenant-général sir Robert Napier, commandant en chef des troupes de la présidence de Bombay. Une partie du matériel et des approvisionnemens devant être expédiée d'Angleterre, le ministère des Indes et celui de la guerre se mirent aussi à l'œuvre. Des officiers furent envoyés dans diverses stations de la Méditerranée et dans le Levant, pour acheter un nombre considérable d'animaux de transport. Le gouvernement de l'Inde ne pouvait en fournir une quantité suffisante. Le *foreign-office* obtint de la Porte et de l'Égypte l'autorisation de faire traverser aux troupes le territoire égyptien et d'établir à Alexandrie et à Suez des dépôts de matériel et d'animaux. Le 16 septembre 1867 partait de Bombay une reconnaissance chargée d'explorer le littoral de la Mer-Rouge pour déterminer un point de débarquement et de préparer l'établissement d'une première base d'opérations. La direction de cette reconnaissance était confiée au colonel Merewether, résident politique à Aden. Depuis l'origine du conflit abyssin, le colonel avait été mêlé à toutes les péripéties diplomatiques; il avait

(1) Voyez, dans les livraisons du 1er juin 1865 et du 1er mars 1868, les études de M. Lejean sur l'Abyssinie, et le travail de M. Blerzy sur les actes qui ont déterminé la guerre, dans la *Revue* du 15 juillet 1868.

été l'organisateur de la dernière mission diplomatique envoyée à Théodoros, et c'était lui qui avait désigné au choix du gouvernement anglais le chef de cette mission, M. Rassam. Nul homme ne possédait sur le pays des notions plus exactes, et n'était mieux que lui à même de bien conduire ces opérations préliminaires. La plupart des chefs de service du corps expéditionnaire accompagnaient le colonel Merewether. Le 2 octobre, la reconnaissance touchait les rivages de la Mer-Rouge. D'abord on crut pouvoir faire du port de Massouah le point de débarquement; mais il fut tout de suite constaté que le peu d'étendue de la rade et l'insuffisance des ressources en eau ne permettaient pas de s'arrêter à cette idée. La côte fut explorée; les indications des voyageurs signalaient différentes baies ouvertes entre l'île de Massouah et le détroit de Bal-el-Mandeb et pouvant donner accès sur le plateau d'Abyssinie après une marche plus ou moins longue à travers les plaines basses et brûlantes qui bordent le littoral. Les difficultés et les périls d'une pareille traversée firent choisir le point le plus voisin du plateau. On s'arrêta donc à la baie d'Annesley, située par environ 15° 15′ latitude nord et 37° 20′ longitude est de Paris, à quelques lieues au sud de Massouah.

La rade d'Annesley, ouverte seulement au nord, forme un excellent mouillage, elle est assez vaste pour abriter des flottes considérables. Sur le rivage, une plaine de cinq ou six lieues de largeur s'étend jusqu'au pied de la muraille orientale du plateau abyssin. Formée de sables recouverts en partie d'une herbe très courte et de fourrés de broussailles, cette plaine, malgré la chaleur torride qui y règne, est exempte des maladies terribles trop fréquentes dans les pays tropicaux. Malheureusement elle manquait d'eau douce, et ce ne fut pas là une des moindres difficultés que rencontra l'armée anglaise pour l'établissement d'un camp. Il fallut y suppléer en installant des appareils distillatoires tant à bord des navires que sur des îlots artificiels spécialement construits pour cet usage. La dépense qui en est résultée a été considérable, et l'on peut croire que l'usage de cette eau distillée n'a pas été étranger à la mortalité qui sévit sur les animaux au commencement de l'expédition. La côte était basse et plate, il était indispensable d'établir des cales de débarquement. Comme les matériaux manquaient, il fallut, pour édifier une première jetée, envoyer des barques chercher des pierres de l'autre côté de la rade et fabriquer des fascines avec les broussailles coupées sur le rivage. Plus tard, une seconde jetée sur pilotis fut installée avec des bois apportés de l'Inde. Ces deux jetées n'avaient pas moins de 300 mètres de longueur. On songea dès l'origine à relier par une voie ferrée le pied des mon-

tagnes à la mer; la configuration du terrain semblait rendre facile l'exécution de ce projet. Presque partout il suffisait de poser les rails sur le sol; mais tout le matériel dut venir de Bombay.

Pendant que le génie s'occupait de ces premiers et indispensables travaux, des études furent dirigées sur les routes qui pourraient donner accès sur le plateau. Il n'existe, à proprement parler, en Abyssinie aucune route, et, pour franchir la formidable chaîne de montagnes qui ferme ce pays du côté de la mer, on ne trouve que de rares sentiers suivant le lit de torrens ordinairement desséchés pendant une partie de l'année. Les reconnaisances firent adopter la passe de Kumoylé, à peu près inconnue et inexplorée jusque-là. Elle avait l'avantage d'être la plus directe et celle qui nécessitait le moins de travaux. Le temps pressait : il fallait que l'expédition pût être terminée avant la saison des pluies. L'établissement dans cette gorge d'une route praticable n'exigea pas moins de trois mois d'efforts. A un certain endroit où il fallait traverser un étranglement formé par des roches granitiques, on dut ouvrir un passage à la mine. Deux compagnies de sapeurs, aidées de deux compagnies d'infanterie indigène, y furent employées pendant ces trois mois. Enfin, à l'extrémité du défilé, le génie fit ramper sur le flanc abrupt de la montagne une route en lacets de 3 kilomètres de longueur. Le résultat de ces travaux, qui font le plus grand honneur aux ingénieurs de l'armée anglaise, fut d'établir entre Zoulla et Sénafé une voie carrossable large de 4 mètres, sur une distance de plus de 100 kilomètres.

Pendant ce temps, le corps expéditionnaire était organisé à Bombay. Le gouvernement de la reine en avait fixé la force et la composition d'après les propositions mêmes de sir Robert Napier. L'armée devait comprendre 4 régimens d'infanterie européenne et 10 d'infanterie indigène, 2 escadrons de dragons anglais, 4 régimens de cavalerie de l'Inde, 5 batteries d'artillerie, 1 compagnie d'ingénieurs européens, 9 compagnies de sapeurs de l'Inde, des services administratifs en proportion considérable, enfin un nombreux personnel de domestiques, de suivans, et des animaux de transport de toute espèce. L'effectif des combattans consistait en 500 officiers de tous grades, 4,500 soldats européens et 9,500 indigènes; le nombre des suivans attachés à l'armée atteignait 27,000. Les animaux comprenaient environ 2,500 chevaux de selle ou de trait pour la cavalerie et l'artillerie, 16,000 mulets, 1,600 chevaux de bât, 6,000 chameaux, 1,800 ânes, 7,000 bœufs de trait ou de bât et 44 éléphans destinés au transport de l'artillerie de campagne dans les régions montagneuses. Un chiffre donnera une idée exacte de ce qu'était l'effectif de ce corps expéditionnaire, c'est le total général des hommes embarqués à

Zoulla après l'expédition; ce chiffre est de 42,699. On peut trouver cette force hors de proportion avec le but à atteindre; mais, si l'on réfléchit à toutes les difficultés que devait prévoir un commandant en chef engagé dans une aussi aventureuse entreprise, si l'on se remet en mémoire les prédictions d'une campagne de plusieurs années, prédictions qu'il eût été imprudent de traiter alors de chimériques, on conviendra qu'avec ses 14,000 combattans l'armée anglaise était vraiment en mesure de faire face à toutes les éventualités que pouvait redouter la prudence du gouvernement britannique. Quant aux 27,000 suivans et au nombre exorbitant des animaux de transport, il est bon de rappeler que les habitudes de l'armée des Indes ne ressemblent en rien à celles des armées de l'Europe. Les privations extrêmes que dut s'imposer le corps expéditionnaire d'Abyssinie sembleraient d'ailleurs prouver que ces chiffres n'avaient rien d'excessif.

La reconnaissance qui, dès les premiers jours d'octobre, avait touché les rivages de la Mer-Rouge était composée d'un petit corps de troupes, à l'aide desquelles il fut possible d'entreprendre les travaux les plus urgens pour l'installation d'un camp dans la plaine de Zoulla. Lorsque le choix de cette base d'opérations eut été arrêté, l'embarquement des soldats put commencer à Bombay, et pendant les mois de novembre et de décembre 1867 une grande partie du corps expéditionnaire arriva dans la baie d'Annesley. Le matériel, les animaux, les approvisionnemens, s'accumulèrent sur le rivage. Les travaux de routes, l'organisation des magasins et de tous les établissemens nécessaires à l'armée furent poussés activement. Si l'ordre le plus parfait ne présida pas toujours à l'installation du corps expéditionnaire, la faute en fut à la nature des choses; il serait injuste d'en faire un reproche aux chefs chargés de cette difficile organisation, et dont la sollicitude et l'activité furent infatigables. Tout était à créer sur cette plage inhospitalière, et en revoyant les mêmes lieux six mois plus tard il était impossible de ne pas admirer ce que l'armée anglaise y avait dépensé de génie inventif et de labeurs incessans. Les arrivages se succédaient sans interruption. Sans compter les vaisseaux de guerre, les remorqueurs et les petits bâtimens affectés à des services spéciaux, 291 navires nolisés par le gouvernement britannique sillonnèrent sans relâche les mers entre Annesley-Bay, Suez et les rivages de l'Inde. Le commandant en chef n'avait pu quitter Bombay, où il était retenu par la nécessité de compléter l'organisation imparfaite de son armée. Celle-ci manquait avant tout d'un personnel pour ce service des transports qui allait comprendre tant d'animaux. Doit-on s'étonner que les mulets, les chameaux, arrivant de toutes parts et entassés

sur la plage de Zoulla, sans conducteurs pour en prendre soin, aient éprouvé dans le principe des pertes considérables?

Dès les premières semaines de l'occupation, pour diminuer les inconvéniens d'une agglomération d'hommes sous un climat brûlant, on avait poussé en avant quelques corps et acheminé vers les plateaux une partie du matériel. Sans compter les travailleurs qui ouvraient la route à travers la passe de montagnes, des détachemens occupaient Kumoylé, certains points du passage et même, depuis le milieu de décembre, Sénafé, première étape sur les plateaux. Entre Annesley-Bay et Kumoylé, des postes étaient établis le long de la ligne du chemin de fer, des puits y avaient été creusés, des campemens avaient été installés sur des mamelons aérés pour les convalescens.

L'établissement de Zoulla comprenait une série de campemens s'étendant sur une vaste surface de près d'une lieue de front le long de la mer et d'une profondeur presque égale vers le fond de la plaine. C'était un mouvement incessant de troupes, d'animaux, de matériel débarquant chaque jour ou s'acheminant vers l'intérieur. Les installations les plus larges et les mieux entendues avaient été préparées pour les divers services de l'armée : les travaux des jetées étaient presque achevés, ceux du chemin de fer se poursuivaient sans relâche, et déjà cette voie nouvelle était en pleine activité pour transporter à quelques milles du rivage les approvisionnemens, épargnant ainsi l'emploi des convois de voitures ou d'animaux de bât. L'aspect de la rade n'était ni moins animé ni moins imposant que celui du camp. Plus de 150 navires de tout tonnage et de toute catégorie étaient au mouillage; à toute heure du jour, les remorqueurs apportaient au rivage des convois de chalands chargés d'hommes, d'animaux, de matériel. C'était vraiment un spectacle féerique. Les habits rouges des soldats anglais mêlés aux costumes sévères ou étincelans et toujours si pittoresques des soldats du Pundjab ou des frontières de Perse, les animaux des types les plus divers de la création réunis là pour le service de l'homme, des coulies de toutes races, Hindous ou Chinois, s'empressant chargés de leurs pesans fardeaux, puis au milieu de ce monde oriental, encadré par les âpres teintes et la chaude lumière du désert, la locomotive, promenant sans cesse son panache de fumée, — est-il possible de rêver un plus merveilleux tableau? Pourtant, malgré les sommes énormes qui venaient chaque jour s'engloutir à Zoulla, il était aisé de reconnaître que rien n'y manifestait une arrière-pensée de prise de possession permanente. A peine avait-on construit deux ou trois baraques en planches pour loger les directions des services les plus importans. Tout le reste

était sous la tente. Trois navires avaient été aménagés en hôpitaux pour les malades européens; les indigènes étaient soignés dans des campemens spéciaux. A Suez, où de vastes emplacemens avaient été disposés pour réunir les animaux prêts à être embarqués, un hôpital organisé sous des baraques devait recevoir les malades qu'il serait nécessaire d'évacuer. Quant au campement des troupes à Zoulla, il était établi sous de vastes tentes de divers modèles usités dans l'Inde, plus comfortables peut-être avec leur double abri de toiles formées elles-mêmes de plusieurs épaisseurs qu'aucune construction légère n'aurait pu l'être sous ce climat. On a peine à concevoir comment on peut faire la guerre avec de pareilles tentes, puisque les plus petites forment la charge de plusieurs chameaux et qu'un éléphant ne suffirait pas à porter les plus grandes; mais employées à Zoulla, au bord de la mer, dans un camp permanent, elles assurèrent à l'armée anglaise l'installation la plus parfaite et la protection la plus efficace contre l'ardeur d'un soleil de feu.

Telle était la situation de l'armée d'Abyssinie lorsque, le 3 janvier 1868, sir Robert Napier vint en prendre le commandement en chef. Dès ce moment, les affaires allaient entrer dans une phase nouvelle. Le temps marchait, les principaux moyens d'action étaient réunis, et, bien que les travaux de routes ne fussent pas entièrement terminés, que les moyens de transport ne fussent pas au complet, il fallait se porter en avant. Le général en chef séjourna cependant quelques semaines à Zoulla; il devait se rendre compte par lui-même de la situation des travaux, des besoins qu'on n'avait pas encore prévus, et pourvoir, par des ordres précis donnés sur les lieux mêmes, aux exigences du rôle qu'allait jouer cette base d'opérations pendant toute la campagne. Des officiers furent envoyés en Égypte pour y faire de nouveaux achats de chevaux : la mortalité avait été très grande parmi les animaux pendant les premiers mois; des corps entiers de cavalerie se trouvaient presque démontés. L'activité infatigable du général, cette sollicitude attentive qu'il portait sur les moindres détails et qui devait assurer le succès complet et rapide de l'expédition, trouvaient un aliment dès ses premiers pas dans le pays. Jamais chef n'imprima plus énergiquement son impulsion personnelle que ne le fit sir Robert Napier en Abyssinie. Faut-il s'étonner qu'il ait été aussi bien secondé et qu'une glorieuse issue ait couronné un pareil ensemble d'efforts?

Après trois semaines passées au camp de Zoulla, sir Robert Napier transporta son quartier-général à Sénafé, où se trouvaient déjà les troupes les plus avancées. Dès lors il ne quitta plus l'avant-garde, et c'est sous sa direction que la tête de colonne fraya au reste de l'armée un chemin jusqu'à Magdala. Sur son passage, le commandant en chef inspecta les travaux qui se poursuivaient dans

la passe de Kumoylé, et put se rendre compte des difficultés inouies qu'avaient eu à vaincre les ingénieurs et les pionniers de l'armée. Ces difficultés n'étaient malheureusement pas les seules que cette contrée sauvage allait opposer au corps expéditionnaire. Pendant les cinq jours de marche qui séparent Zoulla de Sénafé, on ne rencontra aucune trace de population, et il fut impossible de trouver la moindre ressource pour les colonnes. Après avoir traversé, pour gagner Kumoylé, la plaine aride qui s'étend au bord de la mer, la route s'engageait dans une profonde vallée de hautes montagnes, au milieu des sinuosités de laquelle un torrent s'est frayé son lit. Souvent assez ouverte et en pente douce, cette vallée se resserrait en plusieurs endroits au milieu de roches granitiques qui ne laissaient entre leurs murailles élevées qu'une gorge large parfois de moins de 5 mètres. En ces endroits, la pente du torrent devient très rapide, et, pendant la saison des pluies, les eaux qui descendent des montagnes s'engouffrent avec une violence irrésistible et atteignent jusqu'à 10 mètres de hauteur.

Le plus remarquable de ces étranglemens avait reçu des Anglais le nom de *Devil's Staircase* (l'escalier du diable). C'est bien en effet un des accidens les plus étranges que la nature ait jetés là comme un défi pour arrêter l'homme au seuil d'une mystérieuse contrée. A un détour de la vallée, on se trouve subitement au milieu d'un vaste cirque fermé de tous côtés par des cimes élevées; au fond, un véritable mur de rochers d'une prodigieuse hauteur laisse couler par une étroite brèche un filet d'eau qui s'élance en bouillonnant. C'est par cette brèche qu'il faut chercher une issue. On s'engage dans une sorte de corridor sinueux, où les rayons du jour n'arrivent que faiblement par quelques fentes, entre les rochers dont les masses surplomblent de toutes parts, formant des voûtes naturelles au-dessus du lit du torrent. Jamais sans doute les échos de ces lieux sauvages n'avaient redit des accens humains, et pendant six mois ils allaient retentir chaque jour du bruit des colonnes anglaises. L'impression que cause une pareille scène est vraiment solennelle. La traversée du défilé n'avait pas moins de 4 kilomètres; on cheminait ainsi pendant une heure par une voie tortueuse, dont chaque détour amenait de nouveaux étonnemens. Tout à coup un rayon de soleil se faisait jour, un coin de ciel bleu apparaissait, et l'œil surpris découvrait sur un petit plateau quelques tentes et des soldats anglais. C'était le bivouac où les troupes de chaque convoi devaient successivement prendre quelques heures de repos avant la marche du lendemain. Là, sur un espace de quelques centaines de mètres, vivait tout un monde de soldats, de serviteurs indiens, d'animaux; la plus petite place avait été disputée aux rochers pour y accrocher une tente, pour y attacher quelques chevaux. Souvent, en même

temps qu'une colonne dirigée vers l'intérieur, un convoi descendu des plateaux s'y arrêtait avant de retourner à la mer chercher de nouveaux approvisionnemens. Les mulets, les chameaux, les chars à bœufs, étaient entassés dans le plus pittoresque désordre, et l'on avait peine à comprendre comment chacun pourrait retrouver son rang pour le départ du lendemain.

Au-delà du défilé, la vallée s'ouvrait de nouveau en traçant de capricieux méandres au milieu des sites les plus bizarres. Ici c'étaient ces fourrés impénétrables que les Anglais appellent *jungle*, repaire habituel des animaux sauvages; quelques oiseaux au plumage étincelant, quelques troupes de grands singes qui, à l'approche des Anglais, s'enfuyaient tout effarés chercher un refuge au sommet des rochers, tels étaient les hôtes familiers de ces lieux. Là, des arbres séculaires au large feuillage étendaient au loin l'ombre épaisse de leurs puissans rameaux, bienfaisant abri contre les rayons du soleil répercutés par les parois de la montagne. C'est au milieu d'une pareille nature qu'on arrivait par quatre étapes successives au plateau abyssin. Pour faire ce trajet, les colonnes et les convois devaient emporter leurs vivres et leurs fourrages. Des puits avaient été creusés en quelques endroits où l'eau ne se trouvait pas assez en abondance pour suffire aux besoins des troupes en marche.

A Sénafé, le général en chef fit établir un grand dépôt de vivres; cette place allait devenir une seconde base d'opérations. Aussi pendant les mois de janvier et de février 1868 une suite non interrompue de convois sillonna chaque jour la passe de Kumoylé pour apporter à Sénafé des approvisionnemens. Ce service, fait d'abord par des animaux de bât seulement, put être entrepris avec des voitures après l'achèvement de la route. Tous les animaux disponibles à Zoulla y furent employés, et même les batteries laissées en arrière durent y prêter leurs mulets. Le commandant en chef ne voulait pas engager son armée plus loin dans l'intérieur, ni même faire monter sur les plateaux les corps qui arrivaient à Zoulla, sans avoir réuni à Sénafé des approvisionnemens pour plusieurs mois.

Avant d'arriver dans le pays, sir Robert Napier avait lancé des proclamations, renouvelées lors de son débarquement. Il y rappelait les justes griefs de l'Angleterre contre le roi Théodoros, et expliquait nettement le but de l'expédition. La protection la plus complète était promise aux habitans inoffensifs, dont les personnes et les propriétés seraient respectées en toute occasion; l'engagement formel était pris d'évacuer le pays après satisfaction obtenue. Ces promesses avaient besoin d'être confirmées. A ce point de vue, une pensée préoccupait par-dessus tout le général, la nécessité d'entrer en relation avec les chefs du pays pour s'assurer de leur bon vouloir, surtout pour en obtenir quelques ressources en vivres

et en fourrages, si le pays pouvait en fournir, ainsi que le faisaient espérer les indications recueillies. Non content d'entretenir des correspondances au moyen de ses interprètes et agens, sir Robert Napier résolut d'intervenir personnellement et d'ajouter l'autorité de sa parole aux assurances pacifiques qui étaient publiées en son nom. Dès qu'il put quitter Sénafé, il se porta avec un petit détachement jusqu'à Addigraht, à trois journées de marche en avant. Là, il eut avec un des princes du pays, Kassa, le principal chef du Tigré, une entrevue dont les résultats furent des plus satisfaisans. Le concours de ce chef fut dès ce moment assuré à l'armée. On ne lui demandait point de contingent de troupes, les Anglais n'en avaient que faire; mais il promettait d'inviter les indigènes à apporter aux Anglais leurs denrées et de faciliter lui-même la réunion des approvisionnemens nécessaires à l'armée. Ce fidèle auxiliaire rendit des services précieux pendant tout le temps de la campagne. Les dollars, répandus à profusion à partir de ce jour, achevèrent de gagner la confiance des Abyssins. Ainsi, dès ses premiers pas dans ces régions inconnues, l'armée voyait disparaître une double difficulté, la crainte de rencontrer des populations hostiles et de ne pouvoir tirer aucune ressource des districts qu'elle allait traverser. C'est ici le lieu de donner quelques détails sur le plan de campagne adopté et sur le pays qui allait être le théâtre de la guerre.

Grâce au choix du lieu de débarquement, l'armée anglaise pouvait être portée en quelques marches sur le plateau d'Abyssinie, dont le climat était frais et salubre; c'était un grand avantage. L'inconvénient, c'est que le point de départ se trouvait ainsi fort éloigné du point d'arrivée. En débouchant à Sénafé, on était à une distance énorme de Magdala, l'objectif de la campagne, le lieu où l'on savait que les captifs étaient renfermés et où l'on espérait rencontrer l'armée de Théodoros. Par cette route, le corps expéditionnaire avait à parcourir une distance de près de 650 kilomètres avant de joindre son ennemi. Le pays était peu connu; les relations des voyageurs qui contenaient quelque mention de cette partie de l'Abyssinie ne pouvaient faire prévoir en rien les difficultés inouies qu'on devait y rencontrer. Une fois arrivé à Sénafé, on pouvait hésiter entre deux lignes d'opérations. L'une suivait à très peu de distance le revers oriental du plateau abyssin, dont la crête s'étend du nord au sud dans une direction presque droite. Ce fut celle que l'on choisit : elle était la plus courte, et en la suivant, comme on se tenait toujours très près de la crête de partage des eaux, on franchissait à peu de distance de leurs sources les fleuves qui découpent si profondément le massif de l'Abyssinie. En s'engageant dans l'intérieur, on aurait sans doute tiré plus de ressources du pays; mais on aurait rencontré les formidables obstacles de ces fleuves, coulant

au fond de vallées profondes et pestilentielles où l'armée pouvait trouver un tombeau. Sénafé est à environ 2,200 mètres au-dessus de la mer. A cette hauteur, les chaleurs accablantes des plaines basses ont disparu; l'air est pur et léger, il règne un printemps perpétuel. Les rayons du soleil des tropiques y sont presque bienfaisans, et des nuits fraîches viennent réparer les forces de l'Européen, qui croit avoir retrouvé son climat natal. Aucun travail ne paraît plus fatigant que dans nos pays, et presqu'à toute heure du jour les troupes peuvent marcher comme en Europe.

Les géographes et les voyageurs nous ont appris que la vaste région comprise sous le nom général d'Abyssinie est partagée en plusieurs grandes divisions, distinctes entre elles autant par le caractère du pays que par les mœurs et le langage des habitans. En arrivant comme l'armée anglaise par le nord-est, on rencontre d'abord la province du Tigré, séparée de l'Abyssinie proprement dite ou Amhara par de hautes chaînes de montagnes qui forment une ligne brisée, descendant d'abord du nord au sud, puis s'infléchissant vers l'est. Presque toujours le Tigré a obéi à des chefs indépendans, et Théodoros n'était point parvenu a le soumettre tout à fait. Peu peuplée, d'un aspect généralement aride, bien que le sol y soit susceptible de culture, cette région ne présente pas ces chaînes élevées qui, vers l'ouest ou plus au sud, rendent les communications si difficiles en Abyssinie. Ce serait une erreur de croire cependant que le nom de plateau indique ici de vastes étendues de plaines unies. On ne l'emploie pour désigner ce massif qu'en raison de l'altitude qu'il présente, et qui est en moyenne de 2,000 à 2,500 mètres. Peu de pays offrent un sol aussi tourmenté et découpé de ravins et de montagnes. A peine dans certains districts peut-on rencontrer quelques plaines d'un petit nombre de lieues de diamètre. Toutefois le Tigré ne présente pas d'accidens de terrain aussi accentués que le reste de l'Abyssinie; c'est une région ondulée, traversée à peu près en tout sens, mais principalement de l'est à l'ouest, par des rivières souvent encaissées et dont la saison sèche tarit presque partout le cours. Ces rivières sont des affluens des grands fleuves, le Mareb et le Tacazzé, qui, après un cours irrégulier de quelques centaines de lieues, se réunissent à l'Atbara, pour porter au Nil le tribut de leurs eaux. C'est donc au bassin de ce fleuve qu'appartient tout le versant parcouru par l'armée anglaise. Il faut dix ou douze journées pour traverser le Tigré du nord au sud; les Anglais n'auraient éprouvé aucune difficulté dans cette marche, si le manque absolu de routes et le peu de ressources du pays ne les avaient souvent arrêtés.

Le commerce est à peu près nul dans le Tigré; c'est à peine si de loin en loin on rencontre de petits convois d'ânes ou de mulets

porteurs de sacs de grain, ou parfois des caravanes de chameaux venues du littoral de la Mer-Rouge avec un chargement de sel. Ce trafic insignifiant se fait par des sentiers mal tracés selon les formes du terrain, la viabilité étant restée à l'état de nature. Pour faire passer une armée suivie d'artillerie de campagne, il était nécessaire d'améliorer du moins les passages les plus difficiles. Les Anglais se contentèrent de quelques coups de pioche tout à fait indispensables.

Du sein du plateau du Tigré surgissent de toutes parts, et plus accentuées vers l'ouest, des montagnes aux formes bizarres, au sommet horizontal bordé de murailles à pic et à arêtes rectilignes. Ces montagnes, appelées *ambas*, forment le trait caractéristique de l'orographie abyssine. Des crevasses plus ou moins profonde, et dont les formes rappellent les *barrancas* du Mexique, se remarquent aussi dès l'entrée sur les plateaux. D'ailleurs l'aspect général est triste et dénudé : peu ou point de végétation, pas d'arbres, peu de cultures; le sol est rocailleux et souvent couvert de hautes herbes desséchées pendant la plus grande partie de l'année. De loin en loin, on rencontre quelques villages de misérable apparence, la plupart à demi ruinés; on sent que la guerre civile a passé par là, et que l'industrie des habitans n'a pu relever les ruines amoncelées. Peu ou point de centres de population de quelque importance; un peu de grain, orge, blé, maïs, quelques chevaux ou mulets et de chétifs troupeaux de bœufs constituent à peu près les seules ressources du Tigré. L'eau se trouve d'ailleurs presque partout en quantité suffisante pour les besoins d'une armée.

Pas plus que le pays, les habitans n'offrent l'occasion d'études bien variées. Les voyageurs ont depuis longtemps fait connaître les Abyssins, et quelques-uns se sont plu à les peindre sous les plus séduisantes couleurs. On a vanté leur bravoure, leur caractère bienveillant et hospitalier, leur foi religieuse, leurs mœurs douces et patriarcales. Il se peut qu'un séjour prolongé au milieu de ces populations, qu'un contact plus intime avec elles permette de recueillir d'intéressantes observations; mais à première vue l'on ne rencontre pas en Abyssinie de ces types qui frappent comme chez tant de peuples de l'Orient, dont les costumes, les mœurs et le caractère sont à chaque pas l'objet de nouvelles surprises. Des traits réguliers, une taille élevée et bien prise, distinguent l'Abyssin du nègre, dont il a d'ailleurs la peau foncée. Quant à son costume, il se compose invariablement d'une chemise et d'un pantalon de toile blanche, et d'une grande pièce d'étoffe de même couleur, bordée d'une large raie rouge, dans laquelle il est constamment drapé. La seule chose qui prête à sa physionomie un type original c'est sa coiffure; chez l'homme, comme chez la femme, de longs cheveux

noirs sont tressés et enroulés suivant mille combinaisons dont la bizarrerie laisse bien loin derrière elle nos modes les plus excentriques. Chaque jour, des centaines d'Abyssins se pressaient autour des tentes, attirés par cette banale curiosité des races orientales et surtout par l'appât de nos dollars, qu'ils venaient échanger contre les modestes produits de leur pays. On sait que le dollar autrichien de Marie-Thérèse, connu aussi sous le nom de *talari*, est la seule monnaie ayant cours dans quelques contrées de l'Orient. En Abyssinie, un ou deux dollars sont le prix ordinaire d'un bœuf. Malheureusement, comme il n'existe aucune monnaie fractionnaire, il fallait payer un dollar le plus petit objet, une tasse de lait ou quelques œufs, toutes les fois qu'on ne pouvait donner en échange une poignée d'orge ou de farine.

Il serait fastidieux de suivre pas à pas les colonnes anglaises à travers le plateau du Tigré : la monotonie du paysage égalait celle des marches. Une seule fois on put se croire au bout de cette succession désespérante de montagnes dénudées et de plaines stériles. La colonne venait de gravir un massif de collines élevées, lorsqu'en arrivant au sommet du versant opposé nos regards tombèrent avec ravissement sur le plus délicieux paysage qu'on puisse imaginer. A nos pieds s'étendait une riante vallée toute couverte de prairies verdoyantes au milieu desquelles serpentait une petite rivière aux eaux abondantes et limpides. De majestueux sycomores y répandaient leur ombre; au milieu de bosquets embaumés, quelques palmiers balançaient leurs cimes élégantes, et sous les rayons dorés du soleil couchant des roches minérales étincelaient des plus brillantes couleurs. Dans un de ses nombreux replis, la rivière baignait un petit promontoire couvert de grès rouges, au milieu desquels s'élevait un modeste sanctuaire à demi caché dans un bouquet de verdure et de fleurs. Rien ne peut rendre la joie que nous causèrent quelques heures passées dans ce lieu. La petite église, dont l'état de délabrement témoignait le plus complet abandon, avait été taillée dans le rocher même, dont les chaudes nuances lui prêtaient l'effet le plus pittoresque. La forme était celle d'une croix grecque, et un double rang de piliers massifs en décorait l'intérieur. Plus d'un voyageur sans doute avait été déjà séduit par le charme de ce site. Théophile Lefèvre en donne une gracieuse description dans son *Voyage d'Abyssinie*. Ce n'était, hélas! qu'une oasis au milieu du désert, qu'un épisode bien court dans notre marche. Quelque cent mètres plus loin, la nature aride du plateau reparaissait aussi monotone que jamais.

Le mois de février fut employé à faire franchir aux premières colonnes les quelques marches qui séparent Sénafé d'Antalo. Souvent il fallait s'arrêter pour s'ouvrir un chemin praticable au milieu

des rochers. Pendant tout ce temps, l'activité la plus grande régnait en arrière : entre Zoulla et le quartier-général, c'était un mouvement incessant de convois. Sans compter l'établissement de Sénafé, où venaient chaque jour s'entasser des ressources tirées du pays même ou de la mer, on forma sur plusieurs points de petits dépôts gardés par des postes pour assurer presque à chaque station le ravitaillement des colonnes nombreuses qui suivaient l'avant-garde.

Cependant trois mois à peine restaient encore avant la saison des pluies. Quelques nouvelles reçues des prisonniers, quelques renseignemens recueillis autour de nous, confirmaient le général en chef dans l'espoir d'atteindre Théodoros à Magdala; mais les évaluations les moins exagérées estimaient que cette place était encore à quinze journées de marche. D'un autre côté, si l'armée anglaise avait eu quelque difficulté à faire mouvoir ses colonnes dans les plaines du Tigré, tous les rapports faisaient pressentir que des obstacles bien plus sérieux l'attendaient au-delà d'Antalo. Le pays était ravagé par la guerre civile, partagé entre une foule de petits chefs sans cesse en lutte les uns contre les autres; il était douteux qu'on pût en obtenir autant de secours que du prince Kassa. Sir Robert Napier prit promptement un parti décisif. Il fallait à tout prix que la campagne fût terminée avant la fin de mai, et pour cela force était d'atteindre Magdala dès le commencement d'avril. La route était ouverte entre la mer et Antalo : sans retard, le général en chef expédia des ordres à Zoulla et fit avancer à marches forcées les diverses colonnes qui devaient se réunir sous son commandement pour attaquer la position de Magdala. Lui-même résolut de se porter en avant avec la tête de colonne pour se rendre compte des difficultés et des ressources qu'il allait rencontrer. Par une sage prévoyance, il fit établir à Antalo une troisième grande place de dépôt dont le rôle devait être capital pendant le reste de la campagne. Ce point extrême des provinces soumises à l'autorité de Kassa était indiqué comme devant former le dernier grand centre d'approvisionnemens à la lisière d'un pays dont on ignorait encore ce qu'il serait possible de tirer.

II.

C'est à ce moment qu'allait commencer pour l'armée anglaise une série de privations, de fatigues et d'épreuves de toute nature qui donnent à la campagne d'Abyssinie un caractère tout particulier. Réduits au plus strict nécessaire comme moyens de transport, manquant parfois de vivres et n'ayant pas le stimulant d'une victoire glorieuse et probable comme prix de leurs efforts, officiers et soldats supportèrent ces pénibles travaux avec une constance et une

abnégation à toute épreuve. Il faut renoncer à décrire ces marches harassantes, ces colonnes allongeant leur unique file par des sentiers étroits à peine tracés au milieu des rochers et des précipices, ces bivouacs sur un sol tantôt poudreux, tantôt détrempé par les orages, où dix officiers s'entassaient dans une simple tente de soldat. Bien souvent les troupes, parties à la pointe du jour, n'avaient pas gagné le camp avant la tombée de la nuit. C'était une coupure imprévue qu'on avait rencontrée et qui n'avait pu être franchie qu'après deux ou trois heures de travail; plus fréquemment, c'était la chute de quelque mulet dans un passage étroit qui avait arrêté la colonne. Ces accidens se renouvelaient dix fois, vingt fois dans une seule marche, et le soir, au lieu du repos si nécessaire, de nouvelles épreuves attendaient le soldat au bivouac. Souvent les bagages n'arrivaient qu'à une heure avancée de la nuit; la ration, rarement complète, ne donnait qu'une nourriture insuffisante; le temps manquait pour cuire les alimens. Un peu de viande, une livre de farine de médiocre qualité, quelques grammes de thé, voilà de quoi se composait l'ordinaire du soldat. Le pain, le biscuit même, étaient choses inconnues, encore plus l'alcool pour couper l'eau, parfois saumâtre et malsaine. L'officier avait à souffrir les mêmes privations et partageait en tous points le régime du soldat. Quant aux animaux, leur condition était, s'il est possible, plus misérable encore; très rarement ils recevaient la moitié de la ration rigoureusement nécessaire, et ils n'en devaient pas moins marcher tous les jours, car il était impossible de donner aux troupes une seule journée de repos.

Quelques mots sur le pays compris entre Antalo et Magdala feront mieux sentir avec quelles difficultés l'armée anglaise allait se trouver aux prises dans cette seconde partie de la campagne. Presque en sortant d'Antalo, la route s'engage dans une région de hautes montagnes dont les diverses chaînes, s'étendant dans une direction perpendiculaire à celle de la ligne d'opérations, forment autant d'obstacles considérables à franchir. A chaque étape, il faut ainsi passer des cols situés à une hauteur de 1,000 mètres et plus au-dessus de l'altitude générale du plateau, ou descendre dans de profonds ravins qui présentent les mêmes différences de niveau (1). On traverse successivement une série de vallées dont les torrens s'écoulent à l'ouest vers le Tacazzé; dans l'une d'elles se trouve le lac Ashangi. A quelques marches de Magdala, la route coupe le

(1) Ce sont ces ascensions répétées souvent plusieurs fois dans la même journée qui donnèrent lieu à une plaisanterie attribuée par le *Times* à un soldat anglais et qui avait cours en effet dans l'armée : « They may call it a table land, but I call it a table turned upside down, and we are marching up and down the legs. »

Tacazzé tout près de sa source, mais dans une vallée très profonde; il fallut ouvrir à la mine un sentier en lacets sur les flancs abrupts des rives. Au-delà de cette vallée, on monte sur le vaste plateau de Wadela, dont l'altitude dépasse 3,000 mètres. A l'extrémité de ce plateau, d'une longueur d'environ 70 kilomètres, l'armée anglaise devait rejoindre la route construite par Théodoros avec son armée, dans sa marche de Debra-Tabor sur Magdala. Traînant à sa suite une artillerie pesante, le négus avait employé un mois entier à franchir les deux gigantesques crevasses au fond desquelles coulent les rivières Djedda et Bashilo, tributaires du Nil-Bleu. Ces deux coupures sont les derniers obstacles qu'on rencontre entre la plaine de Wadela et Magdala. Séparées l'une de l'autre par le petit plateau de Dalanta, d'une largeur d'environ 8 kilomètres, elles n'ont pas moins de 1,200 mètres de profondeur, et les bords sont taillés tellement à pic qu'on les jugerait d'abord infranchissables. Heureusement Théodoros, avec les 20,000 bras de son armée, avait ouvert sur les flancs une route qui, malgré une exécution grossière et des pentes rapides, permit aux colonnes anglaises de passer.

Sauf cette traversée du Djedda et du Bashilo, la région comprise entre Antalo et Magdala ne présentait avant l'arrivée de l'armée anglaise aucune voie de communication, tout au plus quelques sentiers à peine accessibles aux mulets. C'est par le fer et par la mine que les colonnes se frayèrent successivement un chemin, et dans cette dernière partie de la ligne suivie de la mer à Magdala les ingénieurs de l'armée firent des prodiges tels qu'au retour de l'expédition, deux mois après le passage si laborieux des premières colonnes, les Anglais trouvèrent presque partout une route facile.

Au commencement de mars, le général en chef quittait, avec les premières troupes, Antalo, où le reste des forces destinées à l'attaque de Magdala arriva le 15 mars et les jours suivans. La marche en avant fut lente par suite de la difficulté de réunir des approvisionnemens suffisans et de la nécessité d'ouvrir des passages praticables dans une région où la nature avait semé tant d'obstacles. Les ordres les plus rigoureux concernant les bagages, exécutés avec une ponctualité qui fait grand honneur aux sentimens militaires des officiers anglais, réduisirent les *impedimenta* et assurèrent aux colonnes le plus de légèreté qu'on pût obtenir. Les officiers durent abandonner leurs effets personnels, leurs tentes, et laisser à Antalo le peu de matériel qu'ils avaient pu emporter jusque-là. Une tente de troupe fut accordée pour 10 officiers de tout grade, depuis celui de colonel. Les généraux partagèrent une tente avec leur état-major particulier. L'ordinaire de tous fut réduit à une simplicité qui rappelait les brouets des Spartiates. Le comman-

dant en chef donnait d'ailleurs le premier l'exemple d'une soumission rigoureuse aux privations de toute nature qu'il imposait à son armée.

L'artillerie de montagne put suivre sans peine. Le corps expéditionnaire avait été pourvu de deux batteries légères d'un nouveau système de canons d'acier organisées en vue de la nature du pays. Armées de pièces d'un poids inférieur à 60 kilogrammes et surtout rendues plus mobiles par une ingénieuse répartition du chargement des caisses à munitions, ces deux batteries répondirent aux espérances qu'on avait fondées sur elles. Le matériel de campagne, consistant en 4 canons Armstrong de 12, avait pu arriver jusqu'à Antalo sur ses roues; il ne fallait pas songer à le mener ainsi plus loin. Cependant les Anglais tenaient à honneur de montrer leurs gros canons à Magdala. Le matériel fut démonté et chargé sur des éléphans (1), les attelages suivant haut le pied; 19 éléphans furent employés au transport des 4 pièces et de leurs avant-trains. Deux mortiers de 8 pouces, chargés de la même manière, exigèrent l'emploi de 4 autres éléphans, les bombes étant portées à dos de mulet. En ajoutant quelques éléphans chargés d'approvisionnemens divers pour la batterie, un total d'environ 40 de ces animaux accompagnait l'armée. Sans leur secours, il eût été impossible de faire suivre ce lourd matériel, et pas un accident n'arriva, soit à l'aller, soit au retour. Il fallut toutefois en former une colonne spéciale, ces animaux ne pouvant, dans un pays aussi difficile, suivre l'allure des troupes. En général, ils mettaient douze heures à franchir l'étape, que les colonnes parcouraient en cinq ou six heures de marche.

Pour quiconque n'a point suivi les colonnes expéditionnaires de l'armée des Indes, la marche d'un convoi d'éléphans est un spectacle tout nouveau. Rien de plus intéressant que de voir ces gigantesques quadrupèdes s'avancer d'un pas lent, mais toujours assuré, sur les sentiers les plus étroits, gravir ou descendre les pentes les

(1) Il n'est pas sans intérêt d'indiquer de quelle manière le matériel démonté était réparti sur les éléphans; en voici le détail :

Pour chaque pièce, 1 éléphant.	4 éléphans.
— affût, 1 éléphant.	4
— avant-train et une roue, 1 éléphant.	4
Pour les deux coffres à munitions et une roue, 1 éléphant.	4
Pour les huit roues restant, à raison d'un éléphant pour trois roues.	3
Total.	19 éléphans.

La charge de l'éléphant qui ne portait que deux roues était complétée avec divers accessoires; le poids moyen de ces différentes charges est d'environ 800 kilogrammes, bâts compris.

plus rapides, ici sondant le sol avec leur large pied pour s'assurer que leur masse y trouvera un appui solide, là écartant ou arrachant avec leur trompe les broussailles qui feraient obstacle à leur marche. Leur puissance et leur imposante stature n'ont d'égales que leur intelligence et leur docilité; un Indien, parfois un enfant, suffit à les conduire, et jamais maître ne connut de serviteur plus obéissant et plus dévoué. Entre l'éléphant et son cornac, il s'établit par l'habitude d'une éducation et d'une vie journalière communes une sorte de concert de pensées, et, si ce dernier vient à manquer ou à périr, il n'est pas rare que l'éléphant se refuse à toute espèce de service.

On sait comment se fait le chargement des caravanes de chameaux. Pour l'éléphant, la cérémonie se passe à peu près de même; seulement, la construction massive de ses membres ne lui permettant pas de les replier sous son corps, c'est par un double écart en avant et en arrière qu'il parvient à s'accroupir pour recevoir son fardeau.

La présence de ces colossales bêtes de somme dans l'armée anglaise causait chaque jour de nouveaux étonnemens parmi les Abyssins. Ceux-ci ne connaissaient que les éléphans sauvages, qui abondent dans les régions chaudes du littoral ou dans les vallées basses de l'intérieur, et ne pouvaient concevoir qu'on eût dompté la nature farouche de ces redoutables animaux jusqu'à en faire de si dociles auxiliaires. Est-il vrai d'ailleurs que l'éléphant d'Afrique, d'un caractère plus irascible que son congénère d'Asie, ait toujours résisté aux tentatives de domestication? La première fois qu'il nous fut donné de voir une troupe d'éléphans en marche, ce fut dans un des sites de montagnes les plus tourmentés de l'Abyssinie. Le camp, prévenu de l'arrivée du convoi, s'était porté en masse au pied des hauteurs qui dominaient la vallée où se trouvait notre bivouac. La route suivait pendant quelque temps la crête de la montagne et descendait par une pente rapide au milieu de rochers qui en certains points en dérobaient les contours. Le jour commençait à baisser lorsque parurent, à 500 pieds au-dessus de nos têtes, des masses confuses dont le mouvement était à peine sensible; peu à peu on les vit s'engager sur la pente, puis se rapprocher, disparaissant de temps en temps pour reparaître bientôt, et la colonne, arrivée dans la plaine, défila enfin majestueusement au milieu d'une double haie de soldats anglais, et s'arrêta au bivouac qui lui était préparé. Les clartés douteuses du crépuscule donnaient à ce spectacle quelque chose de fantastique.

Vers la fin de mars, la plupart des détachemens avaient atteint le plateau de Wadela, les derniers ayant dû franchir à marches forcées la région montueuse qui s'étend depuis Antalo jusqu'au Ta-

cazzé, sur une longueur de 14 étapes. La marche sur ce plateau fut relativement facile, bien que les troupes eussent à souffrir de la rigueur du climat, qui, à cette altitude de plus de 3,000 mètres, fait succéder des nuits glaciales à des journées où le thermomètre marque souvent 30 degrés. Les vivres commençaient aussi à manquer; jusque-là, la sollicitude du général en chef, heureusement secondé par l'habile et infatigable concours des agens politiques, avait réussi à tirer du pays tout ce qu'il tenait en réserve de grains et de fourrages; mais on approchait de Magdala, et, pendant sa marche sur cette forteresse, Théodoros avait impitoyablement rasé le pays environnant. Les quelques villages disséminés sur le plateau de Wadela ne présentaient au moment du passage des Anglais que des monceaux de ruines; quelques pauvres habitans osaient à peine se montrer au milieu des décombres de leurs foyers. Ces difficultés avaient été prévues; des convois étaient acheminés des places de dépôt échelonnées en arrière. Quelques-uns étaient conduits par des auxiliaires du pays, dont l'emploi fut une précieuse ressource; il fallait les attendre. Le général en chef n'avait pas cessé d'ailleurs d'entretenir des relations avec les chefs indigènes, et, s'il n'était pas possible d'en tirer les mêmes utiles services qu'avait rendus Kassa dans le Tigré, au moins l'armée fut-elle assurée de leurs bonnes dispositions. Leur haine commune contre l'ennemi qu'ils redoutaient tous également, Théodoros, était un sûr garant de leur fidélité.

Parvenue sur ce plateau après une suite d'efforts surhumains et de marches sans exemple, l'armée anglaise, si près du but, pouvait croire que ses épreuves étaient terminées. Quels obstacles auraient pu l'effrayer d'ailleurs après l'ascension de l'amba Alaji, ou celle encore plus rude des bords escarpés du Tacazzé? Cependant les plus terribles fatigues l'attendaient dans les trois ou quatre dernières étapes qui la séparaient de Magdala. On a vu plus haut qu'à l'extrémité sud du plateau de Wadela le terrain tombe brusquement et à pic dans une vallée profonde de 1,200 mètres, gigantesque crevasse qu'on croirait produite dans le sol par quelque cataclysme récent. De l'autre côté de ce gouffre, au fond duquel coule la rivière Djedda, le plateau de Dalanta, semblable d'aspect et d'altitude à celui de Wadela, se relève tout aussi brusquement, de sorte qu'il faut arriver au bord même de l'abîme pour en soupçonner l'existence ou en sonder la profondeur : de Wadela à Dalanta, l'œil n'aperçoit aucune interruption. La direction connue de la route frayée par Théodoros du plateau de Wadela jusqu'à Magdala assurait à l'armée anglaise de n'être pas arrêtée bien des semaines au bord de cet obstacle. Le général en chef en fit lui-même la reconnaissance; la réalité dépassait ce que l'imagination, familiarisée

avec les précipices de l'Abyssinie, avait pu concevoir de difficultés nouvelles. Quelques travaux de réparations indispensables furent entrepris aussitôt, et le 4 avril, à la pointe du jour, la première colonne paraissait au bord septentrional du Djedda.

Ce n'est pas sans un sentiment de doute et d'appréhension que ces troupes, aguerries par une expérience de plus de trente marches au milieu des ravins et des montagnes, s'engagèrent sur les pentes abruptes où, à chaque pas, hommes et animaux étaient menacés de rouler dans l'abîme. A mi-hauteur s'étend un petit plateau horizontal, comme une marche haute de 600 mètres d'un escalier de géans taillé par les mains de la nature, puis on retrouve un nouvel escarpement qui tombe à pic jusqu'au lit même de la rivière. La descente dura trois heures; il fallut s'arrêter pour réunir les divers élémens de la colonne, indéfiniment allongée. On eût dit une cataracte humaine précipitée au milieu de ces escarpemens. Tandis qu'une atmosphère vivifiante et légère régnait sur le plateau, la température au fond de ce gouffre était accablante. Des roches et des cailloux roulés formaient le lit de la rivière; quelques flaques d'eau étaient disséminées dans de petits bassins; quelques grands arbres, et principalement de maigres buissons épineux, étaient la seule trace de végétation dans cette vallée, que certaines relations représentaient comme éblouissante de la verdure des tropiques.

Après une halte assez longue, il fallait gravir la rive opposée sur des pentes non moins inaccessibles pour gagner le bivouac du plateau de Dalanta. A pied, à la tête de ses troupes, sir Robert Napier s'engagea le premier au milieu des ravins et des rochers; une épaisse couche de poussière recouvrant des pierres roulantes rendait la marche encore plus pénible. Il faisait presque nuit lorsque la tête de colonne atteignit le bord du plateau de Dalanta; il n'avait pas fallu moins d'une journée entière laborieusement remplie pour gagner ce plateau, qu'on semblait toucher du bivouac de la veille. La nuit était complète bien avant qu'aucun bagage eût pu arriver jusqu'au camp. Sans tentes, sans vivres, les troupes furent une fois de plus privées d'un repos si chèrement acheté; pour comble d'infortune, un orage violent éclata sur le camp. La pluie eut bientôt détrempé le sol gras et fertile et transformé la surface en un marais glissant et fangeux. Jamais nuit au bivouac ne fut moins comfortable, et pourtant il eût été impossible de saisir un murmure ou une plainte! C'est dans ces épreuves de la vie des camps, d'autant plus rudes qu'elles ne sont compensées par aucune gloire, qu'on se prend à admirer le caractère tout original du soldat anglais; le flegme britannique, type distinctif de nos voisins, prête à leurs vertus militaires une physionomie à part qu'on ne retrouverait dans aucune autre armée.

Désormais une seule marche séparait l'armée anglaise de Magdala : le petit plateau de Dalanta allait devenir le point de concentration de toutes les forces destinées aux opérations contre la forteresse où Théodoros restait enfermé avec ses captifs. Du 5 au 9 avril, les colonnes rejoignirent successivement le quartier-général, les éléphans arrivèrent avec le gros matériel d'artillerie, et quelques convois de vivres apportèrent les ressources les plus indispensables. Comme le Wadela, Dalanta avait été dévasté par les bandes de Théodoros, et ne pouvait absolument rien fournir. Ce délai de quelques jours fut employé à des reconnaissances dirigées par le général en chef vers le Bashilo, pour se rendre compte de la position de Magdala. La vallée au fond de laquelle coule la rivière Bashilo est un gouffre semblable à celui du Djedda. Plus profonde encore que la première, cette crevasse reproduit les mêmes accidens de terrain et en particulier le même plateau intermédiaire. A 4 ou 5 kilomètres à l'ouest du point où était établi le camp anglais, les deux vallées se joignent, formant ainsi au plateau de Dalanta une enceinte continue, et les deux rivières unissent leurs eaux pour les porter au Nil-Bleu. De la rive septentrionale du Bashilo, l'œil apercevait, à 10 ou 12 kilomètres à vol d'oiseau, les hauteurs dont l'ensemble compose la position de Magdala. Le terrain sur la rive opposée ne se relève pas aussi brusquement, mais s'étage en une série de plateaux successifs, profondément découpés par des ravins tributaires du Bashilo et perpendiculaires au cours de cette rivière. Au-dessus de ces plateaux, et isolé du reste du système, surgit un massif formé de trois ambas d'inégale hauteur disposées en un triangle irrégulier. Ces trois ambas, qui portent les noms de Fala à l'ouest, Sélassé à l'est et Magdala vers le sud-est, sont reliées entre elles par des croupes ou de petits plateaux, et en certains endroits isolées par des précipices d'une grande profondeur. Le camp de Théodoros était installé sur ce massif; les ambas étaient armées d'artillerie, celle de Magdala, la plus en arrière et la moins accessible, formant la citadelle et comme le réduit de la position.

Les forces réunies sur le plateau de Dalanta, d'un effectif d'environ 5,000 combattans, comprenaient 4,000 hommes d'infanterie, dont moitié Européens, 500 cavaliers de l'armée des Indes et 500 hommes d'artillerie pour le service d'une batterie de fuséens et de dix-huit bouches à feu (1). La batterie de fuséens, armée de 12 tubes pour le tir des fusées américaines de Hale, était servie par un détachement de marins. Un petit nombre de soldats du génie anglais et

(1) Deux mortiers de 8 pouces, quatre canons Armstrong de 12, et douze canons légers de montagne en acier.

quelques compagnies de sapeurs de l'Inde complétaient la colonne expéditionnaire, à laquelle vinrent s'adjoindre quelques jours plus tard deux escadrons de dragons de la garde qui rallièrent le camp devant Magdala. Pour les opérations, ces forces avaient été réparties en deux brigades mixtes comprenant des troupes de toutes armes.

Pendant leur séjour sur le plateau de Dalanta, les Anglais eurent à subir plusieurs violens orages, prélude ordinaire de la saison des pluies. Les pénibles épreuves qui en résultèrent pour tous durent donner à réfléchir sur les difficultés que présenterait la retraite, si l'armée était attardée dans ses opérations. D'un autre côté, si on touchait le but, on était presque aussi loin d'une solution qu'en mettant le pied sur la terre d'Abyssinie. Rien ne pouvait faire prévoir l'issue de cette aventureuse campagne; les rapports des espions, les renseignemens fournis par les chefs indigènes venus spontanément au camp anglais, ne laissaient rien soupçonner des dispositions de l'ennemi. Tout ce qu'on savait, c'est que Théodoros occupait Magdala avec les prisonniers; les forces qu'il y avait rassemblées indiquaient la pensée d'une résistance sérieuse. C'était un grand point pour l'armée anglaise, qui si longtemps avait eu la crainte de ne jamais rencontrer d'ennemi à combattre. La lutte une fois engagée, l'issue n'en pouvait être douteuse, et le seul échec que pouvait craindre la politique de l'Angleterre, c'était le massacre des prisonniers dans le cas où le roi Théodoros serait exaspéré par cette lutte. Plus le coup porté serait rapide, plus on devait compter sur un succès complet.

Tous ces motifs augmentaient l'impatience de sir Robert Napier. Dès qu'il eut réuni les moyens d'agir qu'il attendait et rassemblé les données les plus indispensables sur les positions et les forces de l'ennemi, il résolut de marcher sans retard. Le camp fut levé le 10 avril au matin; l'armée s'engagea sur les pentes qui dominent la rivière Bashilo. Cette descente fut plus longue et peut-être plus difficile encore que celle du Djedda, et en renouvela toutes les péripéties. Vers midi, toutes les forces étaient réunies au fond de la vallée, au bord d'un ruisseau aux eaux limoneuses coulant au milieu de bancs, de grèves et de galets qui forment le lit du Bashilo pendant la saison des pluies. Malgré la proximité des positions de l'armée de Théodoros, rien ne faisait soupçonner qu'on pût rencontrer l'ennemi ce jour-là. Une reconnaissance conduite par le quartier-maître-général de l'armée fut envoyée dans la direction de Magdala. Le major-général, sir Charles Staveley, qui avait le commandement direct des troupes, reçut l'ordre d'appuyer cette reconnaissance et d'aller occuper avec la première brigade un des pla-

teaux intermédiaires entre la vallée du Bashilo et la position de Magdala. La seconde brigade établit son camp au bord même de la rivière.

La route qui conduit du Bashilo à Magdala s'engage, en quittant les rives de ce cours d'eau, dans un défilé resserré formé par le lit de l'un des torrens tributaires et dominé des deux côtés par des hauteurs abruptes et élevées. C'est seulement en gravissant les pentes, à l'extrémité de ce défilé, qu'on aperçoit le massif de Magdala dominant tous les plateaux de la rive gauche du Bashilo. La première brigade était forte d'environ 1,900 hommes, et était accompagnée d'une batterie de montagne et d'une batterie de fuséens de la marine. Au moment où la tête de colonne gravissait les pentes qui conduisent aux plateaux, des coups de canon retentirent sur les ambas de Fala et de Sélassé, et des bandes d'Abyssins, se précipitant des hauteurs, assaillirent les troupes anglaises avec une intrépidité qu'on n'eût point soupçonnée. Aucune disposition n'avait été négligée pour éviter toute embuscade et toute surprise; aussi ce premier choc fut vigoureusement reçu et immédiatement repoussé. En un clin d'œil, l'infanterie fut déployée et prit position sur le plateau; la batterie de montagne et celle des fuséens ouvrirent sur les masses ennemies un feu meurtrier. L'engagement fut bientôt général; mais les chances de la lutte étaient trop inégales pour qu'elle pût se prolonger. Disputant pied à pied le terrain avec une énergie trop mal secondée par un armement impuissant, l'ennemi, décimé par les effets foudroyans des projectiles de l'artillerie anglaise et par les décharges meurtrières des fusils Snider, dut se replier en désordre vers ses positions. Les canons de Fala et de Sélassé n'avaient pas cessé leur feu pendant toute l'action, mais aucun projectile n'arriva dans les rangs des Anglais; ils étaient à une distance qui dépassait la portée du tir. L'infanterie anglaise et les troupes indigènes rivalisèrent d'entrain dans la poursuite; entre tous, les soldats du Pundjab se firent remarquer par leur sauvage énergie et leur ardeur emportée, que n'arrêtaient ni fourrés ni précipices. Leur régiment fournit à lui seul presque tous les blessés, dont le chiffre total pour les troupes engagées ne dépassait pas 20; pas un seul homme n'avait été tué.

La nuit arrêta la poursuite, et peut-être sans cette circonstance l'armée anglaise eût occupé, dès le soir même du 10, les premières hauteurs de la position de Magdala. L'effet produit n'en devait pas moins être décisif. Les pertes des Abyssins étaient considérables; leur général en chef avait été tué; près de 400 cadavres furent comptés sur le champ de bataille, et les renseignemens les moins exagérés firent estimer à 2,000 hommes le chiffre des tués et blessés. On a prétendu que le roi Théodoros n'avait pas eu la pensée

de cette attaque, et qu'il avait dû céder pour l'ordonner à la pression des chefs de son armée; lui-même, pendant l'engagement, était resté à Magdala. Il n'est pas douteux qu'en adoptant la tactique d'y concentrer ses moyens de défense pour y attendre les Anglais, il eût pu faire acheter chèrement la victoire à ceux-ci; mais il est probable qu'en les voyant paraître, dès les premiers jours d'avril, sur le plateau de Dalanta, il ne pouvait croire qu'ils y eussent réuni des forces et des moyens d'action capables de faire tomber Magdala. Informé par ses espions des mouvemens de l'armée anglaise depuis son apparition dans le Tigré, le négus savait qu'il lui avait fallu deux mois pour franchir les dix marches qui séparent Antalo de Sénafé. Comment pouvait-il supposer qu'en moins d'un mois ses ennemis arriveraient d'Antalo à Dalanta à travers un pays bien plus difficile et un parcours au moins double du premier? En apercevant de ses hauteurs inaccessibles, dans la matinée du 10 avril, le mouvement de la colonne anglaise, il dut croire à une faible reconnaissance dépourvue d'artillerie et dont ses bandes nombreuses et vaillantes triompheraient aisément. On a su depuis que les batteries de montagne avaient été prises par les Abyssins pour des bagages de l'armée, proie qui excitait leur convoitise et qu'ils ne supposaient pas à l'abri d'un coup de main hardi. On ne peut d'ailleurs s'étonner que de pareils ennemis n'eussent pas des notions parfaitement exactes sur les effets foudroyans des canons rayés et des carabines Snider.

Sir Robert Napier, qui avait suivi la première brigade, assista aux dernières péripéties du combat. Il envoya immédiatement à la seconde brigade l'ordre de rallier son quartier-général, tandis que les troupes de la première bivouaquaient sur le lieu même de l'engagement. Pendant la nuit, la seconde brigade rejoignit, et avant la pointe du jour toutes les troupes furent mises en mouvement. Le commandant en chef, se rapprochant de Magdala, alla établir son camp sur un petit plateau au-dessous de l'amba de Fala, d'où il commandait la route qui conduisait aux positions de l'ennemi.

Il serait assurément très exagéré de faire du combat du 10 avril une action de guerre digne des fastes de l'armée anglaise; mais on comprendra combien le succès de cet engagement imprévu avec un ennemi qu'on avait craint si longtemps de ne jamais rencontrer dut exalter les âmes et y effacer jusqu'à l'ombre de tout sentiment de lassitude ou de découragement. Cette campagne, que des esprits chagrins avaient jugée sans issue, désormais on en voyait la fin brillante et prochaine, suivie d'une rapide retraite. Au bout de cette retraite apparaissait le retour dans la patrie, l'oubli des fatigues, des privations et des misères. Telles étaient les pensées de tous au matin du 11 avril. Quiconque a vu des expéditions lointaines sait

bien qu'outre le noble sentiment du devoir et les aspirations de la gloire des armes, deux idées surtout soutiennent le moral des hommes au milieu des plus cruelles épreuves, la certitude du succès et l'espoir du retour.

Il restait encore, pour que le triomphe fût complet, à recueillir sains et saufs les prisonniers et à s'emparer du roi Théodoros mort ou vivant. La crainte qu'il pût s'enfuir de Magdala et échapper ainsi à la vengeance de l'Angleterre n'avait pas cessé de préoccuper le commandant en chef. Aussi des dispositions furent prises sur-le-champ pour investir Magdala. Guidé par la même pensée, sir Robert Napier avait, quelques jours auparavant, entamé des négociations avec la reine des Wollo-Gallas, tribu guerrière qui habite les confins sud-est de l'Abyssinie. Il voulait obtenir que les Gallas s'opposassent aux mouvemens de Théodoros, s'il cherchait à s'échapper par leur territoire; la mission eut un plein succès, et, peu de jours après la prise de Magdala, la reine des Gallas reçut au camp l'hospitalité du général en chef de l'armée anglaise.

D'autres sentimens agitaient en ce moment l'esprit du négus. Convaincu qu'il lui serait possible encore de faire sa paix avec l'Angleterre au moyen de quelques concessions spontanément et gracieusement offertes, il dépêcha, dès le matin du 11 avril, des parlementaires à sir Robert Napier. Le lieutenant Prideaux et un missionnaire, M. Flad, deux des captifs européens, arrivèrent au camp anglais chargés de cette mission. Les hourras les plus sympathiques saluèrent leur présence au milieu de leurs compatriotes; chacun était curieux de les voir, de les entendre, d'apprendre de leur bouche que les infortunés dont la délivrance aurait coûté tant de fatigues étaient encore tous vivans, prêts à jouir de la liberté qu'on leur apportait. Les envoyés de Théodoros eurent avec le général en chef une longue entrevue. Le roi offrait de rendre immédiatement tous les prisonniers; le combat de la veille l'avait convaincu de la supériorité des armes européennes; il y avait perdu l'élite de son armée; il sentait que la résistance était impossible et exprimait le désir de conclure avec l'Angleterre un traité d'amitié. Il priait donc le commandant en chef de lui faire connaître sur quelles bases il voudrait entamer les négociations. A ces ouvertures, sir Robert Napier répondit par la plus inflexible détermination; la pensée qu'il pouvait compromettre le salut des captifs n'ébranla pas la résolution formée depuis longtemps dans son esprit d'obtenir une vengeance et une réparation éclatantes. La patience de l'Angleterre avait été lassée, et le pays ne pouvait avoir sacrifié tant de millions pour arrêter son armée victorieuse, après une campagne si pénible, devant un traité illusoire. La réponse du général en chef fut que le roi Théodoros devait ouvrir à l'armée anglaise les portes

de Magdala et se rendre lui-même sans conditions. La promesse de la vie sauve et d'un traitement en rapport avec sa situation passée lui était seule faite.

C'est avec la plus vive anxiété que l'armée attendit de connaître l'effet produit par cet ultimatum rigoureux sur le négus, dont on n'ignorait pas le caractère altier et les farouches emportemens. Aussi grande fut la joie de tous lorsqu'on vit le soir même arriver au camp les prisonniers anglais renvoyés par Théodoros aux avant-postes. Le roi offrait un troupeau en présent au commandant en chef; ce présent ne fut pas accepté, et les conditions furent répétées de nouveau. Sir Robert Napier accordait à l'ennemi un délai pour y répondre, jusqu'au 13 avril au matin. Quelques Européens restaient encore captifs à Magdala : dans la journée du 12, ils furent renvoyés au camp; mais aucune réponse ne fut faite aux conditions imposées pour la capitulation.

Il paraît hors de doute qu'à ce moment Théodoros eut la pensée de s'échapper de Magdala, et de se retirer dans une autre forteresse distante de quelques lieues; mais, cerné comme il l'était de toutes parts, il fallait, pour accomplir ce projet désespéré, qu'il pût emmener dans sa retraite une troupe de soldats dévoués capable de se frayer un passage au milieu de ses ennemis. Aucun de ses plus fidèles ne répondit à l'appel du négus. C'est alors, dit-on, qu'il tenta une première fois d'en finir avec la vie; le coup qui devait le frapper fut détourné par un de ses serviteurs. Abandonné de tous depuis qu'une journée fatale avait fait tomber son prestige, ce malheureux chef attendit alors avec une sorte d'inertie résignée que l'heure de la vengeance eût sonné pour l'Angleterre. Il voulait bien succomber sous les coups d'une implacable destinée; mais sa fierté de barbare se révoltait à toute idée de soumission.

Le 13 avril au matin, l'armée anglaise prit les armes; ne laissant au camp que les gardes nécessaires, le général en chef mit ses troupes en mouvement sur Magdala, et disposa ses moyens d'attaque pour le cas où l'ennemi défendrait ses positions. A peine la colonne était en marche qu'on vit descendre de toutes les hauteurs une foule d'hommes, de femmes, d'enfans, chargés d'armes et d'effets de toute sorte, et traînant à leur suite un nombre considérable de chevaux et de mulets. C'étaient les débris de l'armée de Théodoros et la population de Magdala qui fuyaient les calamités de la guerre, implorant la merci des vainqueurs. Les hommes furent désarmés, puis on laissa tous ces malheureux gagner l'intérieur du pays. Il était évident que l'armée ne rencontrerait aucune résistance. Les deux ambas de Fala et de Sélassé furent occupées sans coup férir; on n'y trouva que quelques canons, les mêmes qui avaient tiré sur les troupes anglaises dans la journée du 10, et dont

plusieurs étaient hors de service. Cependant quelques fuyards s'étaient retirés dans Magdala. Sir Robert Napier, voulant épargner à ses troupes le risque d'une attaque de vive force, fit placer ses batteries en position et ouvrir le feu sur la place. La distance trop grande et surtout la configuration du terrain où elles purent être établies, qui était fortement dominé par Magdala, rendirent leur tir à peu près inefficace. Leur secours était d'ailleurs superflu. Pas un coup ne fut répondu aux salves de l'artillerie anglaise; aussi, après quelques instans de cette canonnade inutile, le général en chef fit lancer une colonne d'assaut.

L'amba de Magdala forme une forteresse naturelle défendue par une ceinture continue de rochers à pic, s'élevant en certains points à 500 mètres au-dessus du fond des ravins, et dominant d'au moins 100 mètres le terrain sur lequel s'avancait la colonne d'attaque. Un escalier étroit, grossièrement taillé dans le flanc du rocher, donne accès de ce côté à une porte par laquelle on pénètre dans la place. C'est sur cette voie escarpée, longue de plus de 300 mètres, que s'engagea l'infanterie anglaise; la porte était solidement barricadée, et les premiers assaillans durent se servir d'échelles pour pénétrer dans une première enceinte formant une sorte de retranchement avancé. Les corps de quelques soldats abyssins, atteints par les projectiles de l'artillerie, jonchaient le sol de cette enceinte. Par une seconde porte, on débouchait dans la place elle-même. Lorsque les soldats anglais franchirent cette porte, un cadavre était étendu à quelques pas en arrière. Les interprètes et quelques-uns des prisonniers qui avaient accompagné la colonne d'assaut reconnurent sur-le-champ le roi Théodoros. Peu d'instans avant l'attaque, il s'était tiré dans la tête un coup de pistolet, ne voulant pas tomber vivant entre les mains de ses ennemis.

Telle fut la fin, non sans quelque grandeur, de cet homme, dont le nom parvenu jusqu'en Europe avait eu ses momens de prestige. Pour l'abattre, il avait fallu les armes d'une grande puissance. Si l'histoire nous a appris à admirer quelques héros de l'antiquité dont la mort tragique rappelle celle de Théodoros, n'est-il pas juste d'accorder aussi à ce chef barbare sa part de renommée? Le ciel lui-même sembla vouloir s'associer à cette catastrophe. Au moment où les Anglais s'étaient montrés devant Magdala, une auréole lumineuse du plus vif éclat (un halo solaire) avait paru autour du disque du soleil, pour s'évanouir seulement après la mort du négus. Les anciens n'auraient pas manqué de voir un présage dans ce brillant météore, dont la coïncidence bizarre avec les dramatiques événemens de la journée frappa tout le monde. De bien sanglantes images se mêlent aussi au souvenir de cette fin du négus. Pendant que la colonne d'assaut pénétrait dans Magdala, nos re-

gards se détournaient avec horreur du spectacle hideux de plus de 300 cadavres jetés sans sépulture au fond d'un abîme. Peu de jours auparavant, Théodoros avait fait massacrer ces malheureux et précipiter leurs corps du haut du rocher. La dépouille du négus fut recueillie et gardée par une sentinelle anglaise; mais, parmi les quelques serviteurs fidèles restés au dernier moment près de lui, aucun ne la réclama pour lui rendre les honneurs funèbres. Il fut enterré le lendemain dans l'église de Magdala, et la présence de quelques habits rouges fut la seule pompe qui accompagna ces tristes funérailles. La veuve de Théodoros et son héritier reçurent l'hospitalité au camp anglais et furent emmenés par l'armée dans sa retraite; la reine mourut en route, son fils seul fut embarqué et conduit en Angleterre.

III.

Une explosion de joie accueillit dans l'armée anglaise la nouvelle de la mort du négus; il semblait que chacun redoutait l'embarras qu'eût causé à l'Angleterre Théodoros prisonnier. Les captifs étaient libres, leur ennemi abattu et sa citadelle au pouvoir des Anglais; quatre jours leur avaient suffi pour terminer la campagne. Le 10 avril, les armes britanniques avaient été victorieuses; le 13, la politique de l'Angleterre obtenait un triomphe éclatant et complet. Le but de l'expédition d'Abyssinie était atteint peut-être au-delà même des espérances; mais ce n'était pas trop d'un pareil succès pour compenser les frais énormes de cette guerre et surtout pour payer les épreuves si pénibles qu'elle avait imposées au corps expéditionnaire.

La prise de Magdala livrait aux mains des Anglais tout le matériel de guerre de l'armée du négus : il consistait principalement en une quarantaine de canons de bronze de tous modèles et de tous calibres; quelques-uns avaient été fondus dans le pays; les affûts, les caissons, grossièrement construits, rappelaient par de minutieux détails les types de nos modèles français. On trouva en outre une certaine quantité de fusils doubles à percussion d'importation européenne, un nombre très considérable de sabres, de piques et de boucliers du pays et une grande quantité de poudre de guerre. De tout cela, rien ne méritait l'honneur d'être rapporté comme trophée. Ce matériel fut donc détruit; puis, voulant accomplir un dernier acte de vengeance, l'armée anglaise incendia Magdala, ce lieu témoin de la captivité et des tortures de tant d'infortunés.

Le 18 avril, l'armée quittait le camp de Magdala, traînant à sa suite les Européens avec leurs familles arrachés à leur captivité. Après une longue étape et une ascension pénible sur les rives

du Bashilo, elle se retrouva sur ce même plateau de Dalanta d'où elle était partie huit jours plus tôt pour attaquer l'armée du négus, incertaine encore du succès de la campagne. Comme les événemens avaient marché depuis ce jour, et combien aussi étaient différentes les pensées de tous! C'était pour la dernière fois que se trouvaient réunies les forces qui avaient combattu à Magdala. Pour opérer cette longue et pénible retraite de trente-cinq marches, le commandant en chef devait diviser son armée en plusieurs petites colonnes, capables de traverser plus aisément qu'une seule colonne nombreuse un pays difficile et dépourvu de ressources. Le 20 avril, avant de se séparer de ses compagnons d'armes, sir Robert Napier les passa en revue sur le plateau de Dalanta, voulant rester lui-même avec l'arrière-garde. Le mouvement de retraite commença dès le lendemain. Le 23 avril, le quartier-général quittait à son tour Dalanta. Les incidens de cette marche rappelèrent, à très peu de différence, ceux qui avaient signalé le mouvement en avant de l'armée. Si le travail des sapeurs, poussé sans relâche pendant toute la campagne, avait pu aplanir les plus sérieux obstacles du terrain, l'abondance était loin d'avoir augmenté depuis le premier passage des colonnes anglaises. Les faibles ressources du pays étaient depuis longtemps épuisées. Jusqu'à Antalo, où le général en chef arriva le 12 mai, les privations furent toujours les mêmes. Quelques orages épouvantables qui fondirent sur les bivouacs furent d'ailleurs pour les troupes la cause de nouvelles souffrances.

Le récit des événemens de cette rapide campagne nous a entraînés jusqu'à Magdala, à la suite du quartier-général, sans avoir eu le temps de jeter un coup d'œil en arrière. On pourrait s'étonner que, sur près de 14,000 combattans envoyés en Abyssinie, 5,000 à peine eussent pris une part active à l'expédition. Ce serait une grave erreur de penser que les autres troupes fussent restées inactives, pendant les trois mois qu'avait duré la marche en avant de la colonne d'opération. Sir Robert Napier n'avait pas entendu se jeter à l'aventure avec une poignée d'hommes dans un pays inconnu et si loin de sa base. Jamais les communications d'une armée ne furent mieux assurées, et, si les approvisionnemens réclamés impérieusement ne purent toujours arriver, la véritable raison fut l'impossibilité de les faire suivre à travers un pays de montagnes dépourvu de routes. La longueur de la ligne d'opérations, qui ne comprenait pas moins de 650 kilomètres de Zoulla à Magdala, donnera l'idée du nombre des détachemens et de l'effectif des troupes qui furent employées à maintenir les communications. La cavalerie irrégulière de l'Inde rendit les plus utiles services; sans cesse en marche, la nuit comme le jour, au milieu des montagnes les plus escarpées et des précipices, ces cavaliers indigènes, sou-

vent par petits groupes, quelquefois isolés, eurent un rôle capital pendant toute l'expédition. La nature du pays devait nécessairement amoindrir et presque supprimer le rôle ordinaire de leur arme dans les opérations de guerre.

Ce qu'il est difficile de ne pas admirer, ce sont les travaux de tout genre entrepris par l'armée anglaise sur une pareille distance. Les ingénieurs, les sapeurs, les corvées de travailleurs, pris dans les troupes de toutes armes, accomplirent de véritables prodiges. Les 650 kilomètres de routes devenues praticables, et en bien des points carrossables, avaient été exécutés en moins de six mois, à travers une région où n'existait, sur la plupart des points, aucune trace de voie de communication. Des établissemens considérables avaient été créés sur divers points en vue d'une occupation nécessitée par une prolongation de la guerre. Sans parler des camps d'Antalo, d'Addigraht et de quelques autres places, où la garnison occupait des postes retranchés approvisionnés largement, le camp de Sénafé avait été transformé en trois mois en une vaste place d'armes, où l'armée entière eût trouvé l'installation la plus complète pour hiverner pendant la saison des pluies. Six mois de vivres y étaient accumulés; des hôpitaux baraqués, des abris pour les animaux et le matériel, de l'eau en abondance, des campemens comfortables pour les troupes, assuraient au corps expéditionnaire les moyens de défier la fortune adverse qui l'eût retenu dans le pays.

C'était à Zoulla surtout, à cette base d'opérations si bien choisie et si précieuse, que les plus surprenans efforts avaient été dépensés pour transformer une plage déserte en un vaste entrepôt. Chargée de fournir à tous les besoins futurs de l'armée et devant suffire à toutes les prévisions du commandant en chef, cette place de dépôt était devenue un établissement militaire capable de servir de base à une grande armée. Le mouvement de la flotte n'avait pas cessé de l'approvisionner journellement, et les travaux du chemin de fer, poussés activement, avaient permis d'utiliser cette voie pour emporter vers l'intérieur le matériel de toute espèce. Ce ne fut que dans le courant du mois de décembre 1867 qu'on put commencer les travaux du chemin de fer, les études préliminaires ayant exigé un certain temps. Dirigée du môle de Zoulla au camp de Kumoylé, au pied des montagnes, cette voie avait atteint, dès le 19 février 1868, une longueur de 6 milles (9 kilomètres 1/2). La circulation fut établie sur-le-champ, et tandis qu'on transportait au fur et à mesure des besoins le matériel nécessaire pour la construction d'une nouvelle section de la voie ferrée, les approvisionnemens étaient transportés à un dépôt provisoire établi à la tête de la ligne; chaque jour, 150 ou 200 tonnes de matériel étaient ainsi enlevées, ce qui

épargnait au service des transports de longs délais et des fatigues considérables pour les animaux. On put dès lors ne laisser à Zoulla qu'un très petit nombre d'animaux, et tandis qu'au bord de la mer il fallait les abreuver d'eau distillée d'un prix de revient exorbitant, ils trouvèrent au milieu de la plaine l'eau douce que fournissaient en abondance des puits creusés par l'armée. A la fin de mars, la ligne atteignait le neuvième mille, et ayant le 1er mai le parcours total de 12 milles (19 kilomètres) était terminé. Des corvées, prises dans les divers corps de l'armée, avaient seules accompli ces travaux sous la direction du service du génie. Les rails, les traverses, le matériel roulant, avaient été apportés de l'Inde, et ce ne fut pas une petite difficulté que de mettre en état de service tous ces objets de modèles divers. Le sol mouvant du désert fut parfois un obstacle sérieux pour établir solidement les rails; des tranchées durent être creusées à travers quelques collines; il fallut jeter sur des torrens huit ponts en fer, dont quelques-uns à plusieurs travées.

Jusqu'au 24 mai, les trains ne cessèrent de se succéder, emportant jusqu'au pied des montagnes tous les approvisionnemens nécessaires; à cette date, la campagne était terminée. Dans la retraite, le chemin de fer rendit de nouveaux services. Arrivées à Kumoylé les troupes furent embarquées sur la voie ferrée et conduites sur le môle de Zoulla, d'où elles étaient immédiatement transportées à bord des bâtimens. Cela permit d'éviter aux régimens fatigués par de longues marches d'avoir à séjourner plusieurs jours dans les plaines brûlantes du littoral, où des maladies étaient à redouter pour des hommes épuisés par les privations de la campagne. Chaque jour, les trains du chemin de fer transportaient ainsi jusqu'à 1,500 hommes avec les bagages et le matériel. Ces chiffres font juger suffisamment les inappréciables services que rendit au corps expéditionnaire d'Abyssinie l'établissement de cette voie ferrée. La nature du pays n'eût pas permis de la pousser plus loin. Non compris la valeur du matériel apporté de l'Inde, où il avait déjà servi, ces 19 kilomètres de chemin de fer avaient coûté seulement 6,000 livres sterling. Il serait beaucoup trop long de donner une description détaillée de tous les travaux exécutés en Abyssinie pendant le court séjour de l'armée anglaise. Une ligne télégraphique, double dans la traversée du défilé de Kumoylé, put être conduite avant la fin de mars jusqu'à Antalo, sur un parcours de plus de 300 kilomètres; les poteaux nécessaires pour soutenir les fils durent être apportés presque partout, le pays manquant de bois.

Pressé par la saison des pluies, dont les troupes avaient senti déjà les premières et terribles atteintes, sir Robert Napier poursuivit sa retraite à marches forcées vers la côte. Le 24 mai, le quartier-général arrivait à Sénafé, sa dernière station sur les plateaux. C'est

là que le commandant en chef de l'armée anglaise eut une dernière entrevue avec le prince Kassa, ce chef du Tigré dont le concours avait été si précieux jusqu'à la fin. Sir Robert Napier tenait à laisser à Kassa un témoignage éclatant de la gratitude de l'Angleterre : 1,500 fusils Enfield et une batterie de montagne de pièces à âme lisse, présent inestimable pour ce chef, payèrent les services constans et dévoués qu'il avait rendus. Les dernières marches dans les gorges des montagnes devaient être les plus pénibles. Il avait suffi de quelques jours de pluie pour emporter toute trace de la belle route ouverte peu de mois auparavant. En quelques passages, et notamment dans ce défilé si bien nommé par les Anglais l'*Escalier du Diable*, c'était un véritable chaos. Des soldats isolés périrent dans cet endroit, surpris par un orage subit qui y accumula plus de 30 pieds d'eau. Malgré ces difficultés et ces quelques accidens, la retraite s'acheva heureusement. Dès les premiers jours de juin, l'armée avait évacué les plateaux, l'embarquement se poursuivait sans relâche. On a vu déjà que les corps ne stationnaient même pas un jour dans la plaine torride de Zoulla; on n'avait laissé sur ce point que le personnel rigoureusement nécessaire pour surveiller l'embarquement. Sir Robert Napier demeura le dernier de tous à Zoulla, fidèle à sa promesse de veiller jusqu'au dernier instant avec sollicitude sur l'armée qui lui était confiée. Le 13 juin 1868, pas un soldat anglais ne restait sur la terre d'Abyssinie. Le matériel encombrant et en particulier celui de la voie ferrée, qu'il avait été impossible d'embarquer, fut confié à la garde d'un bataillon de troupes égyptiennes campé dans les environs jusqu'au jour où une saison moins chaude permettrait d'en venir faire l'enlèvement. La flotte anglaise quitta Annesley-Bay après un séjour de neuf mois, et bientôt à l'activité bruyante du camp succéda le silence du désert. Quelques baraques encore debout marquaient seules la trace du passage éphémère de la civilisation occidentale sur ces rivages.

Ces notes devraient s'arrêter ici. Au lendemain du jour où le dernier navire s'éloigna de la baie d'Annesley, tout était fini pour l'Angleterre en Abyssinie. L'expédition n'était plus qu'un souvenir, glorieux pour l'armée de sir Robert Napier, étrange et passager pour ces races que la présence des soldats anglais avait un instant étonnées. Cependant n'est-on pas tenté de se demander quel sera l'avenir de l'Abyssinie et quelle influence la chute de Théodoros peut avoir sur les destinées de ce pays? Assurément le passage rapide des Anglais n'y laissera pas de traces suffisantes pour ouvrir une ère de progrès. De temps immémorial, l'Abyssinie a été partagée entre une foule de petits chefs et déchirée par des luttes intestines sanglantes. L'empire éphémère fondé par Théodoros ne saurait lui survivre; déjà bien avant l'arrivée de l'armée anglaise,

la domination du négus était plus nominale que réelle. Il régnait sur un désert et sur des ruines, ayant pour capitale son camp, pour seuls sujets une soldatesque brutale attirée sous sa bannière par l'amour des combats et l'espoir du pillage. Contraint, pour nourrir son armée, d'être sans cesse en mouvement, il s'abattait avec ses bandes sur les plus riches districts et n'y laissait en se retirant que la dévastation. Parmi les chefs qui s'étaient d'abord reconnus ses vassaux, il n'en était plus un seul qui ne fût devenu son ennemi juré. Le prestige de ses victoires passées et surtout la terreur qu'inspirait encore son nom les empêchaient seuls de s'armer contre lui, et, au moment où l'armée anglaise parut devant Magdala, il eût été impossible à Théodoros de tenir la campagne. En tirant vengeance des outrages qu'elle avait eu à souffrir, l'Angleterre a en même temps délivré l'Abyssinie d'un tyran exécré; mais il ne pouvait entrer dans ses vues d'intervenir en aucune façon dans les affaires du pays et de couvrir de son protectorat la souveraineté précaire qu'elle eût conférée à l'un des chefs accourus au-devant de son armée victorieuse. L'expérience coûteuse de l'expédition devait lui suffire. L'Abyssinie restera donc probablement ce qu'elle était avant Théodoros, et l'on doit espérer seulement que ses habitans pourront conserver leur indépendance. Depuis longtemps, cette terre est une proie convoitée par l'Égypte; jusqu'ici, la résistance énergique des indigènes, fanatisés par la plus violente haine religieuse, a toujours empêché les envahisseurs musulmans d'entamer l'intégrité de ce territoire. L'Égypte avait rêvé d'y prendre pied en prêtant au corps expéditionnaire anglais le concours de quelques bataillons. C'est un honneur pour l'Angleterre d'avoir répudié ces offres intéressées; elle avait compris toutes les difficultés que lui eût suscitées la présence dans ses colonnes d'auxiliaires détestés.

Faut-il espérer que les admirables travaux accomplis par les Anglais serviront d'exemple aux Abyssins, que l'or répandu par le corps expéditionnaire sera pour le pays une source de prospérité? Le temps fera vite disparaître tout vestige de ces travaux, et peut-être une seule saison de pluies aura suffi à effacer du sol la route frayée par les pionniers de sir Robert Napier. Avant même de quitter le pays, l'armée a pu voir quelques orages bouleverser de fond en comble la voie si remarquable ouverte dans la passe de Kumoylé. Quant à leurs dollars, depuis longtemps sans doute pillés par les chefs ou cachés par de pauvres habitans, il n'en reste plus aujourd'hui que quelques trésors enfouis et perdus à jamais pour la richesse commune de l'humanité. Le commerce seul pourrait ouvrir à l'Abyssinie une porte qui lui permît d'entrer un jour dans le concert des nations civilisées. Or il paraît peu probable que l'acti-

vité des races occidentales aille chercher dans ces parages des débouchés nouveaux. Fermée du côté de la mer par une ceinture de montagnes inaccessibles, l'Abyssinie n'offre pas l'attraction de richesses inépuisables ou même de produits variés. Le peu de trafic qui se fait dans ces régions a suivi jusqu'à présent la voie du Haut-Nil, à travers des contrées qu'un climat meurtrier interdit presque complétement à l'Européen, et peut-être le commerce des esclaves a-t-il été la principale source de fortune pour les rares traitans qui hantent ces parages. Enfin un état permanent d'hostilité avec les tribus musulmanes de la côte est un dernier obstacle qui interdit aux Abyssins toute relation avec la Mer-Rouge.

Il faut chercher ailleurs les véritables conséquences de l'expédition d'Abyssinie, et il ne serait pas juste de la réduire aux proportions d'une victoire facile remportée par une armée européenne sur des bandes indisciplinées et d'une vengeance stérile obtenue au prix de quelques millions de livres sterling. Le retentissement du triomphe de l'armée anglaise a été grand dans tout le monde oriental; la présence au corps expéditionnaire de plus de 30,000 Indiens aura contribué puissamment à en répandre la renommée dans le vaste empire indo-britannique. On ne doit pas oublier que ce qui a fondé surtout la grandeur et la prospérité matérielle de l'Angleterre, c'est la persistance et la fermeté avec lesquelles, dans tous les temps et sur tous les points du globe, elle a su faire respecter son pavillon et protéger ses nationaux. Pouvait-elle sans danger oublier en Abyssinie ces traditions d'une grande et noble politique, et laisser sans vengeance l'insulte faite à son drapeau et les indignes traitemens infligés à ses agens? Non sans doute, et, quelque grands que fussent les sacrifices qu'elle dût s'imposer, l'Angleterre a bien fait de ne pas reculer devant une entreprise coûteuse, pleine de périls, de hasards et sans grande compensation de gloire ou d'avantages immédiats. Tôt ou tard elle recueillera le fruit de sa victoire. Déjà nous apprenions, il y a peu de semaines, qu'une expédition projetée l'année dernière sur les frontières du Bengale avait cessé d'être nécessaire; il est permis de penser que l'impression produite par les succès de l'armée d'Abyssinie n'aura pas été sans influence sur la soumission des tribus révoltées. Qui sait si le prestige de cette dernière guerre n'évitera pas au gouvernement des Indes plusieurs campagnes? Si tel doit être l'heureux résultat de l'expédition d'Abyssinie, que l'Angleterre paie sans regrets les 8 ou 10 millions de livres qui représentent les frais de la guerre.

LOUIS D'HENDECOURT.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

V.

LA CHUTE DU PRINCE MILOSCH.

I.

« Vous avez maintenant un prince héréditaire, je vous en fais mon compliment. » C'est par ces paroles que le tsar Nicolas accueillit les députés de Milosch peu de temps après la proclamation du *hatti-chérif* qui consacrait la victoire du prince des Serbes (1). Était-ce un compliment sincère? Les députés, Abraham Petronievitch et Zvetko Raïovitch, crurent y voir un accent d'ironie. Un des ministres russes, le conseiller d'état Rodofinik, chef du département asiatique, leur adressa des félicitations du même genre. Une surprise légèrement sardonique et même une incrédulité inquiétante perçaient dans son langage. Tout cela pouvait se traduire ainsi : « vous triomphez sans nous, vous prétendez vous passer de nous; prenez garde! » Les deux Serbes d'ailleurs reçurent un accueil empressé à Saint-Pétersbourg. On sait combien les Russes s'entendent à séduire leurs hôtes. Comblés de prévenances, couverts de décorations, introduits même dans la noblesse russe par des lettres patentes, Petronievitch et Raïovitch furent complétement sous le charme. Ils oublièrent l'ironie du premier jour, et ne sentirent plus que les ca-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

resses. Les diplomates du tsar n'eurent pas de peine à savoir exactement quelles étaient les dispositions du prince des Serbes. On pressentait bien que déjà Milosch ne serait pas un instrument docile aux mains de la Russie, comme les hospodars de Jassy ou de Bucharest; d'après les confidences involontaires des députés serbes, il fut évident pour les politiques de Saint-Pétersbourg que ce terrible personnage, rusé, actif, ambitieux, jaloux de l'indépendance de son pays, pourrait devenir à l'occasion un ennemi de la politique russe. « Depuis ce moment, dit un homme très initié aux détails de cette histoire, on le fit surveiller de près, on lui suscita des entraves dans l'intérieur, et on commença à préparer de longue main les moyens de le faire tomber (1). »

Il serait trop commode aux apologistes du prince Milosch d'expliquer sa chute par la seule hostilité de la Russie. Il faut tenir compte aussi des fautes du despote. Assurément l'histoire doit constater que la Russie a eu sa large part dans les catastrophes que nous avons à raconter; la Russie avait intérêt à la chute de Milosch, et elle a voulu en tirer profit. Prenons garde pourtant : si la Russie a renversé Milosch, Milosch lui a fourni des armes. Justifier le prince des Serbes en accusant la diplomatie moscovite, ce serait provoquer des récriminations toutes prêtes, car enfin les faits sont là, on connaît les actes du prince, on l'a déjà vu obligé de demander grâce pour son despotisme en vue des services qu'il rendait, et, maintenant qu'il se croit sûr du lendemain, on va voir ce despotisme se donner toute carrière. Nous ne voulons ni absoudre Milosch ni diminuer le rôle de la politique russe. Que le fondateur de la principauté serbe ait ses accusateurs et ses apologistes sur le théâtre où s'est déployée sa force, rien de plus naturel; pour nous, simples spectateurs à distance, il n'y a ici qu'un intérêt, le désir de connaître la vérité, afin de savoir en même temps quelles sont les vues de la politique russe sur l'Europe orientale.

Un point acquis, ce nous semble, c'est que les Russes, soit à propos du traité d'Akermann, soit au sujet du *hatti-chérif* de 1830, ont voulu servir la cause des Serbes jusqu'à un certain degré, sans permettre à ceux-ci d'aller trop loin. L'établissement de la dynastie des Obrenovitch s'est fait en dehors de leur action, disons plus, malgré eux. Dès le lendemain du jour où Milosch entre à Belgrade en maître, les surveillans dont on nous parlait tout à l'heure, les surveillans russes, arrivent par bataillons. Des surveillans, est-ce dire assez? Ce sont déjà des censeurs, ils seront demain des rivaux.

(1) Le docteur Cunibert, dont j'ai plusieurs fois invoqué le témoignage. — Voyez *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*, Leipzig 1855, t. II, p. 27.

On se rappelle que les anciens chefs de la guerre de l'indépendance, les compagnons de Kara-George, après avoir désespéré comme lui en 1813 et franchi le Danube, avaient trouvé un asile en Russie. Le gouvernement russe les avait installés dans ses provinces méridionales, en Bessarabie surtout, et leur faisait des pensions assez fortes. Le lieu était bien choisi; on pouvait se servir d'eux à l'occasion, en faire des observateurs, des intermédiaires, les lancer au-delà du Danube, suivant la marche des événemens. Dès que Milosch fut reconnu prince héréditaire des Serbes par le sultan Mahmoud, le cabinet de Saint-Pétersbourg leur fit signifier que l'heure était venue de rentrer en Serbie. La condition politique de la Serbie était désormais assurée; le prince Milosch, à la recommandation du tsar, les recevrait, leur donnerait des emplois. Pourquoi prolonger une émigration sans excuse? Ils rentrèrent donc, oubliant, comme tous les émigrés, que bien des choses nouvelles avaient surgi, que les fonctions actives appartenaient aux hommes qui depuis dix-sept ans avaient porté le poids du jour; ils rentrèrent avec toutes leurs ambitions, étonnés et irrités de ne plus être les premiers dans leur pays. A leur tête était le vieux Jacob Nenadovitch, un des héros de 1804, un des chefs qui avaient osé disputer la dictature à Kara-George lui-même. Milosch lui donna une maison, des terres, des moulins à Valjévo, chef-lieu de la voïvodie où le vieux héros avait dominé jadis; son fils Éphrem fut chargé du commandement militaire de la province; tous les autres furent accueillis avec la même bienveillance, aucun ne retrouva l'autorité qu'il avait conquise autrefois, ou l'héritage qu'il espérait recueillir. Milosch était décidé à ne point laisser renaître la féodalité des premiers jours. Il devinait bien d'ailleurs les intentions secrètes de la Russie; ces hôtes qu'on lui envoyait avec tant d'empressement allaient grossir le nombre de ses ennemis. Il fallait les recevoir en souverain, libéralement, sans nulle crainte, mais en maintenant la distance et avec la résolution d'avoir l'œil sur eux. Une preuve que Milosch avait pénétré le plan des Russes, c'est que, malgré leurs instances, il refusa d'ouvrir les portes de la Serbie à la veuve et au fils de Kara-George. Il leur abandonna un riche domaine qu'il possédait en Valachie, leur fit une pension annuelle sur sa cassette, à la condition qu'ils s'interdiraient eux-mêmes toute espérance de retour. C'était soustraire la noble veuve aux intrigues des partis hostiles; c'était aussi s'épargner la nécessité de sévir, en cas de conspiration et de guerre civile, contre un nom glorieux toujours cher au pays. Les événemens, on le verra, n'ont que trop justifié les pressentimens et la prudence du prince.

Un épisode d'un autre genre aurait suffi pour avertir Milosch

des dispositions malveillantes de la Russie à l'égard de la principauté serbe. On se rappelle que le *hatti-chérif* de 1830 réservait aux Turcs les forteresses de la frontière; le drapeau ottoman ne devait plus flotter que sur ces murailles, considérées comme une propriété de l'empire, puisqu'elles défendaient le pays contre l'étranger. Il avait été stipulé aussi que les fortifications qui n'existaient point avant la guerre de l'indépendance seraient démolies. Belgrade était-elle une forteresse? Si l'on répondait oui, les Turcs avaient le droit d'y rester; dans le cas contraire, ils étaient obligés de partir. Dès le lendemain des scènes que nous avons racontées, scènes si glorieuses pour les Serbes, si humiliantes pour les Turcs, les vaincus essayèrent de reprendre l'avantage sur ce point à l'aide d'une argumentation effrontément chicanière. — Belgrade est fortifiée, disaient les commissaires ottomans, Belgrade est nécessaire à la défense du Danube; voyez ces palissades et ces fossés. Or il est très certain que les fortifications de Belgrade avaient été rasées en 1739 à la suite de la guerre entre la Turquie et l'Autriche; le traité de Belgrade, qui avait mis fin à la lutte, en avait fait l'objet d'une stipulation formelle. C'est plus tard seulement, pendant la guerre de l'indépendance, que la ville avait été entourée de fossés et de palissades. Ces travaux de défense devaient donc être démolis; Belgrade n'était plus une forteresse, c'était une ville serbe réservée aux Serbes, à l'exception, bien entendu, de la forteresse proprement dite, laquelle, suivant les déclarations du *hatti-chérif*, appartenait aux garnisons ottomanes. Rien de plus clair assurément; c'est pourtant sur cette équivoque des palissades et des fossés que les Turcs prétendaient reprendre aujourd'hui ce qu'ils avaient accordé hier. Ils soutenaient que les palissades avaient été construites avant la guerre de l'indépendance; ils montraient des lignes, des vestiges de lignes, comme si ces palissades même, eussent-elles existé avant 1804, eussent permis de confondre la ville de Belgrade avec la forteresse de Belgrade. Les négociations durèrent assez longtemps. La diplomatie turque, lorsqu'il s'agit d'éluder ses engagemens, trouve des ressources particulières dans son art de temporiser et de grouper les formules majestueuses. Enfin le divan proposa aux députés de Milosch de s'en rapporter à l'arbitrage du tsar Nicolas. Milosch ne pouvait refuser un tel arbitre. Quant au gouvernement turc, il jouait une partie gagnée d'avance; c'était le moment où le cabinet de Saint-Pétersbourg, déjà mécontent de voir les Serbes réussir trop bien et trop vite, comblait le divan de ses prévenances pour l'amener à conclure le traité de Balta-Liman. Le tsar condamna Milosch. Il fut établi que la ville de Belgrade, à titre de forteresse, demeurerait tout entière aux mains des Turcs. Milosch en

ressentit une telle fureur qu'il voulait en appeler aux armes. Déjà la lutte était imminente; les Turcs s'étaient retirés dans la forteresse, les canons de la place étaient braqués sur les quartiers de la ville habités par les chrétiens; on voyait les canonniers à leurs pièces, debout, mèche allumée. Un signal du prince eût soulevé toute la Serbie, et nul doute que Belgrade n'eût été emportée d'assaut avant que Mahmoud n'eût envoyé une armée contre les rebelles. Il est vrai que le lendemain c'était une terrible guerre à recommencer. Milosch eut la force d'ajourner sa victoire, afin de la rendre moins sanglante et plus sûre. Il quitta Belgrade et retourna dans sa résidence de Kragoujevatz. Voilà sous quels auspices commençait la seconde période de son règne. Reconnu prince des Serbes, proclamé chef d'une dynastie par un *hatti-chérif* de Mahmoud, il était obligé de quitter la capitale où venait d'être célébré son couronnement, et c'était la Russie qui, tendant la main aux Turcs, lui infligeait cet échec.

Deux insurrections qui éclatèrent vers le même temps lui causèrent de graves embarras. Deux grandes provinces de l'empire ottoman, l'Albanie et la Bosnie, se soulevèrent contre Mahmoud. Le continuateur des réformes de Sélim, l'ami des idées européennes, le destructeur des janissaires était pour les vieux musulmans un ennemi de Mahomet; on l'appelait, comme Sélim, le *sultan giaour*. C'était le *sultan giaour* que les Albanais et les Bosniaques voulaient renverser du trône. Il y avait pourtant une grande différence entre les deux révoltes. Le chef des Albanais, Moustapha, pacha de Skodra, était surtout un ambitieux qui voulait profiter de l'ébranlement de l'empire pour augmenter son pouvoir; la religion n'était pour lui qu'un prétexte. Le chef des Bosniaques, Hussein-Capétan, était au contraire un défenseur convaincu des vieilles mœurs, un héros et un saint. Même contraste dans les circonstances extérieures; Moustapha avait annoncé ses projets hostiles à Mahmoud dès l'année 1829, au moment où les Russes marchaient sur la capitale de l'empire; Hussein-Capétan n'avait soulevé la Bosnie qu'après le traité d'Andrinople. De là les résolutions différentes de Milosch. Si Moustapha-Pacha en 1829 eût agi avec vigueur, l'empire turc était sérieusement menacé; le prince des Serbes, toujours préoccupé des intérêts de la Serbie, se demanda ce que deviendrait sa cause dans le cas où le pacha d'Albanie, après avoir détrôné Mahmoud avec l'aide des Russes, jouerait dans la réorganisation de l'empire un rôle prépondérant. Sollicité par Moustapha de s'associer à ses projets au moins par un secours en argent, il s'engagea à lui fournir une somme de 200,000 piastres. Ce n'était pour lui qu'une tactique, une précaution en vue d'un avenir incertain; au fond, il ne désirait pas la

chute de Madmoud, et on a vu dans notre étude précédente comment les Serbes appréciaient le traité d'Andrinople, ce traité qui avait mis fin à la guerre de 1829 en affaiblissant la Turquie sans la détruire. Aussi, lorsque Hussein-Capétan, à la tête de ses Bosniaques, se révolta contre le *sultan giaour*, Milosch n'avait plus à hésiter; ce sultan giaour attaqué par les musulmans de Bosnie, c'était le sultan à demi européen, le sultan qui consentait aux réformes, celui qui avait rendu aux Serbes une grande part de leur indépendance. La cause de Mahmoud était la cause de la Serbie.

Nous n'avons pas à raconter ici l'insurrection des Bosniaques; nous devons dire seulement que l'attitude de Milosch contribua singulièrement à la victoire des Turcs, et que cette victoire devint plus tard contre lui un chef d'accusation terrible. Rien de plus injuste pourtant. Il fallait accuser l'histoire, il fallait s'en prendre aux déchiremens séculaires de la famille serbe; était-ce la faute de Milosch, si les fanatiques soldats de Hussein-Capétan, les champions obstinés de l'islamisme, étaient les fils de Douschan et de Lazare? Il est facile aux détracteurs passionnés de déclamer sur ce texte : « les Serbes musulmans révoltés contre Mahmoud demandaient asile aux Serbes chrétiens, et les Serbes chrétiens les ont livrés aux Turcs! Les Serbes musulmans voulaient descendre dans les plaines de Kossovo, venger leurs ancêtres, renverser les successeurs de Murad, et les Serbes chrétiens ont prêté leur appui aux fils de ceux qui ont anéanti l'armée du prince Lazare! » Certes une telle complication d'intérêts au sein d'une même race est un spectacle horriblement tragique; mais à qui donc en revient la responsabilité, sinon aux hommes qui, pour sauver leur vie et leurs biens, ont renié la religion de leurs pères? On vante la piété, la sincérité, les brillantes qualités chevaleresques d'Hussein-Capétan; qu'importe? les Serbes musulmans du XIXe siècle, si respectable que pût être leur attachement à la religion de Mahomet, devaient payer pour les Serbes renégats du XIVe siècle. Les questions religieuses dans l'Europe orientale sont liées d'une façon indissoluble aux intérêts nationaux. On ne peut pas dire : « Je suis musulman, mais je suis Serbe; vous, hommes de ma race, venez-moi donc en aide. » Surtout il est absurde et révoltant de tenir ce langage quand on se lève pour rétablir le vieil islamisme, l'islamisme qui opprimait les chrétiens, l'islamisme auquel les Serbes ont dû arracher leur indépendance en sacrifiant des flots de sang. Aussi n'est-ce pas précisément Hussein-Capétan et les siens qui parlaient de la sorte aux Serbes, ce sont les ennemis de Milosch qui plus tard ont exploité tous ces contrastes. Si Hussein avait voulu venger ses ancêtres tombés au XIVe siècle sur le champ de bataille de Kossovo,

il n'avait qu'à reprendre leur antique bannière, la bannière de la civilisation chrétienne, et à faire cause commune avec l'héroïque Serbie de Kara-George et de Milosch.

Il ne faut donc pas reprocher à Milosch le rôle auquel il a dû se décider dans les deux premières crises qui ont signalé le commencement de cette nouvelle période. Dans l'une comme dans l'autre, il s'est conduit en homme de sens, en homme qui, chargé d'une grande cause, doit toujours regarder le but et y marcher résolûment. Parmi les reproches si violens auxquels le prince des Serbes s'est exposé, plût à Dieu qu'il n'y en eût pas eu de plus légitimes!

II.

La politique extérieure de Milosch était presque toujours irréprochable; c'est sa politique intérieure qui a été bien souvent en défaut. Dans ses rapports avec le sultan ou le tsar, et par la suite, on le verra tout à l'heure, avec l'Autriche ou l'Angleterre, il voyait juste et agissait prudemment; à l'égard de ses sujets, il s'est obstiné jusqu'au bout dans les erreurs qui devaient amener une catastrophe. Sans entrer ici dans les détails, nous dirons que le malheur de Milosch a été de vouloir gouverner seul. L'article 3 du *hatti-chérif* de 1830 lui faisait une loi « d'administrer les affaires de Serbie avec l'assemblée des notables serbes. » S'il avait suivi ce programme, il eût fait une des choses qui pouvaient le mieux séparer la Serbie de l'empire ottoman, et, en accusant son originalité, assurer son indépendance. Singulier incident! c'est le divan de Constantinople qui donne à Milosch des conseils de libéralisme, des conseils dont les Serbes auraient profité au détriment des Turcs, et c'est le prince des Serbes qui s'enfonce bon gré mal gré dans le système ottoman! Bien plus, il n'y a pas même un divan auprès de Milosch, il n'y a pas même un conseil de hauts fonctionnaires qui puisse éclairer le souverain; Milosch veut être seul. Que l'assemblée nationale, la *skouptchina*, si influente autrefois, si glorieusement mêlée aux destinées du pays, ait été amoindrie, décimée, réduite à un nombre de membres insignifiant, qu'elle ait inspiré assez de défiance, même en cet état, pour être convoquée seulement de loin en loin et comme par grâce, assurément c'était là un malheur pour la principauté naissante; un malheur plus funeste encore, ce fut la conduite habituelle du prince avec les fonctionnaires de l'état. Chez nous, dit un historien allemand, — et je suppose qu'il parle non pas uniquement de l'Allemagne, mais de toute nation civilisée (1), —

(1) Ranke, *Die Serbische Revolution*. Berlin, 1844, page 342.

chez nous, le respect des fonctions publiques et de ceux qui les occupent est une des forces de la communauté sociale; il faut qu'ils soient respectables à tous, au souverain comme au peuple. Milosch ignorait absolument ce principe. Pour mieux marquer la distance qui le séparait de ses anciens compagnons, le prince-paysan humiliait à plaisir ses plus dévoués serviteurs. Était-ce chez lui un système? était-ce simplement l'effet de ces colères soudaines qu'il ne savait réprimer? C'était l'un et l'autre à la fois. Le fonctionnaire était soumis comme un esclave à tous les caprices du maître; mal payé, maltraité, tantôt promu sans motif aux rangs supérieurs, tantôt rejeté aussi arbitrairement au plus bas de l'échelle, on eût dit que le prince lui enviait à tout instant cette parcelle de pouvoir dont il avait dû se dessaisir en sa faveur. Pour la moindre faute, le fonctionnaire était puni d'une peine infamante; c'étaient des violences directes, des châtimens corporels, et parfois le prince lui-même s'armait du bâton pour frapper le coupable (1). Un fonctionnaire aimait mieux donner sa fille à un marchand, à un artisan, à un laboureur, qu'à l'un de ses jeunes collègues. Qui donc en de telles conditions pouvait rechercher les fonctions publiques? Les Serbes de Serbie n'y pensaient guère; c'étaient presque tous des Serbes hongrois, c'est-à-dire de ces gens qui, pour un motif ou un autre, n'ayant pas chance de succès dans leur pays, couraient volontiers les aventures. Qu'arrivait-il? Milosch était seul au centre du pouvoir, mais, hélas! bien autrement seul qu'il ne l'avait désiré. Si l'on excepte un petit nombre d'hommes sincèrement enthousiastes de ses rares qualités et dévoués à sa fortune, le despote n'avait autour de lui que des aventuriers ou des traîtres. On peut affirmer que les dix dernières années du premier règne de Milosch (2) ont vu se produire sous maintes formes une conspiration permanente, conspiration dont la Russie était l'âme, que Milosch pouvait aisément déjouer, qu'il a refoulée à plusieurs reprises, dont

(1) Il s'agissait souvent de fautes graves, c'était une raison de plus pour que le prince déférât le coupable à la justice. Un jour, le secrétaire du tribunal suprême, George Protitch, est prévenu que le prince veut lui parler. Il sort, et à quelques pas du tribunal, dans une galerie exposée à tous les regards, il trouve un des serviteurs de Milosch qui le renverse à terre, lui attache les pieds, les mains, et lui applique la bastonnade. Aux cris poussés par ce malheureux, tous ses collègues accourent. Dans l'intérêt de son maître aussi bien que par compassion pour la victime, Davidovitch supplie le prince de mettre fin à cette exécution barbare : « Tais-toi! s'écrie Milosch avec fureur, tu ne connais pas mes raisons, » et il le condamne à quelques jours d'arrêt pour s'être mêlé de ce qui ne le regardait point. On sut plus tard que George Protitch, marié à la fille d'un certain Topalovitch, ami intime du prince, avait déshonoré sa belle-sœur, une toute jeune fille, la joie et l'orgueil de son père.

(2) On verra plus tard qu'après avoir été renversé du trône en 1839 il y a été rappelé en 1858, et qu'il est mort prince de Serbie en 1860.

il a triomphé même par sa cordialité autant que par sa vigueur, mais à laquelle il a fini par succomber, le poids de ses fautes l'emportant à une heure donnée sur la somme de ses bons services.

Parmi les hommes qui approchaient le plus du souverain, les deux frères Simitch, Stoïan et Alexis, étaient au premier rang. Ce n'est pas de ceux-là qu'on peut dire que Milosch les tenait à distance; il les aimait au contraire et les avait comblés de biens. Il y avait même entre le prince et Stoïan Simitch ce lien spirituel, cette fraternité élective, qui tient une place si touchante dans les mœurs du peuple serbe. Milosch, après avoir prodigué à Stoïan les preuves de son amitié, après lui avoir donné des titres, des terres, des fonctions importantes, après l'avoir chargé de négociations délicates à Constantinople ou en Russie, avait-il voulu pourtant lui faire sentir que son autorité, à lui, prince des Serbes, dominait tout dans le pays serbe? ou bien était-ce simplement ce despotisme de jour en jour plus jaloux, qui, sans atteindre directement Stoïan Simitch, lui inspirait des craintes pour l'avenir? Je ne trouve pas de réponse précise à ces questions. Une chose certaine, c'est que Stoïan Simitch se sentait mal assuré de ses richesses, et que, mécontent de son peu d'influence, il portait envie aux boyards moldo-valaques. Il avait fait plusieurs fois le voyage de Bucharest. Le consul russe établi dans cette ville n'avait pas eu de peine à lui faire remarquer combien le sort d'un seigneur serbe tel que lui différait de l'existence d'un boyard. A quoi lui servaient ses richesses? Lui assuraient-elles quelque autorité dans le pays? Milosch était seul, Milosch prétendait régler tout. Un boyard au contraire n'était-il pas à peu de chose près l'égal d'un hospodar? Voilà les institutions qu'il fallait donner à la Serbie. Milosch était un révolutionnaire à la manière française, son secrétaire Davidovitch ne songeait qu'à introduire sur les bords du Danube les principes subversifs de l'Occident; le jour où Milosch ferait place à un souverain plus juste, à un prince plus respectueux de tous les droits, — et pourquoi ce prince ne serait-il pas Stoïan Simitch? — on verrait l'aristocratie serbe, cette aristocratie née d'une guerre héroïque, occuper à côté du prince la place qui lui appartient.

Il n'en fallait pas tant pour enflammer l'imagination d'un homme qui avait dit en parlant de Milosch : « Il nous barre le chemin à tous. » Stoïan Simitch répéta aux principaux personnages de la Serbie les propos tenus à Bucharest par le représentant du tsar. Les knèzes des grands districts, des juges du tribunal suprême, des ministres même, des ministres associés chaque jour au travail du prince, furent bientôt affiliés à la conspiration. Le difficile était de se concerter. Les agens de Milosch faisaient bonne garde; la réunion de tous ces personnages aurait éveillé des soupçons. Cor-

respondre par lettres, faire parler des émissaires, c'était trop dangereux; sous l'œil vigilant du maître, on n'osait se fier à personne. Une occasion toute naturelle allait fournir un prétexte; on attendit. Vers la fin de l'année 1834, la femme de Stoïan Simitch accoucha d'un enfant que le fils du prince, à titre de parrain du mariage, devait tenir sur les fonts baptismaux. Tel est l'usage serbe; il y a un parrain pour les mariés, et tous les enfans qui naissent du mariage sont de droit ses filleuls. Stoïan Simitch habitait à Krouschevatz, au milieu de ses immenses domaines. En toute autre saison, l'accouchée se serait rendue à la résidence princière; Milosch voulut lui épargner le voyage, il fit partir pour Krouschevatz la princesse Lioubitza et le jeune prince. Les fêtes furent splendides. Sous prétexte de procurer à la princesse une compagnie agréable, Simitch avait convoqué tous les personnages affiliés au complot, Abraham Petronievitch, intendant et premier ministre de Milosch, George Protitch, Miléta Radoïevitch et Milojav Sdanokovitz, membres du tribunal suprême, le capitaine Miloutine, frère du terrible haïdouk Veliko tué sur la brèche de Négotin aux derniers jours du règne de Kara-George. Dans les festins, on buvait à la santé du prince; le soir, quand la princesse et sa suite s'étaient retirées, les conspirateurs se réunissaient dans une salle écartée pour y combiner leur plan. Les plus violens, Stoïan Simitch et George Protitch, osèrent proposer l'assassinat de Milosch. Tous les autres protestèrent avec véhémence; Miléta Radoïevitch, un de ceux qui combattaient le plus énergiquement le despotisme du prince, alla jusqu'à dire : « Quiconque voudrait attenter à sa vie, quiconque essaierait seulement de le faire abdiquer me trouverait sur son chemin. » On convint de préparer une grande manifestation pour la *skouptchina* qui devait se rassembler au mois de février suivant. Chacun d'ici là (il y avait encore cinq ou six semaines) tâcherait de gagner les députés indécis, une pétition impérieuse se couvrirait de signatures, enfin l'assemblée demanderait à grands cris une constitution qui mettrait fin au régime de l'arbitraire. Si on était bien sûr d'avoir pour soi l'aristocratie rustique et guerrière, celle dont Milosch avait diminué le prestige et arrêté l'essor, on ne se dissimulait pas que le peuple des campagnes était favorable au gouvernement. Afin de gagner la foule, les conjurés mirent sur leur programme certains vœux démagogiques, certaines concessions exagérées et dangereuses qu'ils étaient bien décidés à retirer plus tard, s'ils obtenaient gain de cause; c'est ainsi qu'ils proposaient non-seulement d'abolir les corvées, de supprimer les droits d'exportation sur le bétail, mais de rendre commun à tous l'usage des forêts, c'est-à-dire de la plus grande partie du pays serbe, sans tenir compte des droits acquis. Le bas peuple serait séduit, et tous ensemble ils imposeraient leur

volonté au maître. Si Milosch résistait, on ferait appel aux armes. Chacun des conjurés promettait de soulever son district.

Les fêtes terminées, la princesse reprit la route de Kragoujevatz sans se douter le moins du monde qu'une conspiration si redoutable venait de se tramer sous ses yeux au milieu des toasts et des acclamations. Deux hommes de sa suite, Anastase Buluk-Bachi, le chef des momkes, et Pékéta, courrier du prince, avaient eu occasion de deviner ce qu'elle ne soupçonnait même pas. Bien des choses leur avaient paru suspectes. Comme ils se communiquaient leurs réflexions à voix basse tout en chevauchant à une certaine distance de la princesse, le capitaine Miloutine, un des conjurés, qui faisait partie de l'escorte, trouva dans leur attitude quelque chose d'inquiétant. Plusieurs fois il s'était approché d'eux, et la conversation s'était subitement arrêtée. Il se crut découvert, dénoncé, perdu. Alors, brusquant les choses : « Pourquoi tant de mystère? leur dit-il. Je sais de quoi vous parlez, et si je me suis mêlé à la conspiration, c'est pour la révéler au prince. » On pense bien qu'Anastase et Pékéta profitèrent de l'émotion du capitaine pour lui faire dire ce qu'ils ignoraient. Ils feignirent de tout savoir, et bientôt en réalité ils surent tout. Arrivés auprès du prince, ils lui dirent aussitôt et la conspiration et la façon dont ils l'avaient apprise. Miloutine renouvela ses aveux, ajoutant des détails plus circonstanciés, assurant même que George Protitch et Stoïan Simitch étaient résolus à l'assassiner. Le pauvre diable comprit cependant qu'il commettait une infamie; après avoir trahi ses complices, il voulut leur procurer le moyen de se sauver. Rentré chez lui, il écrivit à Simitch que Milosch avait tout découvert.

Cette nouvelle devait précipiter les événemens. Au lieu d'attendre la *skouptchina* prochaine, les conjurés s'occupèrent immédiatement de soulever les districts sur lesquels ils comptaient. Tandis que Milojav, Miléta et Stoïan Simitch rassemblaient leurs fidèles, les membres du tribunal suprême qui faisaient partie de la conspiration, surtout George Protitch et Maïstorevitch, enjoignaient aux chefs de milices, par ordre du prince, disaient-ils, de diriger au plus vite tous les hommes disponibles sur Kragoujevatz, l'armée serbe devant s'y concentrer pour repousser une invasion turque. La plupart des hommes qui marchaient sur Kragoujevatz ignoraient donc ce qu'ils allaient y faire. Le 6 janvier 1835, Simitch, Miléta et Abraham Petronievitch, arrivant de divers points de la Serbie, opérèrent leur jonction aux environs de Kragoujevatz à la tête de quelques milliers d'hommes. Là, en face des troupes, le premier ministre de Milosch, Abraham Petronievitch, prononça un réquisitoire de la dernière violence contre le prince son maître. Il accusait à la fois son rôle public et sa vie privée. « Cette délivrance de la Serbie,

payée du deuil de tant de familles, était-ce à la nation ou à Milosch tout seul qu'elle devait profiter? La Serbie n'avait fait que changer de tyrans; Milosch s'était substitué au pacha de Belgrade, Milosch accablait le pays de contributions, comme si la terre était son domaine propre et le peuple son esclave. Et quelles mœurs! quelles débauches! Était-il un seul particulier qui fût sûr de mettre sa femme ou sa fille à l'abri des caprices du despote? Ce n'est pas tout : quel dédain des lois religieuses! nul souci des jeûnes, des carêmes. Si Dieu avait frappé les terres de sécheresse pendant deux années, si la grêle avait ravagé les récoltes, c'était la punition que Dieu infligeait au prince infidèle. Voilà, disait Petronievitch, pourquoi Milosch est devenu odieux à tous, à ses amis d'autrefois, à ses plus anciens serviteurs, à sa femme même, la sainte princesse Lioubitza, qui, révoltée de tant de choses iniques, avait approuvé l'insurrection pendant son voyage à Krouschevatz. Tous les amis de la cause serbe devaient donc marcher sans hésitation sur Kragoujevatz; des milliers d'hommes se levaient pour les y rejoindre. C'est là, au centre même du gouvernement, que la Serbie allait reprendre possession d'elle-même. » Les milices étaient mal préparées à ce langage; on hésitait, on murmurait... Alors, changeant de tactique avec une dextérité merveilleuse : « Dieu me garde, s'écrie l'orateur, d'en vouloir personnellement à Milosch! ne suis-je pas son compère? Puis-je ignorer ce que je lui dois? Ce n'est pas moi qui me plains, c'est la patrie. Certes, si je n'eusse consulté que mon intérêt, j'aurais mieux fait de me taire, car il se peut bien que je paie de ma vie mon dévoûment à la cause commune; mais je me devais à la Serbie, je me devais aussi au prince qui a fait tant de grandes choses. Milosch n'est pas le coupable; j'accuse les hommes qui l'entourent, j'accuse les conseillers qui abusent de sa confiance pour l'entraîner dans une voie funeste au peuple, funeste à la réputation du prince même. » Réduite à ces termes, la manifestation devait être accueillie par les milices; dès qu'il s'agissait seulement d'adresser au prince des remontrances respectueuses, elles furent prêtes à suivre les conjurés.

Que faisait Milosch, pendant que l'insurrection était aux portes de la capitale? Il se trouvait alors dans sa résidence de Poscharevatz. Apprenant que les milices marchaient de tous côtés sur la ville où étaient les archives et le trésor du gouvernement, il eut tout d'abord un accès de faiblesse qui serait bien extraordinaire chez un tel homme, si on n'y voyait pas la conscience tourmentée du despote. Ses fautes, ses crimes peut-être, se représentèrent à son esprit, effaçant le souvenir des services qu'il avait rendus à ses compatriotes. Il perdit un instant le sentiment de sa grandeur, et tomba au-dessous de lui-même. Incertain de la fidélité de Voutchitch, mi-

nistre de la guerre, qui commandait les troupes de Kragoujevatz, persuadé que Lioubitza elle-même, pendant son séjour auprès de Stoïan Simitch, s'était mise d'accord avec les conjurés, effrayé de voir la Serbie entière se dresser contre lui, il se sentit seul, impuissant, condamné; il voulut fuir. Il partit en effet, résolu à quitter la Serbie; il partit sans avoir même une explication avec la compagne de ses jours héroïques, sans prendre congé d'elle, sans dire adieu à ses enfans. Il fallut qu'un des hommes de son escorte, le serdar Kotza, à force d'instances, de supplications, de reproches, au nom de sa gloire, au nom du peuple serbe, l'arrêtât presque malgré lui dans sa fuite, et le ramenât à Poscharevatz.

Une fois revenu, il se releva. Ce fut le Milosch des grandes luttes. Kotza lui avait dit qu'on le trompait, que c'était là un mouvement partiel, qu'il était cher au peuple serbe, que parmi les insurgés eux-mêmes beaucoup reviendraient à lui au premier signal; il reprit donc le commandement, et bientôt les milices des environs se levaient pour le défendre. C'était le moment où les insurgés, réunis aux portes de Kragoujevatz, délibéraient sur la conduite à tenir. Fallait-il s'emparer de la ville? fallait-il envoyer des sicaires à Poscharevatz et faire assassiner le tyran? Les plus furieux, Simitch entre autres, appuyaient ce dernier parti; Miléta fit triompher encore une fois les conseils de la modération. Entrer dans la ville avec la permission de ceux qui la défendaient, former une sorte de *skouptchina* tout ensemble armée et pacifique, adresser au prince les remontrances unanimes du pays, l'obliger enfin à donner une constitution, tel était le programme. Voutchitch, nous l'avons dit, commandait les troupes de Milosch à Kragoujevatz; bien que suspect au prince et secrètement attiré vers les conjurés, il sut très bien ce jour-là concilier tous ses devoirs. Il prévint une collision entre les deux armées, les insurgés purent entrer dans Kragoujevatz, à la condition d'occuper une partie de la ville et de n'avoir aucune communication avec les troupes de Voutchitch. Il arrêta ainsi l'insurrection en lui conservant, selon le vœu de Miléta, une sorte de caractère régulier. On avait évité la guerre civile; c'était maintenant au prince à s'entendre avec la nation.

Les chefs rebelles, un peu embarrassés de leur victoire, étaient encore occupés à délibérer tumultueusement, quand Davidovitch, le secrétaire du prince, arrivé à Kragoujevatz et introduit dans le conseil, leur demanda ce qu'ils réclamaient du souverain. Il fut répondu que le pays voulait une constitution politique avec un code de lois civiles et criminelles. « Ce n'est pas l'œuvre d'un jour, répond Davidovitch, voilà longtemps qu'on y travaille; à la prochaine *skouptchina*, dans un mois, le prince publiera un statut organique qui comblera tous les vœux. » Ces paroles ayant été saluées d'ac-

clamations, Davidovitch crut pouvoir conseiller aux chefs de congédier leurs troupes; il leur promettait à ce prix le pardon et l'oubli du passé. Les insurgés s'y refusèrent, on devait le prévoir; ils ne voulaient pas se séparer de leurs troupes tant qu'ils n'auraient pas de ces promesses une garantie assurée. Bien plus, ils demandaient que la *skouptchina* fût convoquée immédiatement; mais ils n'étaient plus de force à dicter des conditions. En même temps que leurs milices devenaient chaque jour moins sûres, se plaignant d'avoir été trompées, on voyait arriver les milices de Milosch, et, si l'insurrection eût relevé la tête, elle eût été infailliblement écrasée. Kragoujevatz ne courait plus aucun péril. Un nouveau chef, Pierre Tuzzakovitch, avait pris la place de Voutchitch, qui était allé à Poscharévatz expliquer sa conduite au prince et obtenir son pardon. Milosch accepta les excuses de Voutchitch; quant aux chefs rebelles, ils furent informés que tout serait oublié, s'ils déposaient les armes à la première sommation. Aussitôt les milices de Simitch et de Petronievitch commencèrent à se débander; sans bruit, sans désordre, du soir au matin, des groupes furtifs s'éloignèrent dans toutes les directions. Au lever du jour, l'armée de l'insurrection s'était évanouie.

Tout cela s'était passé dans les premiers jours du mois de janvier 1835; dès le 12, Milosch rentrait à Kragoujevatz au son des cloches lancées à pleine volée et au milieu des salves d'artillerie. La foule poussait des acclamations; ce n'était pas le despote de la veille qu'on saluait ainsi, c'était l'ancien Milosch réconcilié avec son peuple, Milosch averti par de rudes épreuves et qui promettait de gouverner sagement. Quand il descendit de cheval, les chefs des conjurés, qui s'étaient tenus timidement à l'écart, se jetèrent à ses pieds et lui demandèrent pardon. Milosch les releva, les embrassa, les larmes aux yeux, et leur dit avec une simplicité touchante : « Nous avons tous des torts. Moi aussi j'ai commis bien des fautes. Tâchons de les réparer et pardonnons-nous mutuellement. » Dans la journée, il fit venir auprès de lui les trois chefs principaux, Stoïan Simitch, Abraham Petronievitch, Miléta Radoïevitch, et leur parla comme un père à ses enfans. « Je n'ai jamais méprisé les bons conseils. Au lieu de se livrer contre moi à des démonstrations hostiles, ceux qui n'ont en vue que le bien public auraient dû m'avertir, me montrer en quoi j'avais failli; combattre par système et par orgueil celui que les événemens ont fait chef de la Serbie, ce ne serait pas être ami de la cause serbe. » Puis il les invita à venir à l'église et jura sur l'Évangile qu'il leur avait pardonné.

Était-il sincère? Ses ennemis soutiennent encore qu'il savait joindre au prestige du génie une dissimulation diabolique; mais comment ne pas croire à sa sincérité quand on voit sa clémence si parfaitement d'accord avec ses intérêts? Il avait reçu un terrible

avertissement, il avait vu de près l'abandon du peuple et l'amertume de l'exil, il se savait en butte aux intrigues de la Russie; sa conscience lui disait qu'il avait besoin d'obtenir pour lui-même ce qu'il accordait à ses ennemis, le pardon des fautes les plus graves. Calculée ou non, sa clémence était sincère, et il ne faut pas oublier que les conjurés de 1835 ont été maintenus par Milosch dans les plus hautes charges de l'état, que ce sont eux enfin qui l'ont renversé.

III.

Milosch avait promis une charte constitutionnelle qui devait être proclamée à la *skouptchina* de février 1835, trois semaines après les événemens que nous venons de raconter; il tint parole. Le 14 février, les députés se réunirent à Kragoujevatz. Le prince avait voulu que ce fût la plus nombreuse, la plus solennelle des assemblées nationales; il y avait convoqué les premiers kmètes de chaque village, un député sur cent familles, des représentans des arts et métiers de chaque ville. Plus de quatre mille personnes avaient répondu à l'appel. Le 14 février était le jour de la Purification; les Serbes choisissent volontiers quelque grande fête de l'église pour inaugurer leurs *skouptchinas*. Après les cérémonies religieuses, on se rassembla dans une vaste prairie où se dressait une sorte de tente destinée au prince, à l'archevêque, aux premiers dignitaires. On y remarquait même Stoïan Simitch, celui qui, un mois auparavant, jurait la mort de Milosch; moins arrogant et plus rusé, Abraham Petronievitch évitait de se montrer à la foule après la honte qu'il venait de subir.

Le prince salua l'assemblée, et donna ordre à Davidovitch de lire le discours qu'il lui avait dicté. L'orateur expliquait d'abord pourquoi la Serbie n'avait pas encore une constitution. C'est depuis une année seulement que les difficultés entre la Serbie et la Porte au sujet de la délimitation des frontières avaient été aplanies; depuis une année seulement, la Serbie formait un état. Fallait-il se presser? fallait-il, par des actes irréfléchis, s'exposer à revenir sur ses pas, et par des paroles imprudentes courir le risque d'avoir à se démentir? La fondation des états actuels a demandé des siècles; toujours cependant il faut y ajouter quelque chose : une année pouvait-elle suffire à l'organisation définitive de la Serbie? « Le peuple serbe, — nous citons les paroles mêmes de Milosch, car ce n'est point assez d'en résumer le sens, — le peuple serbe a plusieurs particularités nationales qu'il faut d'abord tâcher d'adapter à la civilisation et aux lumières de l'Europe, si nous voulons prendre

peu à peu une place honorable dans ses rangs. » Le prince abordait ensuite les dispositions générales de la constitution qu'il allait donner à son pays. Ce n'était pas un projet de loi à discuter, c'était une constitution qu'on devait voter, à laquelle on devait prêter serment, et Milosch ne doutait pas de l'assentiment unanime de la nation. « Ce statut vous sera lu; vous y verrez que les droits généraux de la nation et ceux de chaque particulier sont fixés en détail comme l'humanité le prescrit; vous y trouverez la liberté personnelle pour chacun, vous y trouverez aussi que chaque Serbe est maître de sa propriété. Nous devons tous prêter serment d'observer ce statut, nous ici présens, aussi bien que le reste de nos frères. Nous devons tous jurer les uns aux autres, — le prince aux autorités et à la nation, la nation au prince et aux autorités, — que nous observerons ce statut aussi religieusement que l'Évangile, que nous n'en dévierons pas de la largeur d'un doigt sans le consentement de nous tous et du peuple entier. » Ce discours se terminait enfin par un exposé des arrangemens financiers de Milosch, exposé dont le lecteur ne nous reprochera pas sans doute de reproduire ici le texte même, car il peint naïvement la simplicité primitive de la Serbie; quelle image plus fidèle pourrions-nous donner de ce gouvernement à la fois patriarcal et despotique? Si Milosch était un despote, il est curieux de voir quelles entraves il essayait de s'imposer à lui-même. Les hommes chargés comme lui d'organiser un pays où tout est à faire, un pays entouré d'embûches et que des dissensions intérieures peuvent ruiner à jamais, sont quelquefois excusables de céder aux entraînemens du pouvoir souverain; Milosch, qui cédera tant de fois et à ces entraînemens de situation et aux violences de son caractère, s'efforce du moins de se prémunir contre l'écueil. Un des points les plus périlleux, c'était la gestion des finances. Écoutons le prince-paysan.

« J'ai tenu ma promesse d'établir une administration intérieure légale; je passe maintenant à un autre point important de mon discours de l'an dernier, la manière dont les impôts doivent être répartis dans la nation. Le peuple serbe est obligé de faire face aux dépenses suivantes : le tribut du sultan, la liste civile du prince et de sa famille, la solde des employés de l'état et des évêques, les dépenses pour l'entretien des troupes nécessaires à la paix et au bon ordre, les dépenses pour l'entretien des gardes aux frontières qui nous défendent, afin que personne du dehors ne nous surprenne, les dépenses de la poste, les dépenses pour la construction et l'entretien des lazarets, pour la députation à Constantinople, pour nos agens en d'autres pays, enfin les dépenses accidentelles ou imprévues. Toutes ces dépenses ont été payées jusqu'ici au

moyen de revenus très divers, et la nation serbe est obligée de les acquitter.

« Nous nous sommes efforcés, moi et notre tribunal national, de trouver un moyen qui satisfît à toutes les exigences de la façon la plus commode et la plus juste pour le peuple en même temps que la plus avantageuse pour l'état. Nous avons souvent débattu cette question l'an dernier, et nous différions d'avis. Enfin il m'a paru que nous ne pouvions mieux arranger les choses qu'en réunissant tous les impôts de la Serbie en une seule somme, laquelle serait perçue en deux termes, à la Saint-George et à la Saint-Démétrius, de telle sorte que chacun eût le temps de s'acquitter d'un terme à l'autre.

« Pour que le peuple ne soit plus tourmenté pour des vétilles, j'ai proposé un seul impôt de trois écus par semestre, sans qu'il lui soit rien demandé de plus pour les contributions établies jusqu'à ce jour, savoir le hratsch, le tschibouk (1), la taxe de l'évêque, l'impôt personnel, la taxe des mariages, celle des moulins et des instrumens distillatoires pour l'eau-de-vie, celle pour l'engraissement des porcs au moyen des glands, la dîme du maïs, du blé, de l'orge, des ruches et du vin; enfin le peuple ne sera plus tenu à des corvées pour les fonctionnaires, excepté pour les constructions faites par le gouvernement et entreprises pour l'utilité générale; encore le gouvernement paiera-t-il ces corvées, au moins aux gens qui y seront occupés tout un jour. Toutefois les villages devront s'entendre entre eux pour la construction des ponts et des chemins.

« Les forêts des villages et leurs pâturages seront désormais un bien commun. Toute la nation paie pour cela des taxes comprises dans l'impôt général; ce droit payé par tous est la propriété de tous. Dès ce moment, il n'appartient à personne, pas plus à notre gouvernement qu'à un kmète, un fonctionnaire, un marchand, un villageois, de les entourer de palissades, cet enclos ne renfermât-il que dix arbres, ni d'en interdire le libre usage aux gens des autres villages ou districts.

« Si le peuple considère que ces trois écus par semestre remplacent toutes les taxes précédentes, que les honoraires des évêques y sont compris, qu'il n'aura plus d'autres impôts partiels, qu'il gardera désormais sans en retrancher la dîme toutes les récoltes que Dieu lui accordera, qu'il pourra jouir des forêts et des pâturages, que toutes corvées pour les fonctionnaires cessent dès à présent, et que le gouvernement paiera celles auxquelles on se soumettra pour lui; si, dis-je, le peuple prend en considération ces divers avantages, chacun reconnaîtra, j'espère, que trois écus par tête à chaque semestre représentent bien l'impôt le plus modique qu'on ait jamais payé en Europe. Nous verrons si avec cet impôt il nous est possible de faire face aux dépenses. C'est une expérience à tenter. Au bout de l'année, ce sera le devoir de l'administrateur des

(1) Le hratsch est l'impôt personnel payé en Turquie par tous les raïas mâles de sept ans à soixante-dix; le tschibouk est le droit de pâturage payé par tête de bétail.

finances de nous présenter, à moi, au conseil d'état et à l'assemblée nationale, le compte exact des recettes et des dépenses.

« Afin que cette modique somme de trois écus par semestre soit répartie le plus équitablement possible, et que tous soient contens, les pauvres comme les riches, je vous soumets ici le tableau des hommes mariés et des célibataires, avec l'indication de leur avoir. D'ailleurs chacun des kmètes sait combien chacun de ses frères avait à payer de dîme. L'impôt sera réparti d'après ces tableaux; ce soin ne regarde pas mon gouvernement, c'est l'affaire des anciens dans chaque communauté. Les kmètes prendront connaissance des tableaux, compareront la dîme de chacun, et, se concertant avec les capitaines et les juges, imposeront chaque frère d'après sa fortune, afin que les pauvres ne puissent se plaindre d'être injustement traités, et ne viennent pas m'accabler de leurs doléances.

« Je vous soumets tous ces détails, mes frères et messieurs, et je souhaite connaître votre opinion... Quand vous aurez prêté serment aux statuts, choisissez parmi vous les frères les plus capables et laissez-leur une procuration comme à vos représentans, afin que moi et le conseil d'état nous prenions avec eux les mesures ultérieures... Une si grande foule de monde ne peut s'assembler chaque année sans des dépenses considérables; mais des députés tels que je les propose existent dans tous les états représentatifs, et ils nous sont nécessaires. »

Après ce discours du prince, la séance fut levée au milieu des cris d'enthousiasme. Le lendemain, même empressement et même cérémonial. Milosch, accompagné de sa famille, du haut clergé, des dignitaires de l'état, présidait l'assemblée des Serbes dans la vaste prairie. C'était le jour fixé pour la lecture de la charte constitutionnelle. La lecture terminée, l'archevêque lut immédiatement la formule du serment que tous devaient prêter. Milosch jura le premier en répétant mot à mot la formule, puis tous les membres de la *skouptchina* s'écrièrent d'une seule voix : « Au nom de la très sainte Trinité, nous le jurons. »

Cette séance fut marquée par un incident significatif. Plusieurs des knèzes restés fidèles à Milosch dans la conspiration récente, et qui avaient contribué à le sauver, s'irritaient de voir que les Simitch, les Petronievitch, étaient maintenus dans les fonctions supérieures. « A quoi sert le dévoûment, disaient-ils, si les récompenses sont pour les traîtres? » Quand ils aperçurent Stoïan Simitch dans la loge du prince, leur colère s'accrut encore. Ils se réunirent, rassemblèrent les principaux kmètes de leurs districts, et allèrent se placer en face de Milosch, épiant le moment de l'interpeller. Le groupe était nombreux, menaçant; le témoin qui nous raconte la scène déclare que tout d'abord, ne se rendant pas compte de ce

mouvement, il redouta quelque chose de sinistre (1). On vit bientôt de quoi il s'agissait : Simitch était pâle comme un mort. Si le prince eût permis seulement que la plainte des knèzes fût prononcée, l'élan populaire était si vif, l'enthousiasme de la constitution si unanime, que nulle force humaine n'aurait pu soustraire l'ennemi de Milosch à la vengeance de la foule. Heureusement, dès qu'il entendit les premiers mots : « ô prince, les traîtres qui sont près de toi,... » il couvrit leur parole de sa voix retentissante. D'autres essayèrent de parler, ce fut en vain. Le prince étouffa les protestations de ses amis pour sauver le plus perfide de ses adversaires.

Un autre épisode qui ne doit pas être oublié, ce fut la remise à Milosch des présens que lui avait votés la *skouptchina* précédente. Sur la proposition du tribunal suprême et aux acclamations de l'assemblée nationale de 1834, il avait été décidé qu'on offrirait au prince un sabre d'or garni de diamans avec une coupe du même métal. Ces deux objets avaient été exécutés à Vienne avec une rare perfection. Sur la gaîne du sabre on lisait ces mots tracés en pierres précieuses : « à son kniaze Milosch Obrenovitch la Serbie reconnaissante. » Le 16 février 1835, lendemain du jour où la constitution avait été proclamée, dès que Milosch eut pris place dans la loge qui dominait la foule, les magistrats suprêmes, et parmi eux Miléta Radoïevitch, le plus modéré des chefs de la conspiration récente, lui présentèrent sur des coussins de velours le sabre, la coupe pleine de vin, un pain et du sel. Un discours tout oriental exprimait avec des hyperboles sans fin l'admiration des Serbes, et donnait le sens de ces emblèmes. « Gracieux seigneur, était-il dit, nous apportons à votre altesse quatre présens qui répondent aux vôtres, le sel et le pain, le sabre et la coupe : le sel et le pain pour nos prisonniers rachetés et nourris par vous, le sabre pour les armes que vous avez consacrées à la défense de notre pays, la coupe pour ce calice de salut et de bonheur que vous nous avez donné hier... Que l'édifice élevé par vos mains soit aussi durable que les gemmes du sabre et de la coupe, qui n'ont rien à craindre de la faux du temps et des hommes! Nous nous aimons mutuellement, comme le pain et le sel se marient ensemble, et de même que les gouttes de vin ne sont pas séparées, de même nous ne nous séparerons jamais de vous et de votre haute famille, ni vous et votre famille vous ne vous séparerez de nous. » Après des remercîmens dans le même langage, Milosch terminait ainsi : « Nous pouvons tous manquer; peut-être ai-je fait bien des fautes et en ferai-je encore; je proteste du moins que mes intentions ont toujours été pures et dirigées vers le bien de la patrie; elles seront toujours les mêmes. Puissent le pain que

(1) M. le docteur Cunibert, médecin du prince Milosch.

je mange et le vin que je bois se changer pour moi en poison, si je manque jamais sciemment aux devoirs que ma condition m'impose! Gardons toujours nos cœurs unis et confondus dans les mêmes sentimens comme les gouttes de la liqueur qui remplit cette coupe et que je bois à la prospérité de la nation! »

Une foule immense se pressait dans le champ de la *skouptchina*, aux abords, aux alentours. Outre les quatre mille représentans de la nation, des spectateurs étaient venus de tous les points de la Serbie. Même des provinces turques, on était accouru pour voir Milosch, le terrible Milosch, accordant une constitution à ses sujets. Les Serbes, si disposés à jouir naïvement de leur victoire, étaient donc intéressés à faire éclater leur confiance dans l'avenir. Quand Milosch eut fini de parler, ce furent des tonnerres d'applaudissemens; le peuple le souleva dans ses bras et le porta en triomphe jusqu'au palais au milieu d'acclamations enthousiastes.

Comment ces trois journées d'ivresse patriotique ont-elles produit de si tristes résultats? Comment cette charte, accueillie avec de pareils transports, a-t-elle dû être si tôt mise en pièces? Il suffit d'y jeter les yeux pour comprendre ce revirement subit. La constitution improvisée par Davidovitch était une œuvre occidentale transportée tout à coup, sans transition, sans ménagement, au milieu d'une société encore à demi barbare. Milosch avait dit : « La Serbie a ses particularités nationales qu'il faut tâcher d'adapter à la civilisation de l'Europe. » C'est précisément cela que le législateur serbe avait oublié. Il créait une administration tout d'une pièce sans rapport avec les besoins du pays. Et que de disparates! que de contradictions! Ici, un conseil d'état investi de pouvoirs extraordinaires, qui pouvait devenir à l'occasion le centre d'une oligarchie; là, des institutions démocratiques tout à fait prématurées; bien plus, des appels à je ne sais quel communisme patriarcal d'où le communisme révolutionnaire devait sortir infailliblement. Il fallait régulariser l'ancienne organisation du pays serbe, il fallait faire sortir des vieilles coutumes tous les élémens d'ordre et de liberté qu'elles renfermaient; au lieu de cela, on crée des ministres, des conseillers d'état, qui bientôt, enflés de leurs titres, voudront représenter sur leur théâtre les scènes parlementaires de l'Occident. Nous étions tout à l'heure en plein monde héroïque; les héros maintenant vont prêter à rire. Les sublimes paysans de la guerre de l'indépendance deviennent des scribes vulgaires. Ils jouent des parades d'après nos journaux. Qu'ils sont gauches avec leurs habits brodés! on dirait une mascarade. Ce sont surtout les Serbes hongrois, des étrangers après tout, des ouvriers de la dernière heure, qui, voyant la Serbie de Kara-George et de Milosch reprendre possession d'elle-même, prétendent lui donner des leçons de civilisation. Adieu les

vieilles mœurs! adieu les coutumes et les costumes! les soldats des grands jours ne reconnaissaient plus leurs cadets. « A la futaine blanche, aux justaucorps rouges, aux guêtres, à la ceinture bariolée, au fez pourpre, aux sandales légères qui faisaient si bien ressortir la taille svelte de la jeunesse serbe, qui lui donnaient un air si original, on substitua la tunique verte à paremens rouges, le pantalon bleu, le shako, les bottes de l'infanterie hongroise, qui gênaient la marche des soldats et les rendaient incapables de soutenir une longue course (1). » Tout cela ne serait rien et l'histoire ne s'y arrêterait pas, si les questions de costume ne se rattachaient ici à l'esprit même de la constitution nouvelle, à ses prétentions de tout renouveler extérieurement avant d'avoir préparé la transformation intérieure du pays. Qu'on se figure une bureaucratie occidentale installée tout à coup au milieu des forêts de la Schoumadia!

Tandis que la constitution de février 1835 produisait dans les hauts rangs de l'état de si ridicules effets, elle semait dans le bas peuple des germes de trouble et d'anarchie. Ces forêts, ces pâturages des montagnes, dont la constitution faisait un domaine commun, avaient passé des spahis, les anciens maîtres, à des agriculteurs serbes qui avaient payé leurs titres. Il y avait des droits consacrés. Que cette transmission eût été souvent irrégulière, qu'il fût nécessaire de réviser bien des choses, de réformer bien des abus, cela est incontestable; mais dépouiller d'un trait de plume tous les possesseurs légitimes ou illégitimes, lâcher le peuple à travers ces domaines sous prétexte de communauté fraternelle et patriarcale, c'était donner le signal de la guerre civile. En plus d'un endroit, les propriétés les mieux acquises furent envahies par la plèbe. On vit des villages, attaqués par les villages voisins, être obligés de défendre leur territoire à main armée. Assurément, si la constitution eût été soumise à un examen attentif et non proclamée, enlevée par surprise au milieu de l'ivresse générale, bien des objections se seraient produites. On s'en aperçut un peu tard.

Le prince sentit bientôt les embarras que lui créait la loi nouvelle. S'il avait voulu en toute sincérité mettre des bornes à son pouvoir afin d'enlever aux ambitieux tout prétexte d'opposition haineuse, Milosch avait agi trop consciencieusement. Les seize membres du conseil d'état étaient à certains égards plus puissans que le prince lui-même. Une fois nommés, ils ne dépendaient plus que de la *skouptchina*, et comme la *skouptchina* ne se réunissait que deux fois par an, comme ses travaux duraient à peine quelques jours, cette dépendance devait être peu pesante. C'était une sorte de con-

(1) Le docteur Cunibert, *Essai historique sur les révolutions et l'indépendance de la Serbie*, Leipzig 1855, t. II, p. 201-202.

seil des dix surveillant de près un doge à peu près réduit à l'impuissance. L'aristocratie en haut, la démagogie en bas, au centre un prince amoindri, telle devait être bientôt la physionomie de l'état, si la constitution avait le temps de produire ses conséquences. Ces dispositions si peu favorables au prince étaient l'œuvre personnelle de Davidovitch, qui, malgré son dévoûment à Milosch, redoutant ses caprices despotiques, avait voulu assurer à tous les conseillers de l'état une situation inamovible. Seulement, dira-t-on, comment se fait-il que Milosch ait souscrit à une telle œuvre? Comment un esprit si fin, un politique si rusé, n'a-t-il pas soupçonné le piége? Il n'y a qu'une explication, c'est le trouble même de Milosch au moment d'édicter la loi. On a vu qu'il avait perdu la tête à la nouvelle que la Serbie tout entière marchait sur Kragoujevatz. Il fallait des concessions, il fallait une charte qui rétablît son autorité. Davidovitch profita de la défaillance de son maître, et, chargé d'improviser en quelques jours la loi fondamentale, il songea d'abord à ses propres intérêts. C'est le châtiment des despotes d'être trahis un jour ou l'autre par ceux-là mêmes qui les ont le mieux servis.

Il arriva donc en peu de temps que tout le monde en Serbie, excepté peut-être les seize conseillers d'état, fut mécontent de la constitution. Milosch avait bien la ressource d'en préparer une autre; il ne paraît pas que son serment l'eût beaucoup gêné. Encore fallait-il quelques ménagemens. On ne pouvait retirer si vite ce qui avait été si solennellement accordé. Le prince espérait sans doute que la nation elle-même demanderait une révision du statut, quand un événement inattendu vint compliquer son embarras. L'Autriche, effrayée de voir un système constitutionnel établi à ses portes, craignant que les idées libérales et démocratiques, si elles s'organisaient en Serbie, ne se répandissent chez les Serbes et les Slaves de son empire, adressa des remontrances officieuses à Milosch. Elle signala même le danger à Saint-Pétersbourg et à Constantinople. En un instant, voilà trois grands empires, Turquie, Russie, Autriche, qui envoient des protestations contre la loi constitutive de la Serbie nouvelle.

Le cabinet russe, qui cherchait un moyen de reprendre la direction de la politique serbe et de déposséder Milosch, saisit avec empressement l'occasion que lui offrait M. de Metternich. Ce n'est point assez dire; il y mit une sorte de véhémence. Un de ses diplomates, M. le baron de Buchmann, esprit impérieux et hardi, accoutumé à plier les Valaques au gré de son gouvernement, entra en Serbie comme une sorte de vice-roi pour signifier à ces rustres la volonté du tsar. Le prince Milosch était allé au-devant de lui jusqu'à Poscharevatz, et lui avait fait rendre les plus grands honneurs comme

au représentant d'une puissance protectrice du peuple serbe. Le baron dédaigna ces marques de déférence, et immédiatement fit subir aux conseillers de Milosch un interrogatoire hautain. Ce fut un des secrétaires de Milosch, nommé Zizanovitch, qui soutint le premier feu. M. de Buchmann avait demandé des explications minutieuses sur les événemens de janvier, sur la promulgation du statut, et Zizanovitch avait répondu à tout avec autant de convenance que de précision; le Russe alors prit la parole et formula contre les Serbes une mercuriale de la dernière insolence. Comment osaient-ils se croire une nation indépendante? Ils n'étaient que les raïas de la Porte, qui, sur l'intercession de la Russie, leur avait accordé quelques franchises. Avant de prétendre se constituer en peuple libre, ne devaient-ils pas consulter la Russie, sans laquelle ils n'étaient rien et ne pouvaient rien être? Comment surtout avaient-ils eu l'audace de proclamer ces principes révolutionnaires « que l'Autriche et la Russie avaient toujours combattus, et qu'aucune nation de premier ordre n'aurait osé adopter sans leur consentement? » Il contesta ensuite à Milosch le titre de prince des Serbes, il attaqua l'article qui, conformément au *hatti-chérif* de 1830, fixait la succession à la principauté serbe dans la famille des Obrenovitch. Milosch n'était, selon lui, qu'un lieutenant de Mahmoud, chargé de gouverner le pays serbe au nom de Mahmoud, tant qu'il resterait fidèle à ses devoirs; sa famille ne pouvait prétendre aux droits dont jouissent les familles souveraines des états indépendans. Pourquoi donc cette couronne qui surmontait la bannière serbe? pourquoi ce ministère de la guerre, ce ministère des affaires étrangères, institués par la constitution? Contre quelle puissance la Serbie voulait-elle entrer en campagne? Quels traités voulait-elle conclure? Est-ce qu'elle prétendait combattre pour la liberté du monde avec cette France dont elle adoptait les principes? — Il était évident que l'envoyé russe voulait du premier coup terrifier les Serbes par la véhémence de son langage; puis, passant de l'insulte à l'ironie : « Quel jour, dit-il, pourrai-je être présenté à leurs excellences les ministres? »

Zizanovitch était un homme sensé; il répondit froidement, posément; aucune de ces critiques ne l'embarrassa, aucun de ces sarcasmes ne lui fit perdre la vraie mesure des choses. En justifiant Milosch, il protesta toujours de la reconnaissance des Serbes pour la Russie. Cette modération fut prise pour de l'effroi, et le diplomate russe en conclut qu'il pouvait continuer sur ce ton. Il continua en effet avec les ministres, avec Davidovitch, avec Milosch lui-même. Il avait traité Davidovitch comme un factieux, comme un agent de la révolution européenne en Serbie, en le menaçant des colères du tsar; il traita Milosch comme un misérable chef de raïas qui se méprend sur son rôle et qu'il faut rappeler à l'ordre. Sa

conduite publique, sa conduite privée, il critiqua tout de la façon la plus sanglante. Il osa lui enjoindre d'éloigner Davidovitch et au contraire de maintenir dans les postes supérieurs les conjurés de Krouschevatz. Reproches, conseils, menaces, rien ne fut épargné au chef des raïas. Milosch écoutait en silence; il prit la parole en homme résolu à se contenir, avoua quelques-unes de ses fautes, s'excusa sur son inexpérience et sur la difficulté de sa tâche. « Je ne suis qu'un paysan, disait-il avec son fin sourire; j'aurais bien voulu voir à ma place tant d'illustres personnages, politiques de haut vol, administrateurs consommés, qui méprisent ce que j'ai fait. J'aurais voulu les voir dans un pays bouleversé où il fallait tout construire au milieu de la guerre extérieure et des discordes civiles. » Il ajouta noblement qu'il avait pardonné aux conspirateurs de Krouschevatz sans avoir attendu l'injonction de personne, mais que ce pardon du passé ne les protégerait pas dans l'avenir, s'ils conspiraient de nouveau. « Je vois, dit-il, que ces messieurs, de leur côté, ne m'ont pas encore pardonné d'avoir déjoué leurs complots; je les maintiendrai pourtant à leur poste tant qu'ils ne démériteront pas. » Sa parole, si calme d'abord et si humble, allait s'élevant toujours. Le paysan redevenait prince. « J'ignore, disait-il, beaucoup de choses en administration, et je recevrai de grand cœur les conseils des hommes qui s'intéresseront sincèrement à la Serbie; mais si le baron de Buchmann prétendait imposer ses avis comme des ordres, chef de la nation et gardien de ses droits, je les repousserais résolûment. »

L'envoyé russe comprit enfin à quel personnage il avait affaire. Ce paysan, malgré toutes ses fautes, était un homme de génie. C'était vraiment un chef de peuple, un chef qui avait conscience de son rôle et de sa force. Tant qu'il gouvernerait les Serbes, on ne devait pas espérer qu'il se soumettrait aux plans de la politique russe. Il ne restait plus qu'à soulever contre lui les mécontens. Les élémens de succès étaient tout préparés, le feu couvait sous la cendre. Après tout, la constitution de Davidovitch contenait certaines parties excellentes au point de vue russe; il fallait écarter les principes révolutionnaires, conserver ce qui favorisait l'oligarchie, assurer aux amis du tsar les positions inexpugnables, et lier les mains au dictateur afin de le renverser.

IV.

Le jour où Milosch avait promulgué sa constitution, dans la séance du 15 février 1835, il avait interrogé la *skouptchina* sur l'opportunité de son voyage à Constantinople. Le sultan Mahmoud exprimait le désir de le voir à sa cour; devait-il se rendre à cet ap-

pel? « N'y va pas, seigneur, répondirent les députés, Envoie un de tes fils ou un de tes frères, mais n'expose pas tes jours en y allant toi-même. Nous avons besoin de toi. N'y va point. » Milosch était fort perplexe; autour de lui, pour des raisons très différentes, ses conseillers lui tenaient à peu près le même langage. Les uns redoutaient les embûches du divan; d'autres, comme Davidovitch, sans imputer des projets odieux à Mahmoud, avaient peur que le prestige du chef des Serbes ne reçût quelque atteinte. Au milieu d'une cour somptueuse, dans les splendeurs de l'étiquette ottomane, quelle serait l'attitude du prince-paysan? Davidovitch craignait aussi que Milosch, si fin, si maître de lui dans les négociations, mais très expansif avec ceux qui savaient le prendre, ne fît des confidences indiscrètes sur les ressources de la Serbie. La pensée constante du gouvernement de Kragoujevatz avait été de grossir le trésor public; pour toute sorte de raisons, il ne fallait pas que la Turquie fût trop exactement informée de l'état des choses, et le prince, dans un élan de fierté patriotique, pouvait se laisser aller à des révélations qu'il eût regrettées plus tard. Dissuadé par ses amis, Milosch hésitait. L'hostilité du cabinet russe le décida. Il comprit que cette visite au sultan était nécessaire. Son instinct lui disait qu'il fallait se ménager la bienveillance du suzerain pour mieux résister aux injonctions de ses protecteurs. Que de choses d'ailleurs il pouvait apprendre en ce voyage! Puis voir Mahmoud en personne, être admis auprès de Mahmoud avec les honneurs princiers, recevoir une consécration nouvelle de ce padischah qui transformait l'Orient, quelle tentation pour un Milosch Obrenovitch! La politique, la curiosité, un certain orgueil bien légitime, tout le poussait à Constantinople.

Il régla ses affaires, institua une régence à la tête de laquelle il plaça son frère Éphrem et Miléta Radoïkovitch, un de ces conjurés qu'il espérait ramener à lui par une clémence magnanime, puis il partit le 19 juillet 1835. Il avait résolu de se rendre en Turquie par le Danube et la Mer-Noire. C'est à Vidin, sur le territoire ottoman, qu'il alla s'embarquer. Sa famille, les officiers de sa maison, un grand nombre de knèzes et de kmètes l'accompagnèrent jusqu'à la frontière de Serbie. Partout sur son passage, à Negotin, à Vidin, et dans les ports du Danube où s'arrêtait le bateau, il trouva l'accueil le plus flatteur. La gloire de son nom éblouissait les imaginations orientales. Les pachas le traitaient en prince. Les chrétiens voulaient voir l'homme qui avait forcé le sultan à reconnaître l'indépendance des Serbes. A Vidin, Hussein-Pacha, le terrible exterminateur des Janissaires, un des personnages les plus considérables de la cour de Mahmoud l'accueillit plusieurs jours avec une somptueuse hospitalité. Issu comme Milosch des derniers rangs du

peuple, Hussein-Pacha professait une haute admiration pour le prince des Serbes. A Varna, au moment de prendre la mer, le prince assista au service de l'église grecque; l'évêque, entouré de son clergé et au milieu d'une foule immense de raïas, le reçut au seuil avec le livre des évangiles ouvert et les images sacrées, qu'il baisa respectueusement; ensuite on l'introduisit dans le sanctuaire en chantant les cantiques consacrés pour la réception des souverains.

Arrivé à Constantinople, il fut traité magnifiquement. Un des pachas qui l'avaient si bien fêté à son passage avait mis à sa disposition une somptueuse maison de campagne sur les rives du Bosphore. C'est là qu'il descendit. Tous les gens du pacha étaient sur pied; la Porte leur avait adjoint deux banquiers arméniens qui devaient lui servir d'intendans pendant toute la durée de son séjour à Constantinople. Le grand-vizir, les plus hauts dignitaires de l'empire s'empressèrent de lui faire souhaiter la bienvenue, et sa première audience du sultan fut fixée au 16 août. C'était dans le palais d'été. Mahmoud, assis sur son divan, portait le manteau impérial, le grand-cordon du nicham et le fez de cérémonie. Après les révérences prescrites, Milosch, debout entre le gendre du sultan, Halil-Pacha, et le séraskier-pacha, prononça le discours suivant en langue serbe, qui fut traduit en grec par Abraham Petronievitch, puis du grec en turc par Bogosidi, prince de Samos, le drogman de la Porte :

« Très puissant monarque! les décrets du Très Haut me réservaient le bonheur inespéré de paraître en votre auguste présence comme représentant de ma nation. Mon cœur déborde de joie, puisqu'il m'est permis de pouvoir exprimer à votre majesté, mon auguste empereur, les sentimens de reconnaissance dont nous sommes pénétrés, mon peuple et moi, pour vos bienfaits. L'esprit de sagesse et de justice dont le Tout-Puissant vous a comblé a su mettre un terme aux querelles, aux dissentions qui affligeaient vos peuples, et fonder des institutions qui font l'admiration de tous les monarques et de tous les peuples du monde civilisé. Votre nom vivra dans l'histoire, glorieux comme celui d'un roi réformateur. Chef de la nation serbe, honoré de la haute confiance et des faveurs de votre majesté, je suis venu pour vous prier de recevoir l'expression de notre reconnaissance filiale. »

Le sultan répondit avec une dignité affectueuse :

« Sois le bienvenu, ô prince Milosch! Je reçois avec plaisir de ta bouche l'expression des sentimens des Serbes. Tant que vous ne vous écarterez pas de vos devoirs, j'aurai toujours pour vous les égards paternels qu'un souverain doit à ses vassaux, aux sujets que la Providence lui a confiés; vous aurez toujours part à ma sollicitude impériale. »

Milosch, selon la coutume d'Orient, avait apporté de riches présens à Mahmoud, qui loua la générosité du prince des Serbes. « Ses présens lui ressemblent, aurait dit le padischah; ils sont grands (1). » Ensuite vinrent les réceptions moins solennelles, les conversations particulières entre le sultan et son hôte, les festins de gala chez les ministres, festins auxquels Mahmoud assistait d'une pièce voisine, non pas comme un surveillant perfide, car on savait qu'il était là, mais en témoin curieux, en observateur qui aimait à connaître son monde. La loi musulmane, si sévèrement gardée par les ulémas, ne permettant pas au commandeur des croyans de s'asseoir à la table de ses sujets, il regrettait ces occasions de juger un homme tel que Milosch. Il le vit, il l'écouta parler dans l'abandon des soupers à l'européenne, et, si nos documens sont exacts, rien n'altéra dans l'esprit du sultan la haute impression que lui avait faite le chef des Serbes. Il le jugeait digne de comprendre ses réformes et de s'y intéresser. Il ne voulut pas laisser à d'autres le soin de lui faire visiter certains établissemens qu'il avait créés, l'arsenal, l'atelier des équipemens militaires. — Dans l'atelier des équipemens, il choisit pour lui-même une paire de bottes, puis il en fit présent au prince; dans l'arsenal, il lui donna six canons de différens calibres avec l'attelage et tout ce qui compose le service.

Toutes ces prévenances, même les plus simples, avaient leur signification et leur prix, venant du commandeur des croyans et adressées au chef des raïas serbes, à celui qui attirait les regards de tous les chrétiens dans le nord de l'empire. Lorsque Milosch quitta Constantinople, il était comme enivré. Que lui importaient maintenant les sourdes hostilités du cabinet russe? Mahmoud, il n'en pouvait douter, approuvait sa politique. A peine revenu à Kragoujevatz, il reprit avec une nouvelle énergie la direction des affaires; la Turquie le laissant à peu près libre de faire ce qu'il voudrait pour l'organisation intérieure du pays serbe à la condition de demeurer un vassal fidèle, il pouvait, à son gré, maintenir ou changer la constitution de 1835. La changer, c'était assurément se tirer d'embarras sur plusieurs points, mais c'était aussi faire acte de dépendance vis-à-vis de la Russie et de l'Autriche, qui en blâmaient si amèrement les principes révolutionnaires. Il préféra la maintenir, provisoirement du moins, jusqu'à ce que le pays lui-même en demandât l'abrogation. En attendant, il en corrigeait les vices par une interprétation sans scrupules. Malheur à celui des conseillers d'état qui se serait prévalu du texte de la charte pour gêner l'administration du dictateur! malheur à celui des conspirateurs de 1835 qui aurait

(1) J'emprunte ce détail à M. Ranke : « *Mahmud soll gesagt haben : seine Geschenke sind gross wie er selber ist.* » — Ranke, *Die Serbische Revolution*, p. 352.

paru oublier un instant la dette contractée envers le prince! Chacun de ses actes semblait dire : « Je vous ai pardonné, je vous ai rendu les fonctions supérieures dont vous aviez abusé contre moi; vous me devez tout, songez-y. » L'ancien despotisme était donc reconstitué, et comme ce despotisme se conciliait sans peine avec les mesures révolutionnaires qui plaisaient au peuple des campagnes, l'opposition était frappée d'impuissance. Cette opposition, nous le savons bien, était une faction oligarchique fort peu digne d'intérêt, puisqu'elle eût sacrifié la cause serbe à la politique russe, et on la verra plus tard, une fois maîtresse du pouvoir, commettre bien d'autres iniquités que celles dont Milosch était coupable. N'importe; ce fut le malheur de Milosch, ce fut le malheur de la Serbie de n'avoir pu écarter les ambitieux légalement, régulièrement, sans une violation presque continuelle de la loi jurée. Le prince fournissait des armes contre lui à ses ennemis de Saint-Pétersbourg.

Terrifiés par la volonté impérieuse de Milosch, deux des anciens conspirateurs se décidèrent à émigrer. En vain occupaient-ils des postes déclarés inamovibles, ce n'était pas au dedans, ils le sentaient bien, c'était du dehors qu'ils pouvaient agir utilement pour leur vengeance. Stoïan Simitch et George Protitch allèrent s'établir à Bucharest, auprès du consul de Russie, au centre des intrigues qui préparaient la chute du prince héréditaire des Serbes.

A dater de ce moment, une lutte diplomatique très vive, dont le gouvernement de Milosch est le sujet, s'engage sur ce petit théâtre de la Serbie ou dans les contrées environnantes. Les grandes puissances de l'Europe, l'Angleterre et la France, la Russie et l'Autriche, sans parler de la Turquie elle-même, y auront leurs représentans. Au printemps de 1836, l'Autriche envoie un consul à Belgrade; c'est M. Antoine Méanovitch, Croate d'origine, parlant très bien la langue serbe, mais esprit dédaigneux, caractère hautain, qui blesse Milosch, irrite l'opinion, et compromet les intérêts qu'il devait servir. Que voulait l'Autriche dans cette affaire? Empêcher Milosch de former ce qu'elle appelait un foyer révolutionnaire en Serbie, car ce foyer 'inquiétait pour ses sujets slaves, et en même temps l'empêcher de fournir à la politique russe un prétexte d'intervention. Au point de vue de l'Autriche, rien de plus logique. Seulement c'était par des conseils, par une action sympathique, non par des menaces, qu'il fallait aider le prince à sortir d'embarras. M. Méanovitch n'était pas l'homme de ce rôle. Aussi l'Autriche, qui avait ici des intérêts tout différens des intérêts russes, va-t-elle être amenée par les fautes de son agent à jouer le jeu des diplomates de Saint-Pétersbourg. D'abord la Russie profite de l'intervention autrichienne pour intervenir à son tour d'une manière plus directe ou du moins plus ostensible qu'elle n'avait fait jusque-là. Le tsar fait remettre à Milosch un

projet de constitution, projet habilement conçu pour détruire l'autorité du prince, entretenir l'anarchie, rendre la Russie indispensable aux Serbes, et, comme Milosch repousse un tel présent, le tsar le punit de cette « insolente opiniâtreté, » — telles sont ses expressions mêmes, — en rapprochant de la frontière serbe les batteries dressées contre son gouvernement. Ce n'est plus à Bucharest, c'est à Orsova, par conséquent à quelques lieues de la Serbie, à une petite distance des conspirateurs et des traîtres, que le consul russe, M. Vaschenko, établit son quartier-général.

La menace était significative. L'Angleterre et la France, toujours attentives aux menées de la Russie en Orient, comprirent qu'il était temps d'agir. Tandis que la légation française à Constantinople soutenait le dictateur contre l'oligarchie des conjurés de 1835, derrière lesquels on voyait aisément l'influence russe, le cabinet de Londres prit une mesure hardie : il accrédita un consul auprès de Milosch. Le consul autrichien n'avait présenté ses lettres de créance qu'à la Porte ottomane; le consul anglais présenta les siennes au prince des Serbes. C'était reconnaître hautement l'indépendance de la Serbie, c'était proclamer le droit que possédait son chef de négocier avec les puissances étrangères. Les Turcs, il est vrai, pouvaient s'en offusquer; il est clair toutefois que cette résolution était beaucoup plus hostile au cabinet de Saint-Pétersbourg qu'au divan de Constantinople. Comme l'Autriche, l'Angleterre voulait empêcher la Russie de prendre en main la direction des affaires serbes; mais elle le faisait avec bien autrement de logique et de vigueur.

Le consul anglais accrédité auprès de Milosch était le colonel George Hodges, qui s'était distingué en Portugal à la tête de la légion anglaise au service de dom Pedro. Milosch lui fit l'accueil le plus empressé; il hésita pourtant à nouer avec lui des rapports politiques. N'était-ce pas rompre ouvertement avec les Russes, changer de protectorat, courir les aventures? La Russie était si près, l'Angleterre si loin! Il évitait donc de voir trop souvent le colonel, et, tout en accordant à l'homme les témoignages d'une vive sympathie, il tenait le diplomate à distance. Pendant ce temps-là, les intrigues s'agitaient de plus belle. Le consulat russe d'Orsova provoquait les plaintes et les calomnies des mécontens. Il y avait dans ses bureaux un acte d'accusation toujours ouvert où les conspirateurs de 1835 venaient accumuler leurs griefs. Pendant l'été de 1837, Simitch et Protitch allèrent trouver le tsar Nicolas, qui était alors au camp de Vosnessenk, et le supplièrent de mettre fin à l'insupportable tyrannie de Milosch; le tsar répondit qu'il accueillerait volontiers leur requête, si elle portait un certain nombre de signatures. C'était là le difficile; les conspirateurs étaient plus ardens que nombreux. Cette oligarchie passionnée, qui se donnait hypocri-

tement pour la nation, voulut du moins suppléer au nombre des signatures par l'importance des signataires. Ils entraînèrent même le frère du prince, le faible et ambitieux Éphrem, faisant briller à ses regards la principauté de Serbie. Milosch détrôné, c'était lui que la nation choisirait. Il avait le prestige du nom; il sauverait la dynastie des Obrenovitch, que Milosch perdait par ses violences. Enivré de ces belles promesses, Éphrem était devenu un des chefs de la conspiration, un des instrumens du consul d'Orsova. Le consul anglais, qui voyait grandir le danger, souffrait du peu de confiance que lui témoignait Milosch; il tenta de nouveaux efforts pour vaincre sa répugnance, et grâce au médecin du prince, M. le docteur Cunibert, il parvint à se faire écouter. M. Cunibert était un médecin piémontais très attaché au prince, à sa famille, et jusque-là très en dehors des affaires politiques, mais qui, dans une telle crise, considéra comme un devoir de prendre un rôle actif. Il devint l'intermédiaire du colonel Hodges et du chef des Serbes. Les conjurés venaient de rédiger un réquisitoire violent contre l'administration de Milosch; le colonel Hodges fit proposer au prince de proclamer immédiatement une déclaration de droits très brève, très nette, qui couperait court à toutes les clameurs, puis de formuler une charte qui sanctionnerait le droit du peuple par le maintien des *skouptchinas*, et le droit des classes supérieures par l'établissement d'un sénat. La constitution de 1835, sans avoir été formellement abrogée, n'existait plus. Personne n'en voulait; était-ce une raison pour prolonger cet interrègne des lois fondamentales? « Le temps presse, disait le consul, la conspiration se développe, des événemens graves se préparent; suivez nos conseils et appuyez-vous sur l'Angleterre. Si vous ne prenez les devans, si vous ne créez vous-même un sénat dont les droits ne détruiront pas vos prérogatives, le sénat que vos ennemis s'apprêtent à vous imposer sera le maître de la situation. C'est votre ruine inévitable. » On a vu par la suite combien ces exhortations étaient justes. Le colonel Hodges connaissait parfaitement l'état de la Serbie et le plan de cette conspiration permanente organisée à Orsova. Milosch pourtant, quoique très disposé à croire le consul anglais, hésitait encore. Tous ses conseillers, excepté le docteur Cunibert, se défiaient de l'Europe occidentale. On lui disait que le sentiment public serait froissé par ce changement d'alliance, qu'il fallait se dégager des intrigues de la Russie sans rompre avec elle, que le lien religieux, que les affinités de race, ne permettaient pas aux Serbes d'abandonner un protecteur comme le tsar pour se jeter entre les bras d'une nation si différente. Milosch envoya le docteur Cunibert à Belgrade, où résidait le colonel Hodges. Habile à profiter de toutes les circonstances qui pouvaient servir son pays, il faisait demander

au consul anglais une preuve manifeste du bon vouloir et de la puissance de l'Angleterre. L'incident est curieux. Écoutons le récit du docteur.

« Avant de me donner congé, le prince me chargea de présenter ses remercîmens au consul anglais pour le vif intérêt qu'il lui témoignait, à lui et à la nation serbe, surtout pour les avis qu'il lui avati donnés. Il ajouta que son désir était de les suivre en tout point et de se mettre aussitôt à préparer une constitution conforme aux besoins du pays. Il le priait enfin d'interposer ses bons offices auprès d'Éphrem, qui était toujours en quarantaine à Semlin, lui donnant pleins pouvoirs de ménager une réconciliation durable avec lui, de lui promettre un complet oubli du passé et le redressement de tous ses griefs. Il me fit à moi la même recommandation. J'étais chargé en outre de dire au hospodar que, s'il persistait dans ses desseins, Milosch aussi saurait oublier qu'Éphrem était son frère; mais surtout il me recommanda de cultiver l'amitié du colonel Hodges. « Je suis, disait-il, intimement convaincu des bonnes dispositions de l'Angleterre, et d'autant plus disposé à suivre ses conseils qu'ils n'ont d'autre but que le maintien de l'empire ottoman, auquel sont attachées les destinées de ma patrie, les miennes propres, celles de toute ma famille. »

« Milosch en effet savait très bien quelles étaient les vues de la Russie dans la question d'Orient. Il savait que, ces vues une fois réalisées, la Serbie perdrait à jamais sa nationalité distincte, par conséquent l'indépendance presque complète dont elle jouissait maintenant, et que lui ou son successeur, quel qu'il fût, irait sans doute finir ses jours dans une forteresse; mais ces considérations, si puissantes qu'elles fussent, étaient de nulle valeur aux yeux de la nation serbe presque tout entière. Les Serbes croyaient encore que la seule identité de religion et de langage, ainsi qu'un sentiment d'humanité, avait porté la Russie à se mêler des affaires serbes, et qu'ils retomberaient bientôt sous le joug des Turcs, si elle leur retirait sa protection. Ignorant la puissance morale de la politique et de la diplomatie, les Serbes ne croyaient qu'à la force des armes, et malheureusement l'Angleterre et la France étaient trop éloignées de leur pays pour que cette force pût frapper leurs regards.

« Cette opinion de presque tous les notables serbes, me disait Milosch, obligera toujours le kniaze à rester sous la tutelle des Russes, quelle que soit la condition qu'il leur plaira de lui faire, à moins que l'Angleterre ou une des grandes puissances intéressées à la conservation de l'empire ottoman ne parvienne à leur prouver, par quelque fait *palpable,* pour ainsi dire, qu'elles sont en état de les protéger aussi efficacement que la Russie. C'était, selon lui, le seul moyen de le délivrer des entraves que l'opinion publique, les préjugés et l'inexpérience politique des notables

lui imposaient. Libre alors de suivre la route que lui traçait son penchant personnel comme les intérêts de son pays et de sa famille, il aurait saisi la première occasion de se débarrasser du joug de la Russie, qui ne pesait à personne plus qu'à lui.

« Ces remarques, Milosch m'ordonnait de les présenter au consul anglais comme des observations à moi, et d'ajouter que cette preuve *palpable* de sa puissance et de sa bonne volonté, l'Angleterre pouvait la donner aux Serbes en faisant évacuer la ville de Belgrade par les Turcs, qui y étaient restés grâce à l'arbitrage de l'empereur Nicolas. »

La mission du docteur Cunibert auprès du consul anglais ne pouvait échapper à la vigilance du parti russe; quelques semaines après, le cabinet de Saint-Pétersbourg envoyait auprès de Milosch un de ses plus habiles diplomates. C'est le 27 octobre 1837 que le prince Dolgorouki alla trouver le prince des Serbes à Kragoujevatz. Quelle différence entre le prince Dolgorouki et ce baron de Buchmann qui était venu l'année précédente signifier à la Serbie les volontés du tsar! Le nouvel envoyé était aussi courtois, aussi flatteur, aussi insinuant que le premier s'était montré hautain et méprisant. Au fond, les prétentions étaient les mêmes. Le prince Dolgorouki voulait bien reconnaître que son voyage à Kragoujevatz avait dissipé chez lui beaucoup de préventions injustes; la Serbie sous le prince Milosch n'était point ce que disaient ses détracteurs. L'activité du commerce, la prospérité de l'agriculture, le bien-être et le contentement du peuple l'avaient frappé. Il avait vu les écoles ouvertes à la jeunesse, les édifices publics récemment construits, toutes les marques d'une sollicitude qui faisait honneur au chef de l'état. Évidemment ceux qui accusaient le prince Milosch d'avarice, de monopole, de malversation, étaient des ennemis passionnés, et il se promettait bien d'éclairer à ce sujet la religion de l'empereur. Tout cela pourtant ne suffisait pas; il fallait quelque chose de plus pour détruire la mauvaise opinion que le tsar Nicolas avait conçue du prince Milosch. Que fallait-il donc? Ne plus solliciter l'appui de l'Angleterre, et avant toutes choses établir le sénat promis aux Serbes par le *hatti-chérif* de 1830, établir cette assemblée, ce conseil des notables (peu importe le nom) qui devait gouverner le pays avec Milosch, conseil inamovible, conseil destiné à empêcher le retour du despotisme. — Non-seulement le tsar interprétait à sa manière le *hatti-chérif* de 1830 en réclamant pour la Serbie ce sénat que l'on plaçait d'avance au-dessus du prince, mais il prétendait dicter à Milosch la liste des hommes qui devaient le composer. Ces hommes, est-il besoin de le dire? c'étaient Stoïan Simitch, George Protitch, Abraham Petronievitch, Voutchitch, les conjurés de 1835, les ambitieux dont le consulat russe d'Orsova entretenait les pas-

sions; en un mot, tous les chefs de la conspiration nouvelle, de la conspiration permanente qui travaillait ouvertement à la ruine de Milosch.

Milosch déploya la même adresse que le prince Dolgorouki. Il répondit à tout avec autant de courtoisie que de fermeté, tantôt avouant ses fautes, tantôt maintenant son droit, s'appliquant surtout à détromper l'envoyé russe sur le compte de ses protégés. « Croyez-vous donc, disait-il, que ces hommes-là aiment leur pays ou qu'ils aient des sympathies particulières pour la nation russe? Ni l'un ni l'autre. Ils n'ont qu'une pensée, prendre ma place, se partager la Serbie comme une proie, faire impudemment ce qu'ils m'accusent d'avoir fait, et se venger du chef qui a déjoué leurs mauvais desseins. Pour assouvir leurs fureurs, ils s'adresseraient n'importe à quelle puissancè, à l'Autriche, à la France, à l'Angleterre, au Grand-Mogol. Quant au sénat, puis-je constituer à côté de moi un autre pouvoir souverain dans un pays où l'unité d'action est plus nécessaire que partout ailleurs? Je cherche où peut être en tout cela l'intérêt de la Russie. » A cette objection embarrassante, le prince Dolgorouki essayait de répondre en invoquant les engagemens du tsar. Le tsar avait promis de faire exécuter le *hatti-chérif* de 1830; or l'article 20 de ce *hatti-chérif* stipulait que le kniaze gouvernerait la Serbie avec une assemblée de notables. Il fallait donc que Milosch consentît à instituer ce sénat, car le tsar Nicolas était trop esclave de sa parole pour céder sur ce point. Et ne valait-il pas mieux que Milosch en prît son parti? Si Milosch résistait encore, la Russie aiderait la Turquie à faire exécuter l'article 20, et ce que le prince des Serbes n'aurait pas accordé librement, il serait obligé de le subir.

La menace était pressante. Milosch semblait réduit à cette alternative : céder en secret ou être vaincu publiquement. Cependant il tenait bon; pourquoi cela? Parce que les avertissemens du consul anglais et l'insistance même du prince Dolgorouki lui avaient révélé la vraie situation des choses. La vérité était que la Russie, en portant la question à Constantinople, craignait d'être contrecarrée par la diplomatie occidentale, et qu'elle eût mieux aimé obtenir sans bruit le consentement de Milosch. — Voilà pourquoi on faisait agir la courtoisie insinuante du prince Dolgorouki après avoir employé inutilement les violences du baron de Buchmann.

Milosch résista aux caresses comme il avait dédaigné les menaces. S'il eût faibli d'ailleurs, la diplomatie anglaise était là pour le soutenir. Quelques semaines après la conférence que nous venons de rapporter, le 15 décembre 1837, lord Palmerston informait le kniaze qu'il avait résolu d'ériger le consulat britannique de Belgrade en consulat-général, « le priant d'agréer cette mesure comme

une preuve du vif intérêt qu'il prenait au prince et à son pays. » Le ministre ajoutait : « Le colonel Hodges, qui doit son avancement non-seulement à ses mérites personnels, mais aussi à la confiance dont l'honore votre altesse, lui fera plus particulièrement connaître les bienveillantes intentions de notre gouvernement. Je la prie d'ajouter foi à ses paroles. » Quelques jours plus tard, par une longue lettre en date du 6 janvier 1838, lord Ponsomby, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, encourageait le prince à repousser les suggestions de la Russie et lui promettait l'appui des puissances qui, voulant le maintien de l'empire ottoman, voulaient aussi que la Serbie, heureuse et libre, disposât elle-même de son administration intérieure.

Heureuse et libre! C'était là précisément la question soulevée par les adversaires du dictateur, c'était le prétexte dont s'armait la Russie. Sous la rude main d'un Milosch, la Serbie était-elle libre? pouvait-elle être heureuse? La conspiration de 1835, les plaintes de tant de personnages fameux, les griefs enregistrés à Orsova par le consulat russe, l'exil volontaire des hommes chargés des premières fonctions de l'état, ces symptômes et bien d'autres encore ne disaient-ils pas assez haut qu'il fallait mettre un terme aux caprices du despote? Ainsi parlait la diplomatie moscovite, et telle est la question qui occupa la Porte ottomane pendant toute l'année 1838. Le refus opposé par Milosch aux instances du prince Dolgorouki avait en effet transporté le débat de Kragoujevatz à Constantinople. « Accédez à nos demandes, avait dit l'envoyé russe, acceptez notre interprétation du *hatti-chérif* de 1830; sinon, nous aiderons la Turquie à vous l'imposer. » Milosch répondait : « L'interprétation est fausse, je ne puis consentir à un acte qui serait un suicide. » Et il ajoutait à part lui : « La diplomatie européenne me défendra. » Voilà donc la lutte engagée. La diplomatie de l'Europe orientale est contre Milosch, la diplomatie occidentale le protége; à qui restera la victoire?

On vit alors un spectacle extraordinaire, à ce que dit un historien allemand : les gouvernemens absolus, Russie, Turquie, Autriche, voulant donner à la Serbie une constitution libérale, tandis que les gouvernemens constitutionnels, l'Angleterre et la France, s'efforçaient d'y maintenir le pouvoir absolu. C'est ainsi que M. Léopold Ranke résume la longue bataille diplomatique livrée à Constantinople pendant l'année 1838 (1). Ce fait seul n'aurait-il pas dû avertir l'éminent écrivain? N'est-il pas évident que cette contradiction n'était que dans les termes? En réalité, ce que l'Angleterre

(1) « So erlebte mann dass die constitutionellen Staaten sich für den unumschränkten Fürsten, die Selbstherrscher dagegen fur eine Beschränkung seiner Macht aussprachen.» Ranke, *Die Serbische Revolution*, Berlin, 1844, page 358.

et la France soutenaient en Serbie, c'était le prince libérateur des Serbes et fondateur d'une société qui pouvait subsister par elle-même; la liberté hypocrite offerte aux sujets de Milosch n'était qu'un moyen de paralyser l'état naissant, d'y étouffer la jeune séve, de prolonger son enfance sous une tutelle intéressée. Or le tuteur ici, c'était le Russe. Grâce à la connivence maladroite de l'Autriche et à l'aveuglement de la Porte, l'influence russe l'emporta. M. de Boutenief déjoua tous les efforts de lord Ponsomby; le *hatti-chérif* signé le 24 décembre 1838 assurait une autorité menaçante aux conspirateurs de 1835.

Est-il nécessaire de raconter en détail les événemens qui ont précipité Milosch du trône de Serbie? La catastrophe a eu lieu au mois de juin 1839. Dès le mois de décembre 1838, on peut dire que la révolution était faite. Le *hatti-chérif* avait établi à côté du prince un conseil inamovible chargé de le surveiller, de le contrecarrer, de le réduire à l'impuissance, et en même temps il avait supprimé les assemblées nationales. « Ce chef-d'œuvre du libéralisme turco-russe, comme dit spirituellement M. Thouvenel, créait une véritable oligarchie dans le sein d'une démocratie ardente. » Seulement cette démocratie n'avait point encore assez conscience d'elle-même pour résister à l'intrigue qui s'emparait de la chose publique; étonnée, indécise, elle assistait à ce spectacle étrange sans essayer d'y jouer son rôle. Il n'y avait donc que deux ennemis en présence, le prince d'un côté, de l'autre le conseil des dix-sept.

Le *hatti-chérif* accordait bien au prince le droit de choisir lui-même les membres de ce sénat; mais il lui enjoignait de les prendre parmi les hommes « qui auraient pour eux l'opinion publique à cause des services rendus à la patrie. » C'était désigner les anciens compagnons de Milosch, devenus ses rivaux, les Simitch, les Protitch, les Petronievitch, les Voutchitch, tous les ambitieux qui disaient : Milosch nous barre le chemin. Soit désir d'exécuter loyalement les prescriptions de la Porte, soit embarras de trouver des notables dont la nomination pût être justifiée, Milosch avait dû appeler au sénat les personnages qui occupaient en Serbie une situation analogue à celle de sénateur, les anciens membres du tribunal suprême, les dignitaires de la chancellerie, tous ceux qui avaient juré sa perte. Espérait-il les contenir par son action personnelle, ou bien était-ce de sa part une soumission pure et simple? Les questions se pressent dans l'esprit quand on le voit accepter si aisément une position insoutenable. Pourquoi n'essaie-t-il pas d'en appeler au jugement de la nation? Pourquoi du moins ne rejette-t-il pas l'article du *hatti-chérif* qui lui ordonne de se livrer pieds et poings liés à ses plus violens ennemis? N'a-t-il pas le droit d'interpréter selon

les règles du bon sens ce langage équivoque et perfide? La vérité est qu'il a perdu la tête, comme aux premiers bruits de l'émeute de 1835. Maintenant encore le souvenir de ses fautes paralyse tout à coup cette intelligence si vive, cette volonté si ferme. Mieux valait pour un tel homme abdiquer tout de suite que de s'exposer à une déchéance; mais il faut bien que le despotisme soit châtié, et ce châtiment, que nous rencontrons ici pour la seconde fois, c'est le trouble, c'est la défaillance de ce vaillant chef qui ne sait ni garder son poste, ni le quitter à propos.

S'il avait compté sur lui-même pour échapper aux embûches de la constitution, cette illusion ne dura guère. Dès le premier jour où il essaie de mettre en jeu la nouvelle machine administrative, il y est pris comme dans un étau. A chaque mouvement, un obstacle l'arrête. Ses ennemis sont là qui disent : non. C'est un *veto* perpétuel, menaçant, irritant. Celui qui faisait tout est réduit à l'inaction. Le voilà enfermé dans le *hatti-chérif* comme un coupable dans une geôle. Que devenir? Il quitte la Serbie sous prétexte d'aller voir son fils malade à Semlin; là, il déclare qu'il ne reviendra occuper son poste qu'après l'apaisement des passions. Il est probable que, s'il eût persisté, cette résolution, quoique tardive, eût produit d'excellens résultats. On murmurait déjà dans les campagnes contre les partisans de la Russie, qui prétendaient dominer le pays serbe. Un manifeste de Milosch aurait soulevé la Schoumadia. Le consul russe, M. Vaschenko, comprit immédiatement le danger; sur son avis, le sénat envoya au prince une députation chargée de lui faire les plus belles promesses et d'implorer son retour. Il consentit, il revint à Belgrade, et dès le lendemain il était de nouveau prisonnier dans son *konak*. Les milices de Milosch, qui tenaient garnison à Kragoujevatz, ayant appris par Jovan, le second frère du prince, les humiliations infligées à leur chef, marchèrent aussitôt sur Belgrade. Le sénat donna ordre à Voutchitch de rassembler les milices environnantes et de disperser les rebelles. La troupe dévouée à Milosch ne formait guère qu'un millier de soldats; Voutchitch court au-devant d'eux avec 5,000 hommes, leur ordonne au nom de Milosch lui-même de mettre bas les armes. Étonnés, incertains, craignant d'avoir été trompés sur la situation des choses, ils finissent par obéir. Voutchitch, saisissant l'occasion, continue sa marche au pas de course, attaque la ville de Kragoujevatz, défendue par un petit nombre de miliciens, et la réduit après quatre jours de blocus. Les insurgés occupent le siége du gouvernement, ils sont maîtres des archives et du trésor. Apprenant cela, Milosch demande au consul russe si son abdication assurera le trône à son fils. « Il n'y a point de doute, répond M. Vaschenko, la constitution le veut expressément. » C'est le 11 juin 1839 que Voutchitch

était revenu à Belgrade, amenant avec lui 150 forcenés chargés de représenter la nation et de vociférer contre le prince; ce fut le 13 que Milosch signa son abdication.

Le prince déchu voulait se réfugier en Hongrie; on craignit que la Hongrie ne voulût se servir de lui contre la Russie, c'est-à-dire contre le parti qui allait gouverner les Serbes pendant la minorité du jeune prince. Déjà le gouverneur de Semlin se préparait à le recevoir avec honneur dès qu'il mettrait le pied sur le sol autrichien. L'escorte chargée de l'accompagner reçut donc l'ordre de le conduire en Valachie. En quittant Belgrade, Milosch dit au colonel Hodges : « Ma chute, toute proportion gardée, n'est pas sans analogie avec celle de Napoléon. Comme le grand empereur, j'ai délivré mon pays par les armes, j'ai assuré son repos par des négociations; on n'a plus besoin de moi, on me chasse (1). »

On a dit que des sénateurs avaient voulu le faire condamner à mort et exécuter au moment où les milices de Kragoujevatz se dirigeaient sur Belgrade; on a dit que Voutchitch eut l'indignité de l'accabler d'outrages à l'heure de sa chute; on assure qu'à son départ des forcenés accompagnèrent l'escorte en hurlant des chansons grossières. Il paraît pourtant que, sauf ces misérables incidens, l'attitude du pays fut noble et digne. Une tristesse profonde dominait tous les autres sentimens. La foule était silencieuse et morne. Comment les souvenirs évoqués par Milosch dans ses adieux au colonel Hodges ne se seraient-ils pas représentés à tous les esprits? L'incertitude de l'avenir y ajoutait une valeur nouvelle. Tyrannie pour tyrannie, était-on sûr de ne pas regretter celle du libérateur de 1815? S'il est vrai que Stoïan Simitch ait dit quelques années plus tard : « La Serbie a reculé d'un siècle depuis la chute de Milosch; mais nous nous sommes vengés, » on comprend le morne silence de ceux qui n'avaient point à exercer de vengeances personnelles, ou qui se préoccupaient davantage de l'intérêt public. Que la séparation ait été nécessaire ou non en 1839, il est certain qu'elle fut un déchirement, tant il y avait déjà de solides attaches entre la nation serbe et les Obrenovitch. C'étaient des ennemis de Milosch qui le conduisirent jusqu'à la terre d'exil; à Belgrade, au moment du départ, sur la frontière valaque, à l'heure des derniers adieux, aucun de ceux qui composaient l'escorte, aucun des exécuteurs de la sentence ne put retenir ses larmes.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

(1) Voyez *la Hongrie et la Valachie, souvenirs de voyage et notices historiques*, par M. Thouvenel, 1 vol.; Paris 1840, p. 130.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XXI.

NÉGOCIATIONS A SAVONE ET TRANSLATION DU PAPE A FONTAINEBLEAU.

PREMIÈRE PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Ainsi que nous avons tâché de l'expliquer dans notre précédente étude (1), l'empereur craignait beaucoup de faire naître quelque schisme au sein de l'église de France; cela n'aurait pu que nuire à son pouvoir. Il avait donc été conduit à désirer comme il désirait toutes choses, c'est-à-dire très vivement, qu'un accord final pût s'établir entre le concile et le pape. Nous avons vu de quelle façon, après avoir essayé d'amener doucement les membres de l'assemblée à ses vues, il avait tout à coup, par l'arrestation inattendue de trois d'entre eux, réussi à imposer complétement ses volontés aux quatre-vingt-quatre prélats réunis le 5 août 1811 dans les salles de l'archevêché de Paris. Il s'agissait maintenant pour lui d'en user avec le chef de la catholicité comme il venait de le faire avec les

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

membres du concile. Le théâtre de la lutte était seul changé, les procédés devaient rester les mêmes. Au début, la ruse et la feinte seraient de préférence employées; si ces moyens ne suffisaient pas, Napoléon n'hésiterait point, pour en finir, à recourir à la violence. Les négociations entamées avec le pape à Savone, et suivies de la transportation de celui-ci à Fontainebleau, n'ont pas duré moins de sept mois, des premiers jours de septembre 1811 jusqu'à la fin de février 1812. A peine cependant les écrivains ecclésiastiques ont-ils soufflé mot des scènes étranges où furent alors mêlés cinq cardinaux et les principaux membres de l'épiscopat français. C'est notre devoir, à l'aide de leur correspondance, pour ainsi dire quotidienne, que nous avons sous les yeux, de suppléer au silence obstinément gardé par M. de Barral dans ses *Fragmens historiques*, par l'abbé de Pradt dans ses *Quatre Concordats*, silence trop explicable dont, par un mutuel accord, les partisans de l'empire et ceux de la papauté n'ont pas encore consenti à se départir.

Parmi les reproches immérités qui pourraient être adressés à la mémoire de Napoléon Ier, le plus injuste serait à coup sûr celui d'avoir jamais négligé de prendre les précautions les plus minutieuses pour arriver plus sûrement à ses fins. Cette fois l'empereur, il faut en convenir, se surpassa lui-même. De tout ce que les curieuses dépêches de M. de Chabrol lui avaient fait connaître sur l'état d'esprit de son malheureux prisonnier, Napoléon avait surtout retenu ceci, que Pie VII se plaignait d'être privé de conseils et de ne pouvoir prendre sur lui de résoudre avec une suffisante sécurité de conscience les graves questions qui lui étaient soumises. Au dire même des prélats les plus dévoués à la cause impériale, la réclamation du saint-père, ainsi réduite, faisait à tout le clergé catholique l'effet d'être parfaitement fondée. — Un tout récent exemple avait d'ailleurs démontré clairement à l'empereur combien il était à redouter que le pape fût incapable de persévérer longtemps dans les résolutions qui lui seraient arrachées pendant les heures d'angoisse de sa captivité. L'habile préfet de Montenotte avait eu l'art de faire comprendre à Napoléon qu'il ne fallait pas compter beaucoup sur des engagemens ainsi acceptés de guerre lasse, dont l'apparence était assez fâcheuse, et qui couraient risque d'être aussitôt rétractés que consentis. Dans l'intérêt même de l'empereur, pour agir efficacement sur l'opinion des fidèles, pour calmer les scrupules du saint-père et le fixer irrévocablement, il était opportun de laisser arriver près de lui, au moins pour un moment, une partie de ses conseillers naturels, c'est-à-dire quelques membres du sacré-collége. L'empereur en sentait la convenance; mais comment s'y prendre et à quels choix s'arrêter? Envoyer à Savone les cardinaux italiens dépouillés de leur pourpre qui étaient pour le quart d'heure

détenus dans d'obscurs chefs-lieux de département sous la sévère surveillance de la police française, cela était peut-être bien dangereux. Il était à craindre que ces compatriotes de Pie VII, qui avaient souffert pour sa cause, qui avaient montré tant de zèle pour ses droits, tant de dévoûment pour sa personne, ne l'encourageassent à prolonger une résistance à laquelle il n'était déjà que trop disposé. D'un autre côté, on ne pouvait décemment lui offrir de s'en rapporter pour toute ressource aux avis des cardinaux français, si directement placés sous l'influence du gouvernement impérial.

Une sorte de moyen terme se présenta naturellement à l'esprit de l'empereur. Il résolut de s'adresser à ceux des cardinaux italiens qu'il avait trouvés de plus facile composition dans l'affaire de son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Ils végétaient alors assez tristement à Paris, peu recherchés de la belle société, isolés même dans les salons officiels, qu'ils fréquentaient uniquement, et regrettant de toute leur âme les funestes divisions qui s'étaient élevées entre l'empire et le saint-siége. Ces différends avaient dérangé les plus chères habitudes d'une vie devenue pour eux presque insupportable depuis le jour où ils avaient été violemment transportés loin des murs de la paisible cité pontificale. C'étaient là pour l'empereur de précieux auxiliaires. Décidé à se servir de leur influence personnelle pour agir sur les résolutions du saint-père, Napoléon n'avait pas toutefois en eux une entière confiance. Il ne pouvait oublier que les prélats naguère députés auprès de Pie VII à Savone s'étaient laissé attendrir, et que la plupart avaient fini par se ranger presque du parti de la victime contre son persécuteur. Il y avait donc des précautions à prendre, et, pour avoir l'esprit complétement en repos, il serait opportun de mettre quelques conditions préalables au départ des conseillers officieux qui étaient censés prêter le secours de leurs lumières à la conscience troublée du souverain pontife. Les conditions dont s'avisa l'empereur furent si étranges que, si elles n'étaient pas consignées tout au long dans des pièces malheureusement irrécusables, nous n'aurions jamais cru qu'il eût été possible à un chef d'état de les imaginer et à des cardinaux d'y souscrire. Ce fut le ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, qui, en vertu des instructions détaillées qu'il avait reçues de son maître, fut chargé de mener la négociation. Son succès fut complet. Il eut l'habileté de se faire demander par écrit et comme une grâce très particulière par les membres du sacré-collége sur lesquels était tombé le choix de Napoléon la permission de se rendre personnellement près de Pie VII, afin de s'employer au rapprochement si désirable du saint-siége et de l'état (1).

(1) « Sire, j'ai l'honneur de mettre sous les yeux de votre majesté les lettres qui

De la part des cardinaux, nulle méprise possible sur la nature des services qu'on attendait d'eux, car le ministre des cultes leur avait d'avance intégralement communiqué les instructions impériales qui allaient être remises aux prélats députés. Ces instructions leur enjoignaient expressément de n'accueillir aucune modification, si légère qu'elle fût, soit dans l'esprit, soit dans la forme, au décret rendu par le concile. Ce qu'on voulait d'eux, c'était l'engagement formel de répéter incessamment au pape qu'il ne pouvait rien faire de mieux que d'accepter, sans se permettre d'y rien changer, le texte entier du décret, et cet engagement si extraordinaire, les futurs conseillers de Pie VII n'hésitèrent point à le prendre verbalement et par écrit (1). On tombe véritablement des nues et l'on se sent pénétré de tristesse quand on rencontre de si déplorables exemples donnés de si haut par de pareils personnages. A défaut des avertissemens de leur conscience, il semble que la position qu'ils occupaient dans la hiérarchie sacrée de leur église aurait dû les prémunir contre le scandale d'une si coupable défaillance; mais il y a des époques lugubres où, de proche en proche, de degré en degré, une sorte de contagion morale aussi irrésistible qu'indéfinissable s'en va poussant partout ses ravages. C'est alors que l'on voit ceux-là mêmes qui devraient garder avec un soin jaloux le trésor de sentimens et d'idées qui forment le plus glorieux patrimoine de l'espèce humaine succomber aux atteintes du mal qui a commencé par sévir au-dessous d'eux. En des temps ordinaires, à propos d'affaires purement politiques, quel homme

viennent de m'être adressées par les cardinaux Ruffo, Dugnami, Roverella et de Bayanne, par lesquelles ils font la demande de se rendre à Savone, en m'exprimant qu'il est dans leur sentiment que le pape doit approuver le décret rendu par le concile. Le cardinal de Bayanne m'a dit confidentiellement qu'il ne croyait pas le cardinal Della Porta propre à cette affaire. Il me l'a peint comme un homme tellement borné qu'il serait même très difficile de lui faire entendre de quoi il s'agit, et, s'il a d'ailleurs, comme on doit le présumer, des préjugés, il pourrait nuire plutôt que servir à l'intérêt de l'église et du pape... » — M. Bigot de Préameneu à l'empereur, 7 août 1811.

(1) « Messieurs les cardinaux Dugnami, Roverella, Ruffo et de Bayanne, vous avez demandé à sa majesté la permission de vous rendre à Savone. Sa majesté m'a donné l'ordre de vous communiquer les instructions données aux évêques, et de vous faire connaître que, si vous êtes de l'opinion que le pape doive ainsi arranger les affaires dont il est mention dans ces instructions, elle autorise votre voyage à Savone, et que vous pouvez partir incontinent. Je vous ai donné cette communication, et vous m'avez protesté qu'il est dans votre sentiment que le saint-père doit, pour le bien de l'église, accepter les arrangemens dont il s'agit, et que vous ferez auprès de sa sainteté tout ce qui dépendra de vous pour l'y déterminer. Sa majesté désire qu'arrivés à Savone vous n'écriviez à qui que ce soit, et que vous ne soyez l'intermédiaire d'aucune affaire auprès du pape. Si le pape adhère au décret du concile, vous pouvez rester à Savone pour lui servir de conseils dans les affaires ultérieures et les arrangemens qui suivront. Si le pape refuse son approbation, vous reviendrez tout de suite à Paris. » (Le ministre des cultes de France aux cardinaux Dugnami, Roverella, Ruffo et de Bayanne, 19 août 1811.)

d'état, nous ne disons pas scrupuleux, mais seulement honnête, quel diplomate, si versé qu'on le suppose dans les habiletés de son métier, pourvu qu'il eût conservé le point d'honneur de la droiture mondaine, aurait consenti à jouer à l'égard d'un souverain étranger le rôle que dans cette négociation, où la religion était si directement intéressée, des princes de l'église avaient, non pas accepté, mais offert d'aller remplir auprès du chef de leur foi (1)?

Les membres du sacré-collége qu'avait choisis Napoléon n'étaient point d'ailleurs les premiers venus parmi leurs collègues, et leurs noms, déjà connus du public et des fidèles, étaient tout à fait propres à dérouter les conjectures que l'on aurait pu être tenté de hasarder sur le but probable de leur mission. Dugnami était ce cardinal espagnol qui, logé au palais du Quirinal, avait partagé avec Pacca l'honneur d'assister de sa personne, dans la nuit du 10 juillet 1810, à l'enlèvement du saint-père. Roverella, né à Césène comme son compatriote Pie VII, avait toujours joui en Italie d'une bonne réputation, et passait de l'autre côté des monts pour un théologien habile. Fabrice Ruffo, qui n'affichait aucune prétention de ce genre, s'était surtout rendu fameux par la bravoure qu'il avait déployée dans les montagnes de la Calabre à la tête d'un corps d'insurgés napolitains dont il s'était constitué le général, et auquel il avait donné le nom d'*armée de la foi*. Ses prouesses militaires en faveur de la dynastie des Bourbons des Deux-Siciles le faisaient généralement considérer comme un partisan très décidé de la cause pontificale. Le cardinal de Bayanne était cet ancien auditeur de rote que, par un témoignage de confiance aussi touchant qu'excessif, Pie VII avait naguère adjoint, quoique Français, à son légat Caprara, afin de suivre à Paris les orageuses négociations qui précédèrent de si peu l'occupation définitive de la ville de Rome. Tels étaient les antécédens des membres du sacré-collége qui n'avaient pas hésité à solliciter la mission d'aller, comme d'eux-mêmes, offrir au malheureux pontife détenu à Savone leur assistance menteuse et des conseils soi-disant désintéressés, mais dont la teneur

(1) « C'est avec la rougeur sur le front et avec la douleur dans l'âme que je me décide à soulever le voile qui couvre une action de mes collègues faite pour imprimer à leur mémoire une véritable tache; mais il faut que l'univers connaisse les basses intrigues qu'employa le gouvernement français pour arracher au pape des concessions préjudiciables au saint-siége, afin qu'à l'avenir on ne puisse pas s'en prévaloir contre les papes. Au départ des cardinaux, le bruit courut dans Paris qu'ils avaient laissé à l'empereur, sur ses instances, la promesse écrite et revêtue de leur signature individuelle d'employer tout leur crédit auprès du pape pour le faire condescendre à ses désirs... Les bons catholiques doutèrent d'abord de la vérité de ces bruits; il leur était difficile de croire que des cardinaux respectables eussent pu, oubliant leurs sermens solennels, commettre un acte, je n'oserai pas dire de prévarication, mais au moins d'une faiblesse impardonnable... » — *OEuvres complètes* du cardinal Pacca, t. Ier, p. 309.

avait été d'avance convenue avec son tout-puissant geôlier. Ajoutons que cette indigne comédie devait se prolonger longtemps. Qui le croirait? ceux qui s'en étaient distribué les rôles trouvèrent le courage de les soutenir intrépidement pendant des mois entiers. Ce n'est pas tout. Il y avait en ce moment, oublié au fond de l'Italie, un archevêque *in partibus* d'Édesse, M. Bertalozzi, qu'on n'avait même point songé à faire venir au concile. M. Bertalozzi était un ancien aumônier de Pie VII, très aimé de ce pontife, qui lui avait de tout temps témoigné beaucoup de confiance, particulièrement en ce qui regardait la direction de sa conscience personnelle et les résolutions à prendre dans les matières ecclésiastiques. Instruit de ces circonstances particulières, l'empereur avait fait savoir à M. Bertalozzi, par l'intermédiaire du prince Eugène, qu'il eût à se rendre immédiatement à Paris, où sa présence était nécessaire; mais, chose singulière, soit qu'il eût oublié de révoquer des ordres antérieurs, soit qu'il entrât dans les desseins de Napoléon, comme l'a supposé M. Carletti (1), de jeter une salutaire épouvante dans l'esprit du prélat qu'il se proposait d'employer comme l'agent le plus utile auprès du saint-père, M. Bertalozzi n'entra en France que pour être aussitôt arrêté par la gendarmerie et conduit de brigade en brigade dans les prisons de Paris (2). Quand, après quelques excuses sur une regrettable méprise dont il eut toute sa vie grand' peine à se remettre, on offrit tout à coup à l'archevêque d'Édesse d'aller, en qualité de conseil, retrouver le pape à Savone, personne n'était plus que cet ancien confesseur de Pie VII intimement persuadé que le chef de la catholicité n'avait dorénavant rien de mieux à faire que de mettre fin le plus tôt possible à des différends qui pouvaient produire de si affreuses conséquences. Ainsi flanqués de leur nouvel auxiliaire, les cardinaux se mirent séparément en route pour Savone, où ils étaient tous arrivés vers la fin d'août 1811.

D'autres ecclésiastiques allaient bientôt les suivre. C'étaient les évêques qui devaient, au nom de leurs collègues de France et d'Italie, s'efforcer d'obtenir de Pie VII la ratification du décret rendu par le concile national. L'équité, la logique, les simples convenances même, auraient voulu que les députés chargés de défendre auprès du chef de l'église les résolutions de la docte assemblée eussent été

(1) *Vie de M. Carletti,* évêque de Montepulciano, tome XII des mémoires de l'abbé Baraldi. Modène.

(2) « Monsieur le comte, en exécution des ordres de sa majesté, j'avais fait arrêter M. Bertalozzi, archevêque *in partibus* d'Édesse, qui était parti de Lugo, où il résidait, pour venir à Paris. J'ai l'honneur de prévenir votre excellence que, d'après l'autorisation de sa majesté, je viens de faire mettre en liberté ce prélat, qui était détenu à Paris. Il a justifié qu'il ne se rendait ici que pour obéir aux ordres de son altesse le prince vice-roi d'Italie, ordres qui lui avaient été notifiés par le ministre des cultes de ce royaume. » (Le ministre de la police au ministre des cultes, 27 juillet 1811.)

désignés par elle. Il ne paraît pas qu'elle ait seulement osé y songer, et l'empereur s'était réservé le droit de choisir, pour remplir cette tâche délicate, les membres de l'épiscopat qui avaient toujours montré le plus grand empressement à faire tout ce qui dépendait d'eux afin de lui complaire. Le choix du chef de l'état s'était fixé sur les archevêques de Tours et de Malines, sur le patriarche de Venise et sur les évêques de Feltre et de Plaisance (1). Plus tard, il leur avait adjoint, pour rendre cette députation plus solennelle encore, les évêques de Pavie, de Trèves et d'Évreux (2). Ces prélats — est-il bien nécessaire de le répéter? — n'avaient reçu aucune instruction spéciale de la part du concile. Ils emportaient seulement une sorte de lettre de créance générale datée du 19 août qui avait été signée par quatre-vingt-trois évêques à la suite de la séance du 5 août, et une missive particulière que le cardinal Fesch adressait en son propre nom à Pie VII. Ces communications se renfermaient dans des termes restés à dessein très vagues, ce qu'expliquaient trop bien les circonstances du moment (3). Elles ne pouvaient servir à guider en quoi que ce soit les démarches des membres de la députation épiscopale. L'empereur s'était exclusivement chargé de ce soin, et c'était de lui seul qu'ils devaient tenir leur mandat. Au moment où Napoléon rédigeait les instructions qu'allaient emporter les évêques envoyés par lui près du pape, ses dispositions n'étaient rien moins que favorables à la cause de l'église; comme il lui arrivait d'ordinaire, le récent triomphe qu'il venait de remporter au sein du concile avait démesurément exalté son orgueil. Il était décidé à profiter de ce qu'il appelait sa victoire pour pousser jusqu'au bout tous ses avantages, et ceux qu'il lui plaisait de considérer maintenant en ennemis ne devaient s'attendre de sa part à aucun ménagement. Les témoignages de la mauvaise volonté qui l'animait alors à l'égard du clergé abondent de toutes parts. M. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely lui était peu à peu devenu presque suspect à cause de sa modération. Il honorait maintenant de sa confiance particulière M. Merlin, qu'il savait plein d'om-

(1) Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, 16 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 408.

(2) Lettre de l'empereur à M. Bigot de Préameneu, 17 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 415. — La lettre de l'empereur nomme l'évêque de *Paris;* mais cela est une erreur évidente qui aura échappé à l'attention des éditeurs de cette publication officielle.

(3) Nous trouvons le chanoine de Smet bien sévère lorsqu'il dit qu'on pourrait regarder la lettre des évêques, qui est d'ailleurs fort connue, ayant été publiée dans des *Fragmens* de M. de Barral, « comme un monument d'hypocrisie et de bassesse. » Les évêques du concile de Paris s'étaient mis par faiblesse dans la plus fausse position, et leur lettre s'en ressent, cela est certain; mais l'appréciation du chanoine flamand n'en est pas moins bien dure.

brages à l'égard des prêtres, et lui-même s'occupait des moyens de les placer de plus en plus sous son joug. C'est ainsi que nous le voyons s'adresser directement à cette époque au grand-juge afin de savoir si le code pénal renferme des articles assez sévères pour réprimer efficacement les excès des ecclésiastiques, et témoigner une véritable satisfaction quand il a reçu l'assurance que sous ce rapport le code pénal ne laisse absolument rien à désirer (1). Il se plaint en même temps avec colère à son ministre des cultes de ce qui se passe dans certaines parties de l'empire, notamment à Bois-le-Duc, où des vicaires apostoliques se sont permis d'exercer sans son autorisation des fonctions religieuses. « Je ferais plutôt fermer les églises d'Amsterdam et du Brabant hollandais que de souffrir des vicaires apostoliques. Il me paraîtrait en effet préférable, ne craint pas d'ajouter ce chef d'état qui revendiquait alors hautement le droit de nommer sans la participation du pape à tous les diocèses de France et d'Italie, il me paraîtrait préférable de n'avoir pas de culte en ces pays à en avoir un dirigé par des agens du pape sans l'intermédiaire de l'évêché... (2). »

Les instructions qu'il entendait remettre aux évêques qui allaient partir pour Savone ne pouvaient point ne pas se ressentir de la violente irritation à laquelle l'empereur se trouvait alors en proie. Cependant il ordonna par précaution à M. Bigot de Préameneu d'en discuter préalablement les clauses avec eux. Rien de moins ménagé que les expressions dont il se sert en cette occasion pour leur faire connaître ses volontés. « ... Le décret du concile comprendra tous les évêchés de l'empire, *même l'évêché de Rome*. Toute réserve que le pape ferait pour l'évêché de Rome, je ne l'accepterai ni n'y mettrai d'opposition; mais pour tout évêché autre que celui de Rome je ne pourrais en admettre, cela romprait l'unité de mon empire. Bois-le-Duc, Munster, la Toscane, l'Illyrie, tous les évêchés environnant Rome, doivent être compris dans le décret, *hors l'évêché de Rome*... Mon intention n'est pas d'avoir à Rome un beaucoup plus grand nombre d'évêchés que dans les autres parties de mon empire. Ainsi non-seulement je ne reviendrai pas sur ceux qui sont supprimés, mais je suis dans l'intention de m'entendre avec le pape pour en supprimer d'autres. En France, il y a un évêque par cinq cent mille âmes; à Rome, j'aurai un évêque pour cent mille âmes,

(1) « Votre majesté a chargé la commission qu'elle a nommée pour s'occuper d'un projet de décret relatif à l'institution canonique d'examiner si le code pénal contenait les moyens de répression suffisans contre les excès des ecclésiastiques, surtout contre les mandemens séditieux et incendiaires qui tendraient à troubler la tranquillité de l'état, ou même à diffamer et à déshonorer des familles et des particuliers... Le code pénal ne laisse rien à désirer. » — Extrait du second rapport du grand-juge, août 1811.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Saint-Cloud, 16 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 408.

ce qui fera pour les deux départemens six ou sept évêchés. Le pape n'a rien à voir aux limites temporelles de mes états. Tout pays qui se trouverait réuni à la France sera soumis au décret; l'Illyrie et Corfou sont compris dans ces principes. Si mes états acquéraient un accroissement du côté de l'Espagne ou d'un autre côté, ces pays s'y trouveraient compris de fait (1). »

Pendant les conférences qu'ils eurent avec le ministre des cultes, les évêques soulevèrent à peine quelques timides objections contre les étranges instructions de l'empereur. Ils firent seulement, avec d'infinies précautions de langage, remarquer à M. Bigot qu'on les placerait dans la plus fausse situation vis-à-vis de tous les fidèles de leur église, si dans les instructions qui allaient leur être remises on disait en termes exprès que le décret du concile devrait comprendre l'*évêché même de Rome*. Cela était, aux yeux de la foi, une déclaration véritablement monstrueuse et tout à fait impossible à signifier à un pape. Sur ce point unique, dont M. Bigot de Préameneu fut obligé de tomber d'accord avec eux, Napoléon consentit à rabattre un peu de ses premières exigences. Sur tout le reste, il demeura inflexible. « ... L'approbation du pape doit être pure et simple, lisons-nous en effet dans les instructions impériales définitivement remises aux évêques; le décret s'étend sur tous les évêchés de notre royaume d'Italie, dont Ancône, Urbino et Fermo font partie... Vous vous refuserez de recevoir l'approbation du pape, si le pape veut la donner avec des réserves, hormis celles qui regarderaient l'*évêché de Rome, qui n'est point compris dans le décret*. Nous n'admettrons non plus aucune constitution ni bulle desquelles il résulterait que le pape rejetterait en son nom ce qu'a fait le concile... Nous approuverons le décret du concile à condition qu'il n'aura éprouvé ni modification, ni restriction, ni réserve quelconque, et qu'il sera purement et simplement accepté par sa sainteté, à défaut de quoi vous déclarerez que nous sommes rentrés dans l'ordre commun de l'église, et que l'institution canonique est dévolue au métropolitain sans l'intervention du pape, comme il était d'usage avant le concordat de François Ier et de Léon X... Nous comptons sur votre zèle pour la religion, pour notre service et pour le bien de votre pays. Ne montrez aucune faiblesse; n'acceptez rien que nous n'accepterions pas et qui serait contraire à la teneur des présentes, ce qui embarrasserait les affaires au lieu de les arranger et de les simplifier (2). »

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes, Saint-Cloud, 16 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 408.

(2) Instructions pour MM. les évêques députés près du pape à Savone, Saint-Cloud, 17 août 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 418, d'après la minute. — Archives de l'empire.

Ces instructions données aux évêques, M. Bigot avait eu ordre, comme nous l'avons déjà indiqué, de les communiquer intégralement aux cardinaux, afin qu'ils ne fussent point admis à prétendre un jour qu'ils n'avaient pas connu dans toute leur étendue la nature des sacrifices qu'ils s'étaient engagés à conseiller au saint-père. Les choses ainsi combinées, cardinaux et évêques partirent à peu près en même temps pour Savone, mais par des voies différentes, afin sans doute de ne pas laisser soupçonner à Pie VII l'accord secret qu'on avait d'avance pris soin d'organiser entre eux et contre lui. Avant de raconter les phases diverses d'une négociation entamée sous ces singuliers auspices, il faut nous reporter aux dépêches de M. de Chabrol pour faire connaître dans quel état de santé et d'esprit se trouvait alors le malheureux captif, que l'empereur et ses associés se flattaient d'enserrer dans les étroits réseaux d'une trame si habilement ourdie.

II.

Depuis le 20 mai 1811, c'est-à-dire depuis le jour où les prélats français qu'il allait bientôt revoir avaient quitté Savone, emportant avec eux cette ébauche de traité qui lui avait fait passer tant de nuits sans sommeil et causé un si grand trouble d'esprit, Pie VII était soudainement rentré dans une complète solitude. Si, comme nous nous plaisons à le croire, quoique rien n'en fasse foi, on lui avait rendu ses livres ordinaires de piété, du papier, des plumes, son encrier et son *Office de la Vierge*, on n'avait encore autorisé aucun de ses anciens serviteurs à retourner près de lui. Le commandant Lagorse avait toujours pour instructions de faire bonne garde autour de sa demeure. Tout le personnel italien qui l'avait suivi après sa sortie de Rome restait dispersé soit dans la prison d'état de Fénestrelle, soit dans d'autres forteresses impériales. Napoléon ne lui avait laissé, et pour cause, que le docteur Porta, dont les visites journalières profitaient encore plus à l'habile préfet de Montenotte qu'au souverain pontife lui-même. Exactement informé de l'état de santé et des dispositions d'esprit de Pie VII, M. de Chabrol venait seul rompre de temps en temps la monotonie d'une si triste existence en apportant à son prisonnier les nouvelles de Paris qu'il jugeait à propos de lui donner. Son application principale consistait à commenter alors en style de fonctionnaire public les augustes paroles tombées des lèvres du chef de l'empire. « J'ai présenté mes devoirs ce matin au pape, écrit-il à M. Bigot de Préameneu à la date du 15 juillet 1811. Il m'a d'abord entretenu de la cessation des convulsions qui l'avaient affecté précédemment. La

conversation est insensiblement tombée sur le sujet du concile. Il m'a demandé si j'en savais quelque chose. Je lui ai dit que ses décisions paraîtraient toutes à la fois, que jusque-là le public ne devait pas, ce me semble, s'en occuper, et que rien ne paraissait d'ailleurs dans les journaux. J'ai ajouté que le discours de sa majesté à l'ouverture du corps législatif avait ouvert une voie dont je serais bien étonné que le saint-siége ne profitât pas un peu plus tôt ou un peu plus tard, qu'il était évidemment convenable que le chef de l'église fût placé près du centre des affaires de la chrétienté, et que ce n'était nullement un exemple inoui, puisque Rome avait été préférée au séjour de la terre-sainte dès l'origine de la foi (1). » Ces objurgations de M. de Chabrol n'avaient pas obtenu grand succès auprès du saint-père; il y avait répliqué par l'apparition de Jésus-Christ à saint Pierre sur la voie Tiburtine, répondant à son disciple qui lui demandait : « Seigneur, où allez-vous? — Je vais à Rome, pour y être crucifié de nouveau. » — « Ne pouvant soutenir plus longtemps, continue M. de Chabrol, des idées aussi extraordinaires, j'ai dit qu'il fallait laisser les croisades et les chroniques apocryphes du XIIIe siècle pour s'en tenir à des choses plus réelles et plus adaptées à notre temps. » Partant de cette donnée, M. de Chabrol s'était efforcé de faire sentir au pape « quel avantage ce serait pour la religion catholique, et pour son chef quel mérite et quelle gloire de veiller à Paris aux intérêts de la religion pendant que le second Charlemagne veillerait de son côté aux intérêts de l'empire en le secondant. Ne serait-ce pas là un des moyens que de toute éternité la Providence avait choisis pour établir l'église universelle et faire partout triompher la foi?... Comment, au milieu des circonstances extraordinaires dont elle était environnée, sa sainteté ne comprenait-elle pas qu'elle était comme appelée d'en haut pour remplir un rôle si magnifique? » Pie VII, demeurant toujours froid, se contenta de répondre « que, si cela était, il sentirait certainement une vocation, mais qu'il n'apercevait rien de semblable. Qui pourrait dire si ce n'était pas lui, M. de Chabrol, qui se trompait? car, tout bien considéré, peut-être y avait-il de l'avantage pour la religion dans la contrainte et la persécution. Il y avait alors moins de chrétiens à la vérité; mais ils étaient meilleurs et plus zélés. » Entendant le saint-père émettre de si singulières maximes, le préfet de Montenotte avait grand'peine à s'empêcher de le considérer comme un petit esprit, véritablement incapable de s'élever jusqu'à la hauteur des vues sublimes de l'empereur. « J'ai quitté le pape, dit-il en terminant sa lettre, bien surpris de voir dans quel ordre de faits et d'idées il va cher-

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 15 juillet 1811.

cher des exemples pour sa conduite et des appuis pour sa manière de voir. Telle est cependant, je vous assure, l'exacte vérité (1). »

Un mois après cette conversation, juste au moment où les cardinaux désignés par l'empereur allaient se mettre en route pour Savone, M. de Chabrol se croyait en mesure d'annoncer au ministre des cultes que les dispositions de Pie VII semblaient s'améliorer un peu. « Il est constant, écrit-il à la date du 23 août, qu'il désire entrevoir une issue aux affaires de l'église. Aujourd'hui, après avoir montré de la gaîté dans un entretien assez long que j'ai eu avec lui, il est encore revenu sur le sujet du concile avec l'intention évidente d'apprendre quelque chose de moi (2). » Si le pape était curieux de savoir ce qui s'était passé dans le sein des congrégations tenues par les évêques convoqués à Notre-Dame, le préfet de Montenotte n'était nullement porté à le lui faire connaître. En était-il bien informé lui-même? Cela est douteux. En tout cas, il résulte de sa correspondance qu'il prit soin de se renfermer toujours dans des affirmations générales et très vagues, qui, si elles n'étaient pas absolument contraires à la vérité, étaient à coup sûr calculées de façon à ne rien apprendre au saint-père de ce qu'il ne devait pas savoir. Au lieu de renseignemens, c'étaient plutôt des conseils que le préfet de Montenotte entendait offrir à son interlocuteur. « J'ai tâché d'appeler toute sa confiance sur les résolutions du clergé de l'empire... Je me suis efforcé de fixer son opinion sur les idées raisonnables qu'il avait précédemment émises. Je lui ai dit qu'il n'avait encore rien paru des résolutions des pères du concile, mais qu'elles seraient connues sans doute à la fin de la session. Je ne saurais donc trop l'engager à abandonner la défiance qu'il montrait pour une détermination qui viendrait de lui seul, et à terminer à la fois tous ses maux et ceux de l'église. Il n'y avait pas un bon esprit dans la catholicité qui ne pensât de la même manière. Plus que personne, je pouvais aisément en juger par mes relations avec le dehors et le lui garantir avec sincérité (3). »

Quelques jours plus tard, à la veille même de l'arrivée, imprévue pour lui comme pour le saint-père, des cardinaux et des évêques envoyés de Paris par l'empereur, M. de Chabrol continuait à entretenir M. Bigot de Préameneu des anxiétés croissantes du souverain pontife. « Il paraît, d'après diverses questions que fait de temps à autre le pape, soit à son médecin, soit aux gens de sa maison, qu'il commence à souhaiter vivement d'apprendre quelques nouvelles relatives aux affaires qui le concernent, et que l'incertitude de sa position commence à lui peser. » Instruit de cet état d'esprit

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 15 juillet 1811.
(2) *Ibid.*, 23 août 1811.
(3) *Ibid.*

de Pie VII, le préfet de Montenotte ne manque pas de se rendre immédiatement chez lui; mais, à sa grande surprise, il trouve Pie VII, en apparence du moins, fort calme. « ... Il m'a dit qu'il était habitué à se maintenir dans un état de tranquillité d'esprit qui le mettait à même d'attendre tout le temps qu'il faudrait; mais ce n'est pas là, continue M. de Chabrol, ce qui résulte des discours de son médecin. » C'est pourquoi, fort des secrètes confidences de cet infidèle serviteur du pape, M. de Chabrol met aussitôt la conversation sur le concile. En prenant soin de ne donner, comme à l'ordinaire, à Pie VII que des informations plus propres à exciter son désir d'apprendre quelque chose qu'à le satisfaire, il s'attache surtout à l'incliner d'avance vers les résolutions qu'il sait conformes aux volontés de l'empereur. « Il n'y avait encore rien de connu au sujet du concile. On voyait seulement par les journaux qu'il y avait des congrégations. Les résultats n'en seraient sans doute publiés que lorsque tout serait terminé. Certainement le pape s'empresserait alors de seconder les résolutions prises par le clergé de France pour la pacification et pour le bien de l'église (1). »

Ainsi, au moment où il allait être sommé de se prononcer sur le décret émané du concile tenu à Paris, Pie VII était tenu dans la plus complète ignorance de ce qui s'était passé dans cette solennelle assemblée. Si le préfet de Montenotte ne l'en avait pas instruit, c'est peut-être, comme nous le supposions tout à l'heure, qu'il l'ignorait complétement lui-même; mais les cardinaux envoyés pour servir de conseils au pape, mais les évêques chargés de traiter avec lui, ceux-là savaient tout, ceux-là pouvaient tout révéler. Ne semble-t-il pas que le premier devoir de ces dignitaires de l'église fût de dire au moins quelque chose au chef de leur foi des scrupules opiniâtres qui avaient si longtemps arrêté les pères du concile. A défaut des obligations plus étroites qui résultaient pour eux de leur caractère ecclésiastique, n'étaient-ils pas tenus par les règles ordinaires de la simple honnêteté d'avouer que la grande majorité des prélats avait commencé par se déclarer incompétente dans cette épineuse affaire de l'institution canonique? De quel droit osaient-ils prendre sur eux de dissimuler au souverain pontife qu'à la suite d'une première décision contraire aux volontés de Napoléon trois de leurs collègues avaient été jetés dans le donjon de Vincennes, que le concile avait été dissous, puis de nouveau convoqué? De leur part, quelle indignité de ne pas confesser au pape que le décret maintenant soumis à la sanction pontificale avait été adopté à la sourdine, sans discussion préalable, par une assemblée violemment mutilée et patemment séduite! De tels aveux auraient trop coûté à leur amour-

(1) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 26 août 1811.

propre. Ils auraient eu l'inconvénient d'encourager les velléités de résistance de Pie VII. Ces prélats préférèrent s'en abstenir, et restèrent, ainsi que M. de Chabrol, enfermés dans un commode et impénétrable silence. Par une sorte de convention tacite, préfet, cardinaux, prélats et jusqu'à cet ancien aumônier qui avait possédé l'intime confiance de Pie VII se trouvèrent merveilleusement d'accord. Tous comprirent qu'il fallait laisser ignorer au pape que le concile avait été sur le point d'aller solliciter en corps sa mise en liberté. Tous s'entendirent pour lui cacher que des prélats considérables, ses plus courageux défenseurs, expiaient dans des cachots le tort d'avoir plaidé trop vivement sa cause. Ils s'appliquèrent au contraire à représenter incessamment le clergé français comme blâmant d'une voix unanime l'attitude gardée jusqu'alors par le chef de la catholicité. Pourquoi d'ailleurs insister? Le simple exposé des faits va suffire à mettre en relief ce qu'il y avait de repoussant dans l'emploi de ces astucieux procédés.

Le cardinal de Bayanne et l'archevêque d'Édesse, M. Bertalozzi, arrivèrent les premiers à Savone, à la date du 29 août 1811. M. de Chabrol, qui avait tant de fois demandé qu'on accordât des conseils au pape, se montra enchanté de leur venue. Il n'était rien qu'il n'attendît de l'intervention de ces deux personnages et particulièrement du rôle que l'on allait pouvoir si utilement faire jouer à l'archevêque d'Édesse. M. Bertalozzi, comme l'avisé préfet de Montenotte s'en aperçut tout aussitôt, était encore sous le coup de la terreur indicible que lui avait laissée sa récente arrestation. « Il se montre intimement convaincu, écrit M. de Chabrol, que le bien de la religion exige que toute discussion soit terminée le plus vite possible par l'adoption des délibérations du concile national, et l'on peut juger par ses élans qu'il ne cesse de prier pour que les choses prennent cette heureuse issue. Le cardinal de Bayanne, saisissant avec habileté l'occasion de faire prononcer cet excellent homme, lui a demandé s'il n'était pas vrai que la délibération pût être acceptée dans toute sa teneur, et M. Bertalozzi a répondu : *On le peut.* Ce raisonnement a été poussé plus loin, et le cardinal lui a demandé si en pareil cas ce n'était pas un devoir de faire tout ce qu'il était possible de faire. Il a dit alors : *On le peut et on le doit.* Voilà son opinion (1). »

Ce début de l'archevêque d'Édesse plut tellement à M. de Chabrol, qu'avec son habituelle sagacité il mit aussitôt en lui ses plus fortes espérances. « On agit en ce moment auprès de M. Bertalozzi. Ce digne homme, depuis qu'il est ici, n'a dit autre chose, sinon : *speriamo! Iddio ayutara;* puis : *ubbidienza al governo!*

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 30 août 1811.

Nous lui envoyons le docteur Porta et quelques gens du pays. Le premier a soin de lui répéter souvent qu'il est retenu ici depuis deux ans. Il conjure M. Bertalozzi de le délivrer, et lui affirme qu'il le peut. Celui-ci lui a répondu : *speranza! pregiamo Dio!* paroles insignifiantes dans sa bouche, suivant le docteur Porta... On remarque toutefois que sa présence fait beaucoup d'impression sur le pape (1). » En effet, quand il avait été pour la première fois introduit auprès de Pie VII captif, M. Bertalozzi avait montré une très vive émotion et beaucoup pleuré (2). « C'est peut-être, écrit à ce sujet le préfet de Montenotte, le moyen le plus sûr d'agir sur l'esprit du pape. Il peut certainement faire beaucoup par les prières et les larmes. Le médecin du pape le verra, et je le cultiverai moi-même assidûment (3). »

M. de Chabrol n'était pas moins content du cardinal de Bayanne. Ce membre du sacré-collége lui paraissait avoir été d'autant plus heureusement choisi qu'il avait jadis déconseillé les mesures violentes auxquelles on avait voulu porter la cour de Rome. Dès cette première audience où son compagnon de route, M. Bertalozzi, avait versé des pleurs si abondans et poussé des soupirs si efficaces, le cardinal de Bayanne avait parlé au pape, écrit M. de Chabrol, « avec l'énergie d'une opinion franchement prononcée... Ce n'est pas un résultat insignifiant, ajoute le préfet de Montenotte, que l'opinion de deux hommes de confiance se prononçant immédiatement et dans le moment où, étant encore isolés, leur avis a toute sa force morale, et ne peut être attribué à l'effet d'une délibération commune. » Après s'être occupé de faire loger M. Bertalozzi de manière qu'il ne pût jamais entrer chez le saint-père sans passer par les appartemens du gouverneur du palais, qui n'était autre que le commandant de gendarmerie Lagorse, l'habile préfet de Montenotte s'entendit également avec le même personnage, qui est, dit-il, plein d'intelligence, afin que le second conseiller du saint-père, qui montrait tant de zèle pour l'empereur, pût être toujours introduit « quand il le faudrait. Il serait même convenable, poursuit M. de Chabrol, qui possède évidemment le don de penser à tout, il serait convenable que ceux qui ne seraient point aussi certains que lui, ne parussent jamais seuls chez le pape, et il serait possible d'arranger cela sans affectation (4). »

Peu de jours après survinrent à leur tour les cardinaux Dugnami

(1) M. de Chabrol à M. Bigot, ministre des cultes, 2 septembre.

(2) « M. Bertalozzi a fort bien parlé au pape en pleurant par émotion, — émotion que le pape a partagée sans pleurer toutefois, et moi-même je n'en étais pas exempt. » Lettre du cardinal de Bayanne à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 30 août 1811.

(3) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 1er septembre 1811.

(4) *Ibid.*, 2 septembre 1811.

et Ruffo. Ils avaient été dès le lendemain de leur arrivée admis auprès du pape, qui, sans rien rétracter de ses bonnes dispositions antérieures, mit toutefois en avant certaines restrictions qu'il n'avait pas jusqu'alors spécialement indiquées. Il leur dit, entre autres choses, « qu'il avait réfléchi à l'acte du concile que lui avaient déjà présenté leurs collègues arrivés avant eux à Savone, mais qu'il ne pouvait rien décider parce qu'il n'était pas libre, mais prisonnier (1). » Le préfet de Montenotte se montre dans sa correspondance prodigieusement étonné de ce que des membres du sacré-collége aussi éclairés que les cardinaux Dugnami et Ruffo aient paru admettre un instant dans leur esprit cette difficulté, « qui n'est, dit-il, *qu'un incident.* » — « Qu'est-ce, en effet, que le pape entend par sa liberté après s'être tenu dans sa maison pendant un an et demi, pressé inutilement d'en sortir, sachant qu'il le pouvait, et que tous ceux qui désiraient le voir étaient libres d'approcher de son palais. Je doute qu'il attache un sens bien précis à ce mot, et, s'il le fait, c'est le retour à Rome, le rappel des cardinaux, la restitution de la daterie et de la pénitencerie dont il veut parler, toutes choses évidemment absurdes dans les circonstances actuelles (2). »

Les deux cardinaux s'étant timidement hasardés à entretenir le soir même le préfet de Montenotte du désir qu'ils auraient de voir le pape libre, ne fût-ce que pour donner plus d'autorité au traité qu'il s'agissait de conclure avec lui, celui-ci n'épargna aucun effort pour les convaincre qu'ils faisaient tout à fait fausse route. « Je leur ai fait valoir avec prudence, écrit-il à M. Bigot de Préameneu, une partie des considérations que je viens de vous exposer. Je leur ai soutenu que dans le fait le pape était libre, s'il voulait l'être; mais son intention semblait être de se réserver le droit de se plaindre. Cependant son palais n'avait point d'autre apparence que celle qui environne toujours l'habitation du prince. Les gardes que ces messieurs voyaient aux portes n'étaient point là comme une force, car la force était fort inutile sous un gouvernement aussi ferme que celui de sa majesté. » Le cardinal Ruffo s'était assez vite rendu à de si bonnes raisons; mais le cardinal Dugnami leur opposa une plus longue résistance. Quelques nuages s'élevaient apparemment dans son esprit lorsqu'il venait à penser que ces sentinelles qui jour et nuit veillaient avec tant de précautions autour de la demeure du saint-père, afin de lui rendre, disait M. de Chabrol, les honneurs dus à un souverain, ne relevaient nullement de lui, mais y avaient été placés par les ordres directs du commandant de gendarmerie Lagorse, et n'obéissaient qu'à sa con-

(1) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 2 septembre 1811.
(2) *Ibid.*, 1er septembre 1811.

signe. « Le cardinal Dugnami, s'écrie douloureusement le préfet de Montenotte, serait prêt à perdre cent fois la trace pour s'attacher *à des incidens*. Il est loin d'avoir le tact et la perspicacité du cardinal de Bayanne, ainsi que le caractère décidé du cardinal Ruffo. Le soir encore, il est revenu à la charge, et alors je lui ai démontré clairement que ce n'était point du tout la question, qu'il s'agissait d'une adhésion à un acte, qu'avant tout il paraissait convenable qu'on se prononçât à cet égard. Le pape avait maintenant un conseil, et pouvait se former une opinion tout aussi bien que s'il habitait le palais même du Vatican. C'était aux membres de ce conseil à éloigner des *incidens* qui pouvaient être considérés comme des chicanes, et tendraient à tout gâter. J'ai dû employer ce terme, quoique fort dans cette circonstance. Le cardinal Dugnami avait parlé le matin même de faire une démarche relative à la liberté du pape; je l'en ai fait détourner par le cardinal de Bayanne, persuadé que je suis qu'il vaudrait beaucoup mieux en pareil cas que le gouvernement fît de lui-même cette concession spontanée. Une demande incidemment accordée en entraînerait beaucoup d'autres avec des gens accoutumés à tourner cent fois autour de l'objet avant de l'attaquer (1). » Dans cette même dépêche, et comme s'il tenait à bien établir par ses propres paroles la flagrante fausseté des allégations qu'il venait d'émettre au sujet de la prétendue liberté du pape, le préfet de Montenotte ajoute « que, pour son compte, il ne verrait pas d'inconvénient à ce qu'on permît au pape de sortir et de donner des bénédictions, si cela devait trancher le nœud des difficultés actuelles... Nous sommes assez maîtres de la population pour que cette *faveur* puisse être donnée ou retirée sans péril; mais il faudrait qu'elle vînt d'un mouvement spontané du gouvernement, crainte des demandes qui se multiplieraient bientôt dans un conseil nombreux. »

M. de Chabrol se donnait pour bien plus satisfait du cardinal Ruffo. Ce dernier n'avait aucune objection aux projets de l'empereur; il témoignait seulement l'inquiétude que Pie VII n'en soulevât beaucoup à cause de l'extrême délicatesse de sa conscience. « Le serment au sujet de la conservation intégrale des états de l'église était si fort qu'il craignait que le pape ne voulût jamais entrer en composition sur ce point. — Quel est après tout ce serment? répliquait le préfet de Montenotte; il ressemble à celui d'un religieux qui se laisserait brûler dans son couvent pour conserver son vœu de clôture. » Quoique M. de Chabrol levât les épaules à cette seule idée, le cardinal Ruffo continuait à penser que Pie VII pourrait peut-être bien considérer la chose sous un autre aspect.

(1) M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 1er septembre 1811.

Au reste, ils ne disputèrent pas longtemps, car l'ancien chef de l'*armée de la foi* avait d'autres préoccupations en tête. Pour le distraire conformément à ses goûts bien connus, M. de Chabrol, avait songé à faire venir exprès pour lui une troupe d'ingénieurs et de militaires (1). Laissant le plus souvent à ses collègues du sacré-collége le soin de discuter les questions purement canoniques, le cardinal Ruffo se mit dès le lendemain de son arrivée à parcourir avec cette compagnie de son choix tout le littoral et toutes les montagnes des environs. L'objet principal de ses études pendant les longs mois qu'il dut passer près du saint-père fut de se rendre stratégiquement compte de la façon dont il faudrait, le cas échéant, attaquer ou défendre cette position de Savone. Si on l'avait laissé faire, il y aurait élevé des retranchemens. Sur ces entrefaites, le cardinal Doria, évêque de Gênes, qui n'avait point été tout d'abord porté sur la liste dressée par l'empereur, était venu de son côté offrir son concours aux membres de la députation. Peu s'en fallut, tant était grande la liberté dont jouissait Pie VII, que le commandant Lagorse ne se refusât à l'admettre à l'audience pontificale, et ce ne fut pas sans quelque peine que ses collègues arrachèrent pour lui cette faveur au trop rigide gouverneur (2). Le cardinal Roverella, dont le pape avait parlé plusieurs fois avec affection, étant survenu lui-même animé d'intentions toutes semblables à celles qu'avaient déjà manifestées les autres membres du sacré-collége, la confiance de M. de Chabrol dans le succès définitif de la négociation s'en accrut beaucoup. Il ne restait plus désormais qu'à attendre l'arrivée des évêques envoyés par le concile et par l'empereur; on chercherait alors les moyens de résoudre par un commun effort les difficultés pendantes. D'après le cardinal Roverella, le plus sûr était « de les attaquer indirectement. » C'était aussi l'avis de M. de Chabrol, et nous allons voir qu'il ne s'y épargna point.

(1) « M. le cardinal Ruffo paraît s'accommoder de ma maison; j'ai toujours pour lui des militaires et des ingénieurs, qu'il préfère aux théologiens. » M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 2 septembre 1811.

(2) « ..... Le cardinal Doria ne m'avait pas été annoncé par votre excellence. Une lettre du cardinal Fesch dont il était porteur et la parole qu'il a donnée d'avoir écrit à l'empereur dans le sens qui lui avait été indiqué ont paru à ses collègues un double titre pour partager le libre accès qu'ils ont auprès du pape. J'aurais désiré un ordre positif de votre excellence; mais comme votre lettre me prescrit de me conformer à tout ce que feront ces messieurs, j'ai cru devoir déférer de bonne grâce au désir qu'ils m'ont exprimé... » M. Lagorse à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 2 septembre 1811.

III.

Les évêques députés par Napoléon auprès de Pie VII étaient tous rendus à Savone le 2 septembre 1811. Ils avaient été dès le lendemain admis à l'audience du saint-père, qui les reçut avec une grande affabilité. « Sa santé nous paraît très bonne, écrit l'archevêque de Tours. Il avait un air d'ouverture et de gaîté qui nous a paru de bon augure (1). » Il ne pouvait être question d'affaires dans cette première entrevue. En recevant des évêques la lettre du concile et celle qui lui avait été particulièrement adressée par le cardinal Fesch, Pie VII leur dit simplement qu'il avait déjà eu par les cardinaux connaissance du décret. « C'était une grande affaire, un peu compliquée, qui intéressait la paix de l'église, et digne par conséquent de la plus sérieuse attention. Il protesta qu'il recevrait très volontiers, ensemble ou séparément, les membres de la députation chaque fois qu'ils en manifesteraient le désir. » Cette dernière assurance, donnée avec une aimable cordialité, charma surtout M. de Barral, « car une discussion entre neuf personnes, mande-t-il à M. Bigot, est nécessairement vague et reste souvent peu fructueuse, au lieu que huit personnes disant séparément la même chose, et sous des formes toujours convenables, mais un peu diverses, font plus aisément partager leur conviction. » M. de Barral avait donc grand espoir de réussir. Cependant il avait parfaitement compris, d'après un court entretien qu'il s'était empressé de nouer avec M. Bertalozzi, que les principales difficultés surgiraient à propos de l'article 2 du décret. « Autant que j'en ai pu juger, disait avec perspicacité l'archevêque de Tours, ce qui trouble le plus sa sainteté, c'est que d'un côté l'empereur a dit ne vouloir pas s'obliger à reconnaître la spoliation de la souveraineté temporelle de Rome, tandis que de l'autre sa majesté veut que le pape reconnaisse que la nomination des évêques romains appartient, à titre de souverain, au chef de l'empire français. Voilà, comme je l'avais prévu, le nœud de la grande difficulté, de la seule qui nous reste à résoudre (2). »

(1) Lettre de l'archevêque de Tours à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 3 septembre 1821. — Il existe quelques relations manuscrites, entre autres des papiers gardés à l'archevêché de Tours, d'où il semblerait résulter que le pape aurait fait au début un accueil assez froid et même presque sévère aux évêques, et qu'il leur aurait reproché à mots couverts leur attitude pendant la durée du concile. Cette version est erronée. Non-seulement les dépêches écrites de Savone par les cardinaux, les évêques et le préfet de Montenotte la démentent absolument; mais il ne faut pas oublier que le pape ne savait alors le premier mot ni de ce qui s'était passé dans les délibérations intérieures de cette assemblée, ni de la conduite qu'y avaient tenue les prélats envoyés auprès de sa personne. Ce sont là, comme il arrive trop souvent, des détails racontés après coup par des gens mal informés.

(2) *Ibid.*

Ces appréhensions de M. de Barral n'étaient pas sans fondement. M. de Chabrol les partageait. « Le pape, écrit-il de son côté à M. Bigot, m'a paru un peu agité. Il n'a pas dormi, et je lui ai trouvé un air moins gai que de coutume, quoique assez calme... Il a remis la conversation sur les idées que je lui avais déjà développées dans ma visite précédente et m'a témoigné le désir de tout terminer, mais une conscience ombrageuse... Il m'a dit que les cardinaux qui lui avaient été envoyés étaient sans doute prévenus et choisis (1). » Le préfet de Montenotte rejeta de bien haut une idée aussi fausse. « Il assura Pie VII qu'ils étaient au contraire ses amis les plus chauds et les plus dévoués... Nous savons par son médecin qu'il souhaite que les cardinaux lui parlent d'une manière plus ouverte et avec plus d'abandon. Nous profitons de cette circonstance pour encourager ceux qui sont portés à trop de retenue. »

De la correspondance de l'archevêque de Tours, il résulte que les membres du sacré-collége, malgré leur retenue ou plutôt, croyons-nous, à cause de cette retenue qui semblait excessive au préfet de Montenotte, avaient conquis peu à peu un certain ascendant sur le saint-père. Le cardinal Roverella, en sa qualité de canoniste ultramontain, était volontiers consulté par Pie VII; mais le cardinal de Bayanne, au dire de M. de Barral, possédait de préférence à tout autre la confiance du souverain pontife à cause de sa capacité et de sa franchise. « Pour celui-là, continue l'archevêque de Tours, nous n'avons pas besoin de le catéchiser. Il est à nous, il pense juste. Il connaît à la fois le terrain de Paris et celui de Savone. Il sera très utile. Nous sommes contens des autres cardinaux, et nous les travaillons au surplus autant qu'il est possible. L'archevêque de Malines ne s'y oublie pas, et nous ne lui voudrions qu'un peu plus de moelleux dans les formes oratoires... Quant au préfet, il continue à faire merveille, non-seulement avec nous, qu'il reçoit d'une façon charmante, mais avec le pape chaque fois qu'il le voit. Il ne se mêle pas de faire le docteur; mais il lui dit des choses si raisonnables, si bien adaptées à sa position et toutefois si fortes malgré la douceur et le moelleux qui le caractérisent, que, chaque fois qu'il revient d'auprès du pape, il le laisse plus affermi dans ses dispositions conciliantes. Enfin nous avons beaucoup d'espoir du succès, et votre excellence peut être bien assurée que nous ne négligerons rien pour l'assurer (2). »

Lorsque des personnages si considérables, et quelques-uns si habiles, mettaient tant de soins à s'entendre pour conspirer ensemble (suivant une expression de M. de Chabrol) contre les scrupules trop

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 4 septembre 1811.

(2) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, à M. Bigot, ministre des cultes, 5 septembre 1811.

souvent renaissans du saint-père, il devenait en effet probable qu'ils finiraient par en triompher. Pour rester en apparence dans le rôle qu'ils avaient accepté de jouer auprès de Pie VII, les membres du sacré-collége affectaient de se tenir dans une grande réserve à l'égard des prélats envoyés par l'empereur à Savone et de ne pas s'ouvrir à eux sur leurs opinions. Ce fut donc à la suite d'un entretien du commandant de gendarmerie Lagorse avec l'archevêque d'Édesse que les évêques apprirent que l'avis des cardinaux qui servaient de conseil officiel au pape serait décidément favorable à l'arrangement souhaité par le gouvernement français (1). Bientôt ces messieurs reçurent de la bouche même de sa sainteté « l'assurance qu'on tâcherait d'ajuster tout cela pour le mieux (2). » Quant au fond, le pape se proposait d'agréer la substance des articles du décret. A cet effet, il rédigerait un bref qu'il avait l'intention de communiquer d'avance aux députés, afin que ceux-ci fussent en état de présenter leurs observations, s'ils en avaient à faire. C'était là un pas immense. M. de Barral et ses collègues en sentirent immédiatement la portée. « Cette première affaire arrangée, écrit avec joie l'archevêque de Tours, les autres prendront sur-le-champ une bonne tournure... J'ai vu l'archevêque d'Édesse, et, sans parler encore de nos instructions précises et par écrit, je lui ai dit que le bref ne devait pas admettre de réserves ou tendre à faire oublier, méconnaître, même passer sous silence l'autorité du concile, ce qui ne s'accorderait ni avec la dignité de l'empereur, qui l'avait convoqué, ni avec les intentions du concile lui-même. M. Bertalozzi a senti tout cela; il a promis de le faire sentir soit au pape soit aux cardinaux. Nous les verrons ce soir à ce sujet (3). »

Les choses se passèrent en effet comme le pape l'avait annoncé et comme M. de Barral l'avait si fort souhaité. Pie VII, dans une conférence qu'il tint avec les cardinaux, leur exposa successivement les objections qui s'offraient à son esprit et que ses conseillers, bien préparés d'avance, s'efforcèrent d'aplanir à l'instant même. Au fur et à mesure que, par leur habile intervention, ils en écartaient quelques-unes, « le saint-père, dit M. de Chabrol, se montrait infiniment soulagé... » Quand toutes les difficultés furent ainsi définitivement résolues, il témoigna la joie d'un enfant qui se trouve délivré d'un grand chagrin (4)... Sa physionomie, un peu sombre au

(1) « ... Il paraît, par un entretien qu'a eu le commandant du palais avec l'archevêque d'Édesse, que l'avis des cardinaux est extrêmement favorable pour conclure au gré de l'empereur et du vôtre... » — Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 6 septembre 1811.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

commencement, avait repris avant la fin de la séance l'air tranquille et la douce sérénité qui la caractérisaient (1). Le préfet de Montenotte était ravi de ce résultat et de la façon dont s'étaient comportés tous les cardinaux, auprès desquels il s'était si souvent et si heureusement entremis. « Le cardinal Roverella a bien soutenu l'idée que je m'étais faite de lui, écrit-il; il a constamment maintenu son ascendant, et tranché les choses comme un homme accoutumé à soumettre des décisions à l'approbation de son chef. Dugnami a également très bien parlé et satisfait entièrement M. de Bayanne. Les autres ont marché dans le même sens. » Avec sa clairvoyance ordinaire, le préfet de Montenotte ouvrit après cette première conférence l'avis qu'il serait maintenant à propos d'accorder quelque temps au pape pour tout terminer. « Il est, écrit-il, accoutumé à toutes les lenteurs de la cour de Rome, et le meilleur est de ne le point presser sur ce point, afin de lui laisser l'idée qu'il a agi avec maturité. » Les évêques français, qui commençaient à s'ennuyer de leur séjour à Savone, avaient un peu moins de patience. Ils trouvaient que le cardinal Roverella, chargé, avec le concours de l'archevêque d'Édesse, de rédiger le bref, y mettait beaucoup de temps. M. de Barral mandait à M. de Préameneu que les *porporati* « avaient peu l'habitude de ces sortes de rédaction. S'ils eussent pris le parti de s'adresser à nous, il y a apparence qu'entre l'évêque de Nantes et moi, M. de Trèves et les autres, nous leur aurions épargné bien du travail et bien de l'inquiétude; mais il y a une espèce de *punctilio* qui veut qu'à moins d'être employé dans ces affaires d'une manière très subordonnée il faut être habillé de rouge. Le violet ne suffit pas (2). »

Le bref en question fut enfin terminé et communiqué aux évêques le 11 septembre 1811. « Ce que je puis en dire dès aujourd'hui sommairement, écrit M. de Barral au ministre des cultes, c'est que les cinq articles décrétés par le concile y sont relatés textuellement et mot pour mot... Ils sont pleinement approuvés et confirmés par le pape, sans réserve ni restriction. Deux fois il y est fait mention de l'empereur, à propos de l'envoi des deux députations et dans le style ordinaire qui avait lieu avant tous les événemens des dernières années. Une troisième fois, en finissant, le saint-père y exprime ses vœux et ses prières pour le bonheur de sa majesté. Je pense que sous ce rapport votre excellence en sera pleinement satisfaite, et qu'il ne déplaira point à l'empereur (3). » Les observations auxquelles la rédaction pouvait donner lieu étaient plutôt de forme, au dire de l'archevêque de Barral lui-même, et se

(1) Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 8 septembre 1811.
(2) M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 10 septembre 1811.
(3) *Ibid.*, 12 septembre 1811.

rapportaient à des expressions dont le sens était peut-être un peu ambigu. A son avis, le plus fort était fait. « Dans le moment même où je vous écris, l'évêque de Trèves est occupé à chambrer l'archevêque d'Édesse, qui lui-même est parfaitement disposé. Ce soir, nous verrons les cardinaux de Bayanne et Roverella, qui sont les deux chevilles ouvrières (1). »

Les changemens que M. de Barral et ses collègues désiraient introduire dans la rédaction du bref, quoique peu nombreux et sans grave importance quant au fond des choses, n'étaient pas toutefois sans signification. Pie VII ne voulut ni les accepter ni les rejeter complétement. Il en admit quelques-uns et repoussa les autres. On tomba vite et aisément d'accord. « Le pape nous a dit à ce sujet, écrit M. de Bayanne, qu'il ne voulait pas se damner, quoi qu'il en coûte, mais qu'il n'était rien qu'il ne fît pour l'empereur quand sa conscience n'aurait rien à lui reprocher. Cependant, même avec de bonnes raisons, il n'est pas toujours facile de calmer cette conscience si timorée (2). » Comme il était aisé de le prévoir, le trouble moral que lui avaient causé tant d'épineuses résolutions à prendre avait agi de nouveau sur les nerfs de Pie VII. « Sa santé, sans être tout à fait mauvaise, écrivait M. de Barral le 15 septembre, n'est pas non plus fort bonne. Il dort peu, quelquefois point du tout. Plus le terme qui doit mettre fin à ses délibérations approche, plus il est agité au moral, et, comme de raison, le physique s'en ressent (3). »

Trois jours après, le 18 septembre 1811, les hésitations du pape avaient pris fin. Lorsque l'évêque de Plaisance se rendit chez lui ce jour-là, d'assez bon matin, il le trouva mettant la dernière main aux corrections demandées par les prélats français. Pie VII engagea la conversation sur le bref, et fit valoir le désir qu'il avait toujours montré de pacifier les affaires de l'église. L'évêque de Plaisance répondit que ses collègues avaient surtout remarqué avec un extrême plaisir la manière pleine d'affection dont il avait parlé de sa majesté dans le bref, et qu'on voyait facilement qu'il était toujours père. « Alors, en riant d'une manière vraiment aimable, le saint-père m'a dit en parlant de sa majesté : Le fils est un peu mutin, mais toujours fils (4). » Le surlendemain 20 septembre, les prélats envoyés à Savone étaient en mesure d'informer le cardinal Fesch qu'ils venaient d'obtenir de sa sainteté l'approbation sans aucune réserve et la confirmation pure et simple du décret du concile qu'ils avaient été chargés de lui présenter. « Cette approbation

(1) Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, 12 septembre 1811.
(2) Le cardinal de Bayanne au ministre des cultes, 13 septembre 1811.
(3) L'archevêque de Tours au ministre des cultes, 15 septembre 1811.
(4) Lettre de l'évêque de Plaisance à M. Bigot de Préameneu, 18 septembre 1811.

est en forme de bref adressé aux cardinaux, archevêques et évêques assemblés à Paris. Nous n'y voyons rien qui paraisse devoir souffrir des difficultés, à quelque examen qu'il soit soumis, et si quelques expressions demandaient à être expliquées à sa majesté, personne ne pourrait le faire avec plus de succès que votre altesse... » Les auteurs de cette lettre témoignaient l'espérance que l'ancien président du concile voudrait profiter d'une si heureuse occasion pour solliciter auprès de l'empereur Napoléon un adoucissement dans la situation du souverain pontife. « Si sa majesté est contente de nous, disaient en terminant ces messieurs, nous recevrons en apprenant cette bonne nouvelle le témoignage le plus touchant qu'elle puisse nous donner de sa satisfaction (1). »

Tandis que les hauts dignitaires de l'église qui venaient de mener à bien ces arrangemens avec le saint-père témoignaient ainsi de leur complète satisfaction, Pie VII laissait voir de son côté des sentimens tout semblables. A l'accord si heureusement établi succédèrent, comme il arrive d'ordinaire, les mutuels épanchemens. De part et d'autre, on se mit à parler des sujets qu'on n'avait pas osé aborder aussi longtemps qu'on s'était tenu sur le pied d'une réciproque défiance. Dès le 5 septembre, le cardinal de Bayanne, dans une lettre confidentielle à M. Bigot de Préameneu, lui avait dit : « Je crois entrevoir qu'après la confirmation du décret mes collègues feront tous leurs efforts pour persuader au saint-père de demander la permission de retourner à Rome, moyennant *la renonciation au pouvoir temporel*. Ils ne croient pas être au monde, s'ils sont hors des murs de Rome, et le pape, qui a aussi sa bonne part de ce sentiment, pourra bien se prêter à leurs intentions et faire tout ce que voudra l'empereur pour revoir *la cara Roma* (2). »

Le cardinal de Bayanne ne s'était point mépris sur les intentions de ses collègues; il s'était un peu exagéré toutefois les sacrifices que Pie VII serait disposé à faire, le cas échéant, pour revoir sa *cara Roma*. Au fond et pour lui-même, le saint-père n'attachait pas beaucoup d'importance au pouvoir temporel; mais il était retenu par le souvenir du serment qu'il avait prêté en montant sur le trône pontifical, serment dont les termes étaient, au dire du cardinal Ruffo, si précis et si forts. A peine son bref avait-il été définitivement expédié que le pape voulut s'exprimer lui-même sur un point qui n'avait jamais cessé d'occuper toutes les pensées, tant à Paris pendant les délibérations du concile qu'à Savone pendant la durée des négociations, quoique ni à Paris ni à Savone le mot de pouvoir tem-

(1) Lettre au cardinal Fesch revêtue de la signature des cardinaux, archevêques et évêques envoyés près du pape à Savone, 20 septembre 1811.

(2) Lettre confidentielle du cardinal de Bayanne à M. Bigot de Préameneu. Savone, 8 septembre 1811.

porel n'eût été officiellement prononcé. Nous prendrons la liberté d'appeler sur les paroles dont Pie VII s'est servi en cette circonstance l'attention de tous les esprits réfléchis. On était au 22 septembre 1811, c'est-à-dire deux jours après la signature du bref. « Hier nous allâmes en corps de députation, écrit M. de Barral, remercier sa sainteté de son bref. Elle nous accueillit avec bonté, comme à son ordinaire. Elle nous dit qu'un point bien important à la discipline de l'église venait d'être changé pour toujours; elle nous parla de l'espoir que les affaires de l'église prendraient une meilleure tournure, et prononça quelques mots affectueux sur sa majesté, sur sa prudence, sur sa piété, qui l'engageait à protéger l'église; puis il restreignit sa phrase au spirituel, répétant en italien : *il temporale*,... *il temporale*,... sans rien ajouter davantage (1). » S'apercevant bientôt qu'il parlait dans la langue dont il se servait le plus volontiers pour exprimer ses intimes pensées, mais qui n'était pas comprise de tous les assistans, il reprit presque tout de suite en français : « Le temporel,... le temporel,... ah! si le temporel dépendait de moi, si j'étais le maître d'en disposer, je le prendrais volontiers et j'irais le poser sur le bureau de l'empereur pour qu'il en fasse tout ce qu'il voudra. » Cela fut dit d'un ton angélique et qui nous émut tous. La conversation prit ensuite une tournure moins sérieuse, et le pape continua de se montrer aimable (2). »

M. de Chabrol, qui s'était tenu un peu à l'écart de la négociation dès qu'il avait vu le saint-père aussi favorablement disposé, n'était pas moins enchanté que les cardinaux et les évêques de l'heureuse issue qu'elle avait eue. Sortant alors de son abstention volontaire, il vint à son tour chez Pie VII pour le féliciter aussi, mais surtout pour le décider à écrire directement à l'empereur des Français, et à confier la rédaction de sa lettre au cardinal de Bayanne.

« Dès les premiers momens, MM. les cardinaux et toute la députation, écrit le préfet de Montenotte, avaient parlé de la nécessité d'engager le pape à écrire à sa majesté, afin de le porter à un rapprochement sincère. Le pape a été amené insensiblement à cette idée; mais je regretterais beaucoup que le cardinal de Bayanne ne fût pas chargé de la rédaction. Après avoir causé avec lui longtemps sur ce point, je me suis rendu chez le pape. J'ai été accueilli avec une confiance qui m'a mis à même d'entrer promptement en matière. J'ai dit au saint-père que son rapprochement avec sa majesté était aussi honorable pour lui qu'avantageux au bien de l'église, et que maintenant il fallait qu'il fût total. Tout retour sur le passé serait, dans les circonstances, aussi contraire à la marche

(1) Lettre de l'archevêque de Tours au ministre des cultes. Savone, 22 septembre 1811.
(2) *Ibid.*

naturelle du cœur humain qu'à la saine politique. Ayant ouï parler de l'intention où il était d'écrire une lettre à sa majesté, j'espérais qu'il voudrait bien écouter mon opinion à ce sujet avec la même bonté dont il m'avait donné tant de preuves. Je pensais donc que cette lettre devait laisser de côté toute prétention et tout intérêt autre que celui de la religion, et être remplie du seul désir de remédier aux maux de l'église. Elle ne devait donc contenir aucune allusion au passé; elle devait être au contraire écrite avec cette charité de l'Évangile qui était dans son cœur. J'ai vu tout de suite que le pape me savait gré de cette ouverture, et que mon insinuation était peut-être nécessaire. Je dois rendre cette justice au pape, qu'il désire sur toute chose une réconciliation entière. Il est seulement retenu par le sentiment de ce qu'il appelle la dignité de l'église, qui ne vient pas entièrement de son propre fonds. Je lui ai fait sentir que la dignité était dans la démarche et non pas dans les mots, qui, aux yeux de l'histoire, ont par eux-mêmes peu d'importance... Il m'a répondu qu'il y réfléchirait mûrement, qu'il était un peu fatigué des jours passés, et que dans le reste de la journée il aurait probablement un peu plus de repos... J'ai laissé le pape dans de bonnes dispositions, et le cardinal de Bayanne, à qui j'ai rendu compte de cet entretien, le croit à demi gagné (1). »

M. de Chabrol ne se trompait point. Pie VII prit en effet le parti d'écrire directement et de sa propre main à l'empereur; mais il préfera faire lui-même sa lettre, et n'en voulut point charger le cardinal de Bayanne. Elle était d'ailleurs conforme d'un bout à l'autre à ce que lui avait indiqué le préfet de Montenotte. Non-seulement Pie VII s'y abstint de toute allusion, si éloignée qu'elle pût être, aux différends qu'il supposait maintenant apaisés; mais il mit une sorte d'affectation à revenir de lui-même à ce ton d'affection cordiale et admirative qui avait marqué d'un cachet si particulier les premières correspondances échangées jadis avec le chef de l'empire français.

« ... Par notre lettre expédiée en forme de bref et délivrée au moyen de notre aumônier, des archevêques et évêques de la députation, votre majesté verra, disait-il, ce que nous avons fait pour obvier aux maux de l'église, et nous nous tenons à l'avance assuré de la satisfaction de votre majesté. Pour nous qui, sans aucun mérite de notre part, avons été par la seule bonté de Dieu placé sur la chaire de saint Pierre, et constitué chef des fidèles avec mission de paître et de gouverner l'église universelle, nous tremblons à l'idée du compte sévère que le Très-Haut

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 20 septembre 1811.

exigera un jour de nous au sujet de l'exercice de notre ministère apostolique. Dieu seul sait combien de larmes et de soupirs nous a coûtés cette pensée, et avec quelle effusion d'amour nous voudrions exprimer à votre majesté les sentimens de notre cœur; mais les discours sont devenus inutiles depuis le jour où des cardinaux, des archevêques et des évêques sont arrivés près de nous avec l'agrément de votre majesté. Leur seule venue nous a fait concevoir les meilleures espérances, et nous y prenons d'autant plus de confiance que le Seigneur, qui a rendu votre majesté si puissante, et lui a mis en main l'épée pour la défense et le soutien de la sainte église, fera aussi que votre majesté, par des faits dignes de sa grandeur, voudra prévenir nos désirs et diriger vers l'honneur de Dieu, au plus grand avantage du catholicisme et du siége de Rome, cette gloire temporelle et éternelle de votre majesté pour laquelle nous ne cessons d'adresser les vœux les plus fervens au souverain distributeur de toute félicité. Animé d'une si belle confiance, nous augurons que votre majesté jouira toujours de la plus grande prospérité, et dans l'épanchement de notre âme, élevant les mains vers le Dieu de paix, nous l'implorons pour qu'il répande sur votre majesté ses lumières, ses secours célestes avec l'abondance entière de ses bénédictions (1). »

Pie VII avait remis cette lettre toute cachetée à M. de Chabrol; mais il n'avait point fait mystère de ce qu'elle contenait. Quand le préfet de Montenotte et les prélats eurent connaissance des termes dans lesquels le saint-père venait de s'adresser au chef de l'empire français, ils témoignèrent une joie indicible. Tous les vœux des membres de la députation étaient exaucés, et le succès dépassait leurs plus belles espérances. Non-seulement le saint-père avait approuvé le décret du concile en l'insérant textuellement et mot pour mot dans son bref, mais il avait de lui-même renouvelé le premier avec Napoléon ces rapports affectueux et confidentiels qui, dans leur conviction, avaient naguère tant profité à l'église. De beaux jours allaient donc se lever de nouveau pour elle. A coup sûr, celui-là aurait singulièrement surpris les cardinaux, les archevêques, les évêques et M. de Chabrol lui-même, qui serait venu leur dire à ce moment que Napoléon était assez peu satisfait de la besogne qu'ils venaient d'accomplir, et qu'il avait déjà pris le parti de ne pas accepter le bref du pape et de laisser sa lettre sans réponse. Cette détermination, si inattendue pour le préfet de Montenotte et pour tous les graves personnages ecclésiastiques alors établis à Savone, provenait d'un ensemble de circonstances qui se rattachaient à la politique générale de l'empereur, et qui nécessitent à cause de cela quelques explications.

(1) Lettre du pape Pie VII à son impériale et royale majesté l'empereur Napoléon Ier. Savone, 23 septembre 1811.

IV.

Depuis quelque temps déjà, la pensée de l'empereur s'était peu à peu distraite des affaires de l'église de France pour se porter tout entière sur les préparatifs de sa prochaine expédition de Russie. Le moment était en effet arrivé où allait se vérifier la curieuse prophétie faite par Cambacérès au préfet de police de l'empire, M. Pasquier, lorsqu'il lui avait annoncé que le mariage de Napoléon avec une fille de l'empereur François le conduirait promptement à la guerre contre le tsar Alexandre. Le 15 août 1811, jour de la Saint-Napoléon, c'est-à-dire à l'époque même où il était en train de rédiger pour les évêques envoyés à Savone les instructions que nous avons citées tout à l'heure, l'empereur n'avait pas hésité à faire en pleine cour des Tuileries au ministre de Russie, le prince Kourakin, cette scène singulière dont M. Thiers nous a si bien raconté jusqu'aux moindres détails. De tels éclats, quand l'empereur s'y laissait aller, signifiaient presque toujours que son parti était pris de rompre avec la puissance contre laquelle il se les permettait. Ce fut le cas cette fois. Au fond de son âme, il avait déjà, au milieu de l'été de 1811, résolu la guerre contre la Russie; il lui convenait seulement de la retarder jusqu'au printemps prochain. Qu'on veuille bien ne pas l'oublier! la guerre, la guerre poussée à toute extrémité, la guerre avec ses promesses de gloire et ses espérances de domination, c'était l'élément pour ainsi dire naturel où se mouvaient dans leur complète aisance les incomparables facultés de ce joueur effréné dont le génie se complaisait à dénouer toutes les questions, quelles qu'elles fussent, sur les champs de bataille, parce que sur ce terrain il se tenait pour assuré que jamais la fortune n'oserait se montrer infidèle. Quand ce vaste horizon de combats à livrer, de victoires à remporter, de paix triomphantes à dicter à l'ennemi, s'offrait à l'imagination du conquérant insatiable, et sollicitait ses regards vers les décevantes perspectives d'un avenir aussi prodigieux qu'indéfini, tout le reste était aussitôt oublié, ou du moins dédaigneusement rejeté à l'arrière-plan. L'illustre historien du consulat et de l'empire nous a, comme à son ordinaire, excellemment rendu la disposition d'esprit de Napoléon à cette époque de sa vie, lorsqu'il dit : « Toutes les questions matérielles, morales, politiques, militaires, se résumaient alors pour lui dans une seule, celle de la grande guerre du nord. Vainqueur une dernière fois de la Russie, qui semblait seule, sinon à lui tenir tête, du moins à contester quelques-unes de ses volontés, il abattrait en elle tous les genres d'opposition, publics ou cachés, qu'il rencontrait encore en Europe. Que serait alors ce pauvre prêtre prisonnier qui voulait lui disputer

Rome? Rien, ou presque rien, et l'église, comme elle avait fait tant de fois, reconnaîtrait la puissance de césar (1). » La remarque de M. Thiers est vraie jusqu'à la dernière rigueur, et notre tâche principale va justement consister à établir, par des détails circonstanciés qui ne pouvaient trouver place dans le dessin général de ce grand monument historique, la parfaite justesse de cette appréciation.

Napoléon était parti de Compiègne le 18 septembre pour visiter le nord de la France, les ports de la Hollande et préparer dans ces dernières contrées, récemment réunies à l'empire, ses futurs moyens d'attaque contre la Russie, quand lui arriva tout à coup la nouvelle de l'accord conclu à Savone avec le saint-père. Son éloignement entraînait un retard forcé dans la réponse qu'attendaient avec tant d'impatience M. de Barral et ses collègues. En apprenant que ses lettres avaient dû aller chercher l'empereur jusque sur les bords du Zuiderzée, l'archevêque de Tours, tout d'abord consterné, ne put se défendre d'un amer pressentiment. « Le départ de l'empereur ne nous a pas seulement surpris, mais stupéfiés, écrit-il à M. Bigot de Préameneu. Au moment précis où notre correspondance allait prendre une lueur d'intérêt, et lorsque nous espérions quelque réponse favorable, la gazette arrive, et annonce que de longtemps nous ne pourrons recevoir aucun ordre de sa majesté. Or, quand elle est absente, son ministre se tait; c'est la règle. De sorte que nous voilà condamnés à l'inaction et presque au silence (2). »

Napoléon avait reçu à Flessingue le bref et la lettre du saint-père. Le bref ne le satisfaisait point, ou du moins il était bien décidé à n'en paraître point satisfait. Quant à la lettre, comme il ne lui semblait pas convenable de rendre au pape des injures en retour de ses témoignages d'affection, il avait résolu de n'y pas répondre et de la considérer comme non avenue. Cette idée de mettre le pape en liberté, dont ses négociateurs avaient eu l'imprudence de lui parler, comme de la meilleure récompense qu'ils pouvaient recevoir pour les services qu'ils se figuraient avoir rendus, c'était pure folie; il ne pouvait en être question. Donner le moindre témoignage de satisfaction aux dignitaires de l'église qu'il avait expédiés à Savone pour y défendre ses intérêts de souverain, l'empereur n'y songea pas davantage. C'eût été convenir qu'il se félicitait de l'arrangement qu'ils venaient de conclure avec Pie VII. Il s'en garderait bien, car, s'il entrait dans ses desseins de se servir du bref du pape pour faire immédiatement donner l'institution canonique aux évê-

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XIII, p. 178.

(2) Lettre de M. de Barral à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 30 septembre 1811.

ques nommés par lui aux siéges vacans de l'empire, il entendait quand il en aurait ainsi tiré l'avantage qui lui importait le plus, ne pas le laisser reconnaître dans sa teneur actuelle par son conseil d'état; c'était son intention bien arrêtée de se conduire en tout comme si rien de sérieux ne s'était passé à Savone. Une pensée de sympathie et de pitié, si fugitive qu'elle fût, traversa-t-elle un instant l'esprit de Napoléon, en songeant à la condition du pontife dont il venait de recevoir une lettre si affectueuse, et qui, après avoir généreusement concédé tout ce qu'on lui avait demandé, n'en allait pas moins continuer à végéter tristement dans la solitude de son étroite prison de Savone? Nous ne le croyons point. En tout cas, nulle trace de ce sentiment ne se découvre dans toute la correspondance de l'empereur. Ce qu'on y aperçoit au contraire avec surprise, c'est l'expression d'une joie non dissimulée à l'idée que, si les choses sont convenablement conduites, il arrivera, somme toute, que le pape, après la signature de son bref, se trouvera réduit à une condition bien pire qu'auparavant. Nous n'inventons rien. Cette attitude de l'empereur est si étrange et si triste à noter que nous comprenons plus que jamais la nécessité d'appuyer notre récit sur les preuves les plus irrécusables. Nous les emprunterons aux aveux sortis de sa bouche et consignés dans sa correspondance officiellement publiée, ou dans d'autres lettres qui, pour n'avoir pas trouvé place dans la collection sortie des presses de l'imprimerie impériale, n'en sont pas moins d'une indiscutable authenticité (1).

La première des communications, que le ministre des cultes reçut de Napoléon au sujet du bref pontifical, lui parvint par l'intermédiaire de M. Daru. Cet intègre et judicieux serviteur, que le chef de l'empire avait emmené en Hollande afin de se rendre un compte exact des ressources militaires de ce pays, remplissait près de lui pendant cette excursion les fonctions de secrétaire d'état (2). « Sa majesté me donne l'ordre d'annoncer à votre excellence, écrit M. Daru, qu'elle reçoit le bref du pape, mais sans traduction. Elle m'a chargé de la lui faire. Elle ne peut pas résoudre une affaire de cette importance sans avoir entendu son conseil. C'est donc une affaire qui durera encore quelque temps, et cependant nous voilà au 1er octobre... Sa majesté, considérant la saison avancée et l'âge des pré-

(1) Depuis que ce travail est commencé, nous avons déjà été dans le cas de produire un certain nombre de lettres de l'empereur qui n'ont pas été insérées à leur date dans la publication officielle. Pourquoi ces lettres, dont quelques-unes ne sont pas sans importance, ont-elles été omises dans un recueil qui a été donné au public comme contenant tous les documens qu'il avait intérêt à connaître? Il est impossible de le deviner.

(2) M. le comte Daru à M. le comte Bigot de Préameneu, 28 septembre 1811. — La lettre commence par ces mots : « Monsieur le comte, j'ai l'honneur d'adresser à votre excellence une lettre que sa majesté vient de me dicter. »

lats qui sont présentement à Paris, les autorise à retourner dans leurs diocèses... L'empereur juge convenable que votre excellence ne dise pas d'abord qu'elle a reçu le bref, mais qu'elle se borne à annoncer que les députés envoyés à Savone lui ont donné de telles assurances des dispositions du pape qu'il n'est pas possible de conserver aucun doute sur l'issue de cette affaire. *Cette marche aura l'avantage de débarrasser du concile et de laisser l'empereur maître d'agir selon les circonstances...* Trois jours après que vous aurez licencié le concile, et quand plusieurs de ses membres seront partis, l'intention de sa majesté est que vous remettiez à son éminence le cardinal Fesch les deux lettres ci-jointes. L'une est du pape, l'autre des députés. L'empereur en a pris connaissance, et y a remarqué avec étonnement que le pape fait dépendre l'institution canonique des évêques du retour des cardinaux; M. le cardinal doit en conséquence écrire au pape pour le déterminer à donner l'institution aux évêques, attendu qu'ils sont nommés depuis plus de six mois. Votre excellence voudra bien de son côté écrire aux évêques députés à Savone qu'aussitôt qu'ils auront fait expédier l'institution des évêques..., ils aient à revenir sur-le-champ à Paris, et au cas où le pape se refuserait à donner cette institution sans délai, votre excellence leur ordonnera de partir de Savone et d'être à Paris pour l'époque du retour de l'empereur, c'est-à-dire avant le 20 octobre, parce que, le concile s'étant séparé, la députation se trouve par cela même finie. Vous ne leur dissimulerez pas qu'il pourrait bien y avoir des objections contre la publication du bref en France... Sa majesté recommande à votre excellence d'avoir bien soin qu'on ne mette rien dans les journaux sur cette affaire (1). »

Quarante-huit heures plus tard, l'empereur revenait de nouveau à la charge. « Je vous envoie, écrit-il à son ministre des cultes, l'original du bref du pape. Gardez-le, sans le communiquer à qui que ce soit... Je désire que les évêques se trouvent à mon arrivée à Paris, afin de voir le parti qu'il y aura à prendre. Il me semble que le meilleur serait celui-ci : regarder le bref comme non avenu (puisqu'il est adressé aux évêques, cela ne me regarde pas), et publier comme loi de l'état le premier décret du concile national, par lequel il se déclare compétent, et le second, en ordonnant leur insertion au *Bulletin des lois* pour les rendre obligatoires. Quant au bref, il serait envoyé aux évêques pour leur gouverne, sans aucune publicité. Cependant un bref ne peut pas être envoyé sans avoir été enregistré au conseil d'état. Il faut donc que le conseil enregistre

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, dictée à M. le comte Daru. Flessingue, 28 septembre 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*

celui-ci. Il fera, s'il y a lieu, les réserves nécessaires pour conserver les priviléges de l'église gallicane; mais puisque le pape, au lieu de ratifier purement et simplement le décret du concile, a fait un bref comme il a voulu, il me semble que je dois y ajouter ce qui me convient (1). Aussi je publierai un décret rendu en conseil d'état où sera rapporté mot pour mot le décret du concile, décret dans lequel on ne fera pas mention qu'il doit être soumis au pape... Il est convenable que vous m'écriviez sur ce projet. Surtout il faut le tenir secret et gagner du temps jusqu'à mon arrivée... J'attends que le pape fasse des démarches ultérieures. Vous pourriez cependant montrer le bref à la commission après lui avoir fait jurer le secret, afin qu'elle puisse faire des recherches et préparer le travail (2)... »

Le 6 octobre suivant l'empereur n'avait rien changé dans ses desseins. « Vous avez bien fait, écrit-il derechef à M. Bigot, d'exiger que tous les évêques, même ceux qui n'avaient pas de bulles, rentrassent dans leurs diocèses et que personne ne restât à Paris. N'y souffrez la présence d'aucun d'eux. Renvoyez également mes aumôniers... Envoyez-moi les lettres à signer pour les différens siéges vacans, afin de voir si le pape veut ou non donner l'institution à mes évêques. Faites connaître aux députés que je ne répondrai à aucune lettre, que je ne prendrai aucune décision que lorsque mes évêques auront leurs bulles. Je suis trop vieux et trop accoutumé aux ruses italiennes pour me laisser duper par eux. Les évêques doivent insister là-dessus avec la plus grande force. Je ne recevrai même pas la députation, si elle ne rapporte les bulles d'institution de tous mes évêques. Je n'enverrai le bref au conseil d'état que lorsque tous les diocèses vacans auront leurs bulles. Il faut que la députation des évêques vous envoie un procès-verbal constatant qu'ils ont notifié au pape que le décret s'applique à tous les évêchés de l'empire, dont les états romains font partie (3). » Le 26 octobre, c'était un nouveau message, non moins impératif, daté de Rotterdam et mêlé de quelques reproches adressés à son ministre des cultes. « Je vous ai prescrit de faire partir pour leurs diocèses tous les évêques indistinctement; je vois cependant que plusieurs sont encore à Paris, entre autres l'évêque de Saint-Flour, auquel vous avez même dit que

(1) Nos lecteurs ne doivent pas oublier que cette assertion n'est pas du tout fondée. Le bref avait été préalablement communiqué aux envoyés de l'empereur, qui avaient fait contre la rédaction primitive plusieurs objections dont le pape avait tenu compte, et les prélats, chargés des pouvoirs de l'empereur, l'avaient en définitive complétement accepté.

(2) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Anvers, 30 septembre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 494.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Gorcum, 6 octobre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 501.

vous aviez reçu des bulles du pape. Je vous recommande encore de ne rien dire et de faire partir tout le monde (j'en excepte cependant les évêques de la commission), de ne donner aucune bulle, et de garder le plus profond secret sur toutes les affaires ecclésiastiques (1). » Le même jour, l'empereur adresse une dernière lettre, celle-là bien plus explicite, et qui dévoile sans réticence tout l'ensemble de son plan de conduite à l'égard du saint-père. Malgré cela, cette lettre ne se trouve point dans la correspondance officiellement imprimée. La voici tout entière :

« Je reçois votre lettre du 21 octobre avec le projet de décret qui y est joint. Je pense que ce décret ne serait pas propre à rétablir la paix, qu'il serait plus convenable de publier les deux décrets du concile comme lois de l'état, et de rejeter la publication du bref pour que les passages improuvés en soient retranchés. Il faut par un décret partir de l'approbation des décrets du concile, et les proclamer comme lois de l'état, et en même temps émettre un avis du conseil d'état portant que le bref du pape ne peut être publié comme contenant des articles contraires à nos libertés, et que ce bref ne sera publié qu'autant qu'on en supprimera les mots ***. Le bref sera ensuite renvoyé au pape avec une lettre de vous à l'un des cardinaux ou même à Bertalozzi, et il faudra bien que le pape en passe par là. Le bref revenant pur et simple, on le publiera alors purement et simplement. Cela donnera la sanction à tout, et lèvera toutes les difficultés; mais il serait maladroit de publier un bref avec des réserves. Ce serait perpétuer les divisions. La vérité est que l'église est dans une crise. Que l'on attende six mois ou même un an, il faut qu'elle en sorte. Il faut traiter la matière dans cet esprit. Avant que le pape soit instruit des difficultés et des empêchemens que le conseil d'état mettra à la publication du bref, on aura soin qu'il institue tous les évêchés vacans. — Dès ce moment, les décrets du concile seront publiés comme loi de l'état, et les évêques seront institués. Le pape ne pourra obtenir l'arrangement de ses affaires, passer outre, ni exercer aucune juridiction spirituelle, qu'il n'ait approuvé les décrets du concile, et sa position sera empirée d'autant plus qu'il aura institué tous les évêques, qu'il verra les décrets publiés et faisant loi, et que cela éloigne nécessairement ses affaires de bien des années. Vous voyez que dans ces affaires il faut marcher avec circonspection. Je vous recommande le plus grand secret. Il ne faut rien dire au cardinal Fesch, aux évêques de la députation ni à qui que ce soit. Il sera même bon que le dénoûment vienne du conseil d'état, et soit unanime. Il sera aussi utile qu'il y ait un mémoire

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, Rotterdam, 26 octobre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 330

bien fait là-dessus, distribué au conseil d'état, qui dise qu'admettre les prétentions du pape, ce serait détruire le droit commun, etc. (1).

Voilà dans sa prodigieuse ingénuité, et signé de sa propre main, l'honnête programme que traçait à son ministre des cultes le souverain qui tout à l'heure se méfiait si fort des piéges qui lui étaient tendus par les ruses italiennes. Non, quoi qu'en ait dit Napoléon, ce n'est pas lui qui risquait d'être dupe en cette affaire. Il avait trop bien pris toutes ses précautions. Pie VII, qui, lui, ne redoutait pas de surprise parce qu'il n'en avait préparé aucune, était si loin de deviner dans quelles embûches on voulait l'attirer, qu'il s'empressa de donner sans défiance les bulles d'institution qui lui étaient demandées. Si quelques retards avaient eu lieu, ils provenaient uniquement de l'état où l'empereur avait réduit le saint-père en arrachant violemment d'auprès de sa personne tout l'entourage ecclésiastique auquel revenait naturellement le soin d'accomplir une pareille besogne. « On s'occupe dans la maison du pape, écrit M. de Chabrol, de l'expédition des bulles qui ont été réclamées. Le défaut d'habitude pour la rédaction de cette sorte d'écrits est la seule cause qui en retarde la remise (2). » Maintenant que, par cet octroi empressé des bulles nécessaires à l'institution de ceux que Napoléon appelait ses évêques, Pie VII avait donné si ample satisfaction au chef de l'empire, il fallait à toute force que celui-ci, pour garder le bénéfice de son mécontentement, trouvât moyen de mettre en avant quelques nouvelles exigences auxquelles, malgré toute sa bonne volonté, la conscience de son prisonnier ne lui permît pas d'accéder. Les incidens qui marquèrent ce nouveau démêlé entre Pie VII et Napoléon ont été si singuliers et sont si peu connus que nous sommes obligé d'en remettre le récit à notre prochaine étude.

D'HAUSSONVILLE.

Au moment où nous achevions de corriger les épreuves des pages qu'on vient de lire, on nous a remis le premier volume d'un ouvrage que le public accueillera certainement avec curiosité. Il a pour titre : *Histoire des deux concordats de la république française et de la république italienne, conclus en 1801 et 1803 entre Napoléon et le saint-siége.* Le révérend père Theiner, préfet des archives du Vatican, consulteur

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 26 octobre 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

(2) M. de Chabrol à M. le comte Bigot de Préameneu, 12 octobre 1811.

de diverses congrégations, etc., l'a solennellement dédié, en hommage de sincère et respectueuse amitié, à M. Faugère, directeur des archives et de la chancellerie au ministère des affaires étrangères à Paris. Rien de plus officiel par conséquent que cette publication, et, sous un certain rapport, rien de plus nouveau. Jusqu'à présent, les gardiens des archives du Vatican avaient en effet montré la plus extrême répugnance à laisser prendre connaissance à qui que ce fût des précieux documens qu'ils possèdent. Le père Theiner vient de prendre, en ce qui le concerne, une généreuse initiative en faisant imprimer, non pas à Rome, mais en France même, tant de pièces intéressantes qui ne semblaient pas destinées à voir le jour, et les amis de la vérité doivent lui en savoir un gré infini. Il a fait mieux : il n'a pas craint de se transporter à Paris, afin, nous dit-il dans sa préface, « de puiser dans les riches dépôts historiques qui s'y trouvent les renseignemens et les témoignages propres à remplir les lacunes de son ouvrage. » Empressé d'aller au-devant de je ne sais quelles fâcheuses préoccupations qui le tourmentent et dont nous ne nous rendons pas bien compte, le pieux auteur commence par établir que « sa position et son caractère le mettent, grâce à Dieu, à l'abri de tout soupçon de partialité et d'intérêts humains. La Prusse est ma patrie, dit-il, et nous sommes étranger à la France. De plus, ministre du sanctuaire malgré notre indignité, quel autre mobile que le pur amour de l'église, de la vérité, de la justice, aurait pu nous guider dans ce travail? Nous l'affirmons, avec cette assurance qu'inspire le témoignage d'une conscience nette, nous n'avons subi aucune influence, et toute tentative de ce genre eût été repoussée avec dédain, sinon avec indignation. »

Après ce préambule parfaitement inutile, car il est impossible de deviner pourquoi quelqu'un se serait plu à soupçonner le savant directeur des archives pontificales d'obéir à d'autres mobiles que l'impulsion spontanée de sa conscience, le père Theiner, venant enfin au fait, veut bien nous dire quel but il s'est proposé. Il a voulu mettre le public en garde contre les *Mémoires du cardinal Consalvi,* « qui ont été rédigés sous l'impression d'une amertume et d'une irritation morale trop visibles... La moralité même du caractère de ce cardinal a été compromise par la publication de ses mémoires, dont l'acrimonie et la partialité trop manifestées contrastent étrangement avec les appréciations calmes et modérées de ses dépêches... Et pourtant ces mémoires écrits *ab irato,* — ce sont les expressions du révérend père, — forment l'unique base de l'ouvrage de M. le comte d'Haussonville, *l'Église romaine et le premier empire.* »

Il ne nous appartient en aucune façon de défendre la réputation jusqu'à présent si respectée de l'éminent secrétaire d'état, qui était en même temps l'ami le plus dévoué de Pie VII, contre les sévérités inattendues de l'archiviste auquel Pie IX a confié la garde des trésors diplo-

matiques du Vatican. Il y a tout lieu de penser que l'aimable mémoire de Consalvi restera chère encore, malgré les attaques du père Theiner, à l'immense majorité des catholiques. Dût notre supposition le surprendre beaucoup, nous croyons même que cette irritation morale qu'il blâme si fort chez le cardinal, sans doute parce qu'en semblables circonstances il ne l'eût éprouvée à aucun degré et que la raison ne lui en apparaît point, ces mêmes catholiques sont assez disposés à la trouver simple, naturelle, à tout le moins assez excusable de la part d'un prince de l'église violemment enlevé de Rome, gardé à vue et espionné dans sa prison de Reims (ce sont les termes mêmes du père Theiner) dans le moment où son ami et son maître, le chef de la catholicité, était, lui aussi, gardé à vue et espionné dans sa prison de Savone. Nous irons plus loin. Si le père Theiner n'était pas Prussien, comme il a soin de le constater, peut-être se serait-il douté qu'en dépit de ses prodigieux efforts il aurait quelque peine, dans un pays comme le nôtre, à faire passer l'abbé Bernier pour un digne prêtre, et le cardinal Caprara pour le plus parfait des légats. S'il n'était même complétement étranger, à ce qu'il paraît, aux affaires intérieures et pour ainsi dire intimes du clergé français, s'il n'était pas de ces terribles défenseurs qui, par gaucherie, nuisent à leur cliens et obligent, quoi qu'ils en aient, les gens rassis à révéler ce qu'ils auraient préféré taire, mais ce qui est malheureusement connu des ecclésiastiques bien informés, il saurait que son héros, l'abbé Bernier, est mort la rage au cœur parce que Pie VII et l'empereur, qui l'appréciaient ce qu'il valait, l'avaient tous deux jugé indigne de recevoir la pourpre. Il n'ignorerait pas enfin que le cardinal Caprara, son ambassadeur modèle, a terminé ses jours dans une sorte d'imbécillité sénile, méprisé de tous, après avoir refusé de se rendre à Rome pour partager le sort de ses collègues les membres du sacré-collége, après avoir accepté de l'empereur le siége de Milan et le paiement de ses dettes, juste au moment où le souverain pontife, son maître, était enfermé plus étroitement que jamais dans sa prison de Savone. Voilà les hommes qui ont la sympathie d'un directeur des archives du Vatican! Voilà les exemples édifians qu'il propose à l'imitation des clergés de France et d'Italie, de préférence à ceux du cardinal Consalvi, qu'il dénigre, et de l'abbé Émery, qu'il nomme à peine, parce que tous deux ont eu le tort, impardonnable à ses yeux, d'avoir trop peu de complaisance pour l'empereur et trop de compassion pour Pie VII.

Quant à mon tort, à moi, c'est d'avoir uniquement fondé mon récit sur le témoignage d'un personnage aussi peu digne de créance que le cardinal Consalvi; ce tort, il paraît que je l'ai beaucoup aggravé en allant chercher la véritable pensée du secrétaire d'état et du serviteur dévoué de Pie VII, plutôt dans les mémoires qu'il a laissés que dans les dépêches qu'il a écrites. Le père Theiner a fait à ce sujet la plus surprenante des

découvertes. D'après lui, il est infiniment probable qu'occupé à négocier le concordat avec Napoléon dans les circonstances que chacun sait, Consalvi, le prudent Consalvi, n'a jamais hésité à tout dire à sa cour par la poste, à lui mander ingénument, sans réticences, par les courriers du premier consul, tout ce qui se passait à Paris, à lui faire part, avec une ouverture pleine de candeur, de ses plus intimes impressions sur les affaires qu'il traitait et sur les personnes avec lesquelles il les traitait. Ce que plus tard il a mis dans ses mémoires, c'était au contraire des sentimens de convention, un langage d'apprêt, propos sans valeur d'un cardinal malheureux d'être dépouillé de sa pourpre, irrité outre mesure d'avoir été mis sous la surveillance de la haute police, ainsi que son souverain temporel, le chef de sa foi. Des gens avisés comme le père Theiner se méfient de pareils témoignages. Les belles dépêches officielles dûment enregistrées, parlez-lui de cela : voilà où gît la vérité. Si elles sont confidentielles, il commence à s'en défier. Si par hasard elles sont produites par d'autres que ceux qui devraient naturellement les produire, et qui peut-être auraient intérêt à ce qu'elles ne fussent pas du tout produites, alors le révérend père Theiner n'en tient nul compte, n'en parle même pas; c'est comme si elles n'existaient point.

Telle n'est pas notre méthode. C'est pourquoi nous prendrons la liberté de faire observer au père Theiner que nous n'avons pas, quoi qu'il en dise, écrit uniquement d'après les mémoires du cardinal Consalvi, il s'en faut de beaucoup; nous avons aussi écrit d'après les œuvres complètes d'un autre prince de l'église, le cardinal Pacca, qui a été lui-même secrétaire d'état de sa sainteté. Plus que Consalvi, le cardinal Pacca s'est, il est vrai, montré « moralement irrité » de sa détention à Fénestrelle, et surtout de celle du pape à Savone. Faut-il à cause de cela le récuser? Tous les ecclésiastiques qui ont jadis été moralement irrités contre l'empereur à cause de la captivité de Pie VII sont-ils aussi récusables? Aujourd'hui même ne serait-on admis à parler pertinemment des anciennes querelles de l'église romaine et du premier empire qu'à la condition de ne se sentir aucune irritation morale à l'égard du terrible soldat qui a déployé tant de violence et de ruses contre le malheureux prisonnier? En Prusse, cela est peut-être possible; mais que le révérend père Theiner veuille bien nous croire, en France, ce ne sont pas seulement les catholiques, ce sont les honnêtes gens de toutes les croyances et de toutes les opinions qui auraient grand'peine à se maintenir dans cette magnifique impartialité entre l'oppresseur et l'opprimé. Je n'aperçois que dom Guéranger, souvent cité par le père Theiner, qui puisse s'élever avec lui à ces impassibles hauteurs. Pour tout dire, je doute même qu'il leur fût donné à tous deux de s'y maintenir longtemps, s'ils pouvaient se décider à prendre connaissance de la véritable correspondance de Napoléon Ier, c'est-à-dire non pas seulement des lettres publiées

à l'imprimerie impériale, quoiqu'elles soient déjà passablement instructives, mais de celles plus probantes et plus explicites que j'ai déjà produites, que je produirai encore, et que personne, ils peuvent en être assurés, ne démentira jamais.

A ce sujet, puisque le père Theiner a le goût de publier des dépêches officielles, puisqu'il a fait partager ce goût à son ami, M. le directeur des archives étrangères, à ce point que ces messieurs échangent réciproquement, pour les publier, les documens dont ils ont la garde, qu'il me permette de lui dire qu'il est beaucoup plus encore qu'il ne se l'imagine l'obligé de M. Faugère. Ces documens qu'il publie aujourd'hui, je les connais en effet depuis longtemps; j'en ai demandé la communication à M. le marquis de Moustier et à M. Faugère lui-même, qui venait justement d'être nommé à la place qu'il occupe présentement. Après bien des remises, bien des hésitations, j'ai enfin reçu un billet très courtois de M. de Moustier, daté du 27 février 1867, par lequel ce ministre voulait bien me faire savoir qu'à son très grand regret un récent règlement lui interdisait absolument d'ouvrir à personne les archives de son département; c'est donc un règlement, et un règlement tout récent, qui a été mis de côté en faveur de M. Theiner. Cela est d'autant plus flatteur pour lui qu'au temps où j'avais l'honneur d'appartenir au ministère des affaires étrangères il était de tradition de ne pas accorder à des étrangers, en matière de communication de pièces, ce qui était refusé aux nationaux. Il paraît que cela est changé. Je n'ai pas qualité pour m'en plaindre. Cela ne me regarde pas; il y a peut-être des raisons que j'ignore. Je me bornerai à exprimer un vœu qui sera probablement celui du public. Puisqu'au Vatican, puisqu'aux archives des affaires étrangères les deux directeurs ont été pris d'un si bel amour de la publicité, puisqu'ils s'entendent si cordialement pour nous communiquer inopinément des pièces dont tout le monde serait heureux de tirer quelque profit, de grâce qu'ils nous donnent tout. Donner et retenir ne vaut. Qu'ils ne fassent donc point comme la commission officiellement nommée pour imprimer la correspondance de l'empereur Napoléon Ier, laquelle publie ce qui lui convient et supprime ce qui lui déplaît. S'ils avaient fait de même, nous ne serions pas, malgré l'abondance des pièces mises au jour par le père Theiner, beaucoup plus avancés dans la voie un peu tortueuse qui mène à la découverte de la vérité.

D'H.

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE

ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

V.

THÉORIES DE LA TRANSFORMATION PROGRESSIVE ET DE LA TRANSFORMATION BRUSQUE. — ORIGINE SIMIENNE DE L'HOMME.

I. *De l'Origine des espèces*, par C. Darwin, traduction de Mlle Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire*, par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature*, par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes*, par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. A. Gaudry.

I.

Variété, race, espèce, telle est la filiation qu'ont suivie, d'après les théories de la transformation lente, toutes les formes vivantes issues des proto-organismes de Lamarck ou du prototype de Darwin. Arrêtons-nous un instant à chacune des trois étapes de cette évolution progressive en nous attachant surtout à l'histoire des animaux. J'ai déjà dit comment le naturaliste français explique l'apparition de la variété. Le désir, le besoin, développés sous l'influence des conditions extérieures, sont les premières causes de la modification d'une forme préexistante, et l'habitude accentue les changemens, d'abord à peine sensibles. De pareils phénomènes supposent, on le voit, des individus déjà entrés dans la vie active; ils

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars.

sont impossibles chez l'embryon. Selon Darwin, qui accepte ici avec raison la manière de voir de Geoffroy Saint-Hilaire, c'est chez ce dernier que se manifestent les variations initiales, et celles-ci ont d'ordinaire pour cause une altération des organes reproducteurs mâles et femelles, altération existant avant l'acte de la conception. Il est certainement possible que cette explication ait quelque chose de fondé. Pourtant lorsque Darwin invoque à l'appui de son opinion l'infécondité d'animaux réduits en captivité et qui, bien portans d'ailleurs, cessent de se reproduire, l'analogie me semble quelque peu vague et bien lointaine.

Le savant anglais cherche à diminuer le plus possible le rôle joué par le milieu extérieur dans la production des variétés. Il me semble difficile d'accepter ses restrictions sur ce point. Les observations faites par Geoffroy jusque chez l'homme lui-même, les expériences qu'il avait commencées sur les œufs de poule, et que M. Dareste a reprises avec tant de persévérance et de talent, me paraissent avoir mis hors de doute l'action exercée par les agens du dehors. En faisant simplement varier l'intensité ou le mode d'application de la chaleur, le second de ces expérimentateurs en est arrivé à produire presque à coup sûr la plupart des monstres à un seul corps qui peuvent se présenter chez les oiseaux, à reconnaître le mécanisme de leur formation et l'enchaînement des altérations les plus légères aux déformations les plus graves. On ne saurait nier ici l'action directe de l'agent extérieur sur le germe en voie de développement. Or Darwin lui-même reconnaît le lien intime qui rattache la variété à la monstruosité. Celle-ci n'est bien souvent que l'exagération de celle-là. Des causes sans cesse en action, et que nous voyons être assez puissantes pour déformer complétement les organismes, doivent à plus forte raison les faire souvent varier. Les poulets créoles perdant leur duvet de naissance et restant nus jusqu'à l'apparition des vraies plumes, les cochons sauvages des hauts plateaux des Cordillères acquérant au contraire une espèce de laine sous l'action d'un froid modéré, mais continu, nous fournissent des exemples de ce phénomène (1). C'est donc aux actions de milieu, s'exerçant immédiatement sur l'embryon des ovipares et par l'intermédiaire de la mère sur celui des vivipares, que nous reporterons généralement les modifications individuelles qui constituent les variétés.

Du reste, les explications peuvent différer, le fait lui-même est indiscutable. Quelles que soient les théories, tous les naturalistes sont ici d'accord. Ces modifications peuvent toucher à la monstruo-

(1) *Recherches sur quelques changemens observés dans les animaux domestiques transportés de l'ancien monde dans le nouveau continent*, par M. Roulin (*Mémoires des savans étrangers à l'Académie des Sciences*, t. V).

sité ou bien être à peine assez accentuées pour se distinguer des traits individuels. Dans le premier cas, si elles se propagent par la génération, elles constituent d'emblée une race, et parfois une de celles qui s'éloignent le plus du type spécifique. De pareilles variations se sont produites peut-être même en dehors de l'action de l'homme. Telle pourrait bien être l'origine de la race de bœufs *gnatos*, littéralement bœufs camards, et qu'on aurait pu nommer à juste titre *bœufs-dogues*, car ils présentent dans leur espèce les traits caractéristiques de ce chien. Cette race paraît s'être formée parmi les troupeaux à demi sauvages des Indiens du sud de la Plata. Elle a la taille moins élevée, les formes plus trapues que les autres races du pays. La tête, le museau surtout, sont considérablement raccourcis, la mâchoire inférieure dépasse la supérieure, et la lèvre fortement relevée laisse les dents à nu. A ces caractères extérieurs correspond une charpente osseuse qu'Owen a fait connaître (1), et dont on peut résumer les caractères en disant que, dans la tête du gnato, presque pas un os ne ressemble à l'os correspondant du bœuf ordinaire. Il est assez difficile de croire que personne ait jamais eu intérêt à conserver et à multiplier cette forme semi-monstrueuse de bœuf qu'on s'est mis à détruire dans le bassin de la Plata dès que l'on a donné des soins plus réguliers à l'élevage du bétail. Les gnatos se sont donc probablement développés tout à fait spontanément.

Il n'en est pas ainsi de l'*ancon* ou mouton-loutre. Celui-ci provient d'un bélier né en 1791 dans la ferme de Seth-Wright (Massachusetts). Cet animal possédait les proportions bien connues du chien basset. La brièveté de ses membres, l'empêchant de franchir les clôtures, présentait un avantage. On l'employa comme reproducteur, et quelques années après ses descendans formaient une race parfaitement assise (2). Ici l'homme est intervenu et a employé la sélection. Il a agi de même pour les moutons *mauchamp*, que M. Graux a obtenus d'un bélier né en 1828 au milieu d'un troupeau de mérinos ordinaires avec une toison soyeuse au lieu de laine proprement dite. Aujourd'hui non-seulement cette race est entièrement constituée; mais de plus elle a donné naissance à des sous-races déjà distinctes. Si Mme Passy avait conservé et élevé ses poulets couverts d'un duvet « si épais et si doux qu'il ressemblait au poil d'un chat » et se laissait peigner avec un peigne fin, nous aurions certainement une race galline de plus, extrêmement curieuse et dont nous connaîtrions exactement la date de naissance (3). De

(1) *Catalogue descriptif de la collection ostéologique du collége des chirurgiens.*

(2) Prichard, *Histoire naturelle de l'homme*, t. Ier.

(3) C'est en 1852, dans ses couvées d'arrière-saison, que Mme Passy vit apparaître un assez grand nombre d'individus présentant ce singulier caractère. Malheureusement

pareils faits jettent un jour très grand sur la plupart des questions que soulèvent l'origine et la nature de la race. L'analogie autorise à admettre que ce qui s'est passé dans une espèce peut se reproduire dans une autre espèce appartenant au même type général. La variabilité, les lois de l'hérédité agissant soit librement, soit sous la direction de l'homme, suffisent donc pour expliquer l'apparition de races de chiens présentant des caractères analogues à ceux que nous venons de décrire chez le gnato et l'ancon. A plus forte raison peut-on les invoquer avec confiance quand il faut rendre compte de cas beaucoup plus simples, quand il s'agit de chercher comment ont pu se produire des formes bien moins anormales.

Darwin reconnaît du reste ce mode de formation des races reproduisant un caractère apparu subitement; seulement il n'en tire pas la conclusion que je viens de formuler et qu'il me semble difficile de combattre. Il lui échappe pourtant une réflexion qu'il serait aisé de prendre pour un aveu. « Si, dit-il, les races ancon et mauchamp avaient apparu il y a un ou deux siècles, nous n'aurions aucun document sur leur origine, et les mauchamp surtout eussent sans aucun doute été regardés par plus d'un naturaliste comme la descendance de quelque forme primitive inconnue ou au moins comme le produit d'un croisement avec cette forme (1). » Cette conclusion eût été en effet inévitable pour quiconque méconnaît plus ou moins la distinction de l'hybridation et du métissage et se laisse guider par la morphologie. A ce titre, Darwin lui-même l'aurait probablement adoptée; mais le physiologiste l'aurait repoussée, car le croisement du mauchamp, de l'ancon, avec les autres moutons a tous les caractères du métissage et non pas ceux de l'hybridation. Il en est de même pour le gnato, dont on eût certainement fait, non pas seulement une espèce, mais un genre à part, et qui se croise avec le bétail ordinaire aussi facilement que le font les races entre elles (2). Que l'on reporte sa pensée, en tenant compte de la réflexion de Darwin, sur nos porcs, nos bœufs, nos chiens, et on verra qu'ici encore l'analogie parle entièrement en notre faveur.

Les races extrêmes n'apparaissent pas toujours ainsi d'emblée. Le plus souvent même, elles sont le fruit de modifications successivement accumulées pendant un nombre indéterminé de générations.

elle les sacrifia, craignant de compromettre la pureté de sa belle race cochinchinoise. (*Bulletin de la Société d'Acclimatation*, 1854.) Le même phénomène paraît s'être produit la même année chez M. Johnston.

(1) *De la variation des animaux et des plantes*, t. Ier, ch. III.

(2) Lacordaire nous apprend qu'à la Plata quelques personnes ont voulu voir dans le gnato une race indigène, oubliant que tous les bœufs américains sont venus primitivement d'Europe, et qu'en particulier tous ceux du bassin de la Plata descendent d'un taureau et de huit vaches amenées à l'Assomption en 1558 par les frères Goës.

Dans son mémoire sur les pigeons, Darwin a suivi avec beaucoup de sagacité et montré de la manière la plus précise la succession des actes et des phénomènes qui ont amené la constitution des principales races actuelles. Ce qu'il dit de cette espèce s'applique certainement à tous les cas analogues. La sélection volontaire, mais d'abord inconsciente, cherchant seulement à améliorer dans un sens vaguement déterminé des formes déjà existantes, puis la sélection méthodique, raisonnée, se proposant un but bien défini, tels sont essentiellement les moyens mis en œuvre par l'homme pour produire ces types étranges, le pigeon messager, le pigeon grosse gorge, le pigeon-paon, qui diffèrent les uns des autres non-seulement par tous les caractères extérieurs, mais encore par des modifications atteignant le squelette lui-même, et que le naturaliste le plus sévère placerait dans autant de genres différens, s'il les rencontrait à l'état sauvage. Des documens historiques ont d'ailleurs permis à Darwin d'établir qu'une partie de ces races remonte tout au plus à deux ou trois siècles, et qu'il en est de bien plus jeunes, quoique aussi solidement assises aujourd'hui.

Le biset, père de tous nos pigeons, présente aussi des races sauvages et marronnes. Comment ont-elles pris naissance? A peu près uniquement, répond Darwin, par la sélection naturelle. Je reconnais de grand cœur le rôle important dévolu à celle-ci. La lutte pour l'existence remplit ici le rôle de l'éducateur qui choisit dans sa volière ou son troupeau les plus forts, les plus robustes individus pour perpétuer l'espèce, qui consomme les moins bien venus ou les met hors d'état de se reproduire. Pourtant je ne puis accorder au savant anglais que les conditions d'existence jouent dans la constitution des races naturelles un rôle aussi restreint qu'il paraît l'admettre dans certains passages de son livre. Je crois fermement au contraire à la puissance extrême de ces conditions, agissant soit directement, soit indirectement. Bien loin d'être subordonnées à la lutte pour l'existence et à la sélection, ce sont elles qui en règlent les circonstances et les résultats. Pour les animaux comme pour les plantes, les conditions de supériorité, et par conséquent de survie, seront non-seulement différentes, mais opposées dans un désert aride ou au milieu de marais fangeux, sous le pôle ou sous l'équateur. Des conditions générales différant à ce point ne sont même pas nécessaires lorsqu'il s'agit d'êtres vivans que leur nature soumet d'une manière presque absolue aux influences de milieu. Les végétaux sont essentiellement dans ce cas. Fixés au sol qui les nourrit, ils sont, pour ainsi dire, façonnés quelquefois par lui; incapables de se défendre contre l'atmosphère, ils présentent souvent des témoignages irrécusables de l'action modificatrice qu'elle

exerce sur eux. La belle expérience de M. Decaisne sur les plantains d'Europe, les observations de M. Gubler sur quelques plantes naines, suffisent pour mettre dans tout son jour ce fait général. M. Gubler a montré qu'en s'élevant sur la pente des montagnes certaines plantes ne subissaient pas seulement une réduction de taille considérable, mais que de plus les principaux organes et jusqu'aux parties essentielles de la fleur étaient atteints. M. Decaines a fait plus; il a reproduit par un simple changement dans les conditions d'existence plusieurs formes d'une même plante existant dans la nature et qu'on avait prises pour autant d'espèces proprement dites. Il a récolté en rase campagne les graines d'un plantain appartenant à une des espèces les plus généralement admises; il les a semées et élevées au Muséum en imitant autant que possible les conditions particulières aux terrains où poussent les formes les plus distinctes de ce genre. Par cela seul, il a obtenu sept de ces formes prétendues spécifiques. Or il s'agissait ici de différences sérieuses et bien faites pour excuser les botanistes qui, jugeant par les caractères morphologiques seuls, avaient vu là des espèces diverses. De l'une à l'autre de ces plantes, petites-filles de la même mère, on rencontrait des feuilles rondes et courtes ou assez longues pour servir de fourrage, disposées en rosette écrasée ou allongées en une touffe droite et fournie; la plante était entièrement glabre ou couverte de poils; la racine, annuelle chez les unes, était vivace chez les autres. Tous ces traits étaient héréditaires, et reproduisaient ceux des races naturelles vivant dans des conditions semblables à celles qu'avait artificiellement reproduites l'habile expérimentateur. Évidemment ils étaient dus à ces conditions mêmes.

La sélection joue certainement un rôle considérable dans les expériences inverses, pour ainsi dire, et quand il s'agit d'obtenir des races s'écartant parfois d'une manière étrange des formes naturelles. Cependant il faut le plus souvent lui venir en aide et transformer d'abord les conditions d'existence. Lorsque Vilmorin voulut mettre hors de doute l'origine de nos carottes cultivées en les tirant directement de la carotte sauvage, il ne lui suffit pas de choisir avec soin ses porte-graines, ni même de multiplier les soins d'élevage; il dut surtout le succès de sa tentative à la pensée qui lui fit garder pendant l'hiver quelques individus tardifs qu'il repiqua au printemps. Il obligea ainsi une plante annuelle à dépenser sa vie en deux ans. C'est ainsi qu'il transforma une racine extrêmement grêle, dure et coriace, en ce légume savoureux et tendre que nous connaissons tous. Quatre générations suffirent pour produire ce changement. Par des procédés semblables, M. Carrière

a transformé en cinq ans le radis sauvage (*raphanus rafanistrum*), regardé par tous les cultivateurs comme une mauvaise herbe. Entre les mains de cet habile jardinier-chef des pépinières du Muséum, une racine immangeable et pesant au plus 22 grammes s'est métamorphosée en un légume excellent, dont le poids varie de 300 à 600 grammes et plus. Tous ces résultats ont été obtenus surtout grâce au changement dans les conditions d'existence imposé à ces végétaux, qu'on a rendus bisannuels, d'annuels qu'ils étaient naturellement.

Il serait facile de citer bien d'autres faits de ce genre à l'appui de ma manière de voir, qui fut au fond celle de Buffon comme de Geoffroy, et les plus frappans peut-être seraient fournis par Darwin. Aussi dans la discussion que je pourrais soulever à ce sujet trouverais-je des auxiliaires jusque chez ses plus dévoués disciples. Je me borne à mentionner Mlle Royer, qui se sépare ici complétement du savant qu'elle interprète. Dans une note assez étendue où elle discute la question d'une manière générale, elle arrive à conclure que « les conditions complexes de la vie déterminent et règlent toute variation en premier comme en dernier ressort. » Ces quelques mots résument d'une manière fort heureuse tout ce que nous savons sur cette grave question. Au reste, à bien des reprises, et surtout dans son livre sur l'*Influence de la domestication*, Darwin lui-même atténue ce qu'ont d'évidemment exagéré quelques-unes de ses assertions relatives au peu d'influence des actions de milieu, et il admet qu'elles commandent la transformation des races les plus accusées (1). Il me semble que sur cette question nous serions aisément d'accord, et que la différence des appréciations tient surtout à ce que le savant anglais donne aux expressions de « milieu, » de « conditions d'existence, » un sens plus restreint que je ne le fais (2).

Chez toutes les espèces qui ont vécu constamment en pleine liberté, on constate un fait que j'ai déjà indiqué et dont il reste à faire ressortir l'importance. En tant qu'elles sont comparables par le degré d'organisation à nos espèces domestiques, aucune d'entre elles ne présente de variations à beaucoup près aussi nombreuses ni aussi considérables que ces dernières. En outre, lors-

(1) *De la variation des animaux et des plantes.* Voir surtout ce que dit l'auteur au chapitre XII des conditions de vie capables d'annuler les lois de l'hérédité, et au chapitre XXII des causes de la variabilité.

(2) Ces expressions doivent être prises dans un sens absolu et comprendre tout ce qui peut exercer une influence directe ou indirecte sur l'être vivant. On n'a aucune raison pour exclure des conditions d'existence d'un être quoi que ce soit pouvant avoir sur lui une action, et c'est l'ensemble de ces conditions qui constitue le milieu où il vit.

qu'une partie des représentans d'une espèce est passée sous l'empire de l'homme tandis que le reste conservait son indépendance, on reconnaît aisément que les premiers ont à tous égards beaucoup plus varié que les seconds. Il suffit de citer comme exemple les canards, les oies, les lapins, dont l'unité d'origine est admise par tout le monde. Darwin, avec qui je suis heureux de me trouver ici entièrement d'accord, explique une partie de ce contraste par la différence des milieux. Quelles que soient l'étendue de l'aire habitée par une espèce et la variété des circonstances qui peuvent en résulter, l'état sauvage entraîne une certaine uniformité dans les conditions d'existence, et chaque espèce est maintenue dans ses limites par la multitude des espèces voisines qui lui font concurrence. Par suite, les races devront être peu nombreuses. Les animaux domestiques sont soustraits à la lutte pour l'existence; surtout l'homme les transporte avec lui et, par la domestication, leur crée en réalité presque autant de milieux qu'ils ont de maîtres. « C'est pour cette raison, dit Darwin, que tous nos produits domestiques, à de rares exceptions près, varient beaucoup plus que les espèces naturelles. » L'abeille est la seule exception réelle qu'il cite, et cet insecte, qui se nourrit lui-même, qui conserve toutes ses habitudes, ne peut vraiment pas être considéré comme soumis à la domestication.

Pour qui admet la distinction fondamentale existant entre l'espèce et la race, pour qui tient compte de faits et de considérations que j'exposerai tout à l'heure, l'explication donnée par le savant anglais est rationnelle et complète. C'est celle que j'ai toujours admise. Elle me paraît moins satisfaisante pour qui se place au point de vue commun à Lamarck, à M. Naudin, à Darwin. La diversité des conditions d'existence imposée par l'homme aux espèces domestiques explique, il est vrai, la multiplicité des variations de ces dernières et l'existence chez elles de certaines modifications plus ou moins incompatibles avec les nécessités de la vie sauvage. Le pigeon culbutant, dont le vol est à chaque instant interrompu par les étranges mouvemens d'où il a tiré son nom, le pigeon-paon, que sa queue étalée et relevée empêche de voler contre le vent, ne pourraient fuir leurs ennemis ailés avec la rapidité du biset. La lutte pour l'existence se présenterait donc pour eux dans des conditions très défavorables, et ils devraient disparaître rapidement; mais il est des variations parfaitement indifférentes, comme celles de la couleur, qui se produisent sous l'empire de la sélection inconsciente, et qui n'ont rien d'incompatible avec la sélection naturelle. Il en est d'autres qui assureraient un avantage incontestable, tel que l'accroissement de la taille et des forces, et que la sélection

naturelle devrait aider à se produire. Pourquoi de pareils caractères ne s'accentuent-ils jamais dans les races sauvages de manière à égaler, à surpasser même ce que l'on a constaté en ce genre dans les races domestiques? Si les causes naturelles sont capables de transformer les races en espèces, comment ne produisent-elles jamais, entre races spontanément dérivées d'un type spécifique, des différences comparables à celles que la domestication fait naître quand elle agit sur les représentans du même type?

Cette question touche au fond même des doctrines que nous discutons. Elle conduit à examiner un principe qui leur est commun, et que l'on trouve formulé presque dans les mêmes termes chez tous les naturalistes qui admettent la transformation lente. La nature, disent-ils, est maîtresse du temps; elle accumule indéfiniment de petits résultats qui, s'ajoutant de siècle en siècle, atteignent des proportions que rien n'aurait pu faire prévoir. C'est ainsi qu'elle a peu à peu élevé les montagnes, creusé les mers, donné à notre globe la constitution et le relief que nous lui voyons. C'est ainsi qu'elle a également agi pour amener au point où elles sont les flores et les faunes. Toujours simple dans ses lois et procédant sans cesse du simple au composé, elle est nécessairement partie des végétaux, des animaux élémentaires; elle en a progressivement élevé l'organisation. Toute espèce réalisée a été le point de départ d'autres espèces qui lui ont succédé, et les divergences accumulées ont enfanté les types les plus divers. Ce passage d'une espèce à une autre, cette transmutation, n'ont rien d'étrange. Puisque l'homme, dont l'action est si faible et si courte, sait faire sortir des *races* d'une espèce préexistante en mettant en jeu l'hérédité et la sélection artificielle, comment la nature, qui dispose sans contrôle de l'espace et de la durée, n'en tirerait-elle pas aisément, presque fatalement, des *espèces* par l'hérédité et la sélection naturelle? Au fond, les moyens d'action sont les mêmes, et la nature, plus puissante que l'homme, doit pouvoir faire plus que lui.

Cette argumentation a quelque chose de plausible et est bien faite pour séduire au premier abord. Cependant elle repose sur une assimilation qu'on ne saurait admettre dans sa généralité et sur une confusion véritable. Il est bien vrai que l'homme ne met en jeu que des forces naturelles, il est bien vrai encore que dans une foule de cas il ne saurait rivaliser avec la nature; mais il a aussi ses revanches, et il mène à bien chaque jour des œuvres qui sont au-dessus ou, si l'on veut, en dehors de celles qu'elle peut accomplir. Jamais il ne fera sortir du sol une nouvelle chaîne des Alpes, jamais les forces naturelles n'eussent élevé la digue de Cherbourg. Nous ne saurions creuser et décorer des grottes qui approchent des immenses

et magnifiques cavernes de la Carniole, d'Antiparos, du Kentucky; la nature ne percera jamais un tunnel régulier et direct comme celui du Mont-Cenis. Sans multiplier ces exemples, il est permis de conclure que, pour les résultats relevant essentiellement de la mécanique, la nature et l'homme ont leur champ propre où chacun d'eux règne à peu près en maître. Il en est de même partout. Nos laboratoires produisent et l'industrie utilise une foule de composés chimiques qui n'existent pas, qui ne peuvent pas exister dans la nature, pas plus que celle-ci ne saurait isoler et conserver bien des corps aujourd'hui d'un emploi journalier.

Même dans le monde inorganique, le pouvoir de la nature est limité par l'essence et le mode d'action des forces qu'elle met en jeu. Celles-ci agissent sans cesse, toutes à la fois, luttant ou s'entr'aidant sous l'empire de lois également aveugles et immuables. Tout effet naturel est le produit d'une résultante. L'homme ne transforme ni les forces ni les lois qui les gouvernent; mais son intelligente volonté en modifie l'application. Par cela même, il fait varier la résultante et par conséquent les effets. Souvent il se borne à diriger les forces naturelles, à remplacer par la régularité ce que nous appelons le hasard, mot qui sert seulement à voiler l'ignorance. Souvent aussi il les oppose les unes aux autres, neutralise celles qui lui nuisent, active celles qu'il juge utiles, et réalise ainsi des résultats incompatibles avec le jeu libre de ces agens. Voilà comment les fulminates, inconnus dans la nature, prennent naissance dans nos appareils pour aller ensuite amorcer le fusil du soldat ou le jouet d'un enfant; voilà comment le phosphore, dégagé de ses combinaisons, se conserve indéfiniment dans un flacon de pétrole, et, associé à un autre corps, tout artificiel aussi, forme la base de nos allumettes chimiques. Accordez à la nature autant de siècles qu'il vous plaira, mettez en jeu toutes ses puissances, tant que l'atmosphère contiendra de l'oxygène, de l'acide carbonique, de l'eau, elle pourra amonceler des couches entières de sel; elle n'arrivera point à isoler le sodium que possèdent tous nos laboratoires et que M. Henri Deville a fait entrer dans l'industrie; elle ne pourra pas seulement fabriquer la soude caustique.

Eh bien! quand il cultive une plante, quand il domestique un animal, que fait l'homme? Avant tout, et qu'il en ait ou non l'intention, il adoucit pour eux dans une proportion plus ou moins considérable la lutte pour l'existence, c'est-à-dire qu'il atténue ou annihile une foule d'actions qu'eussent exercées les forces naturelles. Quand il choisit les végétaux porte-graines, les pères et mères destinés à entretenir la population de son colombier, de sa basse-cour, de sa bergerie, que fait-il, sinon reporter sur un caractère qui lui

convient la force aveugle de l'hérédité? Quand il marie ensemble les pères et les filles, les frères et les sœurs, comme l'ont fait Bakewell et les frères Collins, que fait-il, sinon concentrer toutes les forces héréditaires et en accroître l'énergie? Dans le monde organique aussi bien que dans le monde inorganique, l'homme intervient avec son intelligence et sa volonté; il dirige, amoindrit, neutralise ou exalte certaines forces. Par cela même, il modifie la résultante qu'eût produite la libre action de ces forces, et obtient des résultats qui lui appartiennent en propre, que la nature ne saurait réaliser, quelque temps qu'on lui accorde. Voilà comment l'homme crée ces races extrêmes, ces chiens, ces lapins, ces pigeons, ces cyprins dorés, ces fruits, ces légumes de toute sorte dont l'équivalent ne s'est jamais rencontré à l'état sauvage, au dire même de ceux qui proclament la toute-puissance de la nature.

Le *mens agitat molem* du poète est scientifiquement vrai. Qu'il s'agisse des êtres vivans ou des corps bruts, l'homme est souvent plus puissant que la nature. En revanche, ses œuvres sont relativement bien peu stables, et ne subsistent que sous la protection de celui qui leur a donné naissance. Dès que l'homme cesse de veiller sur les produits de sa propre industrie, ceux-ci retombent sous l'empire des lois générales, et, plus ils sont exceptionnels, plus vite ils disparaissent ou rétrogradent vers le point de départ. En quittant nos potagers, les légumes les plus délicats redeviennent promptement de mauvaises herbes; échappé à nos volières, le pigeon retourne au biset, et le chien marron reprend les formes et les mœurs d'une bête féroce. Tout au plus gardent-ils la trace des caractères acquis artificiellement qui n'ont rien d'incompatible avec les nouvelles conditions d'existence; mais ceux-ci sont constamment amoindris et ramenés dans les limites que comportent les variations naturelles. Les arbres fruitiers retrouvés libres par van Mons dans les Ardennes, le pigeon marron des falaises d'Angleterre, les porcs sauvages d'Amérique, les chiens des pampas, sont autant d'exemples d'un retour imparfait aux types primitifs.

Ces retours plus ou moins complets relèvent essentiellement de la lutte pour l'existence et de la sélection naturelle; ils montrent clairement le résultat général de ces deux grands phénomènes qui neutralisent ici jusqu'aux lois de l'hérédité. L'un et l'autre sont essentiellement des agens d'adaptation. Avant tout, ils tendent à mettre en harmonie les êtres vivans avec le milieu qui les entoure. Nous avons vu Darwin lui-même leur reconnaître hautement ce caractère. Or, le milieu étant donné, les conditions nécessaires de cette harmonisation sont identiques pour tous les individus représentant une même espèce. Par conséquent, la lutte pour l'existence

et la sélection naturelle agiront chez tous les individus de la même manière et dans le même sens. Elles ne pourront donc avoir ici d'autre effet que de les uniformiser de plus en plus, bien loin de les entraîner dans la voie des variations. Détruisant d'ailleurs fatalement tout individu quelque peu inférieur à ses frères, elles maintiennent rigoureusement, avec la similitude des caractères, l'égalité d'énergie fonctionnelle. Ainsi s'établit et se conserve l'uniformité si remarquable dans l'immense majorité des espèces sauvages et qui ne laisse de place qu'aux traits individuels ou à quelques rares variétés bientôt disparues. Si le milieu change, il est clair que les conditions de l'adaptation ne seront plus les mêmes; la sélection, s'accomplissant dans des conditions différentes, produira forcément des résultats plus ou moins distincts des premiers. L'organisme variera donc jusqu'à ce que l'harmonie soit rétablie; mais, ce résultat obtenu, la lutte pour l'existence, la sélection naturelle, reprendront inévitablement leur rôle primitif, qui est de donner aux espèces de la stabilité, de l'uniformité. Elles auront ainsi façonné des races naturelles; elles n'auront pas pour cela donné naissance à des espèces.

Les faits ne manqueraient pas pour montrer que telle est l'origine de ces races sauvages parfois si différentes de la souche-mère, et si constantes dans certaines localités qu'on a pu s'y tromper en jugeant par la forme seule. Je me borne à citer l'exemple des cerfs de Corse et d'Algérie. Tous deux se distinguent aisément de nos cerfs d'Europe. Regardés comme indigènes, ils ont reçu des noms particuliers, et figurent comme espèces distinctes dans les écrits de plusieurs naturalistes éminens. Or les témoignages formels d'Hérodote, d'Aristote, de Polybe, de Pline, constatent qu'à l'époque grecque et romaine le cerf n'existait ni en Corse ni en Afrique. Il faut donc admettre, ou bien qu'il y est né par génération spontanée, ou bien qu'il y a été transporté depuis le règne de Titus. Personne n'hésitera, je pense, à regarder le cerf européen comme le père de ces deux races; mais, en changeant de patrie, il a changé de caractères. En Corse surtout, il a perdu près de moitié de sa taille, transformé ses proportions générales de telle sorte que Buffon l'appelle un cerf basset. Il a de plus modifié ses bois. A-t-il donné pour cela naissance à une espèce nouvelle? Non, car un de ces animaux, pris jeune et élevé chez Buffon, est devenu en quatre ans beaucoup plus grand, plus beau, que des cerfs de France plus âgés et regardés pourtant comme étant de belle taille (1).

La nature avec l'aide du temps aurait-elle complété la métamor-

(1) Buffon (*Histoire naturelle*). Isidore Geoffroy a traité cette question avec quelque détail.

phose, transformé plus encore le cerf de Corse, et fait de lui une espèce vraiment distincte de la souche parente? Oui, répondraient Lamarck, Darwin, M. Naudin et leurs disciples; non, n'hésité-je pas à dire. Pour juger de quel côté est la vérité, appelons-en à l'expérience, à l'observation. Interrogeons d'abord les résultats fournis par l'étude de la forme seule. Ici nous rencontrons un des faits généraux déjà signalés. Dans toutes les espèces partiellement soumises, les variétés et les races sont plus nombreuses, plus tranchées parmi les représentans domestiques que parmi les représentans sauvages. L'expérience, d'accord avec la théorie qui seule me paraît vraie, atteste que l'homme est plus puissant que la nature quand il s'agit de modifier les organismes vivans. Or nous avons eu beau pétrir et transformer ces organismes, nous n'avons fait que des races, jamais des espèces. Comment la nature, qui ne nous a même pas égalés dans cette voie partout où nous avons pu comparer ses œuvres aux nôtres, nous aurait-elle surpassés ailleurs? Affirmer qu'il en est ainsi, c'est tout au moins faire appel à l'inconnu. A ne juger que par ce que nous savons, la morphologie seule autorise à penser que jamais une espèce n'en a enfanté une autre par voie de dérivation ou de transformation résultant d'actions naturelles analogues aux procédés que nous employons pour obtenir des races.

La physiologie est bien plus explicite encore. Constatons d'abord que, sur ce terrain-là aussi, l'homme s'est montré plus puissant que la nature. Dans nos végétaux cultivés, dans nos animaux domestiques, ce n'est pas seulement la forme qui est changée, ce sont aussi et surtout les fonctions. Si nous n'avions fait que grossir et déformer nos fruits et nos légumes, ils seraient restés immangeables. Il a fallu, pour les approprier à nos besoins et aux exigences de notre goût, réduire dans tous la production de certains élémens, multiplier le développement de certains autres, c'est-à-dire modifier la nutrition et la sécrétion. Si ces mêmes fonctions étaient restées ce qu'elles étaient chez les souches sauvages, nous n'aurions pas nos races de moutons à laine fine et nos moutons de boucherie, nos bœufs de labour, nos durham et nos races laitières, nos énormes limoniers et le cheval de course; si les instincts eux-mêmes n'avaient obéi à l'action de l'homme, nous n'aurions pas dans le même chenil le chien d'arrêt et le chien courant. Rien de pareil n'existe dans la nature.

La supériorité de l'homme n'apparaît pas moins vivement dans l'étude de la fonction la plus en rapport avec les problèmes qui nous occupent. Les phénomènes de la reproduction touchent évidemment à ce qu'il y a de plus intime dans les êtres vivans. A l'état sauvage, les oscillations, comme nous l'avons dit, en sont fort peu étendues.

Il suffit de se rappeler le petit nombre d'hybrides naturels rencontrés chez les végétaux eux-mêmes, l'absence absolue de ces mêmes hybrides chez des représentans des plus élevés du règne animal. Eh bien! dès que l'homme est entré dans cette voie de recherches, il a multiplié les hybrides; il en a obtenu parfois même sans le vouloir, comme il produit des races sans chercher à le faire. Bien plus, il est parvenu, une seule fois il est vrai, à maintenir pendant plus de vingt générations une lignée provenant de deux espèces distinctes et qui a échappé jusqu'à présent à la variation désordonnée comme aux phénomènes du retour. Néanmoins l'*ægilops speltæformis* rentre dans la catégorie de ces races dont on doit à la volonté humaine et la formation et la durée tout artificielle. Les expériences de M. Godron montrent jusqu'à l'évidence qu'abandonnée à l'action des forces naturelles elle disparaîtrait, et probablement dès la première génération.

La seule exception connue jusqu'à ce jour confirme donc elle-même de la façon la plus formelle la loi générale qui ressort de tous les phénomènes résumés dans l'article précédent. Or cette loi est incompatible avec toute doctrine qui, comme celles de Lamarck, de Darwin, de M. Naudin, tend à confondre l'espèce et la race. Huxley ne s'y est pas trompé. Quelque partisan qu'il soit des idées générales de son savant et ingénieux compatriote, il a fort bien compris que là est le côté faible d'une théorie qu'il défend, comme il a soin de le dire, non pas en avocat, mais en homme de science qui cherche avant tout la vérité. Dans ses appréciations générales, il fait, à mon avis, la part trop large aux caractères de morphologie anatomique lorsqu'il n'y trouve aucune raison à opposer à Darwin; mais il met en regard les caractères physiologiques, surtout ceux du croisement, et en apprécie la portée à bien peu près comme moi-même. Aussi, tout en rappelant les côtés séduisans de la théorie darwinienne, tout en insistant sur les horizons nouveaux qu'elle ouvre à la science, sur les progrès que, selon lui, elle ne peut manquer de provoquer, l'éminent naturaliste conclut-il en disant : « J'adopte la théorie de M. Darwin, sous la réserve que l'on fournira la preuve que des espèces physiologiques peuvent être produites par le croisement sélectif. »

Cette réserve est certainement des plus graves. En la faisant, Huxley savait bien que pas un seul fait ne répond à son *desideratum*. Pourtant elle n'atteint pas le fond même de la doctrine, et il en est de plus sérieuses. Si l'on obtient jamais par le croisement de deux espèces primitivement bien distinctes une lignée intermédiaire par ses caractères, ne variant que dans les limites habituelles, se multipliant et subsistant sans l'intervention de l'homme, pré-

sentant avec les espèces voisines et en particulier avec les espèces souches les phénomènes de l'hybridation, on aura sans doute montré que l'art humain peut franchir la barrière qui sépare la race de l'espèce. Il resterait encore à démontrer que la nature peut en faire autant. Il resterait à prouver par des faits que la résultante des forces naturelles abandonnées entièrement à elles-mêmes peut dans certains cas produire un effet semblable à celui que réalise cette même résultante modifiée par l'homme. Ce fait est bien peu probable, on en conviendra. Fût-il acquis à la science, l'exactitude des vues de Darwin serait-elle pour cela démontrée? Non. On aurait seulement justifié dans une certaine mesure les idées professées par Linné dans les derniers temps de sa vie, alors qu'il regardait toutes les plantes d'un même genre comme descendant d'une souche commune par voie d'hybridation.

L'hybridation n'intervient point dans la formation première des espèces telle que la présentent les doctrines transformistes. Pour qui admet en particulier la dérivation graduelle et lente, pour Lamarck comme pour Darwin, toute espèce nouvelle commence par une variété, qui transmet à ses descendans ses caractères exceptionnels, et constitue d'abord une race, distinguée seulement par certains caractères, mais destinée à s'isoler plus tard physiologiquement. C'est ce dernier résultat dont il faut prouver la réalité : il s'agit de faire voir, non pas que les espèces peuvent se croiser et donner naissance à une lignée à la fois distincte et féconde, mais bien qu'il arrive un moment où deux races, jusque-là fécondes entre elles, perdent la faculté de se croiser. Eh bien! nous savons par Darwin lui-même à quoi nous en tenir sur ce point. De toutes ses recherches, si longues et si sérieuses, il a conclu qu'on ne connaît pas un seul cas de croisement infécond entre races animales, et qu'entre races végétales tout ce qu'il a été possible d'apercevoir, c'est une certaine inégalité de fécondité. Voilà les faits. Certes, quand ils sont attestés par l'auteur même d'une théorie dont ils sapent la base, on peut, on doit les regarder comme absolument inattaquables.

Lamarck semble ne pas avoir même pensé qu'il y eût là rien qui pût ébranler ses doctrines. Darwin au contraire a bien compris tout ce que cette objection avait de grave, et s'est efforcé de concilier avec sa théorie les faits que sa loyauté habituelle lui faisait reconnaître tout le premier. Pour expliquer la fécondité continue des races domestiques, il s'étaie de l'opinion de Pallas, qui regardait la domestication comme tendant à accroître la fécondité et par cela même à faire disparaître la stérilité des unions hybrides. La même cause, dit Darwin, a dû entretenir la possibilité des croisemens

féconds entre toutes les races qui se produisent sous l'action de l'homme (1). Il serait facile de montrer par de nombreux exemples tirés de l'ouvrage même du savant anglais combien l'action de la domesticité diffère selon les espèces. S'il en est qui se reproduisent aisément en captivité, s'il en est dont la fécondité s'est accrue, il en est d'autres qui, hors de l'état sauvage, deviennent entièrement infécondes, quoique jouissant d'une santé parfaite, quoique entièrement acclimatées sous tous les autres rapports à ce nouveau milieu. Il suffit de citer l'éléphant, que les Indiens ont su soumettre depuis les temps historiques, qui se plie si vite et si complétement à tout ce qu'on lui demande, qui vit plus d'un siècle en captivité. Évidemment il est placé exactement dans les conditions de nos animaux domestiques proprement dits (2). Or, dans l'Inde, il ne se reproduit à peu près jamais chez son maître, bien que souvent les instincts naturels semblent parler haut dans les deux sexes, au point qu'on est alors forcé de prendre des précautions spéciales (3). On voit combien peu la règle de Pallas est applicable à l'éléphant.

En tout cas, il ne peut être question de cette règle quand il s'agit des plantes ou des animaux sur qui l'homme n'a jamais mis la main. Quelle est donc la cause qui chez eux vient mettre un terme à la fécondité entre races et isoler physiologiquement une espèce? Voici la réponse bien instructive qu'après un minutieux examen Darwin fait à cette question fondamentale. « Les espèces, dit-il, ne devant pas leur stérilité mutuelle à l'action accumulatrice de la sélection naturelle, et un grand nombre de considérations nous montrant qu'elles ne la doivent pas davantage à un acte de création, nous devons admettre qu'elle a dû naître incidemment pendant leur lente formation et se trouver liée à quelques modifications inconnues de leur organisation. » Ai-je besoin d'insister sur la portée de ces paroles? Nous avons déjà vu l'accident invoqué comme ayant donné naissance aux caractères de supériorité qui seuls ont le pouvoir de mettre en jeu la sélection et d'enfanter des races; nous le retrouvons comme pouvant seul isoler celles-ci et parachever les espèces. L'accident, l'inconnu, tel est donc le principe et la fin de la formation de toute espèce nouvelle; la sélection n'y est pour rien; elle ne peut que façonner des races. Voilà en réa-

(1) Pallas croyait à la multiplicité des origines pour les races domestiques, et c'est pour lever la difficulté résultant de la fécondité des races les plus différentes qu'il avait imaginé cette hypothèse.

(2) Isidore Geoffroy a très justement distingué les animaux simplement *apprivoisés* des animaux *domestiqués*. Les premiers, quoique parfaitement soumis à leur maître, ne se propagent guère en captivité. L'éléphant peut en être regardé comme le type.

(3) Crawfurd, cité par Darwin, assure qu'à l'est d'Ava l'espèce se propage en captivité.

lité le dernier mot de la doctrine darwinienne, tel qu'il ressort de la déclaration formelle que je viens de citer.

Assurément l'auteur de la théorie n'acceptera pas la conséquence que je tire de ses paroles. Il ne pouvait d'ailleurs y attacher le sens réel qui ressort de notre étude. Grâce au peu de précision dans lequel il laisse ses propres conceptions dès le début de son travail, à la notion toute morphologique qu'il s'est vaguement faite de l'espèce, à l'obligation où il s'est placé de confondre l'espèce et la race, il assimile l'infécondité des croisemens hybrides à toute autre modification physiologique accidentellement développée dans une race domestique ou existant d'une espèce à l'autre dans le même genre, et ne lui accorde pas plus d'importance (1). Cette conclusion est logique, elle ressort inévitablement non-seulement de la théorie de Darwin, mais aussi de celle de Lamarck, comme de toute doctrine admettant la formation des espèces par voie de dérivation lente. Or, s'il est permis de juger d'une hypothèse par ses conséquences, celle-ci me paraît de nature à éclairer le lecteur. En fait, si dans le monde organisé il existe quelque chose qui doive frapper même un observateur superficiel, c'est l'ordre et la constance que nous y voyons régner depuis des siècles; c'est la distinction qui se maintient entre ces groupes d'êtres que Darwin et Lamarck appellent comme nous des espèces, alors même que, par les formes générales, les fonctions, les instincts, les mœurs, elles se ressemblent à ce point qu'on a quelquefois de la peine à les caractériser. Certes la cause qui maintient cet ordre, cette constance, à la surface entière du globe est d'une tout autre importance que n'importe quelle particularité en rapport seulement avec la vie individuelle ou l'existence toute locale d'une race domestique.

Or cette cause est simple et unique. Supprimez cette infécondité entre espèces, supposez que les mariages entre les espèces sauvages deviennent en tout sens et indéfiniment féconds, comme ils le sont dans nos colombiers, nos étables, nos chenils, entre les races domestiques; à l'instant même, que va-t-il se passer? Les barrières entre espèces, entre genres, sont enlevées; des croisemens s'opèrent dans toutes les directions; partout apparaissent des types

(1) « La stérilité des espèces croisées dépend de la différence portant sur le système sexuel, dit Darwin après avoir signalé quelques-unes de ces différences physiologiques. Pourquoi donc leur attribuer une importance plus grande qu'aux autres différences constitutionnelles, quelle que soit l'utilité indirecte qu'elles puissent avoir en contribuant à maintenir distincts les habitans d'une même localité? » *Variations des animaux et des plantes*, ch. XIX, *Conclusion*. — Darwin semble oublier ici que la stérilité n'existe pas seulement entre habitans d'une même localité, et que cette considération est une de celles qui l'ont conduit à regarder la stérilité des hybridations comme due à d'autres causes qu'à la sélection.

intermédiaires, partout disparaissent et s'effacent progressivement les distinctions actuelles. Je ne vois pas trop où s'arrêterait la confusion. Tout au moins des ordres entiers et bien probablement les classes elles-mêmes ne présenteraient, après quelques générations, qu'un ensemble de formes bâtardes, à caractères indécis, irrégulièrement alliées et entrelacées, où le désordre irait croissant grâce au mélange de plus en plus complet et à l'atavisme, qui bien longtemps sans doute lutterait avec l'hérédité directe. Ce n'est pas là un tableau de fantaisie; tout éleveur à qui on demandera ce que produiraient les libres unions entre les cent cinquante races de pigeons reconnues par Darwin, entre les cent quatre-vingts races de chiens qui ont figuré à nos expositions, répondra certainement comme moi. L'infécondité entre espèces a donc dans le monde organique un rôle à peu près analogue à celui que joue la pesanteur dans le monde sidéral. Elle maintient la distance zoologique entre les espèces, comme l'attraction maintient la distance physique entre les astres. Toutes deux ont leurs perturbations, leurs phénomènes inexpliqués. A-t-on pour cela mis en doute le grand fait qui fixe à leur place le dernier des satellites aussi bien que les soleils? Non. Peut-on pour cela nier le fait qui assure la séparation des espèces les plus voisines comme celle des groupes les plus éloignés? Pas davantage. En astronomie, on rejetterait d'emblée toute hypothèse en opposition avec le premier. Bien que la complication des phénomènes soit beaucoup plus grande en zoologie, l'étude sérieuse conduira toujours à repousser toute doctrine en désaccord avec le second. L'art humain pourra enfanter des résultats qui sembleront d'abord ne pas se plier aux règles de l'hybridation; il l'a déjà fait une fois, il le fera sans doute encore. Il n'aura pour cela ni changé la loi naturelle et générale, ni démontré qu'elle n'existe pas; de même qu'en dominant une force physico-chimique tantôt par d'autres forces, tantôt par ses propres lois, nous ne prouvons rien contre elle et ne la modifions point.

Ce n'est pas seulement à notre époque et aux temps relativement modernes que s'applique ce qui précède. Malgré ce qu'ont d'incomplet les renseignemens empruntés à la paléontologie, cette science est assez avancée pour qu'on puisse affirmer l'existence de l'espèce aux plus anciennes périodes zoologiques. Elle s'y montre avec tous les caractères morphologiques que nous constatons autour de nous, tantôt relativement fixe, tantôt plus ou moins variable, tantôt méritant l'épithète de polymorphe, mais pas plus que certains mollusques vivans ou que nos éponges. Quand le nombre des pièces réunies est suffisant, on constate parfois l'existence de variétés et de races groupées autour de la forme spécifique fondamentale, tout

comme s'il s'agissait d'êtres contemporains. Rien ne vient contredire ces témoignages si positifs. Toutes choses égales d'ailleurs, les espèces fossiles sont aussi tranchées, aussi distinctes que les espèces actuelles. Rien donc qui ne conduise à conclure que les lois n'ont pas plus changé dans le monde organique que dans le monde inorganique, et que, dès les temps paléontologiques, l'hybridation et le métissage réglaient les rapports des espèces et des races comme ils le font de nos jours. Admettre qu'il a pu en être autrement d'une manière soit régulière, soit accidentelle, c'est opposer à tout ce que nous savons sur le présent et le passé de notre globe le possible, l'inconnu. Entre ces deux sortes de motifs de conviction, je ne saurais hésiter. Voilà pourquoi je ne puis trouver dans une transformation graduelle et lente l'origine des espèces.

Des divergences d'opinions sur des phénomènes encore inexplicables ne me rendront jamais injuste envers des hommes éminens. J'ai combattu leurs doctrines; j'ai défendu les miennes, chaque jour attaquées en leur nom. Je n'en rends pas moins à leurs travaux un sincère et cordial hommage. Les hypothèses aventureuses de la *Philosophie zoologique* et de l'*Introduction à l'histoire des animaux sans vertèbres* ne m'ont pas fait oublier ce qu'il y a de profondément vrai dans ces ouvrages du savant que ses contemporains appelaient le Linné français. Les théories de M. Naudin ne m'empêchent pas de voir en lui le rival souvent heureux de Kœlreuter (1). Quant à Darwin, j'aurais aimé de faire connaître en détail sa vie entièrement vouée à l'étude et cet ensemble de recherches incessantes, de découvertes du premier ordre venant tour à tour enrichir chacune des grandes divisions de l'histoire naturelle (2). J'aurais été heureux de montrer tout ce qu'il y a de science variée et sûre dans ces livres mêmes dont j'avais à discuter l'idée-mère, mais qui m'ont tant appris. Malheureusement le but de ce travail m'interdisait tout développement, toute excursion de cette nature. Du moins ai-je essayé de faire ressortir comme elle le mérite la bonne foi

(1) Kœlreuter consacra vingt-sept années à l'étude de l'hybridation, dont il reconnut presque toutes les lois fondamentales. Ses travaux ont été publiés de 1761 à 1774.

(2) Tous les géologues connaissent les observations de Darwin sur les îles volcaniques, sur la structure et la distribution des îles madréporiques, sur la géologie de l'Amérique du Sud; les paléontologistes, les zoologistes, les embryogénistes, ne sauraient oublier le magnifique travail sur les cirrhipèdes publié aux frais de la société de Ray. Tout récemment, le Dr Hooker, un des juges assurément les plus autorisés, en ouvrant la trente-huitième session de l'*Association britannique*, mettait au nombre des plus importantes découvertes faites en botanique celles que Darwin a publiées dans ses mémoires sur le polymorphisme de plusieurs espèces, sur les phénomènes que présente le croisement des formes diverses d'une même espèce, sur la constitution et les mouvemens des plantes grimpantes.

quasi chevaleresque de ce penseur qui, dans les plus vifs entraînemens de l'intelligence, conserve assez de calme pour voir ce qui, dans ses propres travaux, milite en faveur de ses adversaires, assez de sincérité pour le leur signaler. Il y a un véritable charme à suivre un pareil esprit jusque dans ses écarts, et l'on sort de cette étude avec un redoublement de haute estime pour le savant, d'affectueuse sympathie pour l'homme.

II.

En réalité, le transformisme n'a mérité d'être considéré comme une doctrine que grâce aux hommes qui ont pris la transformation lente pour base de leurs conceptions. Chez eux seulement, nous trouvons un corps d'idées coordonnées, embrassant l'ensemble des phénomènes et s'efforçant d'en rendre compte par l'application logique de principes fondés eux-mêmes sur l'observation. Les naturalistes qui, pour expliquer l'origine des espèces éteintes ou vivantes, ont eu recours à l'hypothèse d'une transformation brusque, ceux qui admettent le passage immédiat d'une espèce ou d'un type à l'autre, ne présentent rien de pareil. Ils se bornent assez souvent à indiquer d'une manière générale la possibilité que les choses se soient passées ainsi. Tout au plus invoquent-ils à l'appui de leur manière de voir quelques analogies empruntées d'ordinaire à l'histoire du développement individuel. La plupart ne nous disent rien de la cause prochaine qui produit la transmutation, et jamais leurs explications sur ce sujet ne vont au-delà de l'accident. Geoffroy Saint-Hilaire lui-même, dans le mémoire consacré à l'exposition doctrinale de ses idées, est très explicite sur ce point (1). Après avoir montré par des exemples comment le milieu peut modifier les caractères morphologiques et physiologiques, il prend, comme nous l'avons déjà dit, pour exemple la transformation d'un reptile et ajoute : « Ce n'est évidemment point par un changement insensible que les types inférieurs des vertébrés ovipares ont donné le degré supérieur d'organisation ou le groupe des oiseaux. Il a suffi d'un accident possible et peu considérable dans sa production originelle, mais d'une importance incalculable quant à ses effets (accident survenu à l'un des reptiles qu'il ne m'appartient point d'essayer même de caractériser), pour développer en toutes les parties du corps les conditions du type ornithologique. » La manière dont Owen comprend la *dérivation* s'effectuant en vertu d'une ten-

(1) *Sur le degré d'influence du monde ambiant pour modifier les formes animales.* (*Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. XII.) Ce mémoire est le quatrième rédigé par Geoffroy à l'occasion de ses recherches sur les reptiles fossiles du calcaire de Caen.

dance naturelle et innée des êtres à dévier du type primitif, indépendamment de toute action extérieure, n'a évidemment rien de plus précis. Enfin M. Dally, tout en se séparant de Darwin dans sa dernière publication, tout en se déclarant transformiste, n'a pas été plus explicite que ses illustres devanciers (1).

Ce mélange de vague et de hardiesse a ses avantages et ses inconvéniens. Toutes les hypothèses qui admettent la brusque séparation des espèces échappent évidemment aux objections tirées de la physiologie et qui rendent inadmissibles les théories reposant sur une transformation lente. La distinction entre l'espèce et la race peut s'accorder avec elles. L'oiseau, sorti de l'œuf pondu par un reptile, est tout aussi distinct de ce dernier que s'il n'existait entre eux aucun lien de filiation. Les espèces même voisines formées par ce procédé se trouvent constituées du premier coup avec tout ce qui les caractérise. Par conséquent l'infécondité de leur croisement n'a plus rien d'étrange, et, quels que soient leurs rapports de parenté, la barrière qui les sépare est aussi parfaite que si elles étaient apparues isolément. A ce point de vue, la conception de Geoffroy et celles qui reposent sur la même donnée fondamentale l'emportent sur celles de Lamarck, de Darwin et de leurs disciples.

Ajoutons qu'en se rattachant aux phénomènes de l'embryogénie et de la tératologie l'illustre auteur de la *Philosophie anatomique* pouvait invoquer des analogies que les progrès de la science n'ont fait que confirmer. Mieux encore qu'au temps de Geoffroy, nous savons que la caractérisation des types remonte aux premières périodes du développement embryonnaire, et que les monstruosités datent des momens où s'ébauchent les grandes lignes de la future organisation. Les belles et persévérantes recherches de M. Dareste ont bien montré comment une circonstance physique tout extérieure, agissant sur un organisme en voie de se constituer, peut déterminer une déviation des forces formatrices dont l'importance n'apparaît tout entière que par les conséquences qu'elle entraîne. Entre la forme normale et les formes tératologiques résultant de ce qu'on pourrait appeler un accident régularisé, il n'y a rien qui rappelle ces nuances intermédiaires qu'exige la théorie de Lamarck; tout conclut en faveur de Geoffroy. Enfin si celui-ci avait connu la manière dont ont pris naissance les races de bœufs *gnatos*, les moutons ancons et mauchamp, il n'eût pas manqué de faire remarquer que ces déviations du type s'étaient accusées brusquement, sans transition qui rattachât ces formes aberrantes à leurs ancêtres, à leurs parens immédiats.

Toutefois ce dernier argument est en quelque sorte une arme à

(1) *L'Ordre des Primates et le transformisme.*

deux tranchans. S'il est de nature à être opposé aux idées de Lamarck, il peut également être retourné contre celles de Geoffroy. Quelque exagérées que soient les anomalies apparues chez nos animaux domestiques, elles ne les entraînent jamais hors des limites de l'espèce considérée physiologiquement. Au point de vue de la forme, le gnato s'éloigne de ses frères de toute la distance qui sépare un genre de l'autre; il est néanmoins resté un vrai bœuf par la facilité de ses croisemens avec le bétail ordinaire, par la fécondité des métis résultant de ces unions. Geoffroy, tout aussi bien que Lamarck et Darwin, aurait donc été obligé de supposer que, dans la séparation d'une espèce nouvelle se détachant d'une espèce ancienne, il y a quelque chose de plus et de différent de ce qui s'est passé chez le gnato.

Là pourtant n'est pas l'objection la plus forte à opposer aux hypothèses qui prennent pour base la transformation brusque. Je leur reprocherais bien davantage de négliger entièrement la plupart des grands faits généraux que présente l'empire organique. Il ne suffit pas d'expliquer par une hypothèse quelconque la multiplication des espèces et des types; il faut surtout rendre compte de l'ordre qui règne dans cet ensemble, ordre que nous constatons sur la surface entière du globe, et qui a traversé sans être altéré l'immensité des âges paléontologiques, si bien qu'il se présente à nous comme indépendant de l'espace et du temps. Quand tout change, il reste immuable. Les faunes, les flores, ont beau s'anéantir et se substituer les unes aux autres, la nature des rapports qui relient les êtres contemporains ne change pas pour cela. Ces êtres se succèdent et viennent tour à tour remplir les cases du cadre de la nature organisée; ce cadre reste le même. Nos découvertes ont beau se multiplier dans le monde actuel, dans les mondes passés, elles ne font que remplir quelques blancs, que combler quelques lacunes. L'accident sans règle, sans loi, invoqué comme cause prochaine de cette merveilleuse et permanente régularité, peut-il satisfaire l'esprit le moins sévère? Je ne le pense pas. A ce point de vue, il faut bien le reconnaître, la conception de Lamarck, celle de Darwin surtout, présentent une incontestable supériorité.

L'objection précédente conserve toute sa force lorsqu'au lieu de chercher des analogies dans les seuls faits connus de Geoffroy et de ses contemporains on les demande aux phénomènes de la généagénèse. M. Gubler est, ce me semble, le premier qui ait eu la pensée de ce rapprochement; mais il s'est borné à l'indiquer comme étant de nature à ajouter une hypothèse de plus à toutes celles qu'on a imaginées pour expliquer l'origine des espèces (1). Un na-

(1) *Préface d'une réforme des espèces fondée sur la variabilité restreinte des types*

turaliste allemand, qui doit à ses nombreux et importans travaux une juste célébrité, M. Kœlliker, a insisté d'une manière plus sérieuse sur cette application des découvertes modernes (1). Prenant pour point de départ les divers degrés de la généagénèse et la succession des formes dans le développement embryonnaire, il admet que les êtres vivans peuvent en engendrer d'autres, séparés de leurs parens par des caractères d'espèce, de genre, d'ordre et même de classe. Cette dernière distance existe en effet de la larve sortie d'un œuf de méduse au polype hydroïde qu'elle produit par métamorphose, de celui-ci à la méduse parfaite que ce polype engendre par bourgeonnement.

D'un être fort semblable à un infusoire sortent donc sous nos yeux des polypes hydraires, puis des acalèphes. Or ces trois types, reliés dans certains cas par une filiation ininterrompue, sont dans d'autres circonstances entièrement indépendans l'un de l'autre. L'hydre verte n'engendre que des hydres, soit par œufs, soit par bourgeons, et il existe des méduses qui n'enfantent que des méduses. Ne peut-on pas penser que ces hydres, ces méduses, ont fait autrefois partie de quelque cycle généagénétique? Ne peut-on pas se demander si chaque jour les cycles dont nous constatons l'existence ne laissent pas échapper quelques individus qui, se propageant sous la forme devenue pour eux définitive et la transmettant à leurs fils, font souche d'espèces nouvelles? La propagation par bourgeons et par formes très distinctes n'existant pas d'ailleurs partout, surtout chez les animaux plus élevés, Kœlliker y supplée en admettant qu'un œuf normalement fécondé pourrait bien parfois dépasser le terme de son développement ordinaire et donner ainsi naissance à une organisation supérieure. Les ressemblances plus ou moins réelles, mais toujours temporaires, que l'embryon ou la larve d'un animal supérieur présente assez souvent avec les espèces inférieures, lui semblent témoigner en faveur de ce mode de perfectionnement des types spécifiques.

Kœlliker a pu croire un moment que sa conception allait pouvoir s'appuyer, non plus seulement sur des analogies très discutables, mais sur un fait d'observation. Un naturaliste allemand bien connu par de nombreuses recherches et d'importantes publications, M. Hæckel (2), a trouvé dans les mers de Nice des larves qu'il re-

organiques en rapport avec leur faculté d'adaptation aux milieux. — *Bulletin de la Société botanique de France,* 1862.

(1) *Ueber die Darwin'sche Schöpfungstheorie* (*Zeitschrift für wissenschaftliche Zoologie,* 1864.)

(2) M. Hæckel a publié entre autres un grand ouvrage dans lequel l'ensemble du règne animal est envisagé au point de vue des idées de Darwin et accompagné de classifications détaillées regardées par l'auteur comme autant de généalogies.

garde comme provenant d'un œuf régulièrement fécondé et qui se sont transformées sous ses yeux en une géryonie, méduse appartenant à un type dont les organes rayonnans sont au nombre de six ou d'un multiple de ce nombre (1). Cette géryonie produit directement et par bourgeon une cunina, autre méduse dont les mêmes organes sont au nombre de huit ou d'un multiple de ce nombre (2). Les types sont donc différens. Or des observations de M. Hæckel il résulte que les cunina acquièrent au bout d'un temps donné les attributs mâles et femelles qui caractérisent l'état parfait. Tout indique par conséquent qu'elles peuvent se progager indépendamment des géryonies, qui leur ont donné naissance par généagénèse. S'il en était ainsi, si les deux formes médusaires restaient isolées à partir de ce moment sans revenir l'une à l'autre, si toutes deux se propageaient par de véritables œufs, M. Hæckel aurait assisté à l'un de ces faits que suppose la théorie de Kœlliker. Une espèce aurait pris naissance sous ses yeux par *hétérogénèse*, et l'habile observateur à cru pouvoir conclure qu'il en est bien ainsi (3)

La grave question soulevée par M. Hæckel est cependant loin d'être encore résolue. Il reconnaît lui-même ce que ses études ont d'imcomplet, et signale les questions nombreuses qui restent à éclaircir. La première est évidemment de mettre hors de doute la production sexuelle des géryonies. Ce fait fondamental ne résulte encore que de simples analogies avec ce qui a été observé dans un genre voisin. Ici même l'origine ovulaire des larves n'a pas été constatée directement. La conclusion de M. Hæckel n'a donc pas encore de base réelle. Il pourrait bien se faire que les géryonies fussent des descendans généagénétiques des cunina. M. Hæckel n'a jamais rencontré ces deux sortes de méduses isolées l'une de l'autre. Cela seul paraît indiquer des relations bien étroites. Pour ce motif et pour beaucoup d'autres, je crois, avec le professeur Allman, qu'on ne peut voir dans la production des cunina qu'un fait de généagénèse, compliqué probablement par quelques phénomènes de polymorphisme analogues à ceux qu'ont découverts dans le règne végétal les botanistes modernes. Là surtout on aurait pu croire à des transmutations subites, d'autant plus que les corps reproducteurs eux-mêmes présentent des différences morphologiques parfois très grandes d'un stade du développement à l'autre; pourtant l'étude attentive des phénomènes a montré combien on se serait mépris en

(1) *Geryonia* (*Carmarina*) *hastata*, de la famille des *Géryonides*.

(2) *Cunina rhododactyla*, de la famille des *Æginides*.

(3) *On a new form of alternation of generation in the Medusæ and on relationship of the Geryonida and Æginida.* (*The Annals and Magazine of natural history*, 1865); traduit de l'allemand.

les interprétant dans le sens de l'hétérogénèse. On doit s'attendre à trouver chez les invertébrés inférieurs des faits de même nature, et déjà le savant anglais que je viens de citer en a signalé qui semblent rentrer dans cette catégorie. Tout paraît donc confirmer le jugement qu'il porte sur le travail, très intéressant d'ailleurs, de M. Hæckel (1).

La pensée qu'un être en voie de développpement peut dépasser le point d'organisation où s'étaient arrêtés ses ancêtres et ses propres parens est au fond celle de Geoffroy. Je ne connais rien dans l'histoire de l'embryogénie proprement dite qui puisse la justifier. On pourrait bien plutôt invoquer en sa faveur un fait fort singulier qui s'est passé au Muséum même, et dont les preuves vivantes existent encore dans notre ménagerie des reptiles. Je veux parler de la transformation des *axolotls* en *amblystomes*. Ces deux genres font partie du groupe des *batraciens urodèles*, ainsi nommés parce qu'ils conservent pendant toute leur vie la longue queue qui disparaît chez les grenouilles et les crapauds arrivés à l'état adulte. Les axolotls sont des animaux exclusivement aquatiques, respirant à la fois l'air en nature et l'air dissous dans l'eau. Ils ont en conséquence des poches pulmonaires analogues à celles des autres reptiles, et des branchies bien développées qui forment de chaque côté du cou trois paires de houppes. Leur queue, organe essentiel de la natation, est large, comprimée, et, comme celle de nos tritons ou lézards d'eau, elle est doublée par une large crête qui s'étend en dessous jusqu'au ventre et en dessus tout le long du dos. Les amblystomes vivent sur terre, ne respirent que par des poumons, ont une queue arrondie et sans crête. Ces différences organiques en rapport avec des genres de vie aussi distincts ont fait placer les axolotls et les amblystomes dans deux familles différentes (2).

Or en 1864 le Muséum reçut six axolotls, parmi lesquels se trouvait heureusement une femelle. Dès l'année suivante, de la mi-janvier aux premiers jours de mars, celle-ci pondit en deux fois un très grand nombre d'œufs qui se développèrent très régulièrement. Aux premiers jours de septembre, les jeunes ne se distinguaient presque plus des parens. A ce moment, des changemens très étranges se manifestèrent spontanément chez quelques-uns d'entre eux. Les houppes branchiales, les crêtes du dos et de la queue diminuaient,

(1) *Notes on the Hydroïda.* (*The Annals and Mazagine of natural history*, 1865.)

(2) Les axolotls et les amblystomes sont les uns et les autres originaires de l'Amérique du Nord. Les zoologistes des États-Unis ont décrit une vingtaine d'espèces appartenant au second de ces deux genres, et seulement cinq espèces d'axolotls. Celui qui a fait le sujet des observations de M. Duméril vit dans le lac de Mexico, et paraît être le *Siredon lichenoides* de Spencer Baird. (Duméril.)

la forme de la tête se modifiait, des taches d'un blanc jaunâtre apparaissaient çà et là sur le fond uniforme du corps. De pareils phénomènes ne pouvaient échapper au savant qui a fait de la ménagerie des reptiles une des parties les plus intéressantes du Muséum. M. Duméril isola ces individus exceptionnels pour en faciliter l'étude, et les observa jour par jour, heure par heure. Il put ainsi suivre pas à pas les progrès de la transformation, voir disparaître un à un tous les caractères des axolotls, et constater qu'en seize jours ils étaient remplacés par ceux des amblystomes. Il s'assura que les changemens ne portaient pas seulement sur l'extérieur, mais que les modifications atteignaient la disposition des dents, le squelette de la tête et jusqu'aux élémens de la colonne vertébrale.

A quelque point de vue que l'on envisage ce fait, il est très remarquable; mais il est difficile d'en fixer dès à présent la signification réelle. Tous les batraciens subissent des métamorphoses. A l'état de têtards, tous ont des branchies, et le têtard ou larve de nos tritons reproduit en petit les caractères essentiels de l'axolotl. Les modifications qu'il subit en prenant ses formes définitives rappellent en outre à bien des égards celles que présente celui-ci quand il se change en amblystome. La découverte de M. Duméril peut donc être considérée comme justifiant l'opinion de Cuvier, qui regardait l'axolotl comme la forme larvaire de ce dernier. L'éminent professeur du Muséum, dont le savoir spécial accroît ici l'autorité, semble se décider en faveur de cette interprétation. Pourtant, dans son mémoire le plus étendu et le plus complet, il ne s'exprime qu'avec une certaine réserve, et signale lui-même les particularités qui, même en se plaçant au point de vue de la métamorphose, feraient de celle dont il s'agit un fait très exceptionnel (1).

Les phénomènes du développement des tritons sont parfaitement connus. On sait qu'ils perdent leurs branchies et prennent leurs formes définitives bien avant d'avoir acquis la taille des adultes. Lorsque les têtards sont surpris par l'hiver avant leur transformation, ils restent à l'état de larve jusqu'au printemps. Toutefois ils doivent se transformer et grandir avant de pouvoir se reproduire. Telle est la marche régulière des phénomènes; mais il peut arriver que l'animal atteigne les dimensions normales et que les deux sexes présentent leurs attributs essentiels sans que les caractères les plus frappans de l'état larvaire se soient effacés. Ce fait très singulier a été constaté par Filippi, un des naturalistes dont l'Italie avait le plus de droit d'être fière. Sur cinquante *tritons alpestres* pêchés par

(1) M. Duméril a fait connaître avec détail ses observations et ses expériences sur les axolotls dans deux mémoires principaux, insérés, l'un dans les *Nouvelles Archives du Muséum*, t. II, l'autre dans les *Annales des Sciences naturelles*, 5e série, t. VII.

lui dans un petit étang de la Suisse, à peine s'en trouva-t-il deux qui eussent perdu leurs branchies. Les dents, la colonne vertébrale, conservaient plus ou moins les caractères larvaires. Cependant tous avaient la taille des adultes, et les élémens de la reproduction étaient parfaitement développés chez les mâles comme chez les femelles (1). En rapprochant cette observation de ce qui s'est passé au Muséum, M. Duméril a été parfaitemement autorisé à dire : « L'exemple des tritons prouve qu'un batracien urodèle peut se reproduire à l'état de larve. Rien n'empêche donc de considérer les axolotls comme de vraies larves dont les amblystomes ne sont que l'état parfait. »

Il est pourtant difficile d'assimiler à une simple métamorphose la transformation dont il s'agit ici. Chez les tritons comme chez tous les animaux à transformations normales, la métamorphose est un phénomène général qui peut présenter des anomalies, mais qui n'en existe pas moins. Or tel n'est pas le cas pour les axolotls du Muséum. Les reproductions se sont multipliées depuis l'époque à laquelle remontent les observations de M. Duméril. Environ trois mille individus ont été élevés dans nos aquariums. Il en a été distribué sur une foule de points en France et à l'étranger, dans le nord et dans le midi de l'Europe. Eh bien! la métamorphose en amblystomes ne s'est accomplie au Muséum que sur seize individus. Deux autres faits de même nature se sont produits, l'un à Wurtzbourg, chez Kœlliker, l'autre à Louvain, chez van Bénéden. Voilà tout. En outre, quelques axolotls du Muséum ont paru vouloir éprouver des changemens analogues, mais se sont arrêtés à mi-chemin. M. Duméril a eu l'ingénieuse idée de pousser pour ainsi dire à la transformation en forçant un certain nombre d'individus à respirer avec leurs poumons seuls, et pour cela il a excisé totalement les branchies. La plupart des opérés ont réparé cette perte et ont continué à vivre comme auparavant. Spontanées ou provoquées, les transformations sont à peu près dans la proportion de un pour deux cents seulement; elles ne se sont montrées dans nos aquariums que pendant les deux premières années de la reproduction des axolotls, et semblent avoir cessé. Il est bien difficile de voir une métamorphose ordinaire dans un phénomène aussi rare et aussi irrégulier.

D'autres considérations plus graves justifient cette conclusion. L'état parfait d'un animal, acalèphe, insecte, reptile ou mammifère,

(1) *Archivie per la Zoologia,* t. Ier. C'est au mois d'août, près d'Andermatten, au lieu nommé Puneigen, que Filippi a fait cette curieuse observation. Il y aurait un intérêt très réel à visiter de nouveau cette localité à la même époque, afin de voir s'il s'agit d'un fait accidentel et temporaire, ou bien si les tritons de Puneigen présentent constamment cette remarquable anomalie dans leur développement.

s'accuse bien moins par la forme que par l'apparition des élémens mâles et femelles, par la possibilité de se reproduire au moyen d'œufs fécondés. Sur ce point, il n'y a pas de divergence entre les zoologistes, et cela même permet de ne pas s'égarer au milieu des phénomènes complexes de la généagénèse et du polymorphisme. Là aussi se trouve l'explication du fait observé par Filippi. Les tritons alpestres, qui avaient acquis la taille et les caractères essentiels de l'adulte, étaient bien arrivés à cet état; seulement il y avait eu chez eux un arrêt partiel de la métamorphose comme on en a signalé depuis longtemps chez les insectes eux-mêmes, où la nature du phénomène est indiscutable. Malgré leurs formes larvaires, nos axolotls sont bien des animaux adultes, car ils se reproduisent très régulièrement et avec toutes les circonstances caractéristiques de l'état normal. A en juger par l'analogie, on ne voit donc aucune raison pour qu'ils changent d'état et passent à une forme organique supérieure. Enfin, quand le triton perd ses branchies, quand il revêt sa forme définitive, c'est précisément, comme chez tous les animaux à métamorphoses connus jusqu'ici, pour acquérir les facultés reproductrices. Or c'est précisément le contraire qui semble se passer chez les amblystomiens résultant de la transformation des axolotls. Aucun d'eux n'a encore donné signe de tendance à se reproduire, soit avec ses frères transformés comme lui, soit avec ceux qui ont conservé leurs formes premières et dont on les a rapprochés. On dirait qu'ici un excès de métamorphose produit une forme organique plus élevée, mais neutre, tandis que chez les fourmis et les abeilles la neutralité provient au contraire d'un arrêt de développement. Peut-être y a-t-il dans cette transformation un cas de polymorphisme. Ce serait la première fois que ce phénomène apparaîtrait chez une espèce d'un type aussi élevé. On voit combien la découverte de M. Duméril mérite l'attention des naturalistes; mais on voit aussi combien il reste d'études à faire pour en comprendre la véritable signification (1).

L'insuffisance même de notre savoir prêterait aisément aux interprétations transformistes. Ces axolotls, qui jusqu'ici se sont reproduits sous leur forme connue, qui, en majorité énorme, continuent à se propager de même, qui exceptionnellement franchissent

(1) M. Marsh, professeur à New-Haven (États-Unis), a publié une note très intéressante dans laquelle il fait connaître, comme confirmant la découverte de M. Duméril, les faits qu'il a observés sur un batracien à branchies, originaire du lac Como (Montagnes-Rocheuses), et qui s'est transformé sous ses yeux en amblystome. (*Observations on the metamorphosis of siredon into amblystoma. — Journal of Science and Arts*, t. XLVI); mais M. Baird, qui s'est occupé spécialement des deux types, pense que M. Marsh a pris pour un axolotl une véritable larve d'amblystome.

la limite ordinaire de leur organisation, dépassent les tritons et deviennent en quelques jours des amblystomes, semblent réaliser non pas seulement ce qu'avait imaginé Geoffroy Saint-Hilaire, mais ce qu'avait rêvé de Maillet lui-même. Ici ce serait bien un animal adulte qui, sous l'influence d'un changement de milieu, peut-être aussi à la suite de blessures faites par un habile expérimentateur ou par ses compagnons de captivité (1), passerait brusquement d'un type à l'autre. Il serait pourtant bien étrange que la vérité fût là où il semble si peu sage d'aller la chercher, que la nature nous gardât cette surprise de donner raison au plus aventureux de tous ceux qui ont cherché à éclaircir le mystère des origines spécifiques, et que Telliamed eût deviné plus juste que les Lamarck et les Darwin. Jusqu'ici l'amblystomien issu de l'axolotl est une véritable énigme scientifique; l'invoquer comme argument serait s'appuyer sur l'inconnu. Pour être autorisé à le regarder comme une espèce nouvelle, il faudrait d'abord le voir se reproduire, puis s'assurer que ses descendans ne retournent pas au type primitif, et, en fût-il ainsi, il faudrait encore examiner jusqu'à quel point le croisement, facile à obtenir artificiellement entre les deux types, présenterait les caractères du métissage ou de l'hybridation (2).

Pas plus qu'aucune autre, la théorie de Kœlliker ne peut donc ent appeler à l'expérience, à l'observation. Elle est pourtant sans contredit la plus complète de celles qui reposent sur la donnée d'une dérivation brusque. Elle relie un certain nombre de faits, et les analogies invoquées par l'éminent professeur de Wurtzbourg sont bien plus plausibles que celles dont Geoffroy étayait ses idées. Toutefois les rapprochemens faits par Kœlliker conservent un caractère entièrement hypothétique. Une tendance innée à produire des types plus élevés, se révélant avec plus ou moins d'intensité dans des circonstances indéterminées, rend compte de la multiplication, de la variation, même du perfectionnement des types; elle ne nous dit rien au sujet de la manière dont ils sont coordonnés dans l'espace et surtout dans le temps. Quiconque admet une force de transmutation, que cette transmutation soit brusque ou lente, doit reconnaître qu'elle est réglée par quelque chose de supérieur et de permanent. C'est là ce qu'ont parfaitement senti Lamarck et Darwin. Ce

(1) M. Duméril a vu dans quelques cas la transformation s'opérer d'une manière plus ou moins complète à la suite de graves mutilations résultant des morsures que les axolotls s'étaient faites mutuellement. Trois individus sur neuf, soumis à l'ablation des branchies, se sont complétement transformés.

(2) M. Dally est, je crois, le seul écrivain transformiste qui ait parlé de la transformation des axolotls. Il n'y voit qu'un curieux résultat des actions de milieu (*Note* de M. Fischer insérée dans l'*Introduction* de la traduction de l'ouvrage de Huxley).

dernier seul a tenté de déterminer ce *quelque chose* à l'aide de la science pure, et nous avons vu comment il a échoué dans cette grande entreprise; mais du moins il a eu le mérite incontestable de définir clairement la cause première à laquelle il attribuait les modifications des types organiques; il s'est efforcé de montrer quels en devaient être les effets immédiats, et comment ces effets, devenus causes à leur tour, pouvaient commander d'autres résultats logiquement dépendans des premiers. Agir autrement que n'a fait le savant anglais, supposer l'existence d'une faculté métamorphique indéterminée, puis invoquer un plan général de développement sans dire comment il a pu être tracé, parler des lois de la vie sans en préciser le mode d'action, c'est évidemment fonder une hypothèse sur une autre. Or, dans l'état actuel de nos connaissances, c'est là qu'en arrivent toutes les théories reposant sur la transformation brusque, et elles ne peuvent faire autrement. Voilà pourquoi elles me paraissent aussi peu acceptables au point de vue de la science que celles dont la transformation lente forme le point de départ ou la conséquence finale.

III.

On ne saurait guère examiner les théories transformistes sans parler de l'application qu'on en a faite à l'histoire de notre propre espèce. Les détails généraux dans lesquels je suis entré permettent toutefois de traiter très brièvement cette question spéciale. Et d'abord, pour qui admet les transformations brusques, rien n'est plus aisé que d'expliquer l'apparition de l'homme au milieu des autres êtres vivans; mais la facilité même de la solution d'un pareil problème est de nature à mettre en garde contre elle et contre l'idée première dont elle est la conséquence. Dans toutes les doctrines se rattachant à ce principe et qui ont été formulées avec quelque détail, la transformation peut produire subitement un être distinct de ses ascendans au point d'appartenir même à une autre classe que ses père et mère. Appliquée à l'homme, cette donnée permet de le faire sortir à peu près indifféremment d'un mammifère quelconque aussi bien que d'un oiseau, d'un reptile ou d'un poisson. Sans entrer dans d'autres considérations, il est, je pense, permis de dire que le vague et l'incertitude de ce résultat suffit pour le faire rejeter par quiconque tient quelque peu à la précision scientifique.

Les théories qui partent de la transformation lente présentent ici tous les avantages et aussi tous les inconvéniens que nous leur avons reconnus. Pour qui en admet les principes, l'existence de l'homme n'est pas plus difficile à expliquer que celle de toute autre

espèce animale ou végétale. Lamarck, en invoquant le pouvoir de l'habitude et les déviations accidentelles qu'il reconnaissait ailleurs, a pu très logiquement faire dériver l'espèce humaine de quelque singe anthropomorphe (1). Prenant le chimpanzé comme le plus perfectionné de ces animaux, il le montre très inférieur à l'homme au point de vue du corps et de l'intelligence; puis il se demande ce qui arriverait si une race sortie de ce tronc perdait l'habitude de grimper. Il n'est pas douteux, répond-il, que les descendans seraient après quelques générations transformés en bimanes. Le désir de voir à la fois au large et au loin leur ferait contracter l'habitude de la station debout. En cessant d'employer leurs dents en guise de défense ou de tenailles, ils les réduiraient aux dimensions des nôtres. Lamarck ne dit pas, il est vrai, quelles habitudes nouvelles auront perfectionné le cerveau au point d'assurer à ces chimpanzés transformés un empire incontesté sur les autres. Il se borne à admettre cette supériorité et à montrer qu'elle a pour conséquence le refoulement et l'arrêt du développement des races inférieures, l'extension et le perfectionnement de plus en plus grand de ces singes demi-hommes qui deviendraient plus tard des hommes complets.

Ainsi Lamarck nous donne un singe pour ancêtre (2). Une croyance presque générale attribue la même opinion à Darwin. Or le savant anglais n'a rien dit de pareil. Bien plus, cette manière d'envisager la question est incompatible avec sa doctrine. Celle-ci conduit sans doute à rattacher nos propres origines au grand arbre de la vie générale; mais aussi elle isole forcément le rameau humain de la branche représentée par les divers groupes simiens. La loi de caractérisation permanente, conséquence nécessaire de la sélection, ne permet pas aux descendans d'un être à type caractérisé de se mêler aux représentans d'un autre type; quoique admettant les modifications secondaires, elle ne laisse jamais s'effacer l'empreinte originelle. Au point de vue de la caractérisation progressive et des rapports déterminés par cette loi, ce qui s'est passé chez les êtres vivans rappelle, pour ainsi dire, ce qui se passe dans notre société entre élèves d'un même lycée qui, au sortir des bancs, embrassent des carrières différentes. Le polytechnicien ne retrouvera plus ses condisciples devenus étudians en droit ou en médecine. Lui-même ne tarde pas à se séparer de ses contemporains passés à l'école de

(1) *Philosophie zoologique*, t. Ier. — *Quelques observations relatives à l'homme.*

(2) On ne saurait trop dire jusqu'à quel point Lamarck croyait à sa conception. Il la présente tout à fait comme une hypothèse. « Telles seraient les réflexions que l'on pourrait faire, dit-il en manière de conclusion, si l'homme, considéré ici comme la race prééminente en question, n'était distingué des animaux que par les caractères de son organisation, et si son origine n'était pas différente de la leur. »

Metz, à celle des ponts ou des mines, tandis qu'il a lui-même opté pour la marine. Une fois engagés chacun dans leur voie, ils ont beau avancer, ils restent séparés. Le magistrat ne saurait devenir médecin d'un hôpital; le marin peut passer amiral, il ne sera jamais ingénieur en chef, pas plus que celui-ci ne saurait aspirer aux épaulettes de général, au bâton de maréchal. L'élève de Saint-Cyr et l'officier du génie ou d'artillerie, arrivés au même grade, ont entre eux leur passé, leurs tendances et leurs connaissances spéciales. Toute grossière qu'elle est, cette comparaison donne une idée approximative de la manière dont la doctrine de Darwin explique l'origine, la formation, la séparation des groupes. La nature des carrières correspond à la différence des types organiques.

Or depuis bien longtemps les études de Vicq-d'Azyr, de Lawrence, de Desmoulins, de Serres, confirmées par les travaux plus récens de Duvernoy, d'Owen, de Huxley, de Gratiolet, d'Alix, ont mis hors de doute à la fois l'extrême ressemblance des matériaux anatomiques de l'homme et des singes et la différence des plans réalisés avec ces matériaux. Dans le corps de l'un et des autres, on trouve les mêmes, élémens, et on peut suivre la comparaison os par os, muscle par muscle, nerf par nerf; mais tout est disposé pour faire du premier un marcheur et des seconds autant de grimpeurs. Le gorille et le chimpanzé, ces singes anthropomorphes dont on a tant parlé, sont sans doute supérieurs à leurs frères les cynocéphales et les macaques; mais, pour s'être perfectionnés à certains égards, ils n'ont pas changé de type fondamental, et ne peuvent avoir précédé dans l'évolution darwinienne un organisme de marcheur. Devinssent-ils les égaux des hommes, ils resteraient des *hommes grimpeurs.*

Depuis longtemps, j'ai montré que la doctrine de Darwin, logiquement appliquée au type humain, conduit tout au plus à regarder l'homme et les anthropomorphes comme les termes extrêmes de deux séries qui auraient commencé à diverger au plus tard dès l'apparition du singe le plus inférieur. Telle est aussi la conclusion à laquelle sont arrivés les darwinistes sérieux qui s'étaient le plus laissé séduire un moment par la pensée d'une origine simienne. Dans la *Leçon* où il a traité ce sujet, Filippi semble d'abord croire à cette origine, et pourtant il se rallie en concluant à une autre opinion. « Les singes, dit-il, sont le rameau cadet et nous le rameau principal du tronc généalogique commun (1). » Ch. Vogt, qui dans ses *Leçons sur l'homme* avait paru un moment prêt à adopter l'hypothèse de l'origine simienne, est revenu bientôt à des idées toutes dif-

(1) *L'uomo e le scimie.*

férentes. Dans le travail très important qu'a couronné la Société d'anthropologie, tout en plaçant l'homme au nombre des *primates*, il n'hésite point à déclarer que les singes les plus inférieurs ont dépassé dans un certain sens le jalon d'où sont sortis en divergeant les différens types de cette famille (1). « Nous pourrons, ajoute-t-il, trouver quantité de formes intermédiaires entre les singes actuels, nous n'aurons pas pour cela une solution de fait du problème que nous pose la genèse du genre humain... Encore pouvons-nous trouver des types fossiles qui se rapprochent de l'homme plus que nos singes anthropomorphes, tels que le driopithèque décrit et figuré par M. Lartet. Il n'est pas dit pour cela que nous ayons sous les yeux un des jalons historiques du développement humain. »

Vogt croit, il est vrai, trouver dans le cerveau plus ou moins réduit des individus atteints de microcéphalie la reproduction par atavisme d'une disposition qui aurait été normale chez quelques-uns de nos vieux ancêtres. Par là, il fait à notre espèce l'application d'une de ces nombreuses hypothèses de détail imaginées par Darwin, et que j'ai dû négliger, parce qu'elles ne touchent pas au fond même de la doctrine (2). Il n'en reste pas moins bien clair qu'en rejetant l'origine de l'homme au-delà de l'apparition des singes, en reconnaissant qu'aucun jalon entre ce point de départ indéterminé et l'état actuel n'a encore été découvert, le célèbre professeur de Genève se place en plein inconnu. Nous retrouvons donc ici le résultat inévitable de la doctrine darwinienne, et cela explique sans doute la réserve qu'ont gardée dans cette question spéciale les darwinistes les plus décidés. Ni Lubbock (3) ni Wallace (4) n'ont essayé de montrer cet être mystérieux dont les petits-fils devaient devenir les hommes que nous connaissons. Aucun n'a parlé du singe. Huxley lui-même, que des circonstances particulières et ses

(1) *Mémoires sur les microcéphales ou hommes-singes.* Vogt a répété cette déclaration au *congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, séance du 30 août 1867.

(2) Dans son histoire du paon, Darwin reconnaît que le retour *entier* par atavisme ne s'est jamais manifesté à la suite du croisement *entre espèces;* mais, s'appuyant sur un certain nombre de faits observés *chez les races* et concluant de celles-ci aux premières, il admet des *atavismes partiels.* Prenant le genre cheval pour exemple, il explique par son hypothèse d'une origine commune et par cette espèce d'atavisme les zébrures légères qui se montrent parfois chez l'âne, les lignes dorsales de quelques chevaux, etc.

(3) *Pre-historic Times.*

(4) *The origin of human races and the antiquities of man deduced from the theory of natural selection.* (*The Anthropological Review*, may 1864.) — L'éminent émule de Darwin pense que l'homme a vécu sur les terrains éocènes ou miocènes, et que la sélection agissait sur lui à peu près uniquement de manière à perfectionner le cerveau, tandis qu'elle modifiait les formes générales des animaux. Il explique ainsi comment les plus anciens crânes humains rencontrés jusqu'à ce jour ressemblent si fort aux crânes actuels, tandis que les faunes sont fort différentes.

instincts généreux ont cependant entraîné, ce me semble, au-delà de sa propre pensée, déclare à deux reprises qu'entre l'homme et le singe il y a un abîme encore impossible à combler (1). En un mot, tous ces hommes de savoir sérieux ont fort bien compris, même au milieu des polémiques ardentes que soutenaient quelques-uns d'entre eux, que l'origine simienne de l'homme, inacceptable à tous les points de vue, est surtout inconciliable avec la théorie de Darwin.

Comment donc a pris naissance cette croyance populaire que Darwin faisait de l'homme le petit-fils du singe? Comment des hommes fort instruits d'ailleurs et même quelques vrais savans se sont-ils laissés aller un instant à soutenir une hypothèse en contradiction flagrante avec la doctrine dont ils se proclamaient les disciples? C'est qu'encore une fois le dogmatisme et l'anti-dogmatisme ont pris pour prétexte de leur lutte une question essentiellement scientifique qu'ils n'avaient pas étudiée, et se sont heurtés sur un terrain qui leur était également mal connu. C'est à Oxford, dans une session de l'*Association britannique*, que la querelle commença. Le lord-évêque de cette ville attaqua les idées de Darwin avec des armes qui paraissent lui être familières, et le premier il crut pouvoir dire que la théorie de la sélection naturelle avait pour conséquence de nous faire descendre de quelqu'un des singes vivans. Les sarcasmes de sa seigneurie blessèrent l'amitié dévouée de Huxley, qui, prenant la défense « du lion malade, » ramassa le gant jeté avec une imprudente étourderie. « Si j'avais à choisir, répondit-il, j'aimerais mieux être le fils d'un humble singe que celui d'un homme dont le savoir et l'éloquence sont employés à railler ceux qui usent leur vie dans la recherche de la vérité. » Plus tard, Vogt devait aller plus loin et déclarer « qu'il vaut mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. »

Il n'est pas surprenant que bien des gens aient mal compris une question ainsi posée dès le début, et se soient crus obligés de condamner ou d'acclamer Darwin sur parole. Ils s'imaginaient défendre leurs croyances religieuses ou philosophiques. En réalité, le savant anglais n'avait pas même abordé la question des origines humaines. A peine trouve-t-on dans ses écrits deux ou trois allusions très indirectes et faites en passant à la possibilité d'appliquer ses idées générales à ce problème spécial. Si jamais il le traite avec quelque détail et en sortant du vague que ne permettrait pas un semblable sujet, on peut compter sur un travail curieux où abonderont les preuves d'un savoir immense et d'un esprit des plus pénétrans;

(1) *De la place de l'homme dans la nature*, préface de l'édition française et chap. II.

mais on peut aussi être certain que le maître échouera comme ses disciples, que pour Darwin comme pour Vogt, et par les mêmes raisons, tout cet effort étayé des plus ingénieuses hypothèses n'aboutira qu'à l'inconnu.

L'inconnu! voilà, il faut bien le reconnaître, le désert sans lumières où s'égare la science quand elle entreprend de pousser jusqu'aux questions d'origine ses études sur les êtres vivans; à cela, il n'y a rien d'étrange. Il en est des œuvres de la nature comme des nôtres. Chez nous, les propriétés des objets produits et les procédés de production sont choses parfaitement distinctes. Il y a là deux ordres de faits entièrement différens, et il est impossible de juger de l'un par l'autre. S'il n'a visité les hauts-fourneaux et les ateliers, l'homme le plus instruit et le plus perspicace, mais étranger à l'industrie, ne devinera jamais comment on tire le fer d'une sorte de pierre, et comment ce fer, transformé en acier, devient plus tard un ressort de montre ou une aiguille. Pourtant il connaît ces objets bien mieux que le naturaliste ne connaît la plus humble plante ou le dernier des zoophytes. Voilà où nous en sommes quand il s'agit des organismes vivans. Nous les étudions tout faits; nous n'avons pu pénétrer encore dans l'atelier d'où ils sortent; nous ne pouvons donc rien dire sur les procédés de formation.

Tel est le dernier mot de cette longue étude. Ce n'est pas sans regret que je l'écris. Je ne serais pas de mon temps, si je ne comprenais et ne partageais la curiosité anxieuse avec laquelle tant d'intelligences élevées ou vulgaires interrogent aujourd'hui la création au nom de la science sur les secrets de son origine et de sa fin. Avouer que le savoir humain ne peut pas même encore aborder ces problèmes m'est aussi pénible qu'à tout autre. Pourtant une pensée adoucit ce qu'a d'amer ce sentiment d'impuissance. Nous frayons, j'aime à le croire, la route à de plus heureux, et préparons peut-être la solution lointaine de ces questions insondables pour nous. Tout humble qu'elle paraît à certains esprits, cette tâche a bien sa grandeur et ses charmes. C'est celle que nos pères ont accomplie pour nous, accomplissons-la pour nos fils; mais, si nous voulons leur laisser un véritable héritage, ne rêvons pas ce qui peut être, cherchons ce qui est.

A. DE QUATREFAGES.

UNE

RÉVOLUTION AU JAPON

LA CHUTE DU GOUVERNEMENT DU TAÏCOUN ET LES DAÏMIOS.

Le Japon, il y a quelques années, restait le dernier pays de l'extrême Orient encore inexploré. Ses côtes semées d'écueils, dangereuses en toute saison, éloignaient les navires. Quand un bâtiment de guerre s'aventurait à venir mouiller sur une de ses rades, une flottille d'embarcations armées l'entourait sur-le-champ comme d'un cordon sanitaire, les canons des batteries étaient braqués sur lui, et des officiers venaient à bord notifier les décrets impériaux qui depuis deux siècles fermaient le pays aux étrangers. Supplié de ne pas enfreindre ces ordres, et menacé, s'il les violait, d'un conflit immédiat, le capitaine s'éloignait à regret de cette terre mystérieuse. Seuls, sur un coin de l'extrémité sud du Japon, quelques Hollandais étaient parqués et gardés à vue sur l'îlot de Décima. Le commerce qu'il leur était permis de faire était restreint à un petit nombre de marchandises que deux navires leur apportaient chaque année à époque fixe. De temps à autre, les chefs de la factorerie, conduits à Yeddo sous bonne escorte et dans un palanquin, avaient pu traverser ainsi les provinces centrales du Japon. Leurs récits incomplets, les relations des pères portugais au xve siècle, entachées de l'exagération commune aux voyageurs de cette époque et écrites à un point de vue particulier, tels étaient les seuls documens qu'on possédât sur l'intérieur de cette région. La contrée néanmoins était trop riche et trop populeuse pour se maintenir indéfiniment dans cet état d'isolement absolu. L'expansion de la race

européenne ne devait pas s'arrêter devant cette barrière. Les Américains en 1853, les autres nations maritimes en 1858, vinrent demander et obtinrent sans coup férir l'ouverture du Japon. La crainte inspirée par les forces militaires qui eussent pu appuyer au besoin les demandes de nos diplomates, peut-être même le désir que ressentaient les Japonais de se mettre en communication avec le reste du monde, inspirèrent aux ministres du taïcoun cette sage conduite.

Les rapports avec la cour de Yeddo cependant ne tardèrent point à se compliquer d'incidens imprévus, conséquence des luttes intestines dont notre arrivée avait donné le signal. Une mesure aussi radicale que l'introduction des Européens dans le royaume y jeta la perturbation et fit éclater la guerre civile. A plusieurs reprises, on put craindre qu'il ne devînt nécessaire d'y envoyer des expéditions semblables à celles qui avaient été conduites en Chine. L'effervescence toutefois parut se calmer. Écrivant à cette époque l'historique des relations des étrangers avec le Japon depuis les traités (1), nous pensions que la crise était à peu près passée. Telle était encore notre conviction lorsqu'au commencement de 1868 nous parvint l'avis qu'une révolution avait renversé l'autorité taïcounale, avec laquelle les traités avaient été signés. Cette révolution paraissait remettre tout en question. Un mois plus tard, la nouvelle d'attentats dont avaient été victimes divers étrangers, entre autres l'équipage de l'embarcation d'un de nos vaisseaux de guerre, venait confirmer ces craintes. On s'en émut en France, et plusieurs navires en station dans les mers voisines reçurent l'ordre de rallier le Japon pour veiller à la sécurité de nos nationaux.

C'est dans ces conditions que nous fûmes appelé à retourner au Japon. Lorsque nous y arrivâmes en juillet 1868, les tristes incidens que nous avons mentionnés avaient été suivis de toutes les réparations désirables, et tout danger de collision semblait évanoui. Nous eûmes alors le loisir d'étudier les circonstances et les faits de cette révolution, dont les phases continuaient encore à se dérouler sous nos yeux, et de coordonner sur l'organisation intérieure du pays les notions que trois années d'une fréquentation intime avec les habitans avaient permis à quelques-uns de nos compatriotes d'acquérir. C'est la série de ces faits et l'ensemble plus complet aujourd'hui de ces notions que nous présentons dans ce travail.

I.

Lorsque les Européens abordèrent, vers le milieu du XVIe siècle, à la pointe sud du Japon, la souveraineté nominale appartenait à

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars et du 15 octobre 1865.

un personnage portant le titre d'empereur, le *daïri* ou *mikado*. Le mikado régnant descendait, par une généalogie bien constatée de plus de vingt siècles, des princes qui avaient conquis le pays sur les races primitives; mais il y avait déjà longtemps que l'autorité effective était passée en d'autres mains. Les parens, les fils des daïris, placés à la tête de l'administration des provinces, s'affranchissant peu à peu du pouvoir central, avaient rendu héréditaires dans leurs familles des gouvernemens transformés en possessions territoriales. Ils eurent des armées, bâtirent des forteresses, et, tout en se déclarant les humbles sujets du mikado, descendant des dieux, se livrèrent entre eux ou contre ses lieutenans à des guerres sans fin. Les dix-huit grands *daïmios*, désignés par la qualification de *koksis*, que l'on compte aujourd'hui au Japon sont les descendans directs de ces princes; leur généalogie les classe en cinq groupes issus de mikados qui ont régné dans une antiquité plus ou moins reculée. Pour faire rentrer dans l'obéissance les daïmios insoumis, les mikados entretinrent des armées, à la tête desquelles ils placèrent des généraux de leur choix. Ces généraux ne tardèrent point à diriger les intrigues de la cour de Kioto (1), portèrent leurs familles et leurs partisans aux plus hauts emplois, et se disputèrent avec acharnement la prééminence les armes à la main. C'est ainsi qu'au commencement du XIIe siècle, deux familles puissantes, les Guéngi et les Héké, ensanglantaient le Japon de leurs rivalités. Estomo, le chef des Guéngi, fut vaincu; sa femme et son fils Yoritomo, faits prisonniers, furent bannis dans la province d'Idsou. C'était alors la dernière qui du côté de l'est fût divisée en territoires et réellement peuplée. Le jeune Guéngi, dès l'âge de quatorze ans, reprit les armes, et une série de guerres heureuses le rendit maître du pouvoir et en quelque sorte souverain de fait : c'est le héros légendaire du Japon. Yoritomo voulut transmettre à ses descendans la grande situation qu'il avait conquise. Il se proclama *shiogoun*, c'est-à-dire chargé, au nom du mikado, des affaires de l'empire. Il établit sa capitale et une cour brillante à Kamakoura. Dans une vallée à quelques lieues de Yokohama, sur le golfe d'Idsou, l'on voit aujourd'hui encore de grands temples bien entretenus, seuls vestiges conservés de cette ancienne capitale. Trois fils de Yoritomo régnèrent à Kamakoura. A la mort du troisième, assassiné dans son palais, les dissensions recommencèrent jusqu'à l'élévation du shiogoun Asikaga. Treize princes de la famille de ce dernier lui succédèrent sans interruption. Les shiogouns, qui guerroyaient depuis quatre cents ans pour faire reconnaître leur suprématie sur tout le Japon, n'y étaient point parvenus encore, et la guerre civile venait de se rallu-

(1) Kioto (littéralement capitale) ou Miako, nom de la ville où résident les mikados.

mer avec une nouvelle fureur lorsque arrivèrent les premiers Européens, aventuriers, commerçans, missionnaires, parmi lesquels dominaient les nationalités portugaise, espagnole et hollandaise. Leurs progrès, favorisés peut-être par ces troubles, furent rapides. Ils avaient fondé leurs principaux établissemens dans l'île Kiousiou et à l'extrémité orientale de Nipon. Les daïmios de ces provinces, les princes de Hizen, de Boungo, de Satzouma, les accueillirent avec faveur. On sait quel fut tout d'abord l'état florissant de ces comptoirs, et avec quelle promptitude se développa l'église chrétienne du Japon, fondée par l'apôtre François-Xavier. Sur ces entrefaites, en 1590, la dignité de shiogoun échut à un homme de génie, Taïko-sama. C'est à partir de ce prince que les shiogouns, dont le pouvoir fut définitivement affermi par ses victoires, ont pris le nom de taïcouns. Né de pauvres paysans et réduit dans sa jeunesse à exercer les emplois les plus humbles, Taïko-sama s'était fait soldat et s'était élevé par une série d'actions d'éclat et d'éminens services au rang de général d'armée. Trois grands faits caractérisent son règne, la soumission des princes, les guerres sur le continent, en Corée, et la proscription en masse des chrétiens, soit japonais, soit étrangers. Un pouvoir central assez fort pour contenir l'ambition des princes, l'isolement absolu d'un pays capable de se suffire, tels étaient les fondemens qu'il entendait donner à la prospérité de ses états. Quant aux mikados, confinés dans leur résidence de Miako, entourés de vénération comme descendans des dieux, mais sans armées ni revenus, ils n'eurent plus désormais qu'à sanctionner les décrets rendus en leur nom, et à conférer autour d'eux des dignités purement honorifiques.

Le successeur de Taïko-sama, mort en 1599, aurait dû être son fils Hidé-yori; mais son confident Iye-yas, qu'il avait désigné pour être le tuteur du jeune prince, leva l'étendard de la révolte, et parvint à se faire reconnaître shiogoun après la victoire décisive de Sékihara (1603). Iye-yas, à la mémoire duquel on rend un culte sous le nom de Gonguensama, continua les travaux de Taïko-sama, et établit sur des bases inébranlables le système qui a régi le Japon jusqu'à nos jours. Les taïcouns qui se sont succédé sur le trône de Yeddo appartiennent tous à sa famille. L'avénement du chef de cette dynastie fut moins illégitime qu'on pourrait le croire tout d'abord. Iye-yas se rattachait par ses ancêtres aux Guéngi et à l'un des cinq groupes de daïmios koksis descendus des premiers mikados; Hidé-yori au contraire était le fils d'un homme de naissance obscure. En tout cas, lorsque Iye-yas mourut, il était réellement reconnu dans tout le Japon comme lieutenant du mikado et chargé des affaires générales du pays. Il y a quelques années, frappés de la faiblesse d'un pouvoir arrivé à son déclin, quelques esprits se sont

demandé si les nations étrangères n'avaient pas fait fausse route lorsqu'elles avaient traité avec le taïcoun. En allant frapper à la porte de Yeddo, les négociateurs étrangers ne s'étaient pas trompés. S'il y a eu des erreurs commises, c'est lorsqu'il s'est agi de se rendre compte des rouages intérieurs de ce gouvernement, d'apprécier les conditions dans lesquelles s'exerçait l'autorité taïcounale. Nous allons tâcher d'élucider ces questions, qui ont donné lieu récemment à tant de controverses.

Gonguensama et ses prédécesseurs avaient conquis les armes à la main une partie des territoires des grands daïmios. Sur ces terres, Gonguensama établit une noblesse nouvelle, choisie parmi ses principaux compagnons d'armes, les daïmios *gonfoudaïs*, dont on compte aujourd'hui près de cent cinquante familles. Ces daïmios, à la tête de leurs clans, devaient pourvoir à tour de rôle, sur les ordres de leur suzerain le taïcoun, aux différens services militaires de la paix, et marcher avec lui en temps de guerre. En outre un domaine impérial, comprenant les provinces du Quanto autour de Yeddo, la nouvelle capitale, et différentes villes importantes, Osaka, Kioto, Simoda, Nagasaki, Hakodadé, forma l'apanage de la famille taïcounale. Sur ces terres, dont le revenu était d'environ 8 millions de *kokous* de riz (400 millions de francs), furent établis avec leurs familles près de quatre-vingt mille *hattamottos* ou petits nobles, sorte de milice devant en personne le service militaire au taïcoun et constituant sa force armée. Des conseils de daïmios, le *gorodjo*, le *wakadouchiori*, recrutés dans les familles taïcounales ou des gonfoudaïs, dirigèrent les affaires. Les provinces, les forteresses, les villes du taïcoun, furent administrées par des fonctionnaires, les *bounios*, assistés de nombreux employés ou *yacounines* de toutes classes.

Vis-à-vis du pouvoir taïcounal ainsi appuyé, quelle était la situation des grands daïmios? Encore puissans et redoutés malgré leur abaissement, ils eurent l'entière possession des provinces qu'ils avaient conservées. Ils gardèrent leurs armées, leurs châteaux, et gouvernèrent par l'intermédiaire de *karos*, premiers fonctionnaires ayant les attributions les plus multiples (1). Ne reconnaissant de supérieur proprement dit que le mikado, élevé au-dessus de tous par son origine sacrée, ils durent néanmoins s'incliner devant l'autorité du taïcoun, seul chargé de régler leurs contestations mutuelles, de diriger les affaires générales de l'empire et les relations

(1) Il est essentiel, pour compléter cet exposé, de mentionner les daïmios *tosammas*, fils puînés des grands daïmios, et dont les domaines, enclavés dans ceux des koksis ont été à diverses époques constitués en majorats. Ils sont également à peu près indépendans.

extérieures. Des châteaux occupés par les forces du taïcoun ou en son nom par les daïmios gonfoudaïs furent bâtis sur divers points du pays. Il eut un délégué à la cour du mikado pour y observer les intrigues qui pourraient se nouer autour du représentant de l'autorité primitive; enfin les daïmios durent tous avoir à Yeddo, autour de sa résidence, un palais où habiterait à poste fixe au moins une partie de leurs familles, et ils durent à des époques périodiques venir du fond de leurs provinces y passer quelques mois et faire acte de présence et de bon vouloir. Le système que nous venons d'exposer répondait sans doute aux besoins de l'époque, et représentait la meilleure solution du problème de la paix publique, puisque, exemple presque unique dans l'histoire, il maintint la tranquillité intérieure pendant deux siècles et demi. Les successeurs d'Iye-yas n'eurent qu'à le perfectionner. Le code social et politique de cette époque se trouve à peu près réuni dans un ensemble de lois que l'on désigne sous le nom de lois de Gonguensama, mélange de prescriptions de toute espèce concernant la vie publique et privée des Japonais de toutes classes.

Pendant cette longue période où le Japon vécut isolé du reste du monde, ne donnant signe de vie que par ses relations avec les Hollandais de Décima, il ne paraît s'être produit aucun fait d'une importance capitale. Le seul point à étudier pour l'intelligence des événemens actuels est l'application du bizarre mode de succession au taïcounat institué par Iye-yas, mode qui ne se comprend bien que si l'on se rend compte de ce qu'est l'adoption au Japon, notamment dans la classe élevée. Une famille qui menace de s'éteindre adopte un enfant d'une autre famille; le nouveau-venu change de nom, n'a plus le droit de reconnaître publiquement ses anciens parens, et devient l'héritier des titres et des droits du père adoptif. Or un taïcoun, s'il n'a pas de fils, doit adopter son successeur. Gonguensama décida que les familles issues de trois de ses fils pourvoiraient à la succession au taïcounat, un taïcoun sans enfans mâles devant en adopter un parmi elles. Elles eurent un brillant apanage et le titre de *gosangké*; ce furent les Mito, les Kii-siou et les Owari. L'ensemble de ces trois familles est généralement désigné sous le nom de famille de Tokoungawa (1). On comprend que dans les premiers temps ces familles, ayant entre elles des liens étroits, durent conserver l'entente nécessitée par l'intérêt commun en face de la récente et incomplète soumission des koksis. Toutefois

(1) Gonguensama créa en outre en faveur des familles de huit autres de ses enfans huit fiefs importans dont ils devinrent possesseurs héréditaires, sans toutefois pouvoir aspirer au taïcounat. On les désigne sous le nom de *gonkammongké*, mot qui exprime l'idée d'un partage égal de biens entre les enfans d'une même famille.

des rivalités intestines encore mal connues, et qui se sont principalement développées dans ces dernières années, se produisirent bientôt. La règle de succession fut d'ailleurs modifiée par Yoshimouné, septième taïcoun et auparavant cinquième prince des gosangkés de Kii-siou, élu en 1715. Il se proposait de donner à sa descendance directe plus de chances de conserver le taïcounat. Il institua ses trois fils chefs de trois familles qui prirent le titre de *gosangkio*, celles de Taïasou, de Shi-midzou et de Stotsbachi, et leurs enfans purent concourir pour l'adoption taïcounale, à côté des autres Kii-siou, des Mito et des Owari. Ce mode de succession est encore en vigueur, et il y a quelques mois, à la retraite définitive du dernier taïcoun, un jeune enfant de la famille de Taïasou vient d'être élu.

En raison du mystère dont les Japonais entourent les moindres actes de leur vie publique ou privée, en raison surtout de l'idée imparfaite que nous avons encore de leur manière de voir, différente en bien des cas et parfois inverse de la nôtre, il est difficile de suivre le fil des intrigues et des rivalités qui ont coïncidé avec un événement majeur, l'introduction des étrangers dans le pays. On y voit dominer cependant une personnalité, celle du vieux prince de Mito, Nari-akira, homme ambitieux et énergique. Désireux de voir le taïcounat rentrer dans sa famille directe, éloignée du trône depuis longtemps, le prince de Mito voulut augmenter les chances d'élection de sa descendance en faisant adopter en 1847 un de ses fils cadets comme héritier de la principauté de Stotsbachi. Le chef de cette dernière famille, Shioumarou-Stotsbachi, un des gosangkios, n'avait pas d'enfant. De cette façon, deux des fils du prince de Mito, son fils aîné, héritier de la principauté de Mito, et le fils adoptif des Stotsbachi, héritier de leur apanage, devenaient chefs de familles taïcounales. Ce dernier, alors âgé de onze ans, promettait déjà d'être un homme de valeur. C'est à lui que son père préparait les voies vers le pouvoir suprême, et ce jeune homme était en effet taïcoun lorsqu'a éclaté la dernière révolution.

Au moment où nous sommes pourtant, c'étaient là, semblait-il, des plans à longue échéance, car le taïcoun régnant, Iye-motchi, de la maison des Kii-siou, avait un fils, Iye-sada, qui, d'après la loi naturelle de succession, devait occuper après lui le trône taïcounal. Il est vrai qu'Iye-sada était fils unique, et qu'en 1853, à la mort de son père, ce n'était qu'un enfant. Mito ne désespéra pas de le supplanter. Ses menées échouèrent, grâce à la fermeté habile d'un homme qui a joué un rôle important dans l'histoire de nos rapports avec la cour de Yeddo. Cet homme se nommait Ikammo-no-kami. Après avoir fait proclamer le jeune prince, il fut nommé par lui

gotaïro (1), et exerça en réalité le pouvoir souverain. Les étrangers venaient de paraître au Japon : le commodore américain Perry réclamait, à la tête d'une escadre mouillée dans la baie de Yeddo, l'ouverture du Japon aux commerçans et aux navires de son pays. Ikammo-no-kami, reconnaissant l'impuissance du gouvernement, crut impossible de retarder davantage l'introduction des étrangers, et, malgré l'opposition énergique que rencontrait cette mesure, il fit proclamer l'ouverture au commerce américain des ports de Simoda et d'Hakodadé. C'était rompre avec les traditions du pays et entrer en lutte avec une partie de la noblesse, qui, dominée par les conseils du prince de Mito, se montrait hostile à toute espèce de concessions. D'un caractère chevaleresque, fort considéré parmi les daïmios en raison de son âge, de son rang, de son intelligence, le prince de Mito saisit avec empressement l'arme que venait de lui fournir le gouvernement de Yeddo, et, fort de son ascendant sur l'aristocratie japonaise, il attaqua résolûment le pouvoir du taïcoun. En minant de sa propre main le trône qu'il voulait assurer à son fils, il poursuivait une politique qui doit à bon droit nous paraître étrange; mais l'homme qui s'efforçait ainsi d'amoindrir le pouvoir, objet de ses convoitises, se flattait de lui rendre plus tard, et à son profit, toute l'influence qu'il travaillait alors à lui ravir.

En 1858, Iye-sada mourut sans descendans directs au moment où ses ministres, intimidés par les succès de nos armes dans le nord de la Chine, venaient de signer avec la France et l'Angleterre un traité dont les clauses étaient arrachées plus que consenties. Le taïcoun avait-il le pouvoir d'abroger de sa propre autorité la loi fondamentale de l'empire, les décrets de Gonguensama? En agissant de la sorte, avait-il pour unique but de s'assurer le monopole du commerce avec l'étranger? D'un autre côté, les daïmios, n'ayant point à intervenir dans les affaires extérieures et d'intérêt général, confiées exclusivement au taïcoun, auraient-ils pu recevoir les étrangers chez eux? La solution de ces questions présente un moindre intérêt, aujourd'hui que les étrangers sont définitivement établis au Japon et qu'ils y pénètrent de toutes parts. Toutefois il suffit de les poser pour montrer combien les nouveaux traités compliquaient la situation intérieure, déjà si tendue, de ce singulier pays.

Entre le prince de Mito et Ikammo-no-kami, la lutte devint plus implacable que jamais. En dépit de ses efforts, le premier vit monter sur le trône de Yeddo un prince de la famille de Kii. Réduit à vivre loin de la cour, il semblait oublier la nouvelle injure faite à son nom, tandis qu'il préparait contre son ennemi une vengeance

(1) Dignité analogue à celle de premier ministre, et qui n'a existé à Yeddo que par intervalles.

terrible. Le 24 mars 1860, ses partisans surprennent et assassinent Ikammo-no-kami dans les rues de Yeddo. Quoique rien ne trahisse l'intervention directe du prince, que l'histoire japonaise offre d'autres exemples de serviteurs zélés se faisant *lonines* (1) pour commettre un crime dont leur maître doit profiter, l'opinion publique n'en rejette pas moins sur Mito toute la responsabilité du meurtre. Ce drame clôt dignement la carrière du vieux prince. A partir de ce moment, son fils Stotsbachi est seul en scène; nous le retrouvons mêlé à chaque incident politique du Japon, poursuivant sans relâche de sa haine le gouvernement de Yeddo.

II.

Les provinces méridionales du Japon, Kiousiou, Sikok et la pointe ouest de l'île Nipon, sont les plus riches et les plus peuplées de l'empire. Elles sont gouvernées par de puissans daïmios et éloignées des deux capitales. Elles ont dû à ces diverses causes de devenir le principal centre de résistance à l'autorité taïcounale. C'est là que les shiogouns firent leurs plus rudes guerres, et les descendans des vaincus conservèrent toujours l'espoir de recouvrer un jour leur indépendance. Il est à peu près certain aujourd'hui que les princes de Satzouma, de Nagato, et leurs voisins du sud songeaient presque tous depuis plus ou moins longtemps à mettre ce dessein à exécution, lorsque les incidens amenés par le séjour des étrangers au Japon vinrent leur donner l'occasion qu'ils appelaient. On devine l'appui que durent rencontrer chez ces princes les idées hostiles de Stotsbachi. Quoiqu'animés peut-être de vues différentes, tous ces seigneurs mirent en commun leurs efforts pour arriver au renversement d'un pouvoir qui, grâce aux relations entretenues avec les Européens, devenait chaque jour plus envahissant. Toute question de personne écartée d'ailleurs, à ne considérer que l'esprit de la constitution japonaise, les princes pouvaient abriter leurs griefs sous le manteau du patriotisme. Autour du mikado, les descendans des anciens fonctionnaires impériaux, revêtus encore de leur titre de *kougués* (fonctionnaires civils), mais en réalité investis de simples charges sacerdotales, vivaient dans l'ignorance absolue des affaires publiques. Les cérémonies de la cour, de pacifiques études de peinture et de musique, remplissaient leur existence, bornée à l'enceinte de la ville impériale. Tel était le centre passif autour duquel, comme au temps des Guéngi et des Héké, s'agitaient les ambitions rivales. C'était au nom du mikado que le parti dominant

(1) *Lonine*, officier sans emploi ne relevant plus d'aucun maître, et dès lors libre de commettre toute action sous sa propre responsabilité. Voyez au sujet des lonines, dans la *Revue* du 1er et du 15 février 1868, les études de M. J. Layrle sur *le Japon en 1867*.

à Kioto faisait rendre ses décrets, donnant ainsi les apparences de la légitimité à des actes dont malheureusement le bien du pays était le moindre mobile.

Le gouvernement de Yeddo, contraint par la pression des événemens d'accorder aux étrangers des droits qu'il avait à peine eu le temps de discuter, ne se dissimulait pas les périls qui menaçaient sa stabilité. Il temporisait, et, ne se sentant point assez fort pour imposer au pays les traités de 1858, consacrait toute la subtilité du caractère oriental à restreindre la portée des engagemens qu'il avait pris. Les étrangers lui reprochaient son manque de franchise, mais ne pouvaient le rendre responsable des meurtres qui avaient ensanglanté les rues de Yeddo et de Yokohama. Si quelques-unes des victimes étaient tombées sous le sabre de fanatiques, comme il s'en rencontre en tous pays dans les périodes d'agitation et de transformation sociales, la plupart des assassinats avaient été, à n'en pas douter, payés par les princes, qui voulaient ainsi prouver la faiblesse du gouvernement de Yeddo en le jetant au milieu des complications les plus graves.

Le séjour du taïcoun à Kioto, où l'avaient appelé au commencement de 1863 les ordres du mikado, n'amena aucun résultat définitif; le taïcoun avait exposé à la cour les difficultés devant lesquelles il s'était trouvé, — la puissance des étrangers appuyant leurs prétentions de la présence de leurs flottes, les menées hostiles de certains daïmios. Il était, avait-il dit, impossible de songer à fermer de nouveau le Japon. C'était rendre la guerre inévitable, et le pays n'était pas prêt. Ces aveux du taïcoun ne pouvaient qu'accélérer l'exécution du plan arrêté par ses ennemis de créer à tout prix un conflit avec les puissances européennes. Le décret d'expulsion des étrangers, préparé depuis longtemps, reçut enfin la sanction du mikado, et ce fut Stotsbachi, nommé pour la circonstance vice-taïcoun, qui se chargea d'en surveiller l'exécution. Le taïcoun en effet, forcé de donner son assentiment à une mesure qu'il désapprouvait, s'était hâté d'informer les ministres européens de la violence qu'il subissait. En même temps et sur la proposition du prince d'Etsizen, gagné au parti de la résistance contre le pouvoir de Yeddo, le *gorodjo* portait la main sur l'édifice sacré de Iye-yas, encore intact au milieu de toutes ces discordes intérieures, et un décret que le taïcoun lui-même était contraint de sanctionner affranchissait les daïmios de l'obligation de paraître à la cour de Yeddo et d'y entretenir en permanence cette foule de serviteurs qui constituaient de réels otages entre les mains du taïcoun.

Le décret d'expulsion contre les étrangers n'était pas plus tôt lancé, que le prince de Nagato, un des principaux instigateurs du nouveau programme, en acceptait résolûment les conséquences.

Les batteries de Simonoseki ouvraient le feu sur les navires de guerre ou de commerce, sans distinction de nationalité, qui essayaient de franchir l'étroit canal reliant la mer de Chine à la mer intérieure du Japon. On sait de quelle façon, reconnaissant au bout de près d'un an l'impuissance du gouvernement du taïcoun à se faire obéir du prince rebelle, et recevant même l'aveu officiel de cette impuissance, les représentans étrangers décidèrent qu'il y avait lieu de rouvrir de force à la navigation le détroit de Simonoseki. L'opération fut conduite avec vigueur par les commandans des divisions navales, et les canons de Simonoseki furent remis entre leurs mains, après deux jours de combat, par les officiers du prince, qui s'engageait à payer un tribut et à détruire ses batteries. Moins heureuse en août 1863, l'escadre anglaise avait livré aux forts de la capitale du prince de Satzouma un sérieux combat dont l'issue avait été douteuse. Venu avec la mission d'appuyer la demande d'une indemnité pour l'assassinat de l'Anglais Richardson, l'amiral Kuper avait mis l'embargo sur les navires du prince, et ce fait avait été le signal de l'action. Quelques mois plus tard seulement, les envoyés de Satzouma vinrent à Yokohama remettre le montant de l'indemnité; ils témoignèrent du désir qu'ils auraient d'engager avec les étrangers, notamment avec les Anglais, des relations que les traités et la loi du Japon ne leur donnaient pas le droit d'établir.

Tandis que le désarmement des batteries de Simonoseki portait un coup funeste au prestige de sa cause, le prince de Nagato la compromettait lui-même gravement par une tentative audacieuse. Le matin du 20 août 1864, un corps de troupes rassemblé secrètement par ses ordres se présenta aux portes du palais impérial, et tenta de s'en emparer de vive force. Des soldats de Satzouma et du prince d'Aïdzou, de garde à Kioto, accoururent à temps pour repousser cette audacieuse agression, qui avait des complices dans le palais; il s'ensuivit un violent combat où la ville de Kioto fut en partie brûlée. Un décret du mikado déclara Nagato rebelle pour le cas où il ne se justifierait pas avant un délai de quelques jours. Le taïcoun, chargé de l'exécution du décret, fit détruire et raser entièrement le palais du prince à Yeddo. Nagato replia ses troupes sur sa province sans faire acte de soumission. En vertu de la constitution de Gonguensama, les daïmios furent invités à se ranger sous le commandement du taïcoun pour châtier cette révolte. La situation semblait prendre un aspect favorable aux intérêts des Européens. On espérait généralement que l'ambitieux prince de Nagato allait être mis à la raison par les forces de l'empire rassemblées contre lui, et que les autres daïmios, ennemis du pouvoir taïcounal, mais instruits par cet exemple, accepteraient l'ordre de choses existant. Le commerce, après avoir atteint l'importance qu'il a conservée nor-

malement pendant ces dernières années, venait de s'ouvrir une voie nouvelle. L'exportation des œufs de vers à soie, mesure d'un intérêt majeur pour l'industrie séricicole du midi de l'Europe, avait été demandée au gouvernement de Yeddo et obtenue au lendemain de l'expédition de Simonoseki. Les relations avec les fonctionnaires du taïcoun étaient empreintes de plus de confiance que par le passé. Le gouvernement de Yeddo était arrivé à reprendre un certain ascendant, à faire accepter, par exemple, la présence des étrangers, que personne ne remettait plus en question. La bonne entente des représentans européens à cette époque avait contribué à ce résultat. Une étroite communauté d'action avait été pour eux la suite naturelle des dangers qu'on venait de traverser.

Nos diplomates avaient pu constater néanmoins au milieu de ces conflits que les susceptibilités des daïmios, la constitution et l'esprit même de la nation japonaise assignaient des bornes à la toute-puissance taïcounale. Ils durent songer à mettre la légalité des traités hors de toute contestation en réclamant la ratification du mikado. En novembre 1865, les ministres étrangers se rendirent à Osaka sur des navires de guerre, et demandèrent à la cour de Kioto d'une part la sanction, de l'autre la complète exécution des traités de 1858. Le premier point fut obtenu, et l'on eut entre les mains des lettres patentes revêtues du cachet impérial. Quant au second, l'on dut renoncer à voir les ports d'Osaka, Hiogo et Neegata ouverts avant le 1er janvier 1868, date à laquelle avaient consenti, lors de l'ambassade japonaise de 1862, les gouvernemens européens. Les conférences avaient eu lieu à Hiogo avec des ministres du taïcoun. C'est à Osaka que devaient se traiter désormais les affaires : le taïcoun lui-même s'y trouvait. Quelque temps auparavant, il était parti de Yeddo, à la tête de sa garde, par la route du Tokaïdo. Les résidens de Yokohama, admis à voir passer le cortége à Kanakawa, à une demi-lieue de la ville, avaient vu défiler quelques milliers d'hommes en costumes de guerre, et au milieu d'eux on leur avait montré un jeune cavalier vêtu de blanc, à la figure pâle et à l'air débile. C'était ce souverain mystérieux que, disait-on, aucun étranger, y compris les ministres, n'avait été admis à voir jusqu'alors. Il allait prendre le commandement de l'armée qui opérait sans succès depuis plusieurs mois contre le prince rebelle de Nagato.

On sait que la puissance militaire des taïcouns, organisée par Iyeyas, reposait principalement sur le service personnel des hattamottos et sur les contingens que les daïmios gonfoudaïs devaient en tout temps mettre à sa disposition pour la défense du pays. Ces derniers, plus ou moins disposés à donner un appui actif au pouvoir auquel ils étaient liés par leur origine, n'avaient guère, dans

les loisirs d'une longue paix, développé ni même entretenu leurs moyens d'action. Quant aux hattamottos, ils n'étaient pas davantage en état de fournir au taïcoun une armée sérieuse. Ils avaient toutefois, dans ces dernières années, fait des sacrifices et versé sur leurs revenus, provenant d'ailleurs des domaines taïcounaux, de grosses sommes d'argent. Un certain nombre de bataillons avaient été équipés et plus ou moins bien formés à l'européenne. Nous avions vu en 1865 ces troupes manœuvrer tant bien que mal, armées de canons et de fusils que le gouvernement de Yeddo avait achetés en grand nombre; ce semblant d'organisation fait à la hâte et auquel il manquait avant tout des chefs capables et instruits, était au fond plus nuisible qu'utile pour combattre des gens aguerris, déterminés et conduits avec ensemble. C'est ce qui explique le résultat de cette guerre, toujours contraire aux armes du taïcoun. Dans les premiers mois de l'année 1866, deux corps d'armée marchèrent d'Osaka sur les deux provinces de Nagato et de Soo-wo, appartenant au prince rebelle, contiguës l'une à l'autre à l'extrémité occidentale de l'île Nipon. Les hattamottos furent concentrés à Chirosima, dans la province limitrophe d'Aki, pour pénétrer dans Soo-wo; ils étaient commandés par Takenaka-tango-no-kami, homme sans aucune instruction ni expérience militaires. En même temps, les contingens des daïmios gonfoudaïs s'avançaient sur Nagato le long de la côte nord de Nipon. Ces daïmios, se jalousant entre eux, opéraient sans ardeur et isolément avec leurs troupes. Une troisième attaque, sous forme de débarquement, fut opérée sur une île du littoral de Soo-wo, en face de la position fortifiée d'Iwakouni. Les troupes taïcounales furent partout repoussées avec d'assez grandes pertes, et elles ne purent en fin de compte pénétrer dans ces contrées montagneuses. Bien plus, le daïmio gonfoudaï de Kokoura, dont les terres font vis-à-vis à celles de Nagato sur la côte sud du détroit de Simonoseki, vit une partie de son territoire envahie par les troupes de Nagato, qui le détiennent encore à l'heure qu'il est. La guerre se continuait mollement sur les frontières, lorsqu'en septembre 1866 on apprit la mort du taïcoun à Osaka. Les hostilités cessèrent aussitôt, et les troupes restèrent des deux côtés en observation. Bientôt après, on sut à Yokohama que le tokoungawa Stotsbachi, alors à Osaka, venait d'être nommé taïcoun.

III.

Stotsbachi, au moment où il fut élevé au taïcounat, était âgé d'environ trente-cinq ans. Il avait déjà pris, on l'a vu, une part active aux affaires politiques. En 1863, il avait été envoyé de Kioto à Yeddo en qualité de vice-taïcoun. Ami personnel du mikado,

il avait à sa cour une position solide. Esprit élevé et conciliant, en relation avec les grands daïmios, ceux du sud entre autres, il discutait avec eux sur l'opportunité de changer les rouages du gouvernement intérieur et de concentrer entre les mains du mikado, ou du moins autour de lui, l'autorité exécutive. Cette réforme lui semblait propre à rallier sous un même drapeau les dissidens et ceux prêts à le devenir. A de pareils discours, présentés avec habileté, modération et un désir du bien public évident, personne ne trouvait à redire. Sur ces entrefaites, Iye-motchi venant à mourir, il n'y eut qu'une seule voix pour désigner Stotsbachi comme son successeur. Le prince refusa tout d'abord : il n'ignorait pas que de nombreuses difficultés, des oppositions systématiques et les graves embarras du moment allaient rendre la tâche fort pénible. Il fit donc ses conditions : il pourrait résigner le pouvoir dès que le vœu général du pays paraîtrait le lui demander; il exigeait la reconnaissance absolue des droits conférés aux étrangers par les traités; il aurait seul mission de s'aboucher avec eux et en général de diriger les relations extérieures. La cour de Kioto, disposée en sa faveur, accepta ces propositions. Stotsbachi fut élu taïcoun. Aussitôt nommé, il fit savoir qu'abandonnant la politique d'isolement et de mystère de ses prédécesseurs il allait désormais traiter directement avec les ministres étrangers les affaires extérieures et les admettre auprès de sa personne. En vain les daïmios, restés secrètement hostiles à sa cause, le pressèrent-ils de régler cette question de Nagato, qui restait en suspens depuis des années : l'affaire n'avait pas de solution possible à cette époque, par suite de l'obstination du prince rebelle et de l'impuissance militaire du gouvernement du taïcoun, que les événemens avaient trop bien démontrée. Stotsbachi évita le piége en déclarant qu'il croyait plus urgente la question des rapports avec les étrangers.

Les premiers mois de l'administration du nouveau taïcoun, écoulés dans un calme apparent, furent signalés par la grande influence qu'acquit auprès de ce prince notre ministre plénipotentiaire au Japon, M. Léon Roches (1). D'une nature active et entreprenante, initié depuis de longues années au caractère des races orientales, il parvint à acquérir sur Stotsbachi et son entourage un grand ascendant et à devenir le conseiller de ce prince, qui entrait délibérément dans la voie du progrès. Au commencement de 1867, M. Roches se rendit à Osaka, où vint résider de son côté le taïcoun. Stotsbachi eut avec lui un entretien, lui exposa ses plans de ré-

(1) M. Roches, arrivé au Japon en mai 1864, avait soutenu de son influence et de ses conseils le gouvernement du taïcoun. D'accord avec le ministre d'Angleterre, sir Rutherford Alcock, et les autres représentans étrangers, il avait été l'un des plus zélés promoteurs de l'expédition de Simonoseki.

forme tant dans l'organisation intérieure que dans la politique extérieure du pays, et témoigna le désir de voir les représentans étrangers venir à Osaka pour s'occuper de l'ouverture définitive des derniers ports stipulés dans les traités. Il fallait avant tout procéder à l'organisation des finances, jusque-là très défectueuse, et à celle d'une armée permanente, force indispensable pour faire respecter l'autorité la mieux intentionnée vis-à-vis de daïmios placés à la tête d'une grande puissance militaire. Une mission d'officiers demandée au gouvernement français arriva au Japon en janvier 1867. Assistée d'un certain nombre de sous-officiers instructeurs, elle s'établit à Yokohama, puis à Yeddo, où elle se mit sérieusement à l'œuvre. La construction d'un petit arsenal maritime avait été commencée sous la direction d'ingénieurs français dans la baie de Yokoska, près de l'entrée du golfe de Yeddo; les travaux, arrêtés en 1865, furent repris et poussés avec activité. Un jeune frère de Stotsbachi, cadet comme lui de la famille de Mito, le prince Mimboutaiou (1), fut envoyé en France, où il devait, à l'exemple de nombreux Japonais de son âge résidant déjà dans divers pays d'Occident, s'initier aux sciences et aux affaires européennes. En mai 1867, les ministres étrangers se rendirent à Osaka. Le taïcoun y habitait, entouré d'un nombreux personnel, l'immense château que ses prédécesseurs ont bâti au centre de cette ville. Il les reçut dans l'intérieur de son palais, les fit assister à des manœuvres militaires, et suivit à son tour les parades des détachemens de troupes européennes amenés pour servir d'escorte. Après avoir notifié son intention de voir les derniers ports ouverts au 1er janvier 1868, il chargea ses ministres de discuter les conventions, qui furent arrêtées et signées le 17 mai 1867.

La ville d'Osaka, cité commerçante de 4 à 500,000 habitans, est située à 3 milles en amont de l'embouchure d'un grand cours d'eau, l'Odongawa, qui se jette au fond du golfe d'Osaka dans la mer intérieure. Sa principale richesse consiste dans les productions naturelles du pays. Les grands daïmios et propriétaires des provinces environnantes y font arriver les produits de leurs terres, hypothéqués en faveur des banquiers qui leur ont avancé des fonds; des adjudications publiques les font passer des *kourahiashkis*, ou magasins des daïmios, entre les mains des gros marchands de la cité, lesquels ont sur les banques un certain crédit jusqu'à placement d'une partie de ces produits. Il en résulte que la corporation des banquiers d'Osaka forme une société puissante sous l'action directe du gouvernement, qui surveille son administration

(1) C'est ce jeune prince que l'on a vu figurer, en 1867, dans la réunion des souverains amenés à Paris par l'exposition universelle. Il vient de rentrer au Japon, rappelé par le nouveau gouvernement.

ainsi que celle des autres corporations de marchands. Toutefois, comme elle est la source du crédit, elle échappe à l'arbitraire d'un pouvoir que les classes inférieures n'ont droit de contester en rien. La richesse et la vitalité de cette ville, qu'un grand mouvement de transports par terre et par mer relie aux provinces centrales du Japon, doivent en faire pour le commerce étranger un centre d'importation très sérieux. Les traités de 1858 accordaient aux Européens l'entrée de cette ville ainsi que le droit d'y résider sous la protection des pavillons de leurs consuls et d'y faire des affaires. Osaka n'est pourtant pas accessible aux bâtimens de commerce, auxquels le fleuve est interdit par la présence d'une barre dangereuse et même impraticable pour les grandes jonques (1); aussi les traités avaient-ils stipulé que la ville de Hiogo, située à 10 milles dans l'ouest du golfe et devant laquelle peuvent mouiller les plus grands navires, serait ouverte en même temps. La convention régla l'étendue et la situation de la concession étrangère à Osaka; quant à celle de Hiogo, elle fut établie à 1 mille de cette dernière, tout auprès de la petite ville de Kobé, dans la baie la plus favorable au mouillage. Les travaux d'installation et de construction des douanes durent commencer immédiatement. En ce qui concerne l'ouverture de Neegata, port de la province d'Etchigo sur la côte nord de Nipon, et enfin celle de Yeddo, dont le séjour devait être permis aux commerçans pour traiter avec les indigènes, il fut arrêté que, les travaux d'appropriation y étant plus considérables, ces deux dernières mesures seraient retardées; plus tard, en novembre, une convention les fixa au 1er avril 1868.

La situation continuait donc à présenter des apparences satisfaisantes, lorsque tout à coup, en novembre 1867, une nouvelle inattendue arrivait à Yokohama : Stotsbachi résignait le pouvoir taïcounal entre les mains du mikado, la cour de Kioto se refusait à accepter cette démission; mais quelques daïmios poussaient, disait-on, à des changemens qui équivalaient à une révolution. Les ministres n'étaient plus à Osaka, qu'avait également cessé d'habiter le taïcoun, pour se rendre à Kioto après les conférences de l'été. M. Roches avait eu cependant deux nouvelles et courtes entrevues avec lui depuis cette époque; le nouveau ministre d'Angleterre, sir Harry Parkes, et ses agens avaient entretenu d'autre part des relations plus ou moins secrètes avec le prince de Satzouma et les daïmios voisins. Ces démarches paraissaient se rapporter à un travail intérieur auquel les représentans européens ne restaient pas

(1) Cette barre reste inabordable pendant des journées entières lorsque le vent du sud soulève la mer contre le violent courant de sortie du fleuve. Il y arrive de fréquens accidens. En décembre 1867, l'amiral américain Bell s'y est noyé avec son aide-de-camp et la plupart des hommes qui montaient son embarcation.

étrangers. Quelques personnes bien informées de Yeddo avaient entendu parler dès le mois précédent de l'abdication de Stotsbachi en faveur du prince d'Owari. Par quelles circonstances un prince si vivement animé naguère du désir de relever son pays était-il arrivé à désespérer ainsi du succès de son œuvre?

Aussitôt après la signature de la convention de mai 1867, les daïmios de Satzouma et de Nagato, que l'on vit dès ce moment se ranger, avec quelques princes leurs voisins, sous le drapeau de l'opposition, avaient déclaré que l'ouverture des nouveaux ports devait être différée. Stotsbachi les écouta, plaida sa cause devant la cour de Kioto, et obtint l'approbation de ce qu'il avait fait; le *kwambakou* (1) lui était dévoué. Il résolut ensuite de remettre en vigueur les règlemens de Gonguensama pour tenir éloignés de la cour les daïmios et leurs agens, dont les menées compromettaient la paix publique; mais il était trop tard. Satzouma et Nagato, voyant que le moment d'agir était venu, arrivèrent subitement autour de Kioto à la tête de forces nombreuses. Ils répandirent des proclamations attaquant les actes de Stotsbachi, le déclarant rebelle aux lois de l'empire et réclamant qu'il remît l'autorité aux mains du mikado, seul souverain légitime du Japon. Stotsbachi avait-il été informé dès son avénement des dispositions réelles et des préparatifs des princes du sud? On sait combien les daïmios sont puissans et maîtres absolus dans leurs territoires. Le taïcoun ne pouvait surveiller leurs démarches qu'au moyen d'*ometskés* ou espions, officiers dévoués, chargés de ce rôle délicat et périlleux; l'un des ometskés de Stotsbachi avait été assassiné à Kioto dans le milieu de 1867. En tout cas, une fois éclairé sur leurs desseins et menacé par leurs forces liguées contre lui, qu'avait-il à opposer comme puissance matérielle et morale à une rébellion préparée depuis longtemps et conduite avec un certain ensemble?

Des personnes appelées à voir de près les hommes qui dirigeaient les affaires ont pu nous éclairer sur le désordre et la faiblesse du gouvernement. Les daïmios faisant partie du gorodjo et des autres conseils, les hauts fonctionnaires étaient pour la plupart divisés, à l'exemple des grandes familles de l'empire, par des haines et des rivalités personnelles. Aucun des membres du gorodjo n'était un homme de valeur. Quelques vice-ministres seuls, amis du taïcoun (2), cherchaient vainement à faire exécuter les ordres qu'il envoyait de Kioto. Quant à de l'argent, ce nerf indispensable de tout gouver-

(1) Premier dignitaire de la cour du mikado.

(2) Nous citerons, parmi ces serviteurs consciencieux et capables, Hassano-mimaaka-no-kami et Kawakatzou-bingo-no-kami, actuellement, ainsi que tous leurs collègues, éloignés des affaires.

nement, on n'en avait pas; on eût pu dire qu'on n'en avait jamais eu. Les revenus du domaine taïcounal, qui, dans la pensée de Gonguensama, devaient faire face aux charges de la chose publique, avaient été peu à peu absorbés par le développement des familles de hattamottos vivant sur ce domaine. Ces hattamottos, parmi lesquels se trouve peut-être à l'heure qu'il est la partie la plus saine et la plus patriotique de la nation, s'étaient imposé les années précédentes de grands sacrifices d'argent pour subvenir aux préparatifs de guerre. Stotsbachi avait songé à organiser les finances, et demandé conseil au ministre de France, lequel lui avait remis un plan d'organisation de gouvernement divisé en ministères. Ogorikoské-no-ské, homme intègre et d'une intelligence des affaires rare au Japon, fut chargé du service des finances; mais ses efforts échouèrent devant les résistances ou les malversations d'une bonne partie de ses collègues, et les réformes qu'il essaya d'introduire lui firent beaucoup d'ennemis (1). La nouvelle organisation administrative, appliquée par des gens qui n'en avaient ni la clé ni les traditions, ne put produire aucun bien. Pour ce qui est des ressources militaires, le taïcoun n'avait guère, malgré des achats considérables de canons et de fusils, obtenu de meilleurs résultats. Arrivée depuis le mois de janvier, la mission française avait commencé ses travaux; mais, appelée près d'un gouvernement qu'on supposait fort et durable, elle avait songé à créer des établissemens militaires sérieux, un arsenal, des écoles d'instruction théorique et pratique. Quelques bataillons et batteries se trouvaient seuls organisés. Si l'on eût demandé à nos officiers d'appliquer leurs soins à la rapide formation de troupes destinées à combattre immédiatement, ils eussent modifié leurs plans. A une armée régulière, à peine disciplinée, mal conduite, démoralisée et tombée en discrédit depuis les échecs de la guerre de Nagato, s'ajoutaient les daïmios gonfoudaïs, requérables avec leurs forces ou qui tenaient garnison dans les châteaux impériaux, et dont le bon vouloir, parfois même la neutralité, étaient au moins douteux.

Il faut enfin, pour bien se rendre compte des événemens, parler de l'active intervention de la diplomatie européenne au Japon. Nous avons vu l'ascendant qu'avait acquis auprès de l'entourage du taïcoun le ministre de France. Cette influence, due entièrement à la personnalité de M. Roches, lui avait permis d'assurer en maintes occasions de sérieux avantages à des opérations commerciales et in-

(1) Ogorikoské-no-ské est tombé victime de son dévoûment à son pays. Retiré dans ses terres, au printemps de 1868, lors de l'envahissement du Quanto par les gens du sud, il est tombé au pouvoir d'un groupe de partisans qui lui ont coupé la tête et ont exécuté en même temps son fils.

dustrielles entreprises avec des capitaux français. Malheureusement, ainsi que les événemens allaient le montrer, elle avait l'inconvénient de rendre notre situation politique au Japon solidaire d'un pouvoir déjà ébranlé dans ses fondemens et que notre appui apparent, loin de le consolider, rendait plutôt impopulaire dans le pays. De plus, elle n'était pas suffisamment réservée : employée d'une façon trop ouverte à assurer à la France une sorte de monopole, elle devait contribuer à faire perdre aux autres représentans étrangers le goût de l'entente commune. Les tendances de la nation britannique l'ont toujours poussée à se créer dans l'extrême Orient une situation prépondérante; son représentant au Japon ne pouvait manquer de saisir toute occasion, quelle qu'elle fût, de relever la sienne.

L'assassinat de deux matelots anglais dans les rues de Nagasaki, en 1867, avait amené le voyage d'une division de guerre britannique sur les côtes de la province de Tosa; les assassins appartenaient aux troupes de ce prince. L'amiral toutefois n'avait pu obtenir de réparation, et un agent de la légation anglaise avait été envoyé à Nagasaki pour poursuivre cette affaire. Il se lia avec les officiers de Tosa et des autres princes du sud, connut leurs projets, se rendit compte de leurs moyens d'action, et vit la faiblesse du gouvernement du taïcoun, encore représenté dans la ville par un gouverneur isolé et impuissant. Cet incident fut un de ceux qui décidèrent sir Harry Parkes à donner son appui moral, ses conseils, peut-être même les plus grandes promesses, au parti qui levait l'étendard de la révolte. Cet appui détermina le mouvement des princes du sud, et depuis lors le représentant de l'Angleterre s'est toujours laissé voir derrière eux et le gouvernement qu'ils essaient de fonder.

Dans ces conditions, Stotsbachi devait-il se retirer de la scène, ou bien, se jetant comme ses ennemis dans le parti de l'action, devait-il proclamer la dictature, faire vibrer la fibre patriotique dans les cœurs des Japonais, et, à la tête de quelques gens dévoués, essayer au moins d'étouffer les premiers efforts de la rébellion? Stotsbachi, hésitant, déjà peu confiant dans ses moyens d'action, se borna, en invoquant le droit, à protester contre la violence. Nous sommes tentés de lui reprocher une faiblesse et une irrésolution dont les conséquences ont été fort regrettables. Toutefois les Japonais, qui ne sont pas ennemis systématiques du taïcounat, estimèrent que sa résolution était empreinte du plus grand patriotisme, et proclamèrent partout sa sagesse et son désintéressement. Stotsbachi, en déclarant qu'il était prêt à remettre le pouvoir entre les mains du mikado, ne voulait pas cependant le laisser au parti qui se présentait les armes à la main; il convoqua donc les daïmios à

Kioto pour délibérer en commun sur la nouvelle forme à donner au gouvernement. Quelques princes arrivaient, d'autres se disposaient à se rendre à l'appel du taïcoun. La révolution prenait une tournure légale. Cela ne faisait pas sans doute le compte des princes du sud. Ils entourèrent brusquement les palais du mikado, mirent la main de force sur la cour impériale, puis ils éloignèrent les kougués amis de Stotsbachi, et mirent à leur place les kougués compromis dans la tentative de Nagato en 1864, et qui, bannis et réfugiés depuis lors chez ce prince, étaient revenus avec lui. Les jours suivans, ils firent publier coup sur coup des décrets qui abolissaient le taïcounat, la dignité de kwambakou, et déclaraient le mikado chef du pouvoir exécutif. Ces décrets furent rendus sans délibérations générales et hors de la participation des autres daïmios, qui de près ou de loin assistaient à ces péripéties. Stotsbachi, forcé de se retirer à Osaka, y retrouva les ministres étrangers, venus pour l'ouverture des deux villes, fixée au 1er janvier 1868. Il protesta vis-à-vis d'eux contre l'illégalité de ces décrets; des pourparlers s'échangeaient entre Kioto et Osaka, les ministres restèrent dans l'expectative.

Hiogo cependant avait été ouvert, et, le 1er janvier au matin, les navires étrangers présens sur rade avaient salué de leur artillerie le pavillon japonais. Les premiers convois d'Européens étaient arrivés, quelques négocians s'étaient même rendus à Osaka à la suite des ministres. Le 24 janvier, le bruit se répandit, arrivant de Yeddo, qu'un combat avait eu lieu dans cette ville le 19 entre les officiers du taïcoun et les gens de Satzouma. Voici comment on raconta l'affaire dans l'entourage de Stotsbachi : l'un des *hiashkis* (palais) que Satzouma possédait à Yeddo avait été reconnu pour donner asile à des bandes d'hommes armés se livrant la nuit au pillage et à des vols d'argent importans dans la ville et les environs. Le matin du 19, un parlementaire leur fut envoyé, accompagné d'une petite troupe, et se présenta à l'entrée du hiashki; ils se saisirent du parlementaire, le mirent à mort et firent feu sur sa troupe. On revint aussitôt en force pour faire l'attaque de l'enceinte, qui fut emportée. Les gens de Satzouma qui étaient à l'intérieur furent tués en partie; le palais fut brûlé. Quelques-uns des fuyards se réfugièrent en rade à bord d'un vapeur de Satzouma, qui appareilla, et fut poursuivi de loin, à sa sortie du golfe de Yeddo, par quelques navires de la flotte taïcounale. Trois jours après, le 27 janvier, à Osaka, les troupes du taïcoun entourèrent les trois hiashkis du prince de Satzouma; Stotsbachi avait, paraît-il, demandé à Kioto que Satzouma fût déclaré hors la loi par un décret impérial. Pendant la nuit, les gens qui occupaient ces hiashkis se sauvèrent à la faveur de l'obscurité et mirent le feu à l'un des palais, qui brûla entièrement; les

autres furent occupés. Le même jour, à Hiogo, trois vapeurs de Satzouma qui se trouvaient sur rade appareillèrent, et les navires de Stotsbachi, entre autres le *Kaï-yuo-mar*, grande et belle frégate mixte construite en Hollande, les laissèrent échapper après un court engagement à coups de canon.

Une certaine agitation se faisait remarquer dans la ville d'Osaka, que les marchands japonais commencèrent à évacuer. Le gouverneur parvint à faire cesser ce mouvement d'émigration; mais le bruit de nouveaux combats livrés entre Kioto et Osaka commença de se répandre. Dans la soirée du 29, les représentans étrangers furent informés que les troupes taïcounales se repliaient sur Osaka, et, plus avant dans la nuit, Stotsbachi leur faisait notifier qu'il abandonnait la ville, et qu'il engageait les ministres et résidens à pourvoir à leur sûreté, dont il ne pouvait plus répondre. On reçut en même temps l'avis que les troupes de Satzouma approchaient, et entreraient probablement le matin à Osaka. Les ministres étaient tous installés, avec leurs détachemens et leur personnel, dans un quartier plein de temples aux environs du château. Ils firent à la hâte leurs préparatifs, rassemblèrent ce qu'ils purent de leurs bagages, et, se faisant suivre des détachemens, descendirent le fleuve en traversant la ville. Ils étaient en route avant l'aube; le ministre d'Angleterre, un peu en arrière, s'arrêta toutefois dans la matinée au consulat, sur la concession en aval de la ville, en apprenant que l'état de la barre à l'entrée du fleuve empêchait les embarcations de sortir, et contraignait ses collègues à rester au fort de Temposan, près de l'embouchure.

Les événemens qui s'étaient passés entre Kioto et Osaka ne furent bien connus que plus tard. A la suite des pourparlers qui s'étaient échangés entre les deux villes, et auxquels les daïmios d'Etsizen et d'Owari s'étaient employés activement, Stotsbachi s'était décidé à rentrer à Kioto, déclarant qu'il convoquait tous les daïmios à venir y régler avec lui les affaires. Peu confiant dans les intentions de ceux qui l'appelaient, et rendu prudent par les tentatives d'assassinat que des gens de Tosa avaient commises récemment sur sa personne, il se fit précéder d'une partie de ses troupes, qu'il envoya en deux cortéges sur la route de Kioto; les gens des daïmios d'Aïdzou et Kouwana formaient ces troupes avec les hattamottos, commandés par le même Takenaka que nous avons vu figurer dans la guerre de Nagato. Arrivées aux portes de Kioto, elles trouvèrent les partisans de Satzouma, qui leur intimèrent l'ordre de rebrousser chemin. On parlementa quelque temps, les uns invoquant le décret qui déclarait Stotsbachi rebelle, les autres l'ordre de la cour de Kioto. On ne sait trop de quel côté le premier coup de feu fut tiré; mais il devint le signal d'un engagement à la suite duquel les troupes de

Stotsbachi, bien que supérieures en nombre, s'enfuirent dans le plus grand désordre.

La distance entre Kioto et Osaka est d'environ douze lieues; sur la route se trouve le château de Yodo, forteresse taïcounale, alors entre les mains du daïmio gonfoudaï d'Idsoumi, Inaba-mino-no-kami. On voit que la situation, militairement parlant, était bonne pour le taïcoun, appuyé sur Osaka, s'il avait voulu prendre à temps les mesures de défense et de concentration les plus clairement indiquées. Aussi a-t-on quelque peine à s'expliquer, si ce n'est par l'impéritie et le découragement des officiers de Stotsbachi, ce qui se passa dans les journées suivantes. Le 27, il y eut deux rencontres entre les troupes taïcounales, disséminées, et les gens de Nagato et Satzouma, sortis de Kioto; le principal combat eut lieu à Foushimi, près de la capitale, et la petite armée de Stotsbachi, battue, se replia sur le château de Yodo. Le lendemain, elle se disposait à revenir vers Foushimi lorsqu'on apprit que le château de Yodo avait été évacué ou remis par le daïmio d'Idsoumi et occupé par les gens de Satzouma. De ce moment, une retraite désordonnée eut lieu, de Yodo, qui fut incendié, jusqu'au petit fort de Hashimoto, à quelques milles d'Osaka.

Le lendemain, Stotsbachi, démoralisé sans doute par ces échecs, et résolu à ne pas défendre sa situation personnelle par les armes, s'embarquait en rade d'Osaka sur le *Kaï-yuo-mar*, et laissait ses troupes se disperser et se retirer du côté de l'est. Les forces des daïmios, s'avançant à leur suite, occupèrent Osaka. Un détachement de fusiliers français renvoyés en ville pour essayer de reprendre des bagages, quelques agens de la légation anglaise, pénétrèrent deux jours après jusque dans les environs du château, et rencontrèrent des groupes peu nombreux de soldats de Nagato qui les laissèrent passer. Le gros de l'armée des daïmios poursuivait son chemin; le château, resté désert, fut livré aux flammes avec ses immenses constructions; de Hiogo et du pays environnant, on le vit brûler pendant plusieurs jours. Les 2 et 3 février, les ministres étrangers purent s'embarquer et franchir la barre de Temposan. Des délégués des princes, accompagnant un kougué, vinrent s'installer à Kobé, que les employés du gouvernement taïcounal avaient évacué quelques jours auparavant. Le 5 février, le *Kaï-yuo-mar* déposait Stotsbachi à Yeddo.

IV.

En quittant Osaka, Stotsbachi avait informé par écrit le mikado qu'il se retirait au château de Yeddo pour attendre ses ordres. Quelques serviteurs restés fidèles à sa cause au milieu de la dé-

fection générale lui conseillèrent en vain la résistance. Son parti était pris; soit que le découragement se fût emparé de lui, soit que, jugeant sa situation avec ces idées japonaises dont nous possédons encore si peu la clé, il voulût par cette conduite ménager son retour futur au pouvoir, Stotsbachi renonçait à diriger ou à brusquer les événemens. C'est déjà déterminé à une abstention complète qu'il reçut les envoyés de quelques princes du nord de Nipon qui demandaient à prendre les armes et à combattre les envahisseurs, et qu'il tint conseil avec les officiers de la mission militaire française, appelés en conférence. Ces derniers, restés d'ailleurs en dehors de toute participation aux opérations de la courte campagne d'Osaka, lui conseillèrent, en raison des moyens qu'il avait encore à sa disposition et de la situation militaire du Quanto, de prendre au moins quelques mesures de défense. Il n'en voulut rien faire. Le ministre de France, après avoir eu avec Stotsbachi plusieurs entretiens à Yeddo, vit sans doute qu'il n'y avait plus à tenter de modifier ses résolutions. Il se décida donc à repartir pour Hiogo et à y rejoindre ses collègues, qui étaient restés dans cette ville depuis l'abandon d'Osaka. Sous l'influence anglaise, qui patronnait le nouveau gouvernement du mikado et lui avait fait même accepter un plan de constitution décrété en mars 1868, les ministres étrangers à Hiogo avaient déclaré officiellement qu'ils resteraient neutres vis-à-vis des partis en guerre. Cette mesure, qui donnait une première consécration au gouvernement naissant, était exigée par les progrès de ses armes, et un attaché de notre légation, laissé à Hiogo par M. Roches à son départ, avait signé la déclaration au nom de la France. Un attentat commis contre les étrangers à Kobé, dans les premiers jours de février, par des troupes du prince de Bizen passant dans cette ville avait été, après de longs pourparlers, puni de la décapitation du chef de la troupe. Le condamné toutefois, par faveur spéciale de ses juges, avait été admis à s'ouvrir le ventre avant la décapitation, genre de mort qui sauvait son nom et sa famille du déshonneur, et cette cérémonie s'était accomplie le 2 mars 1868 dans un temple de Hiogo, devant les délégués du mikado et ceux des ministres étrangers. Après le règlement de cet incident, les ministres, priés par la cour de Kioto d'inviter leurs nationaux à reprendre leurs affaires et de revenir à Osaka, s'y abouchèrent avec les représentans du nouveau gouvernement. Ces derniers leur annoncèrent que le mikado, abandonnant à son tour les traditions de mystère qui le cachaient à tous les yeux, désirait les recevoir lui-même en audience dans son palais de Kioto. Sir Harry Parkes seul se disposait à s'y rendre, et ses collègues, peu désireux de s'engager à reconnaître aussi complétement le nouvel ordre de choses, étaient sur le point de repartir pour Yokohama, lorsqu'un

nouvel incident, amené, comme le précédent, par le fanatisme japonais, vint frapper tous les esprits d'une douloureuse impression.

Le 8 mars 1868, la chaloupe à vapeur de la corvette de guerre française le *Dupleix* stationnait le long du quai de la ville de Sakkaï, vis-à-vis de Hiogo, où elle attendait le ministre de France, qui revenait par terre d'Osaka afin de s'embarquer. Quelques-uns des hommes de l'équipage se promenaient à quelques pas de l'embarcation, au milieu d'une population assez nombreuse, mais calme et même bienveillante. A un moment donné, une troupe de soldats japonais déboucha sur le quai, et, sans provocation, fit feu sur ces matelots. A la première décharge, dix hommes et un aspirant tombaient mortellement frappés; les cinq survivans, blessés et se soutenant à peine, profitèrent d'un moment où les meurtriers couraient chercher des engins pour détruire la chaloupe, remirent celle-ci à flot, et parvinrent à gagner le large, où une autre embarcation leur porta secours. A bord des navires français, le premier sentiment parmi les états-majors et les équipages, à la vue des survivans de cette agression odieuse, avait été de prendre les armes, et de tirer des meurtriers une vengeance immédiate. Les commandans surent réprimer cet élan généreux : une pareille opération en effet ne pouvait relever l'honneur du pavillon qu'à la condition d'être couronnée d'un succès décisif; elle pouvait, en déterminant un conflit au milieu d'une ville, sacrifier une population innocente et laisser les coupables impunis. Ils se concertèrent avec le ministre de France, accouru d'Osaka. On avait appris que les assassins appartenaient à des troupes du prince de Tosa, de passage à Sakkaï. Une immédiate et complète réparation fut demandée par les autorités françaises, et les ministres étrangers s'associèrent à la démarche. La réponse ne se fit pas attendre; les daïmios, vivement contrariés de l'incident qui compromettait ainsi leur cause à ses débuts, convinrent d'accorder immédiatement satisfaction. Le prince de Tosa et de hauts fonctionnaires vinrent en personne à Hiogo présenter leurs excuses. Ils apprirent que vingt et un officiers et soldats avaient été, après enquête, reconnus coupables d'avoir commis l'attentat; ils étaient condamnés à mort par le mikado, tout en étant admis, en raison de leur rang, à s'ouvrir le ventre; l'exécution se ferait devant les autorités françaises. Elle eut lieu le 13 mars, avec les mêmes formalités que celle du chef de Bizen, dans un temple de Sakkaï. L'un après l'autre, dans l'ordre de préséance, les condamnés vinrent s'asseoir devant les officiers délégués et subir le dernier supplice. La tête du onzième venait de tomber, et l'exécution, avec le cérémonial qu'elle entraîne, durait déjà depuis plusieurs heures, lorsque le commandant du *Dupleix*, présent avec un détachement de nos troupes, la fit suspendre en déclarant suffi-

sant un nombre de têtes égal à celui des victimes. Le prince de Tosa dut en outre s'engager à payer une forte indemnité, destinée aux blessés et aux familles des marins qui avaient péri.

Un membre de la famille impériale, Yamashina-no-mia, était accouru de Kioto pour apporter les regrets du mikado; sur ses instances, les ministres de France, d'Angleterre et de Hollande se rendirent à Kioto, où ils furent admis auprès de la personne du mikado en audience solennelle. Un incident faillit faire perdre à cette démarche son caractère de conciliation. Deux soldats fanatiques, armés de sabres, se précipitèrent sur le ministre d'Angleterre au moment où il traversait les rues étroites de Kioto pour se rendre à l'audience impériale. Ils blessèrent plus ou moins gravement une dizaine de cavaliers et soldats anglais avant d'être mis hors de combat. L'un d'eux fut tué dans la lutte; l'autre, saisi couvert de blessures, fut mis à mort quelques jours après. Sur la réclamation des ministres étrangers, la cour de Kioto rendit un décret proclamant que tout Japonais meurtrier d'un Européen serait dégradé, ainsi que sa famille, et, au lieu d'être admis à s'ouvrir le ventre, serait mis à mort comme un criminel obscur.

Les ministres étrangers rentrèrent à Yokohama dans les premiers jours d'avril. Vers la même époque, les autorités chargées d'en prendre possession au nom du mikado vinrent s'y installer à la place des fonctionnaires du taïcoun, qui avaient rallié Yeddo depuis quelques jours. Stotsbachi, déclarant se retirer complétement de la scène, avait quitté la citadelle, et habitait, dans les faubourgs de Yeddo, le temple d'Owoeno, où se trouvent les sépultures de sa famille. Les troupes des daïmios du sud, portant le nom de *kangouns*, ou soldats du mikado, avaient de leur côté parcouru et occupé sans résistance le pays qui sépare Osaka de Yeddo. Ils marchaient le drapeau du mikado déployé devant eux, et suivis des kougués qu'ils destinaient à remplacer les bounios et autres hauts fonctionnaires de l'ancien gouvernement. Arisoungawa-no-mia, le chef de ces forces, arrivé devant Yeddo le 26 avril, échangea des pourparlers avec la famille de Tokoungawa, et lui soumit les conditions qu'imposait à l'ex-taïcoun le gouvernement du mikado. « L'empereur voulait bien pardonner à Stotsbachi sa rébellion en faveur des services de ses ancêtres, lui accorder la vie et laisser subsister les titres de la famille de Tokoungawa; mais le château de Yeddo devait être rendu, ainsi que les armes et les navires de guerre. Les troupes devaient être licenciées, et Stotsbachi se retirerait dans la province de Bizen. Quant à la situation particulière de la famille de Tokoungawa et à ses revenus, ils seraient fixés ultérieurement. » Ces conditions furent acceptées par Stotsbachi et les membres de la famille de Tokoungawa présens à Yeddo,

notamment le prince de Taïasou. Stotsbachi demanda toutefois à se rendre à Mito, ce qui lui fut accordé. Le 3 mai 1868, le château fut évacué par les officiers et soldats de l'ex-taïcoun, qui se mit en marche, à pied, à la tombée de la nuit, pour sortir de Yeddo. Le gouvernement du mikado a décidé que la famille de Tokoungawa, quoique privée du pouvoir, élirait un chef à l'ancienne manière, mais que ses revenus, fixés par Iye-yas à 8 millions de kokous, étaient abaissés à un peu moins du dizième de ce chiffre, à 700,000 kokous, pris sur la province de Sourounga et d'autres parcelles disséminées de territoire; une récente modification a affecté à cette famille les trois provinces contiguës de Sourounga, Toutomi et Mikawa, sur lesquelles Stotsbachi et les autres membres de la famille taïcounale résident depuis peu. Stotsbachi n'ayant plus le titre de taïcoun, la famille de Tokoungawa lui a désigné un successeur. Un tout jeune enfant, fils du prince gosangkio de Taïasou, a été élu sous le nom de Tokoungawa-Kaménoské.

Au moment où il acceptait ces conditions, en août 1868, l'ex-taïcoun a réuni ses hattamottos, et leur a fait savoir que la diminution de ses revenus l'obligeait à une réduction proportionnée dans le nombre de ses serviteurs. Il leur a offert ou de s'attacher sans solde à sa nouvelle fortune, ou de prendre du service auprès du nouveau gouvernement, ou de se retirer chez eux; il les a engagés à courber la tête devant les ordres du mikado et à ne prendre part en aucun cas à la guerre civile. Ses avis n'ont pas empêché quelques milliers de ses anciens serviteurs de garder la campagne et de prendre part aux luttes intestines qui ont depuis lors ensanglanté les provinces du Japon au nord de Yeddo (1). Les kangouns, arrivés

(1) Il vient de se produire un fait important qui se rattache à cette dispersion des nombreux serviteurs de la famille de Tokoungawa. Groupés autour de quelques chefs, les officiers dissidens se sont concentrés sur les navires de guerre de l'ex-taïcoun, restés presque tous entre leurs mains lors de la reddition de Yeddo. Les navires, conduits par l'amiral Enomoto-idzoumi-no-kami, ont quitté Yeddo en octobre 1868, et se sont rendus tout d'abord sur les côtes des provinces nord de Nipon, où les appelaient les daïmios encore en guerre avec les *kangouns*. Les daïmios toutefois, en désaccord entre eux, dominés par des karos qui entretenaient des intelligences avec le sud, étaient à la veille de renoncer à la lutte. Convaincus qu'il n'y avait plus à compter sur eux, les partisans de Tokoungawa, réunis au nombre de 4,000, se sont rembarqués et ont pris la route de la grande île de Yéso, au nord de Nipon. Arrivés dans les premiers jours de décembre sur les côtes de cette île, ils y sont descendus, se sont emparés, après une marche de trois jours, du port d'Hakodadé, et ont, dans une courte campagne, soumis par les armes le reste des points fortifiés de l'île. Les fonctionnaires et les troupes du mikado ont évacué le pays après une faible résistance. A l'heure qu'il est, les nouveaux possesseurs de l'île y établissent un gouvernement avec lequel les autorités consulaires sont entrées en relation. Ils déclarent que, dépouillés de leurs biens par la révolution, et ayant demandé en vain à se retirer à Yéso, ils ont dû exécuter ce dessein par la force et conquérir une nouvelle patrie.

Quels sont les projets, quel est l'avenir de ces émigrés? dans quelle situation reste-

d'Osaka dans le centre du Quanto sans coup férir, ont continué leur marche en dépassant Yeddo. Ils se sont heurtés tout d'abord aux débris des troupes taïcounales qui, sans obéir à l'injonction de leur maître, s'étaient retirées avec armes et bagages; de là une série de combats qui ont pris bientôt un caractère plus sérieux par l'arrivée d'un nouvel élément sur le théâtre de la lutte. Quelques-uns des daïmios qui se partagent la grande étendue de territoire formant la partie nord de Nipon, et à leur tête le prince gonkammongké d'Aïdzou, ont envoyé des secours aux troupes qui se battaient sur la frontière du Quanto, puis, devant les progrès des kangouns, ont continué la lutte pour défendre leurs territoires. Elle s'est poursuivie pendant plusieurs mois, présentant une série d'escarmouches et de combats isolés sans grande portée; tel est en effet le caractère de ces guerres intérieures du Japon, où les plus grandes armées sont de 2 ou 3,000 hommes. A l'heure où nous écrivons, les daïmios du nord paraissent renoncer à la lutte, non pas qu'ils aient été forcés dans leurs citadelles, mais sans doute parce qu'ils ont, grâce à l'affirmation de leur force militaire, obtenu les conditions pour lesquelles ils avaient pris les armes.

S'il est difficile d'apprécier les véritables motifs de la résistance des princes du nord, en dehors d'une ancienne rivalité avec le sud, on est encore moins éclairé sur les circonstances déterminantes comme sur la sincérité de leur soumission. Elle pourrait toutefois se rattacher à un événement avec lequel elle coïncide. Il y a peu de temps, le mikado est entré à Yeddo, accompagné de sa cour et de grands daïmios qui lui faisaient escorte. Les étrangers ont été admis, le 25 novembre dernier, à voir passer à Kanagawa, entouré d'un nombreux cortége, le palanquin dans lequel l'empereur du Japon se cachait à tous les yeux. Le mikado doit rester plusieurs mois à Yeddo, peut-être plus longtemps, et y recevoir en audience les ministres étrangers. Ces mesures pourraient bien faire perdre au souverain légitime du Japon le prestige moral qui seul lui restait encore au fond du palais où depuis des siècles les shiogouns confinaient le royal prisonnier. La voix du peuple accuse cette impression : la population indigène à Yokohama répète que le mikado

ront-ils vis-à-vis du gouvernement du Japon? Nul ne saurait le dire encore; mais on pourrait dès aujourd'hui conseiller à ce dernier de les laisser se constituer en paix dans leur récente conquête. Le plus sérieux danger que coure l'indépendance du Japon lui vient de sa gigantesque voisine la Russie. Cheminant lentement et sans bruit par le nord, cette puissance a déjà couvert de ses postes la moitié supérieure de l'île de Krafto, contiguë à Yéso. La fondation, dans cette dernière île, dont les richesses naturelles sont encore à peu près inexploitées, d'une colonie japonaise populeuse et prospère constituerait pour l'empire des mikados la plus sérieuse barrière qu'il pût opposer à ces dangers plus ou moins prochains d'invasion étrangère.

ne figurait point au milieu de cette troupe, qu'il n'a pu défiler devant les étrangers, et qu'il est resté, invisible, dans ses temples de Kioto. Il n'en est rien cependant; le mikado, un tout jeune enfant, a été cette fois encore un instrument docile entre les mains de ceux qui le mènent, et c'est moins sa présence à Yeddo que celle de la cour qui a pu amener les récentes résolutions des daïmios du nord. Ils verraient dans ce déplacement momentané ou définitif du chef nominal du gouvernement le moyen de le soustraire à l'influence exclusive du sud, contre laquelle ils protestaient les armes à la main. Ils se sont toujours déclarés les humbles sujets du mikado, et le verraient arriver près d'eux sans aucune intention hostile.

La révolution qui a renversé l'ancienne organisation politique du Japon n'est assurément pas terminée, et nous devons interrompre notre récit à la date actuelle sans pouvoir pressentir la solution définitive de la crise. Quelles sont les chances de durée du nouveau gouvernement qui essaie de se fonder autour du mikado? Par lui-même, comme nous l'avons vu, il n'a aucun moyen matériel d'action. Les princes qui viennent de lutter à main armée vont-ils s'accorder pour le consolider, ou la trêve est-elle destinée à préparer une nouvelle lutte après l'hiver? Les nombreux petits daïmios ou gonfoudaïs ont disparu entièrement de la scène; mais les grands daïmios qui sont restés en dehors de toute participation aux opérations vont-ils revendiquer leur droit de prendre part à la direction du pays? Nul, parmi les étrangers, ne saurait prévoir l'aspect que présentera l'organisation du Japon à la fin de cette laborieuse période. Deviendra-t-il un ensemble d'états confédérés, ou bien, ce qu'il faut lui souhaiter, l'ancienne suprématie des shiogouns renaîtra-t-elle sous une autre forme pour rassembler les daïmios dans une même obéissance au pouvoir central et rétablir l'unité du pays? Il faudrait, pour que ce dernier résultat se produisît, qu'un chef énergique et animé ouvertement du seul désir du bien public parvînt à acquérir une force matérielle et morale qui lui permît d'attirer à lui les élémens épars dont se compose aujourd'hui le Japon. Cette force, devra-t-on la chercher dans ces hommes que nous avons vus jouer le premier rôle au milieu des événemens de ce récit, les daïmios du nord ou du sud, les Tokoungawa? Nous ne croyons pas qu'aucun d'eux ait exercé une action personnelle et décisive dans cette révolution. Cette observation nous révèle un des plus curieux côtés de l'état social du pays. Les daïmios des grandes familles du Japon paraissent n'exercer qu'une autorité fort restreinte sur la classe des *kéraïs*, officiers qui, en leur nom, gouvernent militairement et civilement leurs provinces. Le rôle de chacun de ces daïmios se rapprocherait donc de ce qu'était celui

du mikado à l'époque de la scission première des pouvoirs, de celui des derniers taïcouns de la branche de Kii-siou qui régnaient il y a peu d'années. Leur énergie passée, qui tint en échec les shiogouns, semble s'être émoussée dans une longue inaction, dans la mollesse d'une vie oisive, peut-être aussi par l'abus de certains plaisirs. Relégués dans leurs châteaux, ils se sont abstenus, à part quelques exceptions, de figurer en personne sur le théâtre des événemens. Ce sont les kéraïs qui en ont mené les intrigues, qui ont comploté, qui, le moment venu, ont endossé l'armure de guerre; c'est à eux qu'appartient un petit groupe d'hommes intelligens et hardis qui ont aujourd'hui la plus grande part aux affaires, tout en restant au second plan. La révolution actuelle, provoquée par les efforts de la seconde couche sociale du Japon, aurait donc pour effet de faire arriver le pouvoir entre ses mains.

Au milieu de ces péripéties se détache un résultat important: la présence des étrangers au Japon est désormais un fait incontesté. Assurément nous rencontrons peu de sympathie chez la classe noble, jalouse de conserver intactes les institutions du passé, et dont l'introduction de nos idées menace pour l'avenir le prestige et l'autorité. Elle nous accepte néanmoins comme un mal inévitable. Bien plus, elle tâche aujourd'hui de tirer le plus grand avantage possible de ces relations forcées. Les Japonais viennent à nous par la force des choses, et il résulte de ce mouvement, accru par les besoins qu'engendre la guerre civile, un véritable envahissement du pays. L'activité, la force d'expansion, la supériorité intellectuelle de la race européenne, lui assurent dans ce milieu de rapides et pacifiques progrès. Il y a lieu de souhaiter que cette difficile épreuve ne soit pas fatale à ce peuple plein d'instincts généreux et digne en définitive de sympathie. La France, tout en ayant au Japon de plus grands intérêts commerciaux qu'on ne semble généralement le croire, n'y occupe point à ce point de vue le premier rang; mais elle pourrait, ce nous semble, s'y donner un beau rôle, celui de veiller à l'intégrité de cet état en l'aidant de son appui sincère et désintéressé, en le défendant contre les convoitises qu'éveillent ses richesses naturelles. Elle trouverait, pour remplir cette mission, un puissant auxiliaire dans les côtés brillans et chevaleresques du caractère français qui nous acquièrent si facilement la sympathie des races orientales.

ALFRED ROUSSIN.

Yokohama, 15 janvier 1869.

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

PREMIÈRE PARTIE.

LE DOCTEUR G.... A SON CONFRÈRE LE DOCTEUR M...

Mon cher confrère, vous n'avez pas oublié, je pense, mon Polonais, mon petit Bolski, comme je l'appelle, cet Apollon du nord doublé d'un don Quichotte, disiez-vous un jour. Il vous souvient de cette crinière fauve, de ce visage maigre d'un fier dessin, de ce corps élancé et svelte, de ces yeux de teinte indécise dans lesquels on voit tourner des moulins à vent, de ces mains fines et nerveuses qui semblent faites également pour allonger des estocades et pour tricoter de la dentelle. De tous les cerveaux creux, ou timbrés, ou fêlés, ou brûlés que renferme mon établissement et avec lesquels j'ai le bonheur de passer ma vie, mon Polonais me paraissait le plus incurable : de quoi j'étais navré, car c'est mon Benjamin, mon fou de prédilection. Vous savez où il en était : un idiotisme de franc aloi. Ce beau garçon de vingt-cinq ans avait la tête aussi vide que l'enfant qui vient de naître. Table rase : il avait tout oublié, jusqu'à sa croix de par Dieu, et, mieux que cela, jusqu'à son nom. Eh bien! je l'ai radicalement guéri. Il raisonne aujourd'hui comme vous et moi. Ah! par exemple, mon remède fut héroïque; vous allez bien voir.

Je me promenais avec lui le long de la berge. Je fais une glissade, je tombe dans l'eau. Mon cher confrère, je faillis me rompre

le cou. Eh! que ne fait-on pas pour l'amour de l'art? Je barbote un instant, et je vais au fond. Je me disais : Le scélérat me laissera-t-il noyer? et je me promettais d'en appeler; mais j'avais eu raison de compter sur son bon cœur. Pif! paf! il plonge, m'empoigne par les cheveux, fait trois brassées et me ramène au bord. Je lui rends grâce, et nous nous secouons comme deux chiens caniches. Tout à coup le voilà qui se tâte le front, qui se gratte les tempes, qui tord sa moustache et qui frissonne, non de froid, mais de peur. Je vis clairement que ce bain lui avait rappelé quelque chose, que sa cervelle travaillait, qu'il venait de retrouver une piste perdue et qu'il avait peur de ce qui allait lui apparaître. Sa pensée allait et venait dans sa tête vide et craignait d'y faire une mauvaise rencontre. Je le regardais sans mot dire. Il me saisit au collet et me crie : — Vous êtes un méchant homme! — Et là-dessus il partit en courant comme s'il avait eu le diable à ses trousses. Je courus aussi, mais je ne pus le rattraper que dans sa chambre, où il venait de retrouver le diable. J'avais donné l'ordre de déposer sur sa table, pendant notre promenade, un plumet rouge et blanc, qu'il laissait dormir au fond d'une malle. Quand j'ouvris sa porte, il tenait le plumet dans ses mains, et il était évanoui.

Le soir il me fit appeler. Je vis un homme qui avait recouvré sa raison et qui en était au désespoir. *Ingemuitque reperta.* Je le consolai à ma façon. — Eh! eh! mon cher enfant, lui dis-je, elle était donc bien belle, la malheureuse? A votre âge, on s'imagine qu'il n'y a qu'une femme. Il y en a cent mille qui se valent toutes à peu près les unes les autres. Polonais que vous êtes! qui n'a pas eu son aventure, et qui ne s'est pas persuadé qu'elle était unique?

J'étais en verve, et vous connaissez le mot du sage : il n'est que de tenir le bout du fil, on en dévide tant qu'on veut. — Mais les yeux caves du pauvre garçon, ses joues cousues et ses lèvres tremblantes me faisaient peine.

Il me répondit : — Mon aventure n'est pas ce que vous pensez. Je veux tout vous raconter; il faut que vous sachiez tout. — Il entama son récit, et bientôt s'arrêta court, non que la mémoire lui manquât; mais il paraît que le son de sa voix l'inquiète ou l'épouvante. Vous savez que pendant six mois je l'ai cru muet.

— J'aime mieux écrire, me dit-il; décidément j'aime mieux écrire.

— Écrivez, écrivez, lui dis-je, cela vous fera du bien. C'est en mâchant et remâchant ses souvenirs qu'on réussit à les attendrir et à les digérer.

Pendant quinze jours, sa plume a trotté sans débrider. Il m'envoyait chaque matin son griffonnage de la veille. Je viens de lire son dernier chapitre, et savez-vous ce qui m'arrive? Je ne suis plus

si content, je me demande si je n'ai pas fait une sottise en guérissant mon Polonais. Je vous envoie son manuscrit, mon cher confrère. Vous me direz ce qu'il vous en semble; mais ne le laissez pas courir, vous risqueriez de m'attirer des ennuis.

L'AVENTURE DE LADISLAS BOLSKI.

I.

Je suis né à Varsovie en 1839. Je n'avais pas quatre ans quand mon père, le comte Stanislas Bolski, m'emmena courir le monde. Quinze mois plus tard, il écrivit à ma mère de venir nous rejoindre à Genève. La chose se trouva plus difficile qu'il ne l'avait pensé. Ce ne fut pas assez d'un certificat de médecins attestant que la comtesse Bolska, atteinte d'une maladie de poitrine, ne pouvait vivre sous le rude climat de la Pologne, il fallut encore des démarches, des requêtes, des écritures à perte de vue. Finalement mon père dut retourner de sa personne à Varsovie pour invoquer l'intercession d'un grand personnage, dont il avait l'oreille. Il me laissa aux soins d'un valet de chambre nommé Jean, qui me chérissait comme la prunelle de ses yeux. Il me disait de temps à autre : « Cette pauvre maman, on ne veut donc pas lui donner la clé des champs! » Je ne savais pas qui était ce *on*. Je crois que la première réflexion que j'aie faite en ma vie fut celle-ci : « Papa va et vient comme il lui plaît. Qu'a donc fait maman pour être ainsi en retenue? » Cela me donnait beaucoup à penser. Pour couper court à mes rêveries, Jean m'acheta un polichinelle et un sabre en fer-blanc. Je n'eus pas de repos que je n'eusse décapité le polichinelle avec mon grand sabre, et de ce jour je commençai à me prendre au sérieux.

Enfin mes parens arrivèrent. Après quelques mois passés à l'hôtel, nous nous installâmes aux Pâquis, à un quart de lieue de Genève, dans une jolie villa. Ce fut pour moi une délicieuse nouveauté. A Varsovie, nous habitions un grand hôtel délabré où nous vivions chichement; tout juste le nécessaire, une gêne mal déguisée par un vieux luxe fripé. Et maintenant une maison charmante et en plein soleil, une table bien fournie, un nombreux domestique, des chevaux, des voitures, un beau jardin qui descendait jusqu'au lac, le bain et la pêche sous la main, toutes les aises de la vie. Ce changement me surprenait. Je questionnai l'oracle, c'est-à-dire Jean. Il me répondit que mon père avait hérité de ses aïeux une grande marmite pleine d'or, qu'on lui avait volé sa marmite, qu'il avait fini par la rattraper. Toujours ce *on* mystérieux. Du reste cette histoire de marmite me parut claire et concluante; je n'en demandai pas

davantage. La vérité est que mon père, par d'habiles placemens, avait réussi à faire passer secrètement toute sa fortune à l'étranger. Ses écus avaient émigré avant lui, il était venu les rejoindre à Genève. Je ne songeai pas longtemps à m'étonner, je fus bientôt fait à notre nouvelle fortune. Mon père me fit cadeau d'un poney; c'était bien autre chose qu'un sabre en fer-blanc. Dans le moment, je ne me sentis pas de joie; mais je m'accoutumai si promptement à mon aventure qu'il me semblait que j'étais né avec un cheval entre les jambes, et j'avais peine à comprendre qu'on pût aller à pied. Les Polonais ne s'ébahissent guère des bonnes fortunes qui leur surviennent; ils partent de ce principe que tout leur est dû. Il ne faut pas leur en vouloir, ils savent aussi se familiariser avec les extrémités de la misère et de la souffrance. Leur imagination vit dans l'extraordinaire comme le poisson dans l'eau. S'ils découragent souvent le bonheur par leur folie, en revanche leur héroïsme a plus d'une fois étonné le malheur.

Mon père faisait à tout coup des absences mystérieuses. Je supposais qu'il avait enterré quelque part sa marmite, et qu'il allait s'assurer qu'*on* n'y touchait pas. La plupart du temps nous étions seul à seul, ma mère et moi. Quelqu'un a dit que rien ne ressemble plus au ciel que le regard d'une Polonaise. Ce quelqu'un connaissait ma mère. Elle avait dans les yeux je ne sais quoi qui n'était pas de ce monde et qui allait plus loin que la vie. Ses actions les plus ordinaires étaient accompagnées d'une sorte de grâce sublime et toujours naturelle. Un jour que nous faisions une partie de montagne, elle entra dans un chalet pour se rafraîchir. On lui apporta de la crème dans une écuelle de bois. Il se trouvait là un touriste anglais, qui s'amusait à prendre un croquis. Il laissa tomber ses crayons et tint ses yeux braqués sur ma mère qui buvait. Je l'entendis grommeler entre ses dents : *A stately way of drinking!* une façon de boire vraiment splendide ! Quand nous partîmes, le berger nous dit : « Il a un fameux coup de marteau, le lord ! Il m'a donné dix francs de mon écuelle. »

Toutes les personnes de notre entourage ressentaient pour ma mère une admiration mêlée d'une respectueuse pitié. On la croyait profondément atteinte, blessée à l'aile. Elle avait cependant une santé de fer; je ne me souviens pas de l'avoir vue malade; mais c'était une âme brisée et son sourire mélancolique exprimait une gaîté voulue, qui n'espérait rien. Depuis longtemps, elle avait perdu toutes ses illusions et ne voyait plus dans ce monde que des devoirs. Je me trompe : elle a gardé jusqu'au bout les illusions de la charité. A ses yeux, la pauvreté était sainte et purifiait toutes les souillures. Les plus grands scélérats de la terre, dès qu'ils étaient

dans le malheur, lui paraissaient blancs comme neige. Aussi était-elle à la merci de toutes les fables qu'on lui débitait; son cœur se fondait, elle croyait sur parole tous les faux boiteux, tous les grappilleurs d'aumônes, tous les escrocs en guenilles, et imposait silence à qui essayait de la détromper. Sa charité était une passion autant qu'une vertu; elle n'était pas compatissante pour ses pauvres, elle en était amoureuse. Elle n'a jamais donné un morceau de pain sans donner un morceau de son âme.

Je lui rendais un culte; je la considérais comme une sainte, comme un être d'une autre espèce que le commun des mortels; mais je la vénérais trop pour me familiariser avec elle. Il y avait peu d'échange entre nous. Je me sentais petit, tout petit devant elle. Il me semblait que ses regards, sa voix, ses conseils me passaient à cent piques par-dessus la tête. Je n'osais lui faire part de mes imaginations d'enfant, ni essayer de l'intéresser à mes jeux. Je comprenais que c'était déjà beaucoup qu'elle consentît à vivre, qu'on ne pouvait lui demander davantage.

De mon père à moi, c'était une autre affaire. Je tenais de lui, je me sentais de sa race. Comme lui, j'aimais passionnément l'écarlate, le son de la trompette, les fanfares, les feux d'artifice et les chevaux. Cavalier incomparable, il m'apprenait à monter. Nous faisions ensemble des courses extravagantes, où je surmenais mon poney. Souvent aussi il me promenait dans son phaéton attelé de quatre chevaux noirs empanachés, qu'il conduisait lui-même. Nous allions comme le vent; les passans se retournaient; je planais dans les nues, je me croyais le roi de la création.

Mon père me mettait à l'aise; à lui seul j'osais tout dire. De son côté, il aimait à jaser, à papoter avec moi; j'étais un auditeur commode, admiratif et béant. Il me contait ses petites faiblesses, ses petites glorioles, les paris qu'il avait gagnés, comme quoi, par exemple, après avoir bu trois bouteilles de vin de Porto, il avait eu la tête assez libre pour déchiffrer un rébus de journal illustré. Il y avait en lui des enfances; c'était ma part. Il se baissait un peu, je me dressais sur la pointe de mes orteils, et nous communiquions de plain-pied. Il était à la fois mon idéal et mon camarade; j'étais son joujou et son accoudoir. Durant ses absences, je ne vivais qu'à moitié, j'attendais son retour avec une fébrile impatience. Il était parti en tapinois, il revenait avec fracas. En ce temps-là, Genève était un lieu d'asile politique; elle abondait en réfugiés de tout pays, bizarre cohue de héros et d'aventuriers. Tout ce monde s'empressait autour de mon père. Au jour fixé pour son retour, amis et pique-assiettes fondaient sur nous comme une volée d'étourneaux. Le jardin en était noir et la maison sens dessus dessous. On tenait table deux jours et deux nuits sans désemparer. J'étais hors de

moi, gris, titubant, à ne pouvoir me tenir sur mes jambes; je poussais des cris, je chantais à tue-tête, et il fallait m'emporter. Cependant on ne me laissait pas boire une goutte de vin; mais on ne pouvait m'empêcher de respirer, et l'air était capiteux.

Amoureux de bruit, de mouvement, de représentation, ardent, fiévreux, toujours hors d'haleine, mon père entendait comme personne la mise en scène du bonheur; peut-être tenait-il plus au décor qu'à la pièce. Caractère extrême, l'ivresse du plaisir ou l'ivresse du danger, il ne connaissait que cela; l'entre-deux lui faisait pitié. Par momens, il devenait en quelque sorte électrique; la vie lui pétillait dans les veines, et on ne pouvait le toucher sans qu'elle jaillît en étincelles. Une fois par mois il éprouvait quelque lassitude; alors il se laissait tomber dans un fauteuil, les mains moites, la tête fumante, les yeux morts. L'instant d'après, il était debout. J'ai appris plus tard qu'un de ses amis l'avait défini un héroïque épicurien. Ajoutez que ses mains étaient un creuset où fondait l'argent. Un jour que je l'accompagnais à la chasse, la bourre venant à lui manquer, il tira de sa poche deux billets de mille francs qu'il fourra négligemment dans le canon de son fusil. Il répétait souvent : Autant dépense chiche que large. C'était son adage favori.

Le fait est que nous nous adorions l'un l'autre. Il me trouvait charmant, je le trouvais superbe. Ma mère prétendait que nous formions à nous deux une société d'extase mutuelle. Sa prestance, ses airs de tête, ses attitudes de paladin, sa manière de relever le menton quand il riait, cette mousse de folie qui pétillait dans ses yeux, le frémissement de ses narines, la frisure de sa moustache, la chamarrure de son vêtement, ses brandebourgs, ses soutaches, ses breloques, ses bagues, ses étourdissantes cravates, je ne savais en vérité qu'admirer davantage. Peut-être donnais-je secrètement la palme à ses chemises, qui étaient toutes plus plissées, plus brodées les unes que les autres. Il en dessinait lui-même les patrons. Il daignait s'entretenir avec moi de ces profondeurs. Il me dit un jour qu'il avait dans la tête une chemise telle que le monde n'en avait jamais vu. Il est mort, le monde ne la verra pas.

Une chose me chagrinait : il y avait dans sa vie des mystères auxquels je n'étais point initié. Quelle était la raison de ses brusques et fréquens départs? car vous pensez bien que je ne crus pas longtemps à la marmite. Les longues conférences qu'il avait souvent avec ma mère m'intriguaient aussi. Dès que j'entrais, ils baissaient la voix ou rompaient les chiens. C'était parti-pris de ne jamais parler devant moi de certaines choses. On avait fait leur leçon à tous nos hôtes; oubliaient-ils la consigne, ma mère, d'un geste ou d'un clin d'œil, les rappelait à l'ordre. Il y avait donc en ce monde des questions réservées, qu'on dérobait à ma curiosité.

Se défiait-on de ma capacité ou de ma discrétion? J'en pleurais de rage quelquefois, mais pas longtemps. Mon caractère était si mobile que je ne retrouvais jamais le matin sur mon oreiller les pensées que j'y avais laissées la veille en m'endormant : non que je fusse un écervelé; j'avais des cerveaux de rechange. Au surplus, j'avais appétit de bonheur; ma vie abondait en sensations agréables, et je n'avais garde de m'attacher à l'article en souffrance; je retournais bien vite et de plein vol à ce qui me plaisait. On me jugeait indigne d'être initié à certains mystères. Soit! mon amour-propre trouvait à se dédommager ailleurs. A neuf ans, je savais sur le bout du doigt la différence d'un phaéton, d'un break et d'une barouche, je connaissais le menu détail du gréement d'une chaloupe, et j'aurais distingué du premier coup d'œil un pur sang d'un demi-sang, pour ne rien dire de mes lumières en chemiserie.

Et cependant, malgré mes légèretés d'oiseau, je sentais obscurément qu'il se tramait quelque chose autour de moi et qu'un péril était suspendu sur mon bonheur, comme l'épervier plane sur la colombe. Une après-midi, comme je m'amusais dans le jardin, j'entends marcher derrière moi. Je me retourne et j'aperçois un homme de piètre mine, vêtu d'un habit râpé, le regard oblique, les cheveux huilés, le teint jaune, et dont toute l'apparence me rappelait certains courtiers juifs que j'avais vus jadis en Pologne. Cet homme s'approche, me baragouine une longue litanie dont je ne comprends pas un mot; puis il ricane et me demande mon nom. Je refuse de le lui dire. Il insiste d'un ton de menace; je l'envoie promener. Il s'avance sur moi, son bâton levé. Le rouge de la colère me monte aux joues, je serre les poings, je me campe sur mes petites jambes, prêt à boxer. — Il n'a pas peur, bon sang ne peut mentir! s'écrie le baragouineur. Et tout à coup, changeant de visage et de voix : — Admirable! tu ne m'as pas reconnu. — C'était mon père. Je le contemplai un instant avec stupeur, puis je fondis en larmes; j'avais peine à lui pardonner cette odieuse plaisanterie, ce cruel travestissement de mon idéal. Il me consola de son mieux, disant qu'il avait voulu mettre mon courage à l'épreuve. J'essayai de lui arracher la promesse qu'il ne se déguiserait plus. — Oh! pour cela, non, me répondit-il. C'est un talent qui peut servir. — Le lendemain il partit, et pendant les six mois que dura son absence, ma mère parut à plusieurs reprises mortellement inquiète.

Enfin il revint. C'était au commencement de l'automne de 1848. En le revoyant, je fus frappé de l'étrangeté de sa physionomie. Il avait un feu sombre dans le regard, il respirait bruyamment; on eût dit qu'il n'y avait pas assez d'air autour de lui pour ses poumons. Nous sortîmes ensemble; il faisait de telles enjambées que

je m'essoufflais à le suivre. Par intervalles il me regardait sans me voir, puis il disait tout à coup : — Ah! te voilà! — Qu'avait-il dans l'esprit? Je ne pouvais distinguer s'il était triste ou content. A coup sûr il avait la fièvre.

Le lendemain, à mon réveil, je demande : — Où est mon père? — On me répond : — Dans son cabinet. Il a une visite. — Deux heures plus tard, même question, même réponse. Il ne parut pas au déjeuner. Fort intrigué, je jurai de découvrir le pot aux roses. Je fus m'embusquer au bas de l'escalier. Le mystérieux visiteur sort enfin, et je le reconnais : c'était un tailleur. A quelques jours de là, comme j'arrosais mes fleurs, mon père passe la tête à la fenêtre et me fait signe de monter chez lui. J'accours. A peine avais-je franchi le seuil, je m'arrêtai frappé d'un éblouissement. Il portait un uniforme de fantaisie qui me parut un chef-d'œuvre. Sa taille était admirablement prise dans une tunique écarlate, relevée de paremens et de revers blancs, agrémentée de soutaches et d'aiguillettes d'or. Sur sa tête se dressait un shako polonais d'une coupe exquise, orné d'un plumet tombant rouge et blanc. Mon père sourit de mon ébahissement. — Eh bien! Ladislas, la, franchement, comment me trouves-tu? — Mes yeux répondirent pour moi. Quand je pus parler, je lui dis : — Je te trouve superbe. Voilà un déguisement que je te permets. — Il rajusta son hausse-col, et tour à tour il se regardait dans la glace et dans mes yeux. Je courus me jeter dans ses jambes.

— Où vas-tu? lui dis-je.

— A Varsovie.

— Quoi faire?

— Je suis invité là-bas à un grand bal costumé. La cour y sera.

— Emmène-moi.

— Tu ne sais pas danser.

— Quand reviendras-tu?

— Qui le sait?

Nous sortîmes; je l'accompagnai dans un atelier de photographe, où il posa de face, de profil et en trois quarts. Le lendemain, les cartes étaient prêtes; nous allâmes les chercher ensemble. — Décidément, fit-il en les étalant sur une table, je ne suis pas trop mal. — Tu es le plus bel homme, lui dis-je, et maman la plus belle femme de tout l'univers. — Il fit claquer sa langue et me répondit : — Ta mère a la beauté des anges. Tu découvriras un jour ou l'autre que le diable a la sienne. — Puis il prit une carte, griffonna quelques mots sur le revers, la mit sous enveloppe, et en sortant nous la jetâmes à la poste. Il partit dans la nuit.

A la fin de l'hiver, un soir vers neuf heures, ma mère me fit appeler dans sa chambre. Elle tenait une lettre à la main. Elle fut

quelque temps sans parler. Ses lèvres se tordaient, mais elle ne pleurait pas; je ne l'ai jamais vue pleurer. — Il est mort! me dit-elle enfin. — Je crus voir le plancher tourner autour de moi, puis il se fit au milieu un trou noir où tout disparut. — Il est mort à la chasse, reprit-elle, d'une chute de cheval. — Elle ajouta : — Pensons-y toujours, n'en reparlons jamais. — Elle me prit sur ses genoux et me tint longtemps pressé sur son cœur. Elle m'embrassait follement, à m'étouffer, et murmurait avec un accent d'effroi : — Grand Dieu! comme tu lui ressembles!

Pendant bien des jours, je languis. Mon père de moins dans le monde, cela faisait un monde vide. Tout m'était devenu indifférent; ma vie avait perdu sa saveur; j'étais comme ces malades pour qui tous les alimens ont le même goût. Je ne marchais plus, je me traînais; je ne parlais plus, je marmottais. Il me semblait qu'un grand silence venait de se faire autour de moi, et je me faisais scrupule de le troubler; le bruit de mes pas et de ma voix m'inquiétait. Quand je sortis de mon engourdissement, je revins à moi, pour ainsi dire, pièce à pièce. Ce fut mon imagination qui se réveilla la première. Ma principale occupation fut de me représenter dans tous ses détails cette partie de chasse où mon père était mort. Je le voyais tombant de cheval. Sa pose était tragiquement belle. Elle ne l'était jamais assez à mon gré; j'y faisais sans cesse des retouches, modifiant la disposition des bras, des jambes, l'expression navrante du dernier sourire. — Ah! oui, me disais-je, il a été très beau en mourant et il a souri. — Je me demandais : où l'a-t-on enterré? J'aurais bien voulu savoir ce qu'était devenu le plumet rouge et blanc. Je fus vingt fois sur le point d'interroger ma mère à ce sujet; mais sa douleur fixe et muette me glaçait la parole sur les lèvres.

Après quoi les arbres reverdirent et mon chagrin s'envola. Je n'avais pas douze ans.

II.

Six mois plus tard, je me trouvai transplanté dans une petite maison carrée entre cour et jardin, située à droite de la mairie et à gauche du presbytère d'un village franc-comtois.

En quittant Genève, j'avais pris sur moi de questionner ma mère et de lui demander quelle mouche l'avait piquée et quelles raisons nous pouvions avoir d'aller nous enterrer dans un village. Elle me tut ses vrais motifs, se contenta de me dire que nos revenus étant fort diminués, elle désirait faire des économies. Elle ajouta que le curé de Mirion, l'abbé Pontis, était un homme d'un mérite rare, lequel voulait bien se charger de mon éducation. Un village! un

curé!... Chemin faisant, je rêvai de mon père conduisant à grandes guides ses quatre chevaux noirs, et je me demandai plus que jamais ce qu'était devenu son plumet.

Aussitôt après notre arrivée, je fus présenté à l'abbé Pontis. Il me prit par le menton, me regarda dans le blanc des yeux : — Madame, dit-il à ma mère, voilà un élève qui me donnera du fil à retordre.

Je me pris à sourire. Il me demanda à qui j'en avais. Je lui répondis : — Je sais pourquoi je vous donnerai du fil à retordre.

— Dites-le-moi.

— Vous n'oserez jamais me punir.

— Pourquoi donc cela, mon petit ami?

Je lui repartis en faisant flotter mes cheveux sur mes épaules : — Parce que je suis trop beau.

A cette explosion de naïve fatuité, ma mère fronça le sourcil. — Ne le grondez pas, lui dit l'abbé.

Et se retournant vers moi : — Comment savez-vous que vous êtes beau?

— A Genève, les passans se retournaient souvent pour me regarder.

— Et cela vous faisait plaisir ?

— Oh ! oui.

— Je vous prie, si vous étiez dans l'alternative ou de rester beau et d'être très malheureux ou d'enlaidir et d'être très heureux, que choisiriez-vous ?

— Je resterais beau, répondis-je sans hésiter.

Il se mit à rire : — Allons, allons, il y a de la ressource, — dit-il à ma mère en me donnant une tape sur la joue. — Avec l'aide de Dieu, nous ferons de lui quelque chose. Il est transparent comme un cristal.

Hélas ! l'abbé Pontis n'a pas fait de moi grand'chose. Ce ne fut pas sa faute. Quel excellent homme ! — Bon théologien, disait-on, une conscience délicate qui ne se passait rien, beaucoup d'instruction, surtout dans les sciences naturelles qu'il aimait de passion, avec cela nullement pédant, un esprit ouvert à tout et qui s'était frotté à la vie! Il avait perdu à ce frottement tous ses préjugés de séminaire sans perdre un seul de ses scrupules. Sévère à lui-même, indulgent aux autres, par-dessus les collines basses qui bornaient son horizon, il avait aperçu l'univers et les hommes. Il estimait que ce monde est un laboratoire, la vie une grande expérience, et il voyait Dieu partout.

Il commença par me tâter le pouls, et demeura confondu de ma crasse ignorance. Il entreprit bravement de me dérouiller. Il me montrait le latin, où je ne mordis guère, la botanique, un peu de

géologie, un peu de chimie agricole, les élémens de l'économie rurale. Le malheur est qu'il avait l'esprit fin, mais nulle finesse dans la conduite. Comme on dit, il n'y allait pas par quatre chemins. Je sus bientôt de quoi il retournait, et que le rêve de ma mère était de faire de moi une façon de gentilhomme campagnard. On espérait m'inspirer le goût de ce beau métier. L'abbé Pontis s'y employait de son mieux. — Est-il un sort plus doux, plus charmant, me disait-il, que celui d'un propriétaire qui a du foin dans ses bottes? Je suppose que d'ici à quelques années vous achetiez un domaine dans ce pays-ci, par exemple, où la terre est bonne. Vous commencerez par vous bâtir un château, cela va sans dire. Faisons bien les choses, quatre tourelles et des girouettes! voilà qui est convenu. Avec cela des champs, des vignes, des bois... Est-il une étude plus intéressante que l'art d'amender la terre, d'en varier les façons, d'en accroître le rendement? — Et, s'échauffant dans son harnais, il entonnait un hymne en l'honneur de la charrue mécanique, du chaulage et des engrais. Dans la chaleur de son discours, il ne s'apercevait pas du sombre nuage qui s'amassait sur mon front. Il terminait son dithyrambe en s'écriant : *O fortunatos nimium!...* Cette citation eût suffi pour me faire prendre en horreur le latin. J'avais dans la tête un embryon de roman, à peine un fœtus, quelque chose de vague, de confus, un rêve nageant encore dans les eaux de l'amnios, mais qui assurément ne promettait pas de ressembler jamais à une idylle. Ma grossesse se révélait par des envies. L'abbé me vantait le silence des champs, je n'avais de goût qu'aux plaisirs qui font du bruit; il célébrait la vie tranquille et pacifique de l'agriculteur, je soupirais secrètement après des hasards, et je les flairais dans l'air; il me représentait que le bonheur suprême réside dans le témoignage d'une bonne conscience, j'estimais que c'était peu de chose, si l'on n'avait rien à mettre dessus, — un peu de gloire par exemple; je voulais tout le bien du monde à la vertu, mais à la condition qu'elle fît figure. En quittant l'abbé, j'étais rêveur, et, passant la main sur ma chevelure blonde, dont les boucles me retombaient sur les épaules : — Gentilhomme campagnard! me disais-je. De quoi donc me serviraient mes cheveux?

Mon curé était pour moi un mystère et presque un scandale. Sa belle humeur, son inaltérable sérénité, me dépitaient. Il ne riait guère, mais il y avait comme un perpétuel sourire dans ses yeux clairs, qui attachaient sur toute chose le même regard doux et caressant. On eût dit qu'il retrouvait partout des figures de connaissance, que plantes et pierres, bêtes et gens, tous les habitans de ce bas monde étaient de sa famille. Cette amitié qu'il avait avec toute la création était le secret de son bonheur. Sa maison nue, la fumée

de son toit, son bréviaire, son jardin, son plant de vigne, ses herbiers, ses abeilles, tout ce qui l'entourait lui donnait de la joie, et je m'indignais qu'on pût être heureux à si bon compte. En été, nous faisions ensemble de longues promenades, lui monté sur une jument grise qui avait des rhumatismes, un épi au front et une molette à la jambe gauche; moi juché sur un énorme percheron, vrai cheval de charrette, fort en bouche, dur à l'éperon, et qui ne trottait qu'à son corps défendant. Il me semblait qu'à nous deux nous composions un tableau d'un ridicule achevé. Ce n'était pas son avis; il prenait sa monture au sérieux, se tenait en selle droit comme un piquet. De temps à autre, quand il était au bout d'une phrase, il fouettait l'air de sa baguette de noisetier en disant : — Hop, hop, Sanchette! — Sur quoi l'efflanquée Sanchette trottait en clopinant. Alors la figure de l'abbé s'épanouissait, il arrondissait moelleusement ses coudes et regardait avec un redoublement de tendresse les cailloux du chemin. — Être heureux, pensais-je, en trottant sur une haridelle qui a une molette à la jambe gauche! — Ce bonheur était pour mon esprit un abîme. Je m'y perdais.

Peu s'en fallut que je ne mourusse d'ennui dans mon village; mais j'étais un garçon de ressource : je fis bonne mine à mauvais jeu, et je finis par gagner la partie. J'eus bientôt lié connaissance avec tous les galopins de l'endroit. Nos relations furent d'abord difficiles, orageuses. Pur malentendu! Certaines vivacités d'humeur, quelques vantardises déplacées, des fiertés et des façons cavalières où perçait ma rage de primer, firent croire à mes nouveaux camarades que j'étais un faquin. Il y eut entre nous de violentes prises de bec, il s'ensuivit des échanges de horions. J'en donnais plus que je n'en recevais, ce qui ne m'empêchait pas de rentrer quelquefois au logis l'oreille déchirée, l'œil poché. On m'avait d'abord traité de blondin, de gringalet. On s'aperçut qu'en dépit de mes mains blanches et fluettes j'avais un poignet de fer, et que j'étais terrible dans mes colères. Alors on me surnomma le *comte de la poigne,* et on s'écarta de mon chemin; mais à la longue tout s'arrangea. J'avais pour moi d'être le fils de ma mère, de la dame triste, comme on l'appelait, laquelle au bout de huit jours s'était fait adorer de tout le monde. Ensuite on découvrit que, prompt à la colère, j'étais incapable de rancune, qu'au surplus il faisait bon être de mes amis, que je donnais libéralement tout ce que j'avais, et que dans nos expéditions diurnes ou nocturnes je réclamais la plus grosse part du péril, la moindre part du butin. On découvrit aussi que je ne m'attaquais jamais à plus faible que moi, que j'étais au contraire l'intrépide défenseur des petits, le grand redresseur de torts. Le *comte de la poigne* fut rebaptisé; on l'appela désormais *monsieur Biceps,* petit nom d'amitié dont il était fier. Un incident où se ré-

véla mon caractère acheva de me poser. J'eus un jour une violente altercation avec l'un de mes camarades, qui m'accusait faussement de je ne sais quelle peccadille. Nous en vînmes aux gourmades; je lui en appliquai une si vigoureuse en pleine poitrine que je l'envoyai tomber sur le revers d'un fossé, où il demeura étendu, respirant à peine, pâle comme la mort. A cette vue, j'eus horreur de moi-même, et, tirant un canif de ma poche, je m'en portai un grand coup au bras gauche; mon sang jaillit avec abondance : — Paul, m'écriai-je, je t'ai vengé! — Mes camarades interdits se regardèrent; ce trait-là les dépassait. De ce jour, ils sentirent confusément que je ne ressemblais pas à tout le monde, et, par l'effet d'un accord tacite, personne ne me contesta plus la primauté que je m'arrogeais. Monsieur Biceps tint désormais la haute main en tout et partout; il était l'ordonnateur de tous les plaisirs, l'arbitre de tous les procès. Ce qui le flattait davantage, il eut la conduite de toutes les expéditions. C'était surtout dans la maraude que se déployait mon génie. J'avais divisé mon monde en escouades, et je le menais militairement. J'avais mes avant-postes, mes sentinelles, mes vedettes, mes signaux. D'un coup de sifflet, je lançais ou je repliais mes colonnes d'attaque. Que d'exploits! que de prouesses! Nous étions le désespoir du garde champêtre, les espaliers tremblaient en nous regardant passer.

Vous pensez bien que ce train de vie polissonnante, grappillante et picorante n'était pas du goût de ma mère. Malgré ma vigilance, nos hardis coups de main étaient souvent découverts; les plaintes succédaient aux plaintes, d'autant que ma mère s'empressait de payer au centuple les dommages-intérêts. — Ladislas, me disait-elle, êtes-vous content de vous? — Je n'osais dire que oui, et de fait je ne l'étais qu'à moitié; j'aurais voulu que tout le monde fût heureux de mon bonheur. L'abbé Pontis me chapitrait dans le tête-à-tête; devant ma mère, cet indulgent vieillard plaidait les circonstances atténuantes. Il espérait obstinément la conversion du pécheur... Ses douces mercuriales se terminaient toujours par ces mots : — j'espère que tout cela va changer. — Dans notre village où chacun avait son sobriquet, on l'avait surnommé : Monsieur Espérance. Il disait à ma mère : — Ce garçon a les meilleures intentions du monde; mais il les oublie. C'est un vase d'or où il y a des fuites. — Hélas! il avait beau étouper, tamponner, calfater, le vase fuyait toujours; l'abbé n'y retrouvait plus le matin ce qu'il y avait mis la veille; son latin, sa botanique, ses morales, tout s'en allait. Ce qui désespérait surtout ma mère, c'était l'ardeur fébrile et pour ainsi dire la violence de sensation que je portais dans tous mes jeux. Ma tête se prenait, mes nerfs battaient la campagne. Je rentrais au logis les cheveux au vent, l'œil égaré, l'air à demi fou. —

Je crois vraiment qu'il a bu, disait ma mère. — Bah! répondait l'abbé Pontis en souriant, il n'est ivre que de vent, et jamais il n'en faudra davantage pour le griser. — Quand donc prendra-t-il goût aux plaisirs tranquilles? disait-elle encore. — Que voulez-vous? répliquait-il. Notre petit bonhomme est né avec un tambour dans la tête; mais j'espère que nous le crèverons.

Un beau matin, le tambour creva sans que l'abbé y fût pour rien. Le jour même où j'achevais ma quatorzième année, un inconnu vint frapper à notre porte. J'étais au jardin, je le vis entrer, et sa figure me frappa comme une apparition. C'était un homme entre deux âges, de haute taille, de forte carrure, le front largement ouvert, la poitrine bombée, les narines et les mains velues, une tête de lion, un cou de taureau renflé à la nuque d'un triple bourrelet de chair. Ses orbites profondes, ses pommettes saillantes et son grand nez fièrement découpé donnaient à son visage une expression d'extrême énergie. Sa peau était sillonnée d'une multitude de petites rides qui la plissaient en tout sens; sa joue gauche était traversée du haut en bas par une formidable couture. Quand sa figure était au repos, on apercevait à peine ses yeux enfouis sous la broussaille de ses énormes sourcils, et sa bouche qui se dissimulait dans l'ombre de sa barbe grise. Aussitôt qu'il s'animait, ses prunelles enfoncées luisaient comme braise; il en jaillissait des regards ardens, qui vous frappaient en plein visage comme des balles de plomb, et l'on voyait glisser sous l'épaisseur de sa moustache grise un sourire étrange, qui égalait en mystère celui de la Joconde. Somme toute, sa figure n'était pas belle, mais c'était en quelque sorte une figure historique; elle racontait des événemens, des aventures, tout un passé; elle disait clairement : J'ai vécu, j'ai souffert, et nonobstant me voilà.

Conrad Tronsko, — c'était le nom de mon inconnu, — s'approcha de moi et me considéra un instant avec attention. Je le regardais aussi de tous mes yeux. Ce qui me frappa tout d'abord, ce fut sa joue tailladée. Je lui enviais du fond de l'âme cette balafre, je fus sur le point de lui demander où cela s'achetait. Comme moi, il semblait faire ses réflexions, qu'il garda pour lui. D'une voix claire, argentine, qui contrastait avec sa physionomie et sa tournure athlétique, il me demanda si la comtesse Bolska était chez elle. Je lui répondis que oui. Il promena ses regards autour de lui, et, avisant dans une plate-bande un œillet qui s'était détaché de son tuteur et dont la tête pendait jusqu'à terre, il releva la fleur et la rattacha avec une grande délicatesse de doigts; on eût dit qu'il craignait de lui faire mal.

Il revint à moi. — Tu es donc le petit Ladislas Bolski? me dit-il.

Je ne m'offensai point de sa question ni de son ton familier.

J'avais pris tout de suite une haute idée de lui; je le jugeais digne de me tutoyer.

— Oui, lui répondis-je, je suis Ladislas Bolski. C'est un beau nom.

Alors, pour la première fois, je le vis sourire. Étrange sourire! Qu'exprimait-il? De l'ironie? de la pitié? de la bienveillance? du dédain? Ce déchiffrement passait mon savoir. En cet instant, ma mère avança la tête à la fenêtre. — C'est vous, Tronsko! vous, ici! s'écria-t-elle en frappant ses mains l'une contre l'autre. En un clin d'œil, elle fut auprès de lui, et, le prenant par le bras, elle l'emmena au salon, dont la porte se referma derrière eux.

J'arpentai longtemps l'une des allées du jardin. Je pensais à la balafre de Tronsko. Dans ce moment, j'aurais troqué mes cheveux contre sa couture. — Je puis me vanter, me dis-je, d'avoir vu aujourd'hui un héros, car je gagerais ma tête que cet homme est un héros. C'est donc ainsi qu'ils sont faits?... Il me tardait de revoir Tronsko; je me promettais de l'entretenir en particulier, de m'informer de lui comment il s'y était pris pour devenir un héros. Il me semblait que le plus difficile était le commencement. Il y avait sans doute une méthode à suivre. — Ce n'est pas l'abbé Pontis, pensais-je, qui pourrait me renseigner là-dessus. Un homme qui éprouve de la joie quand il a réussi à faire trotter sa jument et qui mourra avant de s'être aperçu qu'elle a une molette à la jambe gauche!

Je n'y tins plus, je m'acheminai résolûment vers le salon. En approchant, j'entendis des éclats de voix. On agitait sûrement une question du plus haut intérêt. Peut-être Tronsko racontait-il l'histoire de sa balafre. J'entrai. Aussitôt ma mère fit un signe de la main et un *chut* que Tronsko comprit. Ils ne parlèrent plus que de questions de ménage et de pot-au-feu. Je fus frappé du profond respect que l'inconnu témoignait à ma mère. Il était comme suspendu à ses lèvres. Elle laissa tomber son éventail, il se précipita pour le ramasser, et, avant de le lui rendre, il le baisa dévotement comme une relique. Je me tenais debout près d'elle. — Tronsko, vous devriez faire entendre raison à ce mauvais sujet, dit-elle en me donnant un coup de son éventail sur les doigts. Nous ne savons qu'en faire.

Il me regarda. — Monsieur s'ennuie au village? me dit-il de sa voix chantante.

— On me reproche de m'y trop amuser, lui répondis-je en baissant les yeux.

— Et d'être un fier paresseux, reprit-elle, et de manquer d'ordre, de tenue.

Il répondit : — Que voulez-vous? il est de son pays. Nous sommes

un peuple d'hidalgos dans le siècle de la vapeur, des bureaux et de la police. Qu'est-ce que la Pologne? Une Espagne peinte en gris. Nous avons la paresse andalouse avec les brouillards en plus et le désordre du rêve... Oui, les Polonais sont des Espagnols de nuit, les phalènes de l'Europe. Le malheur est qu'il fait grand jour.

— Taisez-vous donc! fit-elle en rougissant de colère. Il suffirait d'un homme tel que vous pour honorer tout un peuple, et vous êtes légion.

Il s'inclina. — Sans compter, reprit-il, que la comtesse Bolska n'a pu naître qu'à Varsovie... Bah! je ne dis jamais de mal que de ce que j'aime. Sur tout le reste, je me tais.

Puis souriant de ce sourire mystérieux qui ne se laissait pas traduire dans ma langue : — Que craignez-vous? Ce marmot est un vrai petit Français, un vrai papillon de jour... Vous prenez trop de précautions. Laissez-lui seulement la bride sur le cou. Il n'y a pas de danger.

A ce mot, ma mère pâlit. — Que dites-vous là? s'écria-t-elle d'une voix vibrante. Vous ne le connaissez pas... Ah! c'est que je n'entends pas qu'on me le tue! — Et elle me pressa convulsivement sur son cœur, me faisant de ses deux bras un rempart contre je ne sais quel invisible ennemi. Ce mouvement et ce cri me transporportèrent. — Je n'entends pas qu'*on* me le tue! Jadis Jean m'avait dit : *On* ne veut pas que maman vienne à Genève; puis : *on* a pris sa marmite à ton père. — Et maintenant *on* voulait me tuer. Je n'y comprenais rien; mais tout cela se tenait, avait un sens. C'était comme un air d'opéra dont les paroles étaient pour moi de l'hébreu, mais dont la musique me faisait bondir le cœur. La tête me sautait. Le feu venait de prendre aux étoupes.

Tronsko se leva. Ma mère essaya vainement de le retenir à dîner. On l'attendait à Genève, il avait fait un détour pour nous voir, il ne pouvait s'attarder. A peine fut-il sorti que je demandai à ma mère qui était ce Tronsko. Elle me répondit d'un ton bref : — Le fils d'un tailleur et un fameux professeur de langues... — Je tombai de la lune, et je crus me casser le nez. Quoi! mon prétendu héros, cet homme qui honorait son pays était tout simplement un professeur de langues! Et sa couture? Apparemment il s'était laissé taillader par un barbier pris de vin. — Que je suis bête! me disais-je. Son habit indique bien ce qu'il est. Les manches en sont usées et blanchies à l'avant-bras; cela dénote le gratte-papier. Sans compter que, lorsqu'il est debout, son pantalon se ballonne et fait ventre à l'endroit des genoux. — Il me paraissait évident que de pareils accidens n'arrivent jamais au pantalon d'un héros. Autrement que vaudrait le métier?

Ainsi déception complète au sujet de Tronsko. Je le rayai sur

l'heure de mes papiers. En revanche, le cri de ma mère... Oh! quant à cela, c'était de la bonne marchandise, sans tare ni déchet. Il n'y avait pas à revenir là-dessus. Elle avait dit : — Je n'entends pas qu'on me le tue. — Il y avait donc quelque chance qu'on voulût me tuer! Si je sortais de mon village et que je rencontrasse en chemin certaines gens, ces certaines gens auraient peut-être l'idée de m'expédier en bonne forme! Cela était acquis au procès. Donc j'avais des ennemis, donc j'étais un personnage. Je bâtis là-dessus mille histoires fabuleuses et saugrenues. Dans mon enchantement, je fus me planter devant une glace; il me parut que depuis une demi-heure j'avais grandi d'une coudée. Je passai la main dans mes cheveux et je les fis bouffer sur mon front; puis j'essayai des poses, des airs de tête appropriés aux circonstances, toutes les variétés de physionomie qui seraient de mise dans les conjonctures tragiques que je prévoyais, et par exemple dans le cas où j'apercevrais tout à coup un canon de fusil braqué sur moi. Je m'accoutumais à regarder fixement dans l'espace, le menton relevé et sans cligner. Quand je fus las de cet exercice, je m'assis à une table et je transcrivis exactement toute la conversation de Tronsko et de ma mère, sans oublier certains mots que je ne comprenais guère, comme *hidalgos*, *bureaux*, lesquels s'étaient incrustés dans mon cerveau, paresseux à penser, ardent à imaginer.

Je posais la plume quand un coup de sifflet m'avertit que mes camarades m'attendaient dans la rue. Au lieu de les rejoindre en hâte, comme je faisais d'ordinaire, je m'approchai de la fenêtre et je les regardai au travers de la persienne. Ils levaient la tête de mon côté sans me voir. Je passai en revue leurs honnêtes et candides figures, et je les pris en pitié. — Ils mourront tous dans leur lit, me dis-je. Du diable si personne a jamais envie de les tuer! — Je leur laissai faire le pied de grue. N'était-il pas convenable que mes hautes destinées fissent bande à part? Ma mère m'avait donné un petit pistolet de tir. Je l'allai chercher et je montai dans un long galetas à l'extrémité duquel j'avais dressé une cible. Il y avait dans ce galetas une armoire en vieux chêne qui était toujours fermée à double tour. Il se trouva qu'on avait oublié la clé dans la serrure. Une curiosité me prit; j'ouvris l'armoire. Elle renfermait une malle dont je soulevai le couvercle. Quelle ne fut pas ma surprise, mon émotion, en apercevant l'uniforme de mon père, cette fameuse tunique écarlate qu'il avait emportée dans son dernier voyage en Pologne! Apparemment un ami pieux l'avait renvoyée à ma mère. Je touchai la tunique, mais je n'osai la déplier. Elle était maculée, tachetée de plaques brunes; sur l'un des revers, il y avait une éclaboussure de sang. Je détournai les yeux, et j'allais refermer la malle quand j'avisai dans un des coins une gaîne en peau de cha-

grin. Je l'ouvris, elle contenait le plumet rouge et blanc. Je serrai précipitamment la gaîne dans ma poche, et je refermai l'armoire.

Au même instant, j'entendis du bruit dans la rue. Je courus à la lucarne. Une femme s'enfuyait en criant : Un chien enragé! Elle disparut dans une allée. La minute d'après, je vis paraître un gros chien qui descendait la rue, la queue entre les jambes, la tête basse, la gueule écumante. Il arriva devant la grille ouverte d'un potager clos de murs. Il entra dans le jardin. Une servante sortit de la maison voisine et referma vivement la grille en disant : — Le voilà sous clé; qui se chargera de l'abattre? — Toutes les commères du village accoururent; il s'amassa beaucoup de monde. Un homme se détacha du groupe, disant : — Je vais querir mon fusil. — Aussitôt je sortis la gaîne de ma poche, j'en retirai le plumet, je l'ajustai à mon chapeau, que j'enfonçai sur ma tête; puis, mon pistolet à la main, je m'élançai dans la rue. Je la traversai sans être aperçu, tant les têtes étaient en l'air; je remontai un petit chemin pavé qui côtoyait le jardin. J'avisai un endroit où la muraille dégradée permettait l'escalade. Me voilà sur le chaperon. Le chien, qui faisait le tour du jardin en cheminant toujours droit devant lui, m'aperçoit et fait un bond énorme pour me happer; mais j'étais hors d'insulte. J'arme mon pistolet, j'ajuste l'ennemi. A l'instant de lâcher mon coup, une réflexion m'arrêta. — Le combat n'est pas égal, pensai-je. Il ne peut rien me faire. — Aussitôt je me laisse couler en bas du mur. Le chien, qui s'était éloigné, revient sur moi. Je l'attends de pied ferme. J'enfonce mon pistolet dans sa gueule béante et je presse la détente. L'animal tombe raide mort. Quand arriva l'homme au fusil, il me trouva le pied posé sur le cadavre de ma victime et agitant avec frénésie mon chapeau à plumet.

Cette aventure fit du bruit. Le lendemain, à ma grande surprise, mes camarades, au lieu de me fêter, me firent froide mine. Je voulus entamer le récit de ma prouesse, ils secouèrent les oreilles. L'un me traita de cerveau brûlé; un autre me dit qu'il était souverainement ridicule de se battre en duel avec un quadrupède; un troisième ajouta en ricanant que j'avais mal fait les choses, que j'aurais dû passer au chien mon pistolet et ne me servir que de mes dents. D'autres insinuèrent que le pied m'avait manqué, et que j'avais fait de nécessité vertu. — Ce pauvre diable de Biceps! disaient-ils, quelle mine il a dû faire en tombant de son mur! Enfin il a tiré au hasard; le roquet y a mis de la complaisance. — Je les écoutais avec une stupeur indignée. — L'épaisseur de leurs cerveaux, me disais-je, et la basse jalousie de leurs petites âmes, les rendent incapables de me comprendre. Tas de ganaches! m'écriai-je enfin. Et, séance tenante, je rompis net avec eux, et me démis de tous mes emplois.

C'est ainsi que mon tambour creva, et que, grâce à Tronsko, du jour au lendemain, je devins autre. Je tombai dans une morne langueur. Achille s'était retiré dans sa tente, résolu à vivre en loup-garou et à ne se plus commettre avec les petites âmes. Ce goût de solitude qui m'était venu ne profita guère à mon travail. Je passais mes journées dans une stupide flânerie. Je commençais mes devoirs, mais à peine avais-je ouvert mon Virgile, je me levais, je bricolais dans ma chambre, ouvrant et refermant mes tiroirs, remuant tout de mes doigts inquiets et distraits, passant mes cravates en revue, défaisant et refaisant ma toilette selon ma fantaisie du moment. Je sentais en moi une passion désoccupée qui ne savait à quoi se prendre. Le temps pesait à mes désœuvremens. Mon seul plaisir était de fumer en cachette, étendu de mon long sur un sofa. Souvent ma mère me surprit dans cette noble attitude. Elle humait l'odeur du cigare, me montrait du doigt le plancher, où traînaient pêle-mêle hardes, papiers, brosses et livres. Elle disait : — Quelle paresse! quel désordre! — et me regardait d'un œil sévère. Elle me grondait surtout avec les yeux. Je désespérais de lui faire comprendre 1° que la moindre application d'esprit me causait une douleur physique, 2° que j'étais dans l'impossibilité matérielle de remettre une brosse où je l'avais prise, 3° que faute de mieux, faire de la fumée, c'est faire quelque chose.

Ma subite métamorphose inquiéta l'abbé Pontis; il me trouvait par trop changé. Pour réveiller ma torpeur, il obtint de ma mère qu'elle me donnât un cheval, un vrai cheval de selle. A peine l'eus-je tenu un quart d'heure entre mes jambes, je me sentis revivre. Il avait ceci de particulier qu'on ne l'avait jamais entendu hennir; je lui donnai le nom de Taciturne. Quand, monté sur son dos, je descendais la grande rue du village et que je rencontrais mes anciens camarades, je les narguais du regard; ils m'apparaissaient gros tout au plus comme des cirons.

Me voilà remis sur pied. L'abbé Pontis aurait dû s'en tenir là; mais il fit si bien qu'au bout de huit jours je ne touchai plus terre. Le digne homme avait pour principe qu'il fallait faire la part du feu. Il trouva bon de me faire lire quelques ouvrages d'imagination. Le premier qu'il me mit dans les mains fut *Don Quichotte*. Impossible de vous rendre dans toute son énergie l'impression que me causa ce chef-d'œuvre : sympathie passionnée pour le héros, mépris incommensurable pour l'auteur, lequel avait été stipendié par les *bureaux* pour déverser des flots de ridicule sur la fleur de la chevalerie, sur le dernier des grands-justiciers. Je ne reprochais rien au chevalier de la Triste-Figure que son cheval. Un héros mal monté ne pouvait m'entrer dans l'esprit : à tout don Quichotte polonais, il faut au moins un demi-sang; mais, Rossinante à part,

j'admirais ce grand homme sans réserve, et je conçus le beau projet de l'imiter. A cet effet, j'entrepris de me chercher une Dulcinée; mon dévolu tomba sur une jouvencelle de mon âge, qui avait de la fraîcheur. Elle s'appelait Toinon et habitait avec ses parens une ferme située à deux portées de fusil du village. Je l'avais aperçue une ou deux fois ravaudant une jupe sur le pas de sa porte ou cueillant un légume dans son jardin. Avant de confesser ma flamme à Toinon, je résolus de me rendre digne de ma princesse en accomplissant coup sur coup une demi-douzaine de hauts faits. Je battais la plaine et les bois dans l'espérance d'une aventure qui ne venait pas. Je découvrais avec amertume que dans ce siècle de bureaux il y a peu d'occasions et beaucoup de gendarmes. Faute de mieux, je me rabattis à faire des folies avec Taciturne; je le lançais à corps perdu dans des fondrières, je lui faisais franchir échaliers et fossés; nous culbutâmes un jour l'un par-dessus l'autre dans un ruisseau. Il y avait à deux lieues de Mirion un vieux château ruiné; il ne restait du premier étage que l'une des solives du plancher; bravant l'abîme du regard, je m'amusais à courir le long de cette solive vermoulue et fléchissante, après quoi je gravai sur la pierre le nom de Toinon en prenant le ciel à témoin de mon amoureux délire. A la troisième représentation, la poutre craqua, s'effondra sous moi. Par un insigne bonheur, je tombai sur mes pieds dans un tas de gravats qui amortit ma chute; j'en fus quitte pour une contusion. Je décidai que désormais j'avais le droit de parler. Je rencontrai Toinon comme elle revenait de la fontaine, portant sur sa tête un coussinet et un baquet d'eau. Je l'accostai, je lui offris mon cœur dans un bouquet de roses. Ma main effleura la sienne. Je rougis jusqu'au blanc des yeux; elle rougit aussi. Je ne trouvai pas un mot à lui dire, et je m'enfuis à toutes jambes; mais le lendemain je la revis, je m'enhardis, j'osai me déclarer; je contai mes prouesses, la culbute dans le ruisseau, l'aventure de la poutre. Toinon ouvrait de grands yeux, ne connaissant rien aux us et coutumes de la chevalerie. Toutefois elle s'apprivoisa peu à peu avec ma folie, et ses yeux me tinrent un langage assez doux.

J'abrége l'histoire de ce roman. J'obtins un rendez-vous nocturne à l'ombre d'un poirier sauvage. J'arrive à minuit; ma belle m'attendait. J'avais alors seize ans, et j'étais d'une parfaite, d'une incomparable innocence; à la lettre, je ne savais que faire de Toinon. Soit dépit amer de mon ignorance, soit effarement d'une imagination qui ne pouvait se reconnaître dans son désordre, à peine eus-je serré dans mes bras ma Dulcinée, je perdis contenance, je reculai de deux pas, et, me laissant tomber sur le gazon, j'éclatai en sanglots. Elle prit peur, m'interrogea, et, mon trouble la gagnant, elle

se mit aussi à pleurer. En cet instant apparut la lueur d'une lanterne traîtresse; un père en furie, qu'escortait un valet de ferme, me saisit au collet; se méprenant aux larmes de Toinon, il me croyait plus coupable que je ne l'étais. Je me dégageai, je mis flamberge au vent, je menaçai d'embrocher le téméraire qui porterait la main sur moi. Ma fière attitude tint l'ennemi en respect, et je me retirai la tête haute, en protestant à ma princesse que je ne l'abandonnerais jamais.

Dès le lendemain matin, M. Espérance et ma mère furent instruits de tout. Je fus mis aux arrêts. Je passai la journée dans ma chambre, marchant à grands pas, parlant aux murailles, la tête en feu et Toinon dans le cœur. Par intervalles je me mordais les poings et je donnais du pied contre les meubles. Des mille plans que je formais, le plus raisonnable était d'enlever Toinon à la pointe de l'épée et de l'emporter en croupe... où donc? Dans une île quelconque. Je croyais encore aux îles.

Vers le soir, l'abbé Pontis vint trouver ma mère. Ils restèrent longtemps enfermés. Enfin je les entendis sortir. Ils s'arrêtèrent un instant à causer dans le vestibule. Je collai mon oreille à ma serrure.

— Vous avez fait une expérience, disait l'abbé. Elle n'a pas réussi. Vous auriez tort de vous obstiner. Autrement nous risquerions d'estropier ce garçon, de faire de lui je ne sais quel être amphibie, un fier-à-bras de village, un hidalgo à Toinettes et à Toinons, un meunier à brandebourgs qui le jour moudra son blé et toutes les nuits rêvera de pourfendre son moulin.

— C'est un peu la faute de votre *Don Quichotte*, monsieur le curé, lui repartit ma mère d'un ton de reproche.

— Il a déterminé l'accès, répliqua-t-il; mais la fièvre était là. Les maladies latentes! rien n'est pire.

— Vous me conseillez donc de lui faire voir le monde?

— Point de demi-mesures. Je vous conseille de l'emmener résolûment à Paris.

— Et les tentations!...

— Desquelles parlez-vous?

— De toutes. S'il évite le danger que je crains, ce sera pour devenir un homme de plaisir.

— Espérons que d'expérience en expérience il deviendra un honnête homme. A la garde de Dieu! La sagesse consiste à vouloir ce qu'on ne peut empêcher.

Ils descendaient l'escalier, je n'entendis plus rien; mais qu'avais-je besoin d'en savoir davantage? Paris!... les tentations!... J'étais demeuré sous le coup. Ces deux mots avaient produit sur moi comme une secousse électrique. En un tour de main, tout le cours de mes idées avait changé. Qu'est-ce donc que les tentations? me

demandai-je. A force d'y rêver, je décidai que c'étaient des Toinons en dentelles, et il me courait des frissons par tout le corps. Pour la première fois je me connus. Je suis bien le fils de mon père; comme lui, je portais en moi deux âmes, deux imaginations, l'une amoureuse des grandes choses, l'autre affamée de jouissances, l'une qui rêve de hasards et d'héroïques entreprises, l'autre qu'un sourire de femme affole et qui trouve dans l'éclair d'une sensation de quoi faire le bonheur d'un dieu. Si j'avais été maître d'arranger ma vie selon mes instincts, j'y aurais fait alterner les dévoûmens avec les voluptés : chacune de mes deux âmes aurait eu ses saisons; mais cela ne s'est pas trouvé ainsi. Il m'a fallu choisir, et au plus profond de mon être ont éclaté d'effroyables mêlées où ma raison s'est perdue.

Cependant, je vous le jure, la première fois que j'ai senti tressaillir en moi ma seconde âme, je fus ivre de joie. Mon roman avait crevé après mon tambour, et je me démenais, je criais comme un désespéré. Et tout à coup deux mots prononcés dans une antichambre venaient d'éveiller un écho dans mon cœur et de me révéler une moitié de moi-même que j'ignorais. Je découvris qu'il y avait en moi de l'étoffe; je pouvais suffire à tout, nous étions deux. Je sentais ces choses très obscurément, comme on les peut sentir à seize ans. Le fait est que, sans renoncer à rien, je me dis qu'il y avait temps pour tout; avant de hasarder ma vie, je résolus de la savourer et d'aller à la gloire en passant par l'eldorado. Étendu sur mon sofa, je passai toute la nuit à fumer cigare après cigare; j'entendais autour de moi des frôlemens de fantômes et j'entrevoyais des mains blanches qui me faisaient signe.

Le lendemain, ma mère m'annonça ses nouveaux projets, et que je devais prendre mon parti de quitter à jamais Toinon. Je me tins à quatre pour ne pas lui sauter au cou, je protestai pour la forme, pour l'acquit de ma conscience. Dix jours plus tard, nous partîmes. En passant devant le poirier qui avait abrité mon rendez-vous, je détournai les yeux avec confusion. Je rougissais de mon erreur. Que le voyage me parut long! J'aspirais dans le vent l'avenir et Paris, et je passais ma langue sur mes lèvres sèches. J'avais soif. De quoi? Mon esprit avait marché; désormais il me fallait autre chose encore que des Toinons en dentelles.

III.

Ce que je fis à Paris pendant quatre ans, je voudrais vous le dire en quatre mots. J'étais arrivé la poitrine gonflée de désirs, le cœur bouillant d'impatience; mais il y a toujours du temps perdu dans la vie. Une année durant je m'abstins. J'avais changé tout à coup

du noir au blanc, j'étais devenu grave, réfléchi, silencieux. J'adoptai sans discussion le plan d'études que ma mère me proposa. Je suivais des cours, je travaillais ou du moins j'en avais l'air. Ma pauvre mère en conçut d'abord le plus favorable augure; elle était loin de se douter de ce qui se passait en moi.

La première fois que j'avais traversé le boulevard, promenant autour de moi mes yeux ahuris, ébloui des splendeurs et des élégances qui m'apparaissaient, je m'étais dit : « Ladislas Bolski est un coq de village! » et je m'étais senti comme perclus de timidité et de honte. Mon premier mouvement fut de me sauver chez moi, de me mettre au lit, de tirer mes rideaux et de rester là sans parler ni souffler jusqu'à la fin de mes jours. Je résistai à cet accès de lâche désespoir, et peu à peu le courage me revint. J'avais un stage, un noviciat à faire, il y avait en moi de la ressource; un jour l'apprenti passerait maître. Cependant je résolus de ne rien précipiter, d'attendre mon jour et mon heure. Je voulais au préalable étudier la carte; je travaillais consciencieusement à me dégrossir l'esprit et les manières. J'avais décidé qu'un Bolski ne devait jamais être ridicule, que, sous peine de déroger, il lui était défendu d'aller, soit au feu soit au plaisir, avec l'air emprunté d'un conscrit. Aide-toi, le ciel t'aidera. Il me vint du secours de deux côtés. Je me souvenais que mon père m'avait dit un jour : — La plus heureuse chance qui puisse arriver à un homme, c'est de trouver un tailleur qui le comprenne. — Je trouvai un tailleur qui me comprit, et, grâce à lui, je recouvrai ma propre estime. Autre bonne chance: je fis un matin chez ma mère la connaissance d'un journaliste parisien qui dans le temps avait voyagé en Pologne et auquel mes parens avaient fait les honneurs de Varsovie. Je lui plus; dès notre première rencontre, il me voulut du bien. J'allai le voir, je m'ouvris naïvement à lui de mon ignorance et de mon désir de m'instruire. Ma candeur le réjouit, mes innocences le firent rire jusqu'aux larmes. Il consentit à se charger de mon éducation, me promena dans Paris, et, sous la conduite de ce mentor, j'acquis en peu de temps des lumières surprenantes. Il finit par m'introduire dans une maison où l'on jouait gros jeu. Là se réunissaient chaque soir des femmes beaucoup plus charmantes que Toinon, beaucoup moins sujettes à rougir, et des jeunes gens qui avaient peu de cheveux, encore moins de scrupules, et dont la conversation me parut pleine d'agrément. A peine eus-je mis les pieds dans cette délicieuse caverne, qu'à la vue de ce tapis vert et de ces visages plâtrés, ma tête se prit; mon émotion fut telle que je faillis me trouver mal. On me regardait, on commençait à sourire; je barbotai quelque temps et j'allais me noyer quand par une violente tension de ma volonté je réussis à surmonter mon trouble. Mon cerveau s'éclaircit, ma

langue se délia, toutes les audaces me vinrent, et, le hasard m'aidant, je fis un début prodigieux... Je rentrai chez moi au matin, plein de science et les poches pleines d'or, soûl de plaisir jusqu'à rendre gorge, mais fier, très fier de moi; j'avais découvert un monde, ou, pour mieux dire, deux Amériques à la fois, le baccarat et la femme. De ce jour, le torrent m'emporta, et je ne me connus plus.

Ma mère ne fut pas longue à revenir de son illusion; à moins de se crever les yeux, il fallait bien qu'elle se rendît à l'évidence. D'ailleurs je ne prenais aucune peine pour lui rien cacher; il m'a toujours été impossible de me contraindre, de me déguiser, surtout de mentir aux gens que j'aime. Si elle m'eût questionné, je lui aurais tout dit; mais il semblait qu'elle se fût résignée à me laisser jeter ma gourme, et, selon l'expression de l'abbé Pontis, à vouloir ce qu'elle ne pouvait empêcher. J'avais mon entière liberté et toutes les facilités de me procurer de l'argent; il est vrai que je n'en abusai jamais; la fortune avait pour moi des complaisances, et le jeu était mon infatigable pourvoyeur, il pleuvait dans mon escarcelle. Au fond de son cœur, ma mère souffrait cruellement; elle se consolait auprès de ses pauvres; c'étaient ses aventures, à elle. Pendant que je courais de folie en folie, elle allait de grenier en grenier, soignant les malades, préparant des tisanes et des bouillons, bordant des grabats de ses blanches mains ou balayant des taudis, jetant aux affamés son or et son cœur, ivre de charité comme je l'étais de plaisir. Nous dînions ensemble de loin en loin; j'étais frappé de sa pâleur, du tremblement fébrile de ses mains. De son côté, elle me jetait un premier regard plein de questions et de reproches, après quoi nous causions de choses indifférentes.

Un jour elle se décida à m'écrire. Je retrouve sa lettre parmi mes papiers; la voici :

« Mon cher enfant, je sais qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous questionner : vous me diriez tout; mais il est des choses que je rougirais d'apprendre de vous, c'est bien assez que je les devine. Et que vous serviraient mes remontrances? Je ne me sens pas de force à lutter contre la fougue de votre caractère, contre la violence de vos déraisons. Je me souviens que tout petit, un jour que je vous reprenais d'une mutinerie, vous me répondîtes : « Je ne sais qu'y faire; c'est mon idée. » Ce sera toujours votre réponse; toujours vous aurez votre idée, et vous ne verrez et n'entendrez qu'elle, et votre idée sera votre idole, votre dieu auquel vous vous donnerez corps et âme. Vous êtes arrivé à Paris honteux de vos romans de village, de Toinon, de votre poirier, et avec l'idée de devenir au plus vite un homme. Sûrement vous avez pris pour cela les meilleurs moyens. J'ai cependant un mot à vous dire; mais je n'ose vous le dire, et je

l'écris en vous priant de n'y point répondre, et qu'il n'en soit jamais question entre nous. Prenez-y garde, Ladislas, la vérité se venge. Quiconque la hait ou la méprise tôt ou tard sera sa proie.

« Il ne se peut faire que, dans la vie que vous menez, il n'y ait des heures de dégoût et de lassitude. Vous avez l'âme trop généreuse pour vous contenter longtemps du premier bonheur venu et de la première venue. Je me suis souvent plainte de ce tour romanesque que vous avez dans l'esprit. J'avais tort, c'est peut-être ce qui vous sauvera. Convenez-en, à de certains momens le plaisir ne vous suffit plus; vous éprouvez le besoin de l'ennoblir par quelque chimère, vous cherchez à vous donner le change en mettant un peu de votre âme où elle n'a que faire, un peu d'imagination où il n'en faut point; vous êtes las de nommer toujours les choses par leur nom, et vous découvrez avec dépit que rien ne se prête moins à l'illusion que le regard d'un joueur ou d'une courtisane, que ces gens-là sont terriblement positifs, que chez eux le tuf est à fleur de peau, qu'ils sont plongés jusqu'au cou dans le réel de la vie, que leurs aventures ne sont que des affaires plus chanceuses que d'autres, leurs passions des calculs enfiévrés, et qu'il y a autant de méthode dans leurs vices que dans les vertus d'un épicier. Je suis bien trompée, ou vous ne pourrez trouver longtemps le bonheur dans une fièvre sans poésie, dans une ivresse sans rêves. Je fais la part de votre jeunesse, de votre inexpérience, de l'étourdissement où vous jettent toutes les nouveautés; mais je pose en fait qu'un jour au moins par semaine vous avez un quart d'heure de dégrisement. Oh! que ces quarts d'heure sont précieux! qu'il soit permis à votre mère d'en régler l'emploi.

« Je voudrais que dans ces courts instans où vos fumées se dissipent, où vous réussissez à vous revoir et à vous ravoir, vous vous adressiez une question, une seule : n'y a-t-il dans la vie que je mène rien qui mette mon honneur en péril? Je vous entends vous récrier. Votre honneur! mais vous y tenez comme à la prunelle de vos yeux! Un Bolski faire quelque chose de contraire à l'honneur!... Écoutez-moi. Vous allez me trouver bien bourgeoise : l'honneur, tel que je l'entends, n'est que la parfaite honnêteté, et j'ai toujours rêvé de faire de mon fils un parfait honnête homme. Voilà un roman bien terre-à-terre! direz-vous encore. Pas tant qu'il vous semble, et je vous tiens la dragée haute. Vous êtes né avec une âme ardente, enthousiaste; mais les sentimens exaltés sont de peu de secours dans l'habitude de la vie, et c'est le propre d'un honnête homme de faire sans enthousiasme des actions fortes et difficiles.

« Oui, mon enfant, demandez-vous si, dans le monde où vous vivez, votre honneur ne court aucun risque, et réfléchissez, s'il se peut, sur la puissance des entraînemens. On a beaucoup glorifié les

passions dans ce siècle. Sans doute elles ont fait faire de grandes choses; elles ont inspiré aussi bien des lâchetés et des mensonges. Je crains surtout leurs sophismes. Elles sont si habiles à plaider le pour et le contre, à justifier l'injustice, à colorer le mal! La conscience leur résiste quelque temps et les fait taire; puis elle finit par écouter, elle hésite, elle se trouble, et de faiblesse en faiblesse elle déserte et passe à l'ennemi. On commence par dire : Impossible! Un beau jour, on dit : Bah! nous n'en mourrons pas... Ladislas, il est beau d'être un héros; mais il faut pour cela des occasions et des circonstances. Il est encore plus beau d'être une conscience, cela ne dépend que de nous, et c'est la gloire que je vous souhaite.

« Si je vous suppliais de rompre les relations dangereuses où vous vous êtes engagé, vous me renverriez bien loin. Soit! que cette expérience s'accomplisse! Voici la grâce que je vous demande : vivez comme vous l'entendrez, mais faites-vous une règle de ne jamais rentrer chez vous le soir ou la nuit sans avoir fait dans la journée quelque chose qui vous ait coûté. Ce quelque chose ne sera, si vous le voulez, qu'une bagatelle, — une lecture par exemple, une heure de travail, vingt minutes employées à mettre vos papiers en ordre, quelques instans de recueillement dans une église. En faisant ce que je dis, vous apprendrez peu à peu à vouloir, vous vous sentirez capable de vous dominer, et vous serez à tout le moins un honnête homme commencé. Ces quarts d'heure volés chaque jour à vos plaisirs, c'est toute la part que je réclame dans votre vie. Je vous demande l'aumône, vous ne me la refuserez pas.

« Mon enfant, vous m'avez reproché hier ma pâleur, mes yeux battus, et vous vous êtes plaint que mes pauvres me tuaient. Je ne vous ai rien répondu, j'avais trop à dire. Qu'il vous suffise de savoir que ma résolution est prise là-dessus. Puisse le peu de bien que je fais suffire à racheter vos fautes! Que mes pauvres me tuent! Ce sont des amis que je vous prépare et qui plaideront un jour pour vous. Tout ce que je désire, c'est que vous soyez au bout de vos folies avant que je sois au bout de mes forces. »

Cette lettre me fit une assez vive impression. C'était la première fois que ma mère s'expliquait avec moi. Le passage relatif à l'honneur me parut bien étrange. Vouloir que je fusse un honnête homme et rien de plus, quelle plaisanterie! Et à quoi donc me servirait-il de vivre? Je ne voyais dans ce monde que deux conditions enviables, la gloire à discrétion et le plaisir à outrance. On ne peut tout faire à la fois; je commençais par le plaisir, je verrais plus tard à devenir un héros. Je m'étonnai aussi que ma mère voulût s'assurer que je savais vouloir. De la volonté! j'en avais à revendre. Elle me demandait de m'imposer chaque jour un quart d'heure d'ennui volontaire. Je fis mieux; je restai huit grands jours sans toucher une

carte, après quoi, jugeant l'épreuve suffisante, je remis ma volonté au fourreau, sûr que j'étais qu'elle ne s'y rouillerait pas. Ma mère s'était trompée dans son pronostic; je n'éprouvais ni fatigue, ni dégoût. Il est vrai que je n'avais pas vingt et un ans.

Le jour où je les eus, mes vingt et un ans, fut l'un des plus agréables de ma vie. On était au mois de mai. Après déjeuner, je montai à cheval et je fus me promener au bois. Je me trouvais dans la disposition d'esprit la plus riante. Après avoir essuyé quelques déconvenues au jeu, j'avais fait la veille une superbe rafle, et comme les bonheurs vont toujours deux à deux ainsi que les canes, éblouie de mon étoile, une petite blonde auprès de laquelle je perdais mes peines m'avait dit à l'oreille : — Mauvais sujet, je serai chez moi demain soir à dix heures. — Ajoutez que je montais un alezan admirablement beau, que je le montais admirablement bien, qu'on se retournait, que plus d'un lorgnon fut braqué sur moi, et que je surpris au vol des regards qui me chatouillaient le cœur. Je ne me suis jamais blasé sur cette friandise.

Vers cinq heures, j'entrai au café Cardinal pour me rafraîchir, j'allumai un cigare et je me déclarai à moi-même que la vie est une superbe institution, que l'alezan et le blond sont les plus belles des couleurs et que Ladislas Bolski était né coiffé. Au milieu de mon discours, je vis entrer dans le café un vieillard de haute taille, osseux, la tournure militaire, hérissé de barbe et de sourcils, une balafre à la joue gauche. Je n'eus pas besoin de m'y prendre à deux fois pour le reconnaître, c'était Conrad Tronsko; mais je ne fus pas tenté de l'aborder. Un professeur de langues, lequel au surplus n'était ni alezan ni blond! Ce n'était pas de mon gibier. Il passa près de moi sans m'apercevoir, s'assit, prit un journal. Un autre Polonais vint le rejoindre; ils se mirent à causer à voix basse. Je ne sais ce qu'ils disaient, et je ne m'en souciais guère. Je regardais la fumée de mon cigare et je me disais : Ce soir à dix heures! et je sentais comme un fourmillement à la racine de mes cheveux.

Tout à coup Tronsko éleva la voix, et j'entendis distinctement ces mots : — Que voulez-vous? c'est un vrai Bolski, et les Bolski sont des Bolski.

J'éprouvai une secousse, mon cigare m'échappa. Je tournai vivement la tête; mais je n'aperçus que le dos de Tronsko, qui s'était remis à parler bas... Les Bolski sont des Bolski! qu'avait-il voulu dire? Il avait prononcé ces mots sans intonation marquée, et je ne pouvais deviner quel sens il y attachait. Je résolus de m'en informer auprès de lui-même et de l'aborder quand il sortirait; mais en ce moment passa sur le trottoir une femme dont la robe retroussée laissait voir deux jambes faites au tour. Je me levai, je sortis, je suivis quelques instans ces deux jambes, et quand je rentrai dans

le café, Tronsko n'y était plus. — Quel est cet homme qui était assis là? dis-je au garçon. Il me répondit : — Eh! parbleu, c'est le fameux Tronsko. — On l'appela, il ne put m'en dire davantage.

Je sortis, me disant : Il est donc fameux, ce professeur de langues! Apparemment il en sait dix-huit, y compris le chinois et l'algonquin. Drôle de gloire!.. Mais à qui donc en a-t-il avec ses Bolski? — De l'humeur dont j'étais ce jour-là, je voyais tout en beau et j'expliquais tout à mon avantage. Je finis par conclure que Tronsko était allé se promener au bois, qu'il m'avait vu passer sur mon alezan, que, frappé de ma bonne mine et de mes talens d'écuyer, il m'avait reconnu et s'était dit : Il est enfant de la balle. Tel père, tel fils. — Et tout à l'heure, au café : c'est un vrai Bolski, et les Bolski sont des Bolski. — Après tout, pensai-je, ce Tronsko est un brave homme, et il ne manque pas de coup d'œil. Dieu les bénisse, lui et son algonquin! Mais je connais un heureux mortel qui ce soir à dix heures...

Le hasard voulut qu'en allant dîner je tournasse les yeux vers la devanture d'un libraire. J'avisai un livre à couverture grise, encadrée de noir, et qui portait ce titre en lettres rouges : *Mes souvenirs, par Conrad Tronsko.* J'achetai le livre, je le fourrai dans ma poche et je m'en allai dîner chez Brébant. Quand on est seul, on mange vite. Après dîner, je regardai ma montre. Encore deux heures et demie d'attente, deux siècles! Je rentrai chez moi, j'allumai ma lampe, je me promenai dans ma chambre. Sentant ma poche lourde, j'y portai la main : — Ah! c'est Tronsko qui est là! me dis-je. Et prenant le livre : — Les souvenirs de Conrad Tronsko! De quoi se souvient-il donc ce professeur de langues? Peut-être a-t-il eu quelques bonnes fortunes. Il est possible qu'une de ses élèves lui ait fait jadis les yeux doux. — Et je feuilletai les souvenirs de Tronsko.

Ce coureur de cachets avait couru aussi les champs de bataille, et les bonnes fortunes dont il se souvenait, c'étaient des cosaques, des basses-fosses, des bourreaux, des verges, des chaînes, des plaines de neige, les nuits et les effroyables silences de la Sibérie. Il avait fait ses premières armes dans l'insurrection de 1831. On l'avait vu à l'attaque du Belvédère, à Grochov. Quand la Pologne fut réduite à tendre la gorge, il avait cherché la mort, qui n'avait pas voulu de lui; puis il avait émigré à Paris, où pour gagner son pain il s'était mis à donner des leçons en ville. Dix ans plus tard, il était reparti pour la Pologne comme émissaire de la révolution, et déguisé en colporteur, sa balle au dos, il avait parcouru tout le royaume, jusqu'à ce que découvert, interrogé, reconnu, condamné, on l'avait expédié en Sibérie. Au bout de trois ans, il s'était évadé, avait traversé tout le Kamtschatka, s'était em-

barqué à bord d'un baleinier américain, et, franchissant le détroit de Behring, il avait fait le tour du monde pour revenir à Paris, où il s'était remis à donner des leçons en ville. Quand la Hongrie se souleva, quoiqu'il fût entrepris de rhumatismes et qu'il se sentît, comme il le disait, la Sibérie dans le corps, il avait voulu jouer encore une fois sa vie; il s'était enrôlé dans la légion polonaise, avait payé de sa personne dans trois combats et deux batailles, avait eu la tête fendue d'un coup de sabre, en était réchappé comme par miracle, et, la guerre finie, il avait dit : Retournons à Paris donner des leçons en ville. — Tout cela était conté dans un style d'antique modestie. Nulle envie de se faire valoir; il semblait que ce que Tronsko avait fait, tout autre l'eût fait à sa place. S'évader de la Sibérie, enjamber le Kamtschatka, rien de plus simple, de plus naturel; il ne fallait pour cela que des jambes, du secret, un peu de cœur. Point de récriminations contre la destinée ni contre les hommes, une attention continuelle à rendre justice à l'ennemi, le singulier mélange d'un mâle enjouement et d'une délicatesse exquise, d'une vieille expérience qui ne croyait plus à la fortune et d'une conscience qui avait gardé toute sa fleur et qui croyait encore à la vertu, dont Brutus a douté; — bref, l'histoire d'un héros écrite par un honnête homme. L'épigraphe était empruntée à Mickiewicz : « le Polonais s'appelle pèlerin, parce qu'il a fait vœu de marcher vers la terre sainte, la patrie libre; il a juré de marcher jusqu'à ce qu'il la trouve. »

J'avais commencé à lire un pied en l'air, comme une grue dans son marais, puis sur deux pieds, puis assis sur le rebord d'une table. Ma pendule sonna neuf heures, j'eus un tressaillement. — Voilà qui est drôle, me dis-je. J'ai failli oublier mon rendez-vous. Je me levai, je fis rapidement ma toilette. J'avais du temps devant moi; mon chapeau sur la tête, je me rassis, et de lire. Dix heures sonnèrent. Je levai le nez, je réfléchis, je fis deux tours de chambre, je sortis. Quand je fus au bas de l'escalier, je m'arrêtai, les bras ballans. Après deux minutes de rêverie, je remontai lentement, je rentrai chez moi, je jetai à terre mon chapeau, mes gants, ma cravate, je m'accroupis en rond dans un fauteuil. A la pointe du jour, je lisais encore, et j'avais compris ce mot des écritures : « l'esprit du Seigneur est passé sur moi, et j'ai senti mon poil se hérisser. »

A huit heures, je sortis, et je rentrai rapportant dans mes bras tout un ballot de volumes, des brochures, une histoire de Pologne, *les Slaves* de Mickiewicz et *le Livre des Pèlerins*. Tout le jour, je me repus de cette viande; plus j'en mangeais, plus j'avais faim. Les Jagellons, les Wasas, Sobieski, un peuple d'électeurs à cheval qui attendaient que Dieu leur parlât, puis des égaremens, des discordes,

le désordre des volontés et des pensées, et bientôt d'effroyables châtimens, des oiseaux de proie dépeçant leur victime, un mystère de larmes et de sang, des massacres, des supplices, les folies d'un héroïsme qui promet l'impossible et tient davantage, tour à tour des coups d'audace et de passives résistances, un peuple mort, enterré, qui soulève incessamment la pierre de son tombeau pour montrer à l'Europe ses plaies béantes, ses sueurs de sang et le navrant sourire d'une immortelle espérance, — pour la première fois je connus cette miraculeuse histoire. Par instans mon cœur se fondait dans ma poitrine, et je pleurais. Ces larmes de douleur, de repentir et de foi, que ne les ai-je recueillies! Je voudrais les boire.

IV.

Je passai huit jours enfermé chez moi, mangeant peu, ne dormant guère. Je n'interrompais mes lectures que pour me plonger dans un abîme de réflexions. — Il y a une Pologne, me disais-je, et hier encore j'ignorais son histoire, et je prononçais son nom sans que rien me battît dans la poitrine! Il y a une Pologne, et mon père ne m'a jamais parlé d'elle! Serait-il possible qu'il l'eût oubliée ou reniée?... Non, il n'est pas mort à la chasse. On m'a fait un conte. Il est mort pour son pays, sur un champ de bataille ou dans un cul-de-basse-fosse. Il est mort, et je ne l'ai pas vengé! Il est mort, et je vis!

Et je compris pourquoi ma mère avait dit à Tronsko en me serrant dans ses bras : — Je n'entends pas qu'on me le tue. Je compris pourquoi elle ne m'avait jamais entretenu des *choses saintes*, pourquoi elle m'avait emmené dans un village, pourquoi elle avait chargé l'abbé Pontis de m'enseigner la chimie agricole et la théorie des engrais. Elle aurait voulu m'enterrer dans quelque coin de province et que j'y vécusse en honnête campagnard, tout occupé de planter mes choux et de drainer mes champs, dans l'ignorance complète de mon pays, de ses gloires et de ses douleurs, n'ayant en moi plus rien de polonais, ni la foi, ni la langue, ni le cœur, coulant des jours paisibles à l'ombre de ma vigne et de mon figuier, et laissant à d'autres ce baptême de sang et de feu auquel la grande crucifiée convie tous ses enfans. Je considérais aussi que dans l'émigration polonaise de Paris ma mère avait retrouvé des connaissance de sa famille, des amis de mon père, qu'elle allait chez eux et qu'ils venaient chez elle, et qu'elle s'était gardée de me présenter jamais à aucun d'eux. Elle avait séparé sa vie de la mienne, tirant de son côté et me laissant aller du mien, et, quelque chagrin que lui pussent causer mes désordres, elle en prenait son parti, se disant apparemment pour se consoler que tant que je m'amuserais sur

les bords de la Seine, je ne penserais pas à m'aller faire tuer sur les bords de la Vistule. — Il y a une Pologne, reprenais-je, et Ladislas Bolski se dandine sur le boulevard, il se fait voir au bois, monté sur un alezan, il confère avec son tailleur, il soupe au Café Anglais, il joue au baccarat et s'ébaudit avec des viveurs et avec des filles! — J'avais la fièvre, les yeux me brûlaient. Comme la flamme consume la balle, une colère divine était entrée en moi et me dévorait jusque dans la moelle de mes os. Vous rappelez-vous cette parole du prophète? « Mon cœur est tremblant de frayeur, et on m'a rendue horrible la nuit de mes plaisirs. » Pendant mes insomnies, suspendu entre le rêve et la veille, je voyais un fantôme se dresser à mon chevet. C'était la Pologne. Elle me montrait ses mains et ses pieds percés; je voulais les baiser, mais elle me repoussait en disant froidement : — Qui es-tu? je ne te connais point!

Ma mère s'aperçut qu'il se passait quelque chose en moi. Un jour, à dîner, elle me dit : — Qu'as-tu, Ladislas? Es-tu malade?

Je lui répondis : — Ce n'est rien. Un peu de migraine. Il me semble que j'ai dans la tête trois ou quatre gros rats qui me rongent le cerveau.

Elle me regarda fixement. — As-tu fait une grosse perte au jeu?

Je lui fis signe que non, et je sortis de table. Je passai encore une nuit à lire. Le matin, vers six heures, je tombai sur le passage que voici : « Le jeune Lévitoux, âgé de dix-sept ans, fut enfermé dans la citadelle de Varsovie pour avoir été trouvé possesseur d'un exemplaire des *Aïeux* de Mickiewicz. Exaspéré par les tortures, craignant de tomber en délire et de trahir les noms de ses compagnons, il attira de ses mains enchaînées la veilleuse, la plaça sous son lit de sangle et se brûla vif. »

Il me prit comme un accès d'horrible jalousie. Je frappai du poing sur la table, je poussai un grand cri. En trois bonds, j'arrivai à la porte de l'appartement de ma mère. J'ouvris, j'entrai. Elle venait de s'éveiller, elle s'accouda sur son traversin et me regarda. Je remuais les lèvres pour lui parler, les mots me restaient à la gorge, j'avais la tête perdue. Enfin je réussis à crier : « Lévitoux! Lévitoux! » après quoi, je m'enfuis, et pendant deux heures j'arpentai les rues. L'air frais du matin me remit. Dès que je me sentis en état de parler, je rentrai. Je m'informai si ma mère était levée. On me répondit qu'elle venait de monter dans ma chambre. J'y courus. Elle était debout, pâle, les bras croisés, contemplant les livres étalés sur ma table. Elle avait compris.

Sans ôter mon chapeau, d'une voix hautaine et stridente : — Maman, lui criai-je, savez-vous ce que c'est qu'un vrai Bolski ?

Elle s'assit et me répondit froidement : — C'est un homme qui ne se permet jamais de parler à sa mère le chapeau sur la tête.

Je jetai à terre mon chapeau et j'arrachai ma cravate. J'étouffais.

— Où est mort mon père ?

— En Hongrie, répondit-elle sans hésiter, où il est tombé percé de trois balles en se battant contre les Russes.

Un poids se détacha de ma poitrine; je respirai. — Voilà ce que c'est qu'un Bolski, — lui dis-je, et me tournant vers un portrait de mon père qui était pendu au-dessus de la cheminée, je lui jetai un baiser. Ma mère demeurait immobile et silencieuse, froissant entre ses doigts son grand éventail noir, qui ne la quittait jamais.

— Vous voyez cependant comme je vis, repris-je. Il eût suffi de me dire un mot... Vous ne m'avez jamais parlé de la Pologne. N'était-ce pas votre devoir de m'apprendre?...

Elle fit avec son éventail un geste qui signifiait : assez, brisons là!

Je pris un livre sur la table. — Vous n'avez donc jamais lu la chanson des mères polonaises.... La mère polonaise, dit cette chanson, accoutumera de bonne heure son fils à savoir ce que c'est qu'une chaîne et un carcan, pour que plus tard il ne tremble pas devant le fer de la hache, pour qu'il regarde sans pâlir la corde qui l'étranglera.

Elle se pencha vers moi. — Je la connais cette chanson, dit-elle. Qu'y a-t-il après ? Allez jusqu'au bout ! Et d'une voix forte : « Que la mère polonaise abreuve son enfant de sang et de fiel, qu'elle l'instruise à maudire, qu'elle l'habitue au mensonge, au parjure et à l'hypocrisie ! car il ne combattra pas à la clarté des cieux. Celui qui va lutter contre lui, c'est un lâche espion ou un juge vendu... » Voilà ce qu'elle dit votre chanson. J'ai voulu, moi, que mon fils ne mentît point et ne maudît personne. Suis-je donc si coupable ?

Je lui repartis avec emportement : — Coupable, oui, vous l'êtes ! Autant qu'il était en vous, vous avez travaillé à me déshonorer. Sans un hasard où je reconnais le doigt de Dieu, d'ici à dix ans tout patriote polonais aurait eu le droit de me cracher au visage... Que lui aurais-je dit pour ma défense ? Rien, sinon : mon infamie n'est pas à moi, j'ai été élevé par une mère qui n'aimait pas la Pologne!

Elle se dressa par un mouvement subit et me regarda d'un air terrible. Je ne l'avais jamais vue ainsi. J'eus honte de mon emportement, je m'inclinai, je voulus lui prendre les mains pour les baiser. Elle me repoussa avec violence, et brisant son éventail :

— La Pologne ! s'écria-t-elle. Je l'ai trop aimée. Je lui ai tout donné, mon cœur, ma vie. Ma mère était une vraie mère polonaise, elle m'avait abreuvée de sang et de fiel; elle m'avait appris ces chants des poètes « qui sont un présage de malheur, comme les hurlemens des chiens dans la nuit. » Ces paroles qui tuent, je les

bégayais le matin avec mes prières, et le soir, pendant que mes poupées dormaient, j'allais trouver mes frères et je leur disais : La Pologne est morte, et vous vivez!... Tout à l'heure vous avez jeté un baiser au portrait de votre père. Vous m'en devez dix. Si votre père est mort, c'est moi qui l'ai tué, et son sang est sur moi... Il était fils d'un homme qui avait renié son pays, qui avait accepté une charge à la cour de Russie, et le nom des Bolski était en horreur aux patriotes... Quand votre père rechercha ma main, écoutez-moi bien, quatre fois je le refusai; je ne me rendis qu'après lui avoir fait jurer sur le crucifix qu'il romprait avec les traditions de sa famille et qu'il tenterait une fois ou l'autre de mourir pour la Pologne... Mais que voulez-vous? on devient mère et le cœur se trouble... Je me penchai sur le berceau où vous dormiez votre premier sommeil, et je dis tout bas à la Pologne : « Ah! ne me prends pas celui-là. Ce qui est dans le berceau, je me le réserve. Ce sera ma part dans ce monde. » Et quand vous eûtes trois ans, je vous fis partir pour l'étranger, comme un avare qui met son trésor en sûreté... Oh! je vous le jure, la Pologne et moi, nous sommes quittes. Elle m'a pris mon père, Jean Solewski, qui est mort fou dans les mines de l'Oural. Elle m'a pris ma mère, que le désespoir a tuée. Elle m'a pris mon frère Casimir, qui s'est étranglé dans sa prison. Elle m'a pris mon frère Ladislas, qui partit une nuit en nous disant : Vous entendrez parler de moi! et qui n'est jamais revenu nous apprendre son secret. Elle m'a pris votre père Stanislas Bolski, qui est tombé sous les balles russes... J'ai compté et recompté mes morts; je suis en règle... La Pologne m'a dévoré le cœur, il m'en reste un morceau, je le garde. Je ne la maudis pas; mais qu'elle me laisse tranquille!... Ce qui était dans le berceau, je l'ai gardé et je le garderai.

Elle se laissa tomber dans un fauteuil. Je fus m'asseoir à ses pieds et je lui dis avec tendresse : Ce qui était dans le berceau est devenu un homme que vous n'empêcherez pas de faire son devoir... Vous avez compté vos morts. Qui les vengera?

— Oh! la vengeance!... dit-elle avec amertume.

— N'en dites pas de mal! interrompis-je, c'est un nom polonais.

— J'en sais un autre, qui est plus polonais encore : le sacrifice... Et s'attendrissant : — Eh! ne peut-on payer ses dettes qu'avec du sang? L'amour, la foi, n'est-ce donc rien?... La Pologne m'a recommandé quelques-uns de ses pauvres. Demande-lui si je les aime, si je les soigne!... Toi, sacrifie-lui tes plaisirs, elle te bénira. Sois sévère à toi-même, utile aux autres, fidèle à tous tes engagemens, religieux observateur de ta parole... tu honoreras ainsi le nom polonais. Ne sera-ce pas travailler pour ton pays et te libérer de tes obligations envers lui?

Elle me parla longtemps sur ce ton, et tout en parlant elle entortillait autour de ses doigts une boucle de mes cheveux. Quand elle eut fini, elle prit ma tête entre ses deux mains et me regarda dans les yeux. Mes yeux lui dirent que je ne la croyais point. Elle se leva, traversa lentement la chambre, et à l'instant de sortir, se retournant : — Ladislas, me cria-t-elle, souviens-toi d'une chose, c'est qu'il est moins difficile et moins méritoire à un Polonais d'être un héros qu'un honnête homme.

A peine fut-elle sortie, je pris une plume, du papier, j'écrivis à Tronsko. Je m'étais informé de son adresse dans le café Cardinal, où je l'avais rencontré. Il y avait déposé sur la banque des cartes où on lisait : « Conrad Tronsko, professeur de langues, donne des leçons en ville et chez lui, rue du Vieux-Colombier, n° ... » Je n'ai pas conservé le brouillon de ma lettre, qui était sans contredit un chef-d'œuvre d'éloquence. Je commençais par expliquer à Tronsko le prodigieux effet que son histoire avait produit sur moi; je lui contais mes larmes, mes transports, cette blondine à qui j'avais brûlé la politesse, premier sacrifice que j'eusse fait sur l'autel de la patrie. Je lui communiquais ensuite mes projets. J'avais appris par mes récentes lectures qu'il y avait à Paris un comité démocratique qui envoyait en Pologne des émissaires chargés d'y porter la parole de vie. Je savais que, bravant mille dangers, traqués par la police comme des bêtes fauves, ces émissaires payaient le plus souvent de leur liberté ou de leur tête l'audace de leur généreuse propagande. Je voulais être l'un de ces missionnaires de la liberté, l'un de ces confesseurs de la Pologne, et je suppliais Tronsko de me présenter au comité, de me servir d'avocat et de caution. Ma lettre se terminait par ces mots : « Accordez-moi une audience, vous reconnaîtrez bien vite qui je suis. L'autre jour, vous vous êtes écrié dans un café que les Bolski sont des Bolski. Je ne sais trop ce que vous entendiez par là; mais je sais que mon père est mort au champ d'honneur, que vous étiez son ami, et que vous ne refuserez pas de servir de répondant à son fils. »

Aussitôt que j'eus achevé ma lettre et que je l'eus mise dans la boîte, j'éprouvai un grand soulagement. Il me sembla que je venais de passer le Rubicon, et que je n'avais plus qu'à marcher droit devant moi jusqu'au bout du monde. Tronsko me fit attendre trois jours sa réponse. Enfin je reçus de lui un court billet par lequel il me donnait rendez-vous pour le lendemain à onze heures du matin.

V.

Le lendemain, crainte d'arriver trop tard, je partis de chez moi, rue Taitbout, à dix heures précises, et je m'acheminai vers la rue

du Vieux-Colombier. Je travaillais en marchant à me représenter la scène historique qui allait se passer entre Conrad Tronsko et moi. Selon ma coutume, je la jouais d'avance dans mon esprit. Sûrement mon éloquent placet avait attendri le grand homme jusqu'aux larmes. Je le voyais m'ouvrant ses bras, me donnant l'accolade et m'armant chevalier. Il pleurait, je pleurais aussi, et tout en pleurant nous débitions l'un et l'autre des choses admirables et dignes de passer à la dernière postérité.

Quand j'atteignis le carrefour de la Croix-Rouge, je regardai ma montre. Il n'était que dix heures et demie; je risquais de déranger Tronsko au milieu d'une leçon. Cela ne m'arrêta point; j'étais bien aise de le surprendre dans l'exercice de ses fonctions. Bien qu'il y eût à mes yeux une déplorable incompatibilité entre le métier de héros et celui de professeur de langues, j'étais certain que Tronsko réussissait à sauver cette dissonance par la majesté de son langage, par l'héroïque dignité de ses attitudes. J'ai toujours eu une incroyable bêtise d'imagination. Sans doute je n'allais pas jusqu'à me figurer que mon héros donnât ses leçons en grandes bottes à l'écuyère et coiffé d'un shako à plumet tombant; mais j'avais décidé que dans sa manière d'enseigner les conjugaisons il devait y avoir quelque chose qui révélait le héros; en cherchant bien, on devait y trouver le plumet, et il me le fallait, ce plumet. Un héros sans plumet, autant dire un coq sans ergots. Oserai-je vous confesser que depuis huit jours je portais sur moi celui de mon père?

L'escalier de la maison où logeait Conrad Tronsko était le moins héroïque de tous les escaliers tournans. Au moment où je pénétrai dans cette sombre cage, il y régnait une odeur de relent, de graillon et d'oignon frit qui prenait à la gorge. Je me suis souvent plaint que la vie n'entendait rien à la mise en scène, c'est son côté faible. Je grimpai, je traversai un vestibule, je frappai trois coups à une petite porte, et, sans attendre qu'on me répondît, j'entrai. Effectivement Tronsko était en leçon. Vêtu d'une longue houppelande grise, chaussé de pantoufles en lisière, le cou nu, ses longs cheveux blancs retombant en désordre sur ses épaules, il enseignait les conjugaisons allemandes à un jeune dadais pommadé, cravaté d'azur, et qui, nonchalamment accoudé, filait entre ses doigts le bout de sa petite moustache blonde. Tronsko me toisa du regard et me montra près de la porte une chaise où je m'assis. J'employai quelques instans à étudier la caverne du lion. C'était une assez grande pièce peu meublée, mais propre et bien tenue. La tapisserie, le parquet, la table, les chaises, les rideaux, tout respirait une pauvreté qui se respectait et faisait ressource de tout pour se donner bon air et ne pas montrer la corde. Où que l'œil se portât, pas une tache, pas un trou, pas un grain de poussière, rien qui ne fût à sa place. Cela ne

faisait pas tout à fait mon compte. Je m'étais attendu à je ne sais quel désordre romantique et génial, et je découvrais que Tronsko tenait son modeste petit ménage avec toute la régularité d'une bonne servante hollandaise.

Quand mes yeux eurent achevé leur tournée, mes oreilles devinrent attentives. Franchement, dans la façon dont Tronsko expliquait la dérivation des temps, il n'y avait rien qui sentît le héros. C'était un excellent maître, et voilà tout. Ajoutez qu'il n'avait point l'air d'un grand homme qui déroge ou condescend. Il gesticulait, s'échauffait, bondissait sur son fauteuil; ses petits yeux enfoncés luisaient comme braise et menaçaient d'incendier ses énormes sourcils. On eût juré que l'enseignement de la grammaire était pour lui la plus belle chose du monde, et qu'il n'avait jamais rien fait de plus intéressant.

Ce qui m'humiliait pour la Pologne et pour lui, c'était le ton familier et presque cavalier dont lui parlait son élève. Cet imbécile n'avait pas l'air de se douter qu'il était en présence d'un héros. Tronsko était pour lui un quidam, le premier venu. Et pourtant au fond des yeux de Tronsko, quand il les tournait de mon côté, j'apercevais, moi, distinctement des champs de bataille, Grochov, Varsovie, des coups de lance et d'épée, des régimens de cosaques, des carnages, des geôles, des casemates, des plaines de neige, et le Kamtschatka tout entier. Dans ces yeux où je voyais le monde, le grand dadais ne voyait rien que les prunelles grises d'un maître de langues qui l'ennuyait, et il bâillait, l'insolent! Il disait à Tronsko avec humeur : — Je suppose que c'est ma faute, monsieur Tronsko; mais votre diable d'allemand ne m'entrera jamais dans la tête. — Alors Tronsko, légèrement agacé, prenait dans une boîte ouverte devant lui une noisette, et, la serrant entre son pouce et l'extrémité de son index, il l'écrasait sans le moindre effort. Cette petite opération lui calmait les nerfs, et il reprenait sa démonstration avec une patience infatigable qui m'affligeait.

Enfin onze heures sonnèrent; le dadais se leva et partit. Tronsko se tourna vers moi : — Quel imbécile! dit-il en poussant un soupir. Ne pas aimer la grammaire, qui est de toutes les choses de ce bas monde la plus aimable! mais plus imbéciles encore sont les grammairiens, qui ont eu l'art d'en faire une chose ennuyeuse. Ils enseignent les lois du langage comme les règles du trictrac, et cependant quoi de plus raisonnable que les langues? A vrai dire, la raison n'est que là. Dans les langues, tout s'explique ou par la logique ou par l'histoire, qui est une autre logique. J'ai sur le métier une grammaire comparée. Que Dieu me prête vie, et les pédans routiniers verront beau jeu!

J'ouvrais des yeux énormes. Au lieu de l'accolade brûlante que j'avais rêvée, une dissertation sur la grammaire! Tronsko s'aperçut de mon ébahissement. Il se mit à rire, et changeant de ton: — Ah! tu es donc le petit Ladislas Bolski? me dit-il, et tu es venu causer avec moi. Un instant, mon garçon; laisse-moi d'abord déjeuner. Il faudra que je parte dans une demi-heure pour aller donner une leçon rue Lafayette.

Il ouvrit une armoire, en tira un pot de faïence, qui contenait du caviar. Il prit un peu de ce caviar avec un couteau et l'étendit sur une tranche de pain bis qu'il avala en trois bouchées. Là-dessus il but un grand verre d'eau claire. Il appelait cela déjeuner. — Ce n'est pas tout que de se lester, reprit-il; il faut que je répare les avaries de ma *pelure*. — Et, ouvrant une autre armoire, il en tira une redingote en drap bleu, à laquelle il avait fait la veille un accroc; puis, ayant pris du fil et une aiguille, il s'accroupit sur le plancher, ses jambes repliées et croisées sous lui, à la façon des Orientaux et des tailleurs, et il se mit en devoir de raccommoder sa *pelure*. Tronsko cousait de grand cœur et ne me regardait point. Moi, je le regardais, cloué sur place et comme pétrifié. Il me cria sans lever le nez : — Cause donc, petit. J'écoute.

Je fis un effort : — Je croyais vous avoir écrit, lui dis-je.

— Eh! parbleu! oui... Ta lettre... Oh! parlons-en, une jolie petite pièce d'éloquence! La peste! tu fouettes la phrase à tour de bras jusqu'à ce qu'elle ronfle comme une toupie... Ce qui me fâche, c'est cette petite blondine à qui tu as brûlé la politesse... C'est mal à toi, mon garçon, et, si tu m'en crois, tu iras de ce pas la consoler... Hein! elle est jolie comme les amours, cette petite femme-là... Tu lui diras : Ce diable de Tronsko m'avait brouillé la cervelle avec ses histoires; mais je l'ai vu tantôt qui ravaudait ses hardes, l'animal, assis par terre comme son père le tailleur. Cela m'a fait revenir à toutes jambes du Kamtschatka, et décidément j'aime mieux une jolie femme.

Je découvris ainsi que Tronsko voyait sans regarder, et que l'abbé Pontis n'avait pas tort de prétendre que mon visage était transparent. Je tâchai de faire bonne mine à mauvais jeu, et, l'indignation me venant en aide, je parvins à dénouer ma langue. — Ne parlons plus de ma lettre, m'écriai-je, et laissons mes phrases ronfler comme il leur plaît; mais l'autre jour, dans un café où je me trouvais, vous avez dit : Les Bolski sont des Bolski. Puis-je savoir ce que vous entendiez par là?

— *Omnis clocha clochabilis*, répondit-il. *Ergo gluc*.

Je rougis de colère. — Je sais, repris-je, qu'autrefois certains Bolski ont démérité de leur pays et déshonoré leur nom; mais il me semble que mon père...

Il me regarda de travers en faisant une étrange grimace, celle d'un homme à qui on offre d'un plat qui ne lui revient pas.

— Mon père, continuai-je en élevant la voix, est mort au champ d'honneur.

— Il y en a tant qui sont morts! dit-il en haussant les épaules.

— J'avais cru que vous étiez son ami.

— Parbleu! De toutes les raisons que j'avais de l'aimer, la meilleure est qu'il était le mari de ta mère, car ta mère... vois-tu, mon garçon, je baiserais la terre devant elle.

— Ma mère est une sainte; mais il n'en est pas moins vrai que mon père est mort en brave. Vous n'oseriez pas le nier devant le témoin que voici! — Et je tirai de ma poche une gaîne d'où je sortis un plumet rouge et blanc.

Il écarquilla les yeux, et partant d'un éclat de rire : — Voyez donc un peu ce monsieur, s'écria-t-il, qui porte sur lui le plumet de son papa!... La croix de ma mère! le plumet de mon père!... Malheureux, tu veux donc te couvrir de ridicule?... Ah! tu as bien trouvé ton homme avec ton plumet! Veux-tu cacher bien vite ce petit meuble!... J'ai la sainte horreur de tous ces affiquets-là. Le paillon, la draperie, le plumet, c'est la malédiction de la Pologne!

Il acheva de recoudre son habit; puis il le posa sur le dossier d'une chaise, se leva, se jeta dans un fauteuil, et passant sa main sur sa grande barbe blanche : — Eh bien! oui, reprit-il d'un ton plus grave, ton père est mort en homme de cœur et en faisant son devoir. Qu'est-ce que cela prouve? qu'en veux-tu conclure?

— J'en conclus que je veux faire mon devoir comme lui, et puisqu'on ne se bat plus, je veux du moins partir pour la Pologne comme émissaire.

Il m'examina de la tête aux pieds comme s'il eût pris ma mesure; puis il se mordit les lèvres jusqu'au sang, fit deux tours de chambre, et chaque fois qu'il retournait la tête de mon côté, je voyais glisser sous sa moustache un de ces mystérieux sourires que je ne comprenais pas. Enfin s'arrêtant devant moi et posant ses larges mains velues sur ma tête : — Petit Ladislas Bolski que tu es! me dit-il. Toi, émissaire! Faute de grives, on mange des merles; mais Dieu soit loué! les grives ne nous manquent pas.

Je croisai fièrement mes bras sur ma poitrine : — Douteriez-vous par hasard de mon courage? m'écriai-je.

— Il faut donc raisonner avec toi! me répondit-il. Le courage! la belle affaire! Tu ne sais donc pas que Candide trouva dans l'Eldorado des polissons qui jouaient au palet avec des émeraudes et des rubis! Le cabaretier du coin lui apprit que dans ce pays-là les rubis et les émeraudes étaient les cailloux des grands chemins... La Pologne est l'Eldorado du courage, elle en est pavée!... Sais-tu

ce qui nous manque? Un peu de ce bon sens qui règle l'emploi du courage et un peu de cette vertu politique dont parle Montesquieu et qui est la discipline des volontés. Nos ancêtres avaient fait de la Pologne une pétaudière et le feu du ciel y est tombé, et pétaudière nous sommes restés; nous nous appelons chaos, et nous haïssons toute loi que nous n'avons pas faite. La république nous a laissé en héritage le *liberum veto* et sa très glorieuse anarchie. Ainsi soit-il!... Fils, apprends à obéir et à te gouverner, et nous verrons après.

Ce fut à mon tour de hausser les épaules, et je lui dis avec un sourire d'ironie : — Je vois que vous avez causé avec ma mère, et que vous me répétez sa leçon.

Il me répondit avec hauteur : — Ta mère! elle veut garder son poussin sous son aile. C'est tout simple, mais quant à moi, tu peux m'en croire, je me soucie de ta vie comme d'un fétu... Écoute, clampin; si tu entassais deux cent mille hommes sur une mine et que tu me donnasses une mèche allumée en me disant : La Pologne sera sauvée, mais il faut que ces deux cent mille hommes soient hachés menu comme chair à pâté... Tu n'aurais pas achevé ta phrase que la mine aurait sauté. Juge après cela si je suis disposé à marchander à la Pologne la tête de Ladislas Bolski!... Mais quand le diable y serait, je ne crois pas à ta vocation. Que veux-tu que j'y fasse?... Ah çà! dis-moi, es-tu seulement capable de vouloir la même chose quinze jours durant? Tu as des flambées d'enthousiasme, et c'est tout. Est-ce avec cela qu'on fait des émissaires?... Des embûches, des privations, des outrages dévorés en silence, des plaies sourdes qu'il faut laisser manger aux mouches, des aventures sans gloire, des douleurs sans larmes, et au bout de tout cela le plus souvent une mort obscure, ignorée, un gibet sournois et taciturne qui ne raconte ce qu'il a vu ni aux vents ni aux corbeaux... Mille tonnerres! à peine serais-tu là-bas que tu sentirais le cœur te faiblir et que tu soupirerais après le boulevard, après ton cheval alezan, après le Café Anglais, les bals de l'Opéra et les cabotines de bouis-bouis!... Et dans ce diable de métier, vois-tu, il suffit d'une défaillance, d'un instant de faiblesse, et on prononce un mot irréparable, et à supposer qu'on en réchappe, c'est un souvenir à traîner après soi toute sa vie comme un boulet... Qu'irais-tu faire dans cette galère? Es-tu seulement de force à te priver de quoi que ce soit, à coucher sur la dure, à vivre pendant huit jours de carottes et d'eau panée?... Il faut que chaque être suive sa destinée. La tienne est de t'amuser. Vas-y gaîment... *Slavus saltans!* c'est l'ancien nom des Polonais. Saute, petit! saute pour la blonde, saute pour la brune, saute jusqu'aux nues, et retombe toujours sur tes pieds, c'est une vertu polonaise... Que si décidément tu veux faire quelque chose pour la Pologne,... sais-tu? quand je suis allé te

voir dans ton village, ta mère s'est plainte à moi que tu ne pouvais ôter ta chemise sans en arracher tous les boutons... Et moi je te dis : Soigne tes boutons de chemise, et s'il t'arrive d'en brusquer un et de le faire partir, recouds-le toi-même au nom et pour l'amour de la Pologne. Fais cela pendant deux ans, après quoi j'irai conter ce miracle au comité, qui appréciera.

Il en eût dit plus long; mais il s'aperçut que de grosses larmes de honte et de rage descendaient quatre à quatre le long de mes joues. Il me regarda d'un air de compassion : — Tu pleures, bêta! me dit-il après un silence. Ce que j'en dis, c'est pour ton bien. Tu es si joli garçon! Je n'entends pas que le tsar se donne le plaisir de déformer ce chef-d'œuvre! — Il me poussait doucement par les épaules, et quand il eut ouvert la porte : — En sortant d'ici, tu verras passer une jolie femme, tu la suivras, et avant une heure tu auras oublié la Pologne. — A ces mots, il me tendit la main; mais je ne la pris pas, et je sortis sans rouvrir la bouche, la tête haute et les yeux secs.

Tronsko s'était trompé. En traversant la place Saint-Sulpice, je rencontrai une très jolie femme et je ne la suivis point. Je me rendis au marché Saint-Germain, j'y achetai une grosse botte de carottes, et, mon emplette à la main, je retournai chez moi. En arrivant, je pris une plume et une grande feuille de papier vélin où j'écrivis ce qui suit :

« Moi, Ladislas Bolski, fils de Stanislas Bolski, lequel est mort en Hongrie en se battant pour la délivrance de la Pologne, je prends l'engagement solennel que voici : 1° deux mois durant, soit du 21 mai au 21 juillet 1860, je suivrai régulièrement au Collége de France et à la Sorbonne quatre cours choisis parmi ceux dont j'ai tâté et qui m'ennuyaient à mourir; 2° je dormirai dans un lit de sangle, sans paillasse ni matelas, me couchant chaque soir à dix heures, me levant au coup de six heures; 3° j'achèterai un vêtement complet dans un magasin de confection, et je n'en porterai pas d'autre, ni d'autres cravates qu'un col de soie noire se bouclant derrière le cou; 4° je ne mettrai pas une seule fois les pieds au numéro... de la rue Blanche; 5° je ne fumerai que des cigares d'un sou; 6° je ne toucherai pas une carte; 7° je vivrai exclusivement de carottes crues et d'eau claire, et un jour sur huit je ne mangerai ni ne boirai. En foi de quoi j'ai signé : Ladislas Bolski, et dans le cas où je commettrais quelque infraction à l'une des sept clauses de l'engagement ci-dessus, je me condamne à prendre un fer rouge et à me graver sur le front cet écriteau : *Slavus saltans.*»

Je me tins parole, je fis honneur à ma signature. L'article 5 fut de tous celui qui me donna le plus de mal. Les cigares d'un sou me faisaient horreur, et je pris le parti de ne plus fumer du tout. Notez

que j'avais toujours sur ma table une caisse de londrès tout ouverte. Il me semblait que saint Antoine n'était à côté de moi qu'un très petit garçon. Mes carottes et leur goût douceâtre me donnèrent aussi bien du tourment. Je ne les pouvais plus voir sans que le cœur me levât, et je fermais les yeux pour les avaler; — triste ordinaire pour un fils de famille bien endenté. J'avais parfois des fringales, des tiraillemens d'estomac, des titillations nerveuses, mais cela ne prit point sur ma santé, qui était de fer. A l'heure où Paris dîne, j'allais rôder alentour des restaurans, et je respirais à plein nez l'appétissante odeur qu'exhalaient les cuisines. Je faisais danser une pièce d'or entre mes mains, et je me disais : Il ne tiendrait qu'à moi de me faire servir à l'instant une sole à la normande et un filet à la Chateaubriand; mais je n'en ferai rien, parce que je ne le veux pas. — En vain mon estomac défaillant battait la chamade et demandait grâce, je passais fièrement mon chemin. Mon âme était en train d'accoucher d'un héros, je célébrais d'avance la fête de ses relevailles, et j'étais heureux.

Ma mère ne s'aperçut pas tout de suite du singulier changement qui s'était fait dans ma vie. Elle me voyait fort peu; ses pauvres dévoraient sa vie. Après avoir déjeuné sur le pouce à neuf heures, elle allait en courses et ne rentrait que le soir. Cependant il me fallut trouver une raison pour ne plus dîner avec elle. Je lui contai que j'avais fait des excès de table, que ma santé s'en était ressentie, et qu'un médecin m'avait ordonné de me mettre au régime, de faire un repas au milieu du jour et de me coucher à jeun. Elle consentit à se payer de cette explication. Elle me surprit un matin dans ma chambre, dévorant à belles dents une carotte. Elle pensa tomber à la renverse. — Vous m'avez recommandé, lui dis-je, de faire chaque jour quelque chose qui me répugne. J'ai horreur des carottes, je cherche à m'y faire.

— Et pourquoi portes-tu des cravates noires?

— Parce que je ne puis les souffrir.

— Le paysan ivre et son âne, dit-elle en soupirant; tantôt à droite, tantôt à gauche, jamais dessus.

Pouvait-elle m'en vouloir? Je passais toutes mes soirées avec elle, je lui faisais la lecture, je lui disais des choses très raisonnables. Je cherchais à mériter d'avance par mes empressemens le pardon de tous les chagrins que je me préparais à lui causer. Elle pouvait croire qu'elle m'avait persuadé, et que désormais je bornais mon ambition à devenir un honnête homme.

VICTOR CHERBULIEZ.

(La seconde partie au prochain n°)

AHMED

CINQUIÈME PARTIE (1).

XII.

Ce ne fut pas Ahmed qui vint nous réveiller le lendemain matin; il envoya son valet de chambre à notre hôtel, une heure avant le départ du premier train de la Basse-Égypte. J'en conclus, mais sans jalousie, qu'il avais mis sa personne à la disposition de miss Grace et des Longman. Tandis que nous donnions la dernière main à nos bagages, un envoyé d'Éram-Bey nous apporta un papier d'auguste origine qui défendait aux chefs de gare d'accepter notre argent. En même temps le télégraphe enjoignait aux préfets, sous-préfets et gouverneurs de nous offrir partout leurs services. Ah! l'hospitalité orientale n'y va pas de main morte, et ceux que nous traitons de barbares font généreusement les honneurs de leur pays.

Devant la gare, point d'Ahmed. Nous attendons, l'heure approche, j'envoie le domestique à Shepherd; enfin, une minute avant le coup de sifflet, nous voyons accourir notre ami haletant, maussade et seul.

— J'en étais sûr, dit-il; je l'avais rêvé cette nuit : elles ne viennent pas.

— Quelle raison vous a-t-on donnée?

— Aucune! tout au plus un mauvais prétexte. Des lettres à écrire pour le courrier de demain, que sais-je encore? Le fait est qu'elles auraient honte de paraître en public avec un homme de ma couleur. Elles ne savent pas que Dieu, lorsqu'il fit l'homme, ra-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars.

massa la poussière éparse sur toute la surface du monde pour que l'est et l'ouest, le nord et le midi fussent pétris et confondus dans une seule poignée de limon.

— Pourquoi leur prêtez-vous un mauvais préjugé qui jure avec leur conduite d'hier?

— Pourquoi? parce que je suis trop furieux pour être juste. Vous avez peut-être raison; il se peut que M. Longman m'ait donné une excuse valable, et qu'on vienne nous retrouver ce soir comme il me l'a promis; mais j'enrage de partir sans les avoir même vues. Je les entendais à travers la porte, et elles n'ont pas même bougé de leur chambre tout le temps que j'ai été là.

— Écoutez donc, c'est qu'à huit heures du matin les femmes de nos pays reçoivent peu de visites.

— Je ne suis pas une visite, moi! je ne suis... que moi.

— C'est beaucoup plus que rien, n'en déplaise à votre modestie. Pourquoi supposez-vous que ces Anglais ne prendront pas le train du soir comme ils vous l'ont promis?

— Je le suppose parce que je le crains.

— Moi, je me porte garant de leur loyauté, et j'affirme que, s'ils avaient renoncé à cette excursion, on vous l'eût déclaré tout net. Maintenant, dès qu'il ne s'agissait que d'un retard de sept ou huit heures, vous auriez mieux fait d'attendre avec ou sans nous.

Il reprit fermement: — Pour cela, non; vous étiez mes hôtes avant même de toucher le sol de l'Égypte, et je ne suis pas homme à vous laisser pour des connaissances de rencontre. Je dois vous montrer mon pays afin que vous le fassiez connaître à l'Europe et à lui-même; il n'y a ni plaisir, ni caprice, ni intérêt de cœur qui passe avant ce devoir-là. Parlons de vous, de votre étude, de l'audience que son altesse vous a donnée hier après-midi, des questions que vous avez à résoudre. Le vice-roi est grand agriculteur, non-seulement par l'étendue de ses propriétés, qu'il ferait bien de restreindre, mais par le goût et l'aptitude. Malheureusement il ne peut ni voir ni agir par lui-même, de sorte que, malgré tout son esprit, il est le plus mal servi et le plus volé des princes. Vous me direz qu'il y a de la grandeur à se laisser voler, et qu'aux souverains musulmans cette grandeur fut toujours chère; mais comme il n'est point de tricherie qui, en dernière analyse, ne retombe sur nous, les sujets sont intéressés aux affaires de leur maître.

On devinait sous ce langage une âpreté toute nouvelle pour nous; j'ouvris les yeux, je m'avisai que le contre-temps du matin et l'empêchement de miss Grace nous fournissaient peut-être une occasion de voir le revers de la médaille en confessant un fellah pessimiste. Sans perdre une minute, je développai mon programme, et je m'en remis pour le reste à la mauvaise humeur d'Ahmed.

Il partit comme un trait. — Oui, dit-il, les bras manquent; mais il serait plus long que difficile d'énumérer les causes d'un tel mal. L'ignorance publique, l'oubli des premiers élémens d'hygiène, la mauvaise alimentation, l'absence presque totale des soins médicaux, tarissent la nation dans sa source. Un peuple qui perd régulièrement trois enfans sur cinq ne saurait croître sans miracle. Les fléaux que je vous signale sont anciens, je le sais, ils ne seront pas éternels. Le prince y remédie tant qu'il peut depuis son avénement. Hélas! qu'est-ce qu'un règne de cinq ans dans la vie de cette pauvre vieille Égypte? La misère accumulée ne s'efface pas d'un trait de plume, pas plus qu'on n'ôte les pyramides d'un coup de balai.

« Les bras manquent, je vous l'ai dit, parce que le luxe inintelligent de nos villes entretient une multitude de fainéans.

« Les bras manquent, parce que de tout temps les maîtres de l'Égypte ont gaspillé la vie humaine. Tel ouvrage qui fait l'admiration des voyageurs a coûté trente mille existences d'hommes, tel autre dix ou quinze mille, sans compter les enfans que ces victimes de la corvée auraient produits. L'incertitude de tous nos biens, et du premier de tous, qui est la vie, a provoqué plus d'une fois des émigrations formidables. Le phénomène inverse se produira peut-être un jour; je l'attends. Lorsqu'il sera bien démontré que l'homme est plus libre chez nous, moins chargé d'impôts, plus heureux que dans les autres états musulmans, les renforts nous viendront d'Afrique et d'Asie. Quant à l'Europe chrétienne, voici ce que je lui demanderais, s'il y avait moyen de s'entendre avec elle. Elle ne peut pas nous donner des paysans; le fellah seul est assez robuste et assez patient pour travailler nos terres et porter notre climat; mais nous manquons de chefs et de sous-chefs qui dirigent nos exploitations rurales : l'Europe pourrait nous en prêter quelques centaines avec grand profit pour elle et pour nous. Nous avons besoin d'ouvriers en tout genre, depuis l'homme qui construit et répare les machines jusqu'au simple terrassier. Vous comprenez qu'une large importation de main-d'œuvre européenne doublerait indirectement l'effectif du personnel agricole en libérant le fellah des corvées qui le dérangent et l'épuisent avec un médiocre profit. Les chemins de fer, les routes, les ports, les canaux, les bâtimens civils et militaires, devraient être réservés à l'ouvrier d'Europe, qui dispose de moyens supérieurs aux nôtres et produit plus que nous en moins de temps. Si le fellah n'avait plus d'autre affaire que la culture de son champ, si le pouvoir, bien équipé de main-d'œuvre étrangère, s'interdisait d'arracher le paysan à sa charrue sous aucun prétexte, le rendement du sol croîtrait dans une telle mesure que les plus gros salaires de nos collaborateurs européens ne grèveraient point le budget. Reste à savoir si les hommes de vos pays voudront et pour-

ront travailler sous le ciel de l'Égypte? L'expérience est faite, grâce à Dieu, et sur une grande échelle. Lorsque son altesse abolit la corvée dans l'isthme de Suez; vos ingénieurs n'ont eu qu'à faire un signe, et quinze mille ouvriers grecs, dalmates, monténégrins, maltais, italiens, allemands, français même, accoururent sur les chantiers; ils vivent en santé, presque en joie, sur ce sable maudit où mon père a trouvé la mort. Quinze mille ouvriers d'Europe, c'est la moitié de ce qu'il faudrait, bon an mal an, pour faire et pour entretenir tous nos travaux d'utilité publique. Le difficile ou plutôt l'impossible sera de les retenir ici quand l'isthme sera percé. Tant pis pour nous et pour vous, car, si nous avons intérêt à faire provision d'hommes laborieux et habiles, l'Europe aussi ferait une excellente affaire en colonisant un pays qui n'est pas à plus de six jours de Marseille. Les gens de cœur qui vont chercher fortune en Amérique y restent, parce qu'ils peuvent y fonder une famille. Ceux qui viendraient gagner leur vie chez nous retourneraient forcément en Europe; vous rentreriez en possession de leurs personnes et de leurs économies. Joli rêve! n'y pensons plus.

— Pourquoi donc?

— Parce que l'Égypte est séparée de l'Europe par un malentendu moins ancien, mais plus infranchissable que la grande muraille de Chine. En vertu de certaines conventions diplomatiques que l'usage, l'abus et la loi du plus fort ont singulièrement faussées, tout Européen qui débarque en Égypte y est maître. Il y apporte les lois de son pays, non pour les respecter, tant s'en faut, mais pour s'autoriser à la violation des nôtres. Il ne reconnaît ni le gouvernement, ni l'administration, ni la magistrature de l'Égypte; il ne connaît que son consul. S'il a maille à partir avec un de ses concitoyens ou même avec un indigène, c'est son consul qui tranche l'affaire, à l'exclusion des juges locaux.

« Je n'ai rien contre les consuls; je dirai même, pour vous être agréable, que les représentans officiels de l'Europe sont tous de petits saints. M'accorderez-vous en revanche que des dieux ne seraient pas trop parfaits pour accomplir une tâche si délicate? Il faut être jurisconsulte, il faut savoir les langues qui se parlent dans le pays, il faut être assez riche ou assez désintéressé pour opposer un cœur d'airain aux tentatives de séduction, d'où qu'elles viennent; il faut enfin savoir se dédoubler dans mainte occasion pour être en même temps l'avocat d'un compatriote et son juge. Si la France, pour ne parler que du pays que vous connaissez le mieux, possède beaucoup d'hommes taillés sur ce modèle, elle ne nous en a pas envoyé plus de deux ou trois en trente ans.

« Cela dit, rappelez-vous qu'il y a près de vingt consulats étrangers dans cette pauvre Égypte, près de vingt états dans l'état, près

de vingt rois au petit pied qui menacent à tout propos d'amener leur pavillon et de rompre tout rapport avec nous. Considérez que cent fois par jour une filouterie, une rixe, un scandale, un coup de couteau peut élever un conflit entre le droit souverain du khédive et le prétendu droit de nos hôtes; vous comprendrez pourquoi nous hésitons à faire entrer chez nous une force de trente mille Européens robustes, violens, peu disciplinables, comme sont la plupart des ouvriers. Quel que soit l'intérêt qui nous pousse à réclamer vos services, l'instinct de conservation parle encore plus haut. Tant que les capitulations ne seront pas déchirées, nous n'irons pas chercher trente mille seigneurs aux mains calleuses pour les impatroniser chez nous.

— Un moment, cher ami! Si vos lois étaient excellentes et vos magistrats sans reproche, nous n'aurions pas pris contre vous ce luxe de précautions dont votre patriotisme est offensé. Lorsqu'un Anglais s'établit en France, ou un Français en Angleterre, il accepte, et sans hésiter, le code et les tribunaux du pays. Ce n'est pas que les mœurs et les institutions de nos voisins vaillent toujours les nôtres. Le Français, par exemple, maudit l'esprit étroit et les lenteurs ruineuses de la justice britannique, l'Anglais supporte mal l'arrogance et le parti-pris de nos juges, qui traitent tout accusé en coupable; mais les deux civilisations sont égales, et dans les deux pays on est également assuré de rencontrer des magistrats instruits, indépendans et intègres.

— Eh! prêtez-nous votre civilisation, vos lois, vos juges même! Que l'Europe se cotise pour nous fournir un code égal ou supérieur au code Napoléon! Qu'elle cherche dans le personnel de ses cours et de ses tribunaux une demi-douzaine de Minos et de Rhadamanthes pour les implanter chez nous! L'Égypte les adopterait; elle leur ferait un sort assez magnifique pour que nulle tentation ne pût les atteindre, même dans le milieu corrompu et corrupteur que soixante siècles de despotisme ont fait ici.

— Bien dit; mais êtes-vous sûr que l'Europe possède six justes de trop? Nous en avons beaucoup; peut-être sont-ils tous employés, et les peuples qui savent vivre n'exportent que leur superflu.

— Si l'Europe en est là, si les magistrats infaillibles et incorruptibles y sont aussi demandés qu'offerts, si vous n'en avez pas un excédant au service des nations que vous appelez sauvages, de quel droit affirmez-vous donc votre supériorité sur nous?

— Supérieurs ou non, la nature ne nous a pas chargés de vous fournir un personnel judiciaire.

— Vous a-t-elle donné mandat de répandre sur nous le rebut de votre société, le trop-plein de vos prisons et de vos bagnes? S'il ne vous plaît pas d'innover, si vous voulez vous en tenir à la lettre des

capitulations antiques, décidez que nul trafiquant ne peut aborder en Égypte que sous la responsabilité de vos chambres de commerce, et qu'après avoir fourni bonne et valable caution. Les touristes eux-mêmes donnaient des garanties autrefois avant de s'embarquer pour l'Orient. Le célèbre Tavernier raconte qu'il versa une somme d'argent entre les mains de l'intendant du roi, à Marseille, pour couvrir les dégâts, fort invraisemblables pourtant, qu'il pouvait commettre en pays turc. Plaise à Dieu que vos préfets et les capitaines de vos ports usent de la même rigueur avec les taverniers du diable qui viennent ici donner à boire, à jouer et à tuer!

— Vous équivoquez sur les mots, Ahmed. La mode en est passée en nos pays.

— Eh! qu'importe? on parle comme on peut. Dire vrai et penser juste, voilà l'essentiel.

Nous étions arrivés à la station de Béna. Quelques femmes voilées couraient le long du train en nous offrant des oranges, des œufs durs et des galettes molles, plus épaisses que les crêpes de Bretagne, mais de la même consistance et de la même couleur à peu près. Ahmed en prit une demi-douzaine, nous les distribua et nous dit : — Il faut que vous goûtiez le pain de luxe des fellahs. — Le mets nous parut exécrable; Najac lui-même, qui mord au sarrasin chez ses fermiers de Quimper, fit la grimace. Chaque pain se compose de deux feuilles soudées par la circonférence, poudreuses à la surface extérieure, molles et spongieuses au dedans : un feuilleté mal fait et mal cuit. Cela plie et cela craque sous la dent, comme si la farine était mélangée de menu sable; la saveur est âcre et le parfum légèrement musqué. — Chers amis, dit Ahmed, le triste régal que vous faites est interdit à la plupart de mes concitoyens, ils ne mangent que la farine de maïs ou de sorgho mal écrasé entre deux pierres, et grillée ou bouillie sur un feu d'excrémens secs. Ni le sorgho ni le maïs ne renferment un atome de gluten, ils ne fournissent au corps humain qu'une fécule, c'est-à-dire un combustible impropre à la réparation. Notre blé même, j'entends celui dont vous goûtez en ce moment, est plus pauvre en matière azotée que tous les autres blés du monde. Triste, n'est-il pas vrai? Eh bien! ce n'est pas encore tout : notre blé le plus sain en apparence renferme on ne sait quoi d'acide et de putride, et voilà ce qui vous explique la saveur et l'odeur du pain que vous mangez. On a dit et même imprimé que les grains contractaient un mauvais goût sur l'aire où ils sont piétinés, arrosés et souillés par les animaux domestiques; mais j'ai fait plus de dix expériences sur des échantillons que j'égrenais moi-même entre mes mains, et tout me porte à croire que nos blés sont altérés dans le fond par une quantité de gluten corrompu. — Il tira de sa poche une feuille de papier

bleuâtre, l'appliqua sur le morceau que je mangeais et me dit : — Vous voyez : nos blés sont acides; ils rougissent la teinture de tournesol ! Comprenez-vous pourquoi ils subissent une dépréciation du tiers sur les marchés de l'Europe ? Ce qui m'étonne, moi, c'est qu'ils soient encore cotés si haut.

— C'est donc le sol d'Égypte qui est coupable, et si l'on ajoutait une certaine proportion de phosphates ?...

— L'essai vaut qu'on le tente, mais je me persuade *a priori* que Dieu fait bien ce qu'il fait, et que tout mal est né de l'homme. Si les Romains ne voyaient aucune différence entre nos blés et ceux des Deux-Siciles, qui sont parfaits, c'est que sans doute, il y a dix-huit cents ans, les uns valaient les autres. Depuis lors, l'ignorance et la pauvreté ont perdu notre agriculture et fait dégénérer toute chose. Les fellahs ont contraint le même champ à porter successivement cent récoltes identiques; ils ne savent pas encore aujourd'hui qu'on repose la terre en alternant les cultures. Ces malheureux, toujours pressés d'argent, ont vendu le meilleur de leurs moissons et semé le pire; en faut-il davantage pour expliquer la dégénérescence de leurs grains? Le remède n'est-il pas tout indiqué? un assolement logique et surtout des semences nouvelles. J'ai essayé les blés du nord et du midi, rouges et blancs, durs et tendres, ceux de Russie, ceux de Pologne, ceux de Hongrie, ceux d'Angleterre, de France, de Naples, de la Californie, de l'Algérie et du Chili. L'expérience m'a prouvé que le grain de Médéah, qui fournit dix-huit pour cent de gluten, pourrait se cultiver presque indéfiniment chez nous, car il n'a presque point dégénéré depuis six ans que je l'étudie; mais pour tous ceux qui, comme moi, sont en commerce perpétuel avec l'Europe, il y a plus de profit à semer des grains de Pologne ou de Russie, qu'on renouvelle tous les ans. La première moisson donne toujours un produit égal ou même supérieur à la graine employée; c'est véritablement du blé russe que je vends sur le port de Marseille, et mon correspondant l'échange troc pour troc contre les arrivages d'Odessa.

— Vous faites du blé russe sans autre engrais que le limon du Nil ?

— Ah ! pardon. J'ai été jeune tout comme un autre, et j'ai cru, moi aussi, que l'Égypte était exemptée de la loi de restitution. Ce préjugé ne manquait pas de vraisemblance au temps où les charrues grattaient légèrement la surface du sol et quand le fellah se contentait de deux demi-récoltes à l'année; mais j'ai rapporté de chez vous la pratique des labours profonds et de la culture intensive, qui prodigue l'engrais à la terre pour en tirer un produit maximum. Je ne suis pas le seul de cet avis; les cultures industrielles, et particulièrement celle de la canne à sucre, ont appris aux plus ignorans que notre terre n'est pas inépuisable, et qu'il faut nourrir la

nourrice sous peine de la tuer. Nul ne s'est avisé de lui rendre les déjections des hommes et des animaux : les unes sont impures, et la religion nous interdit de les manipuler à la mode d'Europe; les autres sont affectées de temps immémorial à l'usage de la cuisine, pour remplacer le bois qui nous manque. Savez-vous que l'Inde anglaise en est encore là, et que j'ai constaté la même pratique dans plusieurs départemens français? Nos fellahs, dans leur innocence, ont imaginé de produire un véritable engrais de fils de famille, car il rapporte assurément soixante fois moins qu'il ne coûte : c'est la colombine. Voyez-vous là-bas, sur la droite, ces grands pigeonniers blancs semblables à des tours carrées? Ils sont construits de la façon la plus ingénieuse avec des pots de terre superposés, dont chacun est un nid tout fait. Le plus grand, celui qui domine le village, appartient à un fellah de ma connaissance; j'en ai dressé la statistique : vingt mille pigeons y sont logés à l'aise; le revenu en colombine se monte, année moyenne, à quatre bourses par an, soit un peu plus de vingt-cinq louis. Ajoutez-y, si bon vous semble, la vente des pigeonneaux, qui pullulent du printemps à l'automne. Il en naît dans la belle saison jusqu'à cinq cents par jour; mais cette viande est si commune et l'on s'en lasse si aisément qu'un boisseau de jeunes pigeons vaut à peine un kilogramme de bon bœuf. Voilà tout le produit d'une nombreuse et dévorante colonie qui saccage la plaine à coups de bec. Je disais l'an dernier au propriétaire : « Sais-tu ce qu'ils te coûtent, tes vingt mille pigeons? — Non; qui pourrait le dire? — Combien supposes-tu qu'ils mangent tous ensemble? — Quelques ardebs de grains par jour; cinq ou six, ou même davantage. — Mettons cinq pour ne rien exagérer; mais, malheureux, cinq ardebs par jour font dix-huit cents au bout de l'année, c'est-à-dire plus de trois mille hectolitres de tous grains qui, à dix francs l'hectolitre, c'est le plus bas prix imaginable, représentent une somme de trente mille francs que tu perds. — Mais, dit-il, mes pigeons vivent aussi sur le voisin. — Et ceux du voisin, grand nigaud, vivent également sur toi. » Voilà, messieurs, la théorie du colombier dans sa simplicité primitive. Vous comprendrez pourquoi je n'entretiens pas de pigeons, ni mes amis non plus, dans la plaine de Mansourah. Le seul engrais que j'emploie est fourni par mes bœufs, mes chevaux, mes moutons et mes buffles. Nous ne manquons pourtant pas de combustible, Dieu merci. Outre la tige des cotonniers, qui me fournit de bons fagots par centaines de mille, j'ai planté sur douze hectares d'un sol aride et longtemps abandonné une petite forêt qui vient très joliment.

— Une forêt dans le Delta!

— Un simple embryon de forêt, mais qui suffit à montrer ce que

le travail et le soin pourraient faire. Apprenez que notre pays, depuis la cataracte d'Assouan jusqu'aux embouchures du Nil, se laisserait boiser en peu de temps, si les hommes s'en donnaient la peine, et surtout si nous n'étions pas en mesure d'en tirer un meilleur parti. Il serait plus nuisible qu'utile de récolter du bois dans les plaines qui produisent à volonté le pain, l'huile, le sucre et le coton; mais nos pires terrains et nos déserts eux-mêmes se couvrent d'une riche et puissante végétation forestière dès qu'on y jette quelques graines et qu'on y fait passer un filet d'eau. Quand nous serons un peu plus maîtres du Nil, ce qui ne tardera pas, je l'espère, les sables qui nous limitent à droite et à gauche offriront le spectacle d'une belle forêt continue; les terres de seconde qualité se transformeront en pâturages et nourriront assez de bétail pour fournir de la viande aux marchés européens; les sols fertiles seront réservés à la production des céréales et surtout aux cultures industrielles. Les bois prospèrent sans l'intervention de l'homme : pour cent hectares, un seul garde suffit. Les troupeaux ne réclament qu'une surveillance sommaire; de toutes les denrées indispensables à la vie humaine, la viande est celle qui se fabrique le plus spontanément; en Australie, un seul individu conduit mille têtes de gros bétail. Il nous resterait donc au moins les neuf dixièmes de la population pour les travaux qui veulent une main-d'œuvre assidue, et le fellah, si Dieu permet qu'il ne soit plus détourné de sa besogne et qu'il trouve les premiers capitaux sous sa main, deviendra avant la fin du siècle le plus grand producteur du monde.

— Rien que cela? comme vous y allez, mon cher Ahmed! Je vois bien sur qui vous comptez pour garantir à vos concitoyens le libre usage de leurs bras; mais vous avez parlé des capitaux. Où l'Égypte les prendra-t-elle, je vous prie? Vous avez eu personnellement la rare et l'invraisemblable fortune de puiser une première mise de cinquante mille francs dans la poche de Saïd-Pacha : est-il à croire que vos disciples rencontrent tous pareille aubaine? Les finances du gouvernement égyptien sont, je ne dirai pas malades, mais tout au moins embarrassées, et le trésor ne paraît guère en mesure d'offrir des subventions au travail privé.

— Un moment! Il est trop vrai que les capitaux manquent, comme les bras, et pour la même cause. Un vice unique, l'insécurité, pèse depuis des siècles sur nos personnes et sur nos biens. Le paysan n'est pas garanti contre les ordres arbitraires qui peuvent l'envoyer à cent lieues de son champ labouré ou de sa récolte pendante. Le gros propriétaire est constamment exposé à voir ses ouvriers émigrer tous par ordre, lorsqu'il en a le plus pressant besoin. La même incertitude déprécie les richesses nées et acquises. Nul ne peut dire que l'impôt ne lui enlèvera pas demain tout l'ar-

gent qu'il possède. Les besoins du pouvoir sont effroyables, surtout depuis que vos faiseurs, appuyés de vos consuls, tirent à boulets rouges sur un petit pays neutre et désarmé. La perception des impôts s'est toujours mal faite en Égypte. Quand le gouvernement veut avoir dix millions, il les demande aux moudirs, qui les donnent, sauf à les reprendre aux cheiks-el-beled, qui se remboursent sur le menu peuple. Tout naturellement les premiers veulent rentrer dans leurs capitaux avec usure, et la même méthode se poursuit jusqu'à la fin. La pièce de cinq francs qu'on arrache au fellah s'use en passant de main en main, et lorsqu'elle arrive à son altesse, si elle vaut plus de dix sous, c'est miracle. Par un phénomène identique, quoique inverse, quand le vice-roi donne cinq francs pour les besoins du peuple, les fellahs n'en ont pas souvent plus de dix sous. Ne riez pas! Il en était de même en France sous le grand roi, et les fermiers-généraux de tous pays n'en font pas d'autres. On lit dans Ammien Marcellin que les fellahs de l'antiquité mettaient un point d'honneur à refuser l'impôt jusqu'à ce que le bâton eût mis leur résistance à bout. La mode s'est continuée: comme autrefois, le premier mouvement de tout Égyptien qui reçoit une somme d'or ou d'argent est de creuser un trou dans la terre. L'Égypte s'est ainsi pavée de millions sans nombre, que le bâton lui-même est impuissant à découvrir, car souvent le chef de famille meurt sans révéler sa cachette à ses héritiers les plus chers. La guerre civile d'Amérique et la crise de l'industrie cotonnière nous ont donné, dit-on, un milliard et demi : je serais fort empêché de vous dire où cette richesse a passé. Ce qui saute aux yeux, c'est que la prospérité apparente du fellah ne s'en est guère accrue; on a fort peu bâti, proportion gardée; peu d'hommes ont amélioré ouvertement leur train de culture; chacun dissimule son avoir comme on se cacherait d'un crime, tant on craint de donner l'éveil aux exacteurs de l'impôt! Notez que nous vivons sous le prince le plus doux, le plus humain et le plus entendu qui ait jamais gouverné l'Égypte; seulement Ismaïl-Pacha ne saurait être partout, ni surveiller l'administration des moindres agens. Pour la première fois depuis peut-être cinq mille ans, on a limité la durée des prestations exigibles : le fellah ne doit plus aux travaux d'intérêt public qu'un mois et demi dans l'année, et il peut se racheter de la corvée à prix fixe, argent comptant; mais c'est la garantie qui nous manque, et cette garantie, une magistrature européenne pourra seule nous la donner. Nous n'avons pas chez nous ce troisième pouvoir si bien décrit et si noblement représenté par Montesquieu, la magistrature. Aidez-nous, sauvez-nous! Le lendemain du jour où l'Europe nous aura prêté un pouvoir judiciaire, les trésors enfouis jailliront du sein de la terre pour alimenter l'agriculture et

l'industrie. Si nous n'en avons pas assez, l'Europe nous prêtera son argent à un taux raisonnable et moral, parce que nous lui offrirons pour la première fois des hypothèques solides. Vos capitaux trouveront ici des placemens à sept ou huit pour cent, sur valeurs de tout repos, et notre agriculture est assez bien dotée par Dieu pour servir un tel intérêt sans se mettre à la gêne. Comprenez-vous?

— Fort bien; mais il me semble, Ahmed, que votre patriotisme a brusquement changé de note. Vous n'aviez pas assez de malédictions pour l'Europe, et voilà que vous lui demandez de vous servir de mère! La vieille Égypte, âgée de dix mille ans et plus, aspire à se mettre en tutelle. Et c'est nous, les bandits, fléau d'Alexandrie, que vous appelez au secours!

— Si j'ai pu vous paraître inconséquent, c'est que vous m'avez mal écouté ou mal compris. Je reproche à l'Europe de nous envoyer vingt forbans pour un homme de bien et de maintenir mon pays sous un régime d'exception qui favorise également le commerçant honnête et les drôles; mais je me suis toujours plu à reconnaître que, dans ce siècle de progrès scientifique, industriel et économique, nous n'étions pas de force à vivre par nous-mêmes. Vous nous êtes indispensables, et nous pouvons vous être utiles; l'Égypte vous a rendu de signalés services entre 1862 et 1866. Elle implore aujourd'hui le patronage collectif des puissances civilisées, et j'espère qu'elle sera bientôt leur rivale en civilisation, si peu qu'on l'aide. Tous ses maux viennent du despotisme intérieur; le despotisme extérieur et multiple des consuls ne les a jamais soulagés, au contraire. Le ciel nous donne un prince assez intelligent pour abdiquer spontanément ses plus hautes prérogatives entre les mains d'une magistrature étrangère. A tant de bon vouloir, oserez-vous répondre : non? L'Égypte restera-t-elle éternellement partagée entre un maître héréditaire et dix-sept passans en frac brodé?

La discussion n'était pas close quand le train s'arrêta au bord du Nil, devant un port très animé et une ville assez étendue. C'est Mansourah, que le sire de Joinville appelle la Massoure; c'est la prison du bon roi saint Louis; c'est surtout pour l'instant un immense entrepôt de coton : nous distinguons de loin un marché encombré de neige végétale en tas énormes; on voit circuler des djermes où les balles superposées s'élèvent à mi-hauteur du mât.

Les gens d'Ahmed et ses chevaux nous attendaient devant la gare. Quels chevaux! quatre étalons arabes de la pure race du Nedjed, harnachés à la vieille mode, c'est-à-dire vêtus de soie, de velours et d'or.

Oserai-je l'avouer? nous regrettions les fiacres du Caire; ces nobles bêtes ne nous inspiraient qu'une admiration tempérée par

la défiance de nous-mêmes. Le meilleur cavalier de nous trois appréciait surtout les ânes; d'ailleurs on nous avait conté que les chevaux d'Égypte sont dressés à un genre de fantasia qui désarçonne les étrangers à coup sûr : ils partent au grand galop, fournissent à travers champs une course de cinq ou six cents mètres, et s'arrêtent tout net, les deux pieds de devant fichés en terre, pour contempler d'un œil ami le cavalier qui naturellement a passé pardessus leur tête. Ahmed devina les motifs de notre hésitation et s'empressa de nous rassurer. — J'irai devant, dit-il, au pas de promenade, et vous n'aurez qu'à me suivre. D'ailleurs, comme les chemins et les digues laissent beaucoup à désirer, chaque bête est accompagnée de son saïs qui la dirige. Le vrai cheval arabe a la docilité d'un enfant; il est doux parce qu'on le traite avec douceur, et il aime ceux qui l'aiment. Si vous venez me revoir l'an prochain, j'espère vous mener à la maison par une route carrossable. En attendant, résignez-vous au seul mode de locomotion qui soit permis; nous n'en avons pas pour une heure.

Tandis qu'il nous exhortait à la chevalerie, ses domestiques arrimaient notre bagage sur deux énormes chameaux qui grimaçaient comme des diables en criant des mots inconnus. Singulier peuple, ces chameaux! On nous les cite pour leurs vertus, sobriété, patience et le reste, et jamais un mot de leurs vices. Ils sont grognons, têtus, braillards, querelleurs, vindicatifs jusqu'au crime. Cinq ou six jours avant notre arrivée, certain chameau d'Alexandrie surprit un enfant qui l'avait taquiné quelquefois, et, guettant l'heure où le pauvre petit diable était seul, il l'assassina dans la rue. Libre aux poètes de célébrer cet exécrable bossu, j'espère que la louange ne trouvera point d'écho dans le cœur des mères.

La route que nous suivions ressemble à toutes celles que le voyageur rencontre en Égypte, sauf peut-être dans le voisinage immédiat d'Alexandrie et du Caire : c'est un sentier battu sur une crête de terre noire et coupé de distance en distance par de larges canaux, des fossés, ou de simples rigoles. Pas un seul pont, mais heureusement fort peu d'eau; le Nil est bas. L'Égypte cultivée n'est, à vrai dire, qu'un grand damier dont chaque case se divise elle-même en damier. Les plus grandes divisions s'élèvent au-dessus du sol en chaussée; les plus petites, dont la superficie se réduit, selon les cultures, à dix, à quatre et même à deux mètres carrés, sont enfermées par des talus microscopiques hauts de cinq ou six centimètres et moins. Il n'y a point de végétation possible sans eau, et l'eau, à moins d'un phénomène rare, ne vient que du Nil. Tout le sol est donc manié de façon à recevoir et à garder l'irrigation; les fellahs, dont l'œil est plus infaillible que le niveau de nos arpenteurs, conduisent comme avec la main les ruisseaux troubles

qu'ils savent détourner du fleuve. Si le Nil n'a pas d'affluens, il a, par compensation, quelques millions de dérivés, les uns pareils à des rivières, les autres aussi grêles que la plus humble source de nos pays. Grâce à l'industrie des indigènes et à la générosité du soleil, qui est de toutes les saisons, la verdure ne manque jamais dans les basses terres; nous marchions au milieu d'une plaine humide et riante, quoique les arbres, pour la plupart, fussent dépouillés de leurs feuilles.

Cependant je me demandais avec une certaine inquiétude si nous ne faisions pas un voyage inutile, car toutes les récoltes étaient enlevées, les cotonniers ne montraient plus que le bois, les rizières n'étaient que des fondrières, et, quant à voir des blés verdoyans en janvier, c'est un spectacle que l'on peut se donner même en France. L'aspect de cette campagne en hiver, quelle que soit la sérénité du ciel, est, sinon maussade, au moins vulgaire. Les chercheurs de nouveau se dépitent de n'être pas plus étonnés; on se demande si vraiment c'était la peine de courir si loin de chez soi pour se trouver presque chez soi, moins les commodités de la vie. Aucun objet curieux n'avait modifié ma première impression quand Ahmed me montra du doigt une sorte de village et me dit : — Nous sommes arrivés, voici Kouzbarrah.

Il n'y a pas une villa, pas un chalet, dans le département de Seine-et-Marne, qui n'ait l'air plus grandiose et plus seigneurial que cette fameuse résidence de Kouzbarrah, en français Coriandre, car le palais du maître a pris le nom de la plante qu'il dépossédait. Figurez-vous un groupe de constructions rouges et blanches, les unes barbouillées d'un lait de chaux, les autres parées modestement du fard naturel de la brique. Le tout s'élève à la hauteur d'un grand rez-de-chaussée et se termine en terrasse. Ce fut en vain qu'un cortége majestueux, composé de cent fellahs et plus, accourut au-devant d'Ahmed pour baiser son habit sur toutes les coutures; nous nous sentions désabusés comme trois Parisiens qui accourent à un dîner de gala sur invitation satinée, et qui trouvent la fortune du pot.

L'aspect de l'habitation nous obligea bientôt à changer d'avis. On nous fit mettre pied à terre sous un portail voûté, qui était la seule ouverture du *kasr* ou château. Une large et très large tour carrée, dont chaque côté pouvait bien avoir trente mètres et dont la hauteur ne s'élevait pas, j'en suis sûr, à plus de cinq ou six, composait cette résidence bizarre. Pas une baie percée, sauf la porte, sur la campagne environnante; les murs blancs, nus et continus, l'idéal du chez-soi le plus renfermé que puisse rêver un misanthrope; à l'intérieur, une cour sablée, une vasque de maçonnerie au milieu, et quelques jolis orangers tout couverts de mandarines autour de l'eau. Une sorte de vérandah supportée par des pilastres

blancs et rouges précédait tout l'appartement, — c'est-à-dire une quinzaine de pièces indépendantes qui prenaient leur entrée et leur lumière sur la cour. Les jasmins, les rosiers, la plumbago et vingt autres plantes fleuries grimpaient depuis la base des piliers jusqu'aux balustres de la terrasse. On nous servit les chibouks et le café de rigueur sous la vérandah; les nattes et les coussins n'y manquaient pas, vous pouvez le croire; nous étions comfortablement assis à l'ombre, et nous avions la vue du soleil éblouissant dans les arbres. Le repas vint ensuite, un vrai festin absolument arabe, dont la pièce principale était l'agneau rôti en bloc ou *schévirmé*. Viande exquise, quoique toujours un peu trop cuite; mais un rôti de France ou d'Angleterre se laisserait-il déchiqueter sans autre arme que les cinq doigts? Najac fit en cette occurrence un chef-d'œuvre de pénétration dont je suis encore ébahi. Tandis que nous nous escrimions, l'un sur la cuisse, l'autre sur l'épaule, un troisième larron poussait des cris d'enthousiasme en mangeant deux rognons poivrés à miracle, qu'il avait cueillis du bout des doigts je ne sais par où. Ahmed, fidèle aux lois du rhamadan, ne soutenait son estomac qu'en serrant sa ceinture; mais il prenait grand soin de nous, et ce fameux xérès de Mansourah ne fut point épargné. Après le deuxième café et les chibouks qui s'ensuivirent, l'humanité nous conseilla d'éprouver sur lui le vieux proverbe : qui dort dîne. Il résistait par politesse, quoique tous les Arabes sans exception pratiquent la sieste en carême, et il voulait nous montrer sans délai son jardin, son étable, sa bergerie et son haras. Je déclarai tout net que nous étions morts de fatigue, et que nous ne bougerions pas du logis avant l'arrivée des Anglais.

— Eh! comment dormirais-je, mes amis? s'écria-t-il.

Du Locle lui répondit : — Dormez toujours, mon cher Ahmed, ne fût-ce que pour rêver.

On nous mit en possession de nos chambres. La mienne, que je revois comme si j'y étais, ne manquait ni d'élégance ni de comfort dans sa simplicité rustique. Les quatre murs, blanchis tout simplement, resplendissaient de propreté. Au-dessus de la porte étroite et basse, une immense fenêtre ouvrait sur le midi; point de carreaux, mais un store machiné dans la perfection, perméable aux rayons du jour, impénétrable aux moustiques et doublé d'un volet *ad libitum* contre la fraîcheur des nuits. Sur le dallage de terre cuite, on avait étendu quelques tapis de diverses paroisses, vieux et neufs, mais admirables de couleurs et de dessin, surtout les vieux. Le divan, d'une consistance un peu rude, — mais on s'y fait, — s'était transformé en lit, grâce à deux draps de soie blanche et à trois couvertures de cachemire. Pour la toilette, il y avait une aiguière d'argent dans un bassin du même métal, et deux douzaines de ser-

viettes molles, spongieuses, caressantes, avec le nom d'Ahmed en or. L'honnête garçon s'excusait de nous recevoir si mal. — Tout ce qui est un peu propre à la maison, disait-il, je l'ai fait mettre chez ces dames.

— Parbleu! mon cher, vous m'inspirez un violent désir de voir la chambre de miss Grace. Quelles magnificences avez-vous donc imaginées pour elle, si vous nous trouvez mal lotis?

— Mes gens ont fait ce qu'ils ont pu, le temps manquait, et je n'étais pas là; mais venez. — Il m'introduisit dans un intérieur où la plus riche, la plus heureuse et la plus fêtée des petites-maîtresses se fût pâmée dès le seuil. Le plafond et les murs avaient disparu; ce n'était plus une chambre, c'était une tente jaune et bleue, mais d'un jaune et d'un bleu que la fabrique de Lyon n'a pas encore su dérober à la Chine. La soie épaisse et lourde se drapait naturellement en gros plis; une portière brodée de mille figurines retomba sur nous; le jour entrait par une large fente qui démasquait une immense guipure d'ivoire finement sculpté. Je marchais comme dans un rêve, sans toucher terre : trois gros tapis de Smyrne superposés formaient une sorte de tremplin qui cédait et rebondissait tour à tour sous chacun de mes pas. Sur un lit en laque rouge de Pékin, un crêpe blanc peuplé d'oiseaux bleus, verts et roses s'étalait et pendait à droite et à gauche derrière un haut paravent de satin où la flore et la faune de l'extrême Orient étaient représentées en corail, en jade, en ambre et en lapis-lazuli. La toilette en vieux chine impérial couvrait une table d'émail cloisonné, et s'il fallait énumérer tous les admirables riens d'ivoire, de laque, d'ébène, de bronze et de marqueterie que l'hospitalité fougueuse d'Ahmed avait semés sur ces tapis, un commissaire-priseur donnerait sa démission.

Ahmed me demanda timidement si miss Grace ne trouverait pas ce réduit trop indigne d'elle. Je lui ris au nez pour toute réponse, et je l'envoyai se coucher. Il m'entraîna dans sa cellule, qui était d'une simplicité monastique, pour me donner un aperçu de son grand-livre, car les dépenses et les recettes de Kouzbarrah étaient tenues soigneusement en partie double.

— Non, lui dis-je; point d'affaire tant que nous ne serons pas au complet.

— C'est justement parce que nous nous trouvons encore seuls que je peux vous montrer des chiffres. Est-ce qu'on parle argent devant les dames? Et miss Grace, bon Dieu! que penserait-elle de moi, si j'étalais mes richesses devant elle comme pour l'éblouir ou pour l'acheter?

— On ne sait pas. La jeune personne est fille d'un grand peuple éminemment pratique.

— Non! Une créature si fraîche, si pure, si blanche!...

— Ne la défendez pas; personne ne l'accuse! Mais les fleurs qui sont fraîches, qui sont pures, qui sont blanches et roses comme elle, ne craignent pas une poignée de bonne terre autour de leurs racines. Cependant voyons ce grand-livre, si vous voulez que je sois seul à le connaître, et comptez sur mon indiscrétion, le cas échéant.

Je ne lus pas son registre, et pour cause : il était écrit en arabe; mais le peu qu'il m'en traduisit m'intéressa au plus haut point. Que dire d'une exploitation rurale où la récolte de mille feddans, en français quatre cent vingt hectares, s'est vendue un million sur place en 1864? Chaque feddan avait donné cinq kantars de coton Jumel à deux cents francs le kantar de quarante-quatre kilos et demi : produit exceptionnel à coup sûr, car le feddan ne donne que trois kantars et demi en moyenne, et la marchandise n'a trouvé qu'une fois les prix de 1864. Ahmed m'assura que jamais ses cotonniers n'avaient été malades. La seule précaution qu'il prenne consiste à fumer richement le terrain, à modérer l'irrigation même en été, à laisser un mètre et demi de distance entre les plants, à leur couper la tête pour provoquer le développement des branchages, et surtout à renouveler les semis tous les deux ans. Il n'use qu'avec discrétion des cultures qui engagent la terre pour un délai plus long. — Nous sommes les fournisseurs de l'étranger, dit-il; nous devons nous tenir prêts à satisfaire ses besoins, quels qu'ils soient; je donne donc à mon exploitation la plus grande élasticité possible. Ma petite forêt, ma vigne aménagée et conduite suivant les principes du docteur Guyot, mes oliviers, mes mûriers, mon verger même, occupent des terrains sans valeur, achetés à bon compte, annexés plutôt qu'incorporés à ma ferme. Quant à l'abadieh proprement dite, j'entends qu'elle soit toujours disponible, et qu'elle produise à volonté du coton, du lin, du sésame, du blé, des fèves ou du tabac, selon que tel ou tel article sera demandé en Europe. Croiriez-vous que depuis plusieurs siècles l'Égypte achète son tabac en Syrie ou en Turquie d'Europe, lorsqu'elle veut l'avoir à peu près bon? Nos fellahs ne cultivent, ne récoltent et ne fument qu'une sorte de foin sans force et sans parfum. Pourquoi? Parce qu'ils jettent des semences dégénérées dans des sols absolument dépourvus de potasse, parce qu'ils laissent la plante monter en graine et la feuille sécher sur pied. Je sème des graines de la Havane dans une terre à cotonniers où la potasse ne manque pas, Dieu merci! j'étête avec soin chaque tige, je fais sécher les feuilles à l'ombre sous des hangars bien aérés, et j'obtiens une qualité égale ou supérieure aux produits si vantés du Djébel. Que les fellahs m'empruntent ma méthode, et ils réussiront comme moi.

Il m'entretint longuement des mille essais qu'il avait tentés avec des fortunes diverses et souvent à son honneur et à son profit. Ses échantillons d'opium s'étaient bien vendus à Marseille. Son indigo, préparé à froid dans l'eau filtrée, donnait une fécule supérieure aux indigos de la Syrie. Depuis la maladie des vers à soie, qui condamne les éleveurs d'Europe à payer au poids de l'or les œufs de Chine et du Japon, il s'était mis à fabriquer, lui aussi, cette précieuse graine, et, grâce à la salubrité proverbiale du pays, pas une éducation n'avait manqué, pas un acheteur ne s'était plaint; les demandes affluaient de France et d'Italie, on ne pouvait plus y suffire. — Il ne se lassait point de parler, ni moi de l'entendre; mais un ronflement formidable, de père inconnu, me rappela que je m'étais chargé d'endormir notre hôte. Je lui brûlai la politesse au premier paragraphe du chapitre bétail, et je fermai la porte sur lui.

XIII.

Il était dix heures du soir lorsque miss Grace et les Longman, fidèles à leur parole comme de vrais Anglais, apparurent à l'horizon de Kouzbarrah. Ahmed avait couru au-devant d'eux; nous gardions la maison en rédigeant notre journal de voyage. Un domestique nous apprit par ses gestes que le cortége était en vue. Du sélamlik à l'escalier, et de l'escalier aux terrasses, nous ne fîmes que deux bonds.

Et vraiment c'eût été grand dommage de manquer un pareil coup d'œil. La cavalcade, à mille pas de nous, glissait sur la plaine obscure comme un long serpent de feu. Huit hommes à pied, vêtus de cotonnade blanche, précédaient, flanquaient et suivaient les cavaliers en agitant ces fourneaux portatifs où le bois flambe et pétille au bout des piques. Quelques autres brandissaient des torches ou portaient ces lanternes monumentales que l'éclairage au gaz a sans doute chassées d'Europe. Ahmed, miss Grace et les époux Longman sur des étalons arabes, miss Longman sur un bel âne de l'Hedjaz, une douzaine de serviteurs sur des baudets, des chevaux ou des dromadaires, autant de piétons chargés des petits colis ou porteurs de copeaux résineux pour alimenter la flamme des *machallahs*, cheminaient au petit pas sur une seule ligne dans l'étroit sentier qui s'arrête à la limite de Kouzbarrah. Tout à coup, lorsqu'ils furent à l'endroit où le chemin, plus large et mieux entretenu, devient route, les chevaux se rangèrent sur un seul front et partirent au grand galop, droit sur nous, au milieu de la confusion la plus plaisante du monde. L'âne de miss Longman, entraîné par l'orgueil de sa race, voulait suivre la course; miss Longman tirait sur les rênes, les fellahs volaient à son secours en dépit des ruades,

et les machallahs secoués laissaient tomber une pluie de feu sur la vieille demoiselle. Les animaux de l'arrière-garde prenaient peur et s'éparpillaient en tout sens; un chameau se lançait à fond de train, le cou tendu, un autre s'aplatissait sur le sternum et refusait d'aller plus loin; quelques porte-fanaux, courant à toutes jambes pour dépasser les chevaux, tombaient dans un fossé les uns sur les autres, et faisaient une omelette de leurs lanternes.

Cependant la cour intérieure s'illuminait par les soins de quelques génies invisibles, et quand Ahmed et miss Grace, faisant *dead head*, bondirent les premiers dans ce cercle de lumière, ce fut comme une apothéose; la jeune Anglaise put croire qu'elle était la princesse et lui le prince dans une féerie du *christmas*. L'invasion se poursuivit durant près d'un quart d'heure, à grand renfort de cris, de culbutes et d'éclats de rire; les fellahs sont de grands enfans que tout amuse. Grace rayonnait; elle faisait caracoler son alezan autour de la cour comme dans un manége, et nous, du haut de notre observatoire, nous prenions un tel plaisir au spectacle de ce mouvement, de cette cohue, de ces couleurs heurtées et pourtant harmonieuses, que nous ne nous décidions pas à descendre. Enfin, quand miss Longmann fut à bas de son âne et le bagage distribué dans les appartemens, quand les Anglaises eurent réparé le désordre de leur toilette et couru d'une chambre à l'autre, c'est-à-dire d'extase en extase, un gong sonore comme un bourdon de cathédrale annonça le souper, et l'on se rassembla dans le sélamlik autour d'une vraie table européenne.

Rien n'y manquait, ni les chaises, ni la nappe, ni l'argenterie, ni les vins prohibés par la loi de Mahomet. Le *claret* de Château-Laffitte et le vin de Champagne de Mme Cliquot avaient fait le voyage des Indes à bord d'un paquebot français; peut-être étaient-ils revenus en compagnie de cet admirable service du Japon qui comptait au moins deux cents pièces. Les ragoûts seuls étaient franchement indigènes, mais personne ne s'en plaignit, et miss Grace en particulier fit preuve d'un appétit bien flatteur pour la cuisine arabe. Aux confitures, tout le monde était gai, et le seul qui n'eût bu que de l'eau était ivre. Jamais miss Grace n'avait montré au pauvre Ahmed cet aimable abandon, ce laisser-aller cordial qu'on aime et qu'on admire chez les jeunes Anglaises lorsque rien ne les effarouche et qu'elles osent être elles-mêmes. Elle babillait à tort et à travers sans peser ses paroles, sans craindre les réponses, avec cet adorable petit aplomb d'une fille bien née qui s'ébat en famille. Elle parlait de la route, du Nil, des fellahs, de sa chambre à peine entrevue, mais qu'elle appelait déjà : mon musée! de ce bel alezan brûlé qui l'avait emportée comme un cheval de ballade, et qu'elle comptait bien revoir le lendemain dès le réveil.

— Il est à vous, mademoiselle, dit Ahmed.

— Je l'accepte... pour quarante-huit heures.

— Pourquoi pas pour toujours?

— Hélas! mon bon monsieur Ahmed, parce que je n'ai pas d'écurie où le loger.

— Acceptez l'écurie aussi.

— Et la maison aussi, n'est-ce pas? et la terre aussi? et le propriétaire aussi, la chaîne au cou comme un esclave?

— Oh! oui, mademoiselle, cent fois oui!

— Ah! votre politesse est par trop espagnole, et je ne vous prendrai pas au mot; mais bien sincèrement, monsieur Ahmed, je mouille mes lèvres à votre bonne et heureuse santé.

— Et moi je vous jure, mademoiselle, que cette pauvre maison, durât-elle cent ans, conservera jusqu'à son dernier jour le parfum de votre présence.

L'imprudent! cette simple phrase provoqua huit ou dix toasts variés où chacun de nous prit à tâche de singer le style oriental. Ce fut une giboulée de jasmins, de rossignols et de roses, et l'on riait tant et si bien qu'il se prenait à rire lui-même, par contagion, sans savoir pourquoi : sa bouche était une fleur à trente-deux dents qui s'épanouissait au soleil de notre gaîté,... toujours en style arabe.

Un piano de plus dans ce mobilier mirifique, et je parie que nous aurions dansé jusqu'au matin. Le piano manquait, les amoureux eux-mêmes ne s'avisent jamais de tout. L'inadvertance d'Ahmed, que je ne maudis pas, croyez-le bien, nous sauva tous d'une nuit blanche. On se sépara vers une heure avec force *shake hands*, et Ahmed, j'en fis la remarque, ne retira pas sa main brusquement selon la vieille mode d'Égypte.

Au petit jour, nous étions tous sur pied, et l'inspection générale commençait. Les écuries et les étables nous parurent un peu rustiques. Les chevaux et les bœufs, et les moutons aussi, sont plutôt abrités que logés : quatre murailles de brique crue, une toiture de paille, des mangeoires de bois et du sable pour toute litière, mais de l'air à discrétion, une propreté relative et de bons traitemens, les plus fiers aristocrates de la race chevaline n'exigent rien de plus en Égypte. Ahmed nous montra quinze chevaux et jumens irréprochables, le reste était au vert. Il serait difficile, je crois, de rencontrer plus beaux modèles du type arabe. Ce qui nous étonna, ce n'était pas de voir ces nobles bêtes en Égypte, c'était d'en voir si peu et d'apprendre qu'elles étaient rares. Ahmed nous conta leur histoire, sans toutefois nous ennuyer de leur généalogie. Il s'était procuré, non sans peine, deux jumens du Nedjed, l'une fort belle, mais un peu vieille, l'autre jeune et passablement faite : en neuf ans, la jeune *Lahsa* et la vieille *Baroud* avaient créé un joli fonds

d'écurie. Les étalons de choix s'achètent couramment dans l'Hedjaz, la Syrie, et même à l'occasion chez les Mograbins de Barbarie. Il en avait fait venir neuf ou dix, et recruté trois autres poulinières, l'une à Tunis, l'autre en Algérie, la troisième par voie d'échange dans le haras d'Ali-Pacha. — Mon seul mérite, disait-il, est d'avoir exclu sans pitié tous ceux de mes élèves qui laissaient à dire. Je n'ai pas grande confiance dans l'avenir des croisemens sous un climat aussi particulier que le nôtre; mais j'estime que la sélection intelligente y peut tout. C'est par sélection que j'ai refait en peu de temps notre joli petit bœuf archaïque, tel ou peu s'en faut qu'on l'admire sur les monumens. Il y a dix ans, le bétail était aussi commun en Égypte qu'il y est rare aujourd'hui. Je voyageais beaucoup, et chaque fois que je rencontrais une bête un peu conforme au type qui m'était resté dans l'esprit, je l'achetais sans marchander : voilà comment j'ai fait les élèves que vous allez voir. — Il en avait plus de cinquante dans une seule étable, taureaux, vaches, veaux et génisses, et tout cela modelé comme par la main d'un statuaire. La vieille race égyptienne n'est remarquable ni par sa taille, ni par sa force, ni par son embonpoint; elle est bien proportionnée en revanche et parfaitement équilibrée, propre à fournir dans une juste mesure le lait, la viande ou le travail; elle a les extrémités fines, la colonne vertébrale presque droite, la tête élégamment dessinée, la physionomie intelligente et douce. Les élèves d'Ahmed contrastaient singulièrement avec un troupeau qu'il avait acheté de toutes mains et qu'il engraissait pour le revendre. Tous ces détenus en subsistance expliquaient par des difformités sans nombre comment les races se défont lorsqu'elles sont livrées à elles-mêmes. Une troisième étable, présidée par un taureau de Syrie, nous montra des voisins robustes, importés expressément en vue de la culture intensive et des labours profonds. Quelques ânes blancs de l'Hedjaz logeaient à part et semblaient en pleine voie de prospérité; les beaux sujets de cette famille se vendent jusqu'à cent louis par tête, et j'estime qu'ils valent bien leur prix. Rien à dire de la bergerie : elle ne datait que d'une année et n'offrait à nos observations que l'ébauche d'un joli troupeau; mais où miss Grace et ses amis poussèrent un vrai cri d'admiration, c'est quand notre hôte nous amena devant une immense volière où les flamans, les grues, les hérons, les pélicans, les bernaches, les oies et cinquante variétés de canards s'ébattaient en bonne harmonie dans un marécage artificiel. — Je ne sais pas, dit-il, si cet établissement, créé depuis trois mois, deviendra une affaire de luxe ou de produit. Nos ancêtres avaient apprivoisé tous les palmipèdes que voici, et même les échassiers; rien n'est plus sûr. Ils les nourrissaient par milliers, dans quel intérêt? je l'ignore. Pour les œufs? pour les plumes? pour la cuisine? Nous finirons peut-être par élucider tout

cela. Rien ne coûte d'essayer, la première mise de fonds est insignifiante. Tout près d'ici, sur le lac Menzaleh, tous ces oiseaux pullulent; on les pêche au filet pendant la nuit; quelques chasseurs pénètrent même au milieu d'eux en se masquant d'une citrouille, et les nouent par les pieds comme on ficelle un bouquet dans nos jardins.

Tandis qu'il nous donnait ces explications, deux jeunes fellahs fort éveillés apportaient le déjeuner des oiseaux dans des couffes. — Monsieur Ahmed, demanda miss Grace, comment un homme aussi juste et aussi bon que vous l'êtes fait-il travailler les enfans? J'en ai compté plus de cinquante autour de la maison ce matin. N'est-ce pas un abus que vous réprouveriez vous-même dans nos manufactures?

— Certainement, mademoiselle, un abus détestable. Emprisonner des petits malheureux dans un milieu malsain, où le mauvais air, la mauvaise nourriture, le mauvais exemple, le travail excessif et l'ignorance crasse anéantissent le corps et l'âme, c'est un crime de lèse-humanité; mais regardez un peu nos apprentis : n'ont-ils pas bonne mine? Ces grosses joues disent assez qu'ils ne manquent ni d'air ni de pain, et rien qu'à l'éclat de leurs yeux une personne aussi spirituelle que vous aurait dû deviner qu'ils savent lire. J'en ai soixante-dix à Kouzbarrah et trente sur ma terre de Keneh, dans la Haute-Égypte. Leurs parens, riches ou pauvres, me les confient sur ma réputation; je les prends au pair, c'est-à-dire je les loge, je les nourris, je les habille, et je fais leur éducation sans leur demander autre chose que le travail de leurs petits bras. Ils ne sont pas gâtés ici; leur dortoir est plus propre, mais pas plus somptueux que la maison paternelle : je ne veux point qu'ils croient déchoir en me quittant, ni qu'ils méprisent leur taudis natal. Avec le temps, si Dieu me prête vie, je formerai un millier de bons cultivateurs qui en formeront d'autres à leur tour. Peut-être le gouvernement, frappé des résultats, suivra-t-il mon exemple. Il se peut même que son altesse fonde en Europe une mission agricole qui rendra de grands services à peu de frais. Les grands garçons qu'on envoie à Paris pour étudier le droit et la médecine n'ont plus l'ouverture d'esprit ni la souplesse du premier âge. Ils ont pris tous, ou peu s'en faut, de mauvais plis; ils restent trop entre eux, et ne se mêlent point assez à la vie européenne. Les sept ou huit cents francs que chacun d'eux nous coûte par mois suffiraient à payer la pension annuelle d'un fellah de dix à quinze ans chez quelque honnête agriculteur, et nous ferions douze élèves pour un sans dépenser davantage. Mes bambins ne sont pas maladroits; voyez plutôt la laiterie, qu'ils gouvernent tout seuls quand je ne suis pas là. Ne dirait-on pas une ferme hollandaise? L'ignorance et l'incurie de mes concitoyens nous condam-

naient à acheter le beurre en Autriche et en Italie; nous nous suffirons à nous-mêmes sous peu.

De la laiterie, on passa dans une basse-cour où les poules de Cochinchine étaient aussi hautes et aussi lourdes que les dindes. Les pigeons de volière s'y multipliaient sans danger pour les récoltes voisines, et plusieurs couples de faisans dorés coquetaient dans un compartiment à part. Miss Grace s'intéressait à tout; elle ne perdait pas un détail de cette vie heureuse, large et simple. — C'est la terre promise, disait-elle; je suis sûre, monsieur Ahmed, que vous êtes plus souvent ici qu'à votre palais du vieux Caire.

— J'y viens beaucoup, j'y reste peu.

— Pourquoi donc?

— Parce que j'y suis seul.

— Mais votre mère et votre sœur?

— Il n'y a pas de harem pour elles.

— On en construit un.

La jeune Mme Longman ajouta : — Il faudra bien en arriver là quand vous vous marierez.

— Il est malheureusement très probable que je mourrai garçon.

Comme on se récriait obligeamment, il poursuivit : — Je ne veux pas d'une fille arabe, et une fille d'Europe ne voudrait jamais de moi, parce que vous nous connaissez mal. Vous nous jugez sur le témoignage de quelques prédicateurs fanatiques ou de quelques voyageurs étourdis. Le musulman croit, avec les chrétiens, en un Dieu tout-puissant, créateur de toutes choses; il croit à l'immortalité de l'âme, à la résurrection du corps, aux récompenses et aux châtimens de la vie future. Il croit, avec les calvinistes, à la justification par la foi, non par les œuvres, et à la prédestination. Il croit aux livres révélés, qui sont le Koran, le Pentateuque, les Psaumes de David et les Évangiles. Tous nos docteurs révèrent Jésus-Christ comme le plus grand des prophètes qui ont précédé Mahomet, comme le Messie des nations et l'esprit de Dieu. Comment les vôtres parlent-ils de Mahomet? Vous nous taxez d'intolérance; mais il n'y a pas de secte chrétienne qui n'exerce son culte au grand jour dans tous les pays musulmans.

Une discussion s'engagea entre nos quatre Anglais et le champion de l'islam. Ils argumentèrent vaillamment sur les points de fait et sur les points de doctrine, l'un citant Mahomet, les autres répliquant par des versets de l'Écriture, mais tous parfaitement d'accord sur les questions de métaphysique courante et de morale ordinaire qui sont le fond du monothéisme. Ce débat, vif sans aigreur, anima notre longue promenade à travers champs, car on nous conduisait à pied vers un lieu appelé Qalb, en français Cœur. Ce cœur n'est autre chose qu'une machine de vingt-quatre chevaux

établie au bord d'un canal assez large. Elle irrigue les terres à un prix qui nous parut très raisonnable; le mètre cube d'eau ne coûte qu'un millième de franc, soit un dixième de centime. Chaque fois que l'inondation lui fait des loisirs, elle s'occupe à égrener le coton, à moudre le blé, à broyer des graines oléagineuses. Ahmed l'a fait construire aux Forges et chantiers de la Méditerranée, sur un plan dont il est l'auteur. Malheureusement, chaque fois qu'il s'agit de la réparer, il faut faire venir un ouvrier d'Alexandrie ou même de Marseille.

Le canal est bordé de peupliers fort bien venus qui ont tout l'air de se croire en Hollande ou du moins en Italie. Non loin de là, nous vîmes un grand verger plein de belles espérances. Les amandiers, les pêchers, quelques pruniers, étaient en fleur, et les abricotiers en bouton. Ahmed nous expliqua comment il avait réagi contre la fatalité séculaire qui fait dégénérer tous les fruits en Égypte. — Il est bien probable, dit-il, que l'abricot, la pêche, la cerise et tant d'autres friandises végétales ont dû leur principal mérite à vos climats et à vos jardiniers. L'Orient vous avait prêté des sauvageons à peu près comestibles, vous en avez fait des merveilles. Lorsque l'arbre amélioré chez vous retourne à son pays d'origine, il se rappelle ce qu'il était jadis, et nous crions qu'il dégénère lorsqu'à vrai dire il est redevenu lui-même. Voilà pourquoi tous nos fruits, sauf l'orange et la datte, sont petits et de médiocre saveur. Nos légumes pâtissent du même mal; nous récoltons des tomates grosses comme des noix, et nos plus belles carottes ressemblent à des salsifis. Que peut-on faire contre une loi que la nature maintient obstinément? Lutter plus obstinément qu'elle, c'est ma méthode : je ne me lasse point de renouveler mes graines et mes greffes, et si les produits que j'obtiens sont restés jusqu'ici inférieurs aux vôtres, ils laissent bien loin derrière eux tout le jardinage fellah. J'essaie aussi de réhabiliter par une importation assidue nos malheureuses fleurs, moins brillantes en général et moins parfumées que les vôtres. Si les jasmins et les mimosas du pays défient toute comparaison, les roses du Fayoum, qu'on vante encore par habitude, sont au-dessous du médiocre. J'en cultive de plus belles et de plus odorantes; je soigne une plantation de tubéreuses, j'étudie l'extraction des parfums par l'éther; je ne désespère pas d'introduire chez nous la gracieuse industrie qui enrichit le département du Var.

— Est-il possible, dit miss Grace, qu'un seul homme embrasse tant de choses à la fois?

— Si je ne consultais que mes intérêts, mademoiselle, je me cantonnerais dans un seul genre de culture; mais la fortune du pays m'est plus chère que la mienne, et j'essaie tout ce qui peut créer une ressource à mes pauvres concitoyens. Voyez-vous ce petit

pré dont la superficie est à peine d'une acre? Il me donnera, j'espère, avant six mois la solution d'un problème capital. J'ai semé là, pêle-mêle, toutes les graminées qui foisonnent dans la plaine de Buenos-Ayres. L'expérience me dira si dans le nombre il en est une qui puisse rester verte en tout temps sous le soleil d'Égypte moyennant un arrosage hebdomadaire. Jusqu'à présent, nous n'avons jamais su entretenir des herbages, c'est-à-dire des prairies naturelles toujours vertes où le bétail se nourrisse et se multiplie sans intervention de l'homme. Si quelqu'un des brins d'herbe que vous voyez poindre à fleur de terre veut bien répondre à mon désir, les terrains médiocres de l'Égypte deviendront avant dix ans une vaste manufacture de viande.

— Mais, lui dis-je, s'il vous faut consacrer à l'irrigation vingt-quatre heures par semaine, il n'y a plus d'herbage possible; le piétinement du bétail défoncera tous vos prés.

— Pourquoi donc? Je ferai des lots séparés par des palissades, et nous ne livrerons à la pâture que les terrains parfaitement asséchés. Voulez-vous voir l'étoffe dont mes clôtures seront faites? On aperçoit d'ici la célèbre forêt que je vous ai vantée : allons-y.

En un petit quart d'heure de marche, on atteignit cette merveille invraisemblable, dont les fellahs reportaient tout l'honneur aux afrites ou démons, quoiqu'ils eussent planté ou vu planter les arbres. Ahmed avait tiré parti d'un banc de sable élevé au-dessus des bonnes terres. Par une simple irrigation, sans colmatage appréciable, les racines des arbres avaient été rafraîchies pendant deux ou trois étés successifs; puis un beau jour, trouvant sans doute une couche à la fois plus humide et plus riche, la plantation s'était élancée gaillardement vers le ciel. Un modeste taillis sans apparence était devenu gaulis, perchis même, et promettait de tourner incessamment à la futaie. Il ne faut que du soleil et de l'humidité pour créer en peu de temps les beaux arbres, quelle que soit l'ingratitude du sol. J'avais déjà noté ce phénomène dans les landes de la Gironde; cependant la vigueur de cette végétation me parut bien autrement surprenante. La plupart des tiges mesuraient de sept à huit mètres en hauteur, et le collet de la racine était plus gros que la jambe d'un homme. Ahmed avait choisi naturellement les essences qui prospèrent le mieux dans son pays, le sycomore, le caroubier, le tamarix, l'acacia-seyal, qui se rencontre à l'état isolé dans les déserts les plus arides, l'acacia-lebek et plusieurs autres variétés d'acacia; la seule plante exotique était le robinier, qui ne paraissait pas regretter sa patrie ni la nôtre.

Quand nous eûmes tout vu et bien vu, le propriétaire nous dit : — Croyez-vous maintenant que nos sables puissent se convertir en forêts? Reconnaissez-vous que les arbres n'ont pas besoin d'être

baignés aussi abondamment que la canne, le coton et les autres plantes industrielles? Notre sol le plus sablonneux, si on le fouille à un mètre de profondeur, révèle une certaine humidité qui suffit aux cultures forestières, et la rosée abondante des nuits vient toujours désaltérer le feuillage. Je n'ai pas encore essayé en grand les arbres d'Australie; cependant je possède quelques jeunes eucalyptus qui promettent, nous les verrons après votre déjeuner.

Il était temps de regagner le logis : les Anglaises bâillaient, non d'ennui, mais de faim.

Après un excellent repas, nous fumions au grand air sous la galerie, miss Grace s'acclimatait visiblement à l'odeur du tabac turc, et notre amphitryon regardait miss Grace. Je fus obligé de troubler cette contemplation. — Si je faisais un voyage de pur agrément, lui dis-je, je m'oublierais chez vous aussi longtemps qu'il vous plairait de m'y garder; mais le devoir force à quitter les meilleurs gîtes et les plus aimables compagnies. Je suis émerveillé de votre abadieh, et je comprends que la Basse-Égypte deviendra le plus riche pays du monde, si vous faites école. Maintenant il faudra que vous m'aidiez à vous fuir, car j'ai besoin de visiter Mansourah, Damiette et la branche orientale du Nil jusqu'à la mer. Mes deux compagnons firent chorus; le but de leur voyage était non d'étudier l'agriculture, mais de voir tous les aspects de l'Égypte.

Cette mise en demeure embarrassait cruellement Ahmed. Il sentait que nos raisons étaient bonnes, et si nous avions été ses seuls hôtes, nul doute qu'il ne nous eût pilotés avec empressement jusqu'au boghaz du fleuve; mais il tenait miss Grace et les Longman, les insulaires se trouvaient bien chez lui. Mlle Thornton avait dit dans la matinée sans trop mesurer ses paroles : — Quel bon temps nous allons passer, et combien de courses à faire sur vos jolis chevaux dans votre admirable pays! — Ce propos de la belle étourdie le liait : le moyen, s'il vous plaît, d'abandonner ou de congédier la femme qu'on adore pour promener trois messieurs barbus?

Il nous enveloppa d'un regard suppliant. — Si Mansourah, répondit-il, pouvait suffire à votre curiosité, je vous y mènerais tous les jours, ou je vous y ferais conduire. Vous voulez descendre le Nil, c'est une bien autre affaire. Un voyage ne s'improvise pas en ce pays, vous le savez, puisque le vice-roi lui-même a besoin d'un délai de quatre jours pour vous préparer un vapeur. Je possède quelques barques, elles sont toutes à votre service, mais terriblement loin d'ici. La plus propre et la plus comfortable m'attend à Minieh, bien au-dessus du Caire. Je comptais la rejoindre avec vous par le chemin de fer de la Haute-Égypte, et elle devait nous conduire à mes cultures de Keneh. A Mansourah, nous ne trouverons que de mauvais bateaux, bons tout au plus à transporter les

marchandises; il faut d'ailleurs un drogman, et je n'en ai pas sous la main. Et vos lits? et vos provisions? et votre cuisinier? car vous n'êtes pas gens à rôtir les poulets vous-mêmes. Votre projet, que je ne blâme pas, se heurte à des difficultés insurmontables, et la plus grande preuve d'amitié que vous puissiez m'offrir sera d'y renoncer pour le moment.

Comme il disait ces mots, un petit homme simplement vêtu, mais propre et d'apparence très correcte, entra dans la cour, salua tout le monde à l'arabe, et vint s'accroupir auprès d'Ahmed. Ils échangèrent quelques paroles, puis, s'adressant à moi sans préambule, le nouveau-venu dit en assez bon français : — Monsieur, son altesse a pensé que vous seriez curieux de voir Mansourah, Damiette et tout le cours de cette branche du Nil.

— Ma foi, monsieur, lui répondis-je, je n'ai pas cru jusqu'à présent à la sorcellerie; mais voilà mon scepticisme rudement ébranlé.

Il sourit d'un air modeste et répliqua : — Le khédive, mon maître, est un grand maître qui vous veut beaucoup de bien.

— Je le sais, et j'en suis vivement touché. Comment a-t-il pu prévoir?...

— Son altesse prévoit tout...

— Une demi-minute avant votre arrivée, j'exprimais mon désir d'aller à Damiette, et Ahmed se lamentait de ne pouvoir m'y envoyer.

— Nous partirons quand il vous plaira.

— Vous avez donc une dahabieh?

— Deux : une pour vous et messieurs vos amis, l'autre pour la cuisine.

— Il y a même un cuisinier?

— Le cuisinier y est, le maître d'hôtel aussi, et le valet de chambre. Les gens de son altesse n'ont rien oublié : vos lits sont faits sur le premier bateau, et les provisions rangées en bon ordre sur l'autre.

— Mais où trouverons-nous un drogman?

— J'aurai l'honneur de remplir cet office auprès de vous.

— Monsieur, vous me voyez stupéfait, confondu. Le génie de l'hospitalité, banni de toute la terre, a sans doute trouvé un refuge en Égypte. Mon bon Ahmed, il ne vous reste plus qu'à nous faire transporter, nous et nos biens, jusqu'à ces barques miraculeuses.

— Ahmed peut s'épargner ce tracas, monsieur : les chevaux et les ânes sont à la porte.

— De mieux en mieux! Ainsi nous serons en ville dans une heure?

— Environ.

— Nous visitons les curiosités?

— Le préfet vous attend pour cette promenade; il compte ensuite vous retenir à dîner.

— Mais vous savez que le temps nous presse; il s'agit d'être à Damiette demain matin.

— Nous y arriverons avec le jour.

— Si nous avons bon vent.

— Le vent est bon.

— On l'aura commandé pour nous!... S'il est bon pour descendre, il sera mauvais pour remonter.

— Nous remonterons à la rame.

— Y songez-vous? Treize lieues!

— Les fellahs nous haleront; j'ai un ordre qui met la population à notre service.

Tout se passa mot pour mot comme il nous l'avait dit. Une felouque nous attendait sur la rive gauche du fleuve, elle nous conduisit à nos dahabiehs, devant la préfecture, et à peine étions-nous à bord que le moudir, un fort bel homme, apparut. On échangea les complimens les plus asiatiques par l'entremise de Moustapha-Effendi, notre imperturbable drogman. — Messieurs, vous êtes les bienvenus.

— Monsieur, nous sommes les bien reçus.

— Je voudrais que Dieu me fournît les moyens de rendre votre voyage agréable.

— La rencontre d'un homme tel que vous suffirait à le rendre charmant.

— Votre passage à Mansourah marquera dans ma vie.

— Nous laisserons chez vous une partie de notre cœur.

Ce commerce de politesse se fait gravement sur la roufle de notre bateau, tandis que les nombreux serviteurs du préfet, debout sur le rivage, attendent le résultat de la conférence. Nous avons exprimé le désir de visiter la prison de Saint-Louis et de courir les bazars à pied; on nous a répondu que nos désirs étaient des lois, et nous voilà sur la place avec le préfet, son vékil, ses employés et ses cavas, tout un cortége. Gare devant! Si quelque maladroit nous barrait le chemin, la baguette des cavas l'aurait bientôt remis à sa place. Tout se range; les cavaliers mettent pied à terre, les marchands assis devant leurs boutiques se lèvent comme par ressort. Entre nous, j'aurais mieux aimé me promener tout seul et voir la ville dans son naturel que de marcher en procession au milieu d'un peuple effaré. Qu'y faire? Les mœurs commandent, ici la représentation est perpétuelle et l'étiquette se fourre partout. Le difficile est de tenir son sérieux lorsqu'on se sent grotesque. Je n'osais pas regarder Najac.

La célèbre prison de saint Louis n'est ni authentique ni même vraisemblable; c'est une sorte de cellier aux trois quarts démoli dans une cour malpropre, au rez-de-chaussée d'une maison vulgaire et relativement moderne. On aurait pu choisir beaucoup mieux, la ville ne manque pas de constructions anciennes et pittoresques; elle est d'une couleur plus riante que le Caire. Il pleut assez souvent dans la Basse-Égypte pour que les bâtimens de pisé y durent peu; Mansourah, Damiette et Rosette sont construites en briques cuites d'un beau rouge.

Le commerce paraît fort animé : nous sommes au centre de la production cotonnière; mais peu ou point d'industrie. Le Delta est plein de fabriques en ruine qui rappellent une erreur de Mohammed-Ali. Ce grand homme avait cru que l'abondance des matières premières et le bas prix du travail humain prédestinaient son empire à la manufacture: il comptait sans les machines et sans ce grand ouvrier des temps modernes, le charbon. Il n'y a pas de main-d'œuvre à bon marché qui puisse lutter utilement contre la houille à dix francs la tonne.

Pendant la guerre civile d'Amérique, le prix élevé des cotons et l'aveuglement des spéculateurs, qui croyaient la hausse éternelle, ont préparé d'autres ruines. On a construit un trop grand nombre d'usines à égrener, dont la plupart ne feraient plus leurs frais aujourd'hui que la baisse est venue. Rien de plus triste à voir que ces grandes masures abandonnées presque aussitôt que construites, et caduques comme nos abbayes du moyen âge, quoiqu'elles datent de 1864. Somme toute, Mansourah n'offre qu'un intérêt médiocre, et son excellence le préfet, — car les préfets d'Égypte se laissent donner de l'excellence, — ne put nous y garder jusqu'à la nuit. C'était un homme aimable et véritablement hospitalier. Lorsqu'il sut que nous n'acceptions pas son dîner, il ordonna une battue dans les bazars, et fit porter à notre bord deux moutons, quatre dindes, un demi-cent de poulets, cent pigeons, et tant d'œufs que personne assurément n'en a jamais su le compte. Sa libéralité profita surtout à notre équipage, car nous étions munis bien au-delà du nécessaire, et trois gargantuas n'auraient point consommé toute cette victuaille en huit jours.

La même autorité, par un autre excès de zèle, doubla nos équipages, et nous fit escorter toute la nuit. Deux hommes de la préfecture nous suivaient à cheval sur la rive droite du Nil, toujours à portée de la voix, prêts à transmettre nos commissions ou même à nous prêter main-forte.

Tant de bon vouloir fut inutile. Le vent du sud exécuta fidèlement le programme de Mustapha-Effendi, et dès huit heures du matin nous abordions au port de Damiette.

Un instant avant l'arrivée, on croirait être sinon au bout du monde, du moins au bout du Nil. La ville apparaît comme un barrage perpendiculaire au courant : plus de fleuve, une multitude de maisons rouges et quelques minarets entre deux jolis bois de palmiers. Le phénix du règne végétal, *phœnix dactylifera*, n'est ni aussi grand ni aussi beau dans la Basse-Égypte que dans la haute; toutefois il y produit un effet plein de charme, et je ne pense jamais à Damiette sans me représenter une belle fille aux joues rouges, couronnée de longues palmes vertes. Le port est dans un coude, et lorsqu'on croit avoir vu toute la ville, on découvre une immense enfilade de maisons bariolées qui reflètent leurs balcons et leurs terrasses dans l'eau.

A peine notre reïs avait-il amarré la grande barque en tournant la proue au courant que le vékil du gouverneur était à bord : le télégraphe n'oubliait jamais d'annoncer notre arrivée, je ne saurais dire en quels termes; mais les autorités nous recevaient comme de vieux amis. Choffey-Effendi, le premier qui nous donna la bienvenue, a fait ses classes à la mission égyptienne, comme Ahmed, mais quelques années avant lui. Il sait donc le français, et même il s'est perfectionné dans les sciences en aidant les ingénieurs hydrographes de l'isthme vers Port-Saïd. Son supérieur, Ali-Bey, le suivit à quelques minutes d'intervalle; celui-là ne possède aucune langue européenne; c'est un Persan des plus lettrés, poète, historien, naturaliste, et deux fois homme d'esprit, puisqu'il nous a paru tel à travers une traduction improvisée.

Il consentit, chose admirable, à nous laisser courir la ville sans lui dans un incognito relatif sous la conduite de son vékil. Choffey-Effendi nous montra, contrairement à l'habitude des guides patentés, tout ce que nous étions venus voir. Damiette est célèbre par le riz qu'elle exporte, par la boutargue et les salaisons qui s'y préparent et par le fanatisme des habitans. La récolte du riz était faite depuis longtemps; mais la décortication se pratiquait activement dans des moulins particuliers qui battent le grain sans l'écraser : joli travail et délicat, quoiqu'il exige une force considérable. Quand la balle de riz est partie, les grains sont presque rouges; on les teint en blanc par le chlore en les brassant avec du sel marin.

Les salines sont tout près, comme aussi les grandes pêcheries du lac Menzaleh. Ce lac est une petite mer intérieure qui couvre plus de deux cent mille hectares; les poissons de la Méditerranée viennent frayer dans ces eaux peu profondes en tout temps et presque tièdes en été. Un homme habile y pêcherait, bon an, mal an, dix ou quinze millions de kilogrammes au grand profit de l'Égypte et même de l'Europe. Le fermier, par malheur, est un certain Ynani,

qui pêche mal et cuisine si malproprement sa marchandise qu'il faut être fellah pour consentir à la manger. On nous fit voir un des établissemens où le poisson se sale et s'emballe; c'est la boutique la plus infecte et la plus répugnante du monde; les lacs d'Égypte, quoiqu'ils rapportent, dit-on, quelques millions de redevance au vice-roi, sont encore à l'état de non-valeur relative. Le génie européen pourra seul en tirer parti lorsque l'Égypte sera rentrée dans la loi commune, et que les étrangers ne la traiteront plus en esclave.

La superstition n'est pas morte, autant que j'en ai pu juger. Les fellahs de Damiette sont musulmans comme les Bas-Bretons sont chrétiens. Dans la mosquée d'Amr, hors de la ville, j'ai vu un malheureux qui s'efforçait de laminer son corps dans un entre-colonnement si étroit que j'y passais difficilement mes deux poings. Un autre, plus stupide encore, usait le bout de sa langue sur une colonne de marbre : cet exercice est souverain pour les yeux, à ce qu'on dit. La langue saignait à faire peine, l'homme s'arrêtait par momens pour exprimer sur ce marbre exécrable le jus d'un citron. Il faut croire que le fanatisme n'est pas aussi donnant à Damiette qu'à Lorette; la mosquée d'Amr tombe en ruine.

L'inévitable procession d'ânes et de chevaux de parade nous attendait devant la porte pour nous conduire à la villa du gouverneur. Ali-Bey nous fit servir les rafraîchissemens d'usage sans y toucher lui-même, et il nous promena dans un verger splendide gravement, officiellement, sa main dans la mienne.

Vers une heure, son vékil nous mit dans un bateau, et nous conduisit au Boghaz, c'est-à-dire à l'embouchure du Nil. Du haut de la terrasse du lazaret, où l'aimable gouverneur nous avait devancés par terre, on voyait la Méditerranée devant soi, à droite le lac Menzaleh, au midi, vers la ville, le fleuve, les bois de palmiers et le désert étalé en plaques jaunes çà et là.

Le soleil se coucha comme nous rentrions au port. Ali-Bey et Choffey-Effendi partagèrent notre dîner; je vous fais grâce des complimens qui pleuvaient dans les assiettes et des présens diplomatiques que je dus refuser presque violemment. Il y avait dans le nombre un magnifique flamant rose qui ne savait où mettre ses longues jambes et qui trébuchait à chaque pas sur le pont de la dahabieh : pauvre bête! A neuf heures, on échangeait les adieux, Ali-Bey nous donnait douze hommes de renfort et un cavas pour stimuler leur zèle. Bonsoir à Damiette! En route pour Mansourah!

La nuit suivante et la journée du lendemain furent d'autant plus orageuses que le vent était tombé à plat. L'équipage du vice-roi fut bientôt las de ramer, quoiqu'il égayât son travail par les chants les plus poétiques. Il fallut recourir au bon vouloir des riverains,

c'est-à-dire exercer une sorte de presse sur de braves gens occupés à gagner leur pain ou endormis auprès de leurs femmes. Ils n'accouraient pas tous avec empressement; je crois même qu'un cheik-el-beled convaincu de favoriser la désertion de ses hommes fut bâtonné pendant notre sommeil. Finalement le 11 janvier, vers quatre heures, nous revîmes la gare de Mansourah, où un train spécial chauffait pour nous conduire au Caire. Un serviteur d'Ahmed, qui avait l'ordre de m'attendre indéfiniment à la porte, me remit le billet suivant :

« Mon ami, je suis le plus heureux et le plus infortuné des hommes, peut-être aussi le plus ridicule! Jugez-en. Ils viennent à Keneh avec moi; vous nous y trouverez tous ensemble. On accepte ma dahabieh. Je m'entendrai avec le reïs qu'ils avaient engagé. Voilà qui va bien, n'est-ce pas? mais hier soir, me trouvant seul avec M. Longman, qui est le *trustee* de miss Grace, j'ai osé lui toucher un mot du sentiment qui me possède, et après avoir exposé l'état de mes affaires je lui ai demandé s'il était homme à plaider ma cause auprès de sa pupille. Oui, le timide Ahmed, l'amoureux transi, a poussé l'audace jusque-là... Voici textuellement ce qu'il m'a répondu : « Je n'ai point de préjugés contre votre couleur ni contre votre foi; mais je respecte trop l'opinion pour conseiller à Grace un acte contraire à tous les usages. Vous n'obtiendrez sa main que d'elle-même. Je ne veux pourtant pas qu'on m'accuse d'avoir traversé un projet si avantageux pour elle. L'opinion anglaise se prononcerait contre moi, si j'empêchais une fille sans dot d'acquérir plusieurs millions par un mariage excentrique, mais honnête. Faites-vous aimer d'elle, si vous pouvez; j'affirme que présentement elle n'a pour vous que de l'estime. » Que faut-il croire, mon cher ami? Je ne vous demande pas ce qu'il faut faire, car je ferai tout ce qu'elle voudra, et j'irais au fond de la mer, s'il lui plaisait de m'y conduire.

« AHMED. »

Nous étions au Caire à onze heures; Arakel nous apprit que notre bateau à vapeur s'appelait le *Chibine*, et que nous partions le lendemain.

EDMOND ABOUT.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1869.

Les affaires du temps sont un étrange composé de toute sorte d'intérêts, de toute sorte de problèmes qui s'enchevêtrent laborieusement et ne nous laissent plus de répit. S'il n'y avait dans le monde que ces questions extérieures qui mettent aux prises toutes les rivalités, toutes les passions des peuples et des gouvernemens, qui peuvent conduire à la paix ou à la guerre, ce serait déjà beaucoup assurément. On aurait encore de la peine à se reconnaître dans ce travail obscur où l'on fait si complaisamment de l'ordre avec du désordre. Il y a certes pour le moment à la surface de l'Europe de quoi occuper tous les diplomates et même ceux qui ne sont pas des diplomates. Le monde va à la dérive, et c'est, à ce qu'il paraît, le dernier mot de l'habileté de laisser tout un continent dans ce rassurant chaos moral et diplomatique où tout est si bien à sa place qu'on ne peut faire un pas sans se heurter. On s'observe, on se menace en se faisant des politesses, on épie des occasions que les uns recherchent, que les autres s'empressent de ne pas faire naître, et voilà certainement une situation assez compliquée pour être l'obsession de tous les esprits réfléchis; mais ce n'est pas tout, les complications internationales, malgré leur importance, ne sont pas seules. Chaque pays a ses affaires, ses intérêts, ses débats intérieurs. La Prusse n'est pas au bout de son organisation, qui touche par tant de points à la politique européenne; l'Italie se demande si elle va voir se rouvrir l'ère des conspirations; l'Espagne se démène dans une révolution dont elle ne sait que faire; l'Autriche se débat avec son dualisme, qui reste un expédient tant que toutes les difficultés relatives à la Galicie, à la Bohême, ne sont pas résolues. En ce moment même, la Hongrie, devenue prépondérante dans l'empire autrichien, vient d'avoir ses élections, et nous-mêmes, en France, nous entrons dans une période électorale d'où va peut-être dépendre notre avenir. Pour tous, il n'y a qu'un même but, fonder ou revendiquer

la liberté, conquérir des garanties publiques, réaliser les conditions d'un gouvernement vivant par l'opinion et pour l'opinion. Voilà une autre œuvre assez difficile pour ne s'accomplir qu'avec lenteur, assez sérieuse pour que bien des esprits la considèrent comme la première. Et cependant ce n'est rien encore : à travers ces troubles extérieurs ou intérieurs apparaissent d'autres questions plus redoutables peut-être que toutes celles dont on s'émeut sans cesse; ce sont ces questions sociales, que nous avons vues depuis quelques mois voyager un peu partout, à Bruxelles, à Berlin, à Vienne comme à Paris, qui se montrent dans un assez ridicule accoutrement au sein de nos réunions publiques, qui viennent de se réveiller à Genève à propos d'une grève industrielle, et qu'il serait difficile de ne pas entrevoir de profil jusque dans cette réunion du conseil d'état aux Tuileries où l'empereur est venu faire enregistrer son opinion sur la suppression des livrets d'ouvriers. Remettre la paix dans la situation troublée de l'Europe, faire rentrer la liberté dans les institutions politiques, introduire de plus en plus l'équité dans les rapports sociaux, trois problèmes dont chacun suffirait à lui seul pour occuper les hommes de bonne volonté, et qui, réunis, ne font pas à notre temps une vie des plus commodes.

Il faut bien s'accoutumer cependant à vivre en face de ces problèmes, qui sont autant de sphinx incessamment posés devant nous pour le tourment de l'esprit contemporain, et le moins pressant, le moins grave, n'est point celui qui touche au travail, à l'organisation industrielle, à la condition des ouvriers dans la société nouvelle. Assurément, en donnant une solennité exceptionnelle à la dernière réunion du conseil d'état aux Tuileries, en tenant une sorte de lit de justice et en saisissant l'occasion de prononcer un de ces discours qu'il médite avec soin, l'empereur a voulu montrer combien il est préoccupé de ces questions sociales qui pèsent sur l'Europe moderne; il a voulu être agréable aux ouvriers, et il les a délivrés de l'obligation du livret. Tous les membres du conseil d'état n'ont pas été, dit-on, également convaincus par le discours impérial : il y a eu des avis contraires, des doutes sérieusement exprimés et en fin de compte des abstentions dans le vote; mais n'importe, la manifestation était faite. Reste à savoir s'il n'y avait pas quelque disproportion entre la solennité de cette démonstration souveraine et le résultat pratique. Qu'on supprime le livret, cela flattera peut-être un certain goût d'indépendance et d'égalité ou l'amour-propre de quelques ouvriers, ce sera tout; au fond, le livret n'avait plus qu'une médiocre importance dans l'industrie; il avait perdu surtout sa signification irritante depuis que les patrons n'avaient plus le droit d'y inscrire aucune note. Ce n'était pas une marque d'infériorité, c'était une nécessité de la vie industrielle, une constatation d'identité; c'était pour l'ouvrier qui en était porteur un moyen facile et commode de s'accréditer dans les ateliers où

il se présentait. Les relations de l'ouvrier et du patron n'en étaient point affectées, et ce qu'il y avait en définitive de plus blessant, c'était l'estampille obligée de la police. Cette estampille, le gouvernement l'avait imposée, il la supprime, rien de mieux. Tout ce qui peut relever à leurs propres yeux ou dans la vie sociale ces fils du travail et de l'industrie est de stricte équité et d'une politique intelligente. Qu'on fasse donc disparaître le livret, si on y voit une dernière marque d'assujettissement, ce n'est pas un mal; seulement il ne faut rien grossir : ce n'est pas là visiblement une réforme de première importance, et elle deviendrait un danger, si par une complaisante fiction on la transformait en une victoire des ouvriers sur les patrons, si on se berçait un peu trop dans ce balancement d'élémens contraires dont parle le discours impérial. Un livret de plus ou de moins ne fait rien à l'affaire aujourd'hui, parce que, après tout, la question n'est pas là, elle est dans l'idée qu'on se fait du salariat, dans les rapports du capital et du travail, et c'est ici qu'il faudrait, non pas tant chatouiller l'amour-propre des ouvriers que les redresser, les éclairer sur leurs intérêts en les ramenant au sentiment de solidarité qui unit les forces diverses de l'industrie, qui seul peut les féconder au profit de tous.

Rien sous ce rapport n'est certes plus curieux, plus tristement instructif que cette grève qui vient d'éclater à Genève, et qui est l'image de toutes les grèves depuis que ces crises de l'industrie contemporaine sont non plus seulement une maladie accidentelle, mais un acte réfléchi, prémédité, une véritable tentative de révolution dans le domaine économique. C'est là en effet ce qu'il faut remarquer; de plus en plus les grèves tendent à prendre en quelque sorte un caractère abstrait; elles ne naissent plus d'une situation particulière, d'une cause pratique et locale; elles sont le résultat d'une idée arrêtée; elles ressemblent à un assaut contre la constitution industrielle, contre les lois les plus élémentaires du travail, et la grande promotrice de la doctrine nouvelle, c'est cette association internationale des travailleurs qu'on a vue tenir ses assises un peu partout, à Bruxelles, à Berne comme à Genève, qui a établi depuis quelque temps son quartier-général dans cette dernière ville. Elle a mis la main sur une société typographique qui s'était organisée à Genève, et elle décrète aujourd'hui la grève des ouvriers imprimeurs, comme elle décrétait l'an dernier la grève des ouvriers maçons. Le trait distinctif de cette association, c'est d'agir à la façon de tous les pouvoirs absolus, de ne connaître que sa volonté. Croyez-vous qu'avant de jeter dans la rue de malheureux ouvriers qui sont les premiers à souffrir d'une telle crise, elle ait cherché à s'entendre avec les patrons, qu'elle ait daigné écouter ce que les maîtres avaient à dire? Nullement, elle impose des tarifs, elle impose des conditions sans discuter, sans permettre qu'on discute. Pensez-vous qu'elle ait au moins consulté les ouvriers

eux-mêmes? Pas davantage, elle leur donne le mot d'ordre; il faut qu'ils obéissent. Il y en a un certain nombre, une quarantaine, qui ont eu le courage de résister, et comme l'association internationale n'est pas seulement l'assemblée constituante de l'industrie, qu'elle est aussi un tribunal vehmique, elle a menacé les dissidens de publier leurs noms, de les signaler comme des traîtres. Par une réaction naturelle cependant, cette libérale population de Genève a fini par s'émouvoir; elle appuie énergiquement dans leur résistance les dissidens, et elle ne se montre pas d'humeur à laisser s'accomplir les révolutions dont on a menacé son conseil d'état. Les choses en sont là.

Ce qui arrive à Genève, n'est-ce pas d'ailleurs un peu ce qui se passe à Paris? Ici également, des délégués omnipotens dictent des conditions, décrètent des tarifs, prétendent régler les conditions du travail. Ils ont failli, il y a quatre mois, tout comme leurs émules de Genève, lancer les ouvriers imprimeurs dans une grève qui n'a été momentanément détournée que parce qu'on s'est entendu au dernier instant pour nommer une commission mixte. Cette commission vient de se dissoudre, elle n'a pu arriver à rien, parce que les délégués ont élevé la prétention de régler le mode de travail que les maîtres imprimeurs devaient employer pour telle ou telle publication. Ce qui arrivera maintenant, nous ne le savons trop; on touche peut-être à quelque crise nouvelle. Or sait-on ce qui peut résulter de ces crises perpétuelles? C'est que l'industrie typographique elle-même, une des plus belles industries françaises, est menacée. Déjà les libraires s'arrangent pour suspendre leurs travaux ou pour envoyer en province, jusqu'à l'étranger, jusqu'à Leipzig, ce qu'ils ont à faire imprimer, plutôt que de subir des conditions onéreuses. Les maîtres imprimeurs finiront par être obligés de fermer leurs ateliers, et quelles seront les premières victimes, si ce n'est ceux qui vivent de leur travail? Que les ouvriers défendent leurs intérêts, qu'ils les discutent librement avec les chefs d'industrie qui les emploient, qu'ils se réunissent, qu'ils s'associent, qu'ils choisissent parmi eux des mandataires pour soutenir leur cause, rien n'est plus simple et plus légitime; mais c'est justement ce qu'ils ne font pas : ils livrent leurs intérêts à des délégués qui ne les consultent guère, qui disposent d'eux despotiquement; ils paient les frais des expériences socialistes des novateurs de l'association internationale. Ce qu'il y a malheureusement dans tout cela, c'est une atteinte violente, perpétuelle et funeste à la liberté du travail et des transactions. Quoi qu'on fasse, on ne changera pas les lois les plus naturelles de l'économie publique; on ne créera pas des hausses artificielles de salaires, ou, si on les crée, ce sera pour la ruine de ceux qui travaillent aussi bien que de ceux qui font travailler. On n'arrivera à rien tant qu'on opposera éternellement la solidarité des salaires et la solidarité des capitaux, parce qu'en définitive, capitaux et travail, loin d'être des enne-

mis, sont des forces diverses qui concourent à la même œuvre, qui sont solidaires entre elles dans la prospérité comme dans le désastre; tout le reste n'est qu'une ruineuse chimère, à Paris aussi bien qu'à Genève. Voilà le vrai, le redoutable problème, et on tombe d'un peu haut, il en faut convenir, en arrivant à la suppression des livrets comme à un remède des maux de l'industrie actuelle, — à moins que cette utile et innocente réforme ne soit un moyen de préparer les ouvriers à faire de bonnes élections. Ce serait fort légitime, quoique le procédé ne soit peut-être pas infaillible.

Ce n'est pas là sûrement dans tous les cas le seul moyen que le gouvernement tient en réserve pour triompher dans cette lutte électorale où va flotter le drapeau des libertés françaises. Il a d'autres ressources, d'autres moyens de persuasion un peu moins douteux. Quand s'accompliront-elles, ces élections vers lesquelles se tournent désormais tous les regards? On ne le sait pas encore d'une façon précise; on distingue seulement qu'elles approchent; on le sent à la lassitude du corps législatif, à la tournure des discussions, à l'empressement avec lequel on distribue les petites faveurs administratives, à une certaine fermentation qui commence dans le pays; on le sent particulièrement à une indécision de toute chose, comme si on était résolu à ne rien faire avant cette manifestation décisive du suffrage universel. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les candidatures ne vont pas manquer, elles affluent de toutes parts; on en compte provisoirement plus de huit cents en attendant le reste. Il y en a de fort naturelles assurément, il y en a aussi beaucoup en vérité qui sortent on ne sait d'où, qui fleurissent avant le printemps, et qui seront mortes avant l'été. Somme toute, le pays a devant lui une ample provision de représentans de bonne volonté tout prêts à entrer en campagne, à parcourir villages et hameaux, pour conquérir quelques voix. Avouons-le cependant, il y a quelque chose de peu sérieux et de passablement répugnant dans cette espèce de mendicité électorale, dans cette interversion de rôles qui fait de la France une grande coquette devant laquelle tout le monde se croit appelé à parader en lui demandant ses faveurs. Nous ajouterons qu'il peut y avoir aussi quelque chose de parfaitement dangereux pour la cause libérale dans cette irrésistible passion de candidature qui s'empare de toutes les têtes en certains momens. Sans doute chaque parti, chaque nuance tient à paraître en champ clos avec son petit drapeau de fantaisie; on veut se compter, faire sa manifestation à un premier tour de scrutin en se promettant de se replier sur un candidat unique à un second tour. Fort bien, si on arrive au second tour. La question est seulement de savoir si les candidats officiels ne passeront pas à travers cet éparpillement de voix où toutes les vanités, toutes les prétentions, trouvent le moyen de se satisfaire.

Le malheur est que notre pays, si peu accoutumé encore à exercer tous

ses droits, si peu formé aux mœurs politiques, ne fait pas lui-même ses affaires. Ce ne sont pas les candidats qui devraient se mettre en avant et s'imposer au risque de diviser les suffrages; ce sont les populations elles-mêmes qui devraient s'organiser, former des comités, choisir des candidats dignes de leur confiance et agir de façon à conduire victorieusement une élection, en se souvenant qu'elles votent pour leur propre intérêt, non pour faire plaisir à un aspirant à la députation. Il y a un fonctionnaire d'un esprit distingué, conseiller de préfecture à Paris et candidat lui-même, si nous ne nous trompons, M. Lançon, qui proposait récemment l'organisation en province de comités napoléoniens destinés à remplacer l'action administrative et à former le noyau d'un parti indépendant du gouvernement. Nous ne savons jusqu'à quel point cette organisation officielle supplémentaire serait possible. Si elle n'était qu'une annexe de la préfecture, elle serait sans crédit; si elle était sérieuse et indépendante, le gouvernement la tiendrait bientôt sans doute pour un auxiliaire incommode dont il déclinerait les services. C'est surtout pour l'opinion libérale que cette organisation serait une première condition de succès, et il y a une raison qui la rend encore plus nécessaire, c'est le système actuel des circonscriptions électorales, ce système contre lequel s'est élevé, il y a quelque temps, le conseil municipal de Bordeaux, qui vient aujourd'hui de donner sa démission pour avoir vu ses réclamations indéfiniment ajournées. Certes notre France administrative est arrangée de façon que l'action collective ne soit pas facile; la solidarité locale existe à peine. A la longue cependant, un arrondissement a fini par prendre une certaine cohésion, par se faire une certaine vie commune, des intérêts communs; on peut se voir et s'entendre pour choisir un député. Le système actuel des circonscriptions électorales a changé tout cela. Aujourd'hui, à Bordeaux comme partout, on réunit pour voter ensemble des populations qui ne se connaissent même pas, qui vivent à des extrémités opposées d'un département. Un député représente un chiffre abstrait de suffrages, il ne représente que par exception un intérêt collectif, et même quelquefois il représente des intérêts contraires : l'embarras pour lui est de se partager. Dans une telle organisation, le gouvernement, cela est bien clair, est tout-puissant, parce qu'il est partout à la fois. Pour l'opinion libérale, il n'y a pas d'autre moyen de suppléer à la dispersion que des comités librement formés, créant une certaine intelligence entre ces électeurs disséminés et soutenant d'un commun effort un même candidat. Nous sommes encore loin de cette action méthodique et efficace, et le gouvernement reste terriblement armé. Quelle que soit l'inégalité de la lutte qui approche, on peut cependant s'attendre à voir passer dans les élections un peu de cet esprit d'indépendance, de ce goût de contrôle, de cette inquiétude libérale, qui se réveillent si vivement dans le pays.

Que les élections prochaines doivent avoir une portée singulière au point de vue de nos affaires extérieures aussi bien qu'au point de vue du développement de nos libertés intérieures, il est facile de le pressentir dès ce moment. Sans doute c'est une question de savoir si le pays a une notion assez nette des intérêts qui s'agitent en Europe pour se prononcer avec fermeté, avec décision, dans un sens déterminé, de façon à lier la politique officielle. Il ne se dégage pas moins de ces grandes manifestations d'opinion un sentiment général avec lequel il n'est pas aisé de rompre. Ce sentiment sera pacifique, nous n'en doutons pas, et sous ce rapport une partie de la presse française ne fait certainement qu'exprimer un instinct public. Il ne faudrait pourtant pas qu'on s'y méprît en Allemagne. Si depuis deux ans il s'est formé en quelque sorte une couche de sentimens, de dispositions pacifiques à la surface de la France, au fond, tout au fond, subsiste ce malaise qui se réveille au moindre signe, au moindre incident, on le voit tous les jours encore. La maladie obstinée, monotone, universelle, c'est qu'on ne veut pas croire à la paix. On y croit jusqu'à demain, jusqu'après les élections; au-delà, on n'y croit plus, et la Prusse, qui la désire certainement, s'arrange quelquefois de façon à laisser voir qu'elle y croit encore moins que tous les autres. Elle a par instans des impatiences curieuses, comme tous ceux qui ne se sentent pas à l'aise au milieu des embarras qu'ils ont accumulés. Elle envoie des officiers dans le Luxembourg pour surveiller le démantèlement de la forteresse. Quel droit exclusif de contrôle a-t-elle? On n'en sait rien. Il est bien clair qu'il y a contre elle de mauvais desseins, puisqu'on n'a pas encore démoli trois forts qui regardent l'Allemagne, — et elle secoue ce malheureux grand-duché, elle le met hors de lui, si bien que les Luxembourgeois ont fini par se plaindre tout haut dans leurs chambres à la stupéfaction générale. Nous n'avons pas entendu dire encore qu'une armée française défile du côté de la frontière du Luxembourg, quoiqu'on ne néglige rien en vérité pour nous assurer que nous sommes prêts, que toutes les mesures possibles sont prévues, et qu'on ait toujours l'air d'engager les Prussiens à tirer les premiers.

L'incident qui doit mettre le feu à toutes ces poudres ne s'est pas encore produit, et ce ne sera pas l'incident belge qui aura cette déplorable fortune, puisqu'il est aujourd'hui provisoirement amorti dans une commission. Ce n'est pas que l'affaire soit finie, elle n'est même pas très avancée. La vérité est que jusqu'ici on ne s'est entendu à peu près sur rien, si ce n'est sur la nécessité de s'entendre. A parler franchement, tout le mal est venu de cette loi que le ministère belge a présentée avec une si singulière précipitation, et derrière laquelle il n'a pu s'abriter jusqu'au bout, puisque c'eût été opposer une fin de non-recevoir désobligeante au gouvernement français, qui se bornait à réclamer l'examen de la question après la loi comme on aurait dû l'examiner avant. Comment

le ministère belge aurait-il pu se refuser à cette concession? Il a consenti à rouvrir le débat sur les conventions de chemins de fer, tandis que le gouvernement français de son côté consent à étendre la délibération à tous les intérêts économiques des deux pays. La question reste donc entière sur les fusions de chemins de fer aussi bien que sur tout le reste, et ni la Belgique ni la France ne sont intéressées à la laisser s'aggraver par une explosion de susceptibilités nouvelles.

On a parlé un instant d'une médiation de l'Angleterre dans ce démêlé semi-politique, semi-économique de la Belgique et de la France. Ce n'est ni une médiation ni même une tentative un peu précise de conciliation; il y a eu tout au plus quelque démarche intime, quelques paroles de lord Clarendon pour engager la Belgique à ne rien brusquer, à se prêter aux concessions compatibles avec son indépendance. Sans prétendre que l'Angleterre d'aujourd'hui se désintéresse absolument de tout ce qui peut se passer sur le continent, et qu'elle pousse la passion de la neutralité au point de ne rien faire dans aucun cas, on peut dire qu'elle n'est vraiment pas pressée de s'aventurer dans ce fourré de questions épineuses où se démène la politique européenne. Elle laisse à la diplomatie continentale ses casse-tête chinois; elle voit passer sans trop s'émouvoir les incidens et les querelles qui font beaucoup de bruit pour rien. Tout récemment un des journaux les plus intelligens de Londres, le *Spectator*, s'efforçait de battre le rappel et de prouver que l'Angleterre n'était pas aussi indifférente qu'elle le paraissait; elle n'est peut-être pas indifférente, on peut être bien sûr qu'elle ne serait pas infidèle à un intérêt évident; elle est du moins peu active, elle a peu de goût pour les imbroglios européens qui ne la touchent pas directement, et la carte à payer de la dernière expédition d'Abyssinie lui a donné à réfléchir sur les inconvéniens des guerres qui ne sont point absolument indispensables. L'Angleterre pour le moment est tout entière au grand acte de politique intérieure qu'elle accomplit, qui vient d'être débattu dans le parlement, l'abolition de l'église officielle d'Irlande. La seconde lecture du bill présenté par M. Gladstone a été voté à une majorité triomphale de 118 voix. Ce qu'il y a eu de plus intéressant d'ailleurs, ce n'est pas le vote, tout important qu'il soit, c'est la discussion, une discussion digne de l'Angleterre, digne de la question qui s'agitait, digne aussi des hommes qui ont eu le premier rôle dans cette virile lutte parlementaire.

Le vote, il était connu d'avance; il était indiqué par les élections d'où est sorti le parlement actuel. Ce qu'il y a de frappant, c'est que ceux qui ont eu la victoire numérique dans les *hustings* ont vaincu aussi devant le parlement par la raison, par l'autorité d'une grande et libérale mesure, même en vérité par l'éloquence. Ce n'est pas que le parti tory ait cédé le terrain sans combat : il a réuni après tout 250 voix qui, fortement disciplinées sous un chef habile, peuvent donner de la besogne à

M. Gladstone. M. Disraeli, et après lui le ministre de l'intérieur du dernier cabinet conservateur, M. Gathorne Hardy, ont conduit vigoureusement la charge; mais ils se sentaient vaincus avant d'engager la lutte, ils se battaient visiblement pour l'honneur. M. Disraeli a rassemblé les traits les plus acérés et les plus spécieux de son éloquence pour une cause à laquelle il ne croit pas beaucoup lui-même. Au fond, ce qu'il a défendu, c'est moins l'établissement protestant d'Irlande que sa propre position à la tête des tories, et c'est lui certainement qui aurait pu reprendre pour son compte ce mot naïvement piquant : « puisque je suis leur chef, il faut bien que je les suive. » M. Disraeli a suivi son parti, il l'a même précédé, et l'église d'Irlande est restée frappée à mort dans ce combat; elle a été achevée par le chancelier de l'échiquier, M. Lowe, surtout par M. Gladstone et M. Bright. Elle n'a trouvé dans le parti libéral qu'un défenseur, sir Roundell Palmer, jurisconsulte éminent, homme de conscience et de scrupule, qui aurait pu être lord-chancelier dans le ministère actuel et qui n'a pas voulu entrer au pouvoir en laissant son opinion à la porte. Encore sir Roundell Palmer n'est-il qu'à moitié opposé au nouveau bill; il n'a pas combattu la suppression de l'église d'Irlande comme établissement officiel, il repousse la partie du bill qui dispose des biens de cette église. Le légiste désavoue dans ses conséquences l'acte que le politique accepte dans son principe. Le vrai héros de cette lutte parlementaire après M. Gladstone a été M. Bright, qui a entraîné les communes par sa forte et énergique éloquence. Pour en finir de l'église d'Irlande, M. Bright n'a eu qu'à montrer ce que l'établissement protestant a fait des Irlandais, devenus par la persécution plus catholiques, plus romains qu'aucun peuple de l'Europe, et il n'a eu aussi qu'à rappeler d'un accent généreusement ému ce qui est arrivé, il y a vingt-cinq ans, de la fraction dissidente de l'église presbytérienne d'Écosse. Les dissidens, au nombre de quatre ou cinq cents, quittèrent alors l'église officielle pour fonder une église libre. Ils ne se retirèrent pas avec leurs bénéfices, avec leurs avantages temporels, comme vont le faire les ecclésiastiques protestans d'Irlande. « Ils laissèrent de belles églises et de belles résidences, s'est écrié M. Bright; ils s'en allèrent pauvres et nus... On ne leur dit même pas : Dieu vous bénisse! » Cette église sans asile et sans salaire a prospéré cependant par la liberté. Elle a élevé des temples, bâti plus de six cents presbytères, ouvert plus de cinq cents écoles. Par la force du prosélytisme librement exercé, elle a trouvé 200 millions, et tous les ans elle recueille un budget fort convenable. Voilà ce que peut une église libre qui n'avait pas les ressources qu'aura encore l'église d'Irlande. Si celle-ci ne peut pas se soutenir dans les conditions où elle va se trouver placée, c'est qu'elle n'a en elle aucune vitalité; elle n'est plus qu'une oppression sans excuse, une représentation insultante de la conquête. Le bill qui vient d'être discuté sera-t-il admis

dans tous ses détails à une troisième lecture, et, une fois voté par les communes, sera-t-il accueilli par la chambre des lords? Dans tous les cas, le principe a triomphé, et, selon le mot de M. Gladstone, on peut désormais « compter les jours, les mois, qui restent à vivre à l'église établie d'Irlande. »

Après cela, tout sera-t-il fini en Irlande? verra-t-on disparaître aussitôt le mécontentement irlandais, selon le mot ironique de M. Disraeli? Assurément non. Si libéral que soit le bill actuel, il ne touche qu'une partie du problème, il laisse de côté la question des terres, qui est tout aussi sérieuse, et il ne désarmera pas d'un seul coup les Irlandais. En ce moment même, les démonstrations hostiles se reproduisent en Irlande, et on assassine quelque peu. Les fenians mis en liberté sont portés en triomphe. Le bill sur l'église, en faisant disparaître un des griefs de l'Irlande, n'aura pas moins une influence calmante qui pénétrera insensiblement dans les esprits, et par cela même il est un gage de sécurité et de force pour l'Angleterre. Un membre du cabinet de Londres rappelait l'autre jour que, dans l'opinion du premier Napoléon, l'état de l'Irlande représentait une diversion de quarante mille hommes au détriment de la puissance anglaise. On peut en vérité être juste lorsque dans un acte de justice on trouve une force de plus, et s'il y a quelque chose d'étonnant, c'est que l'Angleterre n'y ait pas songé plus tôt.

Une situation curieuse et malheureusement peu rassurante, c'est celle de l'Espagne. Bien loin de se dégager de ses obscurités et de ses embarras, cette situation ne fait que s'aggraver, comme il arrive toujours quand on ne sait pas où l'on va. Elle s'aggrave par le malaise qui gagne le pays, par la confusion qui envahit l'assemblée de Madrid, par les insurrections qui se succèdent. Il y a quelque temps, c'était à Cadix et à Malaga qu'on se battait; ces jours derniers, c'est à Xérès que le sang a coulé dans la guerre civile. Le prétexte a été cette fois la conscription, la levée du contingent militaire, demain ce sera le rétablissement de quelque impôt, car enfin on a beau faire des révolutions, on a beau promettre qu'il n'y aura plus ni conscription ni impôts, il y a des nécessités premières qui s'imposent, et alors les populations abusées sont à la merci des agitateurs républicains ou carlistes. Le fait est que le désordre est un peu partout au-delà des Pyrénées, principalement en Andalousie, et l'Espagne n'est pas plus avancée aujourd'hui qu'il y a quelques mois sur le point essentiel, sur le gouvernement qu'elle doit avoir. Elle est toujours à la recherche d'un roi; mais quel roi? Hier c'était le duc de Montpensier qui avait toutes les chances, aujourd'hui c'est vers le roi dom Fernando qu'on paraît revenir, sans doute sous l'influence obstinée de M. Olozaga, qui vient de rentrer à Madrid pour coopérer à la grande œuvre de la constitution nouvelle. Il refuse, il est vrai, ce brave roi portugais, il aime la tranquillité, il n'est pas assuré contre les catastrophes. N'importe, on le séduira, on lui portera la couronne de saint Ferdinand sur

un plat d'or, on ne le troublera pas dans ses goûts, et on le garantira contre les accidens. C'est ainsi que d'un jour à l'autre les chances varient, au moins en apparence. Ce qu'il y a de plus singulier au milieu de cette incertitude, c'est qu'il y a peu de temps le général Prim déclarait avec une parfaite assurance devant les cortès qu'on pouvait être tranquille, que le gouvernement était fixé dans son choix, que chaque député savait bien quel serait son roi. Chacun sait bien en effet quel est le roi de son choix, chacun a le sien, ce qui n'est pas une raison pour que le pays soit mieux renseigné, puisque le général Prim, en paraissant s'expliquer si clairement, n'a rien dit du tout.

Le plus clair est que gouvernement et cortès sont à peu près à bout, et qu'ils ne peuvent plus faire un pas sans se heurter contre quelque obstacle redoutable, contre quelque péril de conflagration. Le gouvernement, il faut lui rendre cette justice, fait ce qu'il peut pour se retenir sur cette dangereuse pente. Il lève son contingent militaire, puisqu'il faut bien une armée tant que la paix universelle n'est pas décrétée; malheureusement il rencontre la répugnance fort naturelle des populations. Il propose en ce moment un emprunt, puisqu'il faut bien faire face à un déficit de plus de 2 milliards de réaux et à des nécessités croissantes; par malheur, il ne suffit pas de voter un emprunt, il faut le placer, il faut du crédit, et le crédit ne se fonde pas sur la méfiance générale. Le gouvernement multiplie ses efforts pour maintenir l'ordre matériel, ou pour le rétablir quand il est violemment troublé; mais il a devant lui, autour de lui, les républicains, qui le harcèlent, les carlistes, qui épient l'occasion de prendre les armes, les partisans de la reine Isabelle, qui reprennent courage, tous les partis, toutes les factions, qui retrouvent l'assurance. Chaque jour, on parle de l'inviolable souveraineté des cortès, et jamais on n'a parlé plus haut de coups d'état. Notez qu'avec cela l'Espagne en est à se demander si elle ne va pas perdre sa belle colonie de Cuba, qu'on représente sans cesse comme pacifiée, et qui reste plus que jamais livrée à l'insurrection. De toute façon, les difficultés s'accroissent, le péril grandit au-delà des Pyrénées, et pendant ce temps le général Prim vient de profiter des vacances de Pâques pour aller avec ses amis chasser dans les montagnes de Tolède; il abat du gibier pour se distraire, et il aura pu, lui aussi, écrire à Madrid :

Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups.

Et dire que sans le télégraphe nous aurions ignoré peut-être cette mémorable aventure! Le mal, après tout, n'est pas de chasser, le mal est que l'Espagne a besoin d'un gouvernement pour sauver sa liberté, et qu'on ne voit pas encore d'où ce gouvernement peut lui venir.

Ce qu'il y a de particulier, c'est que le Portugal, qui refuse un roi à ses voisins de Castille, a tout l'air de se laisser atteindre par la contagion espagnole, et, chose plus bizarre encore, c'est le gouvernement qui

donne le signal d'une agitation toute nouvelle dans ce petit pays, accoutumé depuis assez longtemps à jouir en paix d'institutions libres dont ses souverains se sont montrés les premiers gardiens. Ce qui vient de se passer à Lisbonne ressemble étrangement en effet à un coup d'état dont il est difficile de saisir les causes et d'apprécier la portée. Le ministère, assumant une responsabilité toujours grave, a provoqué la promulgation dictatoriale d'un décret-loi qui modifie essentiellement l'organisation politique du pays en diminuant le nombre des députés. Une vive émotion populaire n'a pas manqué de se produire aussitôt, des *meetings* se sont rassemblés, des manifestations tumultueuses ont rempli les rues de Lisbonne, et l'agitation a gagné le pays. Bref, le Portugal est en train de protester contre un acte inattendu d'absolutisme. Cela ira-t-il jusqu'à un conflit plus sérieux? On entre évidemment ici dans une période de troubles où la popularité du roi ne sera pas de trop pour calmer les esprits, où la raison du jeune souverain saura sans doute faire la part de ce qu'il y a de légitime dans l'émotion publique. Le Portugal n'a point certainement marché à pas de géant dans la voie du progrès depuis vingt ans; mais il était resté parfaitement libre et à peu près tranquille dans sa liberté, échappant aux réactions comme aux révolutions. Il serait malheureux qu'un coup d'autorité vînt altérer cette situation. Si c'est en imitant l'Espagne de cette manière, par la similitude du désordre et de l'agitation, qu'on veut marcher vers l'union ibérique, le moyen serait étrangement choisi, et ce ne serait pas la peine de doubler l'anarchie espagnole de l'anarchie portugaise. CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Le Poème de Lucrèce, — Morale, — Religion, — Science, par M. Martha.

La première remarque que je ferai sur cet excellent et charmant livre, c'est que Lucrèce y est étudié par un spiritualiste, et que cependant non-seulement les admirateurs de Lucrèce, mais ses disciples, ou plutôt les disciples de la philosophie qui l'inspirait, n'auront qu'à se féliciter de cette publication, et n'y trouveront à peu près rien dont ils puissent se plaindre. Je dis à peu près, parce qu'il y a une phrase, une seulement, que l'on voudrait effacer, au commencement de l'avant-propos. L'auteur, ayant annoncé que son admiration pour Lucrèce n'implique en rien une adhésion à sa doctrine, ajoute ce qui suit : « Comme ces doctrines contemporaines, qui rappellent l'entreprise de Lucrèce, sont fort célébrées, il nous paraît opportun et honnête de prévenir que nous n'avons aucun droit à la faveur dont elles sont en ce moment l'objet. » Cette ironie

n'est pas équitable, et elle doit être repoussée, car, s'il est vrai que ces doctrines soient fort célébrées par quelques-uns, ce que j'ignore, elles sont en revanche tant insultées et tant calomniées par beaucoup d'autres, elles sont si mal accueillies par les corps constitués et les autorités de toute espèce, elles sont si évidemment un obstacle et non pas une aide aux ambitions les plus légitimes, qu'il y a plus que compensation. M. Martha, qui a l'âme délicate, conviendra bientôt, pour peu qu'il y réfléchisse, que, s'il est parfaitement légitime de désavouer ces doctrines quand on ne les partage pas, cela ne saurait avoir un mérite particulier, ni être plus honnête que le contraire.

Je goûte également dans le livre de M. Martha les vues historiques, le sentiment littéraire, la pensée philosophique. J'y trouve d'abord non-seulement une pleine connaissance, mais, ce qui est plus rare et plus précieux, une pleine intelligence de l'histoire suivant l'esprit de notre temps; car c'est une étude historique que l'auteur a voulu faire plus encore que l'examen détaillé d'un beau poème au point de vue de l'art : c'est ce qu'il a exprimé par le sous-titre de son livre. Remontant jusqu'à la naissance de l'école d'Épicure, M. Martha fait une excellente analyse des conditions historiques qui l'ont produite et qui se reflètent dans ses doctrines. Il insiste justement sur ce point, qu'elle constitue une véritable religion, et que, seule entre toutes les écoles, elle avait un symbole arrêté par le maître, dont pas un disciple ne se permettait de s'écarter sur aucun point, de sorte qu'Épicure était tenu pour infaillible. Il analyse avec le même bonheur la vie de Lucrèce et son temps, l'anarchie romaine, le besoin de la *paix* qui tourmentait les hommes d'alors, et qui était précisément celui que la doctrine d'Épicure promettait de satisfaire, la physionomie nouvelle que prit cette doctrine sous l'influence du génie romain, qui donna à la philosophie même de l'indolence un accent stoïque, enfin l'enthousiasme d'apôtre avec lequel le poète révolutionnaire fait la guerre dans l'ordre de la pensée à toutes les traditions du passé. Étudiant sa morale, il signale d'abord la vivacité avec laquelle Lucrèce défend le libre arbitre, thèse qui n'est pas d'ordinaire celle des philosophes irréligieux (M. Patin avait déjà relevé cette espèce de contradiction), puis il montre avec beaucoup de sagacité qu'il ne faut voir là que le parti-pris d'ôter aux dieux le gouvernement de la volonté humaine aussi bien que celui de la nature extérieure. Le chapitre de la *Science de Lucrèce* et celui qui le suit et qui s'y rattache sont des plus intéressans. M. Martha y rend très bien compte de cette ignorance voulue de l'école d'Épicure, qui accepte avec une suprême indifférence toutes les explications naturelles des phénomènes, sans se soucier de savoir si celle-ci vaut mieux que celle-là, pourvu que l'explication surnaturelle soit exclue, et s'accommode également d'une théorie savante ou d'une imagination enfantine.

Il signale à la fois dans la physique de Lucrèce des erreurs pitoya-

bles et des vues très hautes, dues aux grands penseurs qui ont créé en Grèce la philosophie; il rapproche de ces vues élevées celles des modernes, et les noms de nos savans viennent naturellement se placer sous sa plume, quand il trouve dans son poète la pluralité des mondes, ou les combinaisons des atomes, ou ce qu'il a droit d'appeler la doctrine de la *sélection,* ou enfin certains aperçus cosmogoniques. Ce sont encore les origines philosophiques de Lucrèce, mais plus encore ses origines poétiques, qu'il étudie dans Empédocle, et il avance à ce propos une conjecture qui me paraît très plausible, c'est que l'idée de l'invocation à Vénus pourrait bien être venue du poète grec, qui expliquait, comme on sait, la nature par l'action de la sympathie et par sa lutte contre le principe contraire, principe de discorde et de combat. Dans un dernier chapitre intitulé *Tristesse du système,* M. Martha met en lumière l'esprit de découragement et de désespoir qui possédait l'humanité en cette époque malheureuse, et dont s'inspiraient également des doctrines bien différentes, puisque les idées des disciples d'Épicure sur la fin prochaine du monde allaient être aussi celles des chrétiens. Columelle, écrivant un siècle plus tard son livre sur l'agriculture, se croyait obligé de protester contre la plainte de Lucrèce, que la terre est épuisée comme une femme qui ne peut plus avoir d'enfans, et de soutenir qu'au contraire la terre est toujours jeune et féconde pour qui sait employer ses forces. Ce résumé ne donne qu'une idée très imparfaite de tout ce qu'on apprend dans le livre de M. Martha, fruit d'une étude aussi pénétrante que complète. Je n'ai pas besoin de dire que l'auteur a profité de tout ce qu'on avait fait avant lui sur Lucrèce, et en particulier de l'enseignement du maître dont il est le suppléant à la Faculté des Lettres dans le cours de poésie latine. Il a cité souvent M. Patin, il l'aurait cité, je crois, plus souvent encore, si ces excellentes leçons, publiées depuis, n'avaient été, au moment où M. Martha faisait son travail, dispersées dans des feuilles qu'on n'avait pas toujours sous la main.

Tout cela est écrit dans le meilleur style et avec le plus vif sentiment de la poésie de Lucrèce. L'auteur a cédé à ce sentiment jusqu'à traduire en vers français tous les morceaux qu'il a cités, et ce sera là pour beaucoup de personnes un des principaux attraits de son livre. Pour moi, je dois l'avouer, je me défie de la traduction en vers; je crains que les gênes de la versification ne fassent plus que compenser pour le traducteur l'avantage d'une forme plus riche. Cependant je dois reconnaître que, s'il y a un genre de poésie qui convienne au génie de notre versification, c'est évidemment le genre didactique. Ce que M. Martha s'est plus particulièrement proposé de rendre, c'est la simplicité de la phrase de Lucrèce : il ne fallait pas moins pour cela qu'un vers assoupli par toutes les nouveautés poétiques de notre temps; mais M. Martha est le premier à sentir et à dire qu'il lui faut rester loin de la magnificence du texte. Il en reste plus loin, je crois, qu'il n'aurait fait avec de la prose, une prose

telle qu'un écrivain comme lui en eût su trouver. Son plus grand succès est dans les morceaux en quelque sorte techniques, où par la souplesse de son vers il réussit à suivre plus fidèlement que personne, il a le droit de le dire, la trame serrée du raisonnement du poète et le ton familier auquel celui-ci descend alors sans fléchir. C'est d'ailleurs un vrai plaisir, et dont il faut tenir compte, pour ceux qui ne peuvent lire le texte latin, de trouver une traduction qui leur donne si exactement l'idée sans leur faire perdre la musique des vers.

J'arrive à la pensée philosophique du livre. J'ai dit combien je la goûtais; mais je n'entends point parler d'une thèse qui y est soutenue, et qui se montre tout d'abord, je parle d'une certaine sagesse qui circule au dedans de l'ouvrage et qui y répand une bienfaisante lumière. Je fais des réserves sur la thèse, qui est historique. M. Martha est et se déclare spiritualiste, et il a des paroles chrétiennes. En même temps M. Martha est un esprit large, très sympathique à la fois à Lucrèce et à la liberté de la pensée. Il voudrait le faire accepter, le recommander à ceux qui seraient moins larges que lui, et il a besoin de l'admirer lui-même sans scrupules. Il s'attache pour cela à cette thèse que « l'entreprise d'Épicure n'est pas, comme on se le figure et comme on le répète souvent, une attaque contre ce que nous appelons les doctrines spiritualistes. » Il ne le soutient pas à la lettre, car ce serait aller contre l'évidence; mais il entend et il explique que les doctrines spiritualistes ne sont pas vraiment en cause dans Épicure ni dans Lucrèce sous la forme élevée et épurée qu'elles prennent aujourd'hui. La colère de l'école d'Épicure et ses révoltes ne s'adressent qu'aux idées grossières, indignes du nom de spiritualisme, qui composaient en général la religion des anciens. J'arrête ici M. Martha, car il dit véritablement deux choses en paraissant n'en dire qu'une. Sa première proposition est celle-ci : Épicure et Lucrèce n'en veulent pas réellement au spiritualisme, à ce spiritualisme supérieur qui est la religion commune de tant de bons esprits. Cette proposition peut être accordée, du moins dans une certaine mesure. La seconde est celle-ci : la philosophie de Lucrèce ne porte que contre le paganisme, contre les superstitions païennes. C'est une assertion toute différente et à laquelle je ne puis absolument consentir. En effet, la philosophie de Lucrèce menace également le christianisme. Je ne parle pas de tel christianisme libre, aussi large et aussi philosophique que peut l'être le spiritualisme lui-même; je parle du christianisme historique, du christianisme de l'église catholique, héritière directe des religions antiques. Ce christianisme est tout autre chose que le spiritualisme avec lequel M. Martha semble le confondre dans tout son livre, et il est clair qu'Épicure et Lucrèce sont et seront toujours pour ce christianisme des ennemis aussi irréconciliables et aussi redoutables qu'ils l'ont été pour les anciens dieux.

Je ne nie pas cependant qu'il ne reste dans la thèse de M. Martha une

portion de vérité, et j'ajoute qu'il l'a mise dans une grande lumière. Les deux chapitres qu'il a consacrés à ce travail sont la partie la plus remarquable de son étude historique. Il est très vrai que dans l'antiquité le surnaturel pesait bien autrement qu'aujourd'hui sur l'imagination des hommes et sur leur vie. Quand Épicure les fortifiait contre la crainte de la mort ou la crainte des dieux, il avait affaire à des terreurs qui ne sont plus à beaucoup près parmi nous ce qu'elles étaient alors. Ce qu'on craignait dans la mort, ce n'était pas seulement les châtimens d'une autre vie, c'était je ne sais quelle nouvelle existence qu'on se figurait à part même des justices divines : existence sombre, froide, désolée, où l'homme se survivait en quelque sorte pour sentir ce qui lui manquait et pour en souffrir. Les âmes restaient dans le tombeau comme dans une prison, affligées de toute manière et même affamées : on leur portait à manger. Je ne dirai pas que de pareilles idées soient sorties aujourd'hui de tous les esprits; mais elles ne font plus de droit partie d'une religion, et ne sont plus avouées par aucune doctrine. Quant à l'action des dieux dans cette vie, elle se faisait sentir tous les jours, toutes les heures pour ainsi dire, du moins aux esprits timorés, de la manière la plus troublante. Les dieux se mêlaient de tout et s'irritaient à tout propos, comme des maîtres tracassiers et tyranniques. Tout était prodige, tout était présage; le moindre accident, un songe même, était un signe de leur intervention et une menace; il fallait sans cesse conjurer et expier. Un malheur n'était pas seulement fâcheux en lui-même, il l'était encore parce qu'il témoignait de la colère des dieux, et ainsi la vie n'avait pas une seule tristesse qui ne fût grosse de mille craintes. Ces dieux avaient besoin des souffrances de l'homme et souvent même demandaient son sang. Plutarque, dans un passage cité par l'auteur, nous représente le dévot peureux qui court au temple pour offrir un sacrifice, mais qui pâlit sous sa couronne, qui met l'encens sur le feu d'une main tremblante, qui entre dans le sanctuaire comme dans la caverne d'un ours ou d'un dragon. Voilà ce qui soulevait les révoltes d'Épicure, et il est permis de dire que ce n'est pas précisément là ce qu'on appelle autour de nous la religion. Tout ce développement est de ceux où l'auteur a déployé le plus de critique; mais il en tire une conclusion trop générale et sur laquelle j'ai des objections à lui faire, en respectant ses opinions et en demandant pardon pour la liberté des miennes.

Et d'abord quand M. Martha met en opposition les croyances païennes et ce qu'il appelle nos croyances, il ne tient pas compte de tant de siècles qui se sont passés depuis le paganisme jusqu'à nous, il oublie et il veut oublier que ces siècles ont été remplis de superstitions aussi grossières, aussi malfaisantes que l'étaient celles de l'antiquité, que ces superstitions ont duré jusqu'au jour où s'est levée la lumière de la science moderne, et que ce jour même ne les a que bien lentement et bien imparfaitement dissipées. Il ne dit pas que Boileau, au milieu même

du *grand siècle,* croyait encore *que c'est Dieu qui tonne,* ce qui veut dire évidemment que dans sa pensée Dieu se manifeste plus particulièrement par son tonnerre, et qu'il le fait entendre comme une menace. Ainsi Boileau était encore comme ces *enfans* de l'antiquité qui faisaient pitié à Lucrèce, et qui font pitié à M. Martha; mais passons sur le moyen âge et sur le XVIIe siècle, descendons jusqu'à la révolution, jusqu'à la date même où nous sommes, et nous verrons que l'auteur flatte beaucoup trop encore la philosophie religieuse de son temps. « Aujourd'hui, dit-il, quelle que soit la diversité de nos croyances philosophiques et religieuses, nous sommes tous d'accord pour ne point craindre les phénomènes naturels qui jadis causaient tant d'effroi... La nature ne provoque plus que la curiosité et ne produit plus l'épouvante. On contemple, on étudie ses mystères, on vit en elle, sans trouble. Non-seulement elle paraît plus innocente depuis qu'on la laisse à ses lois; mais encore elle paraît, par ses lois mêmes, plus digne de son auteur. Les âmes les plus pieuses, les plus promptes à frissonner sous un avertissement divin, ne croient plus qu'une nuée plus ou moins noire, que les feux, les bruits du ciel, soient des signes de colère. On suit le conseil de Lucrèce, qui recommande de considérer tout cela d'un cœur tranquille,

... Pacata posse omnia mente tueri. »

Oui, voilà bien en effet l'état de tous les esprits raisonnables; mais le vulgaire en est-il là, et ne fait-on plus rien pour le vulgaire? N'y a-t-il pas toujours des prières solennelles pour les sécheresses et les intempéries, pour les épidémies et toutes les violences de la nature? Ne bénit-on pas des cloches en leur conférant le pouvoir de conjurer la tempête? Et ceux qui ont autorité sur les peuples ne leur prêchent-ils pas, suivant une tradition constante, que les calamités ou les malheurs de toute espèce, jusqu'à la mort d'un enfant héritier d'une couronne, ont leurs causes dans les péchés des hommes, et particulièrement dans les tentatives et les progrès de l'impiété?

A l'occasion du fameux troisième livre de Lucrèce, consacré à enseigner que tout finit pour l'homme à la mort, M. Martha, afin d'excuser son poète, dit que la croyance à une autre vie ne contenait chez les païens que des terreurs, tandis que cette croyance ne suppose aujourd'hui que des idées consolantes. Sans examiner s'il n'est pas injuste envers les enfers païens, il demeure certain qu'il méconnaît l'enfer moderne et le purgatoire. C'est ici qu'il appelle à son secours un rapprochement très ingénieux. A côté de cette pensée de Lucrèce, qu'il n'y a pas d'enfers ni de Tartare, si ce n'est dans l'âme de ceux qui ne vivent pas suivant la sagesse, il cite certains passages des sermons de Bossuet où il croit lire aussi qu'il n'y a d'autre enfer que le péché, et que l'enfer est tout entier dans l'âme du pécheur. J'imagine qu'il a trouvé quelque part ces passages isolés et qu'ils lui ont fait illusion; mais l'illusion ne se

soutient pas dès qu'on se replace dans la suite des textes. Le second passage, pris du sermon *sur la gloire de Dieu dans la conversion des pécheurs* (pour le troisième dimanche après la Pentecôte), est le seul qui puisse tromper. « Passant plus outre, je dis qu'ils commencent leur enfer même sur la terre et que leurs crimes les y font descendre, car ne nous imaginons pas que l'enfer consiste dans ces épouvantables tourmens, dans ces étangs de feu et de soufre, dans ces flammes éternellement dévorantes, dans cette rage, dans ce désespoir, dans cet horrible grincement de dents; l'enfer, si nous l'entendons, c'est le péché même. » Mais en disant que les pécheurs ont déjà l'enfer dans leur cœur et sur la terre, il entend bien néanmoins qu'ils le retrouveront ailleurs pour l'éternité, et qu'à l'horreur du péché se joindront alors toutes les horreurs des supplices. Quelques lignes plus loin, il nous parle en effet de « ces effroyables cachots où sont tourmentées les âmes rebelles. » M. Martha cite encore dans une note une phrase du sermon *sur les souffrances* (deuxième sermon pour la fête de l'exaltation de la sainte croix). « Si vous voulez voir, chrétiens, des peintures de ces gouffres éternels, n'allez pas rechercher bien loin ni ces fourneaux ardens, ni ces montagnes ensoufrées qui vomissent des tourbillons de flammes et qu'un ancien appelle des cheminées de l'enfer, *ignis inferni fumariola*. Voulez-vous voir une vive image de l'enfer et d'une âme damnée, regardez un pécheur. » La citation s'arrête trop tôt, et il fallait achever la phrase: « regardez un pécheur qui souffre et qui ne se convertit pas. » L'idée que Bossuet développe est qu'il y a deux sortes de peines, celles de cette vie ou celles du purgatoire, qui amènent la pénitence et qui sauvent, et celles de l'enfer, qu'il définit la peine sans la pénitence, et dont il dit encore : « La damnation éternelle est un effet de pure vengeance, et ne peut jamais nous tourner à bien. » Et voici enfin comment il parle dans le sermon *sur les fondemens de la vengeance divine* (troisième sermon pour le premier dimanche de l'avent) : « Ainsi toujours vivans et toujours mourans, immortels pour leurs peines, trop forts pour mourir, trop faibles pour supporter, ils gémiront éternellement sur des lits de flammes, outrés de furieuses et irrémédiables douleurs. » Je n'achève pas cette peinture; mais, on le voit bien, la thèse que l'essence de l'enfer est dans le péché n'est qu'un raffinement mystique sans conséquence, qui ne fait aucun tort à l'enfer barbare de la tradition. La foi de Bossuet sur l'enfer est la même que celle de l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ :* « on fondra sur les voluptueux de la poix bouillante et du soufre puant;... là les damnés n'ont ni repos ni consolation » (I, XXIV, 3); elle est encore celle de l'orthodoxie d'aujourd'hui. Il n'y a donc pas moyen à ce propos de placer Lucrèce sous le patronage du grand évêque, et loin qu'on doive « aller jusqu'à Bossuet » pour retrouver le sentiment si beau et si pur que le critique admire, il faut au contraire l'aller puiser, loin de la théologie, à la sagesse libre et humaine de l'antiquité.

Je conviens que les hommes de notre temps doivent croire aisément que l'imagination de Bossuet se passait de pareilles images parce que la leur s'en passe en effet; ils sont remplis de l'esprit moderne, ils ont lu Molière, qui n'a pas craint de rire des « chaudières bouillantes » dans *l'École des Femmes,* l'année même où Bossuet prêchait son premier carême à la cour. Autour de nous les âmes religieuses se préoccupent assez peu en général de ces vieilles terreurs, et s'en tiennent volontiers aux espérances quand leur pensée va au-delà de la mort. Elles aiment à concevoir surtout l'autre vie comme la réparation des misères de celle-ci. Le pauvre peut-être pense à l'enfer pour y placer le mauvais riche; mais ni le riche ni le pauvre n'y pensent pour eux-mêmes ni pour les leurs. Une femme pieuse se dit qu'elle retrouvera dans le ciel un fils aimé, l'idée que ce fils pourrait être un damné n'entre plus en elle. Une morale nouvelle a mis le dogme dans l'ombre, sans avoir la force de l'effacer; la doctrine ne s'est pas épurée, la foi s'est affaiblie. Je regrette donc tant d'efforts perdus à concilier les leçons d'Épicure avec des croyances toutes contraires, et je suis fâché que M. Martha ait négligé l'avertissement que lui donnait un maître qu'il aime et respecte autant que moi. M. Patin avait avoué franchement, quoiqu'avec regret, le sens des combats livrés par Lucrèce. « Ce n'est pas le paganisme seul, comme on l'a dit quelquefois, que menace sa victoire, c'est la religion elle-même » (leçon du 6 décembre 1859). Le mot est vrai, soit qu'on entende par la religion une foi générale commune à toutes les religions, soit qu'on appelle ainsi l'ensemble des croyances, des pratiques et des habitudes dont se compose la religion même qui règne au temps et au pays où nous sommes et au sein de laquelle nous vivons.

C'est la religion prise dans ce dernier sens qui touche particulièrement les hommes; là est la cause du vif intérêt que la lecture de Lucrèce inspire, et les critiques que je viens d'indiquer rendent seules toute leur grandeur à la pensée de Lucrèce et à son œuvre. Si en effet Épicure et son disciple n'avaient fait la guerre qu'à une superstition qui n'existât plus aujourd'hui, ou bien qui ne se conservât que parmi les esprits du dernier étage, et qui fût désavouée de tout ce qui a quelque rang et quelque autorité entre les croyans, nous lirions encore le poète avec admiration sans doute, mais sans émotion; nul n'aurait à se débattre contre lui, et ceux au contraire qui sont avec lui ne lui seraient reconnaissans de ce qu'il a fait que par un effort de justice. Ce qui les échauffe et les transporte, c'est la conviction que cette paix de la raison à laquelle Lucrèce aspirait n'est pas encore assurée aux hommes, c'est qu'il leur paraît qu'ils trouvent trop souvent autour d'eux et la sagesse étroite qui recule devant toute vue large de la nature, et la peur des âmes faibles, et l'esprit despotique qui les effraie, et les iniquités enfin commises par les hommes au nom du ciel. Quand ils relisent ce vers célèbre :

Tantum religio potuit suadere malorum,

ils repassent dans leur esprit, comme faisaient leurs pères du XVIIIe siècle, les scènes qui remplissent la longue histoire de l'intolérance religieuse, et pour le présent ils se disent que, si le temps n'est plus où on égorgeait les enfans sur les autels, c'est encore le fanatisme sous une forme plus douce qui les enlève à leur mère pour les enlever à leur religion.

Maintenant il n'y aura qu'une stricte justice à reconnaître que ces réserves de M. Martha, cette circonspection, cette habileté, ces ménagemens de toute espèce, sont mis constamment par l'auteur au service des meilleurs sentimens et des vérités les plus utiles. Ce n'est pas seulement Lucrèce qu'il fait goûter, c'est la liberté de la pensée, d'une pensée même plus hardie et, à son sens, plus téméraire que la sienne, pour laquelle il plaide dans tout le volume en avocat consommé. Ces rapprochemens avec les grands spiritualistes et les grands chrétiens, s'ils sont quelquefois trop complaisans pour ceux-ci, couvrent la philosophie de Lucrèce aux yeux de plus d'un lecteur. M. Martha lui vient en aide non pas seulement par ces argumens de détail, mais par des vues très générales et très hautes. « Ne voit-on pas chez nous, dit-il, que les doctrines religieuses et philosophiques, si divers que soient leurs principes et leurs dogmes, se trouvent d'accord le plus souvent dès qu'il s'agit de devoirs et d'honnêteté commune? Il est même fort heureux que l'honnêteté puisse découler de tous les principes. » Tout en se gardant bien de prononcer le mot suspect de morale indépendante, il fait accepter la pensée comprise d'ordinaire sous ce mot, et il amène ses lecteurs à être « équitables pour toutes les doctrines, pourvu qu'elles soient sérieuses et méditées. » Il fait respecter de la même manière la neutralité de la science, je parle de la science de la nature extérieure. Après avoir montré que la doctrine de l'école d'Épicure sur les antipodes, que l'église ne voulait pas admettre, est devenue celle des pères, il prononce que « les opinions sur la physique ne sont point par nature religieuses ou impies; » il demande qu'on ne repousse pas une doctrine sur la nature sous le prétexte qu'elle est amie ou ennemie. « Est-elle vraie, est-elle fausse? Voilà toute la question. Elle est impie aujourd'hui, elle sera peut-être religieuse demain. » Tout le monde ne l'en croira pas quand il ajoute que les systèmes d'abord condamnés de Copernic et de Galilée ont fourni depuis à la religion des armes nouvelles; mais, si l'observation est douteuse, le conseil qu'il y rattache est excellent, celui de ne rien persécuter et de ne rien maudire. C'est ainsi qu'ailleurs, relevant cette attente de la fin prochaine du monde dont le poète se montre si ému, il s'écrie : « Bizarre fortune des idées! ces craintes d'une philosophie incrédule deviendront au moyen âge les craintes de la piété. Ces peuples entiers, qui attendaient avec anxiété l'an mil, qui se hâtaient de donner leurs biens aux églises, ne savaient pas qu'ils cédaient à une

terreur jetée dans le monde antique par les épicuriens. Les âmes pieuses qui croyaient trembler sous un frisson divin regardaient sans doute comme des impies ceux qui ne partageaient pas leur terreur, sans se douter qu'elles-mêmes étaient les impies, puisqu'elles tremblaient sur la foi d'Épicure. Ainsi il arrive souvent que dans le cours des âges les idées perdent les marques de leur origine, passent d'une doctrine à une doctrine contraire, et, comme des transfuges déguisés, changent de camp. » Je veux signaler surtout la belle péroraison du chapitre sur la religion de Lucrèce. Il y expose ce qu'on pourrait appeler le *credo* d'un honnête homme sur la nature avec une netteté et une fermeté qui font un égal honneur à son caractère et à son talent. « En chassant de la nature l'inepte intervention des dieux du paganisme, Épicure a mis fin encore à toutes les fraudes prétendues pieuses par lesquelles les hommes se trompaient les uns les autres et se trompaient eux-mêmes. Tandis que Pythagore, Socrate, Démocrite même, l'Académie, le Lycée, le Portique, toutes les écoles, même les plus libres, croyaient à la divination par le vol des oiseaux, par les entrailles des victimes, par les astres, par les songes, par le délire et par cent autres moyens, Épicure seul repoussa ces sciences menteuses et en dévoila l'imposture. Il contraignit les aruspices et les devins à se trouver eux-mêmes grotesques; il se moqua si bien des oracles qu'ils finirent bientôt par ne plus oser parler. On peut dire qu'aujourd'hui un homme passe pour éclairé à proportion du mépris qu'il professe pour tout ce qu'Épicure a méprisé. Sans doute nous n'admettons pas tout ce qu'il affirme, mais nous nions presque tout ce qu'il nie. Que nous importe que son système soit erroné, comme tous les systèmes, si sa critique a dissipé de pires erreurs, si elle a en quelque sorte nettoyé la nature et la raison? Sa théologie est misérable, mais elle a eu du moins le mérite de détruire une théologie plus misérable encore; sa physique est mauvaise, mais elle a rendu possible la bonne. La science moderne n'a fait de progrès que pour être devenue épicurienne, pour avoir cru à des lois invariables; le bon sens public est devenu épicurien, puisqu'il n'a plus peur de la nature; ce que nous appelons instruire le peuple, c'est l'élever en physique à la lumière de l'épicurisme... Tous tant que nous sommes, vous et moi, que nous le sachions, que nous le voulions ou non, nous portons en nous non pas le système, mais l'esprit de la doctrine, car, il ne faut pas l'oublier, la grande pensée du maître, à laquelle tout est subordonné, fut de délivrer la nature de toutes les puissances occultes, malfaisantes, ridicules, qui troublaient l'univers et l'homme. Sans doute ce n'est pas à Épicure seul que nous devons ce bienfait; mais le premier il a fait effort pour le répandre sur le monde. C'est là ce qui rend sa doctrine respectable malgré ses erreurs, c'est là ce qui donne encore aujourd'hui un si grand intérêt au poème de Lucrèce. Le poète a célébré en vers magnifiques une grande vérité

dont nous vivons; car ce qui se dépose avec le temps dans la raison et la conscience des hommes, ce qui y demeure et finit par faire partie de nous-mêmes, ne peut être que le vrai. »

Sauf un *presque* que tous n'avoueront pas, un tel morceau pourrait être signé par tout ce qu'il y a d'esprits indépendans. J'ai admiré çà et là dans le volume, mais nulle part peut-être plus que dans ces pages, tout ce qu'un esprit fin et une plume habile, conduits par une pensée équitable et généreuse, peuvent faire entrer sans violence de bonnes idées chez tel qui les repousserait venant d'ailleurs, en les suggérant plutôt qu'en les imposant, et rendant les gens sages par la seule contagion de la sagesse. Il y a une critique qui livre l'assaut; il y en a une autre, c'est celle de M. Martha, qui entre insensiblement dans la place, et qui fait son œuvre par une douce persuasion. Lisez donc, dirai-je à tous, un livre où l'antiquité en général et en particulier l'école d'Épicure sont parfaitement connues et jugées, un livre plein d'idées nobles et délicates rendues d'une manière toujours heureuse, quelquefois exquise, où rien n'est oublié de ce qui peut faire comprendre un poète dont le nom est un des plus grands de l'Italie, justement fière de tant de grands noms, l'Italie de Virgile et de Dante, un livre qui a été composé avec amour, car on devine, au plaisir qu'il donne au lecteur, celui qu'il a donné à l'auteur lui-même. Le volume n'est pas gros, et on trouve en le lisant qu'il finit trop vite; il n'en comptera pas moins parmi les meilleurs titres philosophiques et littéraires d'un écrivain que le public goûte depuis qu'il écrit.

ERNEST HAVET.

REVUE DRAMATIQUE.

PATRIE, drame en cinq actes, de M. VICTORIEN SARDOU.

M. Victorien Sardou, si adroit et si heureux au théâtre, nous paraît avoir des amis bien imprudens. N'a-t-on pas prononcé le nom de Corneille à propos d'une scène de sa nouvelle œuvre? N'a-t-on pas dit que la grande tradition poétique était renouée, que le drame venait de renaître, le drame où revivent les passions des âges disparus, et que du premier coup un des plus spirituels amuseurs de la société contemporaine, l'auteur ingénieux des *Pattes de mouche,* le moraliste de *la Famille Benoîton,* avait conquis ce périlleux domaine? De là, il faut bien le dire, le désappointement des spectateurs qui, sur la foi de la rumeur publique, ont accueilli trop aisément cette bonne nouvelle. Préparés à l'admiration par le triomphe de la première soirée, ils arrivent, et que trouvent-ils? Une pièce à grand spectacle, une mise en scène brillante, des tableaux tumultueux qui se lient faiblement au drame, enfin une action

assez vive, mais vulgaire en somme, où manque précisément ce qu'on a loué si fort, l'élévation des sentimens et la vérité de la passion. Ce désappointement est tel qu'il faut s'en défier pour être juste. Oubliez les modèles qu'on a cités, oubliez même les émotions désordonnées, mais généreuses, qui essayaient de renouveler la scène il y a quarante ans, et, si vous êtes obligé de condamner bien des choses dans l'œuvre de M. Sardou, vous y trouverez aussi des intentions, des symptômes, des éclairs, qui méritent d'être signalés avec éloge.

La toile se lève sur un tableau lugubre. Il s'agit de peindre la condamnation à mort de tout un peuple. Les commissaires du duc d'Albe tiennent séance dans un marché de Bruxelles. Les accusés sont traînés devant les juges, puis envoyés aux bourreaux. L'interrogatoire n'est pas long, la besogne marche vite. C'est une tuerie épouvantable. On brûle, on pend, on noie tout ce qui est suspect. Une terreur écrasante pèse sur la cité. De temps à autre, au milieu des arrêts de ce conseil de sang, on entend retentir la fusillade ou les vociférations de la populace. Parmi les hommes qui vont être jugés, voici un des plus nobles personnages des Flandres, le comte de Rysoor. Il a quitté Bruxelles depuis quatre jours; au moment où il rentre dans la ville, on l'arrête. D'où vient-il? Est-il vrai que la nuit dernière il a couché hors de sa maison? Il faut qu'il rende compte de ce qu'il a fait pendant son absence, car tout cela sent le conspirateur et le rebelle. Rendre compte de ses actes, Rysoor ne le peut; ce serait trahir sa cause, ce serait avouer qu'il a vu Guillaume d'Orange, et que la vengeance des Flandres est toute prête à éclater. Nier qu'il a passé la nuit hors de Bruxelles, il ne le peut davantage. Il sait donc quel sort lui est réservé, sa condamnation est inévitable. Qu'importe? Il a fait le sacrifice de sa vie lorsqu'il est allé se concerter avec Guillaume d'Orange, il est beau de mourir avec la certitude d'avoir préparé la résurrection de son pays; mais non, le comte de Rysoor ne mourra point. Un capitaine espagnol logé dans sa maison vient attester devant le tribunal qu'au milieu de la nuit dernière, rentrant chez lui après une fête joyeuse, la tête un peu échauffée, il a vu le comte sortir de la chambre de la comtesse. Est-ce un faux témoignage à l'aide duquel le capitaine veut arracher la noble victime aux bourreaux du duc d'Albe? Le comte de Rysoor le croit, et déjà il remercie son sauveur. Il se trompe; le capitaine l'a bien vu, à minuit, sortir de la chambre pendant que la comtesse l'accompagnait jusqu'au seuil. Et qui donc serait-ce, si ce n'était pas lui? Il l'a vu, il l'a entendu. Le comte ne se souvient-il pas qu'il y a eu entre eux comme une légère altercation, que lui, dans l'ombre, cherchait son chemin avec la pointe de son épée, et que le comte, en écartant la lame, s'y est blessé la main? Le capitaine, un peu honteux de son équipée, s'en excuse en galant homme, et il ne se doute pas qu'il vient de déchirer le cœur du comte. Le comte de Ry-

soor, sous ses cheveux blanchis, aime si ardemment la jeune épouse qu'il s'est donnée! C'est une Espagnole; quand il l'a vue pour la première fois, elle était belle, pauvre, auprès d'une mère agonisante. Il l'a aimée, il l'a sauvée; Dolorès, la misérable abandonnée, est devenue la comtesse de Rysoor. Et c'est elle qui vient de trahir son bienfaiteur! C'est elle qui vient de se livrer à un amant, tandis que le comte, son mari, appelé au dehors par le plus saint des devoirs, risquait sa tête pour le salut de la patrie! L'horreur de M. de Rysoor serait bien plus grande, s'il savait ce que sait déjà le spectateur : l'amant de la comtesse, c'est l'ami le plus intime du comte, Karloo van der Noot, un frère d'armes qu'il traite comme un fils, un homme associé à sa vie par des liens sacrés, puisqu'ils souffrent tous deux des mêmes douleurs et sont résolus à mourir pour la même cause. Dans des conditions pareilles, la trahison est presque un sacrilége, et l'adultère ressemble à un inceste.

Cette profanation, dont nous sommes avertis dès le commencement du second acte, pèse sur l'œuvre entière et empêche l'émotion de se produire. Est-il possible d'être ému lorsque Dolorès, convaincue par son mari d'avoir reçu chez elle un homme la nuit précédente, se redresse sous le reproche, avoue hautement sa faute et tâche de la justifier? Sa justification est déclamatoire et vulgaire. Le délire seul de la passion insensée, furieuse, invincible, pouvait excuser la malheureuse ou du moins la faire plaindre; l'héroïne de M. Sardou s'ennuyait, elle était jalouse de l'amour du comte pour son pays; Espagnole et catholique, elle souffrait de se voir associée au défenseur des Flandres,... elle cherche ainsi mille raisons pour se donner à elle-même les apparences d'une passion irrésistible; mais le public, qui la juge, s'aperçoit bien qu'elle ment. L'amour de Dolorès pour Karloo, tel qu'il est dépeint par l'auteur, n'a pour explication que des sentimens bas et de grossiers instincts. Certes on ne saurait contester au poète le droit de faire éclater le drame domestique au milieu des émotions et des catastrophes nationales. C'est ce qu'a fait Goethe dans *Egmont,* c'est ce qu'a fait M. Mérimée dans sa *Chronique de Charles IX* et ce dont le génie de Meyerbeer a tiré un si grand parti au quatrième acte des *Huguenots*. Seulement il faut alors que les passions individuelles soient en harmonie avec les passions générales, il faut que le drame privé participe par l'exaltation et le sacrifice à la sublimité du drame public. Lorsque Raoul et Valentine vont chercher la mort ensemble, au milieu des égorgeurs de la Saint-Barthélemy, l'harmonie que nous réclamons au nom de l'art est admirablement observée. Ici, c'est tout le contraire. Quoi! au milieu d'une si horrible boucherie, dans cette ville pleine de sang et de cadavres, à travers ce silence lugubre qui succède par intervalles aux derniers cris des victimes, en face de ce peuple courbé sous la hache, lorsqu'un des meilleurs enfans de la patrie travaille à briser ce joug exécrable, son ami,

son frère d'armes, un héros de patriotisme, à ce que l'auteur assure, n'hésite point à porter chez lui le déshonneur ! Se peut-il qu'une exaltation si tragique et si sainte laisse place dans l'âme de Karloo van der Noot, dans l'âme même de la comtesse Dolorès, à un égoïsme si odieux, à une lâcheté si basse? Ou bien il y a là une contradiction inadmissible, au point de vue de cette vérité idéale qui est l'atmosphère de la scène, ou bien l'auteur était tenu de nous expliquer cette passion assez grande, assez impérieuse, pour contre-balancer chez Karloo l'enthousiasme du patriotisme. De ces objections si naturelles, l'auteur n'a aucun souci. Bien loin d'y répondre, c'est à peine s'il paraît les soupçonner. Il accumule les tableaux où éclatent la cruauté du duc d'Albe, le désespoir des Flandres, l'ardeur de la résistance, l'espoir de la réparation (car sa pièce est une sorte d'opéra sans musique où le décorateur doit jouer un rôle important), il accumule les scènes tumultueuses où se déploie le drame public, le drame impersonnel, le drame de la nation aux prises avec une armée de bourreaux, et il ne s'aperçoit pas que les situations du drame individuel ne sont pas de force à contre-balancer l'effet de cette immense torture. Lorsque la comtesse Dolorès, pour arracher son amant à la vengeance du comte de Rysoor, va dénoncer au duc d'Albe la conspiration qui le menace, nous sommes moins révoltés de l'infamie d'une telle trahison que nous ne sommes impatientés de l'incohérence du tableau tracé par l'auteur. Expliquez donc, pourrions-nous lui dire, expliquez donc la passion aveugle, monstrueuse, qui s'est emparée de Dolorès, ou bien ne nous rappelez pas si vivement les émotions publiques, les douleurs, les catastrophes, qui auraient dû préserver de ces lâchetés hideuses même la plus vile des créatures. Nous n'accusons pas ce que la donnée a de révoltant; le drame admet tout à la condition de tout expliquer avec art; nous disons seulement que la donnée, poétiquement et dramatiquement, n'est point vraie, que l'explication fait défaut, et que la pièce porte en elle un germe de mort. Voilà pourquoi, malgré la dextérité du dramaturge, malgré toute sa science des effets de détail, l'intérêt du drame proprement dit est équivoque et l'émotion nulle.

M. Victorien Sardou connaît trop bien la scène pour ne pas avoir senti lui-même l'erreur fondamentale de son œuvre. Comment donc a-t-il passé outre? Je crois le savoir. Il a pensé que ces fautes de situation seraient couvertes par la scène qu'il espérait en faire sortir. Au moment où le comte de Rysoor apprend que l'amant de la comtesse est ce Karloo qu'il aime tant, son fils, son frère d'armes, le meilleur de ses auxiliaires dans cette conspiration qui doit sauver la patrie flamande, emporté par l'indignation, il veut le tuer, puis tout à coup, songeant que ce coupable peut rendre au pays de grands services : « Je n'ai pas le droit, dit-il, de voler à la patrie ton courage, comme tu m'as volé mon bonheur. » Il lui pardonne donc et l'envoie au combat. Certes il y a là un beau mouve-

ment, une intention élevée, généreuse, et la scène est traitée avec largeur. Le dirons-nous toutefois? même en applaudissant, les spectateurs ne semblent pas convaincus. On ne sent pas ici cette adhésion franche et entière de la foule à un accent sorti de l'âme. L'ingénieux écrivain, à qui l'on n'a pas craint d'attribuer une inspiration cornélienne, sait mieux que personne à quoi s'en tenir. Le style même dont il s'est servi, ces antithèses de convention, ces cliquetis de paroles, attestent les combinaisons d'un maître-expert qui sait à point nommé faire manœuvrer les bravos. « Je n'ai pas le droit de voler à la patrie ton courage, comme tu m'as volé mon bonheur! » voilà de la rhétorique théâtrale, et non de l'héroïsme. L'héroïsme n'est pas toujours simple, il peut bien faire quelquefois des phrases; jamais du moins il ne sophistique, jamais il ne se fait des raisonnemens à lui-même afin de s'engager à prendre le faux pour le vrai, le mal pour le bien. Si pareille chose lui arrivait, le sublime serait exposé bien vite à franchir le pas qui le sépare d'un fâcheux voisinage. Le comte de Rysoor paraît un peu ridicule quand il se persuade que Karloo est absolument nécessaire à la cause des Flandres. Quel est-il donc, ce personnage dont le concours doit être si précieux? comment a-t-il prouvé son dévoûment? que faisait-il pendant que Rysoor, au risque de sa vie, allait se concerter avec le prince d'Orange?

On devine les dernières scènes; chargé par le comte de Rysoor de chercher et de punir le traître, Karloo apprend que ce traître est une femme, que cette femme est la comtesse Dolorès, et à quel moment lui arrive cette révélation foudroyante? Au moment où les conjurés montent sur le bûcher. En vain Dolorès veut-elle le fléchir, l'entraîner avec elle; Karloo, insulté à tort comme un Judas par ses frères d'armes, la frappe d'un coup de poignard et se précipite dans les flammes. Ce dénoûment est terrible; pourquoi ne produit-il pas une impression plus forte? Pourquoi n'est-on pas ému en même temps qu'on est terrifié? C'est que tout cela marche trop vite, que les caractères ne sont tracés qu'à demi, que les situations ne sont pas amenées au juste degré de lumière. Ce Karloo et cette Dolorès, sur qui se concentre au dernier acte la curiosité du spectateur, il fallait les concevoir autrement pour justifier la place qu'ils occupent. On ne s'intéresse ni à l'un ni à l'autre, et en outre, chose plus grave, le personnage chargé de représenter la justice lui donne un caractère odieux. Est-ce bien au Karloo de M. Victorien Sardou qu'il appartient de venger ses frères d'armes et de tuer la comtesse de Rysoor?

Voilà bien des critiques; nous trouvera-t-on trop sévère pour une œuvre digne d'estime et qui révèle à certains égards une direction heureuse? Nous ne le pensons pas. Cet examen attentif doit montrer à M. Sardou quel cas on fait de son talent. S'il n'y avait eu dans le drame de *Patrie* que ce qui est destiné aux yeux, le spectacle, la mise en scène, les patrouilles de nuit, les coups de main, les gueux de mer, les grandes

salles de l'hôtel de ville, les beffrois en branle et les bûchers en flammes, nous aurions laissé le spirituel dramaturge assembler la foule autour de ses tableaux. Il nous a semblé qu'il y avait ici autre chose, c'est-à-dire une intention louable chez l'auteur et dans le goût public un symptôme rassurant. On dit que la comédie et le drame empruntés au monde de l'heure présente commencent à fatiguer le public; on dit que l'art dramatique, en voulant, comme c'est son devoir, reproduire la vie contemporaine, s'est trop souvent attaché aux petites choses, aux mœurs d'hier ou d'aujourd'hui, à des réalités fugitives ou vulgaires, au lieu de se prendre à la vérité durable; on ajoute que pour les écrivains sérieux le meilleur moyen de se renouveler serait d'échapper à cette réalité du terre-à-terre en cherchant dans un cadre moins rapproché de nous l'étude des passions éternelles. On renoncerait à l'habit noir, comme on dit, pour mettre en scène l'homme des siècles passés : excellente occasion de retrouver cette vérité idéale tant méconnue de nos jours, et qui, suivant l'optique de l'art, ne se voit guère qu'à distance. M. Sardou, avec son flair de ce que réclame le public, a-t-il voulu un des premiers ouvrir cette voie nouvelle? Nous ne savons; dans tous les cas, il y a là un symptôme. Il convenait donc d'examiner attentivement l'œuvre du spirituel écrivain. A quoi bon lui laisser croire qu'il a touché le but du premier coup? Ce serait faire tort à un aimable esprit qui nous doit des œuvres plus vigoureusement conçues, plus soigneusement exécutées. Certes, si l'on compare le drame de *Patrie* aux œuvres précédentes de M. Victorien Sardou, ce n'est que justice d'y signaler un généreux effort. Bien que ses forces aient trahi son élan, l'élan est digne de sympathie. Quelques épisodes heureusement traités, la mort du sonneur, le rôle si français de M. de La Trémouille, indiquent une main d'artiste. Le jour où M. Sardou, si maître de son art dans les détails, voudra bien soumettre les données premières de l'œuvre à une méditation plus forte, on peut lui prédire un succès de bon aloi. Qu'il ne se contente plus si vite, qu'il s'accorde le temps d'étudier les passions de ses personnages, qu'il se préoccupe de l'harmonie et de la vérité au lieu de chercher les surprises dans les disparates, surtout qu'il ne s'expose plus à prendre la violence pour l'émotion et la déclamation pour l'héroïsme; s'il veut poursuivre la haute veine du drame tragique, ce sont là des conditions impérieuses; le plus habile des arrangeurs ne saurait s'y soustraire impunément.

F. DE LAGENEVAIS.

L. BULOZ.

L'AVENTURE

DE

LADISLAS BOLSKI

SECONDE PARTIE (1).

VI.

Le 22 juillet, dans l'après-midi, j'allumai une lampe à l'esprit-de-vin, je plaçai dessus une bouilloire pleine d'eau, puis j'ôtai mon habit, je retroussai la manche gauche de ma chemise, et quand l'eau fut bouillante, je la répandis goutte à goutte sur mon avant-bras nu, après quoi je rabattis ma manche, je remis mon habit, et, prenant ma canne et mon chapeau, je me dirigeai vers la rue du Vieux-Colombier. Je sifflotais en marchant une cavatine de Bellini. Le chemin me parut long; mais on finit toujours par arriver.

Je trouvai Tronsko assis devant sa table à écrire et environné de bouquins. En m'apercevant, il fit un geste d'humeur qui signifiait : Ah! c'est encore toi! Au diable le faquin!

— Je vous dérange, lui dis-je. Ne vous occupez pas de moi. J'attendrai que vous ayez fini.

Et j'allai m'asseoir dans l'embrasure de la fenêtre, en face d'une cage qui renfermait un chardonneret. Je me tins là bien tranquille, écoutant l'oiseau, qui chantait à tue-tête.

Enfin Tronsko se leva : — Qu'y a-t-il pour votre service? me dit-il d'un ton brusque.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

Je tirai de ma poche ma pancarte sur papier vélin, et la dépliant : — Lisez. Ce qui est écrit là, je l'ai fait pour vous prouver que je ne suis pas ce que vous pensez.

Il ouvrit de grands yeux, lut à haute voix les sept articles. Peu à peu sa figure changea d'expression. Par instans, il secouait la tête et riait. Quand il eut achevé sa lecture, il me questionna, et je lui racontai point par point ma petite histoire, mes carottes, mes tentations de saint Antoine, mes promenades à la porte des restaurans. Je surpris dans son œil sauvage et violent quelque chose qui ressemblait à une caresse. Il me donna une chiquenaude sous le menton. — Eh bien! quoi? dit-il. Qu'est-ce que cela prouve? Tu as des flambées d'enthousiasme : cuites à ce feu-là, les carottes sont un légume délicieux; mais je me défie des ferveurs de novice... Veux-tu savoir ce qui me plaît dans ta petite histoire : c'est que tu as mis ton amour-propre sous tes pieds. Tu avais été reçu par Tronsko comme un chien dans un jeu de quilles; au lieu de prendre la mouche, tu t'es mis à manger des carottes.

Et pour appuyer ce qu'il disait, il me pinça le bras gauche entre ses doigts, qui serraient comme des tenailles. La douleur fut si vive que je faillis me trouver mal. — Comme tu es pâle! me dit-il en reculant d'un pas.

— C'est un saisissement de joie, balbutiai-je. Ne venez-vous pas de me promettre que vous me présenteriez au comité?

— Moi! Je t'ai promis?... Décidément tu n'as pas le sens commun. Mon pauvre garçon, pour être émissaire, il faut savoir bien des choses que tu ignores...

— La grammaire par exemple? interrompis-je en riant.

— Tu crois plaisanter... Quand Piotrowski partit pour la Pologne, il avait en poche un passe-port anglais au nom de Joseph Catharo, originaire de La Valette, Malte. S'il n'avait su ni l'anglais ni l'italien, passait-il seulement la frontière?... Sais-tu l'italien et l'anglais, toi?

— Un peu, lui dis-je.

— Et l'allemand?

— Ni peu ni prou.

— Et le russe?

Je me redressai : — Parler le russe! Plutôt mourir!

Il me regarda dans le blanc des yeux et me dit : — Tu es un imbécile.

Puis il se promena dans la chambre, les bras croisés, la tête enfoncée dans les épaules. Il avait l'air de réfléchir, de creuser un problème. Il s'arrêta. Me regardant du coin de l'œil : — Veux-tu me faire un plaisir? me dit-il. C'est l'heure où je nettoie la cage

de mon chardonneret; mais aujourd'hui mon chien de rhumatisme me tarabuste, et mon bras gauche me refuse le service.

Je ne lui laissai pas le temps d'achever. Je courus à la cage, je la posai sur la table. Il en ouvrit le guichet, l'oiseau s'envola dans la chambre. Je nettoyai avec le plus grand soin le plancher, les perchoirs, les augets; je renouvelai l'eau et le grain. Je n'étais pas trop à mon aise; ma chemise s'était attachée à ma plaie, et chacun de mes mouvemens me faisait voir les étoiles. Je ne laissais pas de chantonner ma cavatine. Quand j'eus fini, Tronsko appela le chardonneret, qui vint se poser sur son poing, et il le réintégra dans sa prison. — Fils de noble, tu es un gentil garçon, me dit-il.

— Gentil? Et rien de plus?

— Dame! je ne dis pas; nous verrons plus tard.

— Deux mois sans dîner et sans fumer!

— Bien, bien; nous le savons.

— Deux mois sans toucher une carte, sans mettre les pieds dans la rue Blanche!

— C'est fort beau... Et puis tu nettoies les cages à ravir.

— Ma foi! repris-je, si je ne suis pas revenu du Kamtschatka, c'est qu'après tout je n'y suis pas encore allé.

— N'y va jamais. Je te crois brave; mais tu as beau dire et beau faire, tu es un petit crevé et tu es tendre aux mouches, et les moustiques de la Sibérie ont le diable au corps.

— Tendre aux mouches! lui repartis-je. Je veux vous montrer quelque chose.

Et ôtant mon habit, par un mouvement brusque je mis à nu mon avant-bras et ma brûlure. C'était, je vous assure, une fort belle plaie. Tronsko ne put retenir une exclamation.

— Je me suis échaudé le bras, lui dis-je, et depuis une heure que je suis ici, vous ne vous en êtes pas douté. C'est ce que je voulais.

Il pencha vers moi son cou de taureau et sa tête de lion, et s'écria d'une voix tonnante : — Ah! çà! petit Ladislas Bolski, est-ce que par hasard tu serais quelqu'un?

Je lui sautai au cou et je l'embrassai sur les deux joues. Il se dégagea, me fit asseoir, s'en alla chercher dans un buffet un pot à eau, un flacon, des linges. Il étancha la plaie, la recouvrit de charpie enduite de cérat, et appliqua dessus une compresse imbibée d'eau blanche. En dépit de son rhumatisme, il opéra ce pansement d'une main si légère que je la sentais à peine. Cela me fit souvenir de cet œillet penché dont il avait redressé la tige avec une infinie délicatesse, et comme s'il avait eu peur de lui faire mal. L'extrême douceur jointe à l'extrême énergie, c'est slave.

Quand il eut fini, il se planta devant moi, me regardant avec

des yeux qui me traversaient de part en part, m'arrivaient jusqu'à l'âme et la fouillaient pour savoir ce qu'il y avait dedans. Par intervalles il grattait le plancher avec son pied droit comme un buffle creuse la terre de son sabot. Puis, me montrant la porte : — Tu auras de mes nouvelles au premier jour, me dit-il; mais si tu me trompes, je t'étranglerai de mes deux mains!

En arrivant dans la rue, j'allumai un londrès et je le fumai avec délices. Le fils de mon père était si heureux qu'il se tenait à quatre pour ne pas embrasser les passans.

J'employai les deux jours qui suivirent à fumer d'innombrables cigares et à bâtir d'innombrables romans tous aussi raisonnables les uns que les autres. Le mot de Tronsko : — Tu es donc quelqu'un? — me résonnait aux oreilles comme une musique, et cette musique me faisait extravaguer. J'étais réellement convaincu qu'il avait reconnu en moi l'un de ces êtres exceptionnels qu'on peut dispenser de tous les apprentissages. Par son entremise, j'allais être chargé d'une importante et périlleuse mission. Je voyais se dérouler devant moi des kyrielles d'aventures; j'avais graissé d'avance mes bottes de sept lieues, et le matin, couché de mon long sur mon sofa, je traversais toute la Pologne, étourdissant d'audace, prodigieux de sang-froid et dans un déguisement... Je ne sais qu'y faire, mais il était d'une coupe exquise, ce déguisement. L'après-midi, j'arpentais Paris et la banlieue; je ne marchais pas, je courais, comme si j'avais eu peur de manquer le train, celui qu'on prend pour devenir un grand homme.

Enfin je reçus la lettre que voici et qui me fit un peu déchanter :

« Tu vas me faire le plaisir de quitter Paris, où tu as appris à gaspiller ton temps, à fricasser ton argent et à galvauder ton cœur. Tu t'en iras passer trois mois en Angleterre, où tu te perfectionneras dans l'anglais, et neuf mois en Allemagne, où tu apprendras l'allemand, — et, soit en Allemagne, soit en Angleterre, tu apprendras le russe, et tu me feras le plaisir d'aimer le russe, et de découvrir que la raison universelle se retrouve dans le russe comme dans le polonais, et que les Russes sont des hommes comme nous, et que notre devoir est de les aimer et de vouloir la liberté pour eux comme pour nous.

« Mon cher garçon, le monde appartient non aux coureurs d'aventures et aux hommes à plumet, mais à la discipline et aux disciplinés, et le secret de la discipline, c'est le travail. Ainsi tu vas me faire le plaisir d'apprendre à travailler. Pendant un an, tu feras des thèmes, après quoi tu reviendras ici, et nous causerons. Il se prépare des événemens. Il est possible que dans un an tu puisses nous rendre quelque petit service. Enfin nous verrons; mais com-

mence par faire des thèmes et des versions. Et ne dis plus que tu aimerais mieux mourir que de savoir parler le russe, ou je te répéterai que tu es un imbécile.

« J'ai vu ta mère, et je lui ai tout dit. Elle n'a pas pleuré, elle ne pleure jamais; mais elle m'a reproché d'avoir pris au sérieux les fantaisies de ton imagination de casse-cou. — Si vous saviez comme il est léger! m'a-t-elle dit. Dès qu'il a une idée en tête, il en est comme fou et croit qu'il en tient pour la vie; mais qu'il s'en présente une autre à la traverse, le voilà parti, toujours galopant, toujours hors d'haleine. D'ici à vingt ans, que d'enthousiasmes il aura enfourchés et crevés sous lui! Hier, c'était le baccarat et les femmes faciles; aujourd'hui, ce sont des aventures, des prouesses et des Polognes! Il n'y a de sérieux dans tout cela que sa bonne foi; il est convaincu que c'est arrivé, il s'en est donné sa parole d'honneur. — Si dans un an, interrompis-je, il n'a pas changé d'idée, que ferez-vous?... — Elle étendit sa main sur son crucifix d'argent et me répondit : — Je dirai : Dieu le veut! dussé-je en mourir.

« Voilà ce qu'a dit ta sainte femme de mère. Une année d'épreuve, pendant laquelle tu apprendras le russe, — c'est notre dernier mot, et j'entends être payé rubis sur l'ongle. Si tu n'acceptes pas, j'en conclurai que tu n'es pas bien sûr de ton *idée*, et que tu crains qu'elle n'ait pas douze mois de vie dans le ventre. Acceptes-tu? Réponds-moi simplement par oui ou par non, car je n'ai pas de temps à perdre à me chamailler avec toi. Et si tu n'es pas content, crois-moi, retourne vite à la rue Blanche, où ta longue infidélité a dû faire verser bien des larmes de crocodile. »

Cette lettre me navra; mais que faire? Je répondis à Tronsko : « J'accepte. Vous verrez dans un an si j'ai changé d'idée. »

Deux jours plus tard, ma mère me dit : — Est-il vrai, Ladislas, que tu as l'intention de passer quelque temps en Angleterre pour y étudier l'anglais? — Je lui répondis que c'était mon plus cher désir. — Et tu pars seul? — A moins que vous ne me donniez un gouverneur, lui dis-je en riant. — Non, mais un compagnon de voyage qui tiendra tes comptes, et par qui j'aurai régulièrement de tes nouvelles.

Je lui promis d'accepter les yeux fermés l'homme de son choix. Elle jeta son dévolu sur un brave garçon qui s'appelait George Richardet et venait d'accomplir sa quarantième année. Il était né dans les environs de Genève, avait été longtemps précepteur en Russie; il savait le russe, je désirais l'apprendre; Richardet pouvait m'être bon à quelque chose. Il me fut présenté, je lui fis bon visage, et nous fûmes bientôt bons amis. Je ne craignais pas que Richardet fût ja-

mais gênant, c'était l'homme le moins fait pour jeter le grappin sur moi. Très honnête et très instruit, il avait l'esprit blondasse comme ses cheveux. Pas plus de bile qu'un pigeon; la vésicule du fiel lui manquait. Je ne l'ai jamais vu en colère contre personne ni contre rien. Je ne sais quelle philosophie il avait étudiée; mais son grand principe était qu'en définitive les événemens ont toujours raison, ce qui lui permettait d'être toujours content de tout, des hommes, des choses et de Richardet. Quel dissertateur! Il avait une sorte d'enthousiasme à froid ou de flegme enragé, et comme une fureur d'avoir raison. Il faisait de grands bras, se démenait, secouait son menton de galoche. Ce filandreux raisonneur avait en philosophant l'air d'une corneille qui abat des noix. Je ne sais comment ma mère avait pu s'imaginer que Richardet prendrait jamais de l'ascendant sur moi. Je n'avais pas vécu huit jours avec lui que je l'appelais Georgina Richardette. Il ne s'en fâchait pas; il ne se fâchait de rien.

Au jour fixé pour mon départ, Tronsko et Richardet dînèrent avec moi chez ma mère. Pendant le repas, elle ne fit que soupirer en me regardant; Tronsko nous observait l'un et l'autre, Richardet discourait. En sortant de table, ma mère me tint un instant serré dans ses bras; puis elle me repoussa doucement en disant : — J'ai fait ce que j'ai pu. Que Dieu te garde! — Tronsko voulut m'accompagner jusqu'à la gare du Nord. Chemin faisant, il causa musique avec Richardet. Il me semblait que ces messieurs prenaient mal leur temps. L'heure était solennelle, je sentais dans ma tête le poids des destinées.

Comme nous arrivions dans la cour de la gare, notre fiacre fut devancé par un élégant coupé attelé de deux chevaux vifs comme la poudre et que le cocher avait de la peine à tenir. La voiture s'arrêta, le chasseur ouvrit la portière. Une femme descendit. Elle avait le visage couvert d'un voile qu'elle avait noué sous son menton et la tête encapuchonnée d'un bachlik de cachemire brun, nuance poil de chameau, passementé et brodé d'or. Elle entra dans la salle, et pendant que ses gens s'occupaient de prendre son billet et de faire enregistrer ses bagages, elle se mit à se promener en long et en large. La soirée était humide et fraîche, cette femme marchait vite pour se réchauffer les pieds. Il y avait dans sa tournure, dans son attitude une élégance exquise et dans sa démarche une sorte de mutinerie charmante; il semblait que ses pieds fussent indignés d'avoir froid au mois d'août : c'était une injustice qu'on leur faisait. Elle passa plusieurs fois devant moi; mais l'épaisseur de son voile ne me permit pas de distinguer ses traits. Un enfant traversa la salle en courant; elle le heurta sans le vouloir; il tomba, se mit à crier comme un aveugle. Elle dit d'une voix claire et musicale :

— Ah! pauvre petit! — Puis elle se pencha vers lui, le releva, et, tirant de la poche de son mantelet une boîte de dragées, elle le força d'y puiser et l'eut bien vite consolé. Elle se remit ensuite à marcher, et je la regardais toujours. Je ne pouvais détacher mes yeux de son capuchon brun.

Richardet, qui revenait du bureau des bagages, me trouva perdu dans cette contemplation. — Ah! çà! que regardez-vous? me demanda-t-il.

— Une femme, parbleu! lui répondit Tronsko, qui, adossé contre la muraille, fumait tranquillement son cigare. Et se tournant vers moi : — Tu la trouves bien belle?

— Vous plaisantez, lui dis-je. Je n'ai pas aperçu le bout de son nez.

— Alors pourquoi la regardes-tu?

— Parce qu'elle a le plus joli pied du monde et qu'elle marche admirablement bien. Elle piaffe comme une Andalouse.

— Une Andalouse? fit-il. C'est une Russe. — Et il ajouta en ricanant : — Monsieur Richardet, vous vous êtes chargé d'empêcher monsieur de devenir un héros. Laissez faire les femmes; elles s'y entendront mieux que vous.

— Quelle hérésie! m'écriai-je. Combien de héros n'a pas faits l'amour!

— Et combien de héros n'a-t-il pas défaits! me répliqua-t-il. Et me secouant le bras, il se pencha à mon oreille : — Il y a douze ans... Il s'arrêta court.

— Achevez, lui dis-je. Il y a douze ans...

Il fit un geste d'humeur, comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit. — Bah! reprit-il, à quoi bon ressasser ces vieilles histoires! Il s'agit d'un pauvre diable de Polonais, qui donnait les plus belles espérances. Une Autrichienne l'ensorcela, et il s'est brûlé la cervelle.

A ces mots, il me serra la main, salua Richardet, pirouetta sur ses talons et sortit de la gare.

— Ce Tronsko est un esprit brutal, me dit Richardet. Il n'entend rien à la philosophie de l'histoire; car enfin où donc est le besoin de devenir un héros?

— Georgina, lui répondis-je, nous allons manquer le train.

L'inconnue nous avait précédés dans la salle d'attente. On ouvrit les portes. Elle s'installa toute seule dans un wagon-coupé, et descendit vers le matin à je ne sais quelle station. Pendant trois jours, son capuchon brun et son piaffement andalous me trottèrent dans l'esprit; puis je n'y pensai plus.

VII.

Je passai trois mois en Angleterre. J'apprenais l'anglais et le russe; pas d'autre divertissement que d'interminables discussions avec Richardet. Nous buvions le soir du whiskey, et le whiskey le rendait loquace. Il s'appliquait à me démontrer que les héros ont fait leur temps, qu'ils pouvaient avoir leur raison d'être dans ces âges primitifs où il y avait des monstres à exterminer, des villes à édifier au son de la lyre, mais que depuis lors les gendarmes se sont chargés de mettre les monstres à l'ombre, et les maçons de construire les villes. — Aujourd'hui, disait-il, les individus ne sont rien, l'*idée* est tout: elle fait elle-même ses affaires, elle arrange le monde à sa guise, et bien fou qui condamne, au nom de sa chimère, les mystérieuses conduites de l'éternelle sagesse. — Je lui demandais ce que c'était que l'*idée*. Il s'enfonçait alors dans une obscure métaphysique où je ne voyais goutte. Je croyais comprendre seulement que, selon Richardet, l'idée, c'est ce qui réussit. Il professait pour le succès un respect infini. — Le succès, parbleu! s'écriait-il, mais c'est l'évidence suprême. Si absurdes que paraissent les événemens, creusez-les un peu, l'idée est dessous. Parfois j'entrais en fureur contre sa chienne d'*idée*, je frappais de grands coups de poing sur la table. — Qu'est-ce que prouve un coup de poing? me disait-il. Avez-vous fait mal à la table?... La Pologne, continuait-il, a été condamnée; elle a fait la folie d'en appeler : la sentence a été confirmée. A quoi bon se buter, s'obstiner? Le devoir des vaincus est d'accepter franchement leur défaite et d'en tirer le meilleur parti possible. Que les Polonais étudient la philosophie de l'histoire, ils deviendront en peu de temps les maîtres de leurs maîtres. Au surplus, ajoutait-il, pour être un héros, il faut s'enfermer la tête dans un sac. Autrefois c'était aisé; mais aujourd'hui, dans ce siècle de critique et de lumière, tous les sacs sont devenus transparens... Nous avons appris à peser le pour et le contre, et nous avons découvert que la vérité n'est qu'une nuance. Après cela, le moyen de se fanatiser? Quand on a des nuances dans l'esprit, on hésite à se faire tuer pour quoi que ce soit. Lisez l'histoire : on n'est jamais mort que pour de grosses couleurs, pour un blanc de neige ou pour un rouge écarlate.

— Vous raisonnez comme un ange, Richardette, lui disais-je; mais puisse le Dieu de Sobieski nous délivrer à jamais du choléra-morbus et des esprits nuancés!

Je quittai Londres en décembre, et je me rendis à Heidelberg, où je restai quatre mois. Un jour, en rentrant de la promenade, Ri-

chardet me trouva dans un état d'exaltation qui l'effraya. Je tenais à la main un journal où je venais de lire le récit du massacre de Varsovie du 25 février 1861. Cette effroyable et sublime tragédie, par laquelle la Pologne a témoigné une fois de plus qu'elle est la terre des miracles, m'avait mis hors de moi. J'écrivis sur-le-champ à Tronsko : « Relevez-moi de ma parole. Je ne puis plus rester ici. Il faut que j'aille où l'on se bat et où l'on meurt. » Il me répondit : « Tu m'ennuies. On ne se battra pas de si tôt. Tiens-toi tranquille et apprends le russe. » Le jour où je reçus cette réponse, je rencontrai au restaurant un jeune Russe qui fréquentait l'université. Par une maladresse volontaire, je lui marchai sur le pied, et, au lieu de m'excuser, je lui présentai ma carte. Nous nous battîmes dans le plus grand secret. J'eus le bras transpercé d'un coup d'épée. Richardet me soigna comme une mère. — Ah! mon pauvre ami, me disait-il, comme vous êtes peu philosophe! Que prouve, je vous prie, ce coup d'épée? — Que je n'ai pas encore cinq ans de salle, lui répondis-je, et que le bon Dieu ne m'a pas mis de nuances dans l'esprit.

Mes dispositions studieuses ne tardèrent pas à se relâcher. Des événemens se préparaient dans l'ombre, et j'étais condamné à me fourrer dans la tête des déclinaisons et des verbes. J'éprouvai l'impérieux besoin de me distraire; je me transportai à Manheim, où je fis d'assez mauvaises connaissances; je me remis à jouer : il me fallait cette fièvre pour étouffer l'autre. Mon vieil ami le baccarat me fut propice; je gagnai de grosses sommes que je dépensai assez sottement. Le pauvre Richardet ne savait trop sur quel pied danser. Ses instructions portaient qu'il devait travailler à combattre mon idée fixe, à me guérir. Il m'avait traité par la philosophie de l'histoire, mais sans succès. Les émotions du jeu et l'étourdissement du plaisir étaient peut-être des moyens de guérison plus efficaces; mais ces moyens n'étaient pas de son goût, et révoltaient sa rigide moralité. Il était aussi embarrassé qu'une poule à qui on a confié l'éducation d'un jeune canard et qui le voit se jeter à l'eau. Pendant que le traître s'ébaudit, fait mille tours, elle court sur le bord, inquiète, craignant les éclaboussures, la plume hérissée, battant de l'aile et rappelant son nourrisson par un gloussement plaintif. Elle a beau glousser, son canard ne sera jamais un poulet.

Heureusement pour Richardet, un chevalier d'industrie se faufila dans le cercle que je fréquentais; un soir, il me pluma sans miséricorde. Je rentrai chez moi, furieux, la poche vide. En réfléchissant à mon désastre, je me convainquis que j'étais la dupe d'un escroc; le lendemain, à la pointe du jour, je courus chez lui pour lui faire rendre gorge ou lui demander raison. Plus de nouvelles : il

avait déguerpi sans tambour ni trompette. Cette aventure me dégoûta de Manheim. J'avais encore quatre mois à attendre avant de recouvrer ma liberté. Je résolus de les passer à Genève, dont le souvenir m'était agréable. Richardet accepta de grand cœur ma proposition; il aimait son pays, il allait y retrouver des amis et des parens. Ce grand philosophe n'était pas dans les secrets de la destinée.

Je descendis à l'hôtel des Bergues. Peu de jours après mon arrivée, un émigré polonais, père de six enfans, vint me trouver et me fit une peinture affreuse de la misère où il était réduit. Son propriétaire, auquel il devait deux termes, menaçait de le mettre à la rue; ses fournisseurs le sommaient de régler leurs comptes; depuis une semaine, sa famille vivait d'eau claire et de croûtons. Je l'accompagnai chez lui; je trouvai un appartement nu, un foyer sans feu, une femme hâve qui semblait se mourir de consomption, des enfans vêtus de loques et qui criaient la faim. Je vidai sur-le-champ ma bourse dans leurs mains, et quelques heures plus tard je leur fis tenir un billet de cinq cents francs, en leur promettant de ne pas en rester là. J'ouvris une souscription dans l'hôtel, et je mis Richardet en campagne. Il fit le tour des fournisseurs, les obligea de transiger, les paya; mais en bon républicain qu'il était, pénétré du principe qu'il faut travailler pour être digne de vivre, il se piqua de procurer de l'ouvrage à mon Polonais. L'un de ses parens, qui était marchand de vins, avait besoin d'un commis qui fît ses courses et battît le pays pour relancer la pratique. Richardet s'en fut proposer cet emploi à notre homme, qui, à mon grand étonnement, l'accepta.

Sur ces entrefaites, un commissionnaire me remit un rouleau de cinquante louis, accompagné d'un billet ainsi conçu :

« Genève, hôtel de la Paix.

« Monsieur, le hasard m'a fait rencontrer une Polonaise, mère de six enfans, et qui vit ici avec son mari dans le plus cruel dénûment. J'apprends que vous vous intéressez à ces pauvres gens et que vous venez d'ouvrir pour eux une souscription dans votre hôtel. Permettez-moi de vous adresser ces mille francs, en vous priant d'en disposer de la manière que vous croirez la plus utile à vos assistés.

« Agréez, monsieur, l'expression de mes sentimens les plus distingués.

« SOPHIE, comtesse DE LIÉVITZ. »

J'interrogeai Richardet, qui savait tout. Il m'apprit que le comte de Liévitz était un diplomate russe, lequel avait rempli dans le

temps plusieurs missions secrètes. — On a parlé de lui il y a quelques années, me dit-il. Qu'est-il devenu depuis? Je l'ignore.

Je fis venir le commissionnaire, et, au lieu du reçu qu'il attendait, je lui remis le rouleau et la réponse que voici :

« Madame, y pensez-vous? De l'argent russe pour procurer du pain à des Polonais! Ce pain-là ne leur profiterait guère. Veuillez agréer, madame, l'expression du respect que m'inspirent vos généreuses intentions et du vif regret que j'éprouve de ne pouvoir me rendre à votre désir. »

Je ne tardai pas à voir revenir le rouleau, accompagné d'une seconde lettre :

« Il y aurait donc, monsieur, une pauvreté russe et une pauvreté polonaise? Toutes les souffrances humaines ne forment-elles pas une seule et même famille et ne parlent-elles pas la même langue? Le hasard, je vous l'ai dit, m'a fait rencontrer une Polonaise qui m'a inspiré la plus profonde pitié. Me serait-il interdit de rien faire pour elle? De l'argent russe! mais, monsieur, l'argent est comme la charité : il n'a point de patrie et point de préjugés. Mon Dieu! si vos protégés se faisaient une conscience de se laisser secourir par une ennemie, quel besoin avez-vous de me nommer? Mais ne repoussez pas une seconde fois mon offrande. Votre refus ne chagrinerait pas seulement une femme, il offenserait cette éternelle bonté qui se soucie beaucoup plus d'une bonne intention que d'une cocarde. »

Cette fois je délivrai mon reçu au commissionnaire en y joignant ces mots : « J'accepte les mille francs et la leçon. »

Muni du rouleau, je me rendis chez mon Polonais. Quel ne fut pas mon étonnement en le voyant sortir de chez lui monté sur un très beau cheval bai, qu'il faisait fièrement caracoler! Il s'aperçut de ma surprise et me dit d'un ton dégagé : — J'ai accepté l'emploi que m'a proposé votre ami. Je ferai mes courses à cheval. Ainsi l'honneur sera sauf.

Cette misère caracolante me parut si étrange que je ne pus m'empêcher de rire. — Je regrette, mon cher, lui dis-je en tirant de ma poche les mille francs, que votre honneur soit si chatouilleux. Une dame russe qui s'intéresse à vous m'avait chargé de vous remettre...

Il m'interrompit par un geste hautain. — Une aumône russe! s'écria-t-il. Plutôt aller à pied!

— Je voulais vous éprouver, repris-je. Acceptez cet argent de confiance, il n'y a point de dame russe dans cette affaire... Et je fourrai le rouleau dans sa poche. Il me laissa faire sans me demander plus d'éclaircissement, et, après m'avoir serré la main, il partit au

triple galop de son cheval, qui était à mille lieues de se douter qu'il portait sur son dos le commis d'un marchand de vins.

Je contai cet incident à Richardet, qui leva les mains au ciel. — Voilà bien vos Polonais! s'écria-t-il. Le malheureux! Son cheval lui coûtera trois fois plus que ne lui rapportera son emploi. — C'est de l'arithmétique polonaise, lui répliquai-je. N'est-il pas bon qu'au milieu de l'aplatissement universel il y ait un peuple de fous, de martyrs et de héros?

Une après-midi, comme je passais devant l'hôtel de la Paix, je ne sais quelle mouche me piqua, j'entrai dans la loge du portier et je demandai à voir Mme de Liévitz. Tout compté, tout pesé, j'étais curieux de connaître cette Russe dont la charité n'avait point de patrie et point de préjugés. Il me fut répondu qu'elle avait quitté l'hôtel depuis peu pour aller passer la belle saison dans une villa qu'elle possédait sur les bords du lac de Genève. — Où est située cette villa? dis-je au portier. — C'est le château de Maxilly, me répondit-il, à mi-distance entre Évian et la Tour-Ronde. — Pourquoi lui avais-je fait cette question? Que m'importait ce nom de Maxilly, et pourquoi demeura-t-il gravé dans mon cerveau?

Au commencement du mois de mai, je proposai à Richardet de faire une excursion dans les montagnes. Nous devions visiter le Valais et retourner à Genève par l'Oberland et le pays de Vaud. Nous nous embarquâmes à bord du bateau à vapeur qui fait le service de la côte savoisienne du lac. Le temps était beau, et Richardet était aussi loquace que jamais. Il avait entrepris de me démontrer pour la centième fois qu'il n'est pas de mal dont il ne résulte quelque bien, et que tous les désordres apparens sont nécessaires à l'universelle harmonie.

— Taisez-vous donc, lui dis-je, et regardez le visage de femme que voici.

Nous étions arrivés devant Thonon, où les bateaux font escale, et parmi les nouveaux passagers qui venaient de monter à bord était une femme de vingt-six à vingt-sept ans, vêtue d'une robe de couleur mauve et coiffée d'un chapeau de tulle qu'ornait un bouquet de pavots. Elle passa près de moi, me jeta un rapide coup d'œil, puis s'avança jusqu'à l'extrémité du bateau, où elle resta un instant immobile, contemplant la rive qui semblait courir et s'enfuir derrière nous. Quelques personnes de sa connaissance l'abordèrent. Elle s'assit et se mit à causer gaîment avec un grave personnage à lunettes, qui lui prodiguait les salamalecs. Je ne comprenais pas ce qu'elle lui disait; mais il me sembla que le son de sa voix ne m'était pas inconnu, j'avais entendu cette musique quelque part.

— Cette femme, reprit Richardet après un silence, confirme la vérité de ma théorie. Les détails de son visage ne sont point irréprochables. Examinez ses traits l'un après l'autre; on y peut trouver à redire. Le front est trop étroit et les tempes trop bombées. Les sourcils sont d'un beau dessin, mais je les voudrais plus fournis. Le nez n'est pas grec ni romain; sauf votre respect, c'est ce qu'on appelle un nez retroussé. La bouche, à mon sens, est trop petite, les lèvres trop épaisses, trop charnues, et le menton trop court. Et cependant l'ensemble est ravissant, moelleux, suave, d'un flou délicieux. C'est ainsi que dans l'univers...

— Faites-moi grâce de votre harmonie universelle. Je n'y crois pas; mais en dépit de vos critiques je crois à la beauté de cette femme.

— Mais je ne critique rien! Savez-vous? il y a dans ce visage de femme quelque chose d'inachevé qui en fait le charme. C'est une adorable esquisse. Quand ce fut le moment de finir, la nature trouva son premier jet si heureux, si réussi, qu'elle craignit de le gâter et se garda d'y retoucher. Elle a bien fait. N'avez-vous pas remarqué que les esquisses des grands maîtres parlent plus à notre imagination que leurs plus beaux tableaux? L'inachevé, c'est l'infini...

— Ah! mon cher Richardet, lui dis-je en lui mettant la main sur la bouche, être aimé d'une telle femme, ne fût-ce que pendant trois mois, et puis se jeter à corps perdu dans une périlleuse entreprise... L'homme qui aurait fait cela pourrait dire : J'ai vécu.

— Seriez-vous déjà amoureux d'elle?

— Amoureux, non, mais curieux... Il me semble que je l'ai vue autrefois; mais où donc?

— Nulle part. Nous naissons tous avec l'idée d'une certaine beauté qui répond à notre tour d'esprit, et quand nous rencontrons la femme qui ressemble à notre rêve, nous disons : La voilà! C'est elle!

— Avez-vous jamais dit : La voilà!

— Oui. Ce fut le jour où je vis pour la première fois la Vénus de Milo. Hélas! je suis né trop tard.

— Peuh! dis-je en haussant les épaules, je préfère à toutes les Vénus une jolie femme qui est encore plus femme que jolie... Regardez-la papotant avec l'homme aux lunettes, lequel a toute l'encolure d'un sot. En deux minutes, elle a appris à jouer de cet instrument, et elle en tire tout le parti possible. En quittant cet animal, elle pourra dire, selon le mot d'un homme d'esprit : Comme je me serais ennuyée si je n'avais été là!

Cependant le vent avait fraîchi. L'inconnue fut prise d'un frisson.

Elle fit un signe à sa femme de chambre, qui se tenait debout près d'elle et qui lui présenta un bachlik de cachemire brun. Elle le jeta sur ses épaules et en rabattit le capuchon sur sa tête.

— Ah! j'y suis, dis-je à Richardet. C'est cette femme au capuchon brun que j'ai rencontrée à la gare du Nord le soir de notre départ, et qui m'a valu une mercuriale de Tronsko.

— C'est un esprit brutal que votre Tronsko, me répondit Richardet; mais il avait raison de vous dire que cette femme était Russe. Sa femme de chambre porte le costume lithuanien, le surtout de gros drap, le fichu de toile blanche entortillé autour de la tête, le corsage de soie, les longues tresses et le triple collier... Du reste, il ne tient qu'à vous de savoir le nom de votre belle inconnue, ajouta-t-il en me montrant du doigt un carton qu'un mouvement de tangage avait fait rouler à terre, et que la camériste lithuanienne venait de ramasser et de remettre en place. Je me levai, et je lus sur le couvercle du carton cette étiquette : *Comtesse de Liévitz*.

— Ah! c'est la femme au rouleau! dis-je à Richardet. Je ne me la représentais pas ainsi.

Nous arrivions devant Évian. Mme de Liévitz avait salué sa compagnie et se disposait à débarquer. Richardet fut bien étonné de me voir prendre ma valise sous mon bras. Il me demanda à quoi je pensais et si nous n'allions pas en Valais. Je lui répondis que j'avais changé de projet. Il crut que je plaisantais; mais je débarquai, et il me suivit. Un phaéton attelé de deux chevaux pommelés attendait Mme de Liévitz. Elle y monta, jeta un regard de notre côté. Le cocher toucha, et les chevaux partirent au grand trot. Je fis venir une voiture de louage; je demandai au voiturier quel était le village le plus proche de Maxilly. Il me répondit que c'était la Tour-Ronde. — Va pour la Tour-Ronde! lui dis-je, et nous nous acheminâmes le long de cette route charmante, plantée de noyers, qui côtoie le lac et l'accompagne des heures durant dans ses onduleuses sinuosités. A gauche, une grève courte que lave le flot, des filets qui sèchent, tendus sur des piquets, des cahutes de planches où les pêcheurs serrent leurs engins, des bateaux à l'ancre, d'autres tirés à sec et qu'on a couchés sur le flanc pour réparer leurs avaries, des écueils à fleur d'eau, ourlés d'écume et où la mouette se pose. A droite, une terrasse étagée longue de plusieurs lieues, dont les pentes sont ombragées de vastes châtaigneraies et dont les sommets se hérissent de sapinières. Par-delà se dressent des rochers abrupts, des pics chenus, âpres et chauves solitaires qui depuis des milliers d'années regardent ce que font les hommes et se taisent.

Richardet était pensif, soucieux. Il ne desserra les dents que

lorsque nous atteignîmes les premières maisons de la Tour-Ronde.

— Ah ça! quel est votre projet? me dit-il.

— J'ai trois mois devant moi, lui répondis-je. Une curiosité m'est venue, qui va m'aider à tuer le temps. Cette femme a quelque chose au fond des yeux, je veux savoir ce que c'est.

VIII.

Si vous allez jamais à La Tour-Ronde, vous verrez à l'entrée du village une maisonnette assise au bord de l'eau. Elle est précédée d'une vérandah tapissée de jasmin, bordée de capucines. J'avais aperçu, en passant, un écriteau qui portait ces mots : « Le Jasmin, maison meublée à louer au mois ou à l'année. » Je m'enquis aussitôt du propriétaire, il était en voyage; mais avant de partir il avait remis sa procuration à l'aubergiste de *la Comète*, avec lequel je n'eus pas de peine à m'entendre. Je louai pour trois mois Le Jasmin. L'aubergiste se chargea de me nourrir et me procura, séance tenante, un petit domestique qui se nommait Fanchonneau et n'avait pas les mains gourdes ni la langue manchote. Dès le lendemain, je m'installai au Jasmin. Ma chambre donnait sur le lac, qui battait le pied de la muraille; quand la vague était forte, l'écume rejaillissait jusqu'à mes fenêtres.

Richardet était bien étonné, mais il ne me fit aucune objection. Il se disait apparemment qu'un clou chasse l'autre; comme don Quichotte au retour de sa seconde campagne, j'étais en train d'échanger ma folie guerrière contre une folie romanesque et pastorale, il fallait me laisser faire. Le brave garçon comptait sur le printemps, sur les vergers en fleur et peut-être sur les beaux yeux de Mme de Liévitz pour me détendre la fibre; ne lisant plus de journaux, je penserais moins à la Pologne; insensiblement je verrais la vie sous un autre aspect, je me convertirais à l'harmonie universelle, et il pourrait écrire à ma mère : « Le chat dort; ne le réveillons pas. »

Il se rendit à Genève pour y chercher nos bagages et ses livres, dont il ne pouvait se passer. Quelques instans après son départ, j'écrivis à Tronsko une lettre conçue à peu près comme suit :

« J'ai rencontré l'autre jour dans un café de Genève le jeune comte Z... Il me parla d'*Elle* et des choses saintes. A la suite de notre conversation, j'eus un accès de fièvre et une nuit d'insomnie. Je résolus d'aller passer le reste de mon temps d'épreuve dans quelque solitude des Alpes où l'on n'entend parler de rien, où les journaux ne parviennent point. Après réflexion, j'ai pris un parti moins violent; je me suis établi en Savoie, au bord du lac de Genève, dans un petit village appelé La Tour-Ronde. Les habitans sont des

pêcheurs qui ne s'occupent guère d'*Elle*. Au surplus, j'ai trouvé à La Tour-Ronde une distraction, presque une occupation. Je pousserai le temps avec l'épaule.

« Dites à ma mère que Richardet se porte bien, qu'il engraisse. Ce cher ami suit fidèlement les instructions qu'on lui a données. Il dépensera jusqu'à son dernier syllogisme pour me démontrer que les faits accomplis sont les juges infaillibles du bien et du mal; mais ma tête revêche ne mord pas à la philosophie de l'histoire. Je n'ai pas de nuances dans l'esprit; je croirai toujours qu'un chat est un chat, et qu'un héros est plus utile au genre humain qu'un philosophe. C'est bête, mais c'est comme cela.

« J'ai lu dernièrement un passage de Mierolawski qui m'est entré dans la tête comme un coup de pistolet : « Dieu n'envoie plus aux nations des sauveurs tout faits, il leur envoie seulement des matrices appelées idées, et c'est aux nations à couler dans ces moules la quantité de héros de plâtre qu'il leur faut pour chaque révolution. Ce n'est ni solide ni original comme une statue antique, mais avec du plâtre, de l'attention et de la patience on en a tant que l'on veut. Le tout est de les cuire proprement au feu du canon. » Je suis un bonhomme de plâtre; quand le canon m'aura cuit, je serai de bronze.

« Adieu, Tronsko. Dans trois mois d'ici, jour pour jour, vous me verrez entrer chez vous, et je vous sommerai de tenir votre promesse. »

Je sortis pour jeter ma lettre à la poste. C'était jour de fête. La grande rue du village regorgeait de paysans endimanchés, les uns faisant cercle et causant, d'autres jouant au bouchon, d'autres vidant des pots et fumant leur pipe sur le pas de leur porte. Tout à coup il se fit un mouvement dans cette foule. Les causeries, les jeux et les libations furent interrompus; tous les visages se tournèrent du même côté. Il se passait quelque chose. L'événement qui mettait le village en émoi était l'apparition d'une élégante calèche attelée de quatre chevaux et conduite par un petit postillon botté jusqu'à la ceinture et coquettement chamarré. Dans cette calèche était une femme vêtue d'une robe de soie grise et que je reconnus bientôt pour Mme de Liévitz. Sur son passage, les hommes se découvraient, les femmes tiraient de profondes révérences, les gamins jouaient des coudes pour percer la foule et contempler de plus près l'événement. Le postillon mit ses chevaux au pas. Mme de Liévitz se penchait à droite et à gauche, saluant de la tête et de son ombrelle; on eût dit une reine remerciant ses peuples de leurs empressemens. Quand elle passa devant moi, je fus frappé de l'expression radieuse de son visage; elle répandait autour d'elle des sourires à

pleines lèvres; elle était heureuse de la sensation qu'elle causait, du brouhaha d'admiration qui s'élevait sur ses pas. A vrai dire, son public ne se composait que de bûcherons et de pêcheurs; mais l'enthousiasme populaire est le plus doux au cœur d'une jolie femme; il écarquille naïvement les yeux, il se donne pour ce qu'il est; c'est du vin franc.

Comme la calèche allait dépasser la dernière maison du village, Mme de Liévitz vit venir le curé de La Tour-Ronde. Elle fit signe à son postillon d'arrêter, au curé d'approcher. Le bonhomme serra la muraille, tenta de s'esquiver; mais on n'échappait pas ainsi à Mme de Liévitz. Elle l'appela de sa voix musicale; il fallut bien qu'il s'exécutât. Il s'avança, l'air empêché de sa personne et de son grand parapluie rouge, qu'il avait ouvert pour se garantir du soleil. Je ne sais ce qu'elle lui dit; il répondait en baissant les yeux et en tortillant entre ses doigts l'un des pans de sa soutane. Mme de Liévitz éleva la voix : — Nous reparlerons de cela jeudi, lui dit-elle. Oh! point de défaites! Vous m'avez promis de venir dîner tous les jeudis à Maxilly. Nous vous attendrons. — Il se confondit en remercîmens, en quoi il eut tort, car son parapluie lui échappa de la main et en tombant effleura la croupe de l'un des chevaux, qui fit mine de se cabrer. Le postillon eut grand'peine à le contenir. Un malheur n'arrive jamais seul. Le curé se baissa pour reprendre son bien, et dans sa précipitation il faillit écraser un chien qui cherchait fortune dans un tas de chiffons, et qui se mit à pousser d'affreux hurlemens.

— Ah! madame! s'écria le pauvre homme, à qui l'excès de son malheur rendait subitement l'usage de sa langue, comment pouvez-vous entreprendre d'apprivoiser un rustaud tel que moi? La dernière fois que j'ai dîné à Maxilly, j'ai cassé deux flacons.

— Vous en casserez dix, si cela vous plaît, lui répondit-elle; mais je compte sur vous.

Et à ces mots elle lui tendit une petite main finement gantée, qu'il pressa timidement dans sa grosse patte rouge, sur quoi la voiture repartit.

Quelques heures plus tard, guidé par Fanchonneau, j'entrepris une tournée d'exploration dans les environs de Maxilly. Comme je gravissais une côte rapide, j'aperçus, en retournant la tête, le curé de La Tour. Je l'attendis sous prétexte de souffler; je l'abordai et j'entrepris de le faire causer. Ce ne fut pas facile : fils de paysans, très paysan lui-même, il était de son pays, où l'on tourne dix fois sa langue dans sa bouche avant de convenir que la pluie mouille, parce qu'il ne faut se brouiller avec personne; mais il avait affaire à un têtu, et il dut se résoudre à satisfaire ma curiosité. J'appris de lui que Mme de Liévitz était « une femme extraordinaire, » que,

depuis deux ans qu'elle possédait Maxilly, ses bonnes œuvres, ses abondantes charités, l'avaient mise en renom dans toute la contrée environnante, et qu'elle y faisait la pluie et le beau temps. On ne jurait que par elle, les villageois lui attribuaient une sorte de puissance magique, le don de lire dans les cœurs. Elle avait auprès d'elle un docteur allemand très habile qui soignait les pauvres gratis; elle-même se chargeait du spirituel; elle donnait des consultations morales; sa porte était ouverte à qui voulait entrer; chaque matin, son antichambre s'emplissait de monde, les uns venant lui conter leurs peines de cœur, les autres leurs embarras d'argent; elle accordait les plaideurs, rétablissait la paix dans les familles, arrangeait des mariages, résolvait les cas de conscience, chapitrait les querelleurs et les ivrognes, et comme par l'effet d'un charme renvoyait tout le monde content.

— Elle doit être souvent dupe, dis-je au curé.

— Il n'est pas d'exemple, me répondit-il, qu'on l'ait jamais trompée. Elle a des yeux!... Ils me font peur.

— Mais il me semble qu'elle empiète sur vos fonctions. Voyez-vous avec plaisir qu'une hérétique...?

Il se hâta de m'interrompre. — Quand monseigneur vient ici pour la confirmation, il dîne à Maxilly, reprit-il d'un ton discret; puis, revenant à son premier mot: — oh! c'est une femme extraordinaire, — il me salua et tira de son côté.

Pendant que le curé me faisait l'éloge de Mme de Liévitz, j'avais surpris plus d'un sourire narquois sur les lèvres de Fanchonneau. Ce petit garçon avait servi à Lyon chez un restaurateur, qui l'avait renvoyé pour je ne sais quelle fredaine. Il se piquait d'avoir vu du pays et de connaître le dessous des cartes. — Et toi, Fanchonneau, lui demandai-je, que penses-tu de Mme de Liévitz?

— Eh bien! quoi? me dit-il en se rengorgeant. Je pense que c'est une tripoteuse.

— Qu'est-ce à dire, Fanchonneau?

— Dame! elle a le goût du tripotage, elle tripote... On prétend qu'elle est bonne comme du pain bénit, poursuivit-il après un silence. Moi, je crois qu'elle s'ennuie et qu'elle aime à fouiner dans les affaires des autres. Affaire de tuer le temps! Les bêtas de par ici la croient un peu sorcière. Donnez-moi ses millions et ses yeux, et vous verrez beau jeu,... car pour des yeux, elle a des yeux, et de fameux encore! Vous savez, de ces yeux qui vous empoignent comme avec un crochet. Et quand elle vous regarde, il semble qu'il n'y en a que pour vous... J'ai vu à Lyon une petite femme qui avait de ces prunelles à crochets. Son amant, qui était caissier dans une banque, chipa un jour trente mille francs pour lui donner des cachemires. Que voulez-vous? il y a des yeux comme cela... Voulez-

vous voir Maxilly? ajouta-t-il. C'est bien facile; y entre qui veut.

— Je ne veux pas entrer, lui dis-je; il me suffira de voir.

— Eh bien! prenons par ici.

Nous quittâmes notre chemin montant pour suivre une traverse qui courait à mi-côte de la colline parallèlement à la grande route. Nous n'avions pas fait cent pas que je vis venir à notre rencontre un jeune homme chevelu, fluet, pâlot, qui marchait d'un pas leste en promenant ses regards de tous les côtés. Dès qu'il nous eut atteints : — N'auriez-vous pas aperçu, dit-il à Fanchonneau, une petite chienne?...

— Blanche? interrompit Fanchonneau.

— Précisément.

— Au poil frisé?

— Vous l'avez donc vue?

— C'est la petite Mirza, reprit Fanchonneau, la chienne à Mme de Liévitz.

— Mirza, si vous voulez, répondit l'inconnu avec une nuance de hauteur. Il trouvait mauvais qu'un Fanchonneau se permît d'appeler cavalièrement par son nom la chienne de Mme de Liévitz.

— Il s'est donc sauvé, ce toutou chéri? poursuivit l'aimable Fanchonneau, qui, me sentant derrière lui, dressait la crête comme un coq sur son fumier.

Le jeune homme fit un geste de colère; les mains lui démangeaient. Il me regarda; puis il repartit comme un trait, en essuyant avec son mouchoir la sueur qui ruisselait de son front.

— Soyez poli avec les passans, dis-je à Fanchonneau, ou vous ne serez pas longtemps à mon service.

Il ne s'émut pas de ma remontrance, et secouant ses oreilles : — C'est le petit Livade, fit-il, un virtuose, comme on dit dans le grand monde à Lyon. Il en a dans l'aile, celui-là! Il n'y a pas moyen qu'il parle de Mme de Liévitz sans devenir rouge comme un coquelicot. A-t-il de la chance, ce gaillard! Il loge chez la dame, car il faut vous dire, quand elle a tracassé tout le jour, il lui faut de la musique le soir pour se remettre les nerfs. Alors la voilà qui s'étend dans un grand fauteuil, et le petit Livade grimpe sur un tabouret, il ouvre son épinette et tape dessus à tour de bras : un vacarme à ne pas entendre Dieu tonner!... Oh! je sais son nom à ce petit Livade, ajouta-t-il, c'est un greluchon.

— Fanchonneau, lui dis-je, gardez pour vous les belles choses que vous avez apprises à Lyon.

Nous quittâmes le chemin, nous prîmes à travers champs, et nous arrivâmes bientôt au bord d'une ravine étroite et profonde, aux pentes rocheuses tapissées de lierre et de ronces. Dans le fond

coule à petit bruit un triste ruisseau, bordé de grêles bouleaux, de peupliers frissonnans, d'aunes grimaçans et tortus. De vieux sapins font çà et là des taches noires. Cette sauvagerie forme un accident bizarre au milieu des riantes prairies, des châtaigneraies, des moissons et des treilles qui l'environnent de toutes parts. C'est un de ces endroits que la nature se réserve, où elle entend que personne ne la dérange. La corneille y peut croasser à son aise, le vent peut y causer avec les trembles; mais la voix de l'homme y détonne, elle n'a pas assez de mystère, elle inquiète la silencieuse mélancolie des choses.

Au-delà de cette grande faille s'étend une longue terrasse qui fait face au lac. A l'un des bouts et sur la crête même du ravin, un vieux manoir croulant; à l'autre bout, un château tout neuf, dont je n'apercevais que les girouettes scintillant au soleil. Entre la maison morte et la maison vivante, un grand jardin clos de murs et une avenue de platanes. Plus bas et sur toute la longueur de la terrasse règne un berceau de vigne dont les supports, selon l'usage du pays, sont faits de grosses branches de châtaigniers écorcées, qui ressemblent à des ramures de cerf avec leurs andouillers. La vigne grimpe le long de ces étais, s'enroule autour des traverses qui les rejoignent, et dessine de vastes arceaux que ses pampres festonnent.

Pendant que j'examinais les lieux, Fanchonneau me dit à l'oreille : — Nous allons faire lever un lièvre. — Il me montra du doigt, à trente pas de nous, un noyer et, adossé contre ce noyer, un homme immobile, lequel tenait ses yeux collés à une lunette qu'il avait braquée sur la terrasse de Maxilly. Ce personnage, d'une maigreur extrême, était tellement absorbé dans sa contemplation, qu'il ne nous avait point entendus venir. — En voilà encore un qui en tient pour la dame! reprit Fanchonneau. C'est le baron de La Tour. Quand il n'est pas à Maxilly, il n'en est pas loin. On dirait un matou qui rôde autour des cuisines; mais il n'aura jamais que la fumée du rôti. Enfoncé le baron! Le petit Livade a pour lui ses cheveux de saule pleureur et sa serinette.

Ces derniers mots furent entendus du baron, qui tressaillit, retourna la tête de notre côté, fourra précipitamment sa lunette dans sa poche, et, confus d'avoir été surpris et dérangé, s'éloigna d'un air rageur.

— M. le curé vous disait, reprit le gamin, que Mme de Liévitz arrange des mariages. Il y en a aussi qu'elle dérange, allez! Mme de La Tour, qui est une chipie, chante souvent pouille à son mari quand il est allé deux fois dans le jour à Maxilly; mais chat fouetté retourne au fromage.

— Trêve de ragots! dis-je à Fanchonneau, dont les histoires commençaient à m'agacer.

Nous suivîmes un sentier qui longe la crête du ravin et descend par ressauts à la grand'route. Fanchonneau marcha quelque temps devant moi sans mot dire. Tout à coup il s'arrêta. — Et de trois! s'écria-t-il. Voilà encore un des amoureux de la dame de Maxilly. — J'aperçus un homme de taille gigantesque et de bizarre apparence qui gravissait le sentier. Une tête carrée posée de guingois sur de larges épaules, un grand nez épaté, à peine équarri, de gros yeux ronds à fleur de visage, des cheveux crépus, une barbe inculte, une cravate recroquevillée, une souquenille galonnée de brandebourgs et une trique ferrée, voilà le personnage. Il était nu-tête, par l'excellente raison qu'il n'avait point de chapeau.

— C'est M. Pardenaire, me dit Fanchonneau, un ancien maréchal des logis qui, en quittant le service, s'était fait garde champêtre. Dans le temps, il a fait un petit héritage, et il a fricassé le magot avec des filles. Quand il s'est vu sans le sou, sa tête a déménagé. On l'a tenu enfermé quelque temps, puis on l'a lâché. Il n'est pas méchant; mais il ne faut pas le vexer. Si on lui échauffait les oreilles, il vous saignerait un homme comme un poulet. C'est un drôle de compagnon, monsieur. Autrefois il allait de porte en porte demandant en mariage toutes les filles du canton; mais aujourd'hui, serviteur. Des paysannes, fi donc! Il lui faut mieux que cela. Voyez plutôt.

L'ancien garde champêtre s'était arrêté. Il contemplait Maxilly bouche béante; puis il porta sa main à ses lèvres, et envoya deux ou trois baisers dans la direction du château, après quoi il poussa un soupir à fendre l'âme, et dévala le long d'un couloir qui conduisait au fond du ravin.

— Décidément, me dis-je, c'est une épidémie.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Nous atteignîmes bientôt une scierie située à l'extrémité de la gorge, dont elle marque l'étroite issue. Comme je mettais le pied sur la grand'route, un passant, qui mâchonnait entre ses dents un cigare éteint, s'approcha de moi pour me demander du feu. C'était un petit homme ventru, très bas sur jambes, la tête enfoncée dans les épaules, laid comme un sapajou, mais d'une laideur spirituelle, amusante, l'air goguenard, de petits yeux clairs, perçans, questionneurs, dont la malice s'accordait avec l'expression narquoise d'une grande bouche sinueuse qui courait d'une oreille à l'autre. Après avoir rallumé son cigare, il me remercia avec un accent tudesque

très prononcé, et, contournant le ravin, il enfila le sentier qui mène à Maxilly.

— On peut dire, monsieur, que vous avez de la chance, s'écria Fanchonneau; vous avez vu d'un seul coup toute la ménagerie.

— Ce gros petit homme est encore un des adorateurs de Mme de Liévitz?

— Lui? Pas si bête! C'est un Allemand, le docteur Meergraf, celui qui soigne les corps, comme disait M. le curé, pendant qu'elle médicamente les âmes. Un rude malin, ce docteur Meergraf. Il vous a des yeux qui se moquent de tout et qui ne prennent pas des vessies pour des lanternes. Il connaît tous les dessous, celui-là.

— Allons, me dis-je, je trouverai bien ici de quoi m'amuser ou m'occuper pendant trois mois.

Et je retournai au Jasmin, suivi de mon indiscipliné domestique, qui ramassait des galets et faisait des ricochets dans le lac.

Le lendemain, je rencontrai un colporteur; à son grand étonnement, je lui achetai toute sa balle de livres; à vrai dire, elle ne pesait pas gros, et j'en fus quitte à bon compte. Je me rendis ensuite à Évian, j'entrai chez une fripière, je fis emplette d'une jaquette de futaine, d'un pantalon à l'avenant, d'une chemise de calicot, d'une casquette de peau de lapin. Un coiffeur me fournit une perruque et une barbiche. J'emportai tout ce bagage au Jasmin, où je trouvai Richardet, qui arrivait de Genève. Il fut bien étonné en me voyant déballer mes volumes estampillés et mes hardes.

— De quelle folie, me dit-il, êtes-vous en train d'accoucher?

Je lui répondis que je me proposais d'aller étudier Mme de Liévitz chez elle et de mettre à l'épreuve ce sens divinatoire qu'on lui attribuait.

— Ah! reprit-il, parlons de cette femme. Je puis vous donner de ses nouvelles. Je suis descendu hier à l'hôtel de la Paix, et j'y ai dîné à table d'hôte. Entre la poire et le fromage, quelqu'un prononça le nom de Mme de Liévitz; sur quoi chacun dit son mot. Vous savez qu'elle a passé l'hiver à Genève. L'homme aux lunettes d'or que nous avons rencontré sur le bateau à vapeur entama le panégyrique de cette sainte. Il nous la peignit comme un cœur sensible et tendre, comme une sœur grise, comme le type le plus achevé de toutes les vertus théologales. — Vous vous trompez bien, lui dit un baron suédois. Cette sainte est amoureuse comme une chatte. — Vous vous trompez l'un et l'autre, dit un troisième; elle n'est ni sainte ni amoureuse. C'est une grande coquette, au cœur froid à faire geler le mercure.

Une princesse russe, qui avait hoché la tête en les écoutant, dit à son tour : — Vous n'y êtes point. Je la connais, moi qui vous

parle. Mme de Liévitz n'est une sœur grise que lorsqu'elle s'ennuie; elle joue à la charité par désœuvrement comme on joue au boston ou aux demandes et réponses. Elle n'est coquette que par occasion et quand elle n'a rien de mieux à faire. Elle n'est amoureuse que très rarement, et encore faut-il que cela puisse lui servir à quelque chose. Mme de Liévitz n'a qu'une passion, l'ambition, elle est née avec le goût et le génie des affaires, et des grandes affaires. Où ne serait-elle point arrivée, si son instrument ne s'était brisé entre ses mains?

Là-dessus, elle nous raconta le mariage de cette ambitieuse et sa brouillerie avec son mari. « M. de Liévitz est, paraît-il, un pauvre hère, un pleutre, au demeurant la meilleure pâte d'homme qui fut jamais. Sa femme trouva beau de pétrir cette pâte à sa guise et de la faire lever; elle jura que de ce pleutre elle ferait quelque chose. Elle gagna sa gageure; elle réussit à lancer le bonhomme. Il fut chargé successivement de plusieurs missions diplomatiques; il s'en acquitta avec un talent et un succès dont furent confondus tous ceux qui, dans les affaires de ce monde, ne cherchent pas la femme. Son seul mérite fut de sentir son néant, de se laisser mener à la lisière. Son Égérie était là, pensant pour lui, le soufflant, l'endoctrinant et manœuvrant si adroitement son pantin que personne n'apercevait les ficelles, car elle n'est pas vaniteuse. Le bonheur amollit les âmes les mieux trempées; elle était si heureuse dans ce temps-là qu'elle se permit, dit-on, quelques faiblesses de cœur; mais c'est un point contesté. Cependant le pantin n'était pas heureux, lui. Il trouvait son métier dur. Être tiraillé de droite, de gauche! Ses pauvres petits bras n'en pouvaient plus, il éprouvait un endolorissement à la saignée. Et puis M. de Liévitz est d'origine allemande, et dans la sottise d'entre Rhin et Vistule il y a toujours un peu de candeur rêveuse, une sorte de poésie soupe-au-lait. Bref, cet homme est capable d'agir par sentiment, vice radical dont sa femme n'a pu le guérir. Son rêve était de vivre dans sa Courlande en gentilhomme campagnard et de faire chaque matin le tour de son potager en pantoufles et en robe de chambre. Ce rêve l'a perdu.

« Il revenait, il y a trois, ans de Bucharest, où il avait négocié avec une infinie dextérité une affaire très délicate. Succès complet, enlevé! Il se trouvait dans une passe superbe; Mme de Liévitz était aux anges. D'un seul mot, l'animal anéantit leurs communes espérances. A la première audience qu'il eut de l'empereur, celui-ci lui témoigna combien il était content de ses services. — Liévitz, lui dit-il, que désirez-vous? — Le malheureux ne put retenir un cri du cœur. — Sire, du repos! répondit-il. — Et voilà ce maître sot qui, d'un ton geignant, fait le détail de toutes les peines qu'il s'est données,

de toutes les couleuvres qu'il a avalées. L'empereur ne le laissa pas achever, et avec un geste qui lui annonçait son irrévocable disgrâce : — Du repos! fit-il. Qu'à cela ne tienne! Allez vous reposer en Courlande tant qu'il vous plaira. — Et il lui tourna brusquement le dos.

« Ce fut une affaire pour ce pauvre homme d'aller conter sa mésaventure à son Égérie. Il prit bravement son parti, se jeta sur le sentiment. Il lui représenta que les grandeurs sont des fumées, que la vraie félicité consiste à rester chez soi et à planter ses choux. Peut-être lui récita-t-il la fable des deux pigeons. Jugez comme elle reçut cette bombe! Il n'avait qu'un moyen de se faire pardonner : un mari délicat se serait brûlé la cervelle séance tenante pour laisser à sa femme le champ libre et la faculté de recommencer la partie avec un autre; mais ces Allemands sont têtus comme des ânes rouges. Non-seulement il eut l'indélicatesse de ne se point tuer, mais il refusa de rien tenter pour réparer sa sottise, pour revenir sur l'eau. Il avait un air de délivrance. Mme de Liévitz vit le pleutre à découvert, et l'écrasa d'un regard de mépris, vous savez, d'un de ces regards qui vous enveloppent un homme de la tête aux pieds, et en voilà pour la vie. Elle le planta là, et, accompagnée d'un médecin qui, à ce qu'il semble, est son confident et son directeur, elle s'en alla promener en Italie, en France, en Savoie, son loisir forcé et l'incurable inquiétude de son humeur.

« Ce qui est fâcheux pour le mari, c'est qu'il y a deux mois il est venu trouver sa femme à Genève pour régler avec elle je ne sais quelles affaires d'intérêt. A peine l'eut-il revue, voilà un homme qui se renflamme à en perdre la tête et les yeux. Ce fut un coup de foudre. Il s'est jeté à ses genoux en larmoyant; elle a répondu à ses déclarations par un sourire qui signifiait : jamais! Puis elle est partie pour Évian, et le même jour il a disparu. On pense qu'il est retourné en Courlande conter ses chagrins amoureux à ses choux. »

Tel fut le récit de la princesse russe. Chacun fit ses réflexions, mais personne ne changea d'avis. — Vous me direz ce que vous voudrez, c'est une sainte, répétait l'homme aux lunettes d'or.

— Et moi je donne ma tête à couper, s'écriait le baron suédois, que cette femme a eu dans sa vie des caprices bien étonnans.

— Bah! fit un lettré genevois, Saint-Simon n'a-t-il pas dit du prince de Conti qu'il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise, mais que cet homme si aimable, si charmant, si délicieux, n'aimait rien?

— Oh! n'allons pas si loin, reprit la princesse. M'est avis que Mme de Liévitz aimerait passionnément le quidam qui la délivrerait de son mari... Et là-dessus on se leva de table.

— D'où je conclus, m'écriai-je, que Fanchonneau n'a pas perdu son temps à Lyon. Il m'a défini cette femme d'un mot qui en dit autant que le récit de votre princesse russe. Allons, j'irai voir demain cette *tripoteuse*.

IX.

Le lendemain matin, quand je me fus accoutré de mon déguisement, sans oublier la perruque ni la barbiche, et que j'eus arrangé mes livres dans leur casier, dont je passai la bricole autour de mon cou, je me présentai devant Richardet. J'ai sans doute hérité de mon père le don de me contrefaire et de me grimer, car Richardet, quoique prévenu, eut quelque peine à me reconnaître.

— Décidément vous allez à Maxilly? me dit-il. Vous êtes donc bien curieux de cette femme? C'est singulier.

Je fus un instant à rêver. — Oui, vous avez raison, lui répondis-je, c'est singulier.

Je m'acheminai vers la scierie, et je gravis le sentier qu'avait suivi la veille le docteur Meergraf. Je passai au pied du château ruiné, qui domine le précipice. Une tour ronde, des pans de murailles, deux cheminées en briques rouges qui se profilent sur le ciel, des poutraisons vermoulues et branlantes, un escalier gironné qui s'arrête court au premier étage, voilà tout ce qui reste de ce grand manoir abandonné aux orties, aux chouettes et à la lune. Près de là est une chapelle ouverte aux quatre vents; un noyer s'en est emparé, il a l'air de s'y croire chez lui et regarde aux fenêtres.

J'atteignis bientôt l'avenue de platanes. Le vent m'apporta les lointaines volées d'un carillon; il me sembla que le frémissement de cette voix d'airain m'avertissait. Je m'arrêtai une minute, regardant le lac à travers une des arcades de verdure que forment les hutins. Je me disais : — Que suis-je venu faire? à quoi bon? — Mais ma volonté refusa de me dire son secret, et je me remis en marche.

On entrait chez Mme de Liévitz comme dans un moulin. Un suisse se tenait pour la forme près de la porte ouverte à deux battans; il laissait passer qui voulait, sans demander son nom à personne. Je pénétrai dans une antichambre, où m'avaient précédé un béquillard et deux bonnes femmes. D'autres arrivèrent après moi. Un laquais en livrée, qui gardait l'accès du lieu très saint, introduisait les gens à tour de rôle. Enfin mon tour vint, j'entrai. Mme de Liévitz était assise devant une table. Accoudée sur son bras gauche, son front dans sa main, elle compulsait un grand registre in-folio. Elle était vêtue d'une robe de soie noire relevée d'épaulettes et

d'agrémens rouges. Un rayon de soleil, glissant entre les rideaux, caressait la blancheur de son cou penché, et détachait en lumière une boucle follette de ses cheveux châtains. Il y avait une grâce pensive dans son attitude : le gros registre la faisait rêver.

Elle se retourna, se leva, fit un pas vers moi et me regarda. Je ne sais ce qu'il y avait dans ce regard. Il me sembla que j'étais au bord d'un précipice et que le vertige me gagnait.

— Qu'est-ce donc, mon brave homme? me dit-elle. On a eu tort de vous laisser entrer,... à moins que vous n'ayez quelque confidence à me faire.

— Oh! ma bonne dame, lui répondis-je, les affaires vont si mal! Achetez-moi quelque chose, une petite bêtise...

— Des bêtises! fit-elle en riant, il y a tant de gens qui vous en offrent gratis! Enfin, voyons, qu'avez-vous là?... Des romans! s'écria-t-elle quand j'eus ouvert ma boîte. Ce n'est pas pour moi, une vieille femme de vingt-six ans! Il vient ici chaque matin de braves gens qui me racontent leurs histoires. C'est plus intéressant que tous les contes à dormir debout de vos romanciers.

— Cependant, ma belle dame, repris-je, on ne peut toujours tenir son sérieux. Il faut bien se distraire quelquefois.

— Et la musique donc! voilà le vrai roman. Du moment qu'il s'agit de se distraire, il faut s'étourdir, et, si j'étais homme, je préférerais le haschich au vin... Mais vous ne savez pas ce que c'est que le haschich.

Je fus tenté de lui répondre : il y en a dans vos yeux, car, chaque fois qu'elle les levait sur moi, le vertige me reprenait et toutes mes idées tournaient en rond dans ma tête. C'étaient des yeux gris bien étranges, nuancés de violet, tantôt plus clairs, tantôt plus foncés, et qui tour à tour se dérobaient dans l'ombre ou lançaient de longs jets de lumière; on eût dit ces phares électriques qui semblent pâlir et s'éteindre et bientôt se ravivent jusqu'à vous éblouir. L'expression du regard n'était pas moins changeante que la couleur des yeux. Le plus souvent très net, par momens incertain et fuyant, ce regard tantôt volait droit comme une flèche, tantôt semblait flotter dans l'air, puis tout à coup il fondait sur vous, il vous prenait, il vous happait, il faisait en quelque sorte le vide autour de vous; prince ou porteur d'eau, l'homme que regardait cette femme pouvait croire qu'il était le seul être qu'elle comptât pour quelque chose, que seul il existait pour elle; le reste de l'univers était néant.

— Je n'ai pas seulement des romans, repris-je. Voici de jolis livres de dévotion.

Elle haussa les épaules. — Qu'est-ce donc qu'une jolie dévo-

tion? me dit-elle. Enjoliver Dieu! Il est l'infini ou il n'est rien... *Les Roses de la Croix!* ajouta-t-elle en parcourant des yeux quelques titres, *les Fleurs de Marie!* Oh! j'ai horreur de cette littérature, et vous êtes un empoisonneur. Remballez, mon ami, remballez. Ce disant, elle me poussait doucement par les épaules.

— Oh! belle dame, m'écriai-je, sera-t-il dit qu'un jour quelqu'un est sorti de chez vous mécontent?

Elle parut flattée de ce compliment indirect, et se radoucissant: — Je ne veux rien vous acheter; mais puis-je vous être bonne à quelque chose? N'avez-vous rien à me demander? Vous y réfléchirez. Passez dans ce petit salon. Vous me répondrez tout à l'heure. Il y a là de braves gens qui attendent, et je crains qu'ils ne s'impatientent.

J'entrai dans le petit salon, qui n'était séparé du grand que par une portière dont les deux pans étaient relevés par des embrasses. Je pouvais tout voir sans qu'il y eût de ma faute.

Mme de Liévitz tira un cordon de sonnette, et le laquais introduisit une jeune femme qui s'avança d'un air gauche, la tête basse. L'exquise affabilité de Mme de Liévitz rassura peu à peu cette timidité effarouchée. Après une préface très décousue, la solliciteuse raconta qu'elle était épicière, que son petit commerce allait par le plus bas, qu'elle avait souscrit un billet, que l'échéance était proche, qu'elle craignait un protêt : elle se voyait déjà mourant sur la paille, elle et ses enfans. Là-dessus, elle lâcha la bonde à ses larmes. Mme de Liévitz lui promit de ne la point laisser dans l'embarras; mais, avant de lui venir en aide, elle entendait se rendre compte de sa situation, examiner ses livres et sa caisse : ce n'était pas tout d'être une bonne femme, il fallait avoir l'esprit du commerce; peut-être aurait-elle de bons conseils à lui donner. — Aujourd'hui, à quatre heures, je serai chez vous, lui dit-elle.

— Ah! madame la comtesse, s'écria l'épicière en joignant les mains, comme on a raison de dire que vous êtes la sainte Providence en chair et en os!

— Oh! ne confondons pas le maître et ses ouvriers, lui répondit-elle; mais savez-vous? je gagerais que vous avez l'habitude de conter vos doléances à vos pratiques. Vous les recevez tristement, les yeux rouges, d'un air à porter le diable en terre; ce n'est pas le moyen d'attirer le chaland. Le premier devoir d'une marchande est d'être accorte. Il n'y a que le bonheur qui réussisse. Il faut avoir l'air heureux... Voyons, savez-vous sourire?... Mais souriez donc!... Bien, c'est à peu près cela. A tantôt, ayez confiance en moi.

A l'épicière, qui sortit radieuse, succéda un grand garçon bien

bâti, à l'œil sombre, au regard ombrageux. C'était un beau-ténébreux de village.

— Eh bien! Robert, lui dit Mme de Liévitz, est-il donc vrai que vous ayez formé le beau projet de planter là votre femme et de partir pour l'Amérique?... Oh! je vous en ferai bien revenir.

Le beau-ténébreux jeta un regard de mon côté. — Parlez bas, lui dit-elle.

Il entama un long récit dont je n'attrapai que quelques mots. Il avait, paraît-il, à se plaindre de sa femme, laquelle était acariâtre, répondeuse, mettait trop de ruches à ses bonnets, et faisait de l'œil à tout venant; il y avait anguille sous roche, il avait surpris des galans rôdant le soir sous ses fenêtres. Mme de Liévitz lui parla longtemps à voix basse, puis élevant le ton : — Croyez-moi, mon cher garçon, lui dit-elle, le mariage est une société de tolérance mutuelle. Nos déceptions ne nous affranchissent d'aucun devoir. Nous vivons dans le monde des à peu près. Il faut savoir se contenter d'un à peu près de bonheur et ne pas tout perdre sur un soupçon.

Elle s'était levée, et, s'accoudant sur la cheminée, elle tournait la tête de mon côté. Je voyais en plein son visage. Richardet disait vrai : il y avait dans ce visage je ne sais quoi d'inachevé qui en faisait le charme et l'étrangeté. Le grand artiste qui avait dessiné cette figure avait laissé courir sa main. On pouvait douter qu'il eût bien su ce qu'il allait faisant, qu'il eût dans la tête un motif bien arrêté, ou bien son pinceau lui avait tourné entre les doigts. Cette figure n'était pas d'ensemble, la logique y trouvait à redire; mais, au moment de raccorder son esquisse, l'artiste n'avait eu le courage de sacrifier aucun des hasards de son inspiration. Il avait jeté sa brosse en s'écriant : Cette tête de femme sera une énigme, et chacun en pensera ce qu'il lui plaira. — Il ne s'était pas trompé, on disait : elle est charmante, mais qui est-ce donc?

Le haut du visage avait un cachet de noblesse, de pureté presque céleste, quelque chose de pensif et de pensant. Le front était comme baigné par de mystérieuses effluves qui venaient du dedans et qui en amollissaient les contours; des reflets dorés se jouaient dans les cheveux châtains, et des blancheurs flottaient sur les tempes, où se dessinait un réseau de petites veines bleues. Il y avait sur ce front comme une moiteur lumineuse; on eût dit par instans le commencement d'une auréole. En revanche, le menton, court, mollement arrondi, presque double, s'accordait avec les fortes attaches du cou, avec les formes pleines, riches, onduleuses, des épaules et du sein. La bouche, petite mais épaisse, charnue, aux lèvres saillantes, fraîche et vermeille comme une cerise, armée d'une fossette à chaque coin, respirait une grâce voluptueuse et appelait le baiser.

Ajoutez le contraste que formait le timbre enchanteur d'une voix de sirène avec l'inquiétante netteté du regard, où se révélait une volonté toujours présente et toujours attentive. — Quelle est donc cette femme? me disais-je en la dévorant des yeux. Elle a le front d'une intelligence et la bouche d'une courtisane!

Je ne sais si le prône de Mme de Liévitz avait convaincu Robert; mais sa voix chantante l'avait magnétisé. Le beau-ténébreux restait immobile sur sa chaise, les bras pendans, le regard fiché en terre.

— Mon cher garçon, lui dit-elle, êtes-vous revenu d'Amérique?

Il tressaillit, et se levant : — Cela dépend de Mariette. Si madame la comtesse se chargeait de la mettre à la raison,.. car madame la comtesse a quelque chose dans la voix... Je ne sais pas ce que c'est, mais ça fait pleurer. — Et il essuya ses yeux avec le revers de sa manche.

— Bien, bien, lui dit-elle. J'irai vous voir ce soir après mon dîner. Je veux vous confronter ensemble, elle et vous. Il n'est que de s'entendre. Un peu moins de rubans d'un côté, un peu plus de douceur de l'autre, et tout ira bien.

A peine Robert était-il sorti que la porte se rouvrit avec fracas, et je vis paraître l'ancien garde champêtre, suivi d'un laquais qui semblait vouloir le happer au collet. Mme de Liévitz renvoya d'un geste le laquais, et toisa du regard M. Pardenaire. Il n'était pas beau; il avait le teint échauffé, l'œil furieux. Je ne sais de quelle bauge ou de quelle fondrière il sortait; mais sa méchante souquenille était tachée de boue du haut en bas : on ne l'aurait pas touché avec des pincettes.

— Hélène, votre femme de chambre, a voulu m'empêcher d'entrer, s'écria-t-il. Elle prétend que vous avez donné des ordres. Si c'était vrai, je tuerais quelqu'un.

Et, levant en l'air sa trique ferrée, il se mit à faire le moulinet. Je fus sur le point de m'élancer au secours de Mme de Liévitz; mais je fus bientôt rassuré, elle n'avait pas besoin qu'on lui prêtât main-forte. Elle fit un pas vers le fou, et le regardant fixement : — Je n'avais point donné d'ordres, dit-elle d'une voix impérieuse; mais apparemment vous vous êtes présenté d'une manière peu convenable. Jetez ce bâton à l'instant, ou vous ne remettrez jamais les pieds ici.

Pardenaire essaya de braver le regard de cette petite femme, qui avait la tête de moins que lui; mais l'instant d'après il baissa les yeux, laissa retomber son bras, et jeta dans un coin son bâton. — Je le confisque, lui dit Mme de Liévitz. Écoutez-moi bien, Pardenaire : c'est moi qui vous ai fait donner la clé des champs. J'ai ré-

pondu de votre conduite. Prenez-y garde, il me suffirait de dire un mot, et on vous remettrait sous les verrous.

Il tremblait de tous ses membres, comme un écolier qui craint le fouet. Elle reprit d'un ton radouci : — Ma petite chienne Mirza a disparu.

— Mirza! s'écria-t-il. Je tuerai le brigand qui l'a volée.

— Vous ne tuerez personne, lui dit-elle; mais je compte sur vous pour la retrouver... A propos, avez-vous quelque chose à me dire?

Il répondit d'un ton mystérieux : — Je n'ai point vu de rôdeur la nuit dernière.

— Quand je vous le disais! fit-elle. Je ne crois pas à vos rôdeurs.

— Je vous jure cependant, foi de maréchal!...

— Chut. Nous reparlerons de cela une autre fois. Elle prit une pièce d'or dans un tiroir, et la présentant à Pardenaire : — Vous vous achèterez un sarrau neuf, pour faire plaisir à Hélène.

— Ah! je me moque bien d'Hélène! s'écria-t-il, et, tombant à genoux, il se prosterna devant Mme de Liévitz, baisa dévotement le bas de sa robe. L'hommage de ce sordide et boueux adorateur ne parut pas lui déplaire; elle était bien aise de voir cette bête fauve à ses pieds. C'était un cœur très avarié que celui de M. Pardenaire; mais enfin c'était un cœur, et l'on a bientôt fait d'épousseter un tapis.

Quand ce grand escogriffe se fut retiré, le laquais vint avertir Mme de Liévitz qu'il n'y avait plus personne dans l'antichambre. Elle se rassit devant son secrétaire et se mit à écrire. Après avoir attendu un instant, je perdis patience et sortis du petit salon. — Ah! vous êtes encore là, mon brave homme! me dit-elle sans me regarder. Je vous avais oublié. Ces quatre mots : je vous avais oublié, prononcés d'un ton glacial, me donnèrent le frisson. En étais-je donc là que l'oubli de cette femme fût déjà pour moi une douleur! Je ressentis un mouvement de rage contre moi-même, et je jurai de briser le filet où mon imprudence s'était laissé prendre.

— Avez-vous réfléchi? reprit-elle sans poser sa plume. Puis-je vous rendre quelque service?

— Si j'étais marié, lui dis-je, je vous demanderais de mettre ma femme à la raison, et, si j'étais fou, je vous demanderais la permission de baiser le bas de votre robe.

— Comme vous n'êtes qu'un indiscret, me répliqua-t-elle, vous vous contenterez de me demander pardon. Bon voyage! A l'avenir, n'écoutez plus aux portes.

— Une portière n'est pas une porte, lui répondis-je. J'ai entendu sans écouter.

— Et vu sans regarder.

— Vous ne voulez donc rien m'acheter? J'ai perdu mes pas et mon temps. C'est la faute de quelqu'un...

— De qui donc?

— D'un Polonais que je suis allé voir ce matin pour lui offrir ma marchandise, et qui m'a dit de venir ici, que j'y trouverais une femme très extraordinaire qui jette son argent par les fenêtres et qui me prendrait toute ma balle.

— Oh! oh! je ne prends pas toujours la balle au bond! dit-elle en levant sur moi ses yeux *à crochets*, et elle ajouta : Vous direz de ma part à votre Polonais qu'il est un impertinent.

— Hé! ces Polonais, repris-je avec un haussement d'épaules, ce sont des pas grand'choses... Un tas de hâbleurs et de boute-feu!

— Je ne parle que du vôtre, répliqua-t-elle vivement, qui n'est pas l'homme le plus poli de la terre. Quant aux autres, pauvres gens! je les plains et je les admire! fit-elle d'une voix attendrie.

Cette réponse n'était pas celle que j'attendais et qui m'eût sauvé.

En ce moment, il se fit un bruit de voix dans une cour sur laquelle le salon s'ouvrait par une porte vitrée. Mme de Liévitz se leva, poussa la porte et s'avança sur le perron. Je la suivis. J'aperçus au milieu de la cour un valet d'écurie fort empêché : il tenait par la bride, non sans peine, un beau cheval bai tout sellé, qui s'encapuchonnait et détachait par instans des ruades à renverser une muraille. Deux domestiques et le jeune Livade faisaient galerie. A l'autre bout de la cour, le docteur Meergraf, botté, éperonné, une cravache à la main, jurait et sacrait comme un hussard.

— Ah çà! que se passe-t-il? cria Mme de Liévitz en s'accoudant sur la balustrade du perron.

— Il se passe, madame, répondit le docteur d'un ton colère, que je vous suis fort obligé du cadeau que vous m'avez fait dans la personne de cet aimable animal. Je vous avais demandé une petite haquenée douce au montoir, et vous m'avez donné un Bucéphale endiablé. Le monte qui voudra! Je préfère aller voir mes malades à pied. Allons moins vite, mais arrivons entier.

Elle se mit à rire comme une folle. — Allons, Christophe, dit-elle, un peu de courage!

— Grand merci! madame, répliqua-t-il. Je ne me sens aucune vocation pour le métier de héros, et je tiens à la conservation de mon chétif individu.

— Et vous, Livade, reprit-elle, le cœur vous en dit-il?

Livade rougit et s'écria : — Si vous le désirez, madame... Mais le docteur le retint : — Halte-là, jeune virtuose! J'ai beaucoup d'ouvrage sur les bras, je n'aurais pas le temps de vous raccommoder.

J'étais descendu dans la cour; oubliant mon rôle, j'examinai le cheval et le flattai de la main : — Arrière, imbécile! me cria le docteur, vous allez vous faire estropier, — et il me tira par le bras. Je me dégageai; enlevant brusquement la bride des mains du valet d'écurie, d'un bond je fus en selle. Stupéfaction générale. — Voilà un colporteur bien extraordinaire! dit Mme de Liévitz en battant des mains. — Le cheval se cabra, se dressa, rua, fit les cent coups; mais, quand il se fut convaincu qu'il ne pouvait me démonter, sa fougue s'apaisa. Je le lançai alors à toute vitesse dans l'avenue des platanes, et je le matai si bien qu'au bout de cinq minutes je le ramenai dans la cour doux comme un agneau, souple comme un gant. — Ce n'est pas plus difficile que cela! dis-je en m'élançant à terre; mais en même temps je réfléchis qu'il est fort ridicule de faire l'Alexandre quand on porte sur sa tête une casquette de peau de lapin et sur son dos une veste de futaine, et je cherchai à me dérober à ma gloire par une retraite précipitée.

Mme de Liévitz me rappela. — Monsieur le colporteur, me dit-elle, vous oubliez vos livres et votre boîte. — Je rentrai à sa suite dans le salon. Elle me présenta la boîte en me disant : — Comme vous vous êtes trahi, Polonais que vous êtes!

— Ah! m'écriai-je, sans ce maudit cheval...

— Je vous avais reconnu d'entrée. Je ne vous ai vu qu'une fois, mais cela suffit.

— Consentirez-vous, madame, à pardonner...?

Elle m'interrompit par un geste superbe : — Je voudrais d'abord savoir dans quelle intention...

— La plus innocente du monde. Une curiosité de désœuvré!

— Trop heureuse, me répondit-elle avec une ironie écrasante, d'avoir pu servir à vous désennuyer pendant une heure!

Elle se pencha vers une glace et rajusta l'un de ses nœuds de rubans, qui s'était défait. Je contemplais, reflété par la glace, ce visage dont je n'avais pas le secret. Elle se retourna, me regarda fixement d'un œil froid et dur. Nous restâmes quelques instans en face l'un de l'autre; nos volontés étaient en présence comme deux adversaires en champ clos; les fers s'étaient croisés, les épées étaient engagées jusqu'à la garde. Il me sembla que de l'issue de ce combat dépendait toute ma destinée. Enfin je me sentis faiblir; il y eut en moi quelque chose qui se brisa. Je fus sur le point de tomber aux pieds de cette femme, à la place même où les genoux crottés d'un fou avaient laissé leur empreinte; mais mon orgueil se raidit contre sa défaite, j'eus la force de rester debout.

— Si je vous ai blessée, madame, m'écriai-je, je suis assez puni, et vous n'êtes que trop vengée. — Puis je sortis en courant.

X.

Parmi les hommes avec qui j'ai causé des choses de la vie, les uns m'ont parlé de l'amour comme d'un libertinage élégant et d'une chimère inventée par les sens pour ennoblir leur plaisir; les autres me l'ont représenté comme le principe des grandes actions, comme une divine souffrance préférable au bonheur. Je ne suis ni un rêveur ni un libertin; j'ai l'âme sincère, et je n'ai jamais réussi à tromper ni les autres ni moi-même. J'avais connu le plaisir, et je l'avais pris pour ce qu'il est; je ne lui avais rien sacrifié, il ne m'a pas coûté un remords. Le jour où j'aimai pour la première fois, quoi que j'eusse pu dire à Tronsko, je sentis passer sur mon front la rougeur d'une défaite, et je m'aperçus que j'étais tombé en servitude.

Mme de Liévitz était pour moi l'inconnu, et peu m'importait de la mieux connaître. Je ne me demandais pas : Qui est cette femme? De tous ceux qui parlent d'elle, qui donc a raison? Est-ce une sœur grise ou une intrigante, un cœur tourmenté du besoin de se dévouer, ou une coquette à qui tous les hommages sont bons, ou une volonté désœuvrée qui fait le bien pour tuer le temps? Quand elle s'attendrit sur les malheurs d'autrui, a-t-elle de vraies larmes dans les yeux? Quand elle prêche, croit-elle la première à ce qu'elle dit? Est-ce de l'or pur que son âme, est-ce un alliage menteur au-dessous du titre? — Je ne me demandais pas même si cette femme avait une âme; c'est de quoi je ne me souciais guère. Le son délicieux de sa voix, la transparence de son teint, les clartés qui se jouaient sur son front, sa bouche qui respirait la volupté, son sourire plein de mystère, silencieux messager d'une fête, voilà ce que je voulais d'elle; mais il fallait que tout cela fût à moi, il y allait de ma vie. Je sentais que, pour mériter mon bonheur, je serais capable de tout, et je sentais aussi qu'il y a dans l'homme un impérieux besoin de servir, qu'à peine la servitude nous est-elle apparue, tout notre cœur s'élance à sa rencontre.

— Pourtant, me disais-je, il ne tiendrait qu'à moi de partir; mais je ne partais pas.

Je passai trois jours dans une violente agitation d'esprit. La nuit, mon trouble redoublait; le lac mêlait à mes pensées la perpétuelle inquiétude de sa vague. Par intervalles, il semblait s'assoupir; je n'entendais qu'un léger chuchotement ou un rauque murmure, pareil au râle d'un mourant; l'instant d'après, le flot clapotait, et, comme pris d'une colère subite, il bouillonnait parmi les galets, battait la muraille, fouettait mes vitres de son écume. Il me sem-

blait que cette onde changeante et tourmentée était émue comme moi d'une secrète passion, que me racontaient ses plaintes, ses cris et ses silences. Tour à tour mon cœur se glaçait ou il battait si fort que je ne pouvais rester couché, et que j'allais m'accouder sur l'appui de ma fenêtre, regardant l'immensité et n'y trouvant que moi.

Je ne revis Mme de Liévitz que huit jours plus tard, dans une promenade que je faisais avec Richardet. Elle était en voiture; du plus loin qu'elle m'aperçut, elle me fit un signe de tête. J'approchai. Elle me tendit la main avec un sourire bon enfant qui semblait dire : « Vous avez débuté par un pas de clerc; libre à vous de recommencer la partie. » Je lui présentai Richardet. Elle ouvrit la portière et nous pria de monter. Elle se rendait dans un hameau voisin pour faire visite à une vieille idiote. — Les paysans sont quelquefois bien durs, nous dit-elle. La famille de cette pauvre vieille la tenait en séquestre; on lui comptait les morceaux, on lui reprochait comme un crime le peu de pain qu'elle mangeait et l'entêtement qu'elle mettait à ne pas mourir. J'ai eu bien de la peine à faire entendre raison à ces brutes.

Nous trouvâmes l'idiote assise dans son jardin, à l'ombre d'un buisson de troëne. Des cheveux de filasse, de gros yeux de grenouille au regard immobile, une peau tannée comme un vieux parchemin, une dartre à la joue gauche, des lippes pendantes, rien ne manquait à sa laideur. Mme de Liévitz fit venir la famille, s'assura qu'on suivait ses ordonnances; puis, s'apercevant que les mouches incommodaient l'idiote, elle détacha de son chapeau sa voilette blanche, qu'elle lui noua autour du front. Avant de partir, elle baisa jusqu'à deux fois ce visage flétri et repoussant.

— Je ne sais qui elle est, dis-je à l'oreille de Richardet; mais elle est belle comme sainte Élisabeth embrassant son lépreux.

Nous remontâmes en voiture. Durant tout le trajet, Mme de Liévitz ne cessa de rompre des lances avec Richardet; elle le taquina sur son optimisme philosophique. Pour n'avoir passé que vingt minutes avec lui, elle savait déjà son Richardet sur le bout du doigt. Elle se déchaîna contre l'ordre social, contre l'odieuse inégalité des classes, contre l'exploitation du pauvre par le riche; elle prophétisa des cataclysmes, ébaucha des icaries, fit profession d'un socialisme à outrance. Les cheveux du naïf Richardet se dressaient sur sa tête; il défendit de bonne foi le capital et la propriété contre les paradoxes incendiaires de cette opulente partageuse. Je vis le moment où il allait se jeter à ses genoux pour la supplier de se réserver au moins trois mille livres de rente et un carré de pommes de terre.

Quand nous fûmes arrivés à Maxilly : — En attendant l'abolition de l'infâme capital, nous dit Mme de Liévitz, cette masure est à

moi; permettez-moi de vous en faire les honneurs. — Elle nous conduisit dans un kiosque où devisaient ensemble le docteur Meergraf, le jeune Livade et le baron de La Tour. Le docteur seul parut se douter qu'il m'avait déjà vu. Je m'occupai aussitôt d'étudier la situation, d'examiner ce trio, comme un général reconnaît une place ennemie.

Le petit Livade avait des cheveux fins comme la soie et de grands yeux effarouchés, des yeux qui tenaient l'octave, comme disait le docteur Meergraf; mais, si joli qu'il fût, je décidai que je n'avais rien à redouter de ce jeune *patito*, plus riche de désirs que d'espérances. Dans un moment où Mme de Liévitz lui tournait le dos, il s'approcha d'elle pour redresser une branche de rosier qui la gênait; avant de se retirer, il demeura quelques secondes immobile derrière elle, contemplant d'un œil passionné ses cheveux, son cou, le contour de ses épaules. Tel un écolier timide lorgnant un fruit qui pend à l'espalier; il rêve un instant une escalade impossible et se dit : Pourtant, si j'osais!... Il n'osera pas. Ce Livade n'était pas un Chérubin; il avait plutôt l'air d'une fillette déguisée en garçon; Mme de Liévitz ne pouvait aimer que les forts, les violens, les hommes capables de porter sans fléchir le poids de sa volonté. Livade n'était pour elle qu'un amusement, un joujou.

Après avoir jaugé et soupesé ce petit garçon, je me tournai vers le baron. Ce rival pouvait me paraître plus redoutable : non qu'il fût beau, mais sa figure avait du caractère; son grand nez crochu et sa demi-calvitie lui donnaient l'apparence d'un vautour déplumé. Son regard ne manquait pas d'audace, et à la façon bondissante dont il se levait de sa chaise on eût juré qu'il allait partir à toutes jambes pour conquérir le monde; mais il n'avait jamais conquis que Mme de La Tour, et ce n'était guère. La voix, c'est l'homme : de cette grande bouche largement découpée sortait un petit filet de voix flûtée et mielleuse. Il y avait du serin dans ce vautour.

Restait le docteur Meergraf. Quand sa laideur de magot ne l'eût pas mis à l'abri de tout soupçon, il me parut que ce narquois personnage était bien revenu de la bagatelle. Il avait des yeux très forts sur le diagnostic et le regard d'un homme qui ne croit qu'à la physiologie. Mme de Liévitz et lui se traitaient en camarades qui se connaissent à fond et qui se passent tout. Il avait avec elle le sans-gêne d'un confident sûr de sa place, et dont la discrétion est assez appréciée pour qu'il puisse se dispenser du respect. Évidemment le docteur Meergraf possédait, comme le disait Fanchonneau, tous les secrets de *la baraque*.

Quand j'eus fait passer le trio par l'étamine de mes yeux polonais, je me sentis rassuré, et j'éprouvai un mouvement de joie qui

perça, je crois, sur mon visage. Je fus puni de mon imprudence : Mme de Liévitz changea aussitôt de manières à mon égard. Elle avait été jusque-là très gracieuse, très attentive, je pouvais croire que je l'intéressais. De ce moment, elle me témoigna une froideur marquée, et bientôt je n'existai plus pour elle; il semblait qu'elle me regardât sans me voir; j'étais un ciron dont la petitesse lui échappait.

Nous sortîmes du kiosque, et nous arpentâmes l'allée de platanes. M. de La Tour accablait Mme de Liévitz de complimens sucrés et de fadeurs de sigisbée.

— Bah! lui dit-elle, je ne crois pas à toutes vos protestations. Si jamais je les prenais au sérieux, vous seriez bien attrapé. Je ne possède qu'un ami dévoué.

Le petit Livade leva les yeux sur elle, mais elle ne daigna pas le regarder. — Cet ami dévoué, reprit-elle, c'est mon pauvre Pardenaire.

— Quelle horrible plaisanterie! s'écria le baron. Vous avez, madame, une déplorable indulgence pour ce vilain fou. Il est sale comme une huppe, sans compter qu'il a toute l'encolure d'un sacripant.

— Il ne faut rien mépriser, dit sentencieusement le docteur. Tout peut servir.

— Eh! sans doute, reprit-elle. L'autre jour, Mirza s'était échappée, c'est Pardenaire qui me l'a rapportée. Il avait fait six lieues à sa poursuite.

Livade baissa la tête; il était revenu bredouille de sa chasse au carlin.

— On assure aussi, reprit M. de La Tour, qu'il vous sert de garde champêtre, qu'il fait des rondes nocturnes autour de vos serres...

— Oh! cela, dit-elle, c'est une idée à lui. Il prétend qu'il vient ici des rôdeurs. Je le laisse faire; mais depuis qu'il monte la garde, il n'a rien vu.

— La question, fit le docteur, est de savoir s'il n'aperçoit plus de rôdeurs parce qu'il les met en fuite, ou parce qu'il n'y en a point.

— Que sait-on si c'est la maladie ou le médecin qui tue le malade? lui répondit-elle.

— Madame, s'écria le baron, qu'est-ce donc que de faire six lieues pour trouver Mirza? La belle affaire! Quand mettrez-vous mon dévoûment à l'épreuve? Vous êtes déplorablement raisonnable; vous vous appelez Sophie, beau nom qui en grec signifie sagesse, et vous n'avez point de ces fantaisies musquées qui siéent

si bien aux jolies femmes. Demandez-moi donc quelque chose d'impossible, et l'impossible je ferai pour vous plaire. Ah! vous ne me connaissez pas encore! ajouta-t-il en faisant le geste d'un homme qui met flamberge au vent.

Nous étions arrivés au pied du château en ruine. — Baron, dit Mme de Liévitz, je meurs d'envie d'avoir la fleur que voici.

Et elle lui montra du doigt une touffe d'œillets qui croissait dans l'interstice de deux moellons, à quarante pieds au-dessus du sol. Le petit Livade tressaillit, et ses yeux escaladèrent la muraille. M. de La Tour mit son binocle sur son nez, lorgna la fleur, et se caressant le menton : — Peuh! dit-il, ce n'est qu'un œillet sauvage. C'est trop peu de chose, cela n'est pas digne de vous.

— Ils sont trop verts, lui repartit Mme de Liévitz en riant.

Puis, regardant sa montre : — Sauvons-nous bien vite, dit-elle au docteur. Nous avons deux malades à voir avant dîner.

Elle s'approcha de nous, tendit la main à Richardet et lui exprima gracieusement le désir de le voir souvent à Maxilly. Je ne réussis pas à rencontrer son regard.

Je repris avec Richardet le chemin de La Tour-Ronde. — Après tout, me dit-il, il est possible que l'homme aux lunettes d'or ait raison, et que cette femme soit bonne comme du pain bénit. Je ne lui reproche qu'une chose : elle a des principes politiques et sociaux vraiment déplorables. Les Russes, quand ils s'en mêlent, sont des révolutionnaires effrénés.

— Eh! ne voyez-vous pas, lui dis-je, qu'elle s'est amusée à jouer du Richardet?

Entre neuf et dix heures, je m'échappai du Jasmin. Au bout de vingt minutes, j'étais à Maxilly, au pied du vieux manoir. La lune, qui était dans son plein, éclairait magnifiquement cette ruine; elle a une secrète complaisance pour les lieux morts et taciturnes. J'avais remarqué dans le verger une échelle appliquée contre un cerisier. Je retrouvai sans peine le cerisier; on avait oublié de retirer l'échelle, je m'en emparai, et, l'emportant sur mon épaule, je pénétrai dans l'intérieur de la ruine et gravis l'escalier, qui s'arrêtait court au premier étage. Quand j'eus atteint la dernière marche, je dressai l'échelle, je grimpai et me trouvai debout sur la crête du mur. La touffe d'œillets croissait à deux empans d'un gros caniveau, qui formait une saillie de près de deux pieds sur le nu de la muraille. Je ramenai mon échelle, je la laissai couler le long du mur jusqu'à ce qu'elle rencontrât le caniveau; mais je n'avais aucun moyen de l'assujettir. Qui me répondait qu'elle ne glisserait pas? Il suffisait d'un faux mouvement, et j'étais précipité d'une hauteur de plus de quarante pieds. Une réflexion rapide comme l'é-

clair me traversa l'esprit. — Me voilà lancé dans une aventure de casse-cou, me dis-je. Tout à l'heure peut-être je me serai tué pour avoir voulu donner un œillet sauvage à une femme que je connais d'hier et que je désire plus que je ne l'aime. Ma vie ne vaut-elle pas mieux que cela? — Pourtant je n'eus pas un moment d'hésitation; je m'étais juré que j'aurais la fleur, je n'en voulais pas avoir le démenti.

Je me mis à descendre le long de l'échelle, et je calculai si bien mes mouvemens que j'atteignis sans malencontre le caniveau. Je m'y assis à califourchon, j'allongeai le bras droit, je saisis l'œillet, je le déracinai, je le ramenai à moi. Au même instant, je heurtai de mon bras gauche l'un des montans de l'échelle, qui perdit l'équilibre et tomba avec fracas. Peu s'en fallut que je ne fusse entraîné dans sa chute; je n'eus que le temps de me retenir des deux mains au caniveau.

Ma situation était la plus critique du monde. Allais-je passer toute la nuit entre ciel et terre, à cheval sur une pierre, dans une posture qui assurément n'avait rien d'héroïque, et prêterait à rire à ceux qui le lendemain viendraient à mon secours? Le ridicule de mon aventure m'effrayait plus que le danger. Je m'avisai d'un expédient auquel, pour périlleux qu'il fût, je n'hésitai pas à recourir. A trente pas du mur s'élevait un noyer séculaire qui allongeait une de ses branches maîtresses dans la direction et presque à la hauteur du caniveau; elle n'en était séparée que par un intervalle de trois pieds. Mon parti fut bientôt pris. Je jette l'œillet, je réussis à me dresser sur le caniveau, je mesure l'espace à franchir, je plie les jarrets, je m'élance, et j'exécute si heureusement mon saut périlleux que je demeure suspendu à la branche par les deux mains; bientôt mes pieds s'y cramponnent, et me voilà sauvé. Je fus quitte de cette folie sans nom pour quelques égratignures aux poignets et pour une éraflure à la joue gauche.

Il ne me restait plus qu'à prendre terre. Je me mis en devoir d'opérer ma descente; mais je m'arrêtai tout à coup et me tins coi. Je venais d'entendre un bruit de pas, et je vis surgir à l'un des angles du château un homme qui portait un fusil en bandoulière. A sa grosse tête nue, je reconnus l'ex-maréchal des logis. Il s'avançait en regardant de tous côtés. Son pied heurta l'échelle, il se pencha, lâcha un juron. — Ah! le gredin! s'écria-t-il, si je le tenais! — Et à ces mots, épaulant son fusil, il mit en joue un buisson. — Personne! dit-il, le drôle s'est peut-être caché quelque part dans le château. Allons-y voir... Et, relevant son arme, il s'éloigna en courant. Je me laissai glisser de branche en branche. Tout en glissant, je me disais : « Il est étrange que Mme de Liévitz fasse

garder ses serres par un demi-fou armé d'un fusil, et qui aurait bientôt fait un malheur. Ce ne sont pas ses fleurs qu'elle défend : à qui donc en a-t-elle? »

Dès que je fus en bas, je courus vers un tas de gravois où j'avais vu tomber mon œillet. Je le ramassai, et je pris mes jambes à mon cou : je me souciais peu d'avoir une explication avec un Pardenaire. Comme j'atteignais le haut du sentier qui descend à la scierie, je crus apercevoir une ombre humaine à deux cents pas devant moi. Je ne me trompais pas, un homme était là qui montait le sentier, et qui à ma vue tourna brusquement casaque et se mit à redescendre en courant. J'avais de meilleures jambes que lui, et la distance qui nous séparait diminuait d'instant en instant. Il ne pouvait s'échapper ni à droite ni à gauche, le sentier étant bordé d'un côté par un mur de terrasse continu et de l'autre par le précipice. Enfin, le souffle ou les jarrets lui manquant, il désespéra de se dérober à ma poursuite involontaire, il prit son parti de m'attendre. Je ralentis ma course; quand je fus à dix pas de lui, je m'arrêtai. Sans avoir de bosse, il avait quelque chose d'un peu contrefait dans la taille : c'était ce qu'on appelle un faux bossu. De tout son visage, je n'apercevais que ses yeux, petits yeux de souris; le reste était caché par son chapeau, qu'il avait enfoncé jusqu'à ses oreilles, et par le col relevé de son paletot, où s'enfouissaient son menton et ses joues. Ses mains étaient nues, et je remarquai qu'elles étaient très blanches et chargées de bagues; il portait à l'un de ses annulaires un gros diamant que la lune faisait scintiller. Évidemment je ne me trouvais pas en présence d'un pilleur de vergers.

Nous restâmes un instant sur le qui-vive, nous regardant l'un l'autre sans souffler mot. Je fis encore un pas, et je dis : — Je ne sais pas, monsieur, quelles sont vos intentions et si vous vous rendiez à Maxilly; à tout hasard, je crois devoir vous prévenir que la place est gardée, et que vous risqueriez de tomber dans une embuscade.

Il rabattit le col de son habit, souleva légèrement son chapeau, et j'aperçus sa figure, qui me parut blême et un peu bouffie. Il semblait fort incertain de ce qu'il allait dire ou faire. Il se tira d'embarras par un sourire qui était... comment vous dirai-je?... absolument vide, vide comme une noix qui n'a plus que l'écale et le zeste; j'eus beau chercher, il n'y avait rien dans ce sourire, mais rien du tout.

Le faux bossu eut une idée; il regarda l'œillet que je portais à la main et me dit avec une certaine vivacité : — Vous êtes botaniste, monsieur?

— Par occasion, lui répondis-je.

Son front se rembrunit; il venait de faire une supposition qui lui mettait l'esprit en repos, et je la détruisais. — Pourriez-vous m'expliquer?... reprit-il d'un ton pincé. — Mais il demeura court, se gratta le front. Comme dit le proverbe polonais, il aurait eu besoin d'atteler des bœufs à sa voiture embourbée. — Je vous remercie, monsieur, me dit-il enfin sèchement. — Et il me salua d'un air rogue, avec un geste solennel, le geste d'un ministre qui congédie un solliciteur. Je me remis en route; quand je retournai la tête, il avait disparu. — Quel est donc ce mystère? me demandai-je. Après réflexion, je conclus que le faux bossu était un soupirant éconduit qui en appelait, et que Mme de Liévitz se servait de Pardenaire comme d'un épouvantail pour le tenir à distance.

En arrivant au Jasmin, j'enveloppai soigneusement l'œillet, et je donnai ordre à Fanchonneau de le porter sur-le-champ à Maxilly. Je lui recommandai de prendre, non par le sentier, où il eût rencontré Pardenaire, mais par la route qui conduisait à la principale entrée du château, de sonner à la grille et de remettre son paquet au concierge.

Le lendemain, vers cinq heures de l'après-midi, j'emmenai Richardet à Maxilly. Nous trouvâmes Mme de Liévitz dans son salon, occupée à chiffonner : elle habillait de pied en cap une belle poupée de porcelaine qu'elle destinait à l'une de ses petites protégées. Livade et l'éternel baron étaient auprès d'elle. M. Meergraf était sorti. Mon premier regard fut pour l'œillet, qui trônait sur la cheminée dans un vase d'albâtre. Il était le héros du moment : on parlait de lui.

— M. de La Tour est l'homme le plus modeste que je connaisse, nous dit Mme de Liévitz après nous avoir salués négligemment. Croiriez-vous, messieurs, que cette nuit il a risqué sa vie pour satisfaire un de mes caprices et qu'il refuse d'en convenir?... Baron, cet œillet vous reconnaît. Persistez-vous à nier?

Il niait en effet, mais faiblement, mollement, en homme qui serait bien aise qu'on ne le prît pas au mot. — Je vous jure, madame, disait-il... Mon Dieu! je sais bien qu'il ne faut jurer de rien. Peut-être suis-je un peu somnambule, et cette nuit, sans m'en douter... Je vous certifie que je n'ai pas gardé le moindre souvenir de cette aventure.

— Faites un effort de mémoire, lui dis-je. Vous avez trouvé quelque part une échelle...

— Ah! mon Dieu! du moment qu'il y a une échelle dans cette affaire, interrompit-il, où est le miracle?

— Attendez. Il s'est trouvé que cette échelle n'avait que dix pieds de haut. Le moyen d'atteindre à l'œillet? Qu'avez-vous fait?

Vous êtes entré dans le château, vous avez hissé votre échelle jusqu'au haut de l'escalier, puis vous l'avez dressée; vous voilà sur le mur, vous la ramenez, vous l'appuyez sur une saillie du mur, sur un caniveau par exemple; vous descendez sur ce caniveau, vous allongez le bras... Tout à coup, patatras! votre échelle a dégringolé. Toute retraite vous est coupée. Eh bien! quoi? Vous faites un bond, et vous voilà au milieu d'un noyer qui vous reçoit dans ses bras.

M. de La Tour se mordit les lèvres, Livade pâlit; Mme de Liévitz releva la tête, et, me jetant un rapide regard : — Ce qui est admirable, dit-elle, c'est que le baron a fait ce beau plongeon sans attraper une égratignure, pas même une écorchure à la joue.

— Je reviens à mon dire, fit-il d'un ton dédaigneux. L'échelle supprime le miracle, et si vous y ajoutez un caniveau...

— Mettons-en dix, répliqua-t-elle. Je ne vous en suis pas moins obligée. A cheval donné, on ne regarde pas la bride.

Elle posa sa poupée, se leva, s'approcha de la cheminée, où flambait un fagot. Le vent du nord soufflait ce jour-là, et Mme de Liévitz était la personne la plus frileuse du monde. Elle resta un instant debout, son pied droit appuyé sur le chenet, le visage tourné vers une glace et passant ses doigts sur ses cheveux, qu'elle faisait bouffer; puis elle se pencha vers l'œillet, le prit dans ses mains. — Ces fleurs-là, dit-elle, ont un parfum qui entête. — Elle se jeta dans un fauteuil et taquina du bout de son pied Mirza, qui, roulée en boule, sommeillait devant la cheminée. Le carlin bâilla, s'étira; elle lui caressa le museau avec l'œillet; il montra les dents, s'efforça de happer la fleur; elle l'approchait, la retirait, il finit par s'en saisir, la mordilla et l'eut bientôt mise en lambeaux. Je me regardai dans la glace, et je fus effrayé de ma pâleur.

— Ah! comtesse, s'écria M. de La Tour en ricanant, quel cas vous faites de mes présens!

Elle ne lui répondit pas. — Livade, dit-elle, jouez-nous un nocturne de Chopin. — L'enfant courut au piano, et s'exécuta lestement. Son jeu ressemblait à sa personne : plus de nerfs que de muscles; mais une délicatesse de toucher suave, pénétrante : sous ses doigts, le piano soupirait comme un hautbois, gémissait comme un violon. Mme de Liévitz l'écouta la tête renversée, la lèvre frémissante; des larmes descendaient lentement le long de ses joues. Quand il eut fini, elle s'approcha de lui et posa sa main sur le front du petit prodige, qui devint rouge comme une pivoine, et me jeta un regard de triomphe.

— A votre tour, baron, dit Mme de Liévitz, chantez-nous votre romance.

Il en savait une en effet, qu'il roucoulait et minaudait comme

une jeune pensionnaire. Il ne se fit pas prier, il ne doutait de rien. Il ne s'aperçut pas qu'à peine avait-il entamé son premier couplet Mme de Liévitz s'enveloppa de son bachlik et sortit sur le balcon. Je la suivis.

Ce balcon donnait sur une petite cour dallée, close d'une grille de fer, et dans cette cour il y avait un loup. Mme de Liévitz l'avait acheté tout jeune et s'était piquée de l'apprivoiser. Elle s'en était fait suivre quelque temps comme d'un chien; mais peu à peu le louveteau était devenu féroce : un jour, il avait dévoré jusqu'à l'os le bras du domestique qui le soignait. On avait dû l'enfermer.

Mme de Liévitz s'était accoudée sur la balustrade du balcon. — Bonjour, Dimitri, dit-elle. — Et se tournant vers moi : — N'a-t-il pas l'air d'un loup de bonne maison?

— Il est charmant, lui dis-je; le museau noir et luisant, le pelage touffu... A propos, M. de La Tour vous a-t-il parlé de la singulière rencontre qu'il a faite hier au soir après avoir cueilli son œillet?

— Quelle rencontre? demanda-t-elle d'un ton nonchalant.

— Il a vu votre rôdeur, lui dis-je.

— Ah! fit-elle en me regardant de travers.

— Quand je dis rôdeur, continuai-je, ce n'est pas le mot, car il paraît que ce personnage est, comme votre loup, de bonne maison.

Elle avança la tête et appela Dimitri, qui était occupé à dépecer un morceau de viande et qui fit la sourde oreille. — Savez-vous qu'il est très féroce? me dit-elle.

— Le mystérieux inconnu? Oh! pas du tout, madame. M. de La Tour lui a parlé.

— Ah! fit-elle, il lui a parlé?

— C'est un homme très doux, repris-je, et plein de savoir-vivre. Ce qui a surtout frappé le baron, c'est la beauté d'un diamant que ce prétendu rôdeur portait à l'annulaire de sa main gauche.

— Quels contes me faites-vous! répondit-elle du ton d'une personne dont l'esprit est absent. A-t-on jamais entendu parler d'un loup qui portât des bagues de diamant?

A ces mots, elle poussa un cri; elle venait de laisser échapper son éventail d'ivoire, qui tomba au milieu de la cage. — C'est dommage, dit-elle, j'y tenais.

Elle me regarda, je crus découvrir dans ce regard de muettes profondeurs qui m'effrayèrent; mais je ne me donnai pas le temps de la réflexion. Traverser en courant le salon, gagner l'antichambre, puis revenir à travers le jardin jusqu'à la porte de la cour dallée, en tirer les verrous, entrer dans la cage, ramasser l'éventail, ce fut pour moi l'affaire d'un instant. Mme de Liévitz était restée sur

le balcon et me regardait faire, les bras croisés, immobile comme une statue. Le loup lâcha son morceau de viande et vint à moi en obliquant et se déhanchant, l'œil allumé, la gueule sanglante. J'étais parfaitement calme, et ce fut, je pense, ce qui me sauva. Je regardai fixement l'animal, qui se ramassait déjà pour s'élancer, et je surpris une certaine hésitation dans son œil fauve. Je me penchai vers lui, et, déployant l'éventail, j'agitai doucement l'air devant son museau. Ce mouvement inattendu le surprit, il recula; je redoublai, il recula encore; je le suivis pas à pas en l'éventant toujours, il finit par se réfugier dans une encoignure où il se blottit; alors je me dirigeai à reculons vers la porte, je sortis, je poussai le verrou et retournai au salon.

Mme de Liévitz était debout près d'une table; elle avait les joues enflammées. Je lui présentai l'éventail. — Deux folies en vingt-quatre heures, c'est trop, me dit-elle.

— Je crains que ce ne soit pas encore assez, lui répondis-je avec un sourire amer.

Sur ces entrefaites, le docteur Meergraf entra. — Vous faites bien d'arriver, Christophe, lui dit-elle en le prenant par le bras. Quand vous n'êtes pas ici, nous faisons des folies. — Et elle lui narra ma double prouesse d'un ton froid, mais avec une certaine complaisance et en détaillant son récit. Elle fut interrompue par un bruit étrange. Tous les yeux se tournèrent vers Livade : il venait d'éclater en sanglots convulsifs qu'il s'efforçait vainement d'étouffer. Se voyant découvert, il fit un geste de désespoir et sortit précipitamment du salon.

— Vraiment, jeune homme, vous êtes prodigieux! me dit M. de La Tour. Les échelles, les caniveaux, les noyers, les loups, vous apprivoisez toute la nature.

— Au besoin, je saurais apprivoiser un homme, lui répondis-je. — J'avais les nerfs montés. Le baron se le tint pour dit. Il baisa la main de Mme de Liévitz et se retira.

Le docteur n'avait fait aucune réflexion; mais quand je me levai à mon tour pour sortir : — Mon cher comte, me dit-il, je suis grand partisan de la phrénologie. Il faudra qu'un jour vous me permettiez d'examiner votre tête; elle me semble fort remarquable.

— Tout de suite, si vous le voulez, lui dis-je en souriant.

Je me rassis. Il tourna plusieurs fois autour de moi. — Voilà une tête, dit-il, tout affective et passionnelle, ainsi que le prouve le développement extraordinaire de l'occiput, et j'ajouterai : plus imaginative que sensuelle. Cette tête-là peut aimer passionnément le plaisir, mais elle y mêle des bêtises, du sentiment, un certain ragoût d'idéalité, ces chimères qui emparadisent le bonheur... Quant à l'intelligence proprement dite, serviteur!.. Oh! ne vous fâchez

pas. Je ne veux pas dire que vous ayez l'esprit obtus; mais vous n'avez pas une tête pensante. La recherche des causes premières n'est pas votre affaire, et, dans la boîte osseuse que voici, il n'y a pas de place pour les idées métaphysiques...

— Ni pour la perception des nuances, ajouta Richardet, qui jusque-là n'avait soufflé mot.

— En revanche, reprit le docteur, il y a ici une volonté à forte projection, une de ces volontés qui, une fois mises en branle par la passion, s'en vont droit devant elles comme un boulet de canon, et font des trouées dans la vie... Cela ne réussit pas toujours; il y a des blindages qui résistent... Arrivons aux détails, continua-t-il en me palpant avec soin. Oh! oh! tout ce crâne se résume en deux bosses qui sont énormes. J'en tiens une, là, juste au vertex, qui est une véritable montagne. C'est la bosse de l'adoration... religieuse, chevaleresque? Que sait-on? Nous apportons dans ce monde certaines dispositions radicales, et ce sont les circonstances qui en déterminent l'application. Ce qui est certain, c'est que, votre vie durant, il faudra toujours que vous ayez un culte pour quelque chose ou pour quelqu'un. Il y a là dedans une chapelle dont les cierges ne s'éteignent jamais. Qu'adorez-vous maintenant? est-ce Dieu? est-ce une femme? Je n'en sais rien; mais, si vous me permettez de vous le dire, je suis tenté de croire que vous avez une mère qui aime Dieu amoureusement, comme on aime son amant, et un père qui dans sa jeunesse aimait les femmes religieusement, comme une dévote aime le bon Dieu.

— Mon père est mort, interrompis-je sèchement; ne parlons que de moi.

— Ou plutôt n'en parlons plus, dit-il, car vous avez là, derrière l'oreille, une seconde protubérance qui m'épouvante.

— Allez seulement, lui dis-je. Quelle est cette bosse?

— La bosse de la destructivité, la bosse du meurtre, et, j'en suis fâché, elle est énorme.

— Ce qui signifie, lui dis-je en me levant, que j'aimerai dévotement une femme, et que je finirai par la tuer. Ce ne sera pas ma faute : ainsi le veulent mon vertex et mon occiput.

— Il ne dépend pas de nous de changer la forme de notre crâne, dit-il gravement; mais il dépend de nous de fuir les occasions.

— Le plus simple, murmura Mme de Liévitz, est de se dire que la phrénologie n'est pas parole d'évangile. — A ces mots, elle me regarda par-dessus son éventail, et ce regard me mit la tête en feu.

Nous retournâmes à La Tour, Richardet et moi, sans échanger deux mots. Comme nous arrivions au Jasmin : — Voulez-vous que nous partions pour l'Oberland? me dit-il.

— Il fallait me le proposer plus tôt, lui répondis-je. Aujourd'hui c'est impossible.

Il fit encore quelques pas; puis secouant la tête : — Passe encore si c'était la Vénus de Milo ! mais, à parler rigoureusement, elle n'est pas belle.

— Elle est pire que cela, lui dis-je en souriant, et d'ailleurs je ne sais ce qu'en dit votre philosophie, mais tout ce qui est vrai est inexplicable.

XI.

Le lendemain, à l'heure de mon déjeuner, le facteur me remit trois lettres. Sur les trois, il y en avait une dont je n'eus pas même besoin de lire l'adresse pour savoir d'où elle me venait. Je la posai devant moi. Je la réservais pour la bonne bouche.

Je passai les yeux sur la seconde; l'écriture ne m'en était point inconnue, le cœur me battit. Je quittai la table, et, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, je lus ce qui suit :

« Il faut que je vous fasse, monsieur, une confession qui me coûte. C'est par caprice et de mon plein gré qu'hier j'ai laissé échapper mon éventail. L'un de mes amis, qui ne me ménage pas, assure qu'il est des jours où je suis féroce. En ce cas, je serais comme ces animaux qui ont horreur du sang, et qui, une fois qu'on les a forcés d'en goûter, ne veulent plus d'autre chose. Le récit des dangers que vous aviez courus pour cueillir une fleur m'avait causé une violente émotion. Peut-être ai-je voulu doubler la dose. Peut-être aussi ne pensais-je qu'à vous mettre au défi. Féroce ou non, mon cœur ne sait pas toujours ce qu'il fait ni ce qu'il veut. Choisissez l'explication qu'il vous plaira, vous en avez le droit; mais vous voyez qu'il est dangereux de rechercher mon amitié. A votre place, je me dirais : Je ne reverrai plus cette femme, ce sera peut-être une vengeance. »

J'ouvris le troisième pli. Il ne contenait que ces mots écrits d'une main inconnue :

« Si vous obteniez ce que vous désirez, vous seriez le plus malheureux des hommes. »

Qui donc m'envoyait cet avertissement? Je soupçonnai l'un après l'autre Livade, M. de La Tour, puis Richardet lui-même, qui avait pu contrefaire son écriture. Je l'observai du coin de l'œil; son air de parfaite innocence dissipa mon soupçon. — Quel que soit mon avertisseur, pensai-je, il a quelque intérêt à m'effrayer. — Je déchirai en quatre le billet anonyme, et j'en jetai les morceaux au lac.

Je décachetai ensuite la première lettre, celle de ma mère. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher enfant, je lisais l'autre jour l'histoire d'une pauvre religieuse qui faisait partie d'un couvent où tous les biens étaient en commun. Elle avait tout donné, hormis un petit jardin qu'elle s'était réservé et qu'elle aimait. Une nuit, la grâce la toucha, et le matin elle remit à l'abbesse la clé de son jardin; — comme le remarque l'historien, c'était la clé de son cœur. — Et moi aussi, j'avais un jardin et un cœur, et après avoir longtemps contesté, je viens d'en faire le sacrifice. Le Dieu crucifié doit être content de moi, il ne me reste plus rien.

« Reviens à Paris, mon enfant. Je te rends ta parole. Notre ami est impatient de te revoir, et non-seulement lui, mais d'autres amis encore auxquels il doit te présenter. Il leur répond de toi. On a des ordres, des instructions, des conseils à te donner. Ce n'est pas tout de voyager, il faut voyager utilement et rendre des services à la maison que tu représenteras.

« Pars dès aujourd'hui. Si sincères que soient les abandons du cœur, on se réserve toujours quelque chose; je me suis réservé huit jours de ta vie. Pendant huit jours, tu ne seras qu'à moi; d'un dimanche à un dimanche, tu te coudras à ma jupe, je te regarderai, tu me regarderas, et tu me laisseras croire que tes yeux sont à moi, qu'ils ne regardent que moi, qu'ils n'aiment que moi, qu'ils ne pensent qu'à moi, que tu es mon bien, mon trésor et mon espérance... Puis je te dirai moi-même : « Elle t'appelle! va-t'en! » et je te baiserai sur le front. Ces baisers-là sont des amulettes. Les autres sont bien trompeurs. »

Je posai les deux lettres devant moi. Il me sembla qu'elles me regardaient et se disputaient mes yeux. Étais-je en présence de mon bon et de mon mauvais génie? Sans trop y penser, je comparais entre elles les deux écritures, l'une très fine, d'une exquise élégance, mais qui avait dans ses déliés je ne sais quoi de trop net et d'un peu cherché, l'autre large, coulante, inégale, abandonnée, et qui ne cherchait rien, l'écriture d'une âme abondante qui répand son trop-plein. Je portai à mes lèvres la bonne lettre, celle de ma mère, et je la baisai. Je cachai l'autre dans un tiroir.

Je sortis, je descendis sur la grève, je louai un bateau, et, faisant force de rames, je le poussai au large; puis, lâchant les avirons, je le laissai aller à la dérive, je me couchai à l'arrière, le dos appuyé contre le banc du gouvernail, n'apercevant que le ciel et de temps à autre une poule d'eau qui tournoyait au-dessus de moi, ballotté par les vagues et par mes pensées, et m'obstinant à chambrer, pour ainsi dire, ma volonté, jusqu'à ce qu'elle m'eût dit son dernier mot. Je n'en tirais que des demi-réponses; elle parlait par ambages, elle faisait des phrases, je me perdais dans les échappatoires et les défaites confuses dont elle déguisait ses incertitudes.

Je ne rentrai au Jasmin que vers le soir, et j'écrivis à ma mère :

« Vous êtes la meilleure, la plus sainte des femmes. Vous aurez vos huit jours, et vous verrez si je vous aime. Je vous remercie à genoux de votre lettre, qui, je vous l'avoue, m'a surpris. Je croyais avoir trois mois encore devant moi, et j'ai pris certains engagemens dont je ne puis me délier sur l'heure. Dans quinze jours, je serai libre et je partirai. A bientôt. »

Puis je répondis à Mme Liévitz par ces simples mots :

« Je le savais; mais, si elle me le permet, je reverrai cette femme. »

Je ne reçus pas de réponse. Mme de Liévitz consacrait les matinées à ses consultations, les après-midi à ses tournées de pauvres; mais elle s'arrangeait d'ordinaire pour être libre le soir : c'étaient les momens réservés à Livade et à la musique. En huit jours, je me rendis quatre fois à Maxilly vers neuf heures, et quatre fois je trouvai porte close; tantôt Mme de Liévitz était absente, tantôt en affaires. J'arrivai un soir par une pluie battante; ce fut Hélène, sa caméristé, qui me reçut. — Madame est à la promenade, me dit-elle.

— Est-il bien possible, m'écriai-je, qu'elle se promène à cette heure et par un temps pareil?

Cette Lithuanienne fûtée, qui copiait les airs de sa maîtresse et qui paraissait en savoir très long, me répondit avec un sourire moqueur : — Il est toujours l'heure qui lui plaît, et il fait toujours le temps qui lui convient.

Je ne pouvais plus douter que cette femme ne m'eût pris comme dans un lacet. Les caprices de sa hautaine coquetterie, au lieu de me révolter, me plongeaient dans un lâche désespoir. Si je n'eusse été retenu par un reste de pudeur, j'aurais pleuré à chaudes larmes devant cette porte close; j'étais prêt à toutes les bassesses, à toutes les extravagances pour en forcer l'entrée. Il me semblait que j'avais perdu toute fierté, toute raison et jusqu'à la faculté de m'indigner, que ma volonté était devenue inerte et molle comme un chiffon, et qu'il n'y avait plus rien en moi qui fût à moi. Toute ma vie était concentrée dans l'un de ces désirs aigus, violens, aveugles, qui brûlent le sang, qui dévorent les heures, qui tuent la pensée, qui dessèchent et ravagent comme le vent du désert, et je me disais : Voilà donc ce que c'est que l'amour! — Je ne mangeais plus, je parlais à peine, je passais mes journées à courir les bois et les nuits à griffonner des lettres insensées qu'heureusement je brûlais le matin; je n'aurais pas osé les relire à la clarté du soleil. Richardet était sérieusement inquiet de ma santé. Cet excellent garçon me disait quelquefois avec un sourire candide : — Voyons, cela fait-il autant de mal qu'une rage de dents? — C'était pour lui la douleur par excellence, et il ajoutait : — Si nous raisonnions un peu!

— Comment voulez-vous que je raisonne! lui répondais-je. Elle m'a pris ma raison.

Un soir, comme je passais devant l'église du village, j'eus l'idée d'y entrer. Je m'agenouillai dans un coin, le front appuyé contre un pilier de bois. Je restai là près d'une heure, et du fond de mon âme s'élançait cette prière candide et fervente : « Seigneur mon Dieu, vous qui êtes le Dieu de ma mère et de la Pologne, guérissez-moi, car je suis malade. » Et par instans je concevais l'espoir qu'un miracle allait s'accomplir et que cette voix qui parlait autrefois aux paralytiques de la Palestine m'allait dire : « Lève-toi, prends ton grabat et marche. » Mais Dieu est devenu avare de ses miracles, en vain les individus et les nations lui en demandent à genoux ; les cieux se taisent, ils regardent impassibles la terre balayée par les tempêtes, et les athées s'écrient que les firmamens sont vides.

Tout à coup une main noueuse se posa sur mon épaule; je relevai la tête. — Excusez-moi, monsieur, me dit timidement le curé de La Tour. C'est l'heure où nous fermons. — Il paraissait confus de troubler un recueillement si profond, une oraison si fervente.

Quand nous fûmes sortis, me saluant profondément : — Vous avez la foi, monsieur? me dit-il.

— Tous les Polonais sont croyans, lui répondis-je. Notre patrie est pour nous une religion, et la religion est pour nous une patrie.

Il me fit un second salut plus profond que le premier, et nous nous quittâmes; mais à peine avais-je fait trois pas que je l'entendis trotter derrière moi. Je me retournai. — Pardon, monsieur, me dit-il. Vous me paraissez avoir de si bons sentimens, des principes si élevés... Seriez-vous assez obligeant pour entrer un instant à la cure? J'ai un conseil à vous demander.

Quand nous fûmes entrés dans son cabinet, dont il referma soigneusement la porte, il tira d'un buffet une bouteille de vin de Montmélian, mit deux verres sur la table, les remplit, me salua de nouveau : — Monsieur, me dit-il, je désirais vous demander... Vous allez quelquefois à Maxilly ? Vous avez fait la connaissance de Mme de Liévitz?... Pourriez-vous me dire?... Vous allez trouver bien singulier... maudite affaire!... Et il avala un grand verre de vin pour se donner du cœur. — Il paraît, reprit-il d'une voix plus assurée, que M. de Liévitz ne vit pas dans les meilleurs termes avec *sa dame?*

— Mais il me semble, lui dis-je, qu'il ne vit pas du tout avec elle.

— Vous avez raison. Il y a du froid entre eux.

— Plus que du froid. Ils sont tout à fait brouillés.

— Eh bien! il paraît que M. de Liévitz n'a pu prendre son parti de cette brouillerie, et qu'il a fait le voyage de Genève tout exprès

pour se réconcilier avec Mme la comtesse, qui l'a fort mal reçu... Il ne s'est pas tenu pour battu, et si vous aviez la bonté de me garder le secret...

— Vous me diriez, interrompis-je, que M. de Liévitz est ici près, et que le soir il va rôder sous les fenêtres de sa femme. N'est-ce pas un homme un peu contrefait, au teint blême, aux joues bouffies?

— Vous l'avez donc vu? Il loge chez un paysan, dans la montagne, et, comme vous dites, chaque nuit... Croiriez-vous qu'il s'est mis en tête?... Soupçonner une telle femme! Songez que monseigneur a dîné deux fois chez elle... — Quelle femme remarquable! me disait-il, et quel dîner!... Aussi je voulais vous demander... Il n'y a rien, n'est-ce pas? absolument rien?...

— Je n'ai rien découvert, lui répondis-je, qui puisse me faire croire que Mme de Liévitz ait un amant.

Ce mot le fit tressaillir, il promena ses yeux effarés autour de lui comme pour s'assurer que personne n'avait pu m'entendre. — Vous m'avez fait peur, reprit-il... Ah! j'en étais sûr. Autrement monseigneur... C'est égal, je suis bien aise... car il faut que je vous dise... M. de Liévitz est venu me voir en secret. Il me fait l'honneur de croire que ma pauvre soutane peut inspirer quelque respect à Mme la comtesse, et il m'a prié instamment d'intercéder pour lui... Je suis allé tantôt à Maxilly. Le cœur me battait bien fort. Elle n'était pas là, et je suis revenu plus vite que je n'étais allé; mais demain je dois dîner chez elle, et il faudra que je m'exécute... Maudite affaire! bien délicate!

— Bien délicate en effet, lui dis-je en considérant sa bonne face rougeaude et ses bonnes grosses mains villageoises, qui avaient un air de naïveté touchante. Si vous réussissez, ajoutai-je en me levant, M. de Liévitz vous devra un fameux cierge.

— Ah! mon Dieu! me dit-il en me reconduisant, voilà deux nuits que je passe à tourner et à retourner mes phrases dans ma tête. — Et me tendant la main : — Vous dormirez cette nuit mieux que moi.

En rentrant, je trouvai sur ma table un billet parfumé d'ambre; mes mains tremblaient en l'ouvrant. Il ne renfermait que ces mots : « Mon cher comte, vous seriez bien aimable de venir dîner demain à Maxilly, en famille et sans façons. » Il y avait au bas « bien à vous. » Ce *bien à vous* me tint éveillé toute la nuit.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

IX.

LE CONCORDAT AUTRICHIEN.

Parmi les difficultés que rencontre la régénération de l'Autriche, l'une des plus grandes est celle qui naît du règlement des rapports de l'église et de l'état. L'antagonisme des nationalités semblait menacer l'empire de dangers plus imminens, de luttes plus redoutables; mais déjà les anciennes rivalités, naguère soigneusement entretenues par le despotisme et aggravées par l'ignorance, commencent à se dissiper sous la bienfaisante influence des lumières et de la liberté. Sans doute tous les griefs ne sont pas oubliés, toutes les hostilités ne sont pas éteintes : en Bohême, les Tchèques résistent toujours; en Galicie, les Polonais réclament une autonomie plus complète; en Hongrie, en Croatie, en Transylvanie, des minorités nombreuses et ardentes protestent contre les compromis acceptés par les diètes. Il n'en est pas moins certain qu'un grand apaisement s'est produit (1). L'attention générale se tourne vers les questions

(1) Il ne faut pas que le résultat des récentes élections en Hongrie induise en erreur sur ce point. L'hostilité contre les Autrichiens, contre les Slaves, a beaucoup diminué. C'est seulement l'opposition contre l'*Ausgleich*, c'est-à-dire contre la forme actuelle du dualisme, qui s'est fortifiée. J'avais indiqué ce danger dans une précédente étude (voyez *l'Autriche et sa constitution nouvelle*, 1er avril 1868). Le défaut grave de la constitution nouvelle de l'empire-royaume, c'est qu'elle est menacée du moment que le parti

économiques. De toutes parts, on se jette avec un entrain inoui dans les affaires industrielles. Les sociétés naissent en foule : qu'il s'agisse de banques, d'usines, de chemins de fer, les capitaux accourent, les souscriptions d'actions sont couvertes au décuple. Il semble qu'on ait hâte de réparer le temps perdu pour mettre en valeur les richesses dont la nature a comblé l'empire. Tel qui ne cessait de faire retentir les plaintes des nationalités opprimées ne parle plus que des bienfaits des voies ferrées et demande des concessions. Si le gouvernement autrichien a la sagesse de rester fidèle à la politique de paix qu'il suit avec fermeté et habileté depuis deux ans, ce remarquable mouvement de progrès matériel continuera, malgré la crise momentanée qui suivra probablement les excès des spéculations actuelles. A mesure que le bien-être se répandra, que les relations des différentes provinces et des races diverses deviendront plus fréquentes, plus intimes, plus fructueuses, les vieilles préventions s'effaceront, les rancunes séculaires disparaîtront. Allemands, Hongrois, Croates, Tchèques, Polonais, Roumains, comprendront qu'ils ont mieux à faire qu'à s'opprimer, se haïr et s'exterminer, qu'ils ont un même intérêt, jouir en paix d'institutions libres assurant protection égale aux droits et aux intérêts de tous. L'Autriche, enrichie, éclairée, affranchie de ses dissensions intérieures, appuyée sur l'amour de tous les citoyens pour la commune patrie, pourra désarmer, et devenir alors une grande Suisse danubienne, dont l'intervention conciliatrice sera aussi utile à l'Orient qu'à l'Occident.

Malheureusement les résistances que l'église catholique oppose à l'application des réformes réclamées par la civilisation ne cesseront pas en même temps que celles des nationalités. La même cause qui assoupit celles-ci enflamme celles-là. La diffusion du bien-être et de l'instruction, qui réconcilie les races, aggrave le différend entre l'église et la société laïque, car elle porte les peuples à pratiquer de plus en plus toutes les libertés que Rome condamne. C'est là un très grand mal; mais il ne semble pas qu'aucune nation catholique y puisse échapper. Cette hostilité entre le catholicisme et la société moderne frappe aujourd'hui tous les yeux. M. de Broglie la signalait récemment ici même (1), et s'efforçait d'en découvrir la cause. Il y a peu de jours, un prédicateur en renom, du haut de la chaire de Notre-Dame, en indiquait parfaitement les étonnans

de l'opposition triomphe. Or toute organisation politique qui ne peut fonctionner que si le parti conservateur reste au pouvoir est une organisation vicieuse. Établie en France ou en Hongrie, elle doit conduire à une révision ou à une révolution.

(1) Voyez, dans le numéro du 1er février dernier, *le Christianisme et la société française*, par M. Albert de Broglie.

caractères. Cette hostilité semble avoir quelque chose de surnaturel, disait le père Félix, et elle ne s'adresse qu'au catholicisme. Elle est perpétuelle et universelle. Jamais elle ne cesse, et vous la rencontrez partout. Parcourez tous les pays, entrez jusque dans le moindre village, dans le palais des riches comme dans la chaumière du pauvre; vous rencontrerez cet antagonisme contre les principes catholiques. Jamais institution n'a provoqué semblables haines. Les siècles passent, les générations se succèdent, les idées, les sentimens des hommes changent : seule, cette hostilité reste toujours aussi violente, aussi implacable. — Tout cela est très vrai. Ce n'est pas en Autriche seulement que la lutte contre l'église trouble et ébranle la société. En France, elle s'envenimera nécessairement aux élections prochaines, puisque le clergé offre son appui au gouvernement en échange de concessions dont l'indépendance du pouvoir civil et la liberté feraient les frais; en Belgique, elle met aux prises deux partis presque également puissans qui se disputent le pouvoir avec une âpreté croissante; en Espagne, dans ce pays qu'on aurait cru soumis à Rome par une obéissance séculaire, elle éclate avec une surprenante violence, et provoque de sanglantes représailles et d'horribles attentats; en Italie, elle est comme le ferment de la vie politique et le mot d'ordre de toute la jeunesse militante; dans le Wurtemberg, à Constance, en Suisse, de différens côtés, à Saint-Gall, à Berne, à Fribourg, en Thurgovie, elle se réveille avec une fureur qui rappelle l'époque du Sonderbund. Si donc l'Autriche, dans son œuvre de régénération, se trouve entravée par l'inflexible opposition de l'église, elle ne fait, semble-t-il, que subir la loi commune. Seulement cette opposition est pour l'Autriche plus gênante et plus périlleuse que pour les autres nations catholiques, parce qu'elle envenime les divers maux dont elle souffre. En Bohême, le clergé s'allie au parti tchèque le plus intraitable, et le pousse jusqu'aux limites de l'insurrection; en Croatie, il allume les colères des mécontens par des prédications si incendiaires qu'elles provoquent souvent des répressions judiciaires; en Tyrol, dans cet éden de la piété fanatique jusqu'à l'intolérance, il n'a nulle peine à communiquer ses passions hostiles; en Galicie, encouragé par la présence et la voix du légat pontifical en tournée, il appuie le mouvement séparatiste; enfin, entretenant les appréhensions, les regrets, les rancunes qu'inspire à la noblesse la perte de son ancienne prédominance, s'efforçant de déconsidérer par d'incessantes attaques M. de Beust, l'auteur de tout le mal, essayant de détourner l'empereur de la voie libérale par un appel pathétique à ses souvenirs, à ses alarmes, à ses sentimens religieux, il met tout en œuvre pour faire sombrer le régime nouveau dans l'anarchie qui résulte-

rait du déchaînement de tant d'antagonismes aujourd'hui contenus. Telles sont les circonstances qui donnent maintenant un si grand intérêt à l'étude des rapports de l'église et de l'état en Autriche. Cet examen offre encore un autre genre d'utilité. Lorsque l'on ne considère que la France, il est impossible de se rendre compte des causes de cette hostilité contre le catholicisme, que le père Félix et M. de Broglie dépeignent en termes si émouvans. Aussi les explications qu'ils en donnent sont-elles évidemment insuffisantes. En Autriche, où la lutte est engagée d'une manière bien plus vive et sur des points mieux déterminés, nous pourrons peut-être saisir la vraie cause d'un fait si général et si extraordinaire.

I.

Tandis que je parcourais les différentes provinces de l'empire-royaume, m'enquérant des causes des difficultés intérieures, je recevais très fréquemment pour réponse : Tout le mal vient du concordat. Si nos ressources naturelles ne sont pas exploitées, me disait-on, si notre industrie languit, si nos finances sont en désordre, si nos soldats se sont montrés sur le champ de bataille inférieurs à ceux de nos adversaires, si, en un mot, nous sommes sous tous les rapports en retard relativement aux nations de l'Occident et du Nord, c'est que nous manquons d'initiative, d'énergie et d'instruction. Et si nous manquons de tout cela, c'est parce que le concordat nous a empêchés d'avoir un enseignement à la hauteur des besoins du temps présent. Si nous ne secouons pas cette chape de plomb qui nous écrase, comme dans l'*Enfer* de Dante, c'en est fait de l'Autriche. Quoique cette appréciation me fût confirmée par beaucoup d'étrangers (1), notamment par des voyageurs et des diplomates an-

(1) Voici un fait particulier qui montre comment cette impression si générale avait pu naître. En 1867, me rendant à Vienne, je voyageai avec un Suisse, grand partisan de l'Autriche, qui rejetait toute la faute des récentes défaites sur l'incapacité de Benedek. C'est en vain que je parlai de causes plus profondes, il n'en voulut admettre aucune. Quelques jours plus tard, je le rencontrai de nouveau : nous assistions à la grande procession de la Fête-Dieu. C'est la cérémonie la plus intéressante qu'on puisse voir à Vienne. Des soldats de toutes armes font la haie dans les rues que la procession doit suivre. En tête marchent les députations des confréries pieuses, bannière déployée, les moines des différens ordres, les séminaristes, les chanoines, les prêtres des paroisses, en costume magnifique. Derrière eux s'avance, sous un dais tout doré, l'archevêque revêtu de ses habits sacerdotaux, étincelans d'or et de pierreries. Enfin viennent à sa suite l'empereur, les ministres, les généraux, les grands dignitaires, tous en uniforme, à pied, nu-tête et le cierge à la main. Des fleurs jonchent le pavé, et, écrasées sous les pieds, embaument l'air; l'odeur de l'encens s'y mêle; du haut de la flèche aérienne de Saint-Étienne, les cloches lancent leurs volées joyeuses. Le soleil fait tout étinceler; le spectacle est magique. C'est l'évocation du XIIe siècle. L'évêque précède le tout-puissant

glais, observateurs si judicieux, j'avoue que la déduction de cause à effet me parut un peu forcée. Néanmoins, avant de se prononcer, il faut se rappeler l'histoire ecclésiastique de l'Autriche, l'origine, les dispositions du concordat, et en apprécier l'influence.

Depuis la fin du XVIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, l'Autriche et l'Espagne ont été gouvernées dans le même esprit. Ferdinand II est le pendant de Philippe II. L'éducation des deux princes avait été la même. Ferdinand II, l'élève docile des jésuites, avait aussi pour devise : « plutôt un désert qu'un pays peuplé d'hérétiques. » Il la mit en pratique d'une manière inexorable. Les dissidens furent dépouillés de leurs biens, égorgés, réduits à abjurer ou à fuir. Ces impitoyables persécutions et les guerres qui suivirent enlevèrent à la Bohême et aux provinces héréditaires les deux tiers de la population. On estime que cinq millions de personnes périrent dans les supplices, dans les combats, ou moururent de misère. L'orthodoxie triompha. Ferdinand mérita le titre de « très vaillant défenseur de la foi. » Il avait toujours l'un de ses deux confesseurs près de lui, et il ne faisait rien sans l'avoir consulté. A partir de ce moment, l'Autriche devient un véritable état théocratique. Le clergé règne en maître. A la cour, l'étiquette castillane transforme les hommes en machines. Une sorte d'apathie léthargique envahit le pays : l'industrie languit ou meurt, l'agriculture reste stationnaire; les esprits semblent s'engourdir. — Pas un monument remarquable, pas un homme d'élite ne date de cette époque. Ce qui empêcha l'Autriche de tomber aussi bas que la fière et malheureuse Espagne, c'est la communauté de langue avec l'Allemagne du nord, qui, malgré toutes les proscriptions, lui fit prendre part au mouvement d'idées du XVIIIe et du XIXe siècle. Néanmoins la faiblesse de l'Autriche était si grande qu'elle eût péri sous Marie-Thérèse sans la vaillance des Hongrois, qui avaient, eux, échappé au joug de l'absolutisme clérical.

Joseph II comprit qu'il fallait porter remède à une situation aussi grave. Il s'y appliqua avec un zèle qui lui fait le plus grand honneur, mais avec une hâte, une impatience fébrile, qui compromirent ses réformes. Il poursuivait un double but : il voulait à la fois soustraire la société civile à l'influence exclusive du clergé et modifier chez le clergé lui-même les principes du moyen âge par l'action des idées modernes. Les lois fameuses qui portent son nom

empereur. Le successeur de césar suit humblement le successeur des apôtres. Tant que la cérémonie dure, la vie moderne est condamnée à l'immobilité. Toute circulation dans les rues est suspendue par la haie des soldats qui les coupent. Les intérêts de la terre sont sacrifiés à ceux du ciel. Le Suisse n'en revenait pas. Il se pencha vers moi et me dit à l'oreille : « Vous aviez raison; maintenant je m'explique Sadowa. »

forment encore aujourd'hui le champ de bataille des partis, comme les principes de la révolution en France, et elles font que sa mémoire est vénérée par les uns, maudite par les autres. C'est lui, c'est son esprit qui revit, dit-on, en Autriche maintenant, et quand au parlement on vient à le nommer, la gauche applaudit et la droite murmure. Par l'édit de tolérance du 13 octobre 1781, Joseph II établit la liberté des cultes (1). Il fit du mariage un contrat civil soustrait à l'arbitraire du clergé catholique. Il défendit qu'aucune bulle ou pièce ecclésiastique fût publiée sans être revêtue du *placet*, c'est-à-dire sans l'approbation du gouvernement. Il supprima plus de la moitié des couvens, et fit de leurs biens un fonds destiné à pourvoir aux nécessités de l'église et de l'instruction. Les couvens riches qui furent conservés furent tenus d'ouvrir des écoles normales, et les moines, avant de prononcer leurs vœux, durent passer des examens.

Catholique sincère, Joseph II voulait purger le catholicisme des abus qui, suivant lui, en diminuaient l'efficacité. Il prohiba les pèlerinages, réduisit le nombre des fêtes, enleva aux images saintes ces ornemens aussi riches que hideux, qui en font des idoles asiatiques. Il fit traduire la Bible en langue vulgaire et composer un

(1) Il est plus facile de reconnaître les vues de Joseph II dans sa correspondance que dans ses ordonnances. Celles-ci sont innombrables, et témoignent de sa fiévreuse activité. De janvier 1781 à novembre 1783 seulement, on compte deux cent soixante-onze édits. Voici quelques fragmens de lettres où l'esprit de l'impérial utopiste se révèle tout entier. « Dans un royaume gouverné conformément à mes principes, écrit-il à l'évêque de Salzbourg en 1782, les préjugés, le fanatisme, l'esclavage de l'esprit, doivent disparaître, et chacun de mes sujets doit être remis en possession de ses droits naturels. Le monachisme a régné en maître dans toute l'Autriche; les couvens sont devenus innombrables. J'ai une rude tâche à accomplir. Il faut que je diminue cette armée de moines, et que de ces fakirs je fasse des hommes. Aujourd'hui le peuple tombe à genoux devant leur tonsure, et ils ont su conquérir sur le cœur des gens simples une autorité sans égale. » Plus tard il écrit au cardinal Hrzan, son envoyé à Rome : « J'ai pris en dégoût les saducéens et les superstitions, et je veux en affranchir mon peuple. Les moines sont la cause de la décadence de l'esprit humain. Jamais prêtre ne consentira à ce que l'état le confine dans son véritable domaine, qui est l'Évangile, et empêche les lévites de conserver le monopole de l'enseignement. Les principes du monachisme sont en contradiction avec les lumières de la raison; ils conduisent directement à l'adoration des idoles. Je ferai en sorte qu'il se retrouve encore des chrétiens. Si je puis accomplir mon dessein, mes peuples apprendront à connaître leurs devoirs envers Dieu, la patrie et l'humanité. Nos descendans me béniront de les avoir affranchis du joug écrasant de Rome, d'avoir fait rentrer le prêtre dans les bornes de ses devoirs de façon à ce qu'il puisse consacrer son existence ici-bas à la patrie et son âme immortelle à Dieu. » Voilà l'esprit du XVIIIe siècle, avide de réformes, mais modéré cependant par la tradition : ainsi aurait parlé Montesquieu. Certes comme Frédéric II, Joseph II s'était nourri de Voltaire; mais, mieux inspiré, il ne lui empruntait que l'amour de l'humanité et des lumières, la haine de l'intolérance, de la superstition et de l'injustice, rejetant la légèreté, l'impiété et le cynisme.

catéchisme moral et politique à l'usage des écoles primaires. Son but final était d'introduire dans son royaume une sorte d'église catholique nationale semblable à celle que les jansénistes et plus tard l'abbé Grégoire rêvaient pour la France. Dans cette voie, il faut bien le dire, le succès était impossible. En mettant le pied dans le domaine religieux, il excédait les limites de sa compétence en tant que dépositaire du pouvoir civil. Il heurtait de front l'autorité du pape. S'y soumettait-il, il lui fallait retirer la plupart de ses mesures. La rejetait-il, il tombait dans le schisme et dans l'hérésie. Vouloir réformer le catholicisme sans ou malgré le pape est une contradiction flagrante, le pape étant l'interprète infaillible de la religion catholique. Aussi n'est-ce pas sans quelque raison que les ennemis de Joseph II se sont moqués de ce qu'ils appelaient sa politique de sacristain. Fourvoyé dans une tentative sans issue, calomnié, attaqué du haut de toutes les chaires par ceux dont il voulait éclairer l'esprit et accroître l'influence, impuissant à faire comprendre ou exécuter ses idées, ne récoltant pour prix de son dévoûment au bonheur de son peuple qu'ingratitude, haines et révoltes, ce grand homme de bien, ce monarque modèle mourut le cœur brisé de douleur, et ainsi succomberont, il faut le craindre, tous ceux qui tenteront de concilier l'église avec les principes modernes, condamnés par les conciles, anathématisés par les souverains pontifes.

Sous les successeurs de Joseph II, la plupart des lois joséphines, sans être abolies, cessèrent d'être mises à exécution. Le clergé reprit son ancien empire, et les pèlerinages leur primitive splendeur. Celui de Mariazell était pour les populations des campagnes le but suprême de l'existence. Les écoles normales et le fameux séminaire-général fondé par Joseph II se fermèrent. L'instruction primaire se réduisit à la récitation du catéchisme. Les universités tombèrent bien au-dessous du niveau qu'elles avaient atteint au moyen âge. Une douce obscurité se fit partout, aussi favorable à l'exaltation du mysticisme qu'à la facilité des mœurs. Le gouvernement s'en félicitait. « J'ai besoin non de savans, mais de fonctionnaires, » répondait l'empereur François Ier à une députation qui demandait l'autorisation d'établir une faculté nouvelle. Les fonctionnaires et les prêtres semblaient seuls en effet vivre, vouloir, agir; le reste de la nation était comme assoupi. Élevés par les jésuites, les enfans de la noblesse, aimables, élégans et superficiels, briguaient des places à la cour ou dans l'administration, et ne demandaient qu'à servir. L'aristocratie, même la plus haute, n'exerçait plus aucune influence politique. L'Autriche était devenue un grand Paraguay. Tout le monde y était heureux; c'était comme le vestibule du paradis. L'ébranlement de 1848 vint troubler cette universelle quié-

tude et révéler tout ce qu'elle cachait de faiblesse réelle et d'élémens hostiles.

Quand la révolution et les nationalités soulevées eurent été vaincues, que l'ordre se trouva rétabli, on rechercha les causes qui avaient amené tous ces troubles. Les lois de Joseph II parurent alors être l'une de celles qui demandaient le plus prompt remède. Ces lois, inspirées par le funeste esprit du XVIIIe siècle, avaient, assurait-on, répandu dans le peuple le ferment de l'irréligion et de la révolte. Aujourd'hui on tient encore le même langage à propos de l'Espagne. Si la révolution y a triomphé, si la péninsule est en proie à des troubles périodiques, c'est parce que l'état n'a pas voulu accorder à l'église les pleins pouvoirs dont elle a besoin pour façonner les peuples à l'ordre et à l'obéissance. Durant la période de réaction commencée en 1850, la plupart des gouvernemens européens crurent qu'ils augmenteraient leur force de compression en s'appuyant sur l'église. L'église représente la tradition, le passé. Ceux qui veulent ramener les peuples en arrière sont donc conduits à conclure avec elle une intime alliance. C'est ce que fit l'Autriche sous le ministère Bach, et de là est né le concordat du 18 août 1855. Depuis 1849, le clergé travaillait à en préparer les bases. Profitant des sentimens de piété du jeune empereur et de l'effet produit sur son esprit par les épreuves qu'il venait de traverser, ils parvinrent à obtenir de lui le sacrifice de toutes les mesures de précaution que, depuis le moyen âge, le pouvoir civil avait cru devoir prendre pour se garantir des empiétemens de l'église. Dans la négociation, il fut tenu peu de compte des droits de l'état; il n'y a point lieu de s'en étonner, car celui qui se trouvait chargé de les défendre n'était autre qu'un prince de l'église, M. Rauscher, archevêque de Vienne. Les deux prélats, M. Rauscher et le cardinal Viale-Prela, crurent qu'en livrant l'Autriche à la direction du sacerdoce ils assuraient le bonheur des peuples et la stabilité de l'empire.

II.

Examinons maintenant les principales dispositions du concordat. Il faudra entrer à ce sujet dans quelques détails qui paraîtront peut-être arides; mais la prochaine réunion d'un concile œcuménique donne un intérêt très actuel à tout ce qui permet de se rendre compte du but que l'église poursuit. L'article premier renferme l'essence même du traité; il est ainsi conçu : « la sainte religion catholique romaine sera toujours conservée dans l'empire d'Autriche et dans tous les pays qui le composent, avec tous les droits et priviléges dont elle doit jouir en vertu de l'ordre divin et des lois ca-

noniques. » Chacune de ces paroles mérite l'attention. Non-seulement le catholicisme est déclaré culte privilégié; mais il sera maintenu éternellement, ce qui exclut la liberté religieuse. Cette liberté est d'ailleurs condamnée par les lois canoniques, qui doivent être toujours maintenues en vigueur. La liberté de conscience n'est pas proscrite ici en termes exprès, sans doute pour ne pas alarmer les dissidens, assez nombreux dans l'empire; mais le texte montre clairement que le but à atteindre est le rétablissement de l'unité de la foi avec l'appui du bras séculier, quand les circonstances le permettront. Quelques apologistes des actes du saint-siége, comme M. l'évêque d'Orléans et M. l'abbé Gratry (1), ont nié que tels fus-

(1) Dans un livre intitulé *la Philosophie du Credo,* le père Gratry écrit ce qui suit : « La société laïque est responsable des bûchers; quant à l'église, elle a toujours maintenu son horreur du sang. L'église catholique est le corps le plus tolérant qui ait jamais existé (p. 183). » Il est vraiment étrange que le père Gratry ait pu oublier si complétement la doctrine canonique que Bossuet résume dans les termes suivans : « Je déclare que je suis et que j'ai toujours été du sentiment : premièrement, que les princes peuvent contraindre par des lois pénales tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'église catholique; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'église, qui non-seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances aux princes; ces maximes sont constantes et incontestables parmi les catholiques. » Comme le père Gratry demande qu'on n'affirme pas sans preuves, le lecteur voudra bien m'excuser de citer celles que l'évêque de Montauban a réunies à l'appui de ces maximes dont il voulait convaincre Bossuet. Après avoir invoqué l'autorité de saint Augustin, l'évêque ajoute : « L'effet des déclarations des empereurs et des rigueurs salutaires dont la charité était le principe fut si grand que presque toute l'Afrique fut convertie; quelques restes de donatistes obstinés échappèrent seulement au zèle des princes et des prélats. Saint Léon, dans sa LXXXVe lettre à l'empereur, lui adresse ces belles paroles : « Grand prince, vous devez punir les sectateurs de Nestorius. » Saint Grégoire, pape, dans sa lettre à Patrice, exarque d'Afrique, l'exhorte à employer à la destruction de l'hérésie le pouvoir que Dieu lui a confié, et dans celle qu'il écrit au roi d'Angleterre, il le loue d'avoir procuré le progrès de la religion par les instructions, par la terreur, par ses bienfaits et par ses exemples. Saint Bernard, qui a été le plus doux et le moins sévère des pères de l'église, dans le 66e sermon sur le *Cantique des cantiques,* conclut qu'il vaut mieux punir les hérétiques par le glaive de la puissance temporelle que de souffrir qu'ils persistent dans leurs erreurs. C'est sur ces principes, établis par une tradition constante de l'église, que les empereurs chrétiens ont toujours donné des lois très sévères contre les hérétiques pour les obliger à se réunir à l'église catholique. On ne voit point que l'église se soit jamais plainte de la sévérité de ces lois; au contraire, nous avons prouvé qu'elles avaient été la plupart approuvées, demandées et sollicitées par les conciles. » Et l'évêque cite à l'appui de ce qu'il dit les pères, les papes et les conciles, dont plusieurs œcuméniques : saint Augustin (*epist. XCIII ad Vinc.*), saint Isidore, saint Grégoire le Grand, saint Thomas, saint Bernard, toutes les décrétales sur la matière, les conciles de Carthage de 404 et 405, le concile de Milèves de 416, canon XXV, les conciles de Tolède de 633 et 693, le 3e concile de Latran, canon XXVII, le 4e concile de Latran, canon III, et les conciles de Paris, de Toulouse et de Béziers, tenus au XIIIe siècle. L'extermination des hérétiques par le glaive est donc une tradition constante et universelle, un dogme. Cela étant, comment le père Gratry a-t-il pu attribuer à l'église une tolérance qu'elle a toujours condamnée, anathématisée?

sent les desseins de l'église. En contestant un fait certain, ils ont méconnu la vérité historique et mal interprété les actes de la papauté. Il faut rendre cette justice au Vatican qu'il a toujours proclamé hautement ses véritables principes sans hypocrisie, sans faiblesse, sans crainte de choquer les opinions dominantes. Il n'a cessé de répéter que la liberté de conscience était une erreur impie, un délire, et, dans tous les traités où le pouvoir civil a cédé à ses désirs, il a fait inscrire que tous les cultes autres que le catholicisme seraient proscrits. Dans les derniers concordats conclus par Pie IX avec les républiques de l'Amérique centrale, le pape a fait insérer un article qui interdit l'exercice de tout culte dissident, et, dans le concordat de 1851 conclu avec l'Espagne, Pie IX avait eu soin d'inscrire également que la religion catholique serait seule tolérée dans ce pays. On se souvient des persécutions odieuses auxquelles cette stipulation donna lieu. En imposant ainsi l'intolérance à différens états, le doux pontife qui occupe maintenant le siége de saint Pierre a sans doute fait violence à la bonté de son cœur; mais il doit maintenir les lois de l'église et s'efforcer de les faire triompher. Le dernier des pères, Bossuet, a formulé la doctrine orthodoxe avec sa précision ordinaire. « Le prince doit employer son autorité pour détruire dans son état les fausses religions. Ceux qui ne veulent pas que le prince use de rigueur en matière de religion, parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. »

Ces maximes ayant été implicitement (1) consacrées par l'article 1er du concordat autrichien, on comprend les inquiétudes que ce traité devait faire naître. En effet, la persécution des dissidens n'est pas en Autriche un souvenir du XVIe ou du XVIIe siècle. Il y a quelques années, en plein XIXe siècle, on a vu se reproduire des scènes qui rappelaient le temps de Ferdinand II. Dans les montagnes du Zillerthal vivaient quelques familles protestantes qui, perdues dans un repli écarté des Alpes tyroliennes, avaient échappé au zèle des convertisseurs. Elles ne faisaient nulle propagande. Tout ce qu'elles désiraient, c'était de pouvoir conserver leur foi,

(1) Dans un concordat conclu en 1863 avec la république de l'Équateur, l'article 1er contient les mêmes stipulations que l'article 1er du concordat autrichien. Les termes dont on s'est servi sont les mêmes aussi, seulement on a énoncé la conséquence du principe. Après qu'il a été dit « que la religion catholique sera conservée à perpétuité avec tous les droits et toutes les prérogatives dont elle doit jouir d'après l'ordre établi de Dieu et d'après les lois canoniques, » il est ajouté : « En conséquence, on ne pourra jamais permettre dans la république l'exercice d'aucun culte, ni l'existence d'aucune société qui auraient été condamnés par l'église. » Ce mot « en conséquence » prouve bien que les droits de l'église signifient l'interdiction des cultes dissidens. Est-ce là ce que M. l'abbé Gratry appelle de la tolérance? Il est vrai que chacun n'attache pas aux mots le même sens. Ainsi l'évêque qui citait à Bossuet l'exemple des hérétiques d'Afrique, tous exterminés par le glaive orthodoxe, appelait cela une œuvre de charité. Il ne s'agit que de s'entendre.

ignorées de tous. C'était trop; elles souillaient de leur présence le sol orthodoxe du Tyrol, où l'hérésie ne doit point être soufferte. Elles furent obligées de quitter leurs foyers, de vendre à vil prix ce qu'elles possédaient et de chercher un refuge dans l'exil. Des faits pareils étonnent, on voudrait en douter. Cependant ils ne sont que l'application de lois naguère encore en vigueur à Naples, à Florence, en Espagne, dans tous les pays qui ont tenu à mettre leur législation en harmonie avec les canons de l'église.

Joseph II avait décrété qu'aucune pièce émanant de la cour de Rome ne serait publiée dans ses états sans être revêtue du *placet*, c'est-à-dire sans l'autorisation du pouvoir civil. En France, le premier des articles organiques contient une stipulation exactement sembable. Même sous l'ancien régime, la plupart des états catholiques avaient cru devoir se garantir par ce moyen contre les entreprises hostiles du saint-siége. La France ne semble pas vouloir y renoncer, car le ministre dirigeant a déclaré, dans la séance du 10 juillet 1868, que le gouvernement français disposait encore des mêmes armes que sous l'ancien régime, et qu'il en ferait usage contre la doctrine du *Syllabus*, « qui est contraire aux principes sur lesquels s'appuie la constitution de l'empire. »

L'article 2 du concordat autrichien supprime complétement le *placet*. L'église a considéré cette suppression comme un grand triomphe. Dans son allocution du 3 novembre 1855, le pape s'en félicitait. « En raison de notre droit divin de primauté, disait-il, on a écarté, radicalement éliminé et fait complétement disparaître du concordat l'opinion fausse, perverse, extrêmement funeste et tout à fait contraire à cette primauté divine et à ses droits, opinion toujours condamnée, proscrite par le siége apostolique, et d'après laquelle le *placet* ou l'*exequatur* du gouvernement civil devrait être obtenu pour ce qui concerne les choses spirituelles et les affaires ecclésiastiques. » Parmi les défenseurs des droits du pouvoir civil, il s'en trouve beaucoup qui veulent maintenir ou rétablir le *placet*. Permettre à un souverain étranger d'abroger les lois, de délier les citoyens de leur serment, de leur commander la désobéissance aux autorités légitimes en vertu d'un prétendu droit divin de primauté, c'est, suivant eux, sacrifier l'indépendance de l'état et préparer la guerre civile. Ce danger n'est que trop réel, l'histoire le démontre; mais ce n'est plus avec le *placet* qu'on peut le conjurer. Rien ne fera que le souverain des consciences ne soit pas le vrai souverain. Dans tout pays catholique où la foi est générale et ardente, le pape sera le maître, quelque précaution qu'on prenne. Quand M. Rouher a parlé des armes que lui fournissaient les articles organiques, les journaux religieux l'en ont plaisanté, et non sans raison. Ces armes rouillées ne sont pas plus efficaces que ne le

seraient les haches de jade du temps de la pierre. Vous interdisez la publication d'une bulle; mais défendrez-vous aux journaux de l'insérer? Ne parviendra-t-elle pas ainsi à la connaissance de tous les fidèles, et ceux-ci, s'ils sont vraiment les enfans de l'église, ne conformeront-ils pas leur conduite aux décisions du chef infaillible de leur religion? Et si tous les évêques, bravant la défense du gouvernement, publiaient de commun accord une bulle défendue, que ferait-on? Les suspendre, les mettre en prison? mais ce serait augmenter leur pouvoir en leur donnant le prestige du martyre. D'ailleurs, ou le peuple est ardemment attaché à son culte, et dans ce cas le gouvernement est exposé à tomber en persécutant le clergé, ou bien l'indifférence est plus répandue que la foi, et alors les bulles papales ne sont pas très à craindre. Je crois donc que le concordat autrichien a eu raison de supprimer le *placet*. Il n'abolit qu'une formalité vaine, une précaution inutile, et, coupant un des liens qui attachent l'église à l'état, il en prépare indirectement la complète séparation.

Par les articles 5, 6, 7 et 8, l'enseignement est placé sous la haute direction de l'épiscopat. L'église a toujours bien compris que celui qui a l'instruction tient les âmes, et elle en a réclamé le monopole, parce qu'elle est seule l'organe de la vérité, et que seule elle a reçu de Jésus-Christ la mission de la communiquer au monde. Dans tous les concordats avec les états fidèles, elle a pris soin de faire reconnaître ses droits. Le concordat autrichien dit : « L'instruction de toute la jeunesse catholique, dans toutes les écoleligion publiques que privées, sera conforme à la doctrine de la restant catholique. Les évêques, en raison de leurs fonctions pastorales, dirigeront l'éducation religieuse de la jeunesse dans tous les établissemens d'instruction publics ou privés, et ils veilleront avec le plus grand soin à ce que rien, dans aucun enseignement, ne soit contraire à la religion catholique ou à la pureté des mœurs. » L'enseignement primaire est placé sous la surveillance du clergé. La foi des instituteurs doit être à l'abri de tout soupçon. Quiconque s'écarte du droit chemin sera aussitôt renvoyé. Le parti qui défend en France les intérêts religieux réclame très bruyamment la liberté de l'enseignement, de l'enseignement supérieur surtout, et j'estime qu'en le faisant il soutient une bonne cause ; mais ses adversaires soutiennent qu'il ne réclame la liberté que pour les opinions orthodoxes, et que, si le clergé était le maître, il interdirait impitoyablement la manifestation de toutes les doctrines contraires aux siennes. Or, en présence des articles du concordat autrichien et des autres concordats plus récens, il est impossible de nier que telle serait la loi, s'il était permis à l'église de la dicter. Seulement on

peut croire que la liberté donnée à tous permettrait peut-être de rendre douteuse la victoire du clergé.

Le concordat autrichien avait livré à l'omnipotence épiscopale non-seulement les écoles publiques, dont à la rigueur l'état pouvait disposer, mais, chose qu'on a peine à croire, les écoles privées, les établissemens fondés par les particuliers (1), sur lesquels l'état n'avait aucun droit. Tout l'enseignement, dans toutes ses branches, devait y être conforme à la religion catholique, et c'étaient les évêques qui jugeaient de l'orthodoxie des leçons et des livres. Ainsi donc nul refuge pour la liberté. L'histoire, la chimie, la géologie, doivent se conformer au dogme. Partout où l'on enseigne, personne ne s'en écartera.

La liberté de la presse et des lectures n'était pas plus respectée que celle de l'enseignement. D'après l'article 11, « les archevêques, les évêques et tous les ordinaires exerceront en toute liberté le droit qui leur appartient de flétrir de leurs censures les livres dangereux pour la religion ou les bonnes mœurs, et de détourner les fidèles de la lecture de ces ouvrages. De son côté, le gouvernement veillera à ce que de pareils livres ne se propagent pas dans l'empire, et il prendra pour cela des mesures convenables. » Ainsi donc l'église condamne, l'état exécute; l'*index* signale les livres, la police les proscrit. C'est comme au bon temps : les familiers désignaient les victimes, le pouvoir civil ne se réservait que le soin d'allumer le bûcher. Certes le clergé doit avoir le droit de condamner les écrits qu'il juge mauvais et celui de détourner les fidèles de les lire; mais que l'état soit obligé par un traité de prêter main-forte à de semblables condamnations, c'est ce que notre temps aura peine à admettre. Pour y préparer les générations nouvelles, il faudrait leur mieux inculquer les maximes en vigueur à Rome. Il est vrai qu'on y travaille.

A entendre les Autrichiens, rien n'a été plus funeste à leur pays que cette domination absolue du clergé dans tout le domaine intellectuel, et quand on a visité l'Autriche, on est disposé à croire qu'ils ont raison. Le despotisme du pouvoir civil, quoique toujours très défavorable à l'activité des esprits lorsqu'il dure, peut cependant se concilier pendant un certain temps avec le développement des sciences; tant qu'on respecte l'autorité, un despote même se montre assez tolérant pour le reste. Avant 1848, la Prusse ne jouissait pas d'une très grande liberté; néanmoins les recherches scientifiques, fût-ce en matière théologique et philosophique, n'étaient guère en-

(1) Voici le texte officiel allemand : *Der ganze Unterricht der katholischen Jugend wird in allen, sowohl öffentlichen als nicht öffentlichen, Schulen der Lehre der katholischen Religion angemessen sein.*

travées. Les Russes sont loin d'être aussi libres que leurs bons amis les Américains; il ne semble pas cependant que les livres de science soient plutôt proscrits à Saint-Pétersbourg qu'à New-York. Le despotisme de l'état peut être dur et lourd; mais il est ordinairement peu clairvoyant et borné dans le cercle de son action. S'il lui arrive de frapper fort, il touche rarement juste, et presque jamais il n'atteint le but qu'il vise. Le plus souvent, il donne plus de puissance aux idées qu'il veut comprimer, parce que, n'atteignant pas l'homme dans l'intérieur de son âme, il ne brise pas, il trempe plutôt le ressort qui doit le renverser quand l'heure de la délivrance sonne. Le despotisme de l'église au contraire, doux, prévoyant, paterne, paternel même depuis qu'à son ordre les bûchers ne s'allument plus, énerve bien autrement les peuples, car il s'étend à tout, et peu à peu se rend maître de l'homme intérieur. Ce n'est pas aux actes seulement qu'il commande, c'est aux pensées, à l'esprit. Les recherches de la géologie et de l'anthropologie l'alarment autant que celles de l'histoire ou de l'exégèse, et, quand le bras séculier lui obéit, il élève dans toutes les directions des obstacles au progrès peu visibles, mais infranchissables. Il ne brûle plus et frappe à peine; il endort plutôt et engourdit. Plus est pesante la tyrannie civile, moins elle a chance de durer. Il en est autrement de la tyrannie ecclésiastique. S'est-elle appesantie lourdement sur un peuple, il faudra des siècles à celui-ci pour se relever, et il est des nations qui probablement n'en reviendront pas.

III.

L'église a toujours soutenu que, de droit divin, c'était à elle qu'il appartenait de juger les clercs et les causes ecclésiastiques. Cette prétention, le concordat autrichien l'a pleinement reconnue. « Toutes les causes ecclésiastiques relevant uniquement du for de l'église, porte l'article 10, c'est le juge ecclésiastique qui doit en connaître. » Le clergé constitue ainsi un corps privilégié, supérieur aux lois de l'empire et ne relevant que de Rome. La souveraineté suprême est au pape. D'autre part, les prêtres sont privés de leurs droits de citoyen et livrés à l'arbitraire des évêques. « Les évêques, dit l'article 11, auront toute liberté d'infliger les peines portées par les saints canons ou d'autres qu'ils jugeront convenables aux clercs qui ne porteraient pas un costume clérical en rapport avec leurs fonctions, ou qui d'une manière quelconque seraient dignes de blâme, et de les enfermer dans des monastères ou dans d'autres lieux à ce destinés. L'auguste empereur, si besoin est, prêtera main-forte pour que les jugemens des évêques contre les prêtres oublieux de leurs

devoirs reçoivent leur exécution. » Ainsi un vicaire de paroisse porte un costume ou émet une doctrine qui déplaît à l'évêque. Aucune loi civile dans aucun pays ne punit un fait semblable comme un délit. N'importe, si l'évêque condamne le prêtre à être enfermé dans un *in pace* (1), le pouvoir laïque est tenu de mettre cet arrêt à exécution. Il est de maxime universelle que tout délit doit être spécifié, et que la peine doit être arrêtée d'avance. Ici point. L'autorité épiscopale crée le délit postérieurement, et le frappe de la peine « qu'elle juge convenable. »

« Eu égard aux circonstances, » le pape permit que les causes civiles des clercs et les crimes et délits ordinaires commis par eux seraient déférés au juge civil; mais, conformément aux décisions du concile de Trente, les évêques ne pouvaient être soumis à la même juridiction. On peut conclure de cet article que, si les circonstances étaient plus favorables, le clergé tout entier serait soustrait à l'action répressive des tribunaux laïques. C'est en effet ce que décide le concordat du 22 avril 1853 conclu avec la république de l'Équateur, et qui permet de saisir, mieux encore que le concordat autrichien, le régime dont le saint-siége poursuit partout la mise en pratique. D'après l'article 8, « seront déférées aux seuls tribunaux ecclésiastiques toutes les causes qui concernent les ecclésiastiques, soit pour leurs intérêts civils, soit pour des délits qui tombent sous le coup de la loi pénale. Le magistrat civil assurera l'exécution de tous les jugemens rendus par les ecclésiastiques, ainsi que l'infliction des peines édictées, par tous les moyens qui seront en son pouvoir. » Ici du moins le système est consacré dans son entier, sans les exceptions auxquelles l'église avait dû consentir en 1855, eu égard à certaines défiances de l'esprit joséphite, non encore complétement extirpé en Autriche.

Les dispositions du concordat autrichien sur l'immunité des évêques donnent lieu en ce moment à une difficulté grave. Aussitôt après l'adoption des nouvelles lois confessionnelles par le parlement cisleithanien, l'évêque de Linz, M. Rudigier, crut devoir publier une lettre en réponse à la circulaire du ministre de l'intérieur au sujet de l'agitation cléricale. Dans cette pièce, que le journal catholique le *Volksfreund* nommait un modèle de franchise apostolique, l'évê-

(1) Voici, entre autres, un fait qui prouve qu'on peut sans exagération parler d'*in pace*. A Prague, un moine de l'ordre de Saint-Jean-Baptiste, nommé Borczenski, peu édifié des scènes auxquelles il avait assisté depuis dix-sept ans, s'enfuit du couvent en 1855, passa en Prusse et s'y fit protestant. Étant rentré en Autriche quelque temps après, il fut arrêté en Moravie et livré à l'autorité ecclésiastique, qui l'enferma dans un cachot infect, à côté d'un autre moine accusé d'hérésie et nommé Zazule. Privés de livres, presque de nourriture, ils furent soumis aux plus durs traitemens, par charité sans doute et afin de les retirer de la voie de perdition où ils s'étaient engagés.

que, défenseur zélé des prérogatives de l'église, rappelle que l'empereur a promis d'exécuter le concordat, tandis que maintenant il sanctionne des lois qui sont en opposition formelle avec ce traité. Il ajoute que les lois civiles n'ont pas de force obligatoire, et qu'on n'est pas tenu d'y obéir quand elles sont contraires aux principes de la religion. Le prélat proclame ouvertement qu'il se verra forcé de combattre toute loi contraire aux dogmes de l'église, attendu qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Dans une circulaire du 23 juin 1868, il donne des instructions à son clergé, et s'exprime à peu près dans les mêmes termes. Malgré le ton séditieux de ces publications, et quoiqu'on pût y voir peut-être un appel à la révolte contre la loi, le gouvernement ne songea point à sévir. Seulement il y eut un moment où la justice dut intervenir. D'après les nouvelles lois confessionnelles, le clergé était obligé de délivrer à l'autorité civile les actes matrimoniaux dont il avait eu jusque-là le dépôt exclusif. Beaucoup d'ecclésiastiques, l'évêque de Linz entre autres, se refusèrent à obéir. Il fut condamné à l'amende; mais il alla en appel, et invoqua l'immunité des évêques, consacrée par le concordat conformément au canon v de la session 24 du concile de Trente. On opposa à l'évêque que le pouvoir civil, se souvenant des cas si fréquens où le clergé excitait le peuple à la révolte, avait pris certaines mesures de précaution dans un article secret ainsi conçu : « Bien que sa majesté soit convaincue qu'aucun évêque ne prendra jamais part à des projets qui menaceraient la tranquillité publique, l'empereur est obligé de se réserver, pour le cas où, — ce que Dieu veuille empêcher! — un évêque se rendrait coupable du crime de lèse-majesté ou de haute trahison, le droit de prendre, même avant de s'être entendu avec le saint-siége au sujet des poursuites judiciaires à intenter, les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'empire, sans préjudice toutefois des dispositions de l'article 14. » Les journaux catholiques ont fait remarquer avec raison que cet article secret donnait seulement le droit de prendre des mesures de sécurité, non de mettre un évêque en jugement, que d'ailleurs il pouvait être invoqué seulement pour réprimer la haute trahison, non pour un délit correctionnel comme celui qui donnait lieu aux poursuites contre l'évêque de Linz, que, le concordat n'étant pas aboli, l'article 14 devait être respecté. Il faut l'avouer, si l'on s'en tient à la lettre, ce raisonnement est sans réplique. Malgré cela, le jugement du premier tribunal a été confirmé, et dans toutes les provinces de l'empire les évêques et les prêtres qui refusaient d'obéir à la loi ont été condamnés à de fortes amendes. Les juges ont estimé que dans l'Autriche régénérée ce sont les décisions du pouvoir législatif et non les canons du concile de

Trente qui doivent être appliqués. Néanmoins l'obéissance aux nouvelles lois confessionnelles est encore loin d'être généralement obtenue.

L'une des grandes forces de l'église, c'est la fidélité à ses traditions. Jamais elle ne renonce à aucun de ses priviléges. Ceux dont elle a joui au moyen âge, elle les réclame encore au XIXe siècle, quelque étranges qu'ils puissent paraître. S'il en est un qui soit de nature à scandaliser notre époque, c'est sans contredit le droit d'asile, qui au moyen âge déjà soulevait de si vives réclamations. Le concordat autrichien n'en rétablit pas moins ce droit exorbitant « pour l'honneur de la maison de Dieu, qui est le roi des rois et le seigneur des seigneurs, » dit le texte. Soustraire des criminels à la justice paraît une singulière façon d'honorer Dieu. C'est pourtant une prérogative à laquelle le saint-siége tient beaucoup. Elle est garantie aussi par les autres concordats conclus après celui de 1855. Je trouve dans celui de la république de l'Équateur : « L'immunité des temples sera respectée; néanmoins lorsque les exigences de la sécurité publique l'exigeront, le saint-siége consent que l'autorité ecclésiastique accorde au gouvernement, sur sa demande, l'autorisation de saisir ceux qui se seraient réfugiés dans des édifices consacrés. » Les termes de cet article font bien voir comment on entend à Rome la souveraineté des nations. Ce n'est pas elles qui doivent commander sur leur propre territoire : le vrai souverain, c'est le pape. C'est lui qui « consent » à ce que les magistrats arrêtent les criminels, bien entendu après en avoir obtenu l'autorisation du prêtre compétent. Le droit d'asile doit être encore en vigueur en Autriche, car le concordat n'a pas été aboli; mais je doute qu'il en soit fréquemment fait usage.

Après l'école, c'est le mariage sur lequel l'église a toujours le plus tenu à exercer son empire. Par le mariage, source de la famille, elle s'empare de la société. Elle ne reconnaît plus aujourd'hui que l'union consacrée par le sacrement; elle seule par conséquent décide qui peut se marier et à quelles conditions. Autrefois elle admettait comme valable, paraît-il, le contrat naturel, auquel venait s'ajouter ensuite la bénédiction nuptiale, qui est l'un des sept sacremens (1). Le mariage civil n'est plus maintenant à ses yeux qu'un abominable concubinage; *matrimonium civile omnino abo-*

(1) Cette question a été parfaitement élucidée au point de vue des principes gallicans, par M. F. Huet, dans une étude sur le concordat de 1855. Voyez les *Essais sur la réforme catholique.* Le gallicanisme était une ingénieuse tentative pour mettre le catholicisme en harmonie avec la liberté des peuples et l'indépendance du pouvoir civil; mais cette nuance, proscrite déjà, sera probablement déclarée hérétique par le futur concile.

minandum, comme s'exprime Pie IX dans une lettre du 30 avril 1868. En France et dans les pays où les lois de la révolution sont depuis longtemps en vigueur, on considère le mariage civil comme une conquête définitive et comme le fondement nécessaire des sociétés modernes. On ne se doute pas que cette institution est en opposition avec les dogmes de l'église, et que celle-ci n'a cessé de la condamner comme une usurpation impie de ses droits inaliénables. Dans une lettre au roi Victor-Emmanuel, datée du 19 septembre 1852, Pie IX a clairement exposé la doctrine catholique sur cette matière. Il l'a parfaitement résumée aussi dans la protestation qu'il a adressée au conseil fédéral suisse, lors de l'introduction de la loi française sur le mariage dans le canton du Tessin. « L'élévation du mariage à la dignité de sacrement est un dogme de l'église catholique, dit le pape; c'est donc à l'église seule qu'il appartient d'en régler la validité par les conditions qui doivent le précéder et l'accompagner. L'église enseigne en outre que le sacrement n'est pas une qualité accidentelle surajoutée au mariage. Il en est l'essence même, de sorte que ceux qui se marient sacramentellement contractent seuls une union valide et légitime, tandis que ceux qui rejettent le sacrement vivent dans le concubinage. Telle est la doctrine de l'église que tous les états catholiques doivent respecter et admettre comme base de leurs lois à cet égard. Une loi civile qui prétend déterminer les conditions nécessaires à la validité du mariage empiète sur le droit imprescriptible de l'église de régler tout ce qui appartient à l'administration des sacremens, et viole le dogme de la foi catholique d'après lequel toutes les causes matrimoniales appartiennent aux seuls juges ecclésiastiques. » Le raisonnement, il faut en convenir, paraît très serré, et les conséquences qui en découlent sont plus graves qu'on ne pourrait d'abord le supposer. S'il n'y a de mariage que par le sacrement, il en résulte que, pour se marier, c'est-à-dire pour recevoir le sacrement, il faut être en état de grâce et avoir reçu du prêtre l'absolution de ses péchés. Donc, sans l'agrément du prêtre, sans qu'on se courbe sous sa main, point d'union conjugale. Donc aussi pas de mariage pour tous les non-catholiques, protestans, philosophes, libres penseurs, quel que soit le nom qu'ils se donnent. Cela paraît exorbitant; pourtant qui ne sait qu'en France, avant 89, il n'y avait pas d'état civil pour les protestans, pas plus qu'il n'y en a encore pour eux en Espagne? Comment auraient-ils eu le droit de se marier, puisqu'ils n'avaient même pas celui d'exister? Ainsi le veulent les saints canons, et tel est le régime qu'il faudra rétablir partout où l'on voudra mettre la législation civile en harmonie avec les principes orthodoxes.

L'application du droit canonique, même dans la mesure res-

treinte admise par le concordat de 1855, ne laissa pas de soulever en Autriche de sérieuses résistances. D'après l'article 10, « le juge ecclésiastique devait seul connaître des causes relatives au mariage conformément aux sacrés canons et surtout aux décrets du concile de Trente, parce que tout ce qui concerne la foi, les sacremens et les fonctions religieuses est de la compétence exclusive du tribunal ecclésiastique. » Cette disposition, qui sanctionnait toutes les prétentions du saint-siége, devait alarmer à la fois et les dissidens, nombreux dans certaines parties de l'empire, en Hongrie surtout, et les partisans de l'ancienne législation, qui maintenait l'indépendance du pouvoir civil. Par le célèbre édit de 1784, Joseph II, précédant la révolution française, avait posé le vrai fondement de la vie civile et des sociétés modernes en des termes d'une précision et d'une vigueur telles qu'on oserait à peine les employer maintenant. Ces termes font si grand honneur au gouvernement autrichien du XVIIIe siècle qu'il peut être utile de les reproduire dans les circonstances actuelles. « Le mariage considéré comme contrat civil, les droits et les liens civils qui en résultent, tenant leur existence et leur force entièrement et uniquement de la puissance civile, la connaissance et la décision des différends relatifs à ces objets et tout ce qui en dépend doit appartenir aux tribunaux civils exclusivement. Nous interdisons en conséquence à tout juge ecclésiastique, sous peine de nullité absolue, d'en prendre connaissance en aucune manière, qu'il s'agisse de la validité ou de la non-validité du mariage, de la légitimité ou de l'illégitimité des enfans, de promesses de mariage, de fiançailles ou de tel autre chef que ce puisse être ayant du rapport à ce contrat ou à ses effets. » On le voit, l'édit de Joseph II repoussait d'une façon aussi absolue que l'a fait depuis la législation française le dogme catholique qui, considérant le mariage comme une institution purement religieuse, le soumet à la juridiction exclusive du clergé. Sur ce point encore, le concordat restaura le moyen âge en donnant force de lois aux décisions des conciles. C'était pour les dissidens une source d'inquiétudes et de tourmens à cause des mariages mixtes. Quand deux dissidens se mariaient, leur union était prononcée par le ministre du culte auquel ils appartenaient; mais comment faire quand l'un des deux conjoints était catholique et l'autre protestant? Le traité de Westphalie avait décidé que le mariage se ferait devant le curé et devant le pasteur, et que les enfans du sexe masculin seraient de la religion du père, ceux du sexe féminin de la religion de la mère. Ces prescriptions étaient suivies dans la plus grande partie de l'Allemagne; mais, depuis une trentaine d'années, le clergé catholique a décidé qu'il ne s'y soumettrait plus. Il refuse son concours, à moins que la partie dissidente

ne s'engage à permettre que tous les enfans soient catholiques. Or, d'après le concordat, l'intervention du curé était indispensable du moment que l'un des deux conjoints était catholique. Il s'ensuivait que les protestans étaient obligés, dans tout mariage mixte, de subir les exigences de l'église catholique. C'était une atteinte grave à la liberté de conscience, et cette disposition devenait fréquemment la cause des plus pénibles déchiremens au sein des familles.

La question des mariages mixtes a souvent été en Allemagne l'occasion des luttes les plus violentes entre l'état, qui défend les droits des dissidens, et l'église, qui prétend imposer l'intolérante rigueur de son dogme. Celle-ci comprend bien tout le parti qu'elle peut tirer de ses sévérités. Elle y trouve un moyen de propagande lent, mais infaillible. Si les enfans issus d'un mariage mixte sont tous catholiques, l'hérésie perd sans cesse du terrain, et à la longue elle s'éteint faute de représentans. Le pasteur protestant accorde en tout cas sa bénédiction; le curé catholique au contraire la refuse, si on ne souscrit pas à ses conditions. Ce dernier l'emporte d'ordinaire, parce que, en consentant à ce qu'il veut, les deux parties obtiennent la bénédiction religieuse, tandis qu'en lui résistant le conjoint catholique doit s'en passer. Dans des conflits avec l'autorité ecclésiastique, si l'on veut absolument arriver à un accord, c'est toujours l'église qui l'emporte. Le plus intolérant finit par triompher de celui qui l'est moins, parce que le premier invoque ses dogmes inflexibles, tandis que le second ne parle que de justice et de convenance.

IV.

L'une des questions les plus graves et les plus difficiles que présentent les rapports de l'église et de l'état est celle de la propriété ecclésiastique. Peut-on, doit-on reconnaître à l'église ou aux églises le droit de posséder? Sur ce point, la doctrine catholique est formelle. L'église a reçu de Dieu même le droit de posséder. C'est un droit divin que nul ne peut méconnaître. Quiconque l'attaque ou le nie tombe sous l'anathème prononcé par les conciles, et récemment encore par le vingt-sixième article du *Syllabus*. L'état, en mettant une limite aux acquisitions de l'église, excède sa compétence, et cette défense est nulle comme attentatoire aux volontés de Dieu. La propriété ecclésiastique est la plus légitime de toutes, car c'est la seule qui trouve sa sanction dans l'Écriture sainte et dans la volonté de Dieu même. Faut-il faire remarquer que la doctrine orthodoxe est en opposition absolue avec les principes juridiques aujourd'hui généralement admis? D'après ces principes, le droit naturel de posséder ne revient qu'à l'individu. Une corpora-

tion est un être fictif, une personne civile, que la loi soutient de son autorité et peut par conséquent anéantir. Les individus composant les églises, fidèles ou prêtres, peuvent posséder à titre personnel; mais les églises n'ont point par elles-mêmes d'existence légale. Si elles existent comme corporations, c'est uniquement parce que l'état leur en a conféré le privilége, et par conséquent il peut en tracer les limites ou même y mettre un terme. Le pape prétend qu'il tient de Dieu même la propriété du sol; mais si d'autres ministres du culte élevaient la même prétention en se fondant sur le Koran ou sur le Zendavesta, quel moyen l'état aurait-il de trancher le différend?

Ce ne sont point les principes modernes que le concordat autrichien a reconnus, c'est la doctrine canonique qu'il a sanctionnée. « L'église jouira de son droit d'acquérir librement de nouveaux biens à tout titre légitime; la propriété de ce qu'elle possède en ce moment ou qu'elle acquerra par la suite lui sera solennellement assurée d'une manière inviolable. » On a eu soin de mettre « son droit » afin de bien marquer que ce droit ne lui est pas concédé par l'état, qu'il existe antérieurement, absolument. Pour accroître plus rapidement le patrimoine ecclésiastique, tous les prêtres auront la faculté de disposer de leurs biens, conformément aux « saintes lois de l'église. » Les évêques pourront aussi introduire et établir dans leurs diocèses des ordres religieux et des congrégations des deux sexes, conformément aux sacrés canons. Rien n'est plus logique. Si l'église en effet existe de droit divin et si elle n'est pas soumise à la juridiction civile, on ne voit pas où l'état puiserait le droit d'interdire l'existence des corporations religieuses.

Ce n'est pas tout encore. Quand on parle du rétablissement de la dîme, il semble qu'on veuille évoquer un souvenir du moyen âge. Il faudrait pourtant se rappeler que pour l'église le passé est le présent, et que contre elle la prescription ne court pas. Selon le concile de Trente, le paiement des dîmes est dû à Dieu, *decimarum solutio debita Deo,* et quiconque les refuse ou les envahit est frappé d'anathème. Contre la société laïque, la revendication est éternelle, *æterna auctoritas.* Aussi les dîmes ne sont-elles pas oubliées dans le concordat autrichien. Elles continueront à être perçues partout où elles n'ont pas été abolies. Là où elles l'ont été, « le pape permet qu'à titre de compensation le gouvernement impérial assigne des domaines ou des rentes sur l'état. » Ainsi donc le droit de percevoir les dîmes est maintenu dans son entier, et si l'église n'en réclame point partout, comme en Autriche, le rétablissement ou l'équivalent, c'est par égard « pour la difficulté des circonstances. » Si donc les circonstances devenaient plus favorables, si les peuples, revenus de leurs erreurs, reconnaissaient l'autorité

de l'église, la dîme serait rétablie, et les ecclésiastiques exemptés de l'impôt, conformément aux lois canoniques.

Sommes-nous enfin arrivés au terme des dispositions destinées à anéantir l'œuvre de Joseph II et l'indépendance du pouvoir civil? Non : il reste un dernier article à citer. Quoiqu'on ait tout livré à la discrétion de l'épiscopat, le mariage, l'instruction, l'imprimerie, la propriété, il eût pu se faire que quelques manifestations de la vie individuelle eût échappé à la domination sacerdotale. Un article général y a pourvu. « Tout ce qui a rapport aux personnes ou aux intérêts ecclésiastiques et qui n'est pas déjà réglé précédemment sera dirigé selon l'enseignement de l'église et les décisions du saint-siége. » On comprend que la généralité de ces termes ait effrayé les Autrichiens. Quel est l'acte qui ne touche pas aux intérêts de l'église et auquel on ne puisse appliquer les arrêts des papes et des conciles? N'ont-ils pas déclaré que l'état doit être soumis à l'église, comme le corps l'est à l'âme? La fameuse constitution *Unam sanctam* ne décide-t-elle pas que les successeurs de saint Pierre disposent à la fois du glaive spirituel et du glaive temporel? Les théologiens n'enseignent-ils pas partout, en France et en Allemagne comme en Autriche, que la vraie souveraineté appartient à l'église, parce que seule elle connaît la vérité, qui est l'unique source d'un pouvoir légitime? Ce sont là, dira-t-on, des chimères empruntées aux temps passés, et dont il n'y a plus lieu de s'occuper au XIXe siècle. On oublie qu'aucune de ces prétentions, qui paraissent si surannées, n'a été abandonnée par ce corps puissant à qui appartient le gouvernement des consciences, et que toutes ont été explicitement ou implicitement consacrées par le concordat qui est encore en vigueur en Autriche aujourd'hui.

Cet important document nous permet de voir quel serait le sort des nations qui, renonçant à lutter contre l'influence sacerdotale, accepteraient des mains du saint-siége l'organisation que Rome déclare être conforme aux saints canons. D'abord l'état serait soumis au contrôle du pape, qui annulerait toute loi contraire à ce qu'il appelle les droits de l'église. C'est un pouvoir qu'il exerce chaque fois que l'intérêt ecclésiastique semble menacé. Parlant de lois votées en Espagne, en Italie, en Suisse, au Mexique, le pape a toujours dit : « Nous condamnons, réprouvons et déclarons absolument nuls et de nul effet tous les actes que le pouvoir civil a faits avec un si grand mépris de l'autorité apostolique. » C'est donc le pape qui décide quelles sont les lois qui seront exécutées et celles qui ne le seront pas. L'église est reconnue propriétaire de droit divin. Rien ne s'oppose plus à l'extension indéfinie de la mainmorte, que, même sous l'ancien régime, des souverains comme Philippe II et Marie-Thérèse voulaient contenir dans certaines limites. Grâce

au concordat, recevant toujours et ne rendant jamais, elle envahirait peu à peu tout le territoire. La plus grande partie de la richesse passerait aux mains de congrégations qui ont fait vœu de pauvreté. La crainte du purgatoire et le testament sont une source intarissable de libéralités pieuses, car qui ne donnerait volontiers une partie au moins de ce que la mort va lui ravir en échange d'une éternité bienheureuse, récompense assurée des bienfaiteurs de l'église? Les corporations religieuses ayant obtenu la personnification civile et la liberté d'acquérir, il est inévitable qu'elles finissent par tout posséder. Un être qui ne meurt jamais doit infailliblement hériter à la fin de tout ce que possèdent des familles qui passent et s'éteignent. Devenue ainsi propriétaire unique de tous les biens, l'église dirigerait à la fois les intérêts temporels et spirituels des populations. La vie économique serait soumise à la même autorité que la vie religieuse. Dans les champs, dans l'atelier, l'homme obéirait au même maître que dans le temple. L'unité de commandement serait rétablie (1). Les libertés modernes seraient nécessairement proscrites. Comme le disait récemment une publication en tout approuvée par le Vatican, la *Civiltà cattolica*, ces libertés sont une peste et un délire: or comment pourrait-il être licite d'introduire la peste dans un pays? La liberté des cultes surtout est contraire et aux divins enseignemens et à l'intérêt de l'état, et les princes sont tenus de la repousser par tous les moyens dont ils peuvent disposer. Force de loi serait donc donnée à l'*Index*, et tous les ouvrages condamnés, y compris Bossuet, livrés aux flammes. L'enseignement tout entier serait aux mains du clergé. Les jésuites élèveraient les enfans des riches, les curés ceux du peuple. Rien dans

(1) Dans une brochure intitulée *OEsterreich unter dem Concordat* (l'Autriche sous le concordat), un officier des troupes saxonnes, en garnison aux environs de Vienne après Sadowa, raconte d'une manière très intéressante l'impression que lui fait le pays pour lequel il vient de combattre. Tout le remplit de surprise : l'ignorance des habitans, leur soumission au clergé, les pèlerinages, la dévotion aux reliques, les persécutions auxquelles donnent lieu les mariages mixtes, l'absence d'activité intellectuelle, l'indifférence générale. Quel contraste avec mon petit pays de Saxe! s'écrie-t-il. Un jour, il voit passer un prélat; tous les gens du village se précipitent à genoux et baisent sa main. L'officier saxon salue, mais ne se jette pas à terre; le prélat indigné remonte dans sa voiture. Le dimanche suivant, le curé explique à ses paroissiens que l'Autriche a été vaincue parce qu'elle s'est alliée à des hérétiques. J'ai pu juger par moi-même combien cet esprit d'intolérance était poussé loin. A Prague, j'étais entré dans l'église des jésuites; une foule immense s'avançait, en colonnes serrées, vers l'autel pour baiser un reliquaire. La cérémonie ne m'étonnait pas, elle s'accomplit chaque jour dans mon pays; mais j'étudiais avec attention le type des fidèles pour tâcher d'y démêler les caractères du sang tchèque. Quoique rien dans mon attitude ne pût le choquer, le père officiant me regarda avec fureur, puis s'élança vers moi en me disant : « Ceci n'est pas une comédie. » La foule partageait l'indignation de son pasteur, et c'est ainsi que se commettent parfois de regrettables attentats. J'appris en sortant que c'était la fête de saint Ignace, et que la relique qu'on baisait était un morceau du tibia de ce saint.

aucune science ne pourrait être dit qui fût considéré par l'autorité ecclésiastique comme contraire à ce qu'elle juge vrai. Ainsi qu'autrefois, les dissidens n'auraient de choix qu'entre l'abjuration et l'exil, car les évêques s'engagent par serment à les poursuivre, et, étant les maîtres absolus, ils seraient tenus de remplir leur promesse. Le mariage, les testamens, tous les actes de la vie civile, seraient réglés par le prêtre. Enfin l'absolutisme remplacerait le régime parlementaire, incompatible avec la mise en pratique des lois canoniques. Est-ce un tableau de fantaisie que nous venons de tracer? Non, c'est celui d'un état organisé selon l'esprit du concordat autrichien, et telle était la condition qui allait être faite à l'Autriche sans les événemens qui, au prix de pénibles échecs sur les champs de bataille, lui ont valu du moins l'émancipation dans sa vie civile et politique.

Quand on considère que voilà le régime que le saint-siége voudrait imposer à tous les peuples, parce qu'il est seul conforme aux dogmes catholiques, on cesse de s'étonner de la résistance, de l'hostilité que l'église rencontre partout, et on est moins disposé à y voir, avec le père Félix, un fait surnaturel. Il se peut que certains esprits et certains peuples soient faits pour vivre sous la main du sacerdoce. Plus j'étudie les faits contemporains, plus je me sens porté à admettre qu'il est des nations qui ont été si complétement pliées à ce joug, que tenter de les en délivrer, c'est hâter leur décadence. Soumises au clergé, elles restaient stationnaires; révoltées, elles déclinent, car, à peine affranchies, elles tombent dans une anarchie irrémédiable. Néanmoins les sociétés actuelles n'accepteront pas volontairement une domination que le moyen âge supportait à peine, et elles maudiront ceux qui les contraindront à s'y soumettre. L'église prétend leur ravir ces libertés d'où sort la civilisation moderne; est-il singulier qu'ils s'élèvent contre l'église? M. A. de Broglie croit que l'antagonisme entre le catholicisme et la société actuelle a pour seule cause le caractère abstrait et philosophique que la France, par l'organe de ses divers législateurs depuis 1789, a toujours affecté de donner aux principes politiques qu'elle adopte. Je rencontre cette hostilité bien autrement violente en Autriche qu'en France, et cependant l'Autriche, loin d'accepter les principes de la révolution française, n'a cessé de les combattre. Depuis la réaction contre Joseph II et surtout depuis le concordat de 1855, ce sont au contraire les principes de l'église qu'elle a adoptés et mis en vigueur. Ce ne sont donc point les maximes absolues de 1789 qui sont ici la cause du mal. Ne faut-il pas plutôt admettre que la raison de ce regrettable antagonisme est qu'aucun des peuples autrichiens, ni les Allemands, ni les Hongrois, ni les Slaves, ni les

Italiens, ni les Valaques, aucun, sauf les Tyroliens peut-être, ne veut subir plus longtemps la domination d'une autorité ecclésiastique qui prétend proscrire la liberté des cultes, de l'enseignement, de la presse, de la parole, pour rétablir l'inquisition et l'*index?* En France, ce régime n'alarme personne, parce que l'on a cessé, à tort peut-être, d'en craindre le retour; mais en Autriche il constituait l'ordre légal fondé sur un contrat conclu avec le saint-siége. Il ne faut donc pas chercher plus loin d'où sort ce cri qui n'a cessé de retentir en Autriche depuis 1866 : « à bas le concordat! » Quand Voltaire, lui aussi, répétait *à bas l'infâme!* ce n'est point à la religion du Christ qu'il en voulait, car à celle-ci il a presque toujours rendu justice. Ce qu'il visait à détruire, c'était l'institution oppressive et intolérante élevée par les papes et les conciles. S'il a prêté à l'opposition anti-catholique l'arme mortelle de sa mordante ironie, c'est que ce vieillard, à qui l'anniversaire du 22 août arrachait des larmes, voyait toujours le sang de la Saint-Barthélemy sur la robe blanche du lévite.

Naguère en Autriche, l'opinion, invoquant les traditions de Joseph II, n'attaquait d'abord que le concordat; mais quand le clergé, obéissant au mot d'ordre venu de Rome, s'est mis à défendre par tous les moyens cette œuvre de tyrannie cléricale, on s'est retourné contre lui, et les coups portent déjà sur le dogme catholique lui-même. Le différend s'aggrave, la lutte devient chaque jour plus vive. J'essaierai d'en faire connaître les mobiles et les péripéties, je me garderai toutefois d'en prédire l'issue. Le gouvernement actuel a pour lui l'esprit moderne et la sympathie de tous les amis de la liberté; mais la puissance de l'église, pour le mal comme pour le bien, est très grande, surtout dans un état profondément ébranlé et en voie de transformation. Si l'église devait l'emporter dans ce regrettable conflit, comme son triomphe deviendrait la cause presqu'infaillible de la chute de l'empire autrichien, je ne crois pas qu'une semblable victoire pût augmenter son prestige ou accroître son influence. On n'a pas oublié que ces résistances du clergé ont fait avorter les réformes de Joseph II et celles de la révolution française. Les ministres actuels, qui ont porté la main au concordat sans avoir toutefois osé l'abolir, succomberont peut-être à leur tour. Seulement ces échecs sans cesse répétés ne tueront pas l'esprit moderne, et ils n'auront qu'un résultat : ils rendront l'antagonisme entre cet esprit et l'église plus âpre, plus irréconciliable et plus funeste pour tous.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LE PÉTROLE

ET

LES HOMMES D'HUILE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le pétrole, — l'*huile de pierre*, — était connu dès la plus haute antiquité; mais c'est depuis moins de dix ans qu'il s'est imposé à l'attention publique. Tout a concouru à lui faire ce grand succès. L'éclairage au pétrole est véritablement démocratique, il fournit beaucoup de lumière à très bas prix. Les débuts de ce combustible liquide étaient d'ailleurs rehaussés par une mise en scène bien faite pour lui donner une notoriété bruyante. — Fortunes de princes édifiées en un jour comme au temps de Law, paysages enflammés pendant des semaines entières, navires sautant en mer, cargaisons brûlant sur les quais et dans les docks au bord de fleuves qui roulaient des nappes de feu, explosions meurtrières au sein des villes, tous ces incidens, aussitôt répétés par les journaux de tous les pays, remuaient les imaginations dans les deux mondes. L'industrie nouvelle grandissait toujours et traversait victorieusement une série de crises violentes causées à la fois par les incertitudes d'un mode d'exploitation tout primitif et par les fureurs du jeu. Maintenant que l'extraction, le traitement et le transport du pétrole se font d'une manière sûre et méthodique, que les compagnies factices créées pendant la « fièvre de l'huile » par des spéculateurs sans scrupule ont cédé la place à des entreprises sérieuses conduites avec intégrité, le moment semble venu d'esquisser les traits principaux du plus curieux peut-être des épisodes du mouvement industriel contemporain. Une pareille étude semble d'autant plus oppor-

tune que la question du pétrole s'est fort élargie dans ces dernières années. De 1861 à 1866, le chiffre des exportations des États-Unis s'était élevé progressivement de 1 million à 67 millions de gallons. En 1867, on put croire que ce dernier nombre donnait assez exactement la limite extrême des besoins de la consommation étrangère, car il ne fut pas franchi; mais en 1868, par un saut brusque, le total des exportations atteignit presque 100 millions. En même temps la consommation intérieure des États-Unis a augmenté au point de représenter aujourd'hui le tiers de la production totale. Au commencement de 1868, il existait en Europe et en Amérique une réserve notable; dans le cours de cette même année, pour faire face à la demande, la production a dû néanmoins atteindre et quelquefois dépasser le chiffre énorme de 13,000 barils par jour (1). De nouveaux territoires ont été mis en exploitation dans la vallée d'*Oil-Creek*, la localité classique du pétrole, celle qui fournit la presque totalité des huiles minérales employées à l'éclairage dans le monde entier. En 1869 au contraire, la réserve est presque nulle, et il va falloir attaquer des zones pétrolifères dont l'exploitation, plus difficile, avait été jusqu'à présent ajournée.

Dans l'ordre des arts utiles, chaque âge révèle des tendances caractéristiques. Au siècle dernier, les hommes avaient besoin de se vêtir à bon marché; c'est ce qui fit la fortune d'Arkwright et des filateurs à la mécanique, la prospérité soudaine de Manchester et des villes du continent qui importèrent les nouvelles méthodes de travail. Au XIXe siècle, on veut de la lumière, même dans le wigwam d'écorce de bouleau de l'Indien, même dans la cabane de boue du pauvre Ruthène de Galicie. L'introduction de la plus modeste lampe y vient activer la vie de famille en prolongeant la veillée. La France a contribué dans une très large mesure à produire ce résultat. Le verre d'Argand, premier progrès sur la mèche fumeuse de l'ancien temps, remonte à peine à la veille de la révolution française; la lampe Carcel et le gaz sont d'hier. Une foule d'inventeurs obscurs ont perfectionné sans relâche les mécanismes des lampes, afin d'échapper à la nécessité coûteuse de brûler des huiles végétales. Ces tentatives, qui eurent quelque vogue sous la monarchie de juillet, ont préparé le succès du pétrole : malheureusement elles vinrent à un moment où il était prématuré de songer à la vulgarisation de l'éclairage par les huiles minérales. La matière première manquait; les arts chimiques n'avaient point fourni le moyen d'extraire ces précieuses substances des schistes auxquels elles se

(1) Le gallon impérial mesure environ 4 litres et demi. Le baril contient 33 gallons impériaux, soit environ 150 litres.

trouvent associées sur beaucoup de points; à plus forte raison, la science n'avait-elle pas montré le parti que l'on peut tirer du pétrole liquide, dont on connaissait pourtant un grand nombre de sources naturelles. C'est aux Américains que revient le mérite d'avoir donné à ce dernier droit de cité dans l'industrie. L'aptitude native qui les porte à chercher dans chaque chose le côté utile, surtout l'activité fiévreuse, mais patiente, qui seconde si bien chez eux cette heureuse tournure d'esprit, les ont en cette occasion merveilleusement servis. Le chimiste français Selligues, dont les premiers essais dans le bassin d'Autun remontent à l'année 1832, avait réussi à distiller industriellement les schistes ingrats que l'on rencontre dans cette partie de la France. M. James Young, de Glasgow, perfectionna ces procédés, et établit en 1847 dans le Derbyshire une vaste usine pour traiter des minerais anglais incomparablement plus riches que ceux de la France, et connus sous les noms de *bog-head* et *cannel-coal*. En peu d'années, cet établissement prit un développement extraordinaire : il rapportait au fondateur plusieurs centaines de mille francs de revenu. La perspective de tels profits si promptement réalisés mit cette fabrication en honneur. Elle pénétra vers 1854 aux États-Unis, où l'on se mit à distiller le *bog-head* d'Écosse et plusieurs variétés de schistes indigènes. En 1860, on comptait déjà dans l'Amérique du Nord soixante-quatre fabriques d'huile de schiste. La découverte d'abondans réservoirs de pétrole devait arrêter court cette prospérité naissante, ruiner un grand nombre d'usines et contraindre les autres à se transformer pour raffiner ce liquide, bien autrement riche en matière éclairante que le *bog-head* et le *cannel-coal*.

I.

Le pétrole, tel qu'on le trouve dans la terre, est un liquide généralement noir, qui présente souvent un reflet verdâtre. C'est par la distillation que l'on en sépare l'huile incolore employée dans les lampes. En Italie, au Caucase et dans l'Ohio, on rencontre un pétrole couleur d'ambre, quelquefois même à peu près incolore; mais le plus abondant et le seul qui serve à la fabrication est le pétrole noir. Les Américains l'ont appelé de plusieurs noms, *rock oil*, huile de roche, *british oil*, huile anglaise à cause de l'analogie qu'il présentait avec l'huile de schiste d'importation britannique, mais plus universellement *Senecca oil*, du nom d'une puissante tribu indienne répandue autrefois au Canada et dans les états de New-York et de Pensylvanie. Ces Indiens s'en servaient pour divers usages

médicinaux et pour des pratiques de sorcellerie (1). On raconte que dès 1819 les premiers pionniers de l'Ohio brûlaient dans des lampes le pétrole brut qu'ils trouvaient le long de la petite rivière Muskingum. Dans l'état de New-York, au Canada, dans la Virginie occidentale et le Kentucky, l'on en connaissait aussi quelques sources. C'étaient des suintemens produits par le filtrage des eaux de pluie à travers les terrains superficiels. Le débouché de cette matière demeurait néanmoins tellement restreint que les mineurs de la Virginie occidentale considéraient comme une calamité véritable la rencontre des veines de pétrole dans les puits qu'ils foraient pour rechercher des gisemens de sel gemme. Vers 1853, un spéculateur de New-York, alors avocat, aujourd'hui salué partout du titre de *oil king*, remarqua dans le cabinet d'un savant une bouteille de pétrole provenant d'une vallée du comté de Venango, dans la partie nord-ouest de l'état de Pensylvanie. Frappé de l'idée que cette substance remplacerait avec avantage le *bog-head* écossais pour la fabrication des huiles minérales, il acheta immédiatement dans cette vallée tous les terrains où l'on avait reconnu la présence du pétrole : cela ne formait guère plus de 50 hectares, et représentait toute la superficie qui passait alors pour avoir le privilége de recouvrir les sources d'huile de la Pensylvanie. L'année suivante, sous le nom de *Pennsylvania rock oil company*, fut organisée à New-York la première des compagnies de pétrole. Il s'agissait à la fois de trouver du pétrole en abondance et de le distiller assez économiquement pour en retirer de l'huile d'éclairage à un prix moindre que celui des huiles de schiste.

Les fondateurs de cette industrie durent ainsi aborder deux problèmes dont la solution n'avait encore été fournie nulle part. Il leur fallait d'un côté combiner les meilleurs appareils pour la distillation et la rectification du pétrole, de l'autre creuser la terre dans tous les sens pour atteindre les nappes inférieures d'où provenaient les minces filets d'huile qui avaient donné l'idée de la spéculation. Cette seconde partie des recherches était absolument aléatoire. Aucune découverte antérieure n'autorisait à concevoir l'espérance que l'on rencontrerait ces réservoirs, encore moins qu'ils

(1) Ces usages et ces pratiques étaient connus, il y a deux mille ans, dans le bassin de la Méditerranée. Pline décrit vingt-sept remèdes tirés du bitume liquide de Babylone et de Zacynthe (Zante). Les anciens l'employaient dans le traitement des rhumatismes articulaires, de l'asthme, de la goutte, du rhume de poitrine, de la putréfaction des plaies, des fièvres intermittentes et de l'épilepsie. Ils l'utilisaient aussi à la guerre, et on le voit figurer dans certains supplices. Pline pense que c'est avec du bitume que Médée consuma sa rivale. Au commencement de ce siècle, Hahnemann a décrit un nombre considérable de symptômes que manifeste l'organisme sous l'influence du traitement par le pétrole couleur d'ambre, tel qu'on le prépare dans les officines.

seraient abondans. Il n'en était pas de même de la première, qui était une question de science d'abord, de pratique et de métier ensuite. On alla droit à New-Haven, auprès de l'un des professeurs de Yale College, célèbre institution du Connecticut où les jeunes gens reçoivent l'enseignement supérieur. La compagnie proposa au savant d'étudier sous tous ses aspects le problème de la transformation du pétrole brut en huile d'éclairage : elle s'engageait à monter un laboratoire spécial et à payer largement les dépenses de toute nature que ce travail devait entraîner. Afin d'éviter qu'un esprit de spéculation hâtive et hasardeuse ne compromît l'œuvre de la science, on décida que la société transporterait son siége à New-Haven, et que le professeur chargé des recherches de laboratoire serait en même temps le président du conseil de gérance.

Tels furent les débuts de l'entreprise qui a conduit les Américains à créer en quelques années une source de production dont ils expriment laconiquement l'importance par ces deux mots : *mammooth business* (1). On détermina donc par des expériences longues et précises les phénomènes qui accompagnent la distillation du produit brut, et on apprit à tirer parti des sous-produits obtenus avant et après la mise en liberté de l'huile d'éclairage. Pendant ce temps, au fond des ravins inhospitaliers d'Oil-Creek, des hommes habitués au comfortable dont on jouit à New-York, insuffisamment abrités contre le froid et la pluie, mal nourris et exposés aux attaques de la fièvre, creusaient le sol nuit et jour sans se décourager. L'on croit généralement que la découverte des nappes de pétrole jaillissantes a été un coup de fortune acheté au prix d'un très faible effort : il n'en est rien. Pendant six années consécutives, de 1854 à 1860, les chercheurs n'arrivèrent qu'à des résultats médiocres; mais ces chercheurs étaient en général originaires de la Pensylvanie et des six états de la Nouvelle-Angleterre, Connecticut, Massachusetts, Vermont, Maine, New-Hampshire, Rhode-Island : c'est dire qu'ils étaient doués d'une persévérance à toute épreuve.

Les Indiens avaient commencé jadis l'exploitation du pétrole au moyen de puits carrés, boisés à l'intérieur, mesurant à peine 3 mètres de largeur sur une profondeur à peu près égale. Pour recueillir le liquide, ils employaient un procédé bizarre; ils laissaient séjourner pendant quelque temps des couvertures de laine au fond de ces cavités, puis retiraient les couvertures pour les tordre. Les Américains conservèrent ce mode d'exploitation longtemps après avoir chassé les Peaux-Rouges : la société de Pensylvanie le trouva en usage, et se contenta d'abord d'approfondir les anciens puits,

(1) *Affaire énorme* comme le mammouth.

d'en ouvrir de nouveaux et de percer des galeries qui augmentèrent le rendement d'huile en multipliant les surfaces de suintement. Pendant l'année 1856, on put de la sorte raffiner à Pittsburg environ 5 ou 6 barils d'huile par jour. Ce n'étaient point là cependant des conditions industrielles, et il fallait de deux choses l'une, ou abandonner l'entreprise ou produire beaucoup plus encore. Les pionniers songèrent alors à forer des puits artésiens, et firent venir à grands frais des sondeurs et des outils de la Virginie occidentale. Les outils étaient assez mauvais, les sondeurs très exigeans à cause du monopole dont ils se trouvaient investis. Habitués d'ailleurs à rencontrer quelquefois l'huile en cherchant des sources salées à travers des roches entièrement différentes de celles d'Oil-Creek, ils n'auguraient rien de bon des travaux, et ils avaient intérêt à les faire marcher avec d'autant plus de lenteur que leurs gages étaient plus élevés. Pour comble de malheur, les débordemens de la rivière vinrent plusieurs fois arrêter et même bouleverser les ouvrages commencés. Rien ne désespérait les *oil men*, les hommes d'huile, comme on les appela bientôt. Ils avaient établi leur quartier-général à Titusville, petite agglomération devenue depuis un grand centre et située dans le haut de la vallée, à moitié chemin entre la rivière Alleghany vers le sud et le lac Érié vers le nord. Il n'y avait alors aucun chemin de fer dans cette contrée, et les routes ordinaires étaient, ce qu'elles sont encore aujourd'hui, déplorables. Le moindre déplacement ne pouvait s'opérer qu'au prix de grandes fatigues, surtout pendant la saison pluvieuse, c'est-à-dire pendant huit mois sur douze. Malgré tout, les hommes d'huile tenaient obstinément la campagne, tantôt à New-York pour lever des capitaux nouveaux ou ranimer le courage des anciens bailleurs de fonds, tantôt à Pittsburg, achetant des machines et enrôlant de bons mécaniciens, d'autres fois à New-Haven ou dans les ateliers de sondage de la Virginie pour s'instruire, le reste du temps aux bords d'Oil-Creek, dans la boue, la neige et l'huile, chaussés de grandes bottes, sérieux, actifs, patiens, l'œil ouvert sur toutes choses, occupés à mettre en pratique sur le terrain les informations recueillies à droite et à gauche auprès des hommes compétens.

Ce fut en 1859 seulement que la première veine d'huile de quelque importance fut rencontrée par la sonde. C'était à une lieue environ au-dessous de Titusville. La veine, située à 23 mètres de profondeur, fournit en moyenne pendant huit mois 1,500 litres d'huile par jour, soit 10 barils américains. La production journalière de tous les puits d'Oil-Creek est en ce moment de 10,500 barils, et elle s'est élevée souvent au-delà de 13,000.

D'une manière absolue, le succès de 1859 était donc fort peu de chose; mais il eut pour effet d'enflammer les espérances et de donner à l'entreprise un rapide essor. Le jour même de la découverte et avant que l'annonce s'en fût répandue au dehors, les associés achetèrent d'un seul coup, dans le voisinage du territoire qu'ils possédaient déjà, de nouveaux terrains pour la somme de 1 million de francs. Un mois plus tard, les spéculateurs s'abattaient sur Oil-Creek, la propriété des pionniers décuplait de valeur. Aussitôt de nombreuses compagnies de pétrole furent fondées sur le modèle de la première, à New-York et au Canada, à Philadelphie, Boston, Chicago, Cincinnati, Saint-Louis, San-Francisco; l'on se mit à chercher partout la substance magique. Cependant, pour fonder une véritable industrie, il fallait rencontrer des veines plus puissantes et surtout les trouver en grand nombre. Celle-ci avait été découverte dans une première assise de grès au-dessous de laquelle on se heurtait à une couche de schistes stériles : combien se seraient arrêtés là! Soutenus par l'énergie sombre qui leur avait fait prendre pour devise : *oil, hell or China!* l'huile, l'enfer ou les antipodes! les chercheurs pensylvaniens percèrent encore ces schistes. Au-dessous, à 100 mètres environ de la surface, ils rencontrèrent d'abondantes veines de pétrole emprisonnées dans une assise de grès reposant, comme la première, sur des schistes dépourvus d'huile. Les pionniers d'Oil-Creek enfoncèrent vaillamment leurs sondes à travers la seconde couche stérile: à 200 mètres de profondeur, dans la troisième assise de la même formation de grès oléifère, les outils crevèrent des poches énormes remplies de gaz inflammable, de pétrole et d'eau salée. Sans avoir besoin du secours des pompes, qui avaient été jusqu'alors indispensables, on vit des fleuves d'huile déborder hors des réservoirs et couler dans les ravins.

La spéculation prit alors un caractère sauvage. Au plus fort de la guerre de la sécession, la fièvre de l'huile était à son paroxysme. On comptait à New-York seulement 317 compagnies de pétrole, représentant un capital effectif de plus de 1 milliard de francs. Pour un joueur heureux, cent peut-être ont été ruinés; mais ces ruines, aux États-Unis, n'ont pas le caractère qu'elles auraient en Europe : les intéressés, sachant bien que des voies nouvelles s'ouvriront à eux un jour ou l'autre pour tenter encore la fortune, n'y voient qu'un incident passager, l'une des péripéties du grand combat pour l'existence. Au prix de désastres individuels bientôt réparés, l'Amérique a pu ajouter à ses élémens d'activité, déjà si nombreux, une source de richesse qui ne le cède en importance qu'aux grains et aux cotons; le tabac, les viandes salées, les produits de la pêche, les

suifs, les cuirs, ne viennent plus aujourd'hui qu'après le pétrole dans le mouvement général de l'exportation. Pour se rendre un compte exact des circonstances physiques et des forces de l'ordre moral qui ont concouru à produire ce résultat, rien ne vaut un séjour prolongé aux lieux mêmes où il s'est accompli. La puissance des formations géologiques, la trempe des caractères, s'y montrent en parfaite harmonie. Sur un espace comme la vallée d'Oil-Creek, plus petit que tel département français, l'on peut voir à l'aise, peut-être mieux que sur aucun autre point de la terre, ce que produit la volonté humaine servie par des circonstances naturelles favorables. Au fond, c'est bien l'image, en raccourci, mais très accentuée, de ce que l'on peut observer d'un bout à l'autre de l'Amérique septentrionale. Les richesses que la nature a mystérieusement accumulées durant des siècles en ces contrées, l'homme les exploite aujourd'hui avec une âpre et juvénile ardeur. Une Europe nouvelle se forme là-bas à vue d'œil, et déjà le courant d'échanges établi entre les deux continens va s'élargissant sans cesse au profit des opiniâtres travailleurs de la grande république.

Dans le Nouveau-Monde, le pétrole a été également signalé aux grandes et aux petites Antilles, ainsi qu'au Mexique; mais ce n'est qu'aux États-Unis et au Canada qu'il fait l'objet d'une exploitation régulière, et là même cette exploitation est concentrée sur trois points situés à l'est du Mississipi, — la péninsule du Haut-Canada, la vallée d'Oil-Creek en Pensylvanie, la vallée de la Petite-Kanawha dans la Virginie occidentale. Il y a du pétrole en abondance dans l'Ohio, dans les états de Missouri, d'Indiana, de Kentucky, de Tennessee, bien que les exploitations n'aient pu réussir encore à s'y établir sur une grande échelle. Ce n'est pas seulement l'épaisseur plus grande des terrains superficiels recouvrant les réservoirs de pétrole qui est un obstacle au développement de cette richesse naturelle. Pour tous ces pays, il y a une cause d'infériorité momentanée dans ce seul fait, que la production des trois bassins principaux suffit aux besoins de la consommation. Le pétrole n'est sérieusement utilisé jusqu'à présent que pour l'éclairage par lampes à mèche et pour le graissage des machines. La situation changerait, si l'éclairage par les lampes à gaz, le chauffage des chaudières, d'autres applications encore que l'on entrevoit dès aujourd'hui, entraient dans la pratique industrielle. Le pétrole brut demeure aussi forcément inexploité dans des contrées comme le Texas, l'Utah, le Colorado, où l'insuffisance des routes rend trop coûteux le transport des engins nécessaires. Il n'y a là toutefois qu'une question de temps; tôt ou tard, ces pays fabriqueront chez eux l'outillage qui leur manque. La Californie possède de vastes étendues de terrains

bitumineux, heureusement situés dans le voisinage de la mer, et dont la constitution géologique offre de grandes ressemblances avec les gîtes de pétrole des formations tertiaires d'Europe. Les premiers sondages n'ont pas donné des quantités d'huile assez abondantes pour encourager la spéculation ; mais les Californiens n'ont point perdu toute espérance. Cet endroit de la côte de l'Océan-Pacifique est dépourvu de houille : afin d'assurer le travail de ses manufactures et le service des grandes lignes de *steamers* qui la relient au Japon, à Shanghaï et à tout l'extrême Orient, la ville de San-Francisco est obligée d'importer le charbon à un prix très élevé. L'emploi du combustible liquide est pour elle d'une importance majeure, et plusieurs sociétés y sont à l'œuvre pour rendre cet emploi possible et général.

Les huiles minérales de l'Amérique du Nord semblent être inépuisables. Les millions de barils extraits depuis moins de dix ans proviennent de trois localités fort restreintes qui, sur une carte du Nouveau-Monde, apparaissent comme trois points imperceptibles. Les roches qui fournissent le pétrole au Canada, en Pensylvanie, dans la Virginie occidentale, règnent, comme la plupart des formations géologiques américaines, sur de très vastes étendues sans discontinuité. Ces roches appartiennent à la série des terrains paléozoïques ou de transition; elles furent déposées avant l'époque de la houille. Or les couches géologiques de ces âges reculés sont bien autrement puissantes que celles des périodes suivantes. Tout concourt donc à faire espérer que le sol de l'Amérique du Nord renferme assez de matière éclairante pour fournir pendant des siècles aux besoins que la découverte de cette matière est venue surexciter, et peut-être pour éveiller des exigences que notre génération ne soupçonne même pas.

II.

La charpente du nord-est de l'Amérique est de formation beaucoup plus ancienne que celle de la plus grande partie du continent européen, surtout de l'Europe occidentale. Cela tient à ce que le sol du Nouveau-Monde en cet endroit a été secoué moins souvent que le sol de l'Europe par les forces intérieures du globe. L'Amérique est sortie des flots graduellement. Les monts Laurentiens, situés au nord du fleuve Saint-Laurent, sont les plus vieux témoins de la formation de ce continent; les monts Apalaches, dont la chaîne des Alleghanys est une ramification, se sont élevés plus tard; les Montagnes-Rocheuses et la Sierra-Nevada viennent à peine de naître : les agens atmosphériques n'ont point encore eu le temps

d'abattre ou d'émousser les arêtes vives de leurs aiguilles et de leurs ravins à pic. Tandis que le soulèvement de l'Amérique du Nord se propageait ainsi dans le sens de la marche du soleil, l'Europe oscillait sur ses bases. L'océan pénétrait alors de toutes parts dans un vaste archipel dont quelques îles se sont depuis appelées la Vendée, la Scandinavie, la Bavière; les flots recouvraient encore tout ce qui devait être un jour les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Karpathes et le Caucase. Par intervalles, la mer reculait, des îles se trouvaient soudées l'une à l'autre; mais les siècles passaient, et le vieil océan revenait construire des roches de sédiment nouvelles. Cette lutte a produit une accumulation de terrains d'âge récent dans l'ouest de l'Europe. Aux yeux du géologue, et en bornant la comparaison aux deux rivages de l'Atlantique, l'Europe serait plutôt le nouveau continent, et l'Amérique l'ancien. Celle-là représenterait assez exactement à l'esprit la création tourmentée de quelque chercheur d'idéal possédé du besoin de retoucher sans cesse un modèle toujours inachevé, celle-ci au contraire l'œuvre majestueuse et calme d'un vieux maître satisfait du travail d'une longue vie.

Dans la contrée qui nous occupe, les formations les plus anciennes sont ramassées vers le nord, et les plus récentes apparaissent progressivement à mesure que l'on descend vers la vallée de l'Ohio. Pour explorer convenablement les régions à pétrole, il est donc naturel de commencer par le Canada. J'allai visiter tout d'abord, au nord du lac Huron, les gîtes de la grande île Manitouline. Le bateau à vapeur qui me débarqua dans cette île portait le nom indien de *Wabuno* (l'homme qui danse devant l'aurore); il y avait à bord trois passagers, un traitant irlandais avec sa provision de wiskey pour les naturels, un frère d'une mission de jésuites établie dans l'île, enfin un spéculateur de Saint-Louis venu sur les grands lacs pour regagner de la santé, tout en flairant les bonnes affaires de mines de pétrole, cuivre, fer et argent. Manitouline est désignée sur les cartes sous le nom auxiliaire de *Sacred Island*, l'île sacrée. Les Indiens y placent le siége de la Divinité. C'est la plus grande des îles de tout ce groupe; vue du large aux premières lueurs du jour, elle laisse une impression de morne tristesse; sauf sur la côte orientale, qui présente quelques ondulations de terrains et des traces de culture, elle est partout plate, basse et couverte de forêts aux arbres longs et minces, comme on en voit dans tous les paysages canadiens. Les contours en sont dentelés par un grand nombre de baies et de caps aigus, surtout sur le rivage septentrional, qui a reçu directement l'assaut des grands glaciers du nord. Dans l'intérieur se trouvent plusieurs lacs assez vastes.

L'un d'eux, au niveau même du lac Huron, est entièrement abrité par de hautes falaises boisées; tandis que la tempête fait rage sur les bords, elle ne parvient pas à rider la surface de ces eaux intérieures, et l'Indien n'en approche qu'avec une crainte superstitieuse, car c'est le vrai séjour du Grand-Esprit. L'ours, le caribou, le grand aigle à tête blanche, si bien décrit par Audubon, sont les hôtes principaux de cette solitude; depuis longtemps, il n'y a plus de castors, on les a exterminés. En approchant du débarcadère, je vis pour la première fois, dans une clairière faite par l'incendie, le *derrick* sacramentel. Le *derrick* est un échafaud élevé qui dénonce de loin les régions d'huile, comme la cheminée de briques signale une manufacture. A côté se trouve la cabane qui abrite la machine motrice, dont la fonction est de percer d'abord la roche à l'aide des outils de sondage, et d'extraire ensuite le pétrole au moyen d'une pompe.

L'outillage que les Américains ont adapté aux nécessités de cette industrie improvisée est des plus élémentaires : il se compose essentiellement d'une machine de huit à dix chevaux-vapeur et d'un équipage de sonde artésienne, mû le plus souvent par une corde, comme cela se pratique en Chine, quelquefois par une série de tiges de bois vissées les unes aux autres. Quand le chercheur d'huile, généralement surnommé *operator*, a choisi son point d'attaque, il s'occupe immédiatement d'ériger le *derrick* au-dessus de ce point; cette charpente, haute de 10 ou 12 mètres, est destinée à recevoir la poulie dans laquelle passe la corde qui tient les outils de sondage suspendus, et les fait monter ou descendre sous l'impulsion de la machine. Après cela, il pratique un trou carré ou rond, un véritable puits, dont le centre est à l'aplomb de la poulie du *derrick*. Ce puits est poussé jusqu'à ce que l'on mette à nu la roche vive; c'est alors que commence l'opération du sondage proprement dit. L'outil qui sert à entamer la roche se compose de plusieurs parties, dont les deux principales sont le *drill* ou trépan et le *temper screw*, la vis modératrice. Le trépan est un épais marteau tranchant et aciéré; il est mis en mouvement par un balancier fait de madriers grossièrement équarris et qui oscille sous l'action de la machine à vapeur en s'appuyant sur une solide pièce de charpente qui porte le nom expressif de pilier de Samson, *Samson post*. A chaque coup, il broie la roche qu'il s'agit de traverser. La vis modératrice se trouve à l'orifice du puits, sous la main des opérateurs. Elle relie le trépan à la corde du balancier. Un homme est spécialement chargé de la manœuvrer : assis sur un escabeau élevé, il tient à la main le levier qui lui permet de tourner la vis de manière à allonger la corde au fur et à mesure que le trépan pénètre

plus avant dans la roche. Le conducteur de la machine à vapeur retire la corde et les outils chaque fois que le trou de sonde a été approfondi de quelques pieds. Il faut rendre ce trou aussi rond que possible, afin qu'un tube de fer, destiné à prévenir les éboulemens et à guider l'huile dans son ascension au jour, puisse s'adapter plus tard exactement aux parois rocheuses. A cet effet, le mécanicien enroule la corde sur un treuil, et il remplace le *drill* par le *reamer* ou alésoir. Bien qu'elles soient conduites avec une singulière énergie, toutes ces opérations exigent beaucoup de temps et de persévérance. Le plus souvent on a par-dessus le marché à lutter contre les eaux, on doit s'arrêter pour les épuiser et en prévenir le retour. Cette dernière difficulté est surmontée par un artifice basé sur la propriété que possède la graine de lin de se dilater considérablement dans l'eau : le *seed bag*, sac à graine, long fourreau de cuir bourré de graines de lin, est interposé entre la paroi rocheuse du trou de sonde et le tuyau d'ascension précisément à l'endroit où se trouve la fissure qui livre passage à la malencontreuse veine d'eau; on réalise ainsi la fermeture la plus hermétique possible. Par le même procédé, l'on sépare maintenant l'huile d'avec les gaz inflammables, qui occasionnaient jadis de si terribles incendies. L'invention du *seed bag* est tout à fait américaine, elle fut un véritable expédient imaginé par les pionniers lors de l'irruption des premières nappes jaillissantes, afin de contenir le liquide dans le puits et d'en régler le débit à volonté. Un autre outil fort important est la pompe à sable, *sand pump*, appelée curette par les sondeurs français : elle sert à vider le trou de sonde, à en retirer la boue que forment les débris de la roche broyée par le *drill*. C'est un tube de fer mince, portant à la partie inférieure un clapet qui s'ouvre pour laisser les détritus se loger dans le tube, puis se referme pour les y emprisonner. On amène doucement la curette au fond du trou de sonde, et il suffit alors de lui imprimer un mouvement de va-et-vient pour qu'elle se remplisse de débris; dès que par cette opération l'on a mis à nu la roche vive, on l'attaque de nouveau à coups de trépan. Tandis que le *reamer* accomplit son travail d'alésage, on voit le mécanicien, transformé en forgeron, aciérer et tremper le tranchant émoussé du *drill*. La lueur de ce feu de forge ne nuit pas au pittoresque de ces ateliers en pleine forêt. A quelques pas du *derrick* se dresse le *tank*, réservoir qui reçoit l'huile au moment où elle sort de la terre; ce *tank* rappelle tout à fait une de nos cuves à fouler le raisin. Un peu plus loin enfin, l'on voit le *shanty*, cabane grossière faite de troncs d'arbres équarris à la hâte.

Au cap Smyth, il y avait deux *shanties*, celui du directeur et celui

des ouvriers. Directeur et ouvriers prenaient leurs repas à la même table. La femme du conducteur des sondages, Américaine active et très ordonnée, avait pris le département de la cuisine, et elle servait elle-même avec une simplicité charmante les inférieurs aussi bien que les supérieurs de son mari. Ce dernier avait travaillé sur les exploitations de Pensylvanie, et il connaissait son métier. La roche contre laquelle il luttait à cette heure était extrêmement dure; le *drill* s'ébréchait souvent et ne descendait pas d'un demi-mètre par jour, ce qui fait que l'opérateur mangeait vite et dormait peu. A l'heure du dîner, un vieux sauvage haut de six pieds, décharné, mais à l'œil vif et au profil aquilin, s'appuyant sur un long arc sans corde, apparaissait parfois au seuil du *shanty*. Son père, disait-on, avait été un grand chef; lui, on l'appelait *Akwiwi*, c'est-à-dire le faible. Il saluait sans incliner la tête en disant *bojo*, bonjour, et on lui donnait quelques reliefs d'oie fumée ou de poisson.

A l'époque de ma visite à Manitouline, plusieurs puits attestaient la présence du pétrole en abondance. La profondeur des veines variait de 100 à 160 mètres; la roche oléifère était un calcaire grisâtre, dur et légèrement argileux, pétri de fossiles. L'un des puits venait de rendre quelques centaines de barils d'une huile de meilleure qualité que celle de la péninsule canadienne, car elle offrait cet avantage rare de dégager très peu d'odeur. C'eût été encourageant, si l'on n'avait pas eu à lutter contre l'écrasante concurrence des huiles de Pensylvanie. Cet état de choses, qui empêche le plein développement de territoires plus riches peut-être et plus vastes certainement que la vallée d'Oil-Creek, est dû à plusieurs raisons. En premier lieu, pour l'éclairage, l'huile canadienne ne vaut pas celle de Pensylvanie. En outre, comme le Saint-Laurent n'est pas navigable pendant six mois de l'année, les pétroles du Canada n'ont jamais pu s'ouvrir un débouché sur Liverpool, Anvers, Brême, Hambourg, Le Havre ou Marseille, qui sont les grands entrepôts d'huile minérale de ce côté-ci de l'Océan. La législation américaine enfin a complété, depuis 1864, ce blocus économique. Ce fut l'année de la dénonciation du traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis, traité qui consacrait à beaucoup d'égards une sorte de libre-échange entre les deux pays voisins. Aujourd'hui les pétroles canadiens sont repoussés des États-Unis au moyen d'un droit de 25 cent. par litre, et, comme le peuple canadien trouve l'huile d'éclairage de Pensylvanie très bonne, le gouvernement de cette colonie a été contraint de ne pas user de représailles et de se contenter d'un droit de 7 centimes seulement. Il en résulte que les exploitans du Canada n'ont pas même sans conteste le marché intérieur. La situation deviendrait tout autre, si les huiles minérales étaient ap-

pliquées au chauffage : l'avenir des pétroles du Canada est même là tout entier; dans cette application, ils reprennent l'avantage. L'huile légère de Pensylvanie, incomparable dans les raffineries, où l'on en tire 75 et 80 pour 100 d'huile de lampe de première qualité, serait le plus dangereux de tous les combustibles à cause des mélanges détonans qu'elle produit avec l'air à la température ordinaire. Les expériences de M. Henri Sainte-Claire Deville ne laissent aucun doute à cet égard : les seuls combustibles liquides convenables sont les huiles lourdes, heureusement répandues plus près du sol que les huiles légères. Il n'est donc pas impossible que le pétrole canadien parvienne à se substituer à la houille. Il faut ajouter que le charbon fossile manque entièrement dans les terrains du Canada, tandis qu'il abonde en Pensylvanie et dans la Virginie occidentale : la plupart des bateaux à vapeur sillonnant les grands lacs sont obligés à de fréquens arrêts pour embarquer leur provision de bois de chauffage. D'ailleurs le bois est le plus encombrant et le plus cher des combustibles. Les essais du steamer *Congress* à Détroit, entre le lac Huron et le lac Érié, viennent de montrer que l'emploi du pétrole canadien économise la moitié de la dépense et les neuf dixièmes de l'emplacement qu'exige le chauffage au bois. Cependant l'appareil de combustion décrit au procès-verbal de ces essais était défectueux à plusieurs égards.

Un autre avantage en faveur des huiles canadiennes, c'est que les gîtes sont partout à proximité de quelque port d'embarquement. Le principal de ces ports est Sarnia, extrémité méridionale de la plus grande voie ferrée du Canada, le *Grand-Trunk railway*. Sarnia est aussi le point d'arrivée d'un embranchement du chemin de fer américain *Great-Western*, qui relie l'état de New-York à l'état du Michigan. Située dans la vallée de la Thames, à l'est de Sarnia et au centre même de la péninsule, London est la métropole commerciale du riche pays à peine ouvert à la colonisation qui s'étend au sud-ouest du lac Ontario : les hommes d'huile qui ne sont pas obligés de résider nuit et jour sur leurs exploitations viennent coucher le soir dans cette ville, où ils trouvent une société nombreuse avec tout le luxe des grandes cités anglaises. Les principaux centres d'extraction du pétrole canadien sont *Oil-Springs* et Petrolia, Belle-Rivière, Tilsonburg, Bothwell; mais d'année en année la production a considérablement diminué.

Les premières tentatives dans le comté de Lambton remontent à l'année 1857. L'un des savans attachés au *Geological survey* du Canada avait signalé depuis longtemps dans la vallée de *Bear-Creek*, ruisseau de l'Ours, l'existence d'un vaste dépôt de poix naturelle, épais de plus d'un demi-mètre et recouvrant à peu près le quart d'un hectare. Une compagnie s'organisa pour fabriquer de l'huile

d'éclairage en distillant ce minerai. Il y avait d'ailleurs non loin de là et le long de *Bear-Creek* de nombreuses petites sources de pétrole liquide bien connues des Indiens et des anciens colons français. Nul doute que cet amas de bitume ne fût le résultat de l'évaporation de sources analogues pendant la suite des siècles, et qu'en pratiquant plusieurs sondages en cet endroit l'on ne parvînt à atteindre les réservoirs inférieurs qui l'avaient engendré. L'événement justifia cette opinion. Vers la fin de 1860, on avait creusé une centaine d'excavations dont la plus profonde n'atteignait pas 40 mètres, et qui avaient cependant fourni plusieurs milliers de barils d'huile expédiés aux raffineries de Hamilton et de Boston. Un jour, d'une profondeur de 67 mètres, le pétrole déborda spontanément sur la terre, chassé par la pression intérieure des gaz. L'heureux possesseur de ce trésor inattendu venait d'épuiser ses dernières ressources, et s'abandonnait au désespoir la veille du jour où il touchait à la fortune. La même scène se produisit bien des fois dans les diverses régions d'huile, et partout le voyageur la recueille avec des variantes. En Pensylvanie, où l'excitation fut la plus intense, on voit des photographies représentant l'un de ces princes du lendemain assis sur un baril vide et les coudes sur les genoux, s'arrachant les cheveux; puis l'on vous apprend que ce malheureux déguenillé vendit au prix de 200,000 dollars, argent comptant, un *spouter* (1) survenu inopinément pendant la nuit.

Les premières recherches des hommes d'huile dans le haut de la vallée de Bear-Creek ne furent pas couronnées de succès; elles étaient conduites par une société de Boston, qui dès 1862 avait foré deux ou trois puits; on était arrivé à 120 mètres de profondeur sans rencontrer autre chose que des effluves de gaz inflammable et à peine quelques barils d'huile. On suspendit les travaux. En 1865, un hiver exceptionnel et des inondations désastreuses arrêtèrent la production d'Oil-Creek. On crut partout à un épuisement définitif des veines d'huile. Cette opinion eut même en France un fâcheux contre-coup : l'industrie des schistes, rudement éprouvée pendant les années précédentes par les découvertes d'outre-mer, renouvela son vieil outillage et construisit des usines dispendieuses, persuadée qu'elle en avait fini pour toujours avec la concurrence américaine. Moins d'une année après, les choses changeaient complétement de face : les hauts prix atteints par le pétrole avaient rallumé la fièvre de l'huile en Amérique, et la production de puits nouveaux en nombre immense ramenait promptement la baisse des prix. C'est cette crise qui a véritablement fondé Petrolia : en 1865, un grand

(1) Ce mot est d'invention américaine. *Spout* signifie *jet*. La traduction littérale est donc *jaillisseur*.

nombre d'opérateurs reprirent les travaux interrompus sur ce point. L'insuccès des deux sondages antérieurs ne les décourageait pas, car ils savaient qu'avant de déclarer un territoire improductif il est nécessaire de compter par centaines les coups de sonde infructueux, les *dry holes*, trous secs. En voyant cette belle ardeur, les habitans d'Oil-Springs ne purent s'empêcher de rire; mais dix mois plus tard ils ne riaient plus guère, car le résultat des nouvelles recherches avait été la construction d'une ville rivale de près de 2,000 âmes, ayant une maison d'école fréquentée par 300 pupilles : tel *spouter* de Petrolia représenta bientôt à lui seul la moitié de la production d'Oil-Springs.

La nouvelle ville a définitivement assuré son triomphe sur sa rivale par la construction d'un petit chemin de fer d'une dizaine de kilomètres qui la relie maintenant à la station de Wyoming et par suite au réseau ferré de la péninsule. Ce chemin n'était point encore achevé lorsque j'atteignis le district d'Enniskillen; il fallut me rendre à Petrolia dans une carriole découverte roulant sur le *plank road*, chaussée formée de traverses de bois grossièrement équarries et juxtaposées. Ce sont les grandes routes de ces pays primitifs. Les traverses de bois, secouées nuit et jour par le passage des *teams* (1) chargés de barils d'huile, n'étaient nulle part de niveau, et il paraissait inutile de réparer la voie, puisque le chemin de fer allait bientôt permettre d'abandonner le *plank road*. Nous marchions de secousse en cahot. Je repassais philosophiquement dans mon esprit des exemples d'aggravations de maux causées par l'abandon des choses anciennes au moment où les choses nouvelles ne fonctionnent point encore, lorsque notre carriole, repoussée hors du *track* de bois par un char pesant et brutal, enfonça jusqu'au moyeu dans la fange. Mes compagnons de voyage sautèrent à bas en un clin d'œil, j'en fis autant; mais mes bottes, venues de Paris, étaient vraiment microscopiques et insuffisantes pour un *oil man*. Du reste la mésaventure nous réjouit tous, et il fut aisé de la réparer dès notre arrivée dans l'unique rue que bordent les maisons de bois de Petrolia. Au milieu de magasins où se trouvent ensemble des épiceries et des tissus, on voit des cabanes d'ouvriers, des habitations de propriétaires, des offices privés et publics, banques, bureau de la poste, *board of trade*, tout cela clair-semé le long d'une chaussée sans trottoirs, lacérée d'ornières profondes. Deux genres d'enseignes se détachent sur tout le reste, des affiches pour la vente de terres à huile de « première qualité, » des boutiques de fripiers garnies de longues redingotes et de pantalons de toile cirée,

(1) Le *team* est un char traîné par des bœufs ou des chevaux. Lorsqu'il est destiné à traverser des ravins et des forêts, il n'a pas de roues.

défroques aussi indispensables pour séjourner dans les *oil regions* que l'est la cuirasse imperméable dont on recouvre le touriste au moment où il va s'engager sous l'une des chutes d'eau du Niagara. De distance en distance apparaissent des paires de bottes formidables, vrais jalons de cette interminable avenue. Un marchand m'affubla des pieds à la tête. Quand je me présentai au seuil de l'*American hotel*, quartier-général des hommes d'huile, toute trace de l'Européen avait disparu, et je me trouvais au vrai ton de ce nouveau milieu. Presque aussitôt éclatèrent plus de cent coups de sifflets à vapeur, répétés par les échos des ravins : ils sonnaient midi, l'heure du second déjeuner. La fumée blanche disparut parmi les derricks et les arbres qui nous entouraient; les machines s'arrêtèrent, et je vis sortir de tous les coins de la forêt des *oil men* ralliant les auberges de Petrolia. Dans tous les pays d'huile, on fait au moins deux repas de viande par jour, car il faut chauffer à outrance la machine humaine, soumise là-bas à un dur travail physique et intellectuel. Dès sept heures du matin, le premier déjeuner étant rapidement englouti, l'*oil man* se rend soit aux puits, soit en tournée d'exploration dans les bois, lorsqu'il n'est pas appelé au *board of trade*, qui est la bourse où l'on échange les actions, les titres de propriété et les marchandises. C'est au *board of trade* qu'il revient après le dîner de six heures : à cet instant, les affaires actives demeurent suspendues jusqu'au lendemain, et il n'est plus question que des intérêts de la communauté. J'assistais avec plaisir à ces réunions, présidées familièrement par l'un des *prominent merchants* de la petite ville; chacun y donnait son opinion sur les questions à l'ordre du jour, et l'esprit de tolérance, favorisé par un manque absolu de vanité chez les orateurs, permettait toujours d'aboutir à des résolutions efficaces, malgré la forte personnalité de ces hommes et l'importance des intérêts en jeu dans ces discussions.

Pendant mon séjour à Petrolia, je fus témoin des premières manifestations de la vie d'un *spouter;* la nappe jaillissante avait été frappée à la profondeur d'environ 125 mètres, et la nouvelle s'en répandit avec une rapidité merveilleuse. J'arrivai trop tard sur le lieu de la scène pour être témoin des faits qui précédèrent la sortie du pétrole; mais ils me furent contés exactement de la même manière par tous ceux qui les avaient vus. Il était quatre heures et demie du soir; le sondage, commencé moins de deux mois auparavant, avait conduit les outils à travers une argile superficielle et des roches alternativement schisteuses et calcaires; le trou de sonde était plein d'eau. Cette eau bouillonna tout à coup ; puis une immense fusée de gaz accompagnée d'un nuage bleuâtre s'élança dans les airs, chassant la colonne d'eau devant elle presqu'au sommet du

derrick, à une hauteur que les témoins évaluèrent à 9 ou 10 mètres. L'eau coula pendant un quart d'heure, et l'excitation était à son comble parmi les assistans, car personne au monde ne pouvait assurer qu'il ne continuerait pas d'en être ainsi pendant des mois entiers, sans que le plus mince filet d'huile vînt à se montrer. Chacun retenait son haleine; le propriétaire du puits, très pâle, mais calme, rappelait d'un ton jovial que l'emplacement du sondage lui avait été indiqué par un *oil smeller* (flaireur d'huile) versé dans les mystères de la conjonction des astres, et que, si l'eau continuait de couler seule, il n'aurait plus confiance dans les astrologues, et ne risquerait 2,500 dollars nouveaux que sur les indications de la baguette de coudrier. Subitement la couleur du liquide devint noire, et une insupportable odeur de naphte se répandit dans l'atmosphère : l'astrologue n'avait pas eu tort, Petrolia comptait une source d'huile de plus. Pendant plusieurs heures, la violence du gaz fut telle qu'on ne put réussir à boucher l'orifice du trou de sonde; plus de cent barils d'huile furent ainsi perdus, charriés vers les grands lacs sur les eaux paisibles et irisées de Bear-Creek. L'éruption se produisait non d'une manière continue, mais par petites vagues se succédant avec régularité; l'on aurait dit les pulsations d'un cœur vivant, emprisonné au fond du puits dans un corps de pierre. Les bruits causés par l'arrivée des gaz n'étaient pas moins curieux : en appuyant l'oreille contre le sol, on entendait sous terre des cris stridens, que les ouvriers comparaient avec justesse aux vociférations d'une troupe de pourceaux (1). Quand on eut tamponné le trou de sonde, le bruit changea, il pouvait être comparé au roulement lointain d'un chemin de fer. Ce *spouter*, une fois régularisé, a fourni pendant plusieurs mois une moyenne de 40 barils d'huile par jour; puis la tension intérieure du gaz n'a plus suffi pour assurer un débit spontané, et il a fallu employer une pompe. L'huile ainsi conduite au jour revient naturellement plus cher que le pétrole jaillissant, et, si la quantité de liquide extraite n'est pas assez considérable pour payer les dépenses de l'exploitation, le puits doit être momentanément abandonné.

Les *oil smellers* forment un groupe singulier parmi les hommes d'huile, non-seulement à Petrolia, mais dans toutes les exploitations américaines. On peut les diviser en deux catégories bien tranchées, les imposteurs et les mystiques. Ceux-là se font payer et ne recherchent pas de prosélytes; les derniers ne réclament aucun salaire, mais ils paraissent contrariés en présence d'un incrédule. Un matin, je me joignis à quelques explorateurs qui allaient dans la

(1) Cette observation a été faite en Europe dans plusieurs cas d'irruption de gaz hydrogène carboné à travers des fissures étroites. (Voyez notamment la *Géologie du Bas-Rhin*, par M. Daubrée.)

forêt, à une lieue de Petrolia vers le nord-ouest, choisir un bon emplacement pour un puits. Nous étions guidés par un *oil smeller* du parti de la baguette de coudrier. Il avait, disait-on, désigné avec succès dix-neuf puits au Canada et huit en Pensylvanie; du reste il ne réclamait pas d'argent pour ses bons offices, et jouissait d'une très bonne réputation : on ne lui connaissait aucun intérêt dans aucun sondage. Sur ses avis, on avait déjà rencontré deux excellentes veines fort au-delà des limites du territoire sur lequel s'étaient concentrées les premières recherches, et maintenant nous allions plus loin encore. Parvenu sur une parcelle de terrain dont le propriétaire nous accompagnait, il s'orienta un instant, puis se mit à marcher avec lenteur vers le sud-ouest, tenant dans chaque main l'une des branches de l'outil magique : c'était une petite baguette de noisetier en forme de V. Suivant l'opinion des croyans, un arbre quelconque vaut le coudrier, parce que le don de divination réside dans l'homme et non dans la baguette. Notre sorcier marchait donc serrant avec force les deux branches; le sommet du V était en haut, et se maintenait depuis quelques minutes dans cette position, lorsque je le vis s'abaisser brusquement vers la poitrine de l'opérateur. Celui-ci nous arrêta court, et affirma qu'en cet endroit même, à la profondeur de 400 pieds, l'on trouverait une veine de pétrole dont le débit initial serait au moins de 30 barils par jour. Il paraît que le *medium* était averti de son passage au-dessus des nappes d'huile par un autre indice encore; il ressentait une impression dans la partie antérieure du cerveau. Inutile d'ajouter que la baguette refusa de tourner dans les mains des sceptiques. Certain Écossais, possesseur d'un puits que lui avaient désigné des assemblages heureux d'hiéroglyphes, était le plus ferme opposant à la baguette. Notre opérateur était natif du Connecticut, celui des états de l'Union qui a produit la plus grande variété de fondateurs de religions nouvelles. Ses yeux n'étaient pas ceux d'un charlatan; mais ils prenaient parfois, dans les circonstances les plus ordinaires, une expression de mysticisme effrayante.

Il faut dire que les devins ont beau jeu dans la péninsule, car le sous-sol y est en certains endroits littéralement criblé de poches pétrolifères. L'huile minérale est distribuée dans tout le Canada suivant un certain nombre de faisceaux parallèles courant à peu près du nord-est au sud-ouest, depuis le cap Gaspé, sur le golfe Saint-Laurent, jusqu'à la presqu'île du Michigan inférieur. Sir William Logan, chef du relevé géologique des possessions orientales de l'Amérique anglaise, a tracé avec une grande précision l'axe de celui de ces faisceaux qui intéresse les trois centres d'exploitation de Bothwell, Oil-Springs et Petrolia. Il part de la baie de Burlington, sur le lac Ontario, et vient aboutir à Amhersburg, sur le lac Saint-Clair,

en passant par London et Chatham; c'est ce que les géologues appellent un axe *anticlinal* par opposition avec l'axe *synclinal*. Un exemple familier peut servir à donner une idée de ces deux systèmes de lignes, qui jouent un si grand rôle dans les recherches de mines. Si l'on prend une feuille de papier et qu'on la plie toujours dans la même direction, d'abord en deux, puis en quatre, et ainsi de suite, il suffira de la déplier pour avoir la représentation d'une série d'axes anticlinaux et synclinaux; les lignes formant saillie seront des anticlinales, les lignes en creux des synclinales. Or l'expérience montre invariablement les crevasses d'où l'on extrait le pétrole répandues à profusion suivant les axes anticlinaux, tandis qu'elles manquent le long des axes synclinaux. Cette règle, jusqu'à présent sans exception, est de plus en plus acceptée par les sondeurs intelligens comme un instrument de découvertes. Dans les trois localités d'Oil-Springs, Bothwell et Petrolia, plusieurs propriétaires de puits tiennent à jour le tableau détaillé des strates qui ont été traversées par le trépan. Au bout de quelques semaines, il devient ainsi très facile de s'orienter et de connaître les directions suivant lesquelles on a le plus de chances de rencontrer les cavités qui emprisonnent le pétrole. Ces faits suffisent pour expliquer le succès de quelques flaireurs d'huile. En Virginie, où il existe un axe de redressement des roches bien plus accusé encore et très riche en pétrole, il n'y a pas un seul de ces *oil smellers*. Deux modestes savans ont suffi pour disperser les sorciers.

Les tableaux de sondages dressés par les opérateurs canadiens établissent que le pétrole de la péninsule provient d'un calcaire, le *corniferous limestone*, ainsi nommé parce qu'on y trouve fréquemment des cailloux siliceux en forme de corne. C'est un calcaire compacte, pétri de fossiles marins, parmi lesquels on a signalé plusieurs espèces de poissons à squelette cartilagineux, analogues aux requins et aux raies de nos jours; on y trouve aussi des coraux à profusion, et il n'est pas rare de voir perler des gouttes de pétrole dans les petits interstices de ces polypiers.

III.

Le lac Érié sépare la région à pétrole du Haut-Canada de celle de la Pensylvanie, comme le canal étroit de la Manche sépare la France de l'Angleterre. Ces deux régions, quoique différentes au point de vue géologique, ne forment véritablement qu'un seul système de gîtes d'huile, coupé en deux par une dépression de terrain qui est survenue à une époque très reculée. Au-delà, vers le midi, le sol se relève symétriquement par une série d'axes anticlinaux qui atteignent une hauteur plus grande que ceux de la péninsule cana-

dienne. Les terres que baigne le lac Érié vers le sud sont des rivages récens : les anciens rivages se voient un peu plus loin dans la même direction, et présentent l'aspect d'une ligne de falaises orientées du nord-est au sud-ouest. C'est cette ligne qui forme l'arête de partage des eaux. Au nord, les rivières se rendent dans l'Océan-Atlantique par la grande tranchée du Saint-Laurent; au sud, elles gagnent le golfe du Mexique par les vallées de l'Alleghany, de l'Ohio et du Bas-Mississipi. La petite rivière qui est devenue célèbre sous le nom d'*Oil-Creek* appartient à ce dernier système hydrographique; elle prend sa source non loin de l'une des anciennes terrasses du lac, pénètre par Titusville dans le comté de Venango, court à peu près en droite ligne du nord au sud, et vient se jeter dans la rivière Alleghany en un point situé presque au centre du comté. Sur ce point, les hommes d'huile ont bâti *Oil-City*, la ville de l'huile. Entre Oil-City et Titusville sont ramassées toutes les exploitations qui fournissent depuis bientôt dix années aux besoins des consommateurs; à vol d'oiseau, les deux localités ne sont pas éloignées l'une de l'autre de 22 kilomètres. Cependant il y a du pétrole sur un grand nombre d'autres points de la même région. Il y en a dans les comtés voisins de Forest et Warren, ainsi que sur une vaste portion du comté de Mercer, limitrophe de l'état d'Ohio, enfin à la réunion des deux comtés de Green et de Fayette, d'où le gisement passe dans la Virginie occidentale. Ces territoires, bien que desservis par de nombreuses lignes de chemins de fer et des voies navigables, ne se sont point encore développés; mais ils ne peuvent manquer d'acquérir bientôt une grande importance (1).

Les soubresauts de la production pendant les premières années eurent une violence inouie, parce que l'on était aux prises avec l'imprévu. Ce n'était pas la demande qui réglait les conditions du travail, c'était le hasard. En 1861, le nombre de barils d'huile extraits du comté de Venango s'était élevé à 1,300 par jour en moyenne; l'année suivante, ce chiffre montait en certains jours à 20,000 par suite des grosses veines rencontrées par la sonde; en 1863, il était de 10,000, en 1864 de 7,000, et en 1865 de 4,000 seulement. Il semblait que la décroissance ne devait plus s'arrêter,

(1) Les dernières nouvelles arrivées des régions de l'huile montrent que pendant les mois de janvier et de février la production dans Oil-Creek est au-dessous de ce qu'exigent les besoins de la consommation; elle n'a pas atteint 11,000 barils par jour, tandis que la demande est de 13,000. En même temps l'exportation continue d'augmenter rapidement : du 1er janvier au 9 mars 1869, elle s'est élevée à 12,115,233 gallons, alors que la période correspondante de l'année dernière n'a fourni que 11,835,963. Aussi voit-on les opérateurs de la vallée reprendre les anciens territoires délaissés et s'étendre dans des directions nouvelles. Malgré ces efforts, le monopole paraît devoir bientôt échapper à Venango au profit des régions voisines.

lorsque l'année 1866 vit la production journalière tripler et s'élever à 12,000 barils, provenant en partie de nouveaux puits, en partie de la reprise d'anciens travaux. Lorsque je passai dans le pays pendant cette même année, l'excès de production avait amené des prix tellement peu rémunérateurs que l'on fermait tous les puits qui ne donnaient pas plus de 12 barils par jour. C'était préparer à coup sûr un déficit pour l'année suivante, à moins de nouvelles découvertes, qui n'ont pas manqué. En résumé, ces péripéties, aujourd'hui contenues dans des limites raisonnables, ont conduit à ajouter chaque année quelques nouveaux centres de production aux centres déjà connus; seulement, comme cela s'est fait sans règle ni prévoyance pendant la première période, il semble à celui qui parcourt les ravins d'Oil-Creek et les environs d'Oil-City qu'il traverse un pays récemment ravagé par la guerre. Les puits abandonnés, les *derricks* renversés, les chaudières gisant dans la vase ou déchirées par une explosion et roulées au fond d'un précipice, des maisons et des arbres incendiés, des bateaux coulés à fond, tels sont quelques-uns des traits frappans du paysage. A côté cependant apparaissent des agglomérations nombreuses où la vie et l'activité débordent, des *steamers*, des locomotives, des forêts de *derricks* et de machines à vapeur en mouvement. Tout ce pays était inculte, la terre végétale y est trop argileuse pour soutenir une population exclusivement agricole; aujourd'hui les centres habités foisonnent sur un espace de quelques lieues carrées à peine. On peut estimer à 150,000 âmes au moins le chiffre de la population sédentaire.

En jetant les yeux sur une carte assez étendue pour que des exploitations de pétrole voisines puissent être distinguées l'une de l'autre, on aperçoit tout de suite qu'elles se développent suivant une ligne qui ne suit pas dans toute sa longueur le cours d'Oil-Creek, mais qui le traverse en conservant la direction générale donnée par le prolongement de la vallée de l'Ohio vers le nord-est, direction qui demeure, sans dévier, parallèle à la crête des monts Apalaches; c'est l'amplification, sur une étendue de 500 lieues, du phénomène qui a groupé les réservoirs de pétrole suivant les axes anticlinaux d'une localité circonscrite comme la péninsule canadienne. L'observation de ce fait a facilité beaucoup les recherches depuis quelque temps. A l'origine, les explorateurs ne s'éloignaient pas des bords mêmes d'Oil-Creek, parce que les nappes jaillissantes les plus fameuses y avaient été rencontrées. On s'arrêtait de préférence aux points où se montraient des suintemens d'huile, et il est clair que de tels indices doivent prédominer dans les lieux bas qui sont dénudés par la rivière et les torrens. L'opinion universelle était alors qu'on ne trouverait pas de pétrole en attaquant les terres hautes; mais le nombre des chercheurs était immense, et, les trous

de sonde venant à se multiplier dans toutes les directions, l'on vit bientôt que le haut des falaises n'était pas moins favorable que les parties plates. Ce fut le point de départ de la découverte d'un grand nombre d'autres nappes jaillissantes au nord-est et au sud-ouest des premiers puits. Ainsi prirent naissance de nouveaux centres, parmi lesquels *Pioneer Run*, *Bennyhoff*, *Pithole*, *Tidioute* et *Pleasantville*, qui tient aujourd'hui le sceptre. Cette place était, il n'y a guère plus d'un an, un tout petit village paisible, renommé pour sa position pittoresque et servant de résidence à quelques familles d'*oil men* enrichis par les premières découvertes. Au mois de février 1868, un sondeur judicieux ayant frappé une abondante veine dans l'intérieur même du village, soudain le flot des spéculateurs se rua de ce côté, et l'on vit *derricks* et auberges s'élever comme par enchantement. La plus grande partie des terres se trouvait être la propriété de quelques praticiens exercés qui avaient eu plus ou moins à souffrir des fautes commises en 1864 et 1865. Grâce à eux, les affaires furent dès le premier jour sérieuses, on découragea brutalement les joueurs, qui n'eurent bientôt qu'à s'en aller, et le travail fut entièrement gouverné par les producteurs, *practical operators*. Cette conduite a porté les meilleurs fruits. Pleasantville fournit en ce moment la cinquième partie de toute la production d'Oil-Creek, soit plus de 2,000 barils par jour, et il n'y a pas de localité où l'on ait réussi à éviter aussi bien les essais infructueux. L'industrie du pétrole tend de plus en plus à s'établir sur cette base honnête et sûre; les histoires des mauvais jours de la fièvre de l'huile appartiennent désormais à la légende.

Le berceau de cette légende est situé à peu près à moitié chemin entre Titusville et Oil-City, et forme une bande qui embrasse à peine 7 ou 8 kilomètres; c'est d'ailleurs l'endroit précis où la rivière est coupée par le gisement général qui se dirige de l'ouest de la Virginie vers Pleasantville. Là se trouvent un grand nombre d'anciens puits qui donnèrent jusqu'à 1,000 barils par jour. L'*Empire well* rejeta quotidiennement 2,000 barils pendant plusieurs mois en 1862, et ne s'épuisa entièrement qu'au bout de quatre années; le *Big-Phillips well* date de la même époque, et fit surgir le centre populeux de Tarr-Farm, dans Oil-Creek, avec la plus grande des raffineries de Pittsburg, à la suite de l'excitation qu'amena l'annonce d'un débit de 3,000 barils soutenu sans faiblir pendant six semaines. Ce puits a donné lieu à des scènes uniques. La veine jaillissante fut rencontrée avant qu'on n'eût atteint 200 mètres de profondeur, et que le trou de sonde ne fût muni de son tube de fer. Il y eut d'abord une irruption de gaz suivie d'une gerbe d'eau salée qui s'élança, dit-on, à 30 mètres de haut; les outils furent projetés au

loin hors du trou de sonde, brisant tout sur leur passage. Pendant plusieurs jours, on ne sut comment boucher l'orifice pour retenir le trésor au sein de la terre. L'un des intéressés eut alors une idée de Titan : l'on fit rouler des hauteurs voisines un immense bloc de grès; c'était le tampon nécessaire. Pour le manœuvrer, on dégrossit un énorme tronc d'arbre qui servit de levier de serrage et maîtrisa l'huile sous la roche. Il fut possible ainsi de régler l'écoulement du liquide dans les réservoirs. Un puits qui donne 500 barils par jour est déjà dans la catégorie de ceux qu'on appelle *a big thing*, une grosse chose; qu'était donc le puits de Tarr-Farm? Dans les journaux, à l'armée, aux *meetings*, dans les salons, on ne parlait plus que de lui; c'était une personne, un être surnaturel pour quelques-uns. Le persévérant avocat de New-York promoteur de tout ce mouvement mit un prix fabuleux à l'achat de la ferme avant tous les concurrens; il fut sacré *oil king*, roi de l'huile; sur cette province de son royaume, les acheteurs s'abattirent comme la grêle, avant même que le trou de sonde n'eût été tamponné. Une fois ils s'entassèrent, par une nuit orageuse, au nombre de vingt-huit dans la même cabane pour essayer d'y dormir : chacun d'eux avait quelques milliers de dollars en billets de banque dans une poche, un revolver dans l'autre; la nuit se passa donc très bien, et dès le point du jour les arpenteurs étaient à l'œuvre, morcelant déjà la propriété de droite et de gauche.

En Amérique, la loi des mines est tout en faveur du propriétaire; celui qui possède la surface possède en même temps le sous-sol; il n'existe aucune différence entre le droit au fond et le droit au tréfond. La faculté de concéder est dévolue à l'état non comme un droit régalien, mais comme un droit de propriétaire : aussi ne peut-il en user que sur les terres qui n'ont point encore été vendues aux particuliers, et tel n'est point le cas en Pensylvanie, où depuis longtemps le domaine public ne possède plus rien. Dès l'origine de la fièvre de l'huile, les travailleurs ne furent donc aux prises qu'avec les propriétaires, ce qui facilita considérablement toutes choses. En outre, comme ce genre d'exploitation ne nécessitait aucun travail en galeries souterraines, il n'y avait point à se préoccuper des servitudes de voisinage; à quelques pas seulement de distance l'un de l'autre s'élevaient deux *derricks* appartenant à deux propriétaires différens, et dans le très grand nombre des cas il n'en survenait aucun trouble. Le grand nombre des puits dans les régions à pétrole n'a pas eu pour conséquence de faire pulluler les petits propriétaires. Les parcelles de territoire sont rarement vendues; on les afferme pour une période de temps plus ou moins longue, dix ans, quarante ans et davantage. Les premiers venus dans Oil-Creek purent acheter des terres à des prix modérés; mais après

la découverte des *flowing wells* les prétentions des détenteurs du sol ne l'ont presque jamais permis, et il a fallu exploiter sous le régime du *lease*. Cette sorte de contrat est avantageuse aux deux parties : le propriétaire reçoit comptant un denier à Dieu sur chaque acre de terre qu'il concède, puis il se réserve une part plus ou moins élevée sur les produits bruts de l'exploitation, à titre de *royalty*, en laissant toutes les dépenses à la charge de l'opérateur. Il y a des contrats qui abandonnent 1 baril de pétrole sur 10 en faveur du propriétaire; mais celui-ci en exige le double ou le triple, s'il le peut (1). La société qui avait acquis le territoire de Tarr-Farm obtint naturellement tout ce qu'elle voulut de ses sous-traitans, et, plutôt que de s'engager elle-même dans des travaux coûteux, elle laissa des étrangers percer la terre tout autour de *Big-Phillips*. Or il arriva un jour que vers la profondeur de 180 mètres une sonde voisine creva une poche énorme pleine d'eau salée ainsi que de gaz combustible. Cette fissure était sans doute en communication indirecte avec le système des crevasses à pétrole du premier puits, car le débit journalier de celui-ci baissa aussitôt d'une façon très sensible. Chose étrange, au bout de peu de temps, l'eau salée cessa de jaillir, et le débit de pétrole du premier puits augmenta immédiatement; mais les concessionnaires, soutenus par l'espoir d'obtenir de l'huile s'ils parvenaient à épuiser l'eau salée, mirent la pompe en mouvement, ce qui déprima de nouveau la production du puits à pétrole. La guerre continua de la sorte pendant quelques semaines, puis une transaction intervint, car c'est presque toujours ainsi que les choses se terminent chez ce peuple à tempérament industriel et pacifique. Le puits d'eau salée fut abandonné moyennant une réduction de la *royalty* exigible sur l'ensemble de la concession, et quelques mois plus tard les mêmes concessionnaires avaient percé de nouveaux puits dont le rendement en pétrole, tout en les dédommageant de leur premier insuccès, valut aux propriétaires une redevance bien supérieure au déficit que cet insuccès leur avait causé.

Le régime capricieux des puits à pétrole tient à ce que ce liquide ne circule pas sous la terre. Il est emprisonné dans des crevasses produites par le travail auquel est soumise la croûte terrestre. Ces crevasses communiquent souvent entre elles par des réseaux de petits canaux, ainsi qu'on peut l'observer tout à l'aise aux parois des galeries de certaines mines de houille et dans les ravins à pic

(1) Au Canada, où le gouvernement anglais possède encore de grandes étendues de terres à pétrole, le système des concessions par l'état est en vigueur, et le plus souvent elles portent sur des réserves indiennes. L'opérateur est alors tenu de payer une certaine somme par acre de terre, et cette somme est distribuée chaque année aux Indiens par le gouvernement local.

des pays de montagnes. Plus lourde que l'huile, l'eau vient occuper le fond des interstices; le pétrole surnage, et se trouve surmonté à son tour par les gaz. Les *spouters* sont dus à la pression que ces gaz exercent à la surface de l'huile. Selon la position des fissures, il peut donc se faire qu'elles soient pleines seulement d'eau, de gaz ou d'huile, ou bien de deux de ces corps, ou enfin de tous les trois ensemble, ce qui est le cas le plus fréquent lorsque les crevasses ont de grandes dimensions. Il suffira souvent d'une différence de quelques mètres pour qu'un sondeur heureux amène le pétrole du premier coup, tandis que son voisin verra jaillir ou devra pomper, souvent sans résultat, un volume d'eau prodigieux, et qu'un troisième donnera tout simplement issue à des gaz inflammables.

La sortie de ces gaz entraînait autrefois des conflagrations terribles, occasionnées le plus souvent par l'imprudence des fumeurs; aujourd'hui les hommes d'huile en tirent un excellent parti pour chauffer leurs chaudières, évitant ainsi la dépense du bois ou du charbon, dont le transport est très coûteux dans cette petite vallée entrecoupée de torrens. Pour cela, ils empêchent de propos délibéré l'apparition des *spouters*, qui étaient d'abord si recherchés. Toutes les fois que la sonde rencontre une veine de gaz, le *seed bag* intervient pour la séparer de la veine d'huile ou d'eau salée, et ce gaz est conduit par un mince tuyau jusque dans le foyer de la machine motrice. Il semble au premier abord qu'il serait préférable de laisser couler spontanément le liquide au lieu de le pomper; mais, la pression intérieure des gaz ayant beaucoup diminué depuis que le sol est criblé d'orifices, la durée de la vie des *flowing wells* se trouve fort raccourcie, et, tout compte fait, l'économie de combustible réalisée par l'emploi des gaz est supérieure à la dépense qu'entraîne le travail de la pompe. On voit même des exploitans disposer d'un volume de gaz assez considérable pour vendre à leurs voisins, les chercheurs de pétrole, toute la chaleur nécessaire à la marche de leurs outils de sondage. Le sol est tellement imprégné de matières inflammables que sur la plupart des exploitations un petit tube amène le surplus des gaz au sommet du derrick, où ils brûlent nuit et jour. Après le coucher du soleil, ces langues de feu vacillent au vent comme des aigrettes, tous les ravins s'illuminent spontanément à la même heure, tandis que la grande musique des eaux tombant des cascades et précipitées à travers les rapides maintient un caractère sauvage à ces beaux sites, où la nature et l'homme travaillent ensemble dans une féconde intimité.

Les *pumping wells*, les puits d'où l'on extrait l'huile au moyen de pompes à vapeur, forment donc aujourd'hui le mode fondamental d'exploitation dans le comté de Venango; mais au bout d'un temps plus ou moins long il arrive que ces poches se vident, soit parce

qu'elles ne communiquent pas avec des poches pétrolifères voisines, soit parce que les petits canaux qui se ramifient en tout sens autour du fond des puits ont été obstrués peu à peu. Les *oil men* sont patiens, mais pas du tout résignés, et ce n'est jamais sans avoir tenté de vigoureux efforts qu'ils abandonnent définitivement la partie. L'un d'eux, ancien colonel dans l'armée fédérale, fit en 1865 l'invention du *torpedo*, qui a rendu la vie à des centaines de puits que l'on croyait asséchés pour toujours. Le torpedo est une torpille que l'on fait éclater au fond du trou de sonde et dont l'effet direct est de rouvrir les canaux obstrués, quelquefois même de donner naissance à de nouvelles crevasses où vient affluer un pétrole nouveau. Le mécanisme en est des plus simples. Un cylindre de fonte long de près d'un mètre porte à l'intérieur un autre cylindre concentrique chargé de nitro-glycérine; l'intervalle annulaire entre les deux tubes est bourré de poudre à canon, et l'on fait à tout le système une fermeture solide, parfaitement étanche, qui porte sur la tête un petit chapeau destiné à produire l'explosion de la nitro-glycérine par une simple percussion. Le dangereux engin est suspendu à une ficelle, on le dirige avec prudence jusqu'au fond du puits, et le long de la corde raidie on laisse tomber un gros anneau de fer. Cela suffit : un bruit sourd se fait entendre sous la terre, qui tremble; rarement une gerbe de feu, presque toujours une gerbe d'eau s'élance hors du trou de sonde, et tout expire. Il arrive sans doute bien des fois que le déchirement de la roche ne produit aucun résultat appréciable; mais le succès a répondu souvent à ces tentatives, et pendant l'année 1866 notamment l'emploi des torpedos a contribué pour une bonne part au chiffre élevé de la production.

Ce n'était pas tout de produire beaucoup, il fallait encore transporter l'huile sur les marchés de l'intérieur et aux ports de mer. A l'origine, on ne se servait que de barils chargés sur des *teams*. Cela entraînait une foule de dépenses et de désagrémens. Les barils, quoique fabriqués sur place avec le bois de la forêt, coûtaient cher, et il fallait payer le retour à vide; puis on était esclave de la population grossière employée à ces transports : charretiers et palefreniers, recrutés parmi les déserteurs des camps et l'écume des grandes villes, régnaient en maîtres; comme on ne pouvait tout d'abord se passer d'eux, leurs exigences menaçaient de dévorer en frais de transport le plus pur du bénéfice des producteurs. Aujourd'hui la plus grande partie du pétrole est envoyée à destination au moyen de tuyaux de fer (*oil pipes*) d'un petit diamètre qui franchissent les *runs*, plongent sous la rivière, serpentent dans les ravins ou couronnent les falaises, portés simplement sur des chevalets de bois que l'on fixe

en terre. Il y a de ces lignes de tuyaux qui ont 4 lieues de long. Dans beaucoup de cas, la différence des niveaux entre le point de départ et le point d'arrivée suffit pour que l'écoulement de l'huile s'opère tout seul. D'autres fois il faut employer le secours d'une machine à vapeur qui refoule le liquide. Des compagnies spéciales ont été organisées pour ce travail, qui s'effectue partout régulièrement sans donner lieu à contestations. En outre, comme chacun s'occupe de ses propres affaires avec beaucoup d'activité, personne ne songe à causer le moindre dommage aux tuyaux, même quand ils livrent passage au pétrole d'un concurrent : on les considère tacitement comme des organes indispensables à la vie de la contrée. Chose digne de mention peut-être, les conducteurs de *teams*, dépossédés de leur monopole par les *oil pipes*, n'ont rien fait pour les détruire : ils auraient perdu leur seul avoir, le temps, s'ils s'étaient arrêtés à récriminer; d'autres industries dans d'autres pays miniers, au Colorado, à la Nevada, pouvaient avoir besoin de leurs services, et ils partirent au plus vite, abandonnant le champ libre aux hommes d'huile.

Les camions portant des barils de pétrole que l'on rencontre maintenant dans les sentiers de la vallée sont le plus souvent employés par les petits raffineurs, établis en grand nombre tout près des puits d'extraction. Ces industrieux producteurs opèrent très économiquement, utilisant tant bien que mal tous les sous-produits dont ils ne peuvent pas tirer de l'huile d'éclairage; on les voit en campagne dès le point du jour pour acheter aux meilleures conditions possibles la matière brute et l'expédier vers les cornues de distillation; ils connaissent mieux que personne l'état des affaires de chaque exploitant, et, l'argent à la main, sont fort experts dans l'art de tirer profit des situations embarrassées. L'huile d'éclairage qui sort de ces nombreux petits ateliers isolés les uns des autres n'est pas d'aussi belle qualité que le produit des fabriques établies en dehors d'Oil-Creek; mais le bas prix auquel elle est obtenue fait une concurrence des plus salutaires à ces grands établissemens. Il faut même ajouter que d'année en année il devient plus avantageux de distiller l'huile brute aux lieux mêmes où elle sort de la terre. Ce vaste mouvement de concentration a commencé il y a trois ou quatre ans. Depuis cette époque, les distilleries de Liverpool, Hambourg, Brême, Anvers, Le Havre, Rouen, Paris, Marseille et Gênes ont dû insensiblement éteindre leurs feux. Les tableaux de douanes le montrent avec évidence, l'Amérique n'exporte plus aujourd'hui qu'un chiffre minime de pétrole brut; aussi la plupart des raffineurs de ce côté-ci de l'Atlantique ont-ils fait une volte-face intelligente, et sont-ils devenus importateurs des huiles distillées

par les Américains (1). Pendant que ce mouvement s'accomplissait, les raffineries de New-York, Boston et Philadelphie se trouvaient elles-mêmes atteintes par la concurrence des centres plus rapprochés d'Oil-Creek. En ce moment, Corry, Cleveland et Pittsburg sont les trois points vers lesquels se dirigent les plus grandes quantités de pétrole brut, pour y être distillé, mis en barils et expédié dans toutes les directions.

A sa sortie des tuyaux de fer, le pétrole s'écoule sur les *tank cars* ou dans les *bulk boats*, selon qu'il doit être exporté par railways ou par eau. Le *tank car* est un châssis de wagon à marchandises, un truck sur lequel sont établis deux réservoirs analogues à ceux que l'on voit autour des puits, et pouvant transporter ensemble 15 tonnes d'huile. Quant au *bulk boat*, c'est un bateau semblable aux chalands à charbon qui remontent la Seine. Il reçoit le pétrole brut le long d'Oil-Creek, de l'Alleghany et de French-Creek; de petits remorqueurs à vapeur convoient d'un seul coup trente et quarante de ces chalands, groupés en longs radeaux. Une fois l'une de ces caravanes vint se heurter contre les piles du pont d'Oil-City : le désastre fut immense, l'huile se répandit à flots sur l'Alleghany, et ce fut un heureux miracle qu'il ne se trouvât point sur son passage une étincelle, car le contact de l'eau attise les incendies de pétrole. On dit qu'un riverain eut la présence d'esprit de lever à la hâte, au fond de la petite île qu'il habitait, une digue informe, et qu'il recueillit de la sorte plusieurs centaines de barils d'huile dont personne ne vint lui contester la possession. De tels sinistres sont fort rares, et les cargaisons atteignent presque toujours Pittsburg sans encombre.

Par suite des avantages que lui fait son réseau de voies navigables, cette ville, située au confluent de l'Alleghany et du Monongahela, qui se réunissent en ce point pour former l'Ohio, est le plus grand entrepôt de pétrole de l'Amérique. Non-seulement elle fournit au marché intérieur, mais elle prend une large part au commerce d'exportation. Elle est sensiblement plus rapprochée de l'Océan, par la voie de Baltimore, que ne le sont les centres de fabrication qui débouchent sur Philadelphie ou New-York. D'ailleurs les huiles brutes y conservent en tout temps un bon marché relatif, et ses raffineurs trouvent des facilités exceptionnelles dans un centre industriel de cette importance, muni de toutes les ressources possibles en matériel, en personnel, en institutions scientifiques, et situé au cœur même d'un bassin houiller plus riche que celui de la

(1) La Russie fait exception dans ce concert : elle a frappé récemment d'un droit énorme les huiles d'Amérique, afin de favoriser l'exploitation des pétroles qui abondent sur les bords de la Mer-Noire et de la Caspienne, ainsi que sur les deux versans de la chaîne du Caucase.

Grande-Bretagne. Aussi n'est-il pas surprenant que la plus vaste raffinerie du monde entier se soit établie à Pittsburg. Elle est assise au bord même de la rivière Alleghany, entre ce cours d'eau et divers raccordemens de voies ferrées qui lui permettent de diriger ses produits sur Baltimore ou sur Philadelphie. Un trait peindra l'étonnante puissance d'initiative du petit groupe d'*oil men* qui, dès 1853, avaient jeté les yeux sur Oil-Creek : ces mêmes pionniers, qui surent se rendre acquéreurs en temps utile de la ferme de Tarr, qui ont fondé ou racheté plusieurs banques importantes, à Oil-City, Titusville et Franklin, sont également les fondateurs et les propriétaires de la « raffinerie-monstre. » Le pétrole brut y arrive porté par les bateaux, d'où il est pompé et refoulé dans des réservoirs de fer, à l'abri de l'incendie. L'un de ces réservoirs a une capacité de 20,000 barils ou 3 millions de litres, ce qui fait en poids 2,500 tonnes, — le chargement de deux ou trois des navires à voiles de première classe qui font les voyages du Havre aux Indes orientales. Pendant mon séjour à Pittsburg, on se disposait à construire plusieurs de ces réservoirs, afin d'être en mesure de produire 250,000 barils de pétrole raffiné par an. Si ce projet est mis à exécution, un seul établissement de cet ordre suffirait presque à pourvoir aux importations de la France (1).

Pour raffiner le pétrole brut, c'est-à-dire pour en extraire l'huile d'éclairage, on use du même procédé que pour fabriquer l'esprit-de-vin : on chauffe le pétrole dans une cornue qui rappelle tout à fait l'alambic où l'on chauffe le jus de raisin fermenté, puis on condense les vapeurs d'huile, comme on condense les vapeurs d'alcool, en les refroidissant à travers un serpentin baigné dans l'eau froide. Pour manier les vapeurs de pétrole, il faut s'entourer des plus sévères précautions. Dans la grande raffinerie de Pittsburg, tout est spécialisé, et chaque spécialité est logée à part. Le bâtiment où l'on distille est entièrement bâti en fer. Les cornues sont au nombre de dix, et peuvent traiter à la fois plus de 3,500 barils de pétrole. Au lieu d'être exposées à l'action directe du feu, elles sont chauffées par un courant de vapeur sèche qui a circulé préalablement dans des tuyaux de 100 mètres de long, qu'enveloppent de tous côtés les flammes de trois foyers réchauffeurs. Pendant la

(1) En 1868, la France a importé 293,000 barils en nombre rond. Les ports d'arrivée ont été, par ordre d'importance, Marseille, Le Havre et Rouen, Dunkerque, Bordeaux, Nantes et Saint-Nazaire. — Anvers est la ville qui a importé les plus grandes masses d'huile américaine, 400,000 barils. Brême vient ensuite, 350,000. Cork et Gibraltar sont en troisième et quatrième ligne, Marseille en cinquième. Liverpool n'importe plus aujourd'hui que le tiers environ de ce qu'importe Marseille ou Le Havre; Londres reçoit moitié moins que Liverpool. Ces deux ports et en général tous les ports anglais perdent chaque année quelque chose de ce transit, parce que les centres de consommation tendent de plus en plus à s'approvisionner directement en Amérique.

première phase du travail, on chauffe à une température assez basse pour ne mettre d'abord en liberté que les essences légères. Celles-ci, bien connues par l'odeur éthérée qu'elles dégagent, sont le seul élément explosible du pétrole, et se distinguent tout à fait de l'huile d'éclairage proprement dite. Sous le nom de *benzole*, elles servent, aussi bien que les essences extraites de la houille, à dissoudre les résines et les corps gras. L'huile d'éclairage ne commence de distiller qu'à une température un peu plus élevée; les vapeurs produites pendant cette seconde phase traversent aussi le col-de-cygne de l'alambic, et vont se condenser dans un réfrigérant d'où le liquide est envoyé aux laveurs.

A ce moment commence le raffinage proprement dit, qui consiste à purifier les huiles en leur faisant subir un premier traitement par l'acide sulfurique, puis un autre par l'alcali, ou solution de soude caustique. Dans ces deux traitemens, le mélange est agité avec force pendant un temps assez long au moyen de palettes mues par la vapeur. On obtient ainsi un très beau produit incolore, qui prend une légère teinte opaline sous l'action des rayons réfléchis. Avant de livrer cette huile d'éclairage au commerce, on lui fait subir dans l'usine « l'épreuve du feu; » en d'autres termes, on s'assure que, chauffée au degré voulu par la loi, elle n'émet aucune vapeur inflammable. Pour cela, il suffit de plonger la boule d'un thermomètre dans un récipient de verre ou de porcelaine qui contient l'huile; au-dessous du récipient, on allume une petite lampe à alcool. Dès que le thermomètre annonce que la température vient d'atteindre la limite réglementaire (1), on promène une flamme à la surface du liquide; s'il se dégage des vapeurs, elles prennent feu soudain; l'huile doit être alors remise dans les cornues pour y subir une nouvelle distillation. La dernière phase du traitement de la matière brute consiste à élever encore la température dans les cornues après le départ de l'huile d'éclairage; on recueille ainsi les huiles lourdes, qui sont généralement employées pour lubrifier les articulations des machines. C'est pendant cette phase que la paraffine distille; on veille avec soin à ce que la température du réfrigérant ne soit pas assez basse pour que cette matière se coagule dans le serpentin, car il se produirait un arrêt brusque dans la circulation des vapeurs, et la cornue de fer éclaterait. La paraffine, encore fluide, est dirigée dans de vastes caves disposées en glacières souterraines où elle se coagule en toute saison. Une fois qu'elle est figée, on la comprime sous la presse hydraulique. Le liquide qui s'écoule de la paraffine pendant cette opération est encore

(1) Le *fire test* se fait à 110 degrés Fahrenheit, en nombre exact 43 degrés centigrades et 3 dixièmes.

une matière lubrifiante; il reste sous le plateau de la presse un gâteau plat rectangulaire de paraffine sèche et blanche, rappelant assez bien le blanc de baleine; on vend cette matière surtout dans le Kentucky, où il s'est établi quelques fabriques de bougies de luxe. Le dernier des produits contenus dans le pétrole brut est un coke plus dense que le coke de la houille et d'un beau noir luisant; il s'attache au fond des alambics chauffés à feu nu, et brûle très bien sur les grilles en guise de charbon.

Dans les usines où la distillation s'opère par l'action directe du feu, les accidens les plus fréquens sont ceux qui proviennent des fuites de vapeurs de pétrole. En revêtant les cornues d'une épaisse chemise de briques réfractaires, on diminue les chances de rupture des enveloppes métalliques; mais cela n'est point une garantie suffisante, il faut encore être prêt à chaque instant à éteindre en un clin d'œil tout commencement d'incendie dans le foyer. A cet effet, chacun des fourneaux est précédé par une chambre assez vaste qu'on peut clore hermétiquement grâce à un système d'épaisses portes de fer; deux gros tuyaux partant des chaudières permettent aux gens du dehors d'étouffer l'incendie en inondant de vapeur d'eau cette chambre, le foyer, les conduits de flammes et la cheminée. L'effet de la vapeur est pour ainsi dire instantané; mais le salut est dans la promptitude des mouvemens : il faut en quelques secondes se jeter hors de la chambre, en fermer les portes et ouvrir les robinets.

La conduite de toutes ces opérations, sur une échelle aussi vaste que celle adoptée à Pittsburg par les possesseurs de *Tarr-Farm*, ne peut être confiée qu'à un chimiste habile. Ce chimiste est l'âme et le vrai directeur de la raffinerie; aussi les propriétaires lui ont-ils fait construire, dans une position pittoresque dominant la vallée, une habitation somptueuse. On devine, en la voyant, ce que sont les demeures des *oil princes* eux-mêmes dans *Fifth avenue*, à New-York. Comme ces princes de l'huile ont pour client le monde entier, leurs fortunes reposent sur une base beaucoup plus solide qu'on ne le croit d'ordinaire. Les folies de quelques-uns, les désordres causés dans cette industrie par l'irruption de joueurs impatiens et avides, ne furent que des accidens de surface. Au fond des choses, malgré quelques apparences inquiétantes, on constate une prospérité de bon aloi fondée par le travail acharné mis au service d'un esprit de suite imperturbable. Dans la seule ville de Pittsburg, il y avait en 1868 cinquante-huit raffineries de pétrole, représentant un capital de 20 millions de dollars.

Nous venons de prononcer le mot de folies; il n'est point exagéré. Les prodigalités du fameux *Coal oil Johnny*, Jean du Pétrole, méritent une courte mention. Ce Johnny fut pendant quelque

temps un personnage fort à la mode; il avait trouvé le moyen de dissiper 8 millions de francs en vingt mois. Sur les bords d'Oil-Creek, en face de la florissante localité de Rouseville, on montre au voyageur une forêt de derricks et de réservoirs concentrés sur un lambeau de terre qui s'appelait à l'origine « la ferme de la veuve Mac-Clintock. » En 1863, une nappe jaillissante donna pendant plusieurs semaines 1,000 barils d'huile par jour; tout autour de ce puits, d'autres nappes moindres, mais débitant ensemble un volume très considérable, furent successivement rencontrées sur une surface de quelques hectares à peine. Les exploitans établis sur la ferme payèrent en 1864 à la veuve Mac-Clintock, pour son droit de *royalty*, des sommes qui s'élevaient en moyenne à 2,000 dollars par jour. La dame avait l'habitude d'attiser son feu de bois avec du pétrole brut; il en résulta qu'elle mourut brûlée d'une manière atroce, laissant le revenu de la ferme avec toute sa fortune mobilière à son fils adoptif John Steele. L'héritier avait vingt ans, un caractère facile, des goûts peu élevés et une instruction médiocre. Les parasites l'entourèrent dès qu'on sut qu'il avait trouvé 750,000 francs en espèces dans le coffre-fort de la défunte, et dès lors aussi commencèrent ses extravagances. Pour faire ses visites de Noël, Johnny avait acheté le plus bel attelage de New-York; le soir, il congédia le cocher, lui donnant en guise de pourboire les deux chevaux et la voiture. Une autre fois, il se fit histrion, monta une troupe chorale de *minstrels* (1), et l'on vit paraître en public chacun de ces bouffons orné d'une colossale épingle de diamans. Cette opération du moins lui a valu quelque chose, car il remplit maintenant l'honorable office de portier à l'entrée du théâtre dont il fut l'organisateur. Quant à la ferme, célèbre désormais sous le nom de *Steele-Farm*, elle fut vendue aux enchères pour le paiement des taxes dues à l'état par le prodigue. Le rendement quotidien des puits était encore, en 1868, de 300 barils environ.

Les régions à pétrole de la Virginie n'ont pas donné lieu à des scènes de ce caractère. Sans doute cet *oil dorado* a fait surgir des fortunes nombreuses, dont quelques-unes même atteignent des proportions fort enviables; mais les *oil men* de la vallée de la Petite-Kanawha ne peuvent rivaliser dans le présent avec ceux d'Oil-Creek. Ces derniers ont conquis le marché illimité du monde; les produits virginiens au contraire n'ont que le marché intérieur, et

(1) Les *minstrels* ou ménestrels sont des chanteurs et danseurs comiques des deux sexes, déguisés en nègres et négresses. Aux États-Unis, ce genre de spectacle est très en faveur dans les grandes villes. Il paraît être originaire des états du sud. Importé en Angleterre, il n'y a pas obtenu un succès moindre. C'est une bande de ménestrels qui obtient en ce moment à Londres le plus grand succès au théâtre de la saison en jouant chaque soir dans Saint-George's Hall *la Grande-duchesse de Gérolstein.*

même ce débouché n'est entièrement ouvert qu'aux huiles lourdes pour le graissage des machines, car les huiles légères pour l'éclairage rencontrent à l'ouest la concurrence des masses de pétrole raffiné qui descendent de Pittsburg par la rivière. La Kanawha prend sa source sur les hauteurs de *Laurel-Hill*, — la colline du Laurier, — l'une des dernières rides occidentales du massif des Apalaches, et vient se jeter à Parkersburg, dans l'Ohio. Parkersburg joue ainsi le rôle d'Oil-City; c'est le point où s'opèrent la réception et le départ des huiles recueillies dans la vallée. Il y avait là, au mois de décembre 1866, une ville de 8,000 âmes environ, qui grandissait à vue d'œil, ressemblant d'ailleurs à toutes les villes d'huile du Canada et de la Pensylvanie : même désordre apparent, même existence fiévreuse. Ajoutons que cette localité n'a pas été fondée par l'industrie du pétrole; c'est ce qui lui promet un avenir qui ne peut être réservé aux différens centres disséminés le long d'Oil-Creek. Les affluens de la Petite-Kanawha serpentent parmi des forêts pleines d'excellens bois pour la marine, sur un sol fertile qui recouvre de riches mines de houille. Les bois ont fait de Parkersburg un important chantier de construction de bateaux à vapeur; le charbon y a favorisé l'établissement de plusieurs manufactures, en même temps que l'élève du bétail et les salines de la contrée ont permis d'y installer des ateliers de salaison de viandes, comme à Cincinnati et Chicago. Les hommes d'huile virginiens, plus favorisés en cela que ceux de la Pensylvanie, ont trouvé là un centre habité déjà prospère, tandis que les pionniers d'Oil-Creek ont dû s'établir en plein désert; mais tandis que le comté de Venango, éloigné du théâtre de la guerre, offrait aux travailleurs une sécurité complète, la vallée de la Petite-Kanawha se trouva infestée de guérillas au moment où les découvertes de nappes de pétrole abondantes venaient multiplier les exploitations dans cette vallée. Les maraudeurs, furieux de ne point trouver à vivre dans ce pays resté loyal, prirent plaisir à incendier tous les puits à pétrole qui avaient été abandonnés par leurs propriétaires. Or presque tous les propriétaires avaient pris la fuite. Le petit nombre de ceux qui restèrent se défendirent avec courage, et en furent largement récompensés, car ils purent acquérir à vil prix, quelquefois pour rien, des territoires fort riches en huile. Du reste, à titre de représailles, le gouvernement fédéral fit saisir et vendre aux enchères les propriétés que les principaux rebelles possédaient dans le pays, afin de dédommager ceux qui avaient le plus souffert des incursions des partisans.

Pendant ces dernières années, on a émis beaucoup d'hypothèses touchant l'origine du pétrole. Le plus grand nombre des savans américains professe que cette origine est organique. La décomposition des plantes marines ou des animaux gélatineux qui ont vécu

sur les rivages des mers primitives aurait engendré les huiles minérales par un procédé de distillation en vase clos rappelant tout à fait celui qui produit le gaz inflammable des marais. Cette hypothèse explique fort bien la présence de l'eau salée dans presque tous les puits américains : les cavités des roches qui servirent de sépulture à ces organismes rudimentaires ont dû emprisonner aussi les eaux de la mer. En Europe, sur cette terre que les forces éruptives ont tant secouée, une école de géologues et de chimistes illustres, s'appuyant sur des rapprochemens très remarquables entre les divers gîtes de sel, de soufre et de bitume, attribue au pétrole une origine franchement éruptive. L'exposé des beaux travaux que ce problème si neuf a suscités mériterait une étude à part. Au point de vue pratique, il n'est point indifférent sans doute que les huiles minérales soient ou non d'origine éruptive. S'il est vrai qu'elles proviennent de l'intérieur de la terre, qu'elles s'y forment sans cesse au moyen de réactions purement minérales analogues à celles que nous réalisons dans nos laboratoires, l'approvisionnement de ces matières est assuré pour toujours. Si elles représentent au contraire des dépôts isolés comme le charbon ou les filons métalliques, on doit craindre que ces réserves ne soient un jour épuisées. Cependant, même en acceptant cette dernière supposition, il n'y a pas lieu de concevoir des alarmes sur l'appauvrissement des gîtes pétrolifères. On a calculé que le poids de l'huile amenée au jour en Amérique pendant sept années consécutives, de 1860 à 1867, représente la production de houille du bassin du Pas-de-Calais pendant une seule année. En volume, les quantités extraites ne dépassent guère les dimensions d'un édifice comme Notre-Dame de Paris. C'est une fraction insignifiante et à peine égale à ce que contient un seul amas de bitume solide tel que celui de Raguza, en Sicile. Voilà ce que nous avons ravi à la puissante nature. Ce qui est plus frappant, ce sont les progrès rapides dont les besoins industriels et les efforts qu'ils déterminent deviennent la source dans toutes les branches du savoir humain. Nous avons déjà vu la science pure, venant éclairer les premiers pas de l'industrie nouvelle, faire sortir de quelques recherches de laboratoire un mouvement commercial prodigieux; nous voyons aujourd'hui le développement naturel de cette industrie conduire les esprits à poser des questions plus hautes à la science, et cette dernière recueillir patiemment les faits à l'aide desquels elle pourra sans doute un jour apporter une satisfaction de plus à ceux qui ont mis en elle toute leur confiance.

FÉLIX FOUCOU.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XXII.

NÉGOCIATIONS A SAVONE ET TRANSLATION DU PAPE A FONTAINEBLEAU.

DEUXIÈME PARTIE.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas oublié que, dans la lettre où il parlait avec tant de mépris des ruses italiennes et de sa ferme intention de ne pas se laisser duper par le pape (1), l'empereur avait mis deux conditions à l'acceptation de la bulle du 18 septembre 1811. « Faites connaître aux évêques députés, avait-il écrit de Gorcum, le 6 octobre, à M. Bigot de Préameneu, que je ne répondrai à aucune lettre, que je ne prendrai aucune décision, aussi longtemps que mes évêques n'auront pas leurs bulles; » puis, comme s'il avait prévu que cette exigence ne suffirait pas à elle seule pour rebuter Pie VII, il avait ajouté : « Il faut que la députation des évêques vous envoie un procès-verbal constatant qu'ils ont notifié au pape que le décret s'applique à tous les évêques de l'empire, *dont les états de Rome font partie.* »

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

L'émoi de M. de Barral et de ses collègues fut considérable quand ils reçurent par l'entremise de M. Bigot l'injonction inattendue de l'empereur. Avant que le pape n'eût libellé son bref, ils avaient discuté entre eux la convenance qu'il y aurait à produire formellement cette prétention. Seul, l'archevêque nommé de Malines avait été d'avis qu'il fallait insister auprès du saint-père afin qu'il insérât textuellement l'assertion que le décret s'appliquait « à tous les évêchés réunis ou à réunir tant à l'empire qu'au royaume d'Italie (1). » M. de Barral avait soutenu l'opinion contraire. Il était, il est vrai, tombé d'accord avec son collègue que le décret devait être entendu en ce sens, qu'il englobait réellement toute cette généralité. Sans nul doute, les évêques députés près du pape ne devaient pas le moins du monde le lui dissimuler, si l'occasion se présentait de le dire. « Aussi, continuait l'archevêque de Tours, nous l'avons dit aux cardinaux et à l'archevêque d'Édesse. Ceux-ci, à qui votre excellence avait communiqué les intentions de l'empereur, l'ont dit au pape, et néanmoins il ne paraît pas que cette connaissance qu'on lui a donnée mette obstacle à la confirmation pure et simple. Autre chose est toutefois que le pape s'y attende, ajoutait-il avec grande raison, et autre chose qu'on l'oblige de force à l'insérer dans la confirmation qu'il doit donner... Le pape serait certainement lieu de se récrier qu'on ne voulût recevoir de sa part aucune modification ou réserve, tandis qu'on porterait la rigueur jusqu'à exiger de lui des développemens à un décret qu'on lui demande de confirmer purement et simplement (2). » La décision à prendre avait été mise aux voix au sein de la députation, et, leurs instructions sous les yeux, les évêques s'étaient à l'unanimité rangés de l'avis de M. de Barral.

L'archevêque de Tours était d'autant plus consterné en apprenant qu'il s'était mépris sur les intentions de Napoléon qu'il venait justement de se laisser aller aux plus flatteuses espérances. Nous voyons par ses lettres confidentielles à M. Bigot de Préameneu qu'il faisait effort en ce moment pour se mettre au mieux dans l'esprit du pape, et qu'il se flattait d'y avoir réussi. Toute son ambition tendait à employer les heureuses ressources de son influence naissante pour amener entre l'empereur et Pie VII un définitif et complet rapprochement (3). Tremblant de voir renverser du premier coup les séduisans projets qui lui tenaient si fort à cœur, M. de Barral essaya d'abord de représenter combien la démarche en question

(1) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, au ministre des cultes, 10 septembre 1811.

(2) *Ibid.*

(3) Lettres et notes confidentielles adressées à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, par l'archevêque de Tours, 28 septembre 1811.

serait inopportune. Non content d'écrire en son propre et privé nom, il fit signer à ses collègues de la députation, les évêques de Trèves et de Nantes, une lettre collective adressée au ministre des cultes et qui reproduisait toutes ses objections. Ces prélats partageaient, on s'en souvient, avec l'archevêque de Malines l'honneur de posséder la confiance de Napoléon; mais l'abbé de Pradt, qui mourait d'ennui à Savone, en était déjà parti en toute hâte pour retourner à Paris. Grâce à cette absence, il n'y avait plus un seul des membres de la députation qui ne jugeât aussi impolitique que mal fondée la nouvelle exigence impériale.

« La demande si précise de son excellence, écrivent les trois prélats au ministre des cultes le 16 octobre 1811, suppose que nous aurions été chargés par nos instructions de notifier au pape que ce décret s'applique à tous les évêchés de l'empire, *dont les états de Rome font partie.* Or nous le prions d'observer que nos instructions ne portent rien de semblable... Nous allons au surplus lui dire nettement quel est le principal motif qui nous a confirmés dans l'idée que nous ne devions pas faire au pape des notifications plus étendues que celles dont il vient d'être parlé. Votre excellence n'aura pas oublié sans doute que, peu de jours avant notre départ de Paris, sa majesté daigna discourir avec nous sur l'extension dont étaient susceptibles les clauses du décret, ainsi que celles des concordats eux-mêmes. Sa majesté nous expliqua avec bonté, mais avec beaucoup de fermeté, que son avis et celui de tout son conseil étaient que les concordats s'appliquaient à toutes les possessions présentes ou futures de la puissance qui transigeait avec le pape. Si quelques rois de France ou d'autres pays avaient passé des concordats conditionnels à raison de leurs conquêtes nouvelles, lui, empereur, ne se croyait pas tenu à suivre cet exemple. Quand le pape aurait purement, simplement et sans réserve approuvé le décret du concile, il saurait bien le faire valoir dans toute son étendue dès que le temps serait venu d'en exécuter telle ou telle partie. Son excellence peut aussi se souvenir qu'un de nous essaya de faire entendre à sa majesté que la nomination des évêques des états romains ne devait pas être assujettie aux mêmes règles que celles des autres, puisque de toute ancienneté les papes y avaient nommé de plein droit, même avant de posséder l'ombre d'une souveraineté; mais l'empereur ne permit pas de développer cette pensée, et il fallut bien alors se taire... De sorte que ce fut notre respect pour le plan de conduite que nous avions entendu de la bouche de sa majesté qui a dicté nos démarches... Si jusqu'à présent nous n'avons pas cru devoir notifier au pape toute l'extension que le gouvernement donnait au décret du concile, nous avons encore moins songé à la lui dissimuler, et jamais notre caractère, notre honneur, ne nous l'eussent permis, pour peu que sa sainteté nous eût mis sur la voie, ce qu'elle n'a jamais fait, nous regardant en quel-

que sorte comme parties intéressées dans cette affaire, et les seuls cardinaux comme son conseil. Par ce motif, nous nous informâmes de très bonne heure auprès d'eux si le pape connaissait toute l'étendue que donnait le gouvernement au décret dont nous lui demandions la confirmation. Plusieurs des cardinaux et l'archevêque d'Édesse nous ont répondu maintes et maintes fois d'une manière affirmative, et nous avons à cet égard un témoin irrécusable dans la personne du préfet de Montenotte, à qui les cardinaux dirent dans le temps la même chose qu'à nous. Un seul nous laissa dans le doute sur ce qu'il avait dit personnellement au pape, mais en nous avouant toutefois qu'il croyait le pape bien informé sur le point dont il s'agit par ses collègues... Ce matin, nous avons rappelé aux cardinaux nos conversations à ce sujet. Ils en sont tous tombés d'accord, et nous ont répété que le pape avait connu d'avance et par une note l'étendue du sens que le gouvernement donnait au décret du concile, ce qui montre qu'il ne peut rester à cet égard le moindre doute, et ce fait a maintenant pour votre excellence autant de certitude que pourrait lui en donner le procès-verbal le plus régulier (1). »

C'était déjà beaucoup pour les évêques députés à Savone de hasarder ainsi quelques timides représentations contre la démarche dont ils étaient chargés. Aucun d'eux ne songea, fût-ce un instant, à se dérober à l'accomplissement d'une commission qu'ils jugeaient aussi fâcheuse en elle-même qu'elle leur était personnellement désagréable. Ils se rendirent donc chez le pape le 17 octobre, et, non sans quelque embarras, lui firent la déclaration prescrite. « Sur quoi, dit M. de Barral, le pape est convenu avec nous qu'il avait connaissance du sens étendu que sa majesté attachait aux articles arrêtés dans la congrégation générale du 5 août; mais en approuvant ces articles il avait conservé l'espoir que sa majesté consentirait à lui laisser la nomination des évêchés dans les états romains, moyennant certaines clauses ou arrangemens qu'il proposerait. Le pape ne nous a pas dissimulé qu'une renonciation à ces nominations lui coûterait d'autant plus qu'elle semblerait renfermer une renonciation à la souveraineté de Rome, renonciation que sa majesté n'exigeait pas de lui, et qu'il ne croyait pas pouvoir faire à raison du serment qu'il a prêté (2). » Au reste, dans cette entrevue, les prélats ne pressèrent point Pie VII pour qu'il leur donnât une réponse immédiate; ils insistèrent au contraire beaucoup pour qu'il hâtât l'expédition des bulles aux évêques nommés par l'empereur, ce à quoi le saint-père se prêta volontiers.

(1) Lettre au ministre des cultes, M. Bigot de Préameneu, signée par l'archevêque de Tours, l'évêque de Trèves et l'évêque de Nantes, 16 octobre 1811.

(2) L'archevêque de Tours au ministre des cultes, 18 octobre 1811.

L'émotion du pape avait été très vive, plus forte qu'il ne l'avait laissé voir aux évêques députés, quand il avait reçu d'eux cette communication inattendue. Il témoigna d'abord une grande répugnance à donner quelque réponse que ce fût dans l'état de séquestration où l'empereur continuait à le maintenir; il s'en expliqua dans ce sens avec l'évêque de Plaisance, à qui, en sa qualité d'Italien, Pie VII parlait avec un peu plus d'ouverture de cœur qu'à ses collègues de France. « Le pape m'a assuré qu'il ne refusait pas de faire ce qu'on lui demandait; mais qu'il ne se trouvait pas assez assisté. Quelques théologiens de confiance, quelques cardinaux de plus auprès de lui, lui seraient nécessaires pour calmer sa conscience. Je lui ai donné des raisons, je lui ai même dit des choses très fortes; mais, d'après ce que je puis juger de cette conversation, la seule crainte de manquer à son devoir le retient. On travaille pour persuader les cardinaux, et chacun emploie tous les moyens (1). »

Lorsque la nécessité se faisait sentir d'agir fortement sur le saint-père, c'était toujours au préfet de Montenotte qu'il fallait avoir recours. Aussi le voyons-nous entrer immédiatement en scène. « Je m'étais abstenu pendant ces derniers jours de voir le pape, écrit-il le 30 octobre à M. Bigot de Préameneu, afin de réserver quelque effort pour un moment favorable. Les dernières dispositions dont je vous ai rendu compte annonçant plus de liberté d'esprit, je me suis présenté ce matin chez le pape... J'ai trouvé sa sainteté dans la situation d'une personne qui est prête à se rendre de guerre lasse. J'ai profité du moment pour faire valoir avec force la raison de la nécessité, et je l'ai présentée avec les moyens qui pouvaient en faire le mieux ressortir toute l'urgence. Ces motifs n'ont pas laissé que de faire quelque impression. Le pape m'a avoué qu'en parcourant les circonstances les plus critiques que lui offre l'histoire, il n'en a trouvé aucune aussi impérieuse que celles qui pèsent sur lui. J'ai abondé dans son sens, en lui faisant observer que depuis la chute de l'empire romain il n'y avait eu aucune puissance qui pût être comparée à ce colosse, excepté l'empire de Napoléon, et que le parallèle de ces deux puissances devait entraîner une similitude dans le gouvernement de l'église aux deux époques (2). »

Sans admettre tout à fait la théorie de M. de Chabrol, Pie VII lui répéta ce qu'il avait déjà dit à l'évêque de Plaisance. « Il voyait clairement la situation où il était placé, ainsi que l'église. Il avait totalement renoncé au temporel, et la raison de l'abdication indirecte de la souveraineté temporelle n'était plus rien pour lui; il ne lui restait

(1) Lettre de l'évêque de Plaisance au ministre des cultes, 26 octobre 1811.

(2) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 30 octobre 1811.

plus que les inquiétudes de sa conscience... Je les ai combattues, poursuit M. de Chabrol, par l'opinion unanime de son conseil, par l'état présent de l'église. Je lui ai exposé que l'opinion générale réclamait tous les sacrifices de sa part, et que tous les chrétiens l'attendaient de lui... Je lui ai dit que sa conscience pouvait être tranquille, que le témoignage universel (*vox populi, vox Dei*) devait rétablir le calme dans son esprit. Ce témoignage était employé avec autorité pour prouver les vérités les plus essentielles du christianisme et toutes les vérités morales. A coup sûr, je n'étais pas théologien; mais je pensais que la théologie avait aussi pour première base un raisonnement juste et un sens droit... Ces considérations, qui étaient peut-être plus adaptées aux circonstances que puissantes en elles-mêmes, ont, à ce que je crois, produit quelque effet. Le pape m'a dit qu'il souhaitait en finir, et que tout aurait été terminé plus tôt, si on lui eût donné son conseil. Le changement de souveraineté appartenait à la Providence, et il fallait bien en reconnaître les conséquences; mais il avait trop peu de conseillers avec lui. Là-dessus il m'a dépeint les personnes, accordant de la capacité politique au cardinal Ruffo, de la pratique au cardinal Roverella, refusant étude et intelligence de la matière aux deux autres, et ne parlant pas de M. de Bayanne, parce qu'il ne trouvait pas d'objections contre lui... Il a ajouté qu'il donnerait une réponse aux évêques, et qu'il espérait qu'elle satisferait sa majesté. Il s'attendait d'ailleurs de sa part à quelque bienveillance. S'il ne s'agissait que de sa personne, volontiers il passerait sa vie dans une cellule, se trouvant trop bien où il était dans la situation présente. Je l'ai prié de considerer que, dans le poste où Dieu l'avait placé, il avait d'autres intérêts à régler que les siens propres. En somme, je l'ai laissé assez bien disposé pour qu'on puisse espérer de lui la détermination de ne pas faire de résistance... (1) »

En cela, M. de Chabrol se trompait un peu. Les dispositions du saint-père étaient, il est vrai, on ne peut plus conciliantes; mais sa conscience était alarmée. M. de Barral se rendait un plus juste compte de la disposition d'esprit de Pie VII et des moyens les plus propres à lever ses scrupules lorsqu'il écrivait, le 31 octobre, à M. Bigot de Préameneu : « Il paraît bien que les dix ou douze évêchés des deux départemens de Rome et du Trasimène sont la seule difficulté qui reste à vaincre. Elle serait probablement vaincue déjà, si l'on eût envoyé à Savone, en même temps que les cardinaux et nous, ainsi que nous l'avons demandé, le père Menocchio, le confesseur du pape, que l'on dit être à Rome. Il ne paraît point que ce soit un homme très lumineux; mais on assure qu'il est bien puis-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 30 octobre 1811.

sant. C'est un saint du troisième ou quatrième ciel, et son pouvoir sur l'esprit du pape est au-dessus de toute expression... Je n'ajoute aucune réflexion, sinon qu'avant de faire venir ici le père Menocchio, si on l'y fait venir, il paraît à propos de s'assurer de sa façon de voir les choses d'aujourd'hui, car, n'ayant à ce sujet que des ouï-dire, nous ne pouvons, quoiqu'ils soient favorables et assez uniformes, en répondre en aucune manière. Ce véhicule serait puissant, pourvu qu'il soit véhicule plutôt qu'obstacle (1). »

Cette idée de faire venir le confesseur du pape à Savone n'agréa point à l'empereur, soit qu'il crût la chose inutile, soit qu'il se défiât un peu de l'avis que pourrait ouvrir ce saint du quatrième ciel. Laissé à lui-même, Pie VII devenait cependant de plus en plus perplexe, et sa santé s'en ressentait. « Je reviens de chez le pape, écrit M. de Chabrol le 5 novembre; il était plus agité; il avait peu dormi (2). » Comme à son ordinaire, le préfet de Montenotte se mit à offrir ses conseils pour tirer Pie VII d'embarras. « En accordant toutes les bulles, il ne faisait rien de nouveau, mais il mettait seulement la dernière main à sa première décision. Là-dessus, le pape s'est répandu en protestations sur le désir ardent qu'il avait d'arriver à la paix de l'église. Il avait écrit nouvellement, m'a-t-il dit, un projet de lettre au cardinal Fesch, pour qu'il intercédât auprès de l'empereur et lui obtînt de nouveaux conseils. Il avait depuis renoncé à ce projet, parce qu'il y trouvait des difficultés. Certainement il ne refusait pas ce qui lui était demandé, il voulait seulement y mettre les formes. Je lui ai représenté que les formes ne s'appliquaient qu'aux circonstances ordinaires, et que tout dépendait de sa décision personnelle. Il n'était après tout question que d'une concession qu'il devait faire, et le privilége d'une dignité éminente comme la sienne était justement de pouvoir suppléer aux formes par sa volonté. La nécessité était ici évidente et lui en faisait une loi; je le priai de considérer quel scandale donnerait au monde chrétien une restriction mise à un acte authentique contre le sens précis des intentions de la partie contractante. »

Le pape n'était pas aussi frappé que M. de Chabrol de la crainte du scandale que pourrait donner son opposition aux volontés de l'empereur, il redoutait au contraire celui qui résulterait de sa trop facile adhésion. « Il m'a dit que l'on penserait généralement qu'il avait non pas fait, mais acheté la paix. J'ai expliqué que l'opinion, loin de réclamer une résistance, était au contraire entièrement prononcée à cet égard, et qu'elle ne pouvait qu'être surprise de la lenteur de sa détermination... Le pape m'a répété qu'il tenait bien

(1) Lettre de M. de Barral, archevêque de Tours, à M. le ministre des cultes, 31 octobre 1811.

(2) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 5 novembre 1811.

peu à ce qui le regardait personnellement, et que pour le pouvoir temporel il y renonçait entièrement; mais qu'en regardant derrière lui, il était effrayé de tout ce qu'il avait accordé sans suivre les formes... » Ces timidités de conscience de Pie VII paraissaient aussi singulières qu'irritantes au préfet de Montenotte. Il ne désespérait pas toutefois d'en triompher. « J'espère, disait-il en terminant, que de nouvelles réflexions amèneront le pape plus loin; mais le temps s'écoule et la patience peut se lasser. Lorsque je le verrai, ce qui aura lieu prochainement, j'insisterai plus fortement que jamais, et je parlerai très ouvertement contre les ménagemens que pourrait avoir le conseil pour son opinion. J'y suis d'autant plus autorisé que M. Bertalozzi m'annonce que je puis rendre des visites plus fréquentes, et qu'elles sont vues avec plaisir. Je pense que l'intention de ce brave homme, qui met de la droiture dans sa conduite, est que le pape voie par ce moyen dans tout son jour le véritable tableau de sa position. C'est ce que ma situation indépendante me met à même de faire plus souvent que tout autre (1). »

Quels que fussent les efforts tentés par M. de Chabrol avec cette autorité qui résultait, suivant lui, de sa situation indépendante, ses progrès sur l'esprit du saint-père ne furent point considérables. « Le pape répète toujours, soit à nous, soit aux cardinaux, écrit M. de Barral à M. Bigot de Préameneu le 8 novembre 1811, qu'avec ses conseils et sa liberté tout pourrait se faire décemment, mais qu'en faisant plus qu'il n'avait fait jusqu'à présent, il déshonorerait aux yeux de la catholicité son propre caractère. » La négociation ne faisait pas le moindre progrès. Afin de triompher des scrupules du saint-père, les évêques députés, naguère si unanimes pour expliquer longuement au ministre des cultes combien il était à la fois cruel et inopportun de trop presser le pape sur ce chapitre des évêchés romains, se trouvèrent également d'accord pour démontrer pertinemment, par un message officiel aux cardinaux servant de conseillers à Pie VII, que sa sainteté n'avait aucune solide raison de se refuser à la concession demandée. Leur langage fut même dans cette occasion empreint de cette ardeur animée et chaleureuse qui n'accompagne d'ordinaire que les plus profondes convictions. « Est-il besoin de conseils, s'écriaient l'archevêque de Tours et les évêques de Plaisance, de Trèves et de Nantes, est-il besoin de conseils quand la nécessité parle? Délibère-t-on quand on voit que tout est perdu si l'on n'agit pas sur-le-champ? Or telle est évidemment la situation où se trouvent l'église de France, le saint-siége, l'église universelle, qu'il faut s'attendre aux plus grands maux, si l'accommodement proposé par l'empereur est différé. Nous ne parlerons pas

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 5 novembre 1811.

à sa sainteté des malheurs qui lui seraient personnels. Nous connaissons trop son courage, sa patience, sa résignation héroïque, pour croire qu'elle puisse être frappée d'un pareil motif. Cependant nous la supplions de considérer que le mal du chef est le mal de tout le corps, et que l'église ne peut être bien administrée, si celui qui la gouverne ne jouit pas d'une liberté entière. Si la chaire de saint Pierre n'est plus l'oracle de l'église et la source des grâces spirituelles, si le pontife qui la remplit ne peut faire entendre sa voix aux évêques et aux fidèles, si l'église de Rome et le sacré-collége demeurent encore longtemps dans l'état où ils sont actuellement, on n'entrevoit pas comment il serait possible de donner un successeur à sa sainteté... La nomination de quelques évêchés aux environs de Rome peut-elle être mise en balance avec un aussi grand intérêt et avec tous les maux qui seraient la suite infaillible de la mésintelligence prolongée entre le pape et l'empereur?... Quelle sera la consternation des fidèles, si leur attente est trompée, et si, en retournant au milieu d'eux, nous sommes réduits à leur apprendre que le pape a rejeté un traité qui seul pouvait mettre un terme aux maux de l'église (1)! » Cette note fut mise par les cardinaux sous les yeux du saint-père. Tous les membres du sacré-collége et l'archevêque d'Édesse lui-même auraient bien voulu que Pie VII cédât à la nouvelle exigence de Napoléon. Entre eux, la partie était fortement liée, et c'était sur cet accord, qu'il avait tant contribué à établir, que le préfet de Montenotte avait fondé ses principales espérances; mais Pie VII rejeta absolument le projet de réponse qu'avaient rédigé pour lui ses soi-disans conseillers. Il leur dicta une autre note conçue dans un sens fort différent. Il n'y était pas d'ailleurs question d'un refus absolu et définitif.

« Dans la situation actuelle, disait le message que les cardinaux reçurent ordre d'adresser aux évêques, par suite de l'état des choses et de la pratique ordinaire du saint-siége, sa sainteté sent le devoir de réclamer l'aide d'un conseil convenable à l'effet de prendre une détermination sur cette question des évêchés de l'état romain et sur tant d'autres affaires qui sont d'une si grande importance. C'est pourquoi sa sainteté, souhaitant la paix de l'église et la réparation de ses maux, désireuse avant tout de tranquilliser sa conscience, vit dans l'espérance fondée que sa majesté voudra bien consentir à ce que toute détermination ultérieure soit différée au temps où sa sainteté se trouvera en position d'exercer son ministère apostolique, et quand il aura près de lui un nombre convenable de ses conseillers ayant l'expérience et la connais-

(1) Note adressée à MM. les cardinaux pour être mise sous les yeux de sa sainteté, 16 novembre 1811. — Cette note est signée par l'archevêque de Tours, l'évêque de Plaisance, l'évêque de Trèves et l'évêque de Nantes.

sance des choses sacrées. S'étant entendue avec eux, aidée de leurs lumières et après avoir pris avec grand soin en considération les divers rapports sur ces objets, sa sainteté cherchera avec le secours du Seigneur le moyen de combiner toute chose pour la satisfaction réciproque des deux parties. Elle espère arriver à cette fin, vers laquelle elle soupire, animée d'une ferme confiance que sa majesté voudra favorablement accueillir les représentations que sa sainteté croira nécessaire de lui faire, et que sa majesté ouvrira les voies pour accomplir heureusement les avantages spirituels de l'église (1). »

A peine les cardinaux avaient-ils remis cette note, dont ils étaient les signataires, mais nullement les inspirateurs, que, remplis d'effroi, ils se hâtèrent de faire savoir à Paris qu'on aurait grand tort de leur en imputer la responsabilité. « Le pape n'a point adopté notre projet, écrivait le cardinal de Bayanne, disant que pour le repos de sa conscience il avait absolument besoin d'un conseil plus nombreux avant que de s'engager... Mes collègues et M. le préfet de Savone, qui est goûté et très estimé du pape, ont fait auprès de lui tout ce qu'ils pouvaient pour le décider à l'extension. Je croirais volontiers qu'un conseil plus ample en viendrait peut-être à bout. J'avais espéré que mon projet serait mieux accueilli, étant donné par M. Bertalozzi, qui le goûtait et qui a du crédit auprès du saint-père, tandis que je n'en ai plus aucun; mais sa sainteté l'a rejeté... (2). La vérité est que tous mes collègues, M. Bertalozzi et moi, avons fait tout ce qui était en nous pour engager dès à présent le pape à l'extension du bref à tous les évêchés. Si nous n'avons pas réussi, il faut s'en prendre à notre peu de crédit et, pour ce qui me concerne, à la nullité du mien depuis que le bref du pape est expédié et que la lettre de sa sainteté à l'empereur est restée sans réponse, car je suis trop sincère pour ne pas vous avouer mes fautes : je m'étais trop pressé de croire et de faire croire à sa sainteté qu'elle aurait une réponse obligeante et des marques utiles pour l'église et pour elle-même de la satisfaction de sa majesté impériale (3). » M. de Chabrol, également affligé de ce qu'il appelait « l'entêtement du pape, » prenait soin de faire remarquer que Pie VII avait commencé par dire un *non* positif, et que les représentations continuelles qui lui avaient été faites l'avaient insensiblement amené à faire simplement la demande d'un conseil. Le préfet de Montenotte ne désespérait donc pas encore. « J'ai pensé, écrivait-il au ministre des cultes, qu'il était convenable que personne ne connût la note qui a été remise,

(1) Note des cardinaux en réponse à celle remise par les évêques députés, 17 novembre 1811.

(2) Lettre du cardinal de Bayanne au ministre des cultes, 19 novembre 1811.

(3) *Ibid.*, 23 novembre 1811.

et qu'on ne s'entretînt en aucune manière des affaires présentes. J'ai pris à cet égard des précautions qui atteindront le but et qui seront dirigées avec toute la prudence dont je suis capable (1). »

II.

Tandis que le prudent préfet de Montenotte, les cardinaux et les évêques s'employaient de leur mieux à Savone pour éviter que la rupture ne devînt imminente et publique entre le pape et l'empereur, Napoléon, satisfait de la tournée qu'il venait de faire dans les provinces du nord de son empire, et de plus en plus confiant dans le succès de son expédition contre la Russie, rentrait dans sa capitale, décidé au contraire à pousser les choses à toute extrémité. Au moment où il méditait d'aller se remettre à la tête de ses armées pour les conduire plus loin qu'il ne les avait encore menées, il ne lui convenait nullement de laisser derrière lui une aussi grosse question. Il lui fallait ou la régler avant son départ, ou l'ajourner pendant son absence. Il sentait parfaitement à travers le silence des uns et la réserve de tous que ses plus dévoués partisans, soit de l'ordre civil, soit de l'ordre religieux, étaient loin d'approuver l'attitude qu'il avait prise depuis plusieurs années à l'égard du chef de la religion catholique. Il ne se souciait pas de laisser à aucun d'eux la conduite de cette affaire. Ni Cambacérès, à qui l'empereur reconnaissait beaucoup de capacité, mais un peu de faiblesse, ni son oncle le cardinal Fesch, dont il se défiait plus que jamais à cause de ses tendances ultramontaines, n'étaient à son gré capables de se mesurer contre un pareil antagoniste. Lui seul avait la clé du caractère de Pie VII; lui seul, un jour ou l'autre, un peu plus tôt, un peu plus tard, à la condition d'agir directement et par lui-même (il s'en tenait du moins pour assuré), était en état d'assouplir ou de briser, suivant qu'il le faudrait, l'ombrageuse obstination de ce vieillard. Son parti était donc pris : ou bien le pape céderait immédiatement, et dans ce cas, toutes les difficultés étant aplanies avant le commencement de la campagne, il n'y avait plus d'inquiétude à concevoir sur la façon dont le clergé se comporterait pendant la durée de la guerre, ou bien le pape résisterait, et alors il fallait resserrer plus que jamais sa captivité et lui enlever toute communication avec les fidèles de son église. De moyens termes, il n'en accepterait point. Au fond de son âme, et sans qu'il osât s'en exprimer ouvertement, la pensée de l'empereur allait plus loin encore. Après tout, si Pie VII se montrait en ce moment inflexible, était-il bien sûr que cela fût un mal? Quand l'empereur de Russie aurait été battu, comme ne

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 novembre 1811.

pouvaient manquer de l'être tous les ennemis de Napoléon, la question serait reprise; mais elle ne le serait plus dans les mêmes termes. Le jour où il reviendrait à Paris après avoir pris Saint-Pétersbourg ou Moscou, qui donc l'empêcherait d'élever ses nouvelles exigences au niveau de ses récens succès? Il ne s'agirait plus alors de donner le choix à Pie VII entre le séjour de Rome ou celui d'Avignon; le souverain pontife logerait dans sa capitale même, sous sa main et à sa discrétion. C'est ainsi qu'agissait le tsar de Russie avec son clergé orthodoxe, qui, reconnaissant et soumis, prêchait d'exemple à tous les sujets de l'empire la soumission la plus complète aux volontés du maître. Pour lui, quel profit ne saurait-il pas tirer de l'action du saint-père, d'un côté pour imposer partout chez lui l'obéissance comme le plus saint des devoirs, de l'autre pour mettre à la raison les Espagnols révoltés contre son frère Joseph, pour aider son beau-frère Murat à chasser de Sicile les Anglais hérétiques, pour étendre enfin sur les populations catholiques de l'Orient, du globe entier, l'influence prépondérante de la France! Ces rêves grandioses, que l'abbé de Pradt encouragea sans doute de toutes ses forces, quoiqu'il les ait dénoncés plus tard comme autant de folies, agitaient fiévreusement l'imagination véritablement orientale de Napoléon quand, après avoir accueilli assez froidement le délié prélat qu'il venait d'envoyer à Savone pour traiter avec le pape, il se mit tout à coup à lui proposer, sans autre transition, d'aller employer ses multiples facultés à révolutionner derrière lui la Pologne (1). Ce qui, mieux encore que les indiscrétions toujours un peu suspectes de l'archevêque d Malines, révèle les vrais desseins de l'empereur, ce sont ses propres actes, ce sont les dépêches qu'il dicta lui-même à cette époque, et que nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs.

Napoléon, pendant sa longue absence, n'avait rien tant recommandé à son ministre des cultes que de garder un silence absolu sur les affaires de l'église, de retirer des mains des membres du concile et à plus forte raison de la circulation publique toutes les pièces et les documens quelconques ayant trait aux matières religieuses. Arrivé à Paris le 12 novembre, il fit venir, le 3 décembre 1811, M. Bigot de Préameneu à Saint-Cloud. La veille, c'était de la guerre, maintenant si prochaine, qu'il s'était occupé. Il avait écrit au prince d'Eckmühl pour se plaindre en termes pleins d'amertume des habitans du grand-duché de Varsovie, qui affirmaient ne pas pouvoir nourrir les troupes françaises, et mettaient néanmoins en avant la prétention étrange de redevenir une nation. Il avait eu

(1) *Relation de mon ambassade dans le grand-duché de Varsovie*, par l'abbé de Pradt.

soin d'assurer lui-même imperturbablement au chef si intelligent du corps d'armée chargé de marcher en tête de l'expédition contre la Russie qu'il n'y avait absolument rien à redouter de l'esprit des populations germaniques, et que « l'Allemand, fût-il même aussi oisif, aussi fainéant, aussi assassin, aussi superstitieux, aussi livré aux moines que le peuple d'Espagne, n'était nullement à redouter. » Il y a plus; il avait poussé l'illusion jusqu'à prédire à son second dans cette formidable aventure que, « s'il y avait un mouvement en Allemagne, il finirait par être pour nous et contre les petits princes de ce pays (1). » Aujourd'hui c'était aux évêques députés à Savone qu'il allait s'adresser par l'entremise de son ministre des cultes; mais, si différens que fussent du maréchal Davoust, par leurs fonctions et par leur caractère, les agens ecclésiastiques pour lesquels étaient dictées à M. Bigot de Préameneu les instructions qu'on va lire, Napoléon leur parlait exactement du même ton et s'adressait à eux dans le même style. C'était en effet le même incroyable orgueil qui troublait l'équilibre de ce prodigieux esprit quand il faisait parvenir aux uns comme aux autres l'expression chagrine et presque irritée de ses volontés impérieuses. Le bon sens, qui avait été l'une de ses plus éminentes facultés, ne gouvernait plus ce grand politique, autrefois si sagace, mais non moins gâté par les faveurs extraordinaires de la fortune que par les complaisances de son servile entourage. On eût dit qu'il était destiné à perdre du même coup, avec l'instinct des choses qui se pouvaient raisonnablement tenter, la mesure de celles qui se pouvaient raisonnablement écrire. Son langage, autrefois si noble, devenu peu à peu de moins en moins modéré, allait dorénavant se mettre de niveau avec ses actes, de plus en plus dépourvus de sagesse.

« Messieurs les députés, disait M. Bigot de Préameneu dans une note qui lui fut tout entière dictée par l'empereur, sa majesté a remis le bref du pape à l'examen d'une commission composée de ses ministres et de ses conseillers d'état, laquelle a recueilli aussi l'opinion des plus célèbres jurisconsultes. Après la plus ample discussion, il a été à l'unanimité décidé que le bref ne peut pas être accepté, 1° parce qu'il est injurieux à l'autorité de l'empereur et aux évêques de l'empire et du royaume d'Italie, et que, n'y eût-il que la seule irrégularité de ne pas reconnaître comme un concile national la réunion des évêques à Paris, ce serait une cause de rejet, les pontifes romains n'ayant jamais entendu contester à chaque souverain le droit de réunir ses églises pour en former un concile national;... 2° la qualification donnée à l'église de Rome de « maîtresse de toutes les églises... » les expressions de « vraie obéissance » et

(1) L'empereur au prince d'Eckmühl, 2 décembre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 44.

autres semblables ne pouvaient être tolérées, si elles n'étaient accompagnées d'explications, attendu que, le bref étant publié par autorisation du gouvernement, il serait censé acquiescer à des formules et à des titres dont les papes se sont autrefois servis, et dont ils se serviraient bien plus encore dans leur système de se prétendre évêques universels; 3° enfin on ne peut admettre toute la partie du bref où, par addition au décret, il est dit, entre autres choses, que l'institution, dans le cas de l'article 4, serait au nom du pape, ce qui supposerait que, le pape refusant ou défendant, l'institution ne pourrait avoir lieu... »

On le voit, loin de rien rabattre des exigences qu'il avait d'abord mises en avant pendant son excursion en Hollande, l'empereur les avait beaucoup étendues. Il ne se contentait plus d'une simple déclaration faite à Pie VII au sujet des évêchés romains, il s'appuyait maintenant sur l'avis qu'il s'était fait donner par une commission nommée et choisie *ad hoc* pour écarter entièrement tout ce qui lui déplaisait dans le bref et le bref lui-même.

« Une grande majorité voulait qu'on déclarât le bref rejeté et le décret du concile non approuvé, continue toujours M. Bigot; cette majorité entendait prononcer que, le décret n'ayant point été approuvé, le cas prévu par le premier décret était arrivé, et, attendu l'urgence, convoquer de nouveau le concile national, ou simplement déclarer que les évêques nommés par sa majesté seraient institués par le synode métropolitain, qui serait à cet effet réuni à chaque nomination, et ce, jusqu'à ce qu'un concile général de la chrétienté eût statué sur cet objet. Il ne vous échappera point, messieurs, que ce moyen est infaillible. En effet, lors même que les synodes métropolitains ne se porteraient pas aujourd'hui à donner suite à l'institution, la nécessité en ferait de plus en plus une loi dans un certain laps de temps. Sa majesté ne forcerait personne. Les vicaires nommés par le chapitre administreraient provisoirement, et l'ordre nécessaire à la religion ne cesserait pas d'être maintenu dans les diocèses... Cependant, pour donner une preuve de sa modération ordinaire, sa majesté voulait bien adopter un *mezzo termine*. Elle a donné l'ordre de faire au bref un projet de modifications telles que, le pape les adoptant et donnant un bref conforme, il pût être accepté purement et simplement... Quant à l'institution des évêques des états romains, c'est une discussion vaine. Le décret est rendu par les églises et pour les églises de l'empire et du royaume d'Italie. Or l'empire et le royaume d'Italie constituent des pays réunis par des sénatus-consultes. Prétendre à des distinctions, c'est prétendre à tout bouleverser. Le pape pourrait ôter à l'empire la Toscane et la Hollande comme les états romains. Toute autre interprétation d'un décret aussi évident serait d'une telle mauvaise foi que ce serait renoncer à tout arrangement.

« Ce serait supposer une grande inconséquence de la part de sa ma-

jesté que de croire qu'elle laisse les cardinaux *noirs* aller auprès du pape. S'il voulait prendre pour conseils les ennemis de l'empereur, ceux-là mêmes qui par leurs perfides insinuations l'ont déjà conduit au point où il se trouve, il n'y aurait rien à espérer. Vous pouvez être certain que l'empereur ne cédera rien sur aucun autre article que celui-là ne soit terminé. Il vous est facile de comprendre que dans ces circonstances il y a impossibilité que l'empereur réponde à la lettre du pape. Discourir avec lui sur des questions de discipline ecclésiastique, ou lui faire des reproches sur les obstacles qu'il met à la conciliation, ce serait au moins inutile. Il attend donc que le décret du concile ait été approuvé purement et simplement pour croire qu'un premier pas ait été fait vers la conciliation (1). »

Ainsi Napoléon ne voulait plus entendre parler de ce même bref contre lequel ses propres négociateurs n'avaient soulevé que des objections de pure forme, bien vite admises par Pie VII. Quel surprenant coup de théâtre! Tandis que les cardinaux et les évêques, dans leurs lettres au ministre des cultes, exprimaient modestement l'espoir qu'en récompense de leur zèle couronné de succès l'empereur voudrait bien accorder un peu plus de liberté au saint-père, tandis qu'ils prenaient soin d'expliquer timidement que les angoisses trop évidentes auxquelles depuis quelques jours le souverain pontife semblait en proie provenaient surtout de la douloureuse surprise qu'il éprouvait de ne recevoir ni réponse à ses missives affectueuses, ni promesses rassurantes pour l'église, ce même ministre était chargé de leur faire savoir, dans un langage plein de sévérité et de rudesse, que leur maître n'était point du tout satisfait de leurs services, qu'il n'acceptait aucun de leurs avis, qu'il ne songeait nullement à écrire au saint-père, qu'il ne voulait point de son bref, et qu'il leur fallait, comme si rien ne s'était passé, tenter de nouveaux efforts pour en obtenir un tout différent. Peut-on s'imaginer un désappointement plus cruel? N'importe! Malgré le peu d'espoir qu'il leur était permis de conserver encore, les prélats, rompus à la plus parfaite obéissance, reprirent incontinent leur ingrate besogne. Le 13 décembre, ils étaient admis à l'audience pontificale. Tout d'abord ils purent lire sur la physionomie de Pie VII, d'ordinaire si sereine et si aimable, qu'il était à l'avance prévenu du but de leur démarche, et que son âme, toute douce qu'elle fût, en ressentait l'affront. Le pape avait en effet appris par le canal de M. Bertalozzi et du docteur Porta, les confidens ordinaires du préfet de Montenotte, qu'il était arrivé de fâcheuses nouvelles de Paris, et que le moment

(1) Note pour les évêques députés à Savone, dictée par l'empereur au ministre des cultes, 3 décembre 1811. — Cette note n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*

était venu pour lui de s'armer encore une fois de patience. Ceux qui avaient fait parvenir sous main ces conseils, s'ils s'étaient un instant flattés d'ébranler le souverain pontife, méconnaissaient complétement son caractère. — Pie VII était naturellement confiant, humble de cœur, porté à l'hésitation par les scrupules de sa conscience, irrésolu, si l'on veut, mais nullement faible. Il avait horreur de la mauvaise foi, et l'idée d'être pris pour dupe lui était insupportable. Le jour où il apercevait clairement qu'on se proposait d'abuser de sa candeur, il était capable de se montrer tout à coup inflexible. Ce fut sous ce jour inattendu pour eux qu'il apparut le 13 décembre aux évêques de la députation. « L'audience n'a pas été favorable, écrit M. de Chabrol le 14 décembre. Le pape s'est animé. Il est entré dans quelques-uns de ces mouvemens auxquels il se livrait avant qu'il fût question d'un arrangement. La députation n'a rien épargné pour faire sentir au pontife sa position. Chacun de ses membres a parlé alternativement et fort bien, à ce qu'il paraît; mais le pape ne s'est pas entièrement apaisé (1). »

Cette sorte de rébellion étonna tellement le préfet de Montenotte qu'il ne crut pas d'abord qu'elle pût se prolonger longtemps. Il se figura même qu'avec un peu de patience et d'adresse, en employant les moyens détournés d'influence qu'il s'était habilement procurés, il aplanirait assez aisément toutes choses. « En apprenant que le pape n'avait pas parlé avec calme de sa conscience, qu'il n'avait d'ailleurs pris aucun parti irrévocable, et qu'il avait seulement laissé paraître beaucoup d'émotion, je n'ai pas cru qu'il fallait renoncer à toute espérance de succès. L'état des affaires laisse entrevoir une négociation dans laquelle le pape se débattra entre ses inquiétudes habituelles et les idées de convenance et de nécessité qui lui seront suggérées. On peut croire qu'il finira par proposer quelque chose qui se rapprochera de ce qui lui est demandé. Il se range ainsi dans la classe des débiteurs qui s'acquittent lentement (2). » Le préfet de Montenotte, d'abord trop confiant dans les donneurs de renseignemens qu'il s'était ménagés auprès de la personne du pape, ne devait pas se méprendre longtemps sur les véritables dispositions de son prisonnier. Dès le 15 décembre, il avait vu l'archevêque d'Édesse, et, remis sur la voie de la vérité par ce confident intime du saint-père, il rectifiait ses premiers pronostics.

« J'ai trouvé M. Bertalozzi singulièrement affecté. Il m'a laissé entrevoir, mais avec réserve, suivant son usage, qu'il ne voyait pour le moment aucune espérance... J'ai remonté à la source, et il en est résulté

(1) M. le comte de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 14 décembre 1811.

(2) *Ibid.*

que le pape a annoncé un refus formel de rien changer à ce qu'il avait fait, et que les termes de ce refus montraient une résolution très forte, au point qu'elle est fondée sur ce que le saint-père appelle « une inspiration dans ses prières. » Après avoir été indécis dans les premiers momens, le voilà retombé dans la détermination qu'il avait d'abord montrée à la députation. On se rappelle l'inflexibilité qu'il fit paraître à Rome dans quelques occasions contre l'avis unanime de son conseil. On retrouve dans la manière dont il s'est exprimé les mêmes erremens, et on conserve d'autant moins d'espérance que toute sa conduite annonce de la méfiance envers ceux qui pourraient l'éclairer (1). »

Le saint-père était en effet prodigieusement surpris, nous croyons pouvoir dire choqué de la conduite tenue en cette circonstance par les cardinaux qui lui avaient été envoyés de Paris afin de lui servir de conseil. Il s'expliquait, probablement sans l'approuver beaucoup, l'attitude des évêques qui, en qualité de négociateurs accrédités par le chef de l'empire français, tâchaient de faire valoir auprès de lui les thèses tant soit peu contradictoires que celui dont ils tenaient leurs pouvoirs les obligeait à soutenir. Il n'en voulait en aucune façon à M. de Chabrol, qui n'était ni prêtre ni théologien, d'appuyer de ses plus vives instances, par des argumens qui n'étaient rien moins qu'orthodoxes, et parfois même pouvaient paraître un peu rudes à entendre, les exigences de son maître. Ces messieurs lui semblaient dans leur rôle. Des membres du sacré-collége, des princes de l'église romaine, liés par les mêmes sermens que leur chef, qui s'étaient offerts pour lui servir de conseil, qui avaient en arrivant à Savone protesté de la droiture de leurs intentions et de l'impartialité de leur jugement, lui paraissaient moins excusables quand il les voyait changer ainsi subitement d'avis au moindre mot d'ordre qui leur survenait de Paris. Il ne leur pardonnait pas de ne vouloir plus, dès que l'empereur leur en avait fait signe de loin, reconnaître la moindre valeur aux concessions si coûteuses pour sa conscience qu'il avait délibérées et consenties de concert avec eux, et pour l'obtention desquelles ils lui avaient offert de si chaleureuses actions de grâces. Comment pouvaient-ils prendre sur eux de lui donner maintenant à entendre que tout cela ne suffisait plus? De quel front osaient-ils, eux, les défenseurs naturels du saint-siége, lui demander d'aller plus loin encore, et de faire litière de ses priviléges les plus indispensables? Une semblable palinodie avait mis à découvert aux yeux de Pie VII le rôle, d'ailleurs assez mal déguisé, que ces trop complaisans serviteurs de Napoléon

(1) Lettre de M. le comte de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 15 décembre 1811.

étaient venus jouer à Savone; son parti était pris de ne plus écouter leurs conseils. M. Bertalozzi, quoique jugé moins sévèrement par le saint-père, avait du même coup perdu, lui aussi, tout son crédit. Pie VII était décidé à n'agir que d'après ses propres lumières. Cet effort lui coûtait d'autant plus que par inclination naturelle il éprouvait le besoin de se sentir soutenu et comme réconforté dans d'aussi cruelles épreuves par quelque appui sympathique et tendre; mais sa conscience avait parlé. Si dur que fût le combat à livrer, et quoiqu'il fût seul à le soutenir, Dieu aidant, il ne faiblirait pas.

« L'impression qu'ont pu laisser dans l'esprit du pape, écrit M. de Chabrol, les raisonnemens pressans qui lui ont été faits depuis deux jours ne paraît pas avoir été assez forte pour le ramener et vaincre son obstination. Nous avons su par son médecin, que nous avons pressé d'agir de son côté pour achever de l'ébranler, qu'il est singulièrement tourmenté par les propositions qui lui sont faites. Il lui a dit que ce qui lui était demandé l'absorbait tout entier, et que la pensée seule en faisait blanchir ses cheveux... Leurs éminences les cardinaux ne sont pas traitées avec plus de confiance que les jours passés, et le pape a encore répété qu'il n'a pas de théologiens dans son conseil. Le collége (M. de Chabrol entend probablement les cardinaux membres du sacré-collége) cherche toutefois à lui faire sentir la nécessité d'un accord solide avec sa majesté, et suit entièrement le plan proposé par M. de Bayanne; mais l'attention du saint-père est entièrement portée sur le bref, et ne lui laisse pas la faculté d'y réfléchir et de s'y déterminer. Tel est en ce moment l'état des choses à Savone... Quant aux habitans de cette ville, ils ne s'occupent en aucune manière de ce qui est relatif au pape (1). »

Cet état d'indifférence des habitans de Savone, dont il s'arrangeait si bien, n'était pas, à beaucoup près, celui du préfet de Montenotte. Pour son compte, il redoublait d'activité. « On a cherché à réunir tous les efforts, écrivait-il le 3 janvier 1812, pour ébranler et vaincre enfin l'obstination du pape; mais jusqu'ici rien ne peut faire concevoir des espérances fondées. Les personnes de sa maison ont agi auprès de lui. Il les a d'abord écoutées avec attention; mais à la fin de la conversation il a dit qu'il ne pouvait consentir à céder la nomination des évêchés romains, que c'était là une innovation au-dessus de ses forces. Il a cependant ajouté que, si on entrait dans une négociation réglée et si l'on traitait avec d'autres formes, en lui rendant sa liberté, ce serait une chose différente (2). » Trois jours après qu'il avait adressé cette lettre au ministre des cultes,

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 27 décembre 1811.
(2) *Ibid.*, 3 janvier 1812.

M. de Chabrol recevait de lui une dépêche qu'il était chargé de remettre aux évêques députés. « Je sais, écrit-il le 6 janvier, que le contenu de cette dépêche les a en quelque sorte consternés, à raison de la difficulté qu'ils prévoient à décider le pape, et de la nécessité pressante de le décider sur-le-champ. Ils sont tous convaincus que le pape prend une fausse route; aussi se sont-ils aisément décidés à lui parler avec force. Le cardinal Roverella l'a vu hier. M. Bertalozzi s'est chargé de faire valoir toutes les raisons de M. de Bayanne... On a dû dire au pape sans détour qu'il perdait tout, qu'il agissait aveuglément, qu'il n'y avait qu'un moyen pour lui d'en finir avec avantage : c'était de changer de système et de s'accommoder de bonne foi en se jetant dans les bras de l'empereur... La députation a de son côté rédigé une note extraite de la dépêche de votre excellence qui finit en déclarant au pape qu'il est responsable de tout ce qui arrivera plus tard de fâcheux au saint-siége et à l'église... (1). » Le préfet de Montenotte n'attendait pas sans espoir l'effet qui résulterait de la dernière démarche qu'on allait essayer. « Il n'y a plus d'autres ressources, disait-il dans cette même lettre, que dans une *secousse vive* et qui soit accompagnée de la crainte et de la perspective d'une rupture immédiate. »

La note que les évêques députés avaient ordre de remettre au saint-père était en effet de nature à causer au malheureux prisonnier cette vive secousse à laquelle M. de Chabrol attachait tant d'importance. Le fond en était aussi cassant que la forme en était injurieuse. Dans cette note, remise par des dignitaires de l'église de France au chef captif de leur foi, ces prélats ne craignaient pas d'affirmer « que l'empereur avait poussé la condescendance jusqu'à sacrifier les règles invoquées par son conseil d'état au désir qu'il avait de rendre à l'église la paix attendue de tous les fidèles et au saint-père les moyens d'exercer son pontificat avec la pompe et la grandeur convenables... Cependant, continuaient-ils, le temps des hésitations, des difficultés minutieuses, des fausses prétentions, devait avoir un terme. Si le pape persévérait dans l'intention de ne pas accepter les propositions que nous avons été chargés de lui faire, à l'instant où son refus nous obligera de prendre congé, nous sommes tenus de lui déclarer que dès ce moment sa majesté regarde le droit qu'il avait obtenu du concordat d'instituer les évêques comme abrogé, et que la religion ne continuera d'être protégée et encouragée dans l'empire et dans le royaume d'Italie qu'à la condition que les évêques nommés par sa majesté recevront l'institution, soit du synode, soit du métropolitain. Tel est l'*ultimatum* de l'empereur... Dans les circonstances actuelles, le pape ne peut refuser

(1) Lettre de M. de Chabrol à M. Bigot de Préameneu, 6 janvier 1812.

d'y accéder sans se rendre responsable aux yeux de toute l'église des maux effroyables qui seront infailliblement la suite de son refus (1). »

Cette démarche comminatoire des évêques n'eut point le don d'ébranler ni d'irriter Pie VII. Depuis qu'il avait pris une résolution, le calme était à peu près rentré dans son esprit, et, comme cela était naturel chez lui, c'était la douceur qui débordait. Il ne se refusa point à recevoir individuellement chacun des évêques, à « discuter bonnement avec eux » (ce sont les expressions de M. de Barral) les motifs de sa décision. « Mon tour est venu le premier, raconte l'archevêque de Tours; la conférence a duré près d'une heure et a été fort affectueuse, — quoique très serrée de mon côté, ajoute vite l'archevêque, qui a grand'peur évidemment qu'on ne le soupçonne d'avoir faibli, car, le pape me parlant d'un projet qu'il avait d'écrire encore à l'empereur, je l'ai constamment ramené au consentement à donner avant tout à l'universalité de la nomination comme au point fondamental. Plusieurs fois il a paru vivement touché; mais il doit persévérer dans le refus tant qu'il sera, dit-il, dans son état de réclusion, et sans être entouré d'un conseil plus nombreux. Il croit que son honneur exige qu'un acte aussi important que cette cession n'ait pas l'air de la contrainte. Il proteste sans cesse de son désir de condescendre à la demande et même aux demandes de sa majesté, qu'il n'a aucune intention de tromper, ce que la suite prouvera bien... D'après ce qu'auront produit les conférences de mes collègues avec sa sainteté, nous enverrons ou nous n'enverrons pas une lettre au pape que l'on transcrit en ce moment. C'est la dernière pièce de notre arsenal (2). »

Tandis que les évêques députés mettaient ainsi en batterie ce qu'ils appelaient « la dernière pièce de leur arsenal, » il n'était pas possible que le préfet de Montenotte consentît à demeurer inactif. Lui aussi, il ambitionnait l'honneur d'enlever de haute lutte la concession que l'empereur désirait si vivement arracher au saint-père, et, comme eux, il avait résolu de ne plus ménager les termes. La députation avait envoyé la veille au saint-père cette lettre d'adieu dont M. de Barral parlait tout à l'heure. Pie VII ne l'avait pas lue sans émotion, il avait annoncé l'intention de la relire une seconde fois le lendemain matin.

« Je me suis rendu chez lui, écrit M. de Chabrol, désirant en connaître l'effet. J'ai profité de l'occasion et fait comme une dernière tentative pour ébranler le pontife. Je lui ai dit qu'il était seul contre son

(1) Note remise à sa sainteté, le 7 janvier 1812, par les évêques députés à Savone.
(2) Lettre de l'archevêque de Tours au ministre des cultes, 13 janvier 1812.

conseil, les évêques, et l'opinion de tous les fidèles, que je devais lui dire qu'on parlait mal de sa résistance, que les cardinaux disaient hautement que la conscience n'était intéressée en rien dans ce qu'on lui demandait, qu'il pouvait et qu'il devait conséquemment faire ces concessions. Si par hasard le respect les empêchait de le lui dire avec force, comme ils le faisaient à nous tous, il était de mon devoir de l'en avertir. Je lui ai annoncé que son refus éteignait dans une proportion marquée l'intérêt que les siens prenaient à lui, et rendait sa cause odieuse. »

Ces surprenantes paroles adressées au malheureux pontife par le fonctionnaire impérial chargé de maintenir sa rigoureuse captivité ne semblent avoir provoqué chez Pie VII aucun mouvement d'impatience. En tout cas, il s'en montra parfaitement maître.

« Plusieurs fois, dit M. de Chabrol, le pape est resté très pensif et dans l'attitude d'un homme qui voudrait se rendre; mais enfin son dernier mot a été que sa conscience répugnait trop à ce qu'on exigeait de lui pour qu'il y accédât... Je l'ai quitté en lui disant qu'il ne devait s'en prendre qu'à lui de ce qui arriverait. D'après cette longue conférence, je vois clairement que, s'il y a eu chez le pape de bonnes intentions, elles se trouvent tellement amalgamées avec les indécisions, les scrupules et même les passions, qu'il faut renoncer à les vaincre par des raisonnemens et des insinuations. Je demeure convaincu que le moment du départ de la députation peut seul amener un résultat. Le temps s'userait contre la résolution présente, qui ne peut être détruite que *par une secousse* (1). »

Cette secousse morale, dont M. de Chabrol attendait la réussite des projets de l'empereur, ne tarda point à produire sur la santé de Pie VII les effets qu'en raison des événemens antérieurs il était trop facile de prévoir. « Le pape a été fort agité ces jours derniers, reprend le prefet de Montenotte à la date du 19 janvier; il ne dort pas. Il est tourmenté et se plaint de sa santé. C'est à l'état d'indécision où il se trouve qu'il faut attribuer ce dérangement. Il en revient maintenant à un projet de lettre à l'empereur, dans lequel il promettrait, dit-on, spécialement de reconnaître l'extension du bref à tous les évêchés et de modifier ce même bref; mais cette promesse ne se réaliserait que lorsqu'il aurait une libre communication avec les fidèles. On ne peut plus faire fond sur aucune résolution du pape, tant qu'elle n'est pas fixée par une signature... Il tient peut-être même à ces fluctuations par la considération qu'elles lui font gagner du temps, et il trouve ainsi plaisir à s'y livrer. Il serait à désirer qu'on prît des mesures pour profiter du moment où ses dispositions deviendraient favorables. Ce serait le seul moyen de le

(1) Lettre de M. Chabrol au ministre des cultes, 16 janvier 1812.

tirer de cet abîme d'incertitude. Le moment du départ de la députation sera celui qui offrira le plus de moyens de succès (1). »

Malgré sa perspicacité habituelle, M. de Chabrol se trompait encore. Le pape n'était nullement indécis. Tant qu'il serait captif, il ne donnerait aucune réponse absolue et définitive aux demandes qui lui étaient adressées par l'empereur. Il se bornerait à indiquer quelle pourrait être, le cas échéant, l'étendue de ses concessions. Il irait jusque-là de lui-même, mais on ne le conduirait pas plus loin. De préoccupations d'amour-propre et de fausse dignité, Pie VII en avait si peu à ce moment solennel qu'il se décida, mettant toute étiquette de côté, à entrer de nouveau en correspondance directe et personnelle avec le souverain qui venait de lui faire déclarer avec tant de dédain qu'il ne répondrait même plus à ses lettres. Peut-être, par cet excès de condescendance aimable et de pieuse humilité, lui serait-il donné de retrouver le chemin du cœur si orgueilleux, mais à ses yeux nullement méchant, du grand homme qu'il avait tant aimé, qu'il aimait encore, et dont il ne pouvait s'imaginer que l'oreille pût rester à tout jamais fermée à ses prières.

« Nous nous sommes déterminé de nous retourner directement vers votre majesté, en lui exposant que nous ne nous sommes nullement refusé à nous prêter à une extension ultérieure du bref du concile, comme votre majesté l'aura reconnu par notre note précédente à laquelle nous nous en référons. Si avant de procéder à cette détermination nous avons désiré un nombre convenable de conseillers, et témoigné le besoin d'avoir la libre communication avec les fidèles, la cause en est dans notre très vif amour de traiter pour le bien de l'église avec toute la maturité et toute la prudence qui peuvent seules mettre en repos notre conscience et prévenir le scandale qui ne saurait manquer d'en résulter, si nous avions opéré autrement. Nous avons fait les plus sérieuses réflexions, et Dieu sait combien de méditations et de sollicitude nous coûte cette affaire. Aussi, nous trouvant dans les plus terribles angoisses d'esprit, nous ne pouvons que représenter derechef à votre majesté le besoin que nous avons d'un plus nombreux conseil, et spécialement d'être en libre communication avec les fidèles. Quand nous serons placé dans cette situation, nous assurons votre majesté qu'avec l'aide du ciel nous ferons pour lui complaire tout ce qui pourra se combiner avec les devoirs de notre ministère apostolique... Nous vivons avec la confiance dans le dispensateur suprême des biens de ce monde que nous pourrions alors concilier toutes choses avec une satisfaction réciproque. Ce qui tendra à procurer les avantages spirituels de l'église rendra en même temps le calme à notre esprit, calme qui nous est d'autant plus nécessaire que

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 janvier 1812.

notre grand âge nous rappelle chaque jour d'une façon plus frappante le compte rigoureux que nous sommes sur le point de rendre à Dieu de nos effrayans devoirs. Avec toute l'effusion de notre cœur, nous prions le Seigneur de répandre sur votre majesté l'abondance de ses bénédictions (1)... »

Quelle allait être la réponse de Napoléon à cette douce supplique du saint-père? Il la dicta lui-même à son ministre des cultes. C'étaient des reproches, des récriminations et des menaces que l'empereur renvoyait à Pie VII en retour de ses avances et de ses bénédictions.

« Sa majesté n'a pas jugé convenable de répondre à la lettre du pape, dont je vous envoie copie. Je vous avouerai confidentiellement qu'elle a beaucoup de regret d'avoir dans les temps antérieurs suivi une marche différente, et de s'être laissé induire à une correspondance directe avec le saint-père. En effet, toutes les correspondances que sa majesté est dans le cas d'avoir avec les têtes couronnées ne sont que de courtoisie et d'aménité. Des lettres de discussion, de reproches, ne sont point dignes du haut rang où elle est placée. L'empereur écrira au pape quand il aura des complimens à lui faire; mais, pour des choses pénibles à entendre, il préfère que ce soit par la voie ministérielle. Il est à regretter que le pape n'ait pas suivi la même méthode, au lieu d'adresser directement à sa majesté une lettre qu'il savait ne pouvoir être aucunement satisfaisante... Le pape demande la communication avec les fidèles; mais cette communication, comment l'a-t-il perdue? Il l'a perdue par la violation de tous ses devoirs de paix et de charité. Il a maudit l'empereur et l'autorité civile par une bulle d'excommunication dont l'original a été saisi à Rome. Est-ce pour maudire les souverains que Jésus-Christ s'est mis en croix? Est-ce là le principe du souverain rédempteur? Cependant la condescendance de l'empereur a été au point de se borner au dédain d'une excommunication ridicule par son impuissance, quoique criminelle par son intention. Il a laissé le pape à Savone maître de communiquer avec les fidèles. Quel usage a-t-il fait de son ministère? Il a envoyé des brefs pour soulever les chapitres, brefs aussi remarquables par l'ignorance des canons et des principes que par leur caractère de malveillance... Il sait qu'un millier de prêtres, gens d'ailleurs simples et bons, sont fanatisés par l'idée d'obéissance qu'ils croient lui devoir; a-t-il fait quelque démarche, a-t-il témoigné quelque intention de cesser de s'opposer à ce qu'ils rendent ce qu'ils doivent à leur souverain? A-t-il, par amour de la vérité, par amour de la religion, par amour de l'humanité, cherché à les arracher à une position aussi pénible? Non! rien n'a été fait ni proposé de sa part qui tendît à ce but. Il n'y a donc

(1) Lettre autographe de sa sainteté Pie VII à l'empereur Napoléon Ier, 24 janvier 1812.

aucune garantie qu'il ne continuerait pas de faire de son ministère un aussi mauvais usage. A quoi servirait d'ajouter scandale à scandale, et comment l'empereur serait-il assez peu sensé pour laisser libre la communication avec celui qui persiste ainsi à défendre de rendre à césar ce qui appartient à césar... Le pape a, il est vrai, écrit deux lettres à l'empereur, et l'on peut en induire qu'il a renoncé à une excommunication démentie, quant au fond et à la forme, par l'opinion générale du clergé lui-même; mais en même temps il récuse tous les évêques de l'empire et du royaume d'Italie : les seuls conseils qu'il veuille sont les cardinaux *noirs,* qu'il n'aura jamais. Si le pape croit ne pouvoir se décider sans eux, c'est sa faute. S'il perd en conséquence pour jamais le droit d'instituer les évêques, c'est encore sa faute. La religion marchera sans son secours, et l'on s'aperçoit chaque jour davantage que son intervention n'est pas nécessaire, puisqu'au défaut des évêques les vicaires capitulaires gouvernent les églises. On espère des troubles. On a mal calculé. L'esprit public est désormais trop éclairé. C'est cette coupable espérance, déçue par les hommes, désavouée par la religion et par son divin auteur, dont le pape sera comptable un jour... Sa majesté plaint l'ignorance du pape, et elle a pitié de voir un pontife qui pouvait remplir un aussi grand et un aussi beau rôle devenu la calamité de l'église. Il aurait pu conserver tous les avantages dont la papauté avait la possession; mais il a préféré rompre par suite de ses préjugés, et malgré ce qui lui était prescrit par la doctrine de l'église. Dans les trois jours après la réception de la présente lettre, ayez une acceptation pure et simple qui embrasse tous les évêchés, hors celui de Rome, ou, à défaut de cette acceptation, quittez Savone... De la simplicité, de l'abandon, une véritable espérance dans la loyauté de sa majesté, sont les seuls partis qui restent à prendre au pape. Sa majesté connaît toutes ces matières mieux que le saint-père, et trop bien pour qu'elle puisse jamais s'écarter de la route qu'elle s'est tracée... Dans la fausse situation où sa majesté voit le pape, elle préfère autant qu'il n'adopte pas le décret, afin que, s'il refuse, il demeure couvert de la honte de son ignorance. Et s'il ne se croit pas suffisamment autorisé, suffisamment éclairé par le Saint-Esprit et par les cent évêques, pourquoi ne se démet-il pas, en se reconnaissant incapable de distinguer ce qui est du dogme et de l'essence de la religion, de ce qui n'est que temporel et variable? Cette distinction, qui est si simple qu'elle serait entendue par le premier séminariste, si le pape ne la comprend pas, pourquoi ne descend-il pas de sa propre volonté de la chaire pontificale pour la laisser occuper par un homme plus fort de tête et de principes, qui réparera enfin tous les maux que le pape a faits en Allemagne et dans tous les pays de la chrétienté (1)? »

(1) Lettre à MM. les députés, dictée par sa majesté l'empereur à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 9 février 1812. Cette lettre ne se trouve pas dans la correspondance de Napoléon Ier.

Quand cette lettre singulière parvint à son adresse, les cardinaux et les évêques, obéissant aux ordres qu'ils avaient précédemment reçus, étaient déjà partis de Savone sans avoir pu obtenir du pape cette approbation pure et simple sans laquelle il leur était interdit d'y prolonger leur séjour. Ce fut à M. de Chabrol qu'incomba la tâche désagréable d'en donner communication à Pie VII.

« Après avoir pris connaissance de toutes les pièces que vous m'avez transmises, je me suis rendu ce matin chez le pape, écrit-il le 19 février 1812. J'ai commencé par amener brusquement sa sainteté sur le sujet de manière à fixer toute son attention... J'ai ajouté que, contre mon attente, la Providence lui ouvrait encore une voie inespérée, comme si elle voulait elle-même le ramener, ou du moins le convaincre que, s'il perdait tout, c'était sa faute et sa faute réitérée... Il m'a dit qu'il était prêt à m'entendre. J'ai pris alors la dépêche, et je lui ai demandé s'il voulait que je la lusse en français lentement ou que je la traduisisse en italien. Il a préféré que je la lusse posément en français, ce que j'ai fait, observant de lire deux fois les passages les plus forts et ceux que je croyais qu'il n'avait pas tout à fait saisis. »

Dans sa dépêche, le préfet de Montenotte relate la suite des impressions diverses éprouvées par le malheureux captif au fur et à mesure que lecture lui est donnée de cette espèce d'acte d'accusation.

« Il s'est récrié, mande M. de Chabrol, sur le mot : « on espère des troubles. » Il a protesté que non. J'ai repris : Vous avez donc oublié que vous n'avez cessé pendant longtemps de me parler de schisme et de dire que vous le voyiez arriver. Au moment où je lui ai parlé de conscience et de celle de cent évêques qui réclamaient une conciliation comme indispensable, il a dit qu'il avait voulu y plier la sienne, mais qu'il n'avait pu la tranquilliser. Je lui ai dit qu'au moins il ne devait pas l'avouer. Quel effet produirait un pareil discours sur la chrétienté, tandis qu'il est par sa place chargé de diriger la conscience de tous les fidèles? Ne point distinguer dans un cas aussi simple le bien du mal serait se démettre soi-même... Mais l'article qui l'a ému le plus est celui où il est question de la demande de sa démission. Il l'a écouté avec une émotion profonde. Je l'ai vu abattu et tellement agité que sa main tremblait singulièrement. Il a gardé le silence le plus absolu... L'effet général de la communication que je viens de faire a été de détromper le pape sur un reste d'espoir que je crois qu'il conservait encore en se fondant sur ce que sa lettre n'avait pas encore reçu de réponse, et en comptant sur l'intervention des cardinaux à Paris. Il a été très ému, je ne crois pas qu'il ait été ébranlé (1)... »

Dans la visite qu'il lui rendit encore le lendemain, le préfet de

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 19 février 1812.

Montenotte trouva Pie VII rentré dans la tranquille possession de lui-même, mais non moins décidé que la veille. « Il m'a répondu que son parti avait déjà été pris, qu'il n'en changerait pas, qu'il avait fait un premier bref, qu'il s'y tenait et n'en ferait pas un second (1). »

Avec une ardeur de zèle dont il pensait qu'on lui saurait gré à Paris, M. de Chabrol insiste encore.

« Avez-vous d'ailleurs bien cherché à vous convaincre? Vous n'avez pas voulu entrer en discussion avec MM. les évêques, qui se sont efforcés de connaître en quoi votre conscience pouvait être blessée, et qui s'en retournent avec la plus vive douleur, obligés de dire à leurs troupeaux que vous les abandonnez sans vouloir ouvrir l'oreille à la voix de leurs pasteurs. Comment cette conduite n'exciterait-elle pas les plaintes de toute la chrétienté? Il est de mon devoir de vous faire observer que ces plaintes deviendront aussi fortes qu'universelles, et qu'on finira par souhaiter et réclamer que sa sainteté se démette pour le bien de tous. Sans doute, c'est ce que le devoir lui prescrit, quand elle ne peut vaincre des scrupules qui n'intéressent qu'elle. Il m'a répondu aussitôt que, quelque chose que l'on pût faire, il ne se démettrait jamais (2). »

Le lendemain, 23 février, M. de Chabrol, toujours infatigable, recourut à un nouveau moyen.

« On a fait parler les gens de la maison, qui, ayant espéré un changement de position, voient avec d'autant plus de regret sa détermination qu'ils savent qu'elle est contraire à l'opinion unanime de ceux qui l'ont approché; mais leurs efforts ont été vains. Le pape a même refusé de les entendre... N'ayant plus aucune espérance de l'ébranler dans ses refus, je me suis rendu ce matin chez le pape pour lui faire la notification prescrite. Le pape a d'abord employé tous ses soins à détourner la conversation en me parlant du voyage des cardinaux et de celui de la députation; mais enfin, l'ayant prié d'une manière positive de vouloir bien m'entendre, je lui ai mis sous les yeux l'état des choses : je lui ai fait savoir de quelle responsabilité il se chargeait en opposant son avis personnel à celui de tout le clergé et de tous ceux qui l'avaient approché. Je lui ai montré les regrets qu'il aurait sur les conséquences qui suivraient son refus, et les reproches qu'il encourrait de la part de ses successeurs; mais mes efforts n'ont pu l'émouvoir, et il s'est toujours retranché derrière cette idée que Dieu interviendrait dans la décision de ses affaires. Voyant alors que rien ne pouvait le vaincre, je lui ai dit que je remplissais le devoir qui m'était prescrit en lui notifiant que, son bref n'ayant pas été ratifié, l'empereur regardait les concordats comme abro-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 21 février 1812.
(2) *Ibid.*

gés, et ne souffrirait plus que le pape intervînt en rien dans l'institution canonique des évêques. Je lui ai répété cette même notification en italien et lui en ai développé toutes les suites. Je l'ai alors quitté en lui annonçant que, si avant le départ du courrier la réflexion faisait naître chez lui quelques résolutions raisonnables, c'était le seul moment qui lui restait pour terminer heureusement ce grand procès. J'ai chargé M. le docteur Porta de lui répéter cette même observation à l'heure de son dîner; mais je n'espère rien de ce dernier effort, car le pape en me quittant m'a renouvelé l'assurance qu'il était affligé du résultat, mais qu'il ne changerait pas (1). »

Tout était désormais accompli. Il ne restait plus à M. de Chabrol qu'à rédiger le procès-verbal de la notification qu'il venait de faire au pape. Nous nous trompons. D'autres instructions lui avaient été envoyées en ce qui regardait la personne même du saint-père. Pendant tout le temps que les cardinaux et les évêques de la députation étaient demeurés à Savone, Pie VII avait joui d'une sorte de liberté relative, en ce sens que les communications avec lui étaient devenues journalières et faciles, et qu'on lui avait permis de consulter des livres, de tenir une plume, de prendre et de dicter des notes sur les matières théologiques, qui l'intéressaient si fort. Ces complaisances ne devaient pas être continuées plus longtemps. M. Bigot de Préameneu avait, sur les injonctions de l'empereur, pris ses précautions pour que ce désordre cessât. Il avait, dès le 28 janvier, fait parvenir à M. de Chabrol une lettre qui portait en tête ces mots soulignés : *pour lui seul* (2). C'était afin de ne pas laisser ignorer au ministre des cultes qu'il avait pris soin d'exécuter cette partie de ses instructions que, reprenant les termes mêmes de la dépêche ministérielle du 28 janvier 1812, M. de Chabrol terminait la lettre que nous venons de citer par ces paroles significatives : « J'ai l'honneur d'annoncer à votre excellence que, conformément à ses ordres exprès, tout est rentré à Savone dans le même ordre qu'avant l'arrivée de la députation (3). »

III.

Telle avait été l'issue de la négociation entreprise à Savone par l'ordre de Napoléon, grâce à l'entremise d'un certain nombre de princes de l'église romaine et de quelques-uns des plus considérables évêques de France. Elle se terminait, après six mois d'orageux débats, par un redoublement de rigueurs et une plus sévère séques-

(1) Lettre de M. de Chabrol au ministre des cultes, 23 février 1812.
(2) Le ministre des cultes au préfet de Montenotte, *pour lui seul*, 28 janvier 1812.
(3) M. de Chabrol au ministre des cultes, 23 février 1812.

tration du souverain pontife. Afin que nos lecteurs soient en état de former eux-mêmes leur jugement et de mieux discerner de quel côté se produisirent les prétentions excessives et les procédés regrettables, nous avons mis sous leurs yeux les dépêches mêmes des acteurs qui ont pris part à ce drame diplomatique passablement étrange, dont jusqu'à présent aucun historien ecclésiastique ou laïque n'avait fait mention. Notre tâche resterait toutefois incomplète, si nous nous laissions exclusivement absorber par le spectacle de cette sorte de duel inégal, et d'autant plus émouvant, qui va s'animant chaque jour davantage entre le tout-puissant maître de la France et son malheureux prisonnier. Il nous faut maintenant dire un mot des affaires intérieures de l'église, et rendre compte des rapports entretenus par Napoléon avec le clergé de son empire pendant tout le temps qu'avaient duré les tristes et inutiles négociations de Savone.

Comme à notre ordinaire, nous recourrons principalement, pour découvrir la vérité, aux témoignages de Napoléon lui-même; mais, comme à notre ordinaire aussi, nous irons de préférence la saisir là où elle se trouve en réalité, c'est-à-dire dans sa correspondance avec les agens auxquels il disait sa pensée tout entière. Les rapports officiels des fonctionnaires publics, les pièces d'apparat écrites ou dictées par Napoléon, ne sauraient trouver créance qu'auprès de gens décidés à s'y laisser tromper. Dans la circonstance qui nous occupe, le contraste entre le langage du maître et le fond même des choses est on ne peut plus frappant. S'il est en effet une assertion incessamment répétée à Savone, que nous ayons vue se produire avec une imperturbable solennité non-seulement dans les conversations du préfet de Montenotte avec Pie VII, non-seulement dans la bouche des cardinaux chargés de servir de conseil au saint-père, non-seulement dans les notes passées par les évêques qui avaient mission de traiter avec lui, mais encore dans les dépêches dictées par l'empereur lui-même, c'est l'assurance que le clergé de France avait, dans la querelle pendante, pris parti à l'unanimité et comme un seul homme pour son prince temporel contre le chef de sa foi. Il n'en était rien cependant, et l'empereur le savait bien; il en était même passablement inquiet. Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir ses lettres, non pas, il est vrai, celles qui devaient être envoyées à Savone et commentées par M. de Chabrol, mais celles qu'il adressait à son ministre des cultes et pour lui seul.

Nous avons déjà eu l'occasion de constater que Napoléon, tandis qu'il était encore en Hollande, n'avait rien tant recommandé à son ministre des cultes que de tenir fort secret pour tout le clergé, même pour son oncle le cardinal Fesch, ce bref du 24 septembre, dont les cardinaux et les évêques français, ses propres manda-

taires, s'étaient montrés si satisfaits à Savone. Il n'avait pas cessé depuis d'imposer à M. Bigot la même réserve. Il lui avait aussi prescrit de ne souffrir à aucun prix, et sous quelque prétexte que ce fût, la présence à Paris d'un seul prélat français ou italien. Il devait les renvoyer tous dans leurs diocèses, même ceux qui n'avaient pas leurs bulles. Le but de cette mesure était évident. Elle provenait de la crainte trop fondée qu'avait l'empereur d'être tacitement blâmé par la majorité des membres de l'épiscopat, par ceux-là mêmes qui lui étaient le plus dévoués, s'ils arrivaient à percer le mystère de ce qui se passait alors à Savone. La vérité est qu'ils ne le soupçonnaient que très vaguement, et c'était beaucoup oser que de les vouloir représenter comme approuvant les prétentions impériales, qu'ils ne connaissaient même pas.

Napoléon, exactement instruit des dispositions des ecclésiastiques de son empire et fort peu porté de sa nature à se payer des vaines illusions qu'il s'efforçait de faire accepter aux autres, n'ignorait pas que, dans la querelle engagée entre son gouvernement et le saint-siége, leurs secrètes sympathies étaient, à bien peu d'exceptions près, du côté de son adversaire. Il agissait en conséquence, et tous ses actes, spontanés ou réfléchis, lui furent à cette époque dictés par ce très juste sentiment de sa véritable situation. Toutefois, si l'appréciation de l'empereur était en elle-même parfaitement fondée, il s'en faut de beaucoup que les mesures auxquelles il eut recours fussent politiques, sensées ou seulement équitables; nos lecteurs vont en juger. Napoléon n'avait pas oublié la résistance qu'il avait jadis rencontrée de la part de l'ancien directeur des sulpiciens, l'abbé Émery. Plus d'une fois il s'était plu, on s'en souvient, à lui rendre lui-même justice, notamment le jour où il l'avait, au détriment de ses collègues de la commission ecclésiastique, loué si haut en pleine séance du conseil d'état, puis dans sa conversation avec M. Molé, quand il s'était écrié « qu'il mourrait tranquille, s'il pouvait laisser à un tel homme le soin d'élever la jeunesse de son empire. » Le temps de ces sages paroles était maintenant passé, et Napoléon n'écoutait plus désormais que son ressentiment. Des sulpiciens élèves de l'abbé Émery, tous imbus de ses fortes doctrines gallicanes, mais non moins dévoués que lui au saint-père, gouvernaient encore à ce moment la plupart des séminaires, et servaient presque partout d'instructeurs au futur clergé de France. N'était-il pas à craindre que, par la diffusion de leur enseignement, par l'autorité de leur exemple, ils ne réussissent à pervertir les nouvelles recrues du corps ecclésiastique? Cela ne devait point se souffrir. Le 8 octobre 1811, il avait écrit d'Utrecht à son ministre des cultes : « Je ne veux point de sulpiciens dans le séminaire de Paris, je vous l'ai dit cent fois; je vous le répète pour la dernière.

Prenez des mesures telles que cette congrégation soit dissoute (1). » M. Bigot de Préameneu avait obéi, non sans quelque répugnance, on le croit, à cette injonction impérieuse; mais il avait probablement fermé les yeux sur l'existence de quelques sulpiciens qui continuaient à enseigner dans les provinces. Le 22 novembre, il reçut de son maître le billet suivant : « Faites-moi connaître quels sont les séminaires qui sont desservis par les sulpiciens, afin de les éloigner également de ces séminaires (2). »

Cependant une pensée soudaine avait traversé l'esprit de l'empereur pendant qu'il organisait avec tant de soins minutieux sa prochaine expédition contre le tsar Alexandre, et qu'il supputait un par un le nombre des conscrits qu'il pourrait mettre en ligne et entraîner à sa suite jusqu'au fond des steppes glacées de la Russie. Il en manquait à son compte. C'étaient les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Ne pourrait-on pas faire entre eux quelque distinction, continuer, par exemple, d'exonérer les séminaristes appartenant aux diocèses dont les évêques lui donnaient satisfaction, et englober dans son armée ceux qui avaient le malheur d'appartenir aux diocèses dont les titulaires étaient trop peu complaisans pour lui, ou trop bien portés pour le saint-père? Cela augmenterait le cadre de ses régimens, ce qui était loin de lui être indifférent, et puis cela servirait à la fois d'encouragement et de punition à qui de droit. Évidemment la chose était très bonne en soi; cependant il ne faudrait pas qu'elle fût trop divulguée. Enchanté de son ingénieuse idée, Napoléon écrivit sur-le-champ à M. Bigot la lettre suivante, qui naturellement n'a pas trouvé place dans sa correspondance officielle.

« J'ai vu dans votre dernier travail des demandes pour exempter du service militaire deux cent trente-neuf étudians qui se destinent à l'état ecclésiastique et pour la nomination de cent quarante-huit bourses dans les séminaires. J'ai rayé parmi ces demandes toutes celles qui étaient relatives aux évêchés de Saint-Brieuc, de Bordeaux, Gand, Tournai, Troyes et des Alpes-Maritimes (le diocèse de M. Miollis, frère du général), parce que je ne suis pas satisfait des principes que manifestent les évêques de ces diocèses. Mon intention est que vous ne me proposiez pour ces diocèses aucune exemption de service pour les conscrits, aucune nomination à des bourses, à des cures, à des canonicats. *Vous me ferez un rapport sur les diocèses qu'il conviendrait de frapper de cette interdiction. Cette manière d'opérer doit être tenue très secrète.* Quand les évêques insisteront sur les nominations, vous leur ferez connaître que j'ai refusé

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu. Utrecht, 8 octobre 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXII, p. 503.

(2) *Ibid.*, Saint-Cloud, 22 novembre 1811, t. XXIII, p. 29.

mon approbation. Désormais vous serez responsable, si vous me présentez soit une bourse à donner, soit un conscrit à exempter dans un séminaire où les principes de l'église gallicane ne soient pas soigneusement enseignés. Prenez des mesures pour en être bien informé, et commencez par vous assurer de ce qui se passe auprès de vous dans le diocèse de Paris (1)... »

Il semble que, si une institution devait trouver grâce devant la mauvaise humeur de l'empereur, c'était celle des humbles sœurs de la charité qui soignaient dans les hôpitaux ses soldats blessés ou malades. Il ne lui fut point toutefois donné d'échapper à son terrible courroux. Déjà, au mois de novembre 1809, l'empereur avait défendu à l'abbé Hanon, vicaire-général de la communauté des lazaristes et directeur des sœurs de charité, d'exercer les fonctions de ses deux charges, parce qu'il n'avait pas voulu mettre Mme Lætitia, mère de l'empereur, à la tête du conseil de l'ordre, et qu'il avait osé nommer pour supérieure-générale de ces saintes filles une dame qui avait été dénoncée au gouvernement impérial comme ne professant pas de très bonnes opinions. L'abbé Hanon avait en outre eu le tort de continuer à se mêler, malgré cette défense, de la direction de cet ordre de bienfaisance. Là-dessus, il avait été nuitamment enlevé de son domicile, mis d'abord en surveillance à Saint-Pol, puis enfermé dans la prison d'état de Fenestrelle, d'où il fut plus tard transporté à Bourges, quand les armées étrangères s'approchèrent des frontières de la France. En dépit de cet effrayant exemple, les sœurs de la charité n'avaient point voulu pour la plupart reconnaître la nouvelle supérieure-générale désignée par l'empereur, se fondant sur les cahiers laissés par leur fondateur saint Vincent de Paul, et d'où il résultait, à ce qu'il paraît, que leur ordre devait plutôt se dissoudre que d'accepter une supérieure nommée par le pouvoir civil. Napoléon était entré à ce sujet dans la plus épouvantable colère (2). « Il est temps, écrit-il le 3 mars 1812 à son ministre des cultes, il est temps de finir ce scandale des sœurs de la charité en révolte contre leurs supérieurs. Mon intention est de supprimer les maisons qui, vingt-quatre heures après l'avertissement que vous leur donnerez, ne seraient pas rentrées dans la subordination. Vous remplacerez les maisons supprimées non par des sœurs du même ordre, mais par celles d'un autre ordre de charité. Les sœurs de la charité de Paris y perdront de leur influence, et ce sera un bien (3)... »

(1) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, 22 octobre 1811. — Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*

(2) *La France pontificale,* par M. Fisquet. — *Diocèse de Paris,* t. II, p. 785 et 786. — M. Jauffret, t. II, p. 313. — *Saint Vincent de Paul,* par l'abbé Maynard, t. IV, p. 295. — *Œuvres complètes du cardinal Pacca,* t. II, p. 220.

(3) Lettre de l'empereur au comte Bigot de Préameneu, Paris, 3 mars 1812.

La lettre qu'on vient de lire était datée du jour même où Napoléon, après avoir écrit au prince Kourakine pour se plaindre du colonel Czernitchef, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, qui avait corrompu l'un des employés des bureaux de la guerre afin de se procurer les plans de la prochaine campagne de Russie, venait d'envoyer au major-général, le prince de Neufchâtel et de Wagram, les numéros d'ordre des huit corps d'armée qui allaient bientôt s'ébranler pour marcher sous ses ordres vers les bords du Niémen. On ne saurait en vérité s'étonner beaucoup si, absorbé par les innombrables préparatifs de sa gigantesque expédition, l'empereur a pendant longtemps donné beaucoup moins de son attention aux affaires de l'église qu'à celles de la guerre. Qui donc pourrait trouver étrange de rencontrer à cette époque dans sa correspondance beaucoup plus de lettres adressées au maréchal Berthier, au duc de Feltre, à M. de Cessac, ses lieutenans militaires, qu'au comte Bigot de Préameneu, son ministre des cultes? Un rapprochement bizarre nous a frappé toutefois en parcourant cette curieuse et instructive correspondance de Napoléon Ier, qui a servi d'appui principal, nous devrions presque dire de base unique à notre travail. Depuis que la guerre qui doit mettre un terme fatal à sa puissance est définitivement arrêtée dans son esprit, deux fois seulement, et à quelques mois d'intervalle, le potentat qui s'intitulait alors le protecteur de l'église consent à se distraire de ses occupations favorites pour s'occuper des choses de la religion. Nous venons de citer le texte même de la première de ces lettres. Elle avait pour but de frapper au plus humble degré de l'échelle ces admirables servantes de Dieu, des malades et des pauvres qui jouissent partout en France, même auprès des personnes qui ne partagent pas leur croyance, d'un renom si populaire. La seconde visait plus haut, aussi haut qu'il était possible d'atteindre, et frappait directement la personne même du souverain pontife. C'est de Dresde qu'elle fut écrite.

A Dresde, Napoléon, entouré de tous les petits princes de l'Allemagne, salué au passage par son beau-père l'empereur d'Autriche, plus que jamais enivré par le prodigieux éclat de sa toute-puissance, laissa un instant tomber sa pensée sur le détenu de Savone. Qu'allait-il faire pendant sa longue absence de cet embarrassant prisonnier? Fallait-il le laisser végéter dans une petite ville du littoral de la Méditerranée? fallait-il le faire venir à Paris? Il s'arrêta à ce dernier parti; mais, avant de nous efforcer de pénétrer les motifs de sa détermination, commençons par donner la lettre que le prince Borghèse, gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes, reçut alors de son impérial beau-frère.

« Je suis à Dresde depuis deux jours avec l'impératrice, avec l'empe-

reur et l'impératrice d'Autriche. Je compte y rester encore quelques jours. Toute mon armée est sur la Vistule. Les hostilités ne sont pas encore commencées. Venant d'apprendre que les vaisseaux anglais sont devant Savone, je pense qu'il est nécessaire de mettre le pape en sûreté. En conséquence, vous chargerez le préfet et le commandant de la gendarmerie de faire partir le pape avec ses gens dans deux bonnes voitures. Le pape aura son médecin dans sa voiture. Les précautions seront prises pour qu'il traverse Turin de nuit, qu'il ne s'arrête qu'au Mont-Cenis, qu'il traverse Chambéry et Lyon de nuit, et qu'il soit ainsi conduit à Fontainebleau, où les ordres sont donnés pour le recevoir. Je m'en rapporte à votre prudence et à celle du commandant de la gendarmerie. Ayez soin que la voiture du pape soit bonne, et que toutes les précautions convenables soient prises. Il ne faut pas que le pape voyage en habits pontificaux, mais seulement en habits ecclésiastiques, et de manière que nulle part, excepté au Mont-Cenis, il ne puisse être reconnu. A moins d'événemens, cette mesure n'est pas tellement urgente que vous ne puissiez envoyer chercher le préfet de Montenotte pour concerter d'avance avec lui ce départ. Vous transmettrez la lettre ci-jointe au duc de Lodi. Je lui écris qu'il vous envoie à Turin l'archevêque d'Édesse. Lorsque cet évêque sera arrivé à Turin, vous lui ferez connaître de ma part que vous avez une mission à lui confier, et, aussitôt que vous aurez appris que le pape sera à une poste au-delà de Turin, vous l'enverrez le rejoindre. Il se placera dans la voiture du pape et l'accompagnera pendant le reste de la route. Vous ferez connaître à ce prélat que la situation des affaires en Europe et la présence des Anglais devant Savone rendaient le séjour du pape dangereux dans cette ville, qu'il faut qu'il soit placé dans le centre de l'empire, qu'il sera reçu à Fontainebleau par les évêques de la députation, qu'il y occupera le logement qu'il y a déjà habité, qu'il y verra les cardinaux qui sont en France, etc... Vous correspondrez pour l'exécution de ces mesures avec le ministre de la police. Je désire que le plus grand secret soit gardé (1). »

L'empereur confiait-il en cette occasion au prince Borghèse ses véritables projets, et la crainte sérieuse d'une descente des Anglais à Savone était-elle bien le motif déterminant de la translation du pape à Fontainebleau? Nous ne le croyons pas. C'est en vain qu'à Londres nous avons cherché au *foreign office* et dans les archives de l'amirauté la moindre trace du projet que Napoléon prête à plusieurs reprises au gouvernement anglais d'avoir songé à s'emparer de Pie VII pour le transporter soit en Sicile, soit en Espagne. Si les Anglais avaient alors formé un pareil dessein, il est difficile d'ima-

(1) Lettre de l'empereur au prince Borghèse, gouverneur-général des départemens au-delà des Alpes, Dresde, 21 mars 1812. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXIII, p. 417.

giner qu'il n'en soit resté vestige ni dans les instructions fort détaillées que les lords de l'amirauté faisaient tenir aux chefs des escadres anglaises dans la Méditerranée, ni dans les rapports non moins étendus qu'ils recevaient à cette époque des commandans des navires qui croisaient continuellement le long de nos côtes. Nos scrupuleuses investigations dans les papiers généreusement mis à notre disposition nous font même douter qu'aucun bâtiment de la marine britannique se soit, à l'époque indiquée par la lettre de l'empereur, montré en vue de Savone (1). Deux années plus tôt, il est vrai, au mois de mai 1810, quelques personnes de la domesticité du saint-père avaient cherché à lier communication avec lord Amherst, en Sicile. Des matelots génois déguisés avaient porté de leur part et en grand mystère à M. Gravina et au père Gil, ministre d'Espagne à la cour de Palerme, des lettres écrites à l'encre sympathique. Ces lettres faisaient savoir que, si des bâtimens anglais voulaient essayer d'enlever le pape de sa prison, la réussite de cette entreprise ne serait peut-être pas difficile, parce que la surveillance n'était pas très sévère (2). Dans le courant de juin de cette même année, deux vaisseaux anglais et espagnols partirent de Sicile, cinglant vers Savone. Ils avaient trouvé les abords de cette ville surveillés par des bâtimens de la marine française. Les ecclésiastiques placés à bord des deux vaisseaux, aussi bien que les marins anglais et espagnols, avaient été d'avis qu'en de pareilles circonstances il serait souverainement imprudent de tenter l'entreprise indiquée par leurs instructions, et que cela ne servirait qu'à donner l'éveil et à compromettre inutilement le saint-père. Lord Amherst terminait la dépêche par laquelle il apprenait à son gouvernement cet échec en disant que le secret avait probablement été mal gardé, et qu'à coup sûr les autorités françaises prendraient désormais leurs précautions pour empêcher une surprise (3).

L'empereur avait-il eu connaissance et gardait-il encore le souvenir en 1812 de cette tentative faite en 1810? Voulait-il mettre Pie VII à l'abri d'un coup de main en le transférant à Paris? Cela est possible. Cependant nous inclinons à croire que la crainte de se voir enlever son prisonnier par les croiseurs anglais ne fut point la cause principale de sa résolution. Ce n'était point la prévision

(1) Non-seulement l'amirauté anglaise a bien voulu nous permettre de feuilleter les instructions les plus secrètes et les plus confidentielles envoyées aux marins anglais dans la Méditerranée, mais les héritiers de M. Croker, qui a longtemps occupé avec distinction le poste de secrétaire du conseil de l'amirauté, ont bien voulu se livrer de leur côté à une semblable investigation parmi les documens qui sont leur propriété personnelle. Leurs recherches n'ont pas plus que les nôtres confirmé l'assertion de l'empereur Napoléon.

(2) Lord Amherst au marquis de Wellesley, 3 mai 1810. — Papiers du *foreign office*.

(3) *Ibid.*, 5 juillet 1810. — Papiers du *foreign office*.

des accidens ni la terreur des revers qui hantaient alors la puissante imagination de Napoléon. Au sein des fêtes pompeuses de Dresde, tandis qu'à la veille d'une entrée en campagne il sentait, pour ainsi dire, frémir et palpiter sous sa forte main les huit corps d'armée qu'il s'apprêtait à lancer tous à la fois contre un dernier ennemi, comment aurait-il rêvé autre chose que les joies de sa prochaine victoire et les satisfactions encore plus grandes qui suivraient son triomphant retour en France? Au jour où il arriverait dans sa capitale, le front ceint d'une nouvelle auréole de gloire, il voulait être assuré d'y rencontrer tout d'abord l'obstiné pontife qui n'avait pas encore fléchi devant lui. Le saint-père serait bien obligé cette fois de reconnaître la suprématie du conquérant invincible qui aurait mis le continent tout entier sous sa loi. Telle était, à notre avis, sans qu'il osât en parler aux autres ni peut-être se l'avouer à lui-même, la véritable raison des ordres envoyés par l'empereur, quelques jours avant le passage du Niémen, pour que le saint-père fût en grande hâte et surtout en grand secret transporté de la petite ville de Savone dans le château impérial de Fontainebleau. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de la valeur de nos suppositions sur les motifs de cet ordre singulier, la façon dont on l'exécuta fut encore mille fois plus étrange.

Depuis que les cardinaux avaient quitté Savone, Pie VII était demeuré fort calme d'esprit, prenant en patience la complète solitude à laquelle il était de longue date habitué par ses anciennes mœurs de couvent (1). Rien ne lui avait fait prévoir, non plus d'ailleurs qu'au préfet de Montenotte, la détermination prise par l'empereur. Une lettre de M. Bigot, en date du 27 mai 1812, qui donnait pour motif à la précipitation du départ « le projet connu des Anglais de faire une descente du côté de Savone, » était arrivée à la préfecture dans l'après-midi du 9 juin. Peu de temps après, vers les cinq heures de l'après-midi, M. de Chabrol et le commandant de gendarmerie Lagorse se présentèrent ensemble au palais du saint-père. Pie VII faisait sa sieste. On le réveilla aussitôt pour lui annoncer qu'il lui fallait, dans peu d'heures, partir pour la France. Le pape résigné ne souleva aucune objection. Les deux messagers de l'empereur lui firent alors observer qu'il y aurait quelque inconvénient à ce qu'il voyageât avec ses habits pontificaux, et qu'il

(1) « Le pape affecte en tout une tranquillité parfaite, et ne paraît pas peiné d'une solitude à laquelle il s'est habitué, à ce qu'on assure, de très bonne heure. Il aimait beaucoup à vivre isolé dans le couvent où il a passé sa jeunesse. Cette inclination pour une retraite absolue avait été remarquée par ses collègues, qui n'avaient formé aucune liaison avec lui, et c'est à cette habitude de l'isolement que l'on doit attribuer le peu de sensibilité qu'il fait paraître dans les occasions qui devraient le plus l'émouvoir. » — M. de Chabrol au comte Bigot de Préameneu, 11 février 1812.

était bon qu'il les quittât. « Mais, dit le pape, les traits de mon visage sont familiers à tout le monde, et de toute façon je serai reconnu. »

Malgré cette juste remarque, le commandant Lagorse exigea que le saint-père quittât ses mules blanches pour qu'on pût en ôter la croix brodée qui les décore et qu'on barbouillât le tout avec de l'encre, ce que Pie VII prit en grande patience, remettant aussitôt après cette opération sa chaussure encore humide (1). On coupa en même temps avec des ciseaux le cordon qui soutenait la croix d'or que les papes portent toujours suspendue sur la poitrine; on le coiffa ensuite du chapeau d'un simple prêtre, lui permettant d'ailleurs de se couvrir d'une espèce de surtout de couleur grise qui lui appartenait. Ce fut dans cet accoutrement qu'un peu avant minuit, accompagné du préfet et du commandant de gendarmerie, Pie VII dut traverser à pied et en grand mystère les rues de la ville pour monter, hors de Savone, dans une voiture où le docteur Porta fut admis à prendre place à ses côtés. Ordre avait été donné à toute la domesticité papale de ne pas souffler mot du départ de leur maître. Ils reçurent même pour instructions de ne pas sortir du palais et de continuer leur service comme à l'ordinaire. Pendant sept jours consécutifs, ils continuèrent d'apporter avec apparat le dîner du pape dans son appartement vide et d'allumer les bougies de l'autel auquel il était censé dire sa messe. Pour plus de sûreté, M. de Chabrol prit la peine d'aller plusieurs fois en grand uniforme au palais épiscopal, comme s'il rendait visite au pape. Les habitans de Savone ne soupçonnèrent point un départ qui leur avait été si habilement dissimulé (2). Pendant quelques jours, tout alla pour le mieux, si ce n'est qu'à la poste de Suse la maîtresse de l'auberge, ayant reconnu le saint-père et voyant qu'on l'emmenait du côté du Mont-Cenis, courut par des sentiers détournés pour avertir les moines de l'hospice. Avant que l'humble cortége pontifical ne fût arrivé au sommet de la montagne, un grand trouble vint toutefois contrecarrer les mesures si bien prises par le commandant Lagorse. En peu d'heures, le saint-père, qui souffrait d'une incommodité de vieillard à laquelle un voyage si rapide et si fatigant ne pouvait qu'être funeste, était tout à coup tombé fort dangereusement malade. Les douleurs dont Pie VII se plaignait étaient atroces, et mettaient évidemment sa vie en péril. Lorsque la voiture du pape s'arrêta vers deux ou trois heures du matin, le vendredi 12 juin, à la porte du triste couvent qu'entourent des neiges éter-

(1) *Rilazione della traslazione di Pio VII nel castello di Fontainebleau.* — Manuscrit du *British Museum*, n° 8,390.

(2) *Ibid.*

nelles, ce ut avec effroi que les religieux en virent descendre à grand' peine le vicaire du Christ à moitié agonisant, et si faible qu'ils le purent croire un instant destiné à venir terminer dans ces lieux désolés sa longue et pénible carrière (1).

Le commandant Lagorse était au comble de l'anxiété. Que résoudre? Il écrivit à Turin. Ordre en revint de continuer la route. Cela était de toute impossibilité, si l'on ne voulait risquer de voir le saint-père périr sur les chemins. M. Lagorse prit un autre parti. Il envoya une estafette chercher à Lans-le-Bourg un chirurgien, auquel ordre était donné d'arriver en toute hâte et d'apporter avec lui tous les instrumens nécessaires. Peu d'heures après, le chirurgien Claraz, dont nous avons la relation manuscrite sous les yeux, était effectivement rendu à l'hospice, et voici la conversation qui s'établit entre lui et le commandant Lagorse : « Avez-vous apporté vos sondes et toutes les choses nécessaires? — Oui. — Eh bien! asseyez-vous. Vous allez voir un malade qu'il vous faut à tout prix soulager de ses souffrances. Je ne vous dis pas qui il est. Sans doute vous le connaîtrez; mais, si vous venez à le publier, il y va de votre liberté, et peut-être de votre vie. Allez (2)... » Ce n'était point là une préface heureusement trouvée pour une si délicate opération chirurgicale. Par bonheur le docteur Claraz était un homme prudent. Il employa des remèdes moins dangereux. Quarante-huit heures après, Pie VII était non pas guéri, ni même tout à fait soulagé, mais rendu à la vie. « Peut-il partir? demanda M. Lagorse au chirurgien de Lans-le-Bourg. — A toute force, oui, si l'on prend des précautions, si on lui arrange un lit dans la voiture, s'il a un chirurgien près de lui avec ses instrumens, et prêt à le soulager en cas de besoin. — C'est bien, je vous emmène, et nous partirons tout à l'heure. » Ainsi fut fait. Un lit organisé tant bien que mal dans la voiture reçut le saint-père, M. Claraz monta près de lui, et le cortége pontifical reprit sa route à toute bride. Depuis le Mont-Cenis jusqu'à Fontainebleau, il ne s'arrêta dans aucun lieu tant soit peu habité. Quelquefois le commandant Lagorse, qui se préoccupait avec une égale sollicitude de mener aussi vite que possible son prisonnier à destination, de ne pas laisser soupçonner qui il était, enfin de ménager sa vie, permettait qu'on séjournât dans quelques relais de poste isolés. La voiture cadenassée du saint-père était alors abritée pour quelques heures sous une remise dont le prudent commandant emportait sur lui les clés. Ce fut ainsi qu'au milieu d'intolérables souffrances, mais sans laisser jamais échapper un mot de plainte, Pie VII, après avoir traversé de nuit Chambéry et Lyon,

(1) Manuscrit du *British Museum*, n° 8,390.

(2) Lettre du docteur Claraz, manuscrit du *British Museum*, n° 8,389.

suivant les ordres de l'empereur, arrivait accablé de fatigue à Fontainebleau le 19 juin, aux environs de midi. Chose singulière! le concierge du château n'était point prévenu, et témoigna quelque hésitation avant d'ouvrir les grilles de la cour d'honneur au saint-père, dont les appartemens, par une raison ou par une autre, n'étaient point encore préparés (1).

Telles sont, racontées par des témoins oculaires dont les révélations sont pour la première fois livrées au public, les circonstances de ce voyage du pape, dont l'arrivée à Fontainebleau surprit si fort tous les contemporains. Les serviteurs les plus dévoués de l'empire n'avaient rien su à l'avance. Seuls le ministre des cultes et celui de la police avaient été mis dans le secret. Nous nous rappelons avoir entendu raconter à M. Pasquier qu'étant allé un matin chez son supérieur hiérarchique, le duc de Rovigo, il le trouva en proie à une agitation si visible qu'il ne put s'empêcher de lui demander quelle en était la cause. « Ah! le pape, qui à l'heure qu'il est se meurt peut-être dans l'hospice du Mont-Cenis! — Quoi! le pape? reprit le préfet de police; mais comment se trouve-t-il là? » Alors M. de Rovigo raconta ce qui était arrivé, et comment il avait reçu un courrier expédié par le commandant Lagorse. « Et dire, s'écria le duc de Rovigo dans sa colère, que c'est le prince Borghèse, un prince romain, qui ne consent pas à accorder au pape un jour de repos! Il sera cause de sa mort sur cette montagne, et l'on m'en accusera, et l'on dira que c'est moi qui l'ai tué! Quel effet dans l'Europe entière! L'empereur ne me le pardonnera jamais! »

L'empereur aurait eu tort, si un si fatal accident était survenu, de ne point pardonner soit à son beau-frère, soit à son ministre de la police. C'est uniquement sur lui que serait retombée avec justice cette terrible responsabilité. C'est lui qui, se souvenant des ovations que Pie VII avait jadis recueillies à Grenoble, à Avignon, à Nice et par toute la France lors de sa translation à Savone, avait dicté ces mesures de précipitation et de rigueur dont ses timides agens, effarouchés à la seule idée de son mécontentement, n'avaient pas osé prendre sur eux de s'affranchir. Il nous reste maintenant à raconter comment ce vieillard innocent, qu'il avait espéré aborder bientôt avec tous les avantages d'un vainqueur et l'éclat d'une gloire plus resplendissante que jamais, il ne lui fut au contraire donné que de l'entrevoir un seul instant, entre deux défaites, et pour lui imposer un fantôme de concordat presque aussitôt démenti que signé par le malheureux pontife auquel il avait été violemment arraché.

D'HAUSSONVILLE.

(1) Lettre du docteur Claraz, manuscrit du *British Museum*, n° 8,389.

LE

DRAME MUSICAL

ET

L'OEUVRE DE M. RICHARD WAGNER [1]

I. *Das Kunstwerk der Zukunft,* von Richard Wagner; Leipzig 1850. — II. *Die Kunst und die Revolution,* von Richard Wagner; Leipzig 1850. — III. *Drei Operndichtungen,* mit Vorwort, von Richard Wagner; Leipzig 1852. — IV. *Oper und Drama,* von Richard Wagner; Leipzig 1869 (2e édition). — V. *Die Meistersinger von Nurnberg,* Vollständiger Klavierauszug; Mainz 1868. — VI. *Les Maîtres chanteurs,* représentés pour la première fois à Munich le 21 juin 1868.

Depuis plus de vingt ans, M. Richard Wagner soutient en Allemagne une lutte ouverte contre l'ancien opéra. Le combat dure encore, et n'a cessé de passionner tout le public des arts et des lettres. L'ardeur et la persévérance de l'artiste, le succès croissant de ses œuvres, les tempêtes même qu'elles ont soulevées, prouvent au spectateur impartial qu'il ne s'agit pas seulement d'une personnalité saillante, d'un talent hors ligne, mais qu'il y a là une idée en

(1) En bien des circonstances, notamment à l'occasion du *Tannhäuser* à l'Opéra et à propos d'échappées assez irrévérencieuses de M. Richard Wagner sur d'illustres compositeurs, la critique n'a point ménagé ici les avertissemens et même le blâme au musicien allemand. Voici cependant d'un partisan de M. Richard Wagner une étude sur son œuvre que nous n'hésitons point à publier, fidèle aux traditions de la *Revue* de ne jamais écarter une opinion sincère et bien présentée. La critique pourra reprendre sa place un autre jour. Les lecteurs et les artistes gagnent à ces libres discussions.

jeu. Si cela n'est point, comment expliquer l'enthousiasme orageux qui accueillit l'apparition de *Lohengrin* à Weimar, il y a de cela dix-neuf ans, et les cris de guerre qui partirent aussitôt de tous les camps de la critique? Dans les régions élevées de l'art, les tentatives du charlatanisme outrecuidant échouent bien vite devant la froideur et l'indifférence; c'est le privilége des innovations fécondes de provoquer l'injure et de se heurter à des haines implacables. M. Richard Wagner, disons le mot, est un révolutionnaire radical en fait d'opéra. Voilà ce que tout le monde sait; mais ce qu'amis et ennemis ignorent généralement en France ou ne soupçonnent que vaguement, c'est le but de cette révolution salutaire ou dangereuse que veut l'artiste, c'est l'idée-mère vraie ou fausse qui préside à ses œuvres, pour laquelle il n'a cessé de se battre comme poète et comme compositeur, comme chef d'orchestre et comme écrivain, pour laquelle il dépense depuis trente ans toute l'énergie d'un tempérament fougueux et indomptable, si bien que cette idée réformatrice s'est incarnée en lui, et que son nom est devenu un drapeau. La représentation des *Maîtres chanteurs*, œuvre originale et intéressante de tout point, est une occasion nouvelle de regarder en face un homme trop souvent jugé à la légère et qui dès l'abord commande une attention sérieuse par de rares qualités : l'amour du grand art jusqu'au fanatisme, le courage de son opinion jusqu'au bout, enfin une vie entière consacrée à une idée. Jugeons cette idée par la dernière œuvre qu'il vient d'offrir à l'Allemagne, voyons les sentimens qui la remplissent, les personnages qui la soutiennent, la pensée qui l'anime, le rôle que joue la musique dans le dessin des caractères et dans le développement de l'action. Il sera temps de nous demander ensuite si nous sommes en présence d'une œuvre hésitante, inégale, sillonnée seulement par des éclairs de génie, ou d'un véritable drame musical franc d'allure, sûr dans sa marche et allant droit au but. Avant de parler des *Maîtres chanteurs*, il est juste de jeter un coup d'œil sur le chemin où le compositeur s'est résolûment engagé dès son début. En esquissant brièvement et dans ses traits les plus généraux une des vies d'artiste les plus aventureuses et les plus caractéristiques de ce temps, notre intention est non-seulement de peindre l'homme au vif, mais de placer ses œuvres sous leur vrai jour. M. Richard Wagner est le champion d'une idée. On ne juge bien une idée qu'en la voyant naître et un combattant qu'en le voyant lutter.

I.

Si jamais carrière de musicien fut orageuse, c'est la sienne; si jamais poète dramatique a poursuivi son idéal à travers les obsta-

cles et les déceptions, c'est lui. Richard Wagner est une de ces natures passionnées, impérieuses, absolues, qui portent dans l'énergie de leurs instincts la fatalité de leur développement. Sa voie frayée, il a marché jusqu'au bout sans broncher un instant avec une conviction inébranlable et une foi toujours grandissante. De là l'intérêt dramatique qui s'attache à cette vie d'artiste militant, de là aussi dans ses œuvres un enchaînement étroit, une progression saisissante qu'on chercherait vainement chez d'autres maîtres contemporains.

Richard Wagner est né à Leipzig en 1813. Son adolescence tombe donc dans la période tourmentée de 1830. A cette époque, toutes les jeunes têtes fermentaient sous l'influence de mille idées qui flottaient dans l'air. Grande agitation dans la littérature, grande effervescence dans les arts; peintres, poètes, musiciens, tous veulent innover, revenir aux sources, créer à nouveau. En France, il y avait deux camps, les classiques et les romantiques; en Allemagne, on en comptait dix, vingt, cent, autant d'écoles que de talens, mais plus un seul de ces esprits qui impriment leur cachet à une époque en la dominant, car Goethe avait quatre-vingts ans, et, comme dit Mme de Staël, le temps l'avait rendu spectateur. Sur le théâtre, la décadence est visible, et le public a plus de goût pour les mélodrames de l'école de Kotzebue et d'Iffland que pour les chefs-d'œuvre de Schiller et de Goethe. En musique, les goûts sont très divers; mais avant tout on a soif de nouveautés. Les symphonies classiques, le grand opéra italien, l'opéra-comique français, enflamment à tour de rôle les imaginations. Beethoven fait fureur à côté de Bellini, Weber à côté d'Auber. On devine quelles sensations tumultueuses durent envahir l'âme d'un enfant impressionnable né au beau milieu de ce tourbillon. Il grandit dans cette atmosphère brûlante, et la fièvre du siècle entra dans ses veines. Tous les courans d'idées agirent sur lui; mais, chose remarquable, aucun ne l'entraîna. A l'âge de six mois, il perdit son père, et, sa mère le laissant très libre, il fut livré de bonne heure à lui-même. L'enfant, indisciplinable, volontaire et fantasque, ne subit aucun joug. A l'école, il ne travaillait que lorsqu'une chose l'enthousiasmait, alors avec quel entrain! Quant à son répétiteur de piano, il l'envoya promener, lui déclarant qu'il voulait apprendre la musique à sa manière. Les représentations théâtrales de Dresde le laissèrent assez froid; il n'y trouva, dit-il, que des comédiens fardés, non des hommes. Par contre, les tragédies d'Eschyle et de Sophocle, qu'il traduisait à son *gymnase*, l'émurent profondément. Cette image du théâtre antique avec ses héros et ses demi-dieux, avec ses chœurs d'une majesté religieuse, son vaste amphithéâtre et tout un peuple attentif, se grava dans sa mémoire et ne le quitta plus. Dès lors, sa vocation pour le

drame s'affirma très énergiquement. Elle lui venait non de l'observation du monde réel, mais d'une émotion poétique intense, d'un élan passionné vers un idéal entrevu et du besoin de le manifester dans tout son éclat, en un mot, de le mettre en action. Chez lui, pas trace de langueur sentimentale, de lyrisme maladif. Dans ses rêves d'adolescent, il voit flotter devant lui des êtres étranges, fées radieuses, héros sublimes, âmes débordantes d'amour. Le contraste de ces visions éblouissantes avec la réalité provoque chez lui non cet abattement qui chez la jeunesse succède le plus souvent aux rêveries solitaires, mais un fier sentiment de révolte et de défi. Ces visions sont sa réalité à lui; il y croit, il en parle à ses amis, et déjà les voit marcher sur la scène. Aspiration profonde vers un monde idéal et besoin irrésistible de le faire voir aux autres, intensité nerveuse, ardeur de l'âme dans la conception et sauvage énergie dans l'enfantement, voilà les deux forces qui frappent le plus dans cette organisation d'artiste. A quinze ans, il écrivait drame sur drame, et ses camarades ne voyaient en lui qu'un poète en herbe.

Un soir, il entend une symphonie de Beethoven, il écoute et reste fasciné. Cette musique l'étonne, le trouble, le remue de fond en comble, le transporte; pour un tempérament musical en effet, les symphonies de ce géant de la musique sont la plus étourdissante des révélations. Un élève sculpteur qui n'aurait jamais vu que les timides créations de la statuaire moderne et qu'on placerait à l'improviste devant les marbres tragiques de Michel-Ange n'éprouverait pas un tel saisissement. Quelle langue, fût-ce la langue d'Homère, a fait parler les voix de la nature avec une magie plus insinuante que la *Symphonie pastorale*, depuis le murmure du ruisseau jusqu'au fracas de l'orage? Quel poète a chanté la liberté avec une éloquence plus entraînante que l'auteur de la *Symphonie en ut mineur*, où l'âme d'un Prométhée semble tour à tour pleurer et rugir, consoler ses frères ou rompre leurs chaînes? Le poète de quinze ans ne fut pas seulement subjugué par ces accens prophétiques; il vit s'ouvrir un monde nouveau, le monde illimité de la musique où l'homme, délivré des entraves d'une langue particulière, s'exprime avec toutes ses énergies dans un idiome universel. Il crut entendre des voix humaines dans ces instrumens dont les plaintes désespérées et les cris de joie s'appellent, se répondent, se combattent ou s'élancent d'un même essor; il crut voir se dérouler toute une épopée dans chaque symphonie. Désormais, il le sent tout de suite, la poésie ne lui suffira plus. A côté de ces vibrations éclatantes et victorieuses de l'âme qui font la puissance incomparable de la musique, le langage poétique lui paraît pauvre, froid, incomplet. Pour donner issue aux sensations vastes qui le débordent, il lui faut dorénavant la langue de Beethoven. Cette con-

version fut comme un coup de foudre, une terrible et bienfaisante apparition de la muse nouvelle qui s'emparait du jeune homme. « Un soir, dit-il lui-même, j'entendis exécuter une symphonie de Beethoven, j'eus dans la nuit un accès de fièvre, je tombai malade, et après mon rétablissement je devins musicien. » Le voilà donc qui se jette sur la musique comme il s'était jeté sur la poésie. Pendant deux ans, il s'y plonge, il se l'assimile. Harmonie, contrepoint, instrumentation, il apprend tout avec une sorte de frénésie. — Faut-il savoir faire une fugue? dit-il un jour à son maître. — N'en faites pas souvent, mais sachez en faire, » lui dit le sage musicien. Trois jours après, l'élève lui apporte une fugue des plus compliquées, dont le vieux maître de chapelle reste ébahi. A dix-sept ans, Richard Wagner avait composé une foule de sonates, plusieurs ouvertures et une symphonie. Le poète semblait métamorphosé pour toujours en musicien.

Il n'en était rien pourtant; le poète reparut tout à coup d'une manière inattendue. Ce fut à l'audition du *Freyschütz*. Le premier opéra vraiment populaire et hardiment national des Allemands devait frapper de prime abord un esprit avide de franchise et de vérité. Qui d'ailleurs n'eût été sous le charme? Le souffle vivifiant des grands bois qui traverse cette partition était fait pour rafraîchir tous les cœurs. Les romances d'Agathe, qui joignent à l'ingénuité native des chants populaires tant de noblesse virginale, enflammaient toute la jeunesse d'alors. Ce qui attira surtout M. Richard Wagner dans le chef-d'œuvre de Weber, ce fut le concours merveilleux de l'effet musical et de l'effet poétique dans certains passages. Rien de plus dramatique à coup sûr que le retour du motif de Samiel chaque fois que le séducteur apparaît. Quand le spectre rouge du démon des bois passe derrière Max sur la lisière sombre de la forêt et que les violoncelles reprennent leur phrase tentatrice comme le désir, rampante et orgueilleuse comme Satan, il semble que l'enfer tout entier assiége l'âme troublée du chasseur. Cet effet et bien d'autres révélèrent au musicien la puissance dramatique de son art. Aussitôt il veut faire à son tour un opéra, et bientôt après il conçoit, écrit et compose *les Fées*. Vers et musique avaient coulé d'un seul jet de sa plume comme d'une même source; ceci est caractéristique. A partir de ce moment, le poète et le musicien, éclos successivement dans le même individu et développés isolément, se joignent pour ne plus se quitter. Un instinct irrésistible, un charme magnétique les attire l'un vers l'autre. Marchant de front, ils tendent à ne plus former qu'un seul et même artiste et à s'unir indissolublement dans un même idéal. Telle est la grande originalité de M. Richard Wagner; elle lui fait une place à part dans l'histoire de l'opéra. Nous ne sommes pas ici en présence d'un musicien pur et

simple; ceux qui le regardent comme tel ne le voient que par un côté et le jugent à faux. Pour apprécier sa valeur et la hardiesse de ses conceptions, il faut ne pas oublier que c'est à la fois un vrai poète et un vrai musicien. N'eût-il fait que les paroles de ses opéras, on ne saurait lui refuser le premier de ces titres, et d'autre part, n'eût-il fait que ses ouvertures et ses préludes, il faudrait lui accorder le second; mais en lui le poète et le musicien rêvent, conçoivent, travaillent, créent ensemble. On ne peut dire où l'un finit, où l'autre commence. M. Richard Wagner, lorsqu'il écrit un vers dans le feu de l'inspiration, entend déjà chanter dans sa tête la mélodie qu'il y joindra, et lorsqu'il ébauche un fragment symphonique, il voit clairement d'avance le tableau scénique dont il sera l'accompagnement. Organisation exceptionnelle, unique dans son genre, où deux facultés maîtresses, l'invention poétique et le besoin d'expression musicale, loin d'aller en sens opposé, convergent par leur énergie propre et se joignent en un même point : le drame musical.

A vingt-trois ans, M. Richard Wagner devint chef d'orchestre au théâtre de Riga. Il s'agissait de gagner sa vie et de faire son chemin. D'un centre littéraire et musical fort animé, le jeune compositeur se voyait relégué subitement au bord de la mer Baltique, dans une ville étrangère, triste, monotone. C'est là, au milieu des labeurs de sa profession et des tracas d'un petit théâtre, qu'il commença d'après le roman de Bulwer son premier grand opéra : *Rienzi*, qu'on vient de jouer au Théâtre-Lyrique, à Paris. Un fier tribun qui rêve le rétablissement de l'austère république des anciens temps au milieu de la Rome corrompue de la papauté, un grand caractère rempli tout entier d'une grande pensée, un grand cœur tout pénétré de son amour de la patrie aux prises avec un entourage brutal et vulgaire, n'ayant pour partager sa foi qu'une sœur enthousiaste aussi républicaine que lui, porté un instant au faîte du pouvoir par le flot populaire, puis frappé à l'apogée de son triomphe par les foudres pontificales, trahi par une noblesse égoïste, honni par cette même populace qui l'avait acclamé, et tombant sur le seuil de sa maison incendiée comme le dernier tribun de Rome, ce sujet était fait pour tenter un esprit porté aux situations grandioses. *Rienzi* est une œuvre de jeunesse, fort inégale, mais pleine de fougue et de passion, d'un tour brillant et hardi. La pensée réformatrice de l'auteur n'y perce pas. Le livret est coupé selon toutes les règles de la tradition. Chœurs d'ensemble, marches retentissantes, grands airs, trios, septuor, ballet, rien n'y manque. En écrivant ce texte, l'auteur ne songeait qu'à faire un bon *libretto* de grand opéra. Çà et là un vers énergique, un dialogue rapide, une scène saisissante, des réponses qui tombent

comme des coups de poignard, dénotent le talent dramatique. La musique se ressent des modèles italiens et français; mais l'individualité du compositeur éclate aussi bien dans la fierté héroïque de ses larges mélodies que dans la chaleur et la richesse de son coloris instrumental. En somme, *Rienzi* est déjà l'œuvre d'un maître indépendant sans être celle d'un novateur.

Où faire représenter cet opéra à grand spectacle? Richard Wagner se le demandait avec impatience à son pupitre de chef d'orchestre, dans le théâtre mesquin de Riga, en face d'une troupe médiocre et de décors rapiécés. *Rienzi* demandait une grande scène, des chanteurs éprouvés, des décors splendides, enfin toutes les ressources d'un théâtre de premier rang. Où le trouver en Allemagne et comment y arriver? Ses regards se tournèrent alors vers le brillant foyer de gloire qui de ses feux miroitans éblouit toute l'Europe, vers Paris. Il résolut de s'y rendre et d'y tenter la fortune. On taxa ce projet de folie, tous ses amis se conjurèrent pour l'en détourner. Peine perdue; Richard Wagner n'a jamais été l'homme des demi-résolutions et des longs détours. La même puissance de désir qui le domine dans la création poétique le pousse dans sa vie à l'action, et l'arme d'une volonté de fer. Qu'en dira-t-on et que deviendrai-je? Ces questions, qui retiennent la plupart des hommes au seuil des tentatives risquées, n'ont jamais étouffé chez lui la voix intérieure, plus puissante que tout le reste, qui dit à un moment donné : il le faut. Donc, sitôt dit, sitôt fait. Il donne sa démission de chef d'orchestre à Riga, et s'embarque pour la France, sachant à peine le français, sans recommandation, presque sans ressources. Cette entreprise téméraire devait l'abreuver d'amertumes; mais les déceptions mêmes qui s'ensuivirent l'amenèrent à la conscience de ses forces.

La traversée fut orageuse. Elle offrit comme une image lugubre de la destinée qui menaçait l'artiste audacieux dans la grande capitale. Une tempête furieuse jeta le navire sur les côtes de Norvége; il fallut relâcher dans un *fiord*. Ce fut aux lueurs sinistres de cet orage, aux cris des matelots dans la tempête, au rugissement des vagues contre les promontoires escarpés de la Scandinavie, que l'idée du *Vaisseau fantôme* surgit pour la première fois dans l'âme du poète; mais le sombre vaisseau, avec ses voiles couleur de sang et son triste capitaine, ne fit que passer à ses yeux, rapide comme une flèche, sous l'embrasement d'un éclair. Il ne revint le hanter que trois ans plus tard, le jour où l'artiste amèrement déçu, seul dans un monde étranger, se sentit, lui aussi, comme perdu sur une mer sans rivages, sans autre horizon que la misère et le désespoir.

En 1839, M. Richard Wagner, âgé de vingt-six ans, arrivait à Paris avec la ferme résolution de se plier à toutes les nécessités de sa po-

sition précaire et aux exigences multiples de la société parisienne. Il importait avant tout de faire des connaissances dans le monde musical. Il se présenta partout sans recommandation, racontant sa vie et disant ses projets. Beaucoup de personnes s'étonnèrent sans doute de la simplicité naïve de ce procédé. Quoi qu'il en soit, il trouva de chauds amis, mais de puissans protecteurs, point. Les directeurs de théâtre l'engagèrent amicalement à chercher d'abord un librettiste pour traduire son *Rienzi*; les librettistes de leur côté l'engagèrent à chercher d'abord un directeur favorable. Des mois se passèrent ainsi. De guerre lasse, il se mit à traduire lui-même, avec l'aide d'un ami, sa *Novice de Palerme* pour un théâtre de troisième ordre. Quand tout fut fini, revu et corrigé, on trouva que le sujet n'était pas assez amusant; la pièce fut refusée. Sans se décourager, il se mit à composer des romances pour des chanteurs de salon, espérant se faire connaître par là; mais sa mélodie expansive et large ne s'accordait pas toujours avec les paroles françaises, il fallut y renoncer. Poussé par le besoin, il alla jusqu'à s'offrir à composer la musique d'un vaudeville de boulevard; la jalousie d'un homme du métier lui enleva cette dernière ressource. Il fallait vivre pourtant. Il dut se résigner à arranger des airs d'opéra pour le cornet à piston. En même temps il insérait dans la *Gazette musicale* des articles de critique et plusieurs nouvelles, notamment *un Pèlerinage chez Beethoven* et *la Fin d'un musicien à Paris*, où il peignait ses propres infortunes, non sans verve humoristique. Son héros finissait par mourir de faim; lui-même n'échappa qu'à grand'peine à ce dénoûment tragique.

On se figure aisément ce qu'il y eut d'amer dans toutes ces humiliations pour un artiste rempli des aspirations les plus hautes. Que de beaux et généreux talens se sont usés, avilis, brisés dans ces efforts énervans! On pourrait supposer que M. Richard Wagner y perdit quelque chose de son énergie. Eh bien! non, il s'y trempe et s'y bronze pour la vie. Après le labeur pénible, souvent machinal de la journée, dans une situation sans issue, accablé sous le poids de cette solitude si morne pour l'étranger au milieu d'une capitale bruyante et affolée de plaisir, il travaille des nuits entières. Son enthousiasme ne s'éteint pas, son courage redouble, et, pour rester fidèle à la grande musique, il compose une *Ouverture de Faust* et achève son *Rienzi*. L'œuvre terminée, il tente une dernière campagne pour la faire agréer à l'Opéra. Rien ne sert; toutes les portes se ferment devant lui. Deux ans d'efforts désespérés lui avaient valu ce résultat.

Dans cette extrémité, beaucoup d'artistes se brûlent la cervelle en maudissant le monde, la plupart abandonnent l'idéal rêvé et se font les humbles serviteurs de la mode. C'est un signe de remar-

quable énergie chez l'artiste dont nous esquissons l'histoire, et pourquoi ne pas le dire? c'est un honneur qu'on ne saurait estimer trop haut de n'avoir pas faibli à ce moment décisif. Au lieu de se plaindre à ses amis, plus abattus que lui-même, il se retire tranquillement dans la solitude que lui fait l'adversité, et là, au milieu de ce cruel isolement moral, de cette nuit profonde où tant d'étoiles naguère si brillantes se sont éteintes l'une après l'autre, il jure à l'idéal qu'il sent en lui une foi plus ardente encore, un dévoûment plus absolu. La légende du *Vaisseau fantôme* repasse devant ses yeux, le fascine comme le spectre de sa propre destinée, et s'empare de son imagination avec un charme tyrannique. Ayant rompu violemment ses attaches avec la patrie dans l'ivresse d'une espérance sans bornes, égaré dans un monde étranger, presque ennemi, ne sachant où le besoin le poussera et dans quel sombre avenir va l'emporter le hasard, comment n'eût-il pas éprouvé une secrète sympathie pour le sombre marin errant et maudit de Dieu? A ce moment, la vision éblouissante de la gloire disparaît devant le génie impérieux de l'inspiration. Il faut qu'il mette au monde l'idée qui le remplit, qu'il fasse vivre et parler ce triste héros, malheureux, mais invaincu, qu'il aime déjà comme un frère. Qu'importe le reste? Seul, obscur, sans arrière-pensée, sans espoir de succès, il se met à l'œuvre. La musique vient à son aide, il se sent libre et poète pour la première fois : libre, parce qu'il brise les formes convenues de l'opéra dans l'essor d'un sentiment souverain, poète, parce qu'il se livre sans réserve à son idée et s'y absorbe tout entier.

Par ce travail plus spontané, plus fougueux que tous les autres, l'artiste entrait dans une phase toute nouvelle; il avait touché terre et prenait possession de son domaine. Après avoir longtemps cherché un terrain favorable pour le drame qu'il rêvait, il le trouve enfin dans le mythe populaire. Rappelons en deux mots la légende du *Vaisseau fantôme* et voyons ce qu'elle est devenue dans l'opéra. Elle se forma chez les marins du XVe et du XVIe siècle, dans les expéditions hasardeuses sur les mers inconnues. On racontait qu'un capitaine de vaisseau s'était acharné à franchir le cap des Tempêtes contre vents et marées. Cent fois la mer le rejette du promontoire fatal, cent fois il revient à la charge, et dans un accès de rage il jure par un serment épouvantable de persister, fût-ce pendant l'éternité. Le démon l'entend, le prend au mot et le condamne à errer à jamais d'un pôle à l'autre sur le sauvage océan, maudit de Dieu, terreur des hommes, messager de naufrage pour les navires en détresse. Cette tradition se retrouve chez tous les peuples marins, et s'appelle en Allemagne *le Hollandais volant* (*Der fliegende Holländer*), parce que son navire vole comme le vent, incarnation fantastique du génie aventureux des voyages et des découvertes, qui n'a d'autre patrie

que l'océan sans asile et sans limites. M. Richard Wagner a coloré ce mythe de ses émotions personnelles, lui a donné un contour plus dramatique, un sens plus élevé. Dans sa pensée, le Hollandais devient un nouvel Ahasvérus cinglant à travers les mers vers une patrie qu'il cherche en vain, lutteur infatigable qui, du milieu des orages de sa destinée, aspire aux douceurs du foyer, au calme du bonheur. La fatalité de son âme inquiète pèse sur lui comme une malédiction. Aucun peuple ne veut de lui, tous les rivages le repoussent, le corsaire même le fuit en se signant. Il a défié l'océan, et l'océan ne le lâche plus; il a évoqué l'esprit des abîmes, et Satan le condamne à ne pouvoir mourir. Une nuit, un ange de Dieu lui est apparu dans la tempête et lui a promis la délivrance, si une femme l'aime jusqu'à la mort. Tous les sept ans, il aborde à une rive et demande la main d'une jeune fille. Hélas! aucune de ces fiancées n'a jamais consenti à le suivre sur son noir vaisseau, toutes l'ont trahi au dernier moment. Aussi c'en est fait de sa foi en la miséricorde humaine et en l'amour. Il n'a plus qu'un désir, s'abîmer dans l'éternel néant, qu'une espérance, la destruction du monde. « Le terme est échu; encore sept ans passés comme une tempête. Lasse de moi, la mer me rejette à terre... Ah! fier océan! bientôt tu me porteras de nouveau. Je sais dompter ta colère, mais éternelle est ma souffrance! Le salut que je cherche sur terre, jamais je ne le trouverai! O flots de la mer qui ceint le monde, je vous resterai fidèle jusqu'à ce que votre dernière vague se brise et que votre dernière goutte soit séchée. » Il est un cœur pourtant qui doit battre de toute sa force pour ce triste voyageur, il y a une femme qui se dévouera à lui; c'est Senta, la fille du capitaine Daland. Par une secrète affinité d'âme, la jeune Norvégienne aime le terrible marin sans l'avoir vu. Tout le monde le craint et le hait parce qu'il est malheureux et qu'il porte malheur, et justement parce qu'il est malheureux, elle l'aime de toutes les puissances de son être. C'est une scène hardie et saisissante que celle où Senta, comme en proie à une hallucination prophétique, chante la ballade du Hollandais au milieu de ses compagnes effrayées. Elle la chante avec une sympathie sauvage et se dévoue à lui dans un élan de pitié sublime. A ce moment, il arrive, amené par le père même de Senta. Elle le reconnaît et lui jure une éternelle fidélité. Le mariage s'apprête; voici qu'au dernier moment il surprend sa fiancée auprès du chasseur Éric, qui essaie de la retenir. Le Hollandais la croit infidèle comme toutes les autres, le doute et le désespoir rentrent dans son âme, il s'élance sur son navire et dit adieu pour toujours à la terre; mais, Senta le voyant fuir, se jette à la mer pour le suivre. Le vaisseau fatal sombre, Senta meurt avec le Hollandais, et l'amour qui les unit dans la mort est assez grand, assez héroïque, pour que le specta-

teur ne s'étonne pas trop de voir les deux amans, désormais inséparables, s'élever au-dessus des flots noirs dans une gloire rayonnante pendant que l'orchestre ému fait succéder aux fureurs de l'océan le thème de la rédemption, entonné d'abord par Senta.

Il est aisé de voir ce qu'il y a d'insolite et d'inachevé dans cette mise en scène. Le héros est placé en un cadre si fantastique qu'on a peine à deviner du premier coup le fond très humain de sa nature, et le passage du monde réel au merveilleux symbolique est d'une extrême brusquerie. Cela n'empêche pas que l'idée ne soit belle, la situation émouvante, l'inspiration d'un seul jet et d'un grand souffle. Quant à la musique, elle ne renferme pas encore d'innovation capitale. Manque de clarté dans les dessins de l'orchestre, déclamation parfois monotone, hésitations entre le récitatif et l'air, ces défauts sont visibles. La nouveauté de cette musique est dans l'effet qu'elle produit. Si jamais la sombre poésie de l'océan implacable a été exprimée d'une manière terrible, c'est dans le premier acte; on y entend comme la voix du Styx, ce grondement éternel de la vague qui ne se lasse ni ne pardonne. Et par opposition quelle paix intérieure, quelle mansuétude infinie dans le chant de Senta, mélodie d'une douceur, d'une confiance angélique, toujours accompagnée de la harpe, et qui nous dévoile instantanément le cœur de l'héroïne! Ce violent contraste entre le voyageur maudit, désespéré, et la jeune fille aimante, altérée de sacrifice, qui veut l'arracher à l'abîme, la sympathie magnétique entre l'immensité du malheur chez cet homme et l'immensité de l'amour dans le cœur d'une femme, ces deux âmes qui s'attirent, s'étreignent et trouvent dans la mort la suprême félicité, c'est là tout le drame. Dans la plupart des opéras, le livret n'est là que pour fournir un prétexte à la musique. Ici la musique n'est là que pour le drame. Se refusant tout écart, elle s'attache fidèlement à la parole, accentue les passions dominantes des personnages par des motifs caractéristiques, colore la scène et achève le tableau. Rien de plus juste; si le drame musical veut être conséquent avec lui-même, la musique n'ajoutera ses enchantemens à ceux de la scène que pour renforcer l'émotion, soutenir l'action, vivifier la poésie. C'était la pensée de Gluck; M. Richard Wagner l'a reprise et agrandie. *Le Vaisseau fantôme* est son premier pas dans cette voie. Il devait arriver à *Tannhäuser* et à *Lohengrin* non par système, mais par la seule force de son instinct dramatique.

II.

Cette fois la persévérance de l'artiste fut couronnée de succès. Il reçut en même temps deux nouvelles heureuses : *Rienzi* était

dmis au théâtre de Dresde et *le Vaisseau fantôme* à Berlin. Il quitta Paris sur-le-champ et se rendit à Dresde. *Rienzi* y obtint un succès éclatant, qui valut au compositeur le titre de maître de chapelle de la cour. C'était une victoire aussi brillante qu'inespérée. D'un jour à l'autre, le jeune compositeur, resté obscur et isolé jusqu'à vingt-huit ans, était devenu célèbre. Voilà une gloire établie, une fortune assurée, pensaient les nouveaux amis, qui maintenant lui arrivaient en foule. Ils se trompaient fort; la véritable lutte allait commencer pour lui. Ah! sans doute, s'il avait consenti à rester dans les voies battues comme dans *Rienzi*, il avait pour lui acteurs, directeurs, musiciens, le public et la critique en masse; mais aborder le théâtre avec des idées de réforme radicale, vouloir introduire un esprit nouveau dans l'opéra, demander aux chanteurs d'être de bons acteurs, de se passionner pour leurs rôles plus que pour leurs airs de bravoure, au public de s'intéresser à l'ensemble de l'œuvre plus qu'aux accessoires, aux caractères plus qu'à la voix de la première cantatrice, à l'idée même du drame plus qu'au ballet, c'était se brouiller avec tout le monde à la fois, car c'était rompre en visière avec tous les préjugés, c'était toucher à cette divinité redoutable, la mode, et saper son temple par la base. Guerre devait s'ensuivre. L'accueil défavorable qu'on fit au *Vaisseau fantôme* à Berlin aurait arrêté un artiste moins convaincu dans la voie des innovations; mais M. Richard Wagner n'agissait ni par spéculation ni par système. L'enthousiasme qui l'entraînait vers un sujet nouveau lui en dictait aussi la forme. Il faut le reconnaître, il n'a jamais cherché le succès pour le succès, et, s'il a parfois défendu son idéal avec trop d'âpreté, du moins ne l'a-t-il jamais trahi. A cette époque, il composa l'œuvre où sa manière s'accuse déjà dans toute sa vigueur. Il s'agit de *Tannhäuser*. Ce n'est pas le hasard qui le fit tomber sur ce sujet légendaire. Il avait trouvé dans le mythe populaire le véritable domaine de son drame musical; il s'y avança en conquérant. Pour beaucoup de personnes, le chevalier-poète de la Wartbourg, attiré dans les grottes de Vénus (1), n'est qu'un fantôme du moyen âge ressuscité sans qu'elles sachent pourquoi. Juger ainsi cette création, c'est n'en voir que le vêtement. Pour l'auditeur attentif, ce personnage est bien autre chose qu'un premier ténor chantant quelques beaux airs et triomphant dans une cavatine. Tannhäuser, qui du fond des voluptés énervantes aspire à la douleur et aux joies de l'amour pur, Tann-

(1) Dans la légende chrétienne du moyen âge, la déesse Holda (autre nom de Freya) se confondit avec la déesse grecque. Selon la tradition thuringienne, elle vivait avec ses nymphes dans le Hörselberg, près d'Eisenach, et cherchait à y attirer les voyageurs. Une fois entrés, ils n'en sortaient plus.

häuser, qui s'arrache aux enlacemens de Vénus pour retrouver le ciel dans le regard d'Élisabeth, le poète ardent qui captive et enflamme la vierge pure, mais qui se trahit fatalement dans la lutte des chanteurs, lorsque, emporté par la passion, il célèbre malgré lui la déesse païenne, cet homme de désir partagé entre les fureurs de la volupté et les extases de l'enthousiasme n'est-il qu'une enluminure de légende arrachée aux pages poudreuses d'une vieille chronique? Non, il s'en faut. Sous sa robe de chevalier, c'est un homme tout palpitant de vie et qui touche à notre temps par toutes les fibres de son être. C'est une de ces physionomies parlantes créée par l'imagination populaire, transfigurée par la double magie de la poésie et de la musique, destinée par la simplicité et la grandeur de ses traits à rester un des types éloquens et universellement compris de l'humanité. La vie intense qui anime Tannhäuser ne circule pas moins dans les veines de Vénus et d'Élisabeth. Ces deux figures représentent avec une énergie frappante deux côtés saillans de la nature féminine : d'une part la séduction voluptueuse et infernale dans ce qu'elle a de plus subtil et de plus démoniaque, de l'autre la pureté virginale, la tendresse héroïque, l'amour sans bornes qui ne s'assouvit que dans le sacrifice. Tannhäuser porte dans son cœur ces deux amours, ces deux mondes qu'il veut unir en un seul, et cette lutte sous laquelle il succombe est l'âme du poème. De grands caractères largement dessinés, des situations puissantes, l'intérêt concentré sur l'action, la catastrophe sortant non d'une intrigue, mais du caractère même du héros, enfin une poésie séduisante inondant toutes les figures de sa riche lumière, voilà l'originalité de cet opéra, qui peut déjà revendiquer le nom de drame musical.

En se subordonnant à la poésie, la musique, loin de perdre sa puissance, acquiert ici une nouvelle force de persuasion. La nouveauté de l'œuvre consiste avant tout dans une déclamation dramatique qui s'éloigne tout autant du récitatif banal que de l'air traditionnel avec la ritournelle obligée et l'inévitable cadence finale. Les compositeurs se sont attachés en général à rendre les divers degrés d'une scène sous forme lyrique par une série d'airs, de cavatines, de duos. L'amant se déclare : premier air; il s'attendrit : romance; il s'emporte : air de bravoure; il est écouté : duo. Autant de morceaux détachés. Le musicien n'exprimait ainsi que les points culminans de la passion. La série des sentimens intermédiaires, le flux perpétuel de l'âme qui pousse l'homme parlant et agissant, étaient négligés. De là des effets lyriques souvent admirables, mais en somme peu d'unité. Richard Wagner au contraire est convaincu que la musique jointe à la poésie a une puissance d'expression

aussi variée, aussi infinie que la pensée poétique elle-même. Autre chose, dit-il, est le chant lyrique, où l'âme revient sur elle-même, se berce et se repose dans un seul sentiment, et une scène au théâtre, où plusieurs âmes sont en lutte et font sans cesse assaut les unes sur les autres. Il veut donc exprimer le mouvement même, la progression irrésistible des sentimens et des passions depuis leur genèse mystérieuse jusqu'à leur plus éclatante manifestation. De là la mélodie continue, dégagée de tout frein, mais saillante et rhythmée selon le degré de l'émotion. Au lieu de se cadencer à la fin et de retomber infailliblement sur la tonique, elle se développe, se déroule et s'élargit au gré de la parole; parfois elle se brise dans le feu du dialogue; à chaque nouvel ordre d'idées et de sentimens qui s'empare des personnages, elle se précipite dans un ton nouveau, rapide comme la pensée, libre comme elle (1).

Lohengrin suivit de près le *Tannhäuser*. C'est ici que le système dramatique de l'auteur apparaît dans toute sa lucidité. L'élévation et la beauté du poème y sont pour beaucoup. Si Richard Wagner n'avait écrit que les paroles de cette noble tragédie, elles suffiraient pour lui assurer une place parmi les vrais poètes. Pendant que la critique allemande jetait feu et flamme sur les prétendues hérésies musicales du *Tannhäuser*, l'auteur, peu troublé de ces attaques et tout entier à sa pensée, se plongeait avec une ardeur nouvelle dans l'étude de la vieille poésie germanique. Au milieu de ce chaos de légendes et de traditions mutilées, il se sentait parfois comme ravivé au souffle d'une humanité plus jeune et plus saine. C'est dans ce monde seulement qu'il pouvait imaginer des héros à sa guise,

(1) En cela, M. Richard Wagner est le disciple fidèle et le continuateur intelligent de Gluck. « Je cherchai, dit Gluck, à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentimens et l'intérêt des situations sans interrompre l'action et la refroidir par des ornemens superflus; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoute à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres, qui servent à animer les figures sans en altérer les contours. » (Épître dédicatoire d'*Alceste*.) M. Richard Wagner est-il un copiste de Gluck? Ses adversaires n'ont pas manqué de le dire; mais il suffit d'entendre un de ses morceaux pour se convaincre du contraire. C'est par lui-même, c'est par ses propres efforts qu'il est arrivé au drame musical, et il est allé bien plus loin que son prédécesseur. Rien du reste dans sa musique ne rappelle les formes mélodiques et orchestrales de l'auteur d'*Iphigénie*. Il se rattache à lui par le principe qui vient d'être cité; il en diffère par les conséquences qu'il en a tirées. N'en signalons qu'une : Gluck conserve le récitatif et l'air dans leur forme stricte, M. Richard Wagner s'affranchit de l'un et de l'autre et les remplace par la mélopée dramatique, rhythmée et renforcée d'une harmonie caractéristique. De là cette différence capitale : chez Gluck, c'est l'air qui forme un tout achevé; chez M. Richard Wagner, l'unité musicale réside dans la scène entière, et celle-ci n'est elle-même qu'une partie dans la grande unité du drame.

dépassant de plusieurs coudées la mesure vulgaire, hommes aux passions gigantesques, femmes héroïques, âmes grandes dans le mal ou sublimes dans le bien. Avait-il tort d'évoquer ces figures antiques, ébauchées par le génie national et consacrées par le culte de plusieurs siècles? Les partisans exclusifs de l'opéra historique le blâment à ce sujet; mais les amis de la simple et forte tragédie lui en sauront gré : il n'eût pas facilement trouvé ailleurs des cadres si pittoresques, des caractères si tranchés, en un mot des sujets aussi favorables au drame musical. Le nouveau type qui l'attira avec une force irrésistible fut celui du chevalier au cygne. Comme le Hollandais, comme Tannhäuser, le Lohengrin de la légende populaire prit dans sa pensée une physionomie plus expressive et noblement humaine. Le chevalier du Saint-Graal descend des hauteurs de Montsalvat, temple de justice et de sainteté où règne son père Parzival; il arrive par mer pour défendre Elsa, l'héritière du trône de Brabant, injustement accusée d'avoir tué son frère. Malgré sa nature presque divine, il nourrit une flamme intense et toute terrestre dans le sanctuaire inviolable de son âme; il brûle du désir d'aimer et d'être aimé, de communiquer à un être qui le comprenne les félicités indicibles, les tristesses infinies qui sont le partage de sa race sublime. Trait profond qui se retrouve dans les mythes de tous les peuples : le héros, le demi-dieu cherche la femme mortelle et aimante. Lohengrin prend en main la cause d'Elsa, et terrasse son accusateur en combat singulier. Roi et peuple reconnaissent dans cette victoire le jugement de Dieu. En sauvant Elsa, il lui offre sa main; mais il réclame d'elle une confiance absolue, et lui défend de l'interroger jamais sur son origine et sur son nom. Deux fois il répète son commandement sur une phrase impérative et fatale. « Jamais tu ne m'interrogeras, jamais tu ne chercheras dans ta pensée d'où je suis venu sur les eaux, ni quel est mon nom et ma race! » Au premier coup d'œil, Lohengrin a cru en l'innocence d'Elsa, il veut qu'elle aussi croie en lui sans restriction et sans preuve. Il veut être aimé pour lui-même, accepté tout entier dans sa fierté héroïque, compris par l'amour et la foi comme il a deviné Elsa par la foi et par l'amour. Elsa, qui a pressenti son sauveur, qui l'aimait sans le connaître, promet tout dans un élan de reconnaissance et d'adoration; mais, par une série d'intrigues qui remplissent le deuxième acte, Frédéric et Ortrude, les ennemis d'Elsa, qui veulent l'écarter du trône pour y monter eux-mêmes, parviennent à insinuer le doute dans cette âme pure. Après de terribles combats intérieurs, poussée par une anxiété, une terreur invincible, elle pose à Lohengrin la question fatale dans la nuit même des noces. Lohengrin, blessé dans sa fierté, dévoile sa haute origine devant Elsa, le roi et

le peuple réunis, il s'avoue chevalier du Saint-Graal, puis il repart pour ne plus revenir. Il s'en va l'âme déchirée, brisé dans sa fleur, car il aime toujours Elsa, mais fidèle à son orgueil et à la loi de son ordre, qui ne permet pas à ses champions de rester dans le monde une fois le mystère de leur origine dévoilé.

Lohengrin, nature à la fois tendre et impérieuse, expansive et altière, est une vivante incarnation de l'héroïsme exalté qui demande dans l'amour la foi la plus aveugle, la plus absolue, et brise implacablement tout lien avec l'être aimé au premier signe de doute. On dirait qu'il expie sa nature surhumaine par l'effroi qu'il inspire, car sa destinée tragique est d'être soupçonné par la femme qu'il adore, par celle qui seule pouvait le comprendre et l'épanouir. Elsa, la femme passionnée, demande une révélation complète, et son époux refuse de la lui donner par excès d'orgueil. Elle a douté de lui un instant, et lui ne voit pas que ce doute vient de l'excès même de son amour. L'altière sublimité du héros l'empêche de comprendre l'âme féminine en sa délicatesse et sa profondeur. Autrement il verrait qu'elle exige la plénitude de la confiance. Voilà ce qui creuse l'abîme entre eux, et voilà le nœud tragique du poème. La structure en est très simple, et les événemens s'y concentrent en quelques scènes capitales; mais chaque scène fait marcher l'action, chaque mot porte. Dans le drame musical, le poème ne peut être qu'une esquisse, c'est la musique qui doit lui donner la couleur et la vie; mais à la vigueur, à la hardiesse du carton, on devine la richesse et l'éclat du tableau. Les caractères sont groupés avec un grand art et nuancés avec une extrême finesse. Frédéric de Telramund et Ortrude forment avec Lohengrin et Elsa un contraste des plus tranchés. Le couple sombre, infernal, uni par la haine, fait ressortir le couple si noble et si tendre du héros et de son amante exaltée dans toute sa blancheur immaculée, comme deux anges de lumière à côté d'êtres maudits échappés de l'abîme. Ni Ortrude ni Frédéric ne sont des méchans vulgaires, des traîtres de convention. Ortrude surtout, cette païenne fanatique, est une création. Grande d'audace et de sang-froid, elle refoule dans un sein de marbre tout l'enfer de la haine et de la vengeance pour les laisser éclater au moment propice avec une jubilation féroce. La sûreté avec laquelle elle infiltre le poison du doute dans l'âme d'Elsa, les caresses perfides dont elle l'enlace, la douceur feinte avec laquelle elle se glisse comme un serpent jusqu'à son cœur de vierge, annoncent la scélératesse d'un démon. Le choc de ces caractères donne lieu à des situations aussi frappantes qu'inattendues, et la scène fatale du troisième acte entre Lohengrin et Elsa, où celle-ci oublie sa promesse dans l'emportement d'un

amour sans frein, est d'une beauté tragique qui remue l'âme jusque dans ses profondeurs.

L'interprétation musicale de cette tragédie surpasse de beaucoup celle du *Tannhäuser* par la clarté et la mesure. L'unité de conception et de style est si parfaite qu'on se demande si les paroles ont été faites pour la musique, ou la musique pour les paroles; on dirait qu'au plus haut degré de l'expression poétique la parole toute vibrante d'âme et de passion se fait mélodie d'elle-même. Le chant devient comme la versification de la tragédie, qui, loin d'entraver la marche de l'action, ne la rend que plus saillante. Les chœurs ne sont plus ici de lourdes masses manœuvrant avec un ensemble machinal au signal du chef d'orchestre, ce sont des individualités, ce sont de vrais acteurs. Le grand chœur à huit parties qui précède et accompagne l'arrivée de Lohengrin en est un bel exemple. Elsa sans défenseur est accusée par ses ennemis devant le roi et le peuple; le héraut du roi appelle par deux fois le chevalier inconnu en qui elle espère. Personne ne bouge dans la foule; les rudes guerriers commencent à douter de son innocence, et le sombre motif du jugement de Dieu s'appesantit sur elle comme une malédiction irrévocable, au milieu d'un silence de mort. Elsa, éperdue, s'agenouille avec ses femmes dans une prière ardente. Tout à coup son visage s'illumine d'une joie céleste; au même instant apparaît au loin, sur l'Escaut, un chevalier debout dans une barque traînée par un cygne; son armure brille au soleil, le cygne merveilleux fend les ondes du fleuve. A cette vue, un frémissement court sur la foule, et le chœur commence *pianissimo* comme un léger chuchotement. Ce ne sont d'abord que des exclamations individuelles où l'on distingue la surprise des uns, la foi naïve des autres, l'effroi des incrédules, le saisissement de tous. A mesure que la barque approche, le chœur grandit, monte en flots d'allégresse, monte toujours, jusqu'à ce qu'il éclate à l'arrivée du resplendissant chevalier, et se fonde en un vaste hymne de joie, tout ruisselant de religieux frissons. Cet immense *crescendo* nous communique quelque chose de la sainte terreur que les anciens demandaient à la tragédie, que le peuple ressent en présence du radieux justicier, et dont l'homme est pénétré devant toute manifestation du divin.

Quant aux motifs dominans, qui jouent déjà un rôle capital dans *Tannhäuser*, ils sont plus significatifs encore dans *Lohengrin*. Ils constituent l'unité de la trame musicale. Par une combinaison aussi intelligente que hardie, au moyen de plusieurs phrases principales, le compositeur a serré un nœud mélodique dont le réseau harmonieux et flexible enveloppe tout le drame. Ces phrases révé-

latrices agissent comme des charmes étranges. Elles sont toutes si originales, qu'au bout d'une mesure on les distinguerait entre mille et qu'on en reconnaît tout de suite l'intervention la plus mystérieuse, le plus léger tressaillement dans le grand courant symphonique de l'orchestre. Les plus importans de ces motifs représentent et vivifient les grandes puissances morales, les passions des personnages, le sentiment fondamental de leur âme d'où découlent pour ainsi dire leur caractère, leur conduite et toute leur vie. Ainsi le thème religieux du Saint-Graal, admirablement développé dans le prélude, est comme un fond d'or sur lequel se détache la figure lumineuse et héroïque de Lohengrin, l'atmosphère éthérée qui l'enveloppe, la haute, silencieuse et sainte solitude d'où il descend vers les chaudes régions des passions terrestres. Tous les autres motifs qui caractérisent le fils de Parzival ont une parenté secrète avec cette phrase mystique. La mélodie ne revient que rarement, comme pour nous faire sentir que les sentimens les plus divins illuminent la vie de l'homme de rayons fugitifs. Elle perce déjà, suave et rêveuse, sous forme de vision lointaine, dans le premier chant d'Elsa, qui attend son défenseur et qui pressent les inénarrables félicités du Saint-Graal. Elle s'exhale alors plus douce et plus pure qu'une brise alpestre dans l'air lourd et orageux de la plaine, et fait courir dans la chevelure de la vierge accusée, mais belle d'innocence, le souffle d'un autre monde. Elle reparaît à de longs intervalles chaque fois que Lohengrin fait allusion à sa mission sainte. Ce sont les violons qui jouent cette modulation exquise, pleine d'une ivresse céleste, et qui plane parfois au-dessus du héros comme un chœur d'anges invisibles. A la fin seulement, quand Lohengrin révèle son origine, elle est attaquée tout à coup par les trompettes, comme si le temple du Saint-Graal se dévoilait en cet instant unique, avec ses colonnes de jaspe et ses phalanges invulnérables, dans toute son aveuglante splendeur. A ce chant céleste qui toujours triomphe sans effort et par sa seule présence s'oppose le motif infernal d'Ortrude, dessiné ordinairement par les violoncelles. Cette phrase rampante et perfide sort comme un serpent des profondeurs les plus ténébreuses de l'âme. Dans le duo entre Ortrude et Frédéric, elle s'enroule autour du malheureux et l'étreint de ses anneaux; dans le dialogue avec Elsa, quand Ortrude lui insinue que Lohengrin pourrait bien n'être qu'un magicien et qu'un imposteur, elle remue à chaque instant dans les bas-fonds de l'orchestre; tantôt elle se traîne en exhalant un bruit lamentable, tantôt elle se redresse avec des sifflemens de vipère. Elle se glisse subtile et tortueuse jusqu'à l'âme innocente d'Elsa et mêle son venin à ses rêves d'amour; mais devant l'invincible Lohengrin elle recule lâchement.

On devine l'intérêt psychologique qui s'attache aux développemens, aux transformations, aux combinaisons, aux réminiscences multiples et toujours significatives de motifs aussi caractéristiques. Ce ne sont pas de froids symboles, de simples moyens mnémotechniques; ce sont des thèmes étonnamment persuasifs que l'imagination du compositeur varie sans cesse selon les exigences du moment et l'intensité de la passion. Grâce à eux, on surprend les impulsions les plus secrètes des cœurs avant que la parole ne les confirme. On a dit que les somnambules, dans leur sommeil magnétique, voient à découvert l'âme de ceux qui leur parlent. L'orchestre de M. Richard Wagner nous donne une sensation analogue, car il fait plonger nos regards jusqu'au fin fond des hommes qui se meuvent sur la scène, et par ses révélations incessantes nous rend complices de leurs sentimens les plus intimes, de leurs projets les plus cachés.

Dans *Lohengrin*, la fusion complète du poète et du musicien vers laquelle l'artiste tendait depuis sa jeunesse s'est définitivement accomplie. La création sereine qui en est sortie demeurera comme une œuvre d'un ordre nouveau et complétement original. Elle marquera une date capitale dans l'histoire de la musique dramatique, la date de l'affranchissement définitif de certaines formes convenues, d'une union plus étroite de la parole et du chant. Ce n'est plus un opéra tel qu'on l'entend d'ordinaire, c'est-à-dire une mosaïque brillante de marches, de chœurs, de trios, de septuors. C'est un organisme vivant, dont toutes les parties sortent harmonieusement d'un même germe, où tout se tient, se gradue et se développe par cette nécessité intime qui réside dans la nature du sujet, enfin c'est un drame musical dans l'acception rigoureuse du mot.

M. Richard Wagner était arrivé ainsi à la vue claire de son idéal dramatique, qui se rapproche de la tragédie grecque par la structure générale, mais qui n'en est pas moins tout moderne par les sentimens et les idées. Apercevant son but, il continue d'y marcher tout droit, sans s'inquiéter des fluctuations de la critique. Je serai bref sur la suite de sa carrière. Il importait avant tout de montrer le développement instinctif, fatal et logique de sa pensée. Les événemens politiques de 1849 amenèrent un grand changement dans sa vie. Il se jeta très ayant dans le mouvement révolutionnaire, espérant que la grande réforme sociale et démocratique serait le signal d'une renaissance dans tous les arts, et permettrait de fonder un grand théâtre national. La république saxonne. on le sait, fut renversée par les troupes prussiennes. M. Richard Wagner, proscrit comme l'un des fauteurs de l'insurrection, se réfugia en Suisse. Ce long exil fut pour lui une époque de méditation, de renoncement au succès immédiat, d'affermissement dans ses convictions d'ar-

tiste. Il résolut d'exposer ses vues sur l'opéra dans une série d'essais esthétiques. Habitué à exprimer sa pensée par des créations vivantes, il ne s'engagea qu'à regret dans le dédale de la théorie. Il fallait cependant fixer son point de vue et défendre l'idée du drame musical contre une foule de malentendus, et puis le proscrit était forcé de vivre de sa plume. Il se lança donc dans l'esthétique avec toute la fougue d'un homme qui ne fait qu'un avec son idée. Ces écrits, qui forment un chapitre important dans l'œuvre de M. Richard Wagner, dénotent une connaissance profonde de la musique, et sont remplis d'aperçus originaux parfois d'une justesse frappante sur l'histoire de l'opéra, sur l'essence et les rapports intimes des arts. Il est regrettable que Richard Wagner n'ait pas donné à ces ouvrages une forme moins abstraite. La pensée s'y perd parfois en formules philosophiques si larges que l'esprit n'y peut plus rien saisir; mais, à côté des exagérations du polémiste, des emportemens de l'idéaliste passionné, on y trouve de ces pages éloquentes où l'on sent vibrer l'âme de l'artiste tout plein de son art, où parle l'homme qui a vécu sa pensée. Les plus remarquables de ces ouvrages sont : *l'Art et la Révolution*, *Opéra et Drame* et surtout *l'Œuvre d'art de l'avenir*, qui a valu tant d'ennemis à l'auteur, e suscité une polémique plus violente et plus interminable que n'en provoqua cent ans plus tôt l'épître dédicatoire d'*Alceste*. Dans ce livre, l'auteur s'attache à prouver que tous les arts peuvent se fondre harmonieusement dans le drame musical tel qu'il le conçoit. Il montre avec beaucoup de sagacité que dans l'opéra ils rivalisent au lieu de concourir au même but. Chacun, voulant briller pour son propre compte, s'ingénie à primer les autres, et au milieu de cette lutte égoïste ils se tyrannisent à qui mieux mieux. C'est à qui l'emportera sur les autres, absorbera l'attention du spectateur. Tantôt c'est le chant ou la simple vocalise qui règne aux dépens des paroles et parfois du bon sens; tantôt c'est l'orchestre qui joue une marche hors de propos, et amène sur la scène une troupe de choristes et de figurantes sans qu'on sache pourquoi; tantôt c'est la chorégraphie qui prend possession de la scène, car il faut un ballet. Quant à la poésie, elle devient ce qu'elle peut; dans l'opéra, c'est le souffre-douleur, le bouc émissaire des autres arts; elle est maltraitée sans pitié, enfermée dans un *libretto* fabriqué, taillé, tronqué au gré du musicien, du décorateur et des chanteurs virtuoses. De là une série d'impressions contraires, un ensemble disparate, un genre bâtard. Que serait-ce, continue l'auteur, si la poésie, au lieu d'être l'humble esclave dans l'opéra, y devenait la maîtresse intelligente, si, au lieu d'être le prétexte de l'œuvre, elle en était l'âme, si l'action était grande et simple, si la musique, subordonnée au drame, se

contentait de renforcer et d'embellir l'expression des sentimens, si les décors étaient toujours en harmonie avec les passions qui agitent les personnages, si la pantomime, au lieu de nous offrir des ballets intempestifs, n'intervenait que pour donner aux gestes des acteurs, à leurs attitudes, à leur groupement naturel, la beauté plastique, et formait sous nos yeux une série de tableaux vivans toujours nobles, toujours nouveaux, en un mot si les arts agissaient tous ensemble sous une inspiration souveraine pour concourir au même but : la représentation éloquente et la transfiguration poétique de l'homme et de ses destinées? N'aurions-nous pas alors une œuvre cent fois plus puissante et plus vraie, et ne laisserait-elle pas dans l'âme une impression plus profonde et plus harmonieuse? Voilà, disait l'auteur en concluant, la forme vivante et achevée vers laquelle l'opéra s'achemine depuis deux siècles, voilà l'idéal que nous y cherchons sans le savoir, et qu'il faut poursuivre désormais avec pleine conscience. Loin de prétendre avoir atteint lui-même cet idéal dans ses œuvres, il avouait en être resté fort loin : il déclarait seulement l'avoir cherché, et, le croyant possible, nécessaire même, il le proposait à ses contemporains comme un but digne des plus hardis efforts; mais les critiques ne le prirent pas ainsi. Laissant de côté toutes les idées émises par l'auteur, ils s'emparèrent du titre de son livre, et s'en firent une arme contre lui. A les entendre, M. Richard Wagner, ne pouvant se faire goûter du présent, se donnait pour le musicien de l'avenir. On trouva le mot plaisant; il fit le tour de l'Europe. Telle est l'origine de cette fameuse *musique de l'avenir*, dont on réussit à faire un épouvantail. Comme le nom de *romantisme* en 1830, ce mot devint une injure et tint lieu d'argument.

Ce qui donnait beaucoup d'assurance à ces critiques expéditifs, c'est que la grande masse du public semblait confirmer ces arrêts. Les opéras de Richard Wagner ne se répandaient que très lentement en Allemagne, *Lohengrin* n'avait même pas été représenté. Tous les directeurs, tous les chefs d'orchestre, s'en défiaient. Aussi l'auteur exilé avait-il renoncé à tout espoir de succès. Moins disposé que jamais à faire des concessions à la mode, il ne travaillait que pour obéir à ce besoin de produire plus fort que toutes les déceptions chez l'artiste véritable. Dans cet isolement, il eut la bonne fortune de rencontrer un ardent défenseur qui fit plus pour sa cause en Allemagne qu'il n'aurait pu faire lui-même. M. François Liszt, alors chef d'orchestre à Weimar, avait vu par hasard la partition de *Lohengrin* et s'en était passionnément épris. Cet enthousiasme généreux, spontané, électrique, que la musique de M. Richard Wagner a souvent excité chez les natures élevées, n'est pas un des

moindres titres de noblesse de ses œuvres. On vit alors un spectacle peu ordinaire : un chef d'orchestre mettant une pièce à l'étude en dehors de tout intérêt matériel, malgré les appréhensions du directeur, par pure conviction d'artiste, persuadé qu'à force d'entrain il ferait sentir au public les beautés dont il était pénétré. M. Liszt avait compris *Lohengrin* d'inspiration; il dirigea les répétitions avec une ardeur et une fougue que se rappellent encore ceux qui le virent à l'œuvre; pendant plusieurs mois, il y consacra toute son énergie, il fit passer son feu dans l'orchestre et dans les acteurs. Aussi l'exécution fut-elle admirable, le succès éclatant. Joué pour la première fois à Weimar le 28 août 1850, jour anniversaire de la naissance de Goethe, *Lohengrin* fut salué par un enthousiasme inespéré qui touchait au délire. Dans cette circonstance, le public n'avait pas imposé son caprice aux maîtres, ce furent les maîtres qui imposèrent leur art au public et le lui firent accepter. Ne devrait-il pas toujours en être ainsi? Quand l'art dégénère, la faute en est aux artistes. Presque toujours leurs concessions aux frivolités de la mode ne sont que lâcheté. On a beau dire, le grand et le vrai s'imposent toujours à la foule, pourvu que les interprètes y croient de toutes leurs forces.

A partir de ce jour, les œuvres de Richard Wagner triomphèrent des résistances du public allemand. Ses adversaires, il est vrai, l'attaquèrent de plus belle; mais en attendant *Tannhäuser* et *Lohengrin* faisaient le tour de l'Allemagne. Ils se sont maintenus au répertoire de tous les grands théâtres de ce pays, et ont acquis une popularité universelle. D'autre part, les écrivains les plus indépendans encourageaient le hardi novateur qui s'était fait le champion du drame musical, c'est-à-dire de la vérité dramatique dans l'opéra. M. Adolphe Stahr fut un des premiers à reconnaître les mérites du poète-compositeur, il les proclama hautement dans son livre : *Weimar und Iena* (1852), avec cette hardiesse d'initiative et cette générosité d'esprit qui le caractérisent. Plus tard, M. Richard Wagner obtint le suffrage d'autorités musicales comme MM. Ambros, Marx et Brendel. Des musiciens distingués, MM. Hans de Bulow et Joachim Raff, se groupèrent autour de lui, et les plus grands artistes de la scène lyrique, tels que M. et Mme Schnorr de Karolsfeld, devinrent ses disciples passionnés.

Nous ne dirons rien de *Tristan et Iseult*, représenté en 1865 à Munich, et si merveilleusement interprété par M. et Mme Schnorr, ni de *la Walkirie* et de *Siegfried*, qui n'ont pas encore été joués, si ce n'est qu'au point de vue poétique ces œuvres sont supérieures aux précédentes, et qu'au point de vue musical l'auteur y est allé vaillamment jusqu'au bout de tous ses principes. Dans sa dernière

œuvre enfin, M. Richard Wagner vient d'aborder un genre nouveau. Quittant pour cette fois-ci le terrain du mythe, il s'est placé en plein XVIe siècle, au sein de la corporation des *maîtres chanteurs de Nuremberg*. Dans ce cadre national et pittoresque, il a traité un sujet fort original, d'un haut intérêt pour tous ceux qui ont le culte de l'art libre et vrai. L'idée qu'il a tenté de mettre en action, c'est la victoire du génie poétique spontané sur le pédantisme de l'école.

Telle a été en somme la carrière de cet homme tant attaqué, tant décrié; tel est l'ensemble de ses œuvres vu à vol d'oiseau. Que nous a montré ce coup d'œil rapide? Un artiste d'un génie audacieux s'affranchissant de bonne heure de toute imitation, se développant d'une manière absolument individuelle, ne suivant que la loi de ses instincts énergiques, ne créant que par la force intérieure d'un désir toujours inassouvi. Idéaliste exalté, téméraire, parfois excessif, mais puissant jusque dans ses écarts, nous l'avons vu grandir et s'élever, non pas soutenu et porté par la société environnante, mais sans cesse en guerre avec elle, non pas favorisé par les principes d'art de l'époque, mais entravé par eux, non pas avec son temps, mais malgré lui : exemple frappant qui prouve que l'artiste n'est pas toujours le produit de son milieu. Il n'a pris à son temps que la fièvre révolutionnaire pour la porter dans l'art, et aux grands musiciens de sa nation que leurs idées les plus avancées en fait de composition musicale. Poète et musicien tout à la fois, il est complétement original à partir du *Vaisseau fantôme*. Dès lors il est dominé par une pensée : donner à ses opéras l'unité, la plénitude, l'allure dramatique de la grande tragédie, créer des œuvres capables d'entraîner la foule aux sentimens les plus nobles, aux idées les plus hautes. Pénétré de ce désir, il rompt avec l'opéra traditionnel, entre dans la voie du drame musical et s'efforce d'y faire marcher de front la poésie et la musique. Désormais rien ne l'arrête, il s'établit souverainement dans son domaine, et d'œuvre en œuvre en recule les limites. Il nous reste à juger cette forme nouvelle de l'opéra par un exemple; nous choisirons le plus récent, *les Maîtres chanteurs*.

III.

Les maîtres chanteurs n'ont joué qu'un rôle de troisième ordre dans la poésie du moyen âge; mais leurs associations au XVe et au XVIe siècle sont très significatives pour l'histoire de la culture allemande. Après ces brillans chevaliers-poètes du XIIIe siècle qui s'appellent les *Minnesinger*, et à côté de la naïve chanson populaire qui éclate si puissamment au XVIe siècle, les poètes bourgeois des

villes libres furent les vrais représentans du pédantisme scolastique. Leur rituel baroque, leur code barbare connu sous le nom de *tabulature*, leurs séances solennelles, offrent un tableau fort comique de l'école stationnaire, exclusive, étroite, ennemie de toute libre inspiration, qui fait de la poésie un métier et du génie un apprentissage. La plus célèbre de ces écoles apparaît au XVIe siècle dans la florissante Nuremberg, au temps d'Albert Dürer. Richard Wagner, qui cherche toujours la grande vérité humaine sous les types nationaux, a vu dans ce cadre plaisant le sujet d'une comédie sérieuse et vraiment dramatique. Il a imaginé de mettre en face de ces pédans d'école un poète de race plein de jeunesse et de flamme qui chante comme l'oiseau sur la branche parce qu'une voix intérieure lui commande, qui ne connaît d'autre prosodie que les battemens de son cœur généreux, d'autre règle que son inspiration impétueuse et souveraine. Voilà donc la poésie, l'enthousiasme, le génie, aux prises avec la prose et l'impuissance. Cette lutte est le fond même du drame, où le noble, le beau et le vrai triomphent du petit, du ridicule et du faux par leur seule puissance d'expansion. Cette belle idée a été mise en action avec une variété de caractères, une abondance d'épisodes, une fécondité d'invention poétique, une richesse mélodique et instrumentale, qui font de ce drame une œuvre prodigieuse dans son genre.

Au lever du rideau, la scène représente l'intérieur de l'église Sainte-Catherine à Nuremberg. La grande nef se perd obliquement à gauche et ne laisse voir que les derniers bancs des fidèles. L'orgue roule, et l'assemblée chante la dernière strophe d'un choral à quatre voix dont l'harmonie pleine remplit la voûte sonore. Comme dans tous les cantiques luthériens, la mélodie grave et mesurée se repose un instant après chaque vers, pour reprendre son essor. Pendant ces courtes poses, une pantomime significative s'engage entre deux personnages. Un jeune chevalier, vêtu d'un riche costume de velours, est debout au premier plan, derrière un pilier, et tient ses regards attachés sur une jeune fille assise au dernier rang des fidèles. Il semble vouloir lui parler, son geste ému exprime une prière fervente, un désir profond contenu par le respect. A ce mouvement passionné, la jeune fille, honteuse, hésitante, répond par des regards mal assurés, mais pleins d'âme et de confiance, puis soudain baisse la tête, rougit et reprend son cantique. La fin de l'office interrompt ce dialogue muet, puissamment interprété par le chant expressif des violoncelles. Les fidèles s'acheminent vers la sortie; la jeune fille, accompagnée de sa nourrice, fait quelques pas vers la porte; mais le chevalier fend la foule, va droit à elle et l'aborde.

Le chevalier, disons-le tout de suite, c'est Walther de Stolzing, jeune seigneur de Franconie, qui vient d'arriver à Nuremberg. Reçu hospitalièrement dans la maison de l'orfévre Pogner, un des maîtres chanteurs les plus riches et les plus respectés, il s'est passionnément épris de sa fille, et s'en est venu jusqu'à l'église pour lui parler tête à tête. Eva, tremblante, émue, vaincue d'avance, ne sait que dire, et cherche un prétexte pour s'arrêter ainsi en pleine église; mais il n'est jeune fille si naïve que l'amour ne rende merveilleusement rusée. Eva sait bien pourquoi elle a oublié son mouchoir sur le banc et perdu son bracelet en route. — Va les chercher, ils y sont, dit-elle à sa caméristé, et celle-ci de courir. Aussitôt un dialogue rapide s'engage, Walther presse Eva de questions. — Ce seul mot, vous ne me le dites pas? La syllabe qui prononce mon arrêt? Oui ou non! — Rien qu'un murmure de votre bouche : mademoiselle, dites, êtes-vous fiancée? — Qu'apprend-il? Son père l'a promise au maître chanteur qui sera couronné demain par toute la corporation. — Et la fiancée, qui choisira-t-elle? — Vous ou personne! s'écrie Eva en s'oubliant. — Madeleine, la sage nourrice, a beau s'interposer d'un air d'importance et de protection maternelle, le mot est dit, il tinte dans les oreilles de Walther, il brûle dans son cœur. Les amans se donnent rendez-vous pour le soir, Walther espère bien gagner le prix, et s'écrie avec feu dans un transport de joie :

Je t'aime, belle enfant, mais n'ai point de science;
Aussi jeune est mon cœur que ma jeune espérance!
Je ne sens qu'un désir :
T'enlever, te ravir,
D'un effort de jeunesse,
D'un élan d'allégresse.
Faut-il combattre? Eh bien! mon glaive frappera.
Faut-il chanter? J'en suis; ma voix te gagnera.
Déjà le feu sacré me trouble et m'inquiète,
Pour toi s'allume le désir,
Le saint courage du poète!

La mélodie amoureuse, interrogative, impatiente, qui semblait hésiter et s'essayer dans les questions brèves de Walther, s'élance et s'élargit avec ce serment juvénile en accens pleins de fierté chevaleresque, et prend les contours hardis d'un air éclatant qui termine vivement cette première scène.

Eva s'éloigne, entraînée par Madeleine, et Walther reste seul avec David. C'est l'apprenti de l'illustre Hans Sachs, cordonnier-poète. En partant, Madeleine, qui a un faible pour ce joli garçon, toujours sautant et fredonnant, l'a prié d'enseigner à Walther les secrets de l'école, car pour obtenir Eva il s'agit de devenir maître à tout prix.

— Maître du premier coup? Oh! oh! voilà du courage, dit l'apprenti en toisant le chevalier des pieds à la tête. Il connaît les difficultés du métier, et les énumère avec un orgueil naïf.

Sur ce, d'autres apprentis sont entrés dans l'église, où va se tenir une séance solennelle des maîtres chanteurs (1). Tout en lardant de cent *brocards* le camarade David, qui fait le savant avec le chevalier, ils apportent les bancs pour les maîtres, la chaise haute pour le chanteur, et dressent au fond de la scène une estrade voilée d'un rideau noir nommée *Gemerk*. C'est dans cette cage de mauvais augure que s'enfermera, selon le rite établi, le marqueur (*Merker*), le critique désigné qui marque impitoyablement sur un tableau noir les fautes du chanteur suant sang et eau sur sa *sellette*. Les apprentis le savent bien, et raillent à qui mieux mieux ce cavalier sans façon, cet intrus naïf qui veut sauter à pieds joints toutes les difficultés et s'improviser « maître » du jour au lendemain. Leur besogne faite, les gamins en gaîté font la ronde autour de la tribune, et lancent à la tête du chevalier de plus en plus dépaysé ce refrain ironique qui se scande sur leur danse moqueuse :

La couronne de fleurs, la couronne jolie,
Le beau chevalier l'attrapera-t-il?

Il y a une gaminerie folâtre dans cette chanson, la dernière note s'élance comme une fusée pétillante; mais l'entrée des graves maîtres chanteurs coupe court à cette espièglerie. L'école étant au grand complet, Pogner se hâte de présenter à l'assemblée son protégé Walther de Stolzing. A son aspect, un murmure d'étonnement s'élève dans la docte compagnie. Un chevalier dans l'école des simples bourgeois! cela ne s'est jamais vu, c'est une innovation dangereuse, subversive. Et puis demander du premier coup le grade de maître, quelle présomption juvénile, quelle audace cavalière! Un auteur inconnu venant la plume sur l'oreille, du fond de sa province, se présenter à l'Académie française ne causerait pas une plus grande surprise à Paris que le jeune seigneur de Stolzing entrant bravement dans l'école des maîtres chanteurs de Nuremberg. Il faut toute l'éloquence de son protecteur et toute l'autorité du vieux et vaillant poète Hans Sachs, qui se moque des formalités et qui devine dans cet inconnu quelque chose de jeune et de puissant, pour le faire admettre à l'épreuve solennelle. Le président Kothner, raide comme un in-folio, bourru comme un juge à l'audience, image vivante du dogmatisme le plus inflexible, se lève et procède à l'interrogatoire du nouveau-venu. « Quel est votre maître? dit-il, dans quelle école

(1) Au XVIe siècle, ces séances solennelles avaient lieu en effet dans l'église Sainte-Catherine, à Nuremberg. On le sait par Wagenseil, historien des maîtres chanteurs.

avez-vous appris le chant? » A cette question, Walther voit surgir dans son âme ses plus beaux souvenirs d'adolescence, il revoit comme en songe le château où, seul descendant de sa race, il a passé ses premières années dans une solitude austère, en douces rêveries, en longues méditations. Tout cela, la musique nous le fait pressentir vaguement dans un prélude d'une douceur infinie. Tel est le charme de cette mélodie où les notes rêveuses du cor se mêlent aux soupirs suaves des violons qu'on oublie le lieu de la scène et qu'on se croit transporté tout à coup dans une vaste forêt de hêtres séculaires, où le soleil printanier jette ses traînées lumineuses et qu'agite seulement un léger murmure de la brise. Walther est resté un instant comme perdu dans ses souvenirs, puis sa pensée se recueille et se formule d'elle-même dans un *lied* d'une mélodie lente et large.

En mon château calme et désert,
Couvert de neige, en plein hiver,
J'ai rêvé dans un long délire
Du printemps au divin sourire.
Un vieux recueil de chants d'amour
Me disait comment il soupire.
Walther (1), l'antique troubadour,
Fit vibrer mon cœur et ma lyre.
Et quand fondait le givre en pleurs,
Quand sur mon front pleuvaient les fleurs,
Les rêves de ma nuit discrète,
Les voix de mon divin poète,
Résonnaient par monts et par vaux
Dans la forêt resplendissante!
Là-bas, avec les gais oiseaux,
Là-bas j'appris comment on chante!

Il y a tant d'assurance dans son maintien, tant de fierté valeureuse dans ses paroles, que tout le monde s'accorde à l'écouter; mais il faut d'abord que le *marqueur*, le critique redoutable, prenne place sur sa tribune. Le hasard veut que ce soit le plus fieffé pédant de toute l'école, et, chose plus grave, un prétendant à la main d'Eva. Depuis longtemps, il grille sur son banc, et sent sa bile s'échauffer contre le chevalier, dans lequel il flaire un rival. Maître Beckmesser, greffier de la ville, célibataire de cinquante ans en quête d'une belle dot, se croit le plus beau garçon et le plus irré-

(1) *Walther von der Vogelweide*, le plus grand des lyriques allemands du moyen âge. Il vécut en *Minnesinger* ambulant sous Frédéric II de Hohenstaufen. Au XVIe siècle, il n'avait rien perdu de sa renommée. Au XVIIe et au XVIIIe, il tomba dans l'oubli. Ressuscité de nos jours, il est plus célèbre que jamais. On l'a traduit en langue moderne, et de grands musiciens (témoin Schumann) ont recomposé les chants qu'il accompagnait, il y a six cents ans, de sa harpe rustique.

sistible des chanteurs de Nuremberg. Son plus grand talent consiste à critiquer les autres; remplir cette fonction fait ses délices. Il est tellement versé dans la *tabulature* que pas une faute ne lui échappe, il tressaille d'aise à chaque rime défendue, il frétille de joie à chaque fausse note. Pour lui, tout chanteur novice est un gâcheur, comme pour certains juges tout prévenu est un condamné. Quand ce novice est un rival, la critique devient le suprême de la volupté. Il s'avance vers Walther d'un air pimpant, s'incline avec une politesse affectée et lui dit d'un ton narquois : « Je vous accorde sept fautes, et je vais les marquer là-bas à la craie. Si vous en faites plus de sept, vous aurez perdu, sire chevalier. » Là-dessus il monte sur l'estrade et disparaît derrière le rideau noir. Walther s'assied avec un malaise visible sur la chaise fatale qui se dresse en forme de chaire en face des maîtres. — Le chanteur est en place, dit Kothner de sa rude voix de basse, et du fond de sa cachette le greffier ajoute d'un ton de fausset le mot sacramentel : « Commencez! » Le poète ainsi sommé se recueille un moment, puis, saisi d'une inspiration subite, il se lève de toute sa hauteur, et, s'emparant de ce dernier mot qu'on lui jette comme un défi, il le prend pour thème d'un hymne enthousiaste au printemps. « Commencez! » reprend-il :

Commencez!
Dit le printemps au cœur des bois
Avec sa grande et forte voix...
— Et la forêt verte et vibrante
Tressaille dans ses profondeurs.
Comme une vague grandissante
S'approchent des sons précurseurs.
Le flot plus fort
Se gonfle encor
De mille voix enchanteresses;
Il monte aux cieux
En cris joyeux.
Quels doux orages
Dans les feuillages,
Torrens de joie et d'allégresses!
Et les grands bois,
A cette voix,
Répondent par leur hymne immense.
Tout renaît à ses longs accents,
Et la forêt commence
Le chant suave du printemps!

Pendant cette fougueuse improvisation, des murmures d'impatience se sont échappés de la tribune du critique, on a entendu de forts coups de craie sur le tableau noir. Walther lui-même s'en est aperçu. Il s'interrompt et se retourne dans un mouvement d'indi-

gnation. La harpe de l'orchestre y répond par un arpége rapide et frémissant qui s'élance comme un éclair et retombe sur un accord plein de mépris superbe. Walther, trop plein d'enthousiasme pour se laisser déconcerter, saisit l'incident au vol. Se tournant à demi vers le critique impuissant, il continue :

Tout grelottant de rage,
De haine et de dépit,
Dans un buisson sauvage,
L'hiver s'est accroupi.
Caché sous le bois mort,
Le lâche raille encor
Pour imposer silence
Au cri de l'espérance!

Mais : commencez!
Ce cri m'a traversé le cœur,
Et l'amour l'envahit vainqueur...
— Il frémit comme un arbre en séve,
Ah! comme il bondit en sursaut.
Il s'ouvre au sortir d'un long rêve,
Il chante comme un jeune oiseau!
Le sang joyeux
Coule orageux,
Gonflé de volûpté fougueuse;
Et les soupirs
Et les désirs
Et les pensées
S'enflent, bercées
Comme une mer mélodieuse.
Je sens jaillir
Et tressaillir
Dans ma poitrine un hymne immense.
Adieu la nuit, voici le jour!
Et l'âme enfin commence
L'hymne sublime de l'amour!

La mélodie de ce chant dithyrambique est d'un élan majestueux; ivre de lumière, de parfums et de vie, elle monte et plane de zone en zone dans le ciel bleu, soutenue par un accompagnement à plein orchestre, où les mille voix de la forêt se prolongent et se fondent en une symphonie éclatante.

Le *marqueur* a perdu patience. Furieux, il sort de sa cachette en brandissant son tableau noir tout criblé de traits. « C'est fini, crie-t-il, il n'y a plus de place. » Walther veut achever, c'est en vain; l'assemblée se lève en tumulte, les maîtres font cercle autour du greffier, qui leur démontre tous les crimes de *lèse-tabulature* de son rival. « Ni pause, ni fioriture, et pas de trace de mélodie! » dit le critique triomphant. L'avis est unanime, le chant

d'essai de Walther est déclaré absurde, fou, incompréhensible. Un seul regarde le vaillant improvisateur avec une admiration mêlée de stupeur. C'est le vieux Hans Sachs, le poète aimé de Nuremberg, un vrai poète à sa manière, fort élevé au-dessus des préjugés de l'école. Il prend hautement la défense du chevalier, le conjurant d'achever quand même, au mépris des pédans qui refusent de l'écouter. Walther, fièrement dressé sur sa chaire, achève son hymne au milieu des protestations et du bruit. Ce finale du premier acte est d'un effet très-puissant. Le chant audacieux de Walther domine le tumulte des maîtres de toute la hauteur dont l'enthousiasme domine l'impuissance. Il célèbre l'oiseau au plumage resplendissant qui prend son vol au milieu d'un essaim de hiboux et de chouettes, s'élance bien au-dessus, et déploie ses ailes dans l'azur tranquille, puis va rejoindre à travers les libres espaces sa montagne natale. Cet aigle, c'est lui, c'est son chant, c'est sa fière mélodie qui déploie dans cette troisième strophe toute sa puissance d'envergure. « Adieu, les maîtres, pour toujours! » dit Walther avec dédain en descendant de son siége, et il sort précipitamment. Le vacarme des maîtres scandalisés est au comble. Au milieu de cette agitation, Sachs, immobile et fasciné, a suivi le chant du chevalier avec un intérêt croissant. « Quel courage! s'écrie-t-il, quelle flamme! Silence, maîtres, écoutez donc! C'est un cœur de héros, un fier poète celui-là! » Peine perdue, le verdict est prononcé, tous se pressent pêle-mêle vers la porte, et, grâce à la confusion générale, les apprentis renouent leur ronde folâtre autour de la tribune et répètent en gambadant :

La couronne de fleurs, la couronne jolie,
Le beau chevalier l'attrapera-t-il?

Le second acte nous transporte au beau milieu de la pittoresque ville de Nuremberg. Une rue étroite se présente en perspective; deux maisons bordent le devant de la scène. A gauche, c'est la modeste maisonnette du cordonnier Hans Sachs; un lilas enlace et protége la paisible demeure de ses feuilles touffues, et les grappes de fleurs odorantes encadrent familièrement les petites fenêtres à carreaux du vieux poète. A droite, c'est la maison plus imposante de maître Pogner, ombragée d'un beau tilleul, ornée d'un escalier de pierre et d'une porte à niches. Deux enfilades de toits pointus vont se perdre au fond avec leurs pignons aériens à flèches gracieuses qui se pressent comme une forêt de mâts, et par-dessus la ville bourdonnante les dernières lueurs d'un soir d'été se jouent dans le ciel pur.

Le couvre-feu a sonné, les apprentis quittent leur travail en sau-

tant de joie, aux cris : « demain c'est la Saint-Jean! c'est la Saint-Jean! où l'on ne voit que fleurs et rubans! » David et Madeleine, qui se risquent un instant dans ce groupe espiègle, essuient au passage ses couplets railleurs. « A la Saint-Jean, tout le monde se marie. Les vieux épousent les fillettes, la vieille fille épouse le jeune garçon. » Bientôt la nuit tombe, tout se disperse, et la rue devient déserte. Hans Sachs (1) ouvre la petite porte de son atelier, allume sa lampe, s'assied sur son escabeau et se remet au travail.

Mais la soirée est trop magique, le calme trop profond, le parfum des lilas trop enivrant, la besogne n'avance pas, et, posant son marteau, il se met à rêver. Le chant de Walther résonne encore à son oreille et l'obsède étrangement. « Je le sens et ne puis le comprendre, je ne puis le retenir ni l'oublier non plus. J'essaie de l'embrasser, et la mesure me manque. Comment embrasserais-je ce qui était infini? Ces accens me semblaient si connus et pourtant si nouveaux, nouveaux comme un chant d'oiseau pendant le doux mois de mai. » Il cherche, il songe, il cherche encore sans pouvoir trouver, pendant que le hautbois et le cor se renvoient la phrase la plus mélodieuse et la plus pénétrante du chant d'essai de Walther. Par quoi l'a-t-il donc saisi si fortement? De quelle terre vient-il? De quel monde débordant de jeunesse et de force? L'*hymne au printemps* a profondément retenti dans l'âme naïve du vieux poète; on dirait qu'il y a réveillé la force créatrice et la fait chanter à son tour, comme le premier cri du rossignol éveille dans les arbres d'alentour mille échos passionnés. La musique qui accompagne ce monologue est d'une magie insinuante; susurremens

(1) Hans Sachs (né en 1494, mort en 1576), le poète le plus populaire de l'Allemagne au XVIe siècle, fut un des types vigoureux et originaux de cette époque si féconde en caractères bien trempés. Il n'a pas cessé de vivre dans le souvenir du peuple, et l'on montre encore sa maison à Nuremberg. Ce cordonnier avait lu tout ce qu'on pouvait lire de son temps en allemand. Histoire sainte et profane, mythologie grecque et romaine, légende d'Arthur et de Charlemagne, il savait tout. Il comptait au nombre de ses amis Wilibald Pirkheimer, Albert Dürer et Luther, qu'il appelait « le rossignol de Wittemberg. » Rimeur infatigable, conteur jovial et cordial, poète à ses heures, il écrivit une quantité innombrable de farces, de tragédies, de poèmes, de cantiques, qui remplissent plusieurs in-folio. Il excelle dans le récit populaire. Goethe a imité parfois sa manière, et lui a consacré un monument dans la pièce intitulée : *Hans Sachsen's poetische Sendung*. Le fils illustre du patricien de Francfort salue comme un de ses ancêtres intellectuels le pauvre et joyeux cordonnier de Nuremberg. Après avoir décrit l'atelier de l'artisan, où la muse, « belle à voir comme une image de notre chère dame, » vient visiter le poète dans un rayon de soleil, il s'écrie : « Comme il vit heureux dans sa douce retraite! Là-haut, dans les nuages, flotte pour lui une couronne de chêne éternellement jeune et verdissante; la postérité en ceindra son front. Honneur à lui et honte à tous ceux qui méconnaîtraient leur maître! » La prédiction de Goethe se réalise de plus en plus. Le drame de M. Richard Wagner est le plus beau monument qu'on ait jamais élevé à la gloire du poète nurembergeois.

légers des violes, sons expirans de la flûte, longs appels sans réponse des cors, ces harmonies étranges où surnagent les motifs enchanteurs de Walther nous initient par degrés à tout ce travail intérieur, à cette germination mystérieuse des pensées, à ce nouveau printemps qui bourdonne dans la tête du vieux maître.

Une visite inattendue et charmante le tire de sa rêverie. Eva s'est glissée hors de la maison paternelle, elle traverse la rue sur la pointe des pieds et s'approche furtive et légère comme un chevreuil de l'atelier du cordonnier. Elle est en proie à une vive inquiétude. Walther est-il sorti triomphant de l'épreuve, pourra-t-il concourir demain? Voilà ce qui l'amène. Sachs, agréablement surpris par l'aimable visiteuse, se lève, Eva s'assied au dehors sur le banc de pierre qui tient à la maison; le maître, resté en dedans, s'appuie sur le rebord de la fenêtre, et se penche vers la belle jeune fille Les lilas en fleur encadrent ce tableau, et la lune le caresse d'un rayon. C'est toute une idylle que cette scène.

« Eva. — Bonsoir, maître! Toujours au travail?

« Sachs. — Comment, c'est toi, mon enfant! Ève, ma mignonne? Mais je devine pourquoi tu viens. Les nouveaux souliers, n'est-ce pas?

« Eva. — Mal deviné! je ne les ai pas encore essayés. Ils sont si beaux, si magnifiquement ornés, que j'hésite à les mettre.

« Sachs. — Et demain pourtant tu les porteras comme fiancée.

« Eva. — Et qui sera le fiancé?

« Sachs. — Le sais-je, moi?

« Eva. — Et qui vous a dit que je suis fiancée?

« Sachs. — Eh quoi! toute la ville le sait.

« Eva. — Si toute la ville le sait, l'ami Sachs n'est pas sorcier pour me l'apprendre. Je croyais qu'il en savait plus long.

« Sachs. — Que puis-je savoir?

« Eva. — Eh! voyez donc! Faut-il vous le dire? Je suis bien sotte, n'est-ce pas?

« Sachs. — Je ne dis pas cela.

« Eva. — Alors vous êtes bien rusé?

« Sachs. — Je n'en sais rien.

« Eva. — Vous ne savez rien? Vous ne dites rien? Ah! l'ami Sachs, je commence à m'en apercevoir, la poix est moins flexible que la cire. Je vous aurais cru plus fin.

« Sachs. — Enfant! Cire et poix sont choses également précieuses dans mon métier. J'ai pris la cire la plus exquise pour faire reluire les fils de soie qui enlacent tes souliers coquets; mais aujourd'hui je fais de gros souliers. Il me faut de la poix pour un rude manant.

« Eva. — Qui donc? Un grand personnage peut-être?

« Sachs. — Je crois bien! Un maître chanteur, un fier prétendant, qui

pense l'emporter demain sur tous ses rivaux. Je travaille aux souliers de maître Beckmesser.

« Eva. — Oh! alors, mettez-y de la poix, et hardiment! Qu'il y reste collé et me laisse en paix!

« Sachs. — Il espère te gagner sans faute par son chant.

« Eva. — Lui? Comment donc?

« Sachs. — Un célibataire! Ils sont rares parmi les maîtres.

« Eva. — Un veuf ne pourrait-il réussir?

« Sachs. — Mon enfant, il serait trop vieux pour toi.

« Eva. — Trop vieux? Pourquoi? C'est l'art qui doit vaincre, et non pas la jeunesse. Quiconque s'y entend brigue ma main!

« Sachs. — Ève, ma mignonne! tu me fais des contes bleus.

« Eva. — Pas moi! c'est vous qui me contez sornette. Avouez que vous êtes changeant. Dieu sait qui vient d'emménager dans votre cœur. Moi qui croyais y régner depuis tant d'années! »

On le voit, toute la coquetterie enfantine, toute la grâce insinuante d'Eva, échouent devant la malice paternelle du cordonnier. Elle parvient cependant à faire tomber la conversation sur la séance à l'école de chant, Sachs laisse échapper comme par hasard le mot de « présentation. » Eva tressaille et s'écrie naïvement :

« Eva. — Ah! maître Sachs, vous auriez dû me le dire tout de suite, et je ne vous aurais pas tourmenté de questions superflues. Eh bien! vite! dites-moi qui s'est présenté à l'école des maîtres chanteurs?

« Sachs. — Un jeune seigneur, mon enfant, un ignorant.

« Eva. — Un jeune seigneur? J'espère! — A-t-il été reçu?

« Sachs. — Du tout, mon enfant, il y a eu grande bataille.

« Eva. — Alors parlez donc! Racontez-moi ce qui s'est passé. Si cela vous tourmente, comment resterais-je tranquille? A-t-il mal subi son épreuve? A-t-il perdu?

« Sachs. — Perdu sans grâce, le sire chevalier.

« Madeleine, sur l'escalier. — Pst!

« Eva. — Sans grâce? Comment? Rien ne peut le sauver? A-t-il si mal chanté qu'il ne puisse devenir un maître?

« Sachs. — Pour celui-là, mon enfant, tout est perdu. Il ne sera maître dans aucun pays. Car, sache-le, mon enfant, quiconque est né maître parmi les maîtres ne fera point fortune.

« Madeleine, de l'autre côté de la rue. — Le père demande après toi.

« Eva. — De grâce! une dernière question. N'a-t-il pas trouvé dans toute l'école un seul ami pour le défendre?

« Sachs. — Un ami? Voilà qui serait plaisant! Laissons courir ce hobereau à plume de paon. Nous voulons dormir tranquilles sur les règles que nous avons apprises à la sueur de notre front. Qu'il nous baille la paix, ce trouble-fête, et qu'il cherche ailleurs son bonheur!

« Eva, se lève en colère. — Oui! Il le trouvera ailleurs que chez vous, pédans envieux que vous êtes! Il le trouvera là où les cœurs brûlent encore d'un feu généreux en dépit de tous les maîtres sournois! »

On le devine aisément, maître Sachs n'a médit du chevalier que pour mieux sonder le cœur d'Eva. Il est vrai que sous ses cheveux grisonnans le poète, encore plein de verdeur, cache un faible pour la ravissante enfant, la perle de Nuremberg. Toute petite, il la portait dans ses bras, il l'a vue grandir, il lui a enseigné tout ce qu'il savait de bon et de beau, et l'a toujours aimée, choyée, gâtée, comme une fille adoptive. C'est une de ces affections de père qui renferment un grain de passion; mais le vaillant maître ne songe même pas à se l'avouer, et maintenant qu'il sait où souffle le vent, il se décide gaîment à prendre en main la cause de Walther.

L'aventure menace toutefois de prendre une tournure plus grave. Walther s'avance dans la rue; Eva, fidèle au rendez-vous, s'élance vers lui. Las de tergiversations et de compromis, exaspéré contre les maîtres, le jeune homme a pris un parti énergique; il veut enlever sa fiancée loin de cette ville de pédans et l'épouser dans son château. Eva se jette dans ses bras sans hésiter. Ils vont fuir; mais les amans ont compté sans maître Sachs. Le cordonnier a tout vu; il entr'ouvre légèrement son volet et fait tomber un rayon de lumière sur les amans, qui reculent effrayés. Au même instant, Beckmesser arrive du fond de la rue et fait entendre le son de sa guitare. Le greffier se flatte de gagner le cœur d'Eva par une sérénade nocturne. En apercevant le malencontreux critique, Walther tire son épée et veut s'élancer sur lui. Eva, qui craint un scandale, ne parvient qu'à grand'peine à calmer son ravisseur impatient. Enfin elle l'entraîne sous le tilleul sombre, où les amans attendent l'issue de la scène.

En apercevant Beckmesser, Sachs, saisi d'une idée subite, rouvre sa porte et place son escabeau dans la rue. Au moment où le greffier s'apprête à chanter, Sachs frappe à grands coups de marteau sur une paire de souliers qu'il est en train d'achever et entonne d'une voix de stentor une chanson humoristique de sa façon. Alors le greffier piqué, hors de lui, trépignant de colère chante à tue-tête sa prosaïque sérénade, qui est d'un comique achevé.

Cette cacophonie burlesque met aux fenêtres les voisins qui, furieux d'être troublés dans leur sommeil, accablent d'injures le chanteur importun. David l'apprenti est descendu, il s'imagine que le greffier en veut à Madeleine, tombe sur lui à bras raccourcis, et d'un solide gourdin fait voler sa guitare en éclats. Les voilà aux prises. Les voisins accourent et veulent les séparer. — Est-ce que ça vous regarde? — crient de nouveaux arrivans, et les voisins eux-

mêmes tombent les uns sur les autres. Après les voisins viennent les apprentis, après les apprentis les compagnons, tous criant, jurant, frappant à qui mieux mieux. La jalousie des corporations s'en mêle. Charpentiers, tailleurs, serruriers tombent les uns sur les autres, les maîtres eux-mêmes, qui voulaient se poser en arbitres, finissent par jouer des poings; enfin c'est une mêlée inextricable. Walther, resté à l'écart avec Eva, veut profiter de la confusion pour se frayer un chemin l'épée à la main; mais Sachs, qui les observe, s'élance sur eux, saisit Walther d'une main et de l'autre pousse Eva dans les bras de son père, puis il entraîne le chevalier dans sa maison et ferme la porte derrière lui. Au même moment, on entend la trompe du veilleur de nuit, le cor d'Obéron ne produirait pas d'effet plus instantané. Aussitôt la bataille cesse comme par enchantement; apprentis, compagnons, bourgeois, prennent la fuite, tout se disperse, toutes les fenêtres se ferment précipitamment, et la pleine lune éclaire de ses paisibles rayons la rue silencieuse. Le veilleur de nuit arrive trop tard, se frotte les yeux, regarde autour de lui d'un air ébahi, et, croyant avoir entendu des spectres, il entonne d'une voix tremblante son verset solennel : — Écoutez, bonnes gens, prêtez l'oreille, — la cloche a sonné onze heures. — Gardez-vous des spectres et des lutins, — qu'aucun mauvais esprit n'ensorcelle votre âme. — Louez Dieu le Seigneur !

Le finale de cet acte est un tour de force d'orchestration et de verve comique. Le vaste *crescendo* qui accompagne la mêlée se développe tout entier en fugue sur la ritournelle bizarre de la sérénade, et gagnant tout l'orchestre par bonds rapides, éclate avec une furie étourdissante. Cet air drolatique qui, dans l'idée du galant greffier, devait attendrir la belle Eva, ne fait qu'ameuter les voisins. Comme un lutin moqueur, il se multiplie, se centuple en pirouettes fantasques, s'élance de toutes les fenêtres, s'échappe de toutes les portes, et, légion formidable, revient assaillir le chanteur effaré. Le pédant est puni par son péché, rossé par sa propre sérénade, qui semble prendre mille corps et fourmiller autour de lui : idée originale d'un comique très gai. Un autre compositeur eût sans doute fait tomber la toile sur cet éclat de rire shakspearien. Richard Wagner ne l'a pas fait, et sa fin est un trait de génie. Le vrai poète et le grand musicien se trahissent dans cette intention fine et profonde. Un coup de trompe, et tout s'enfuit, le veilleur de nuit chante au milieu du silence son grave couplet, moitié comique, moitié religieux, la lune monte entre les pignons grêles de la ville endormie, et d'un coup de baguette on se dirait enlevé dans le royaume aérien des esprits, qui se sont amusés à semer la discorde parmi les braves bourgeois pour mieux préparer le triomphe de leurs favoris. Les flûtes reprennent *staccato scherzando* le motif endiablé qui va

se perdre dans les profondeurs de la basse, tandis que le cor répète deux fois comme une douce question trois notes rêveuses du prélude de Walther. On croit voir s'esquiver en serpentant la ronde folâtre de lutins et de fées et s'évanouir sa trace lumineuse comme un essaim de lucioles, pendant qu'un sylphe attardé se penche sur Eva et murmure le nom mystérieux du bien-aimé à la jeune fille qui s'endort. La musique a de ces magies; seize mesures lui suffisent pour faire passer sous nos yeux toutes les féeries d'Obéron et de Titania.

A cette nuit bruyante et fantastique succède un jour radieux. Au troisième acte, nous sommes dans l'intérieur de Sachs. L'atelier a pris un air de fête, tout est en ordre, la table reluit, les modestes fenêtres garnies de pots de fleurs tamisent le soleil du matin. Le maître est assis dans un grand fauteuil; il tient un in-folio ouvert sur ses genoux et paraît plongé dans sa lecture. David, qui entre en frétillant de joie parce que Madeleine lui a donné fleurs et rubans, a beau tourner autour de lui, l'interpeller par son nom, à voix basse, à haute voix, il ne bouge pas, si bien que l'apprenti inquiet se croit en disgrâce et demande d'une voix suppliante le pardon de ses méfaits nocturnes. Pour toute réponse, le maître ferme son in-folio à grand bruit, et l'apprenti effrayé tombe à genoux. « Le sermon va venir et la courroie par-dessus le marché, » pense David; mais le maître a l'air de revenir d'un autre monde, son front est serein, sa voix amicale, il fait réciter à son élève le verset du matin, et l'envoie s'habiller pour la fête. Maître Sachs est un vrai philosophe. Quand il vient de lire dans la *Chronique du monde* (*Weltchronik*), quand il a médité sur les destinées humaines, il est doux comme un agneau, il comprend tout et ne se fâche de rien. Resté seul, il achève sa méditation, qui nous ouvre une échappée sur le fond de cette âme mâle et placide. Repassant dans sa mémoire les événemens de la nuit, il se demande quel démon a excité les uns contre les autres les paisibles citoyens de sa chère ville de Nuremberg. — C'est l'antique folie, dit-il, c'est l'éternelle illusion, sans laquelle rien ne réussit et qu'il ne s'agit que de maîtriser. Après la folle nuit vient le jour! Voyons comment Hans Sachs s'y prendra pour faire sortir de cette heure de folie quelque chose de grand? »

A ce moment, Walther entre dans l'atelier. — Prenez courage, lui dit Sachs, et composez-moi un chant de maître! Walther sourit; il ne croit pas à une réconciliation avec l'école, et n'en veut plus entendre parler. Sachs n'est pas de cet avis, et lui promet la victoire pourvu qu'il plie son inspiration à une forme plus sévère. — Comment m'y prendrais-je? — Racontez-moi votre rêve du matin. — Ce rêve, comme tous les rêves, est une vision vague, mais d'autant plus délicieuse. Walther s'est vu transporté dans un jardin

resplendissant de fleurs et de rosée où une femme divine, une Ève enchanteresse, l'appelait sous l'arbre de la vie et l'invitait à cueillir le fruit savoureux. Fasciné, il s'est assoupi sous les regards de la séductrice. La nuit est tombée, et à travers le feuillage sombre il a vu scintiller une couronne d'étoiles qui semblait vouloir se poser sur le front de la femme aux yeux rayonnans. Dans la bouche de Walther, cette vision se formule tout naturellement en deux strophes mélodieuses d'un flot suave et noble. Le maître est ravi. Dans la joie de son cœur, il a écrit les paroles sur une feuille de papier. — Et maintenant, dit-il, il s'agit d'oser. Allons nous préparer pour la fête.

A peine sont-ils sortis, qu'on voit apparaître le greffier, qui rôdait dans la rue. Il entre en boitant, car ses jambes n'ont pas oublié la sérénade de la veille et son accompagnement varié. Ses yeux rencontrent la feuille de papier oubliée sur la table. Il reconnaît l'écriture de Sachs; un chant d'amour de lui? Le vieux cordonnier aurait-il l'audace de briguer la main d'Eva? Cette pensée lui vient comme un éclair. Le maître rentre au même instant en habit de fête. Beckmesser l'accable de reproches et de sarcasmes. — Je n'ai jamais songé à concourir, lui répond Sachs en riant, à preuve que je vous fais cadeau de ces vers. Faites-en ce qu'il vous plaira. — Le greffier tombe tête baissée dans le piége qu'on lui tend et emporte triomphalement la feuille, croyant tenir la victoire dans sa poche.

Survient Eva en robe blanche, richement parée pour la fête. Sachs lui fait compliment sur sa beauté; mais elle lui reproche d'un air triste et boudeur de ne pas savoir *où le soulier la blesse* (1). Le cordonnier la prend au mot, lui fait poser le pied sur un tabouret et tâte le méchant soulier. Trop large ici, trop mince là, Eva lui trouve tous les défauts du monde. Tout à coup Walther paraît sous la porte, en face d'Eva, et reste cloué sur place devant l'éblouissante apparition. La couronne étoilée, qu'il a vue flotter en songe sur la tête de son Ève idéale, brille maintenant dans les cheveux d'Eva, et c'est une couronne de fiancée. Le rêve s'est accompli, la vision poétique est devenue réalité vivante. Dans le ravissement que lui cause cette vue, il laisse échapper la troisième strophe de son chant, qui résonne aux sons de la harpe comme l'hosannah des fiançailles. Eva l'écoute immobile, les bras étendus, pétrifiée dans son extase. — Eh bien, dit Sachs en lui remettant le soulier, est-il réussi? Essaie, marche! te gêne-t-il encore? — Eva reconnaît enfin dans le vaillant maître son plus généreux ami et se jette à son cou. Après un instant d'effusion paternelle, Sachs, s'arrachant à cette étreinte,

(1) Proverbe allemand qui équivaut à la locution française : *où le bât la blesse.*

fait retomber la jeune fille palpitante de bonheur sur l'épaule de Walther, qui la reçoit dans ses bras. David et Madeleine sont entrés comme par hasard, et la scène finit par un grand quintette, où tous ces cœurs émus se fondent en un hymne de joie et d'espérance.

Le rideau s'abaisse un instant et se relève bientôt après sur une grande scène populaire. Une vaste prairie s'étend au bord de la Pegnitz. Nuremberg dessine au fond ses tours et sa citadelle ; une estrade flanquée de girandoles se dresse à gauche. Bourgeois et bourgeoises arrivent en nacelles et sont reçus par les apprentis qui, vêtus en hérauts, brandissent gaîment leurs sceptres enrubannés. Les corporations se succèdent et arborent leurs bannières sur la tribune des maîtres chanteurs. Les tailleurs, les cordonniers et les boulangers chantent un couplet en l'honneur de leur patron, les trompettes de la ville sonnent leurs fanfares et le peuple applaudit. La joie est au comble quand arrive un bateau tout rempli de paysannes. Aussitôt les apprentis courent s'en emparer, les fifres attaquent un motif piquant et rustique, les couples se forment en un clin d'œil, et voilà la danse en branle. Un cri qui s'élève dans la foule coupe court à ce bal improvisé. Les paysannes, lâchées subitement, volent aux quatre coins de la place, les apprentis se rangent respectueusement, et les cuivres, reprenant la marche solennelle de l'ouverture, annoncent l'arrivée des maîtres chanteurs. Ils se rangent sur la tribune, Pogner conduit sa fille, qui tient la couronne destinée au vainqueur. Hans Sachs arrive le dernier. En apercevant son favori, le peuple ne contient plus sa joie, et, d'une inspiration spontanée, unanime, entonne le beau cantique de Sachs sur la réformation :

Debout! Voici venir le jour!
J'entends aux vallons d'alentour
Un rossignol à la voix claire (1).
Sa voix réveille ciel et terre!
La nuit s'enfuit à l'Occident,
Le jour se lève en Orient,
Le ciel livide se colore,
Salut, ardente, immense aurore!

Ce cantique, entonné à pleine poitrine par une foule enthousiaste, produit un effet grandiose, irrésistible. Il y a dans ces *pianissimo* suaves, qui s'enflent de note en note jusqu'au *fortissimo* le plus retentissant, un sentiment à la fois doux et terrible qui pénètre jusqu'à la moelle des os. On dirait tout un peuple qui se replie dans les profondeurs de son âme avec un attendrissement religieux, et puis laisse éclater sa joie formidable dans un cri de liberté. Un

(1) Allusion à Luther. Cette poésie se trouve dans les œuvres de Hans Sachs.

sourd roulement de tambours vient appuyer par deux fois ces voix éclatantes, comme un fracas d'armes lointain; on y sent gronder toute une révolution. C'est la réforme qui respire dans ce cantique, non pas la réforme étroite et confessionnelle, mais la grande, l'éternelle réforme qui a pour devise : affranchissement de l'homme, libre épanouissement de l'âme, fraternité humaine. Cela est d'un grand artiste d'avoir su conserver la couleur protestante à ce cantique en le remplissant d'un sentiment si large. L'effet est si puissant qu'il peut se comparer à celui du fameux *Hymne à la joie* de Schiller, placé par Beethoven à la fin de sa neuvième symphonie.

Sachs reçoit cet hommage avec calme et dignité. Debout, immobile au bord de la tribune, il regarde par-dessus la foule à l'horizon, comme si son regard plongeait dans l'avenir. Le concours commence. Beckmesser entre d'abord dans l'arène. Sa démarche provoque déjà l'hilarité de la foule; son chant fait le reste. L'infortuné greffier n'a vu que du feu à la poésie de Walther, il a lu les mots de travers et chante ce galimatias sur l'air de sa propre sérénade avec force ritournelles et fioritures. Après la première strophe, les maîtres se regardent entre eux; après la seconde, le peuple murmure; après la troisième, tout part d'un immense éclat de rire.

Alors Walther sort de la foule, et se présente d'un front intrépide. Un murmure d'approbation accueille le jeune homme, et c'est au milieu d'un profond silence qu'il reprend la première strophe de son chant. La noble mélodie répand ses ondes majestueuses sur la foule captivée, un frisson sympathique parcourt les auditeurs. Sûr désormais de sa victoire, Walther cède au démon de l'improvisation; sa pensée hardie prend un nouvel essor. Pour la première fois il a senti sa puissance sur les hommes, il a surpris les échos ravissans de sa voix inspirée dans les voix émues de la foule, il a entendu la vibration magnétique des cœurs. A ce moment unique de son existence, le secret de sa destinée se révèle à lui, le mystère de sa vision splendide se dévoile à ses yeux. Ce n'est plus l'Ève du paradis qu'il croit voir devant lui, ce n'est plus la simple jeune fille de Nuremberg; une fiancée plus sublime se montre à lui, la muse elle-même, la muse de son peuple lui apparaît dans sa beauté sainte et souriante, elle l'appelle à la source sacrée, l'inonde de ses regards comme d'un baptême de feu. C'est elle qu'il cherchait, c'est elle qu'il trouve enfin et qu'il salue d'un audacieux chant d'amour. — Le peuple est saisi par ces accens inouis qui le transportent dans un autre monde sur les ailes de la poésie, les maîtres chanteurs, touchés et vaincus, trahissent malgré eux leur admiration. Walther s'avance vers la tribune et plie un genou devant Eva, qui pose sur sa tête la couronne de myrte et de lauriers. Ainsi s'achève la victoire du vrai poète. Les apprentis battent des mains, le peuple

agite chapeaux et bannières, et la toile tombe aux cris répétés de : vive Hans Sachs !

IV.

Un récit détaillé du drame nous a paru indispensable pour donner au lecteur une impression de cette œuvre originale. Il n'y a pas trace ici des fadeurs et des platitudes du *libretto* de commande. La vie circule largement, librement, à travers tout le drame ; une noble pensée le domine, et ce qui frappe par-dessus tout, c'est sa parfaite unité.

Walther et Sachs en sont les héros, et de leur union ressort une pensée qui n'est pas sans grandeur. Le dénoûment du drame est en même temps la victoire d'une idée. C'est par l'alliance du poète de race noble avec le poète populaire que s'achève le triomphe de la poésie elle-même. Ils viennent de régions opposées pour se rencontrer au même point. Le chevalier Walther a grandi dans l'isolement de son château féodal. Son âme s'est éveillée aux frissonnemens de l'antique forêt, dans l'éternelle jeunesse de la nature. Durant les longues veillées, il a lu « les vieux livres légués par l'aïeul, » et les grands inspirés des âges héroïques lui sont apparus. Alors surgirent en lui des rêves larges comme les grands bois, des pensées hautes comme le ciel ; mais pour qui coulera-t-elle, cette source qu'il sent déborder de son cœur ? Il voudrait la prodiguer à des êtres aussi nobles que lui. Où vivent-ils ? Il faut qu'il les trouve, et voilà ce qui le pousse dans le vaste monde ; il voudrait s'y élancer comme un aigle du haut de son aire, le cœur gonflé et les ailes ouvertes. Sachs au contraire n'est qu'un pauvre artisan : sorti du peuple, pétri de sa chair, nourri de ses labeurs, il a vécu de sa vie. Ah ! comme jour et nuit il a manié le marteau et le poinçon dans son petit atelier au cœur de la cité travailleuse ! Pendant ce temps, son esprit infatigable ne chômait pas. Le peuple, qu'il aime tant, lui a soufflé sa verve et sa bonne humeur. Il chante avec lui, pour lui, soir et matin. Il scande sa chanson à coups de marteau, qu'importe, si elle est gaie ? L'humanité lui apparaît de loin comme une lanterne magique où paysans, seigneurs, rois et peuples dansent une folle sarabande. Il regarde ce monde étrange d'un œil calme. Il est fort et ferme sur le sol où il marche, il sent qu'il est la voix de son peuple. Ainsi nous voyons le vieux travailleur au déclin de sa vie, toujours jeune d'âme et franc de cœur, saluer d'un mâle cantique l'aurore du grand jour de la réforme. Ce Hans Sachs est à la fois une résurrection et une création. L'artisan-poète du XVIe siècle, dont l'Allemagne révère le souvenir, apparaît ici avec sa vraie physionomie transfigurée d'un rayon d'idéal. C'est bien là le type

de l'esprit inventif, de l'imagination infatigable du peuple dans sa simplicité et sa franchise. Avec cela, quelle nature saine, riche et profonde! Au dehors, la rudesse, la bonhomie, la fine malice de l'artisan; mais sous cette forte écorce qu'il oppose comme une cuirasse infrangible aux sots et aux méchans, il y a des abîmes de tendresse et de poésie, des profondeurs de rêverie et de mâle tristesse, et tout au fond on trouve un sage plein de force et de joie. Si différens qu'ils soient, Hans Sachs et Walther de Stolzing sont faits pour se comprendre et se compléter. L'un arrive des hauteurs sublimes du rêve et de la pensée, l'autre sort du fin fond du peuple; l'un aspire à descendre et à se communiquer, l'autre à monter et à se retremper dans un air plus pur. Le chevalier met fièrement sa main dans la rude main de l'artisan devant le peuple assemblé, et le peuple applaudit, car il sent que c'est l'alliance de l'enthousiasme révélateur avec la tradition nationale, de l'art élevé avec l'art naïf, du génie avec le peuple.

Ce poème vit par lui seul, il se suffit à la rigueur; mais il a reçu de la musique une intensité de couleur et une puissance d'expression qu'on ne lui supposerait jamais à la simple lecture. Détachez cette musique des paroles, vous y trouverez des fragmens gracieux ou grandioses, l'ensemble restera lettre close; mais joignez-y le drame, elle s'illuminera soudain de la plus vive lumière. L'ouverture est, comme celle de *Tannhäuser*, un abrégé du drame lui-même. Elle débute avec éclat par la marche grave et rigide des maîtres chanteurs. Bientôt une phrase rêveuse confiée à la flûte, reprise par le hautbois et continuée par le violon, vient l'interrompre. Elle s'y glisse comme une bouffée de brise parfumée entre les lourdes colonnes d'une vieille église; c'est le motif de Walther, germe flottant encore et mystérieux, d'où va sortir toute une symphonie. A partir de ce moment, il y a lutte entre les deux motifs. La marche attaquée par les trompettes revient persistante, inflexible; mais la phrase mélodieuse s'en empare doucement, l'enveloppe de ses contours onduleux, et finit par la couvrir de son chant d'allégresse. On dirait une végétation exubérante qui pousse entre les dalles brisées d'un cloître en ruine, enlace les piliers massifs de ses rameaux touffus, et va suspendre aux plus hautes arcades ses festons de fleurs sauvages. Nous avons ainsi comme une image et comme un pressentiment de la lutte qui se prépare entre Walther et l'école.

Le charme original et captivant de cette musique réside dans la part active qu'elle prend au développement des caractères. L'orchestre a une richesse de coloris, des tons ardens, des effets de clair-obscur, qui frappent et fascinent. Non-seulement M. Richard Wagner dessine ses personnages par les motifs les plus saisissans,

mais il affecte à chacun d'eux des timbres particuliers, et nous donne ainsi la sensation immédiate, intense de leur tempérament, et, si j'ose dire, la vibration intime de leur être. Il y aurait toute une étude à faire sur le développement du caractère de Walther et de Sachs dans la musique, sur la partie si intéressante du magnanime Pogner, de cet amusant Beckmesser et de l'apprenti David, cet étourneau naïf et bon enfant qui a toujours le cœur sur la main. Disons seulement que cette musique agit sur l'âme sans que la réflexion s'en mêle, pourvu que l'on s'abandonne à l'impression. Malgré la longueur évidente de quelques scènes, la mélodie est vive et originale dans le dialogue. Ainsi dans la scène ravissante entre Eva et Sachs, il n'y a ni air, ni chanson, ni récitatif, et pourtant que de mélodies! Les hautbois, les violons, le saxophone, dessinent une figure gracieuse qui prolonge à travers toute la scène sa molle ondulation d'un rhythme cadencé. Les questions insinuantes d'Eva, les réponses malicieuses du maître, tout ce dialogue caressant et enjoué enroule ses lignes capricieuses autour du dessin instrumental aussi légèrement qu'une branche de chèvrefeuille dans le trèfle d'une ogive. Tout cela est si vif, si nuancé, si précis, qu'on oublie que c'est du chant; on dirait que c'est parlé, et qu'il est impossible de parler autrement.

L'avenir dira avec plus de sûreté que nous ne saurions le faire quelles sont dans les puissantes créations de M. Richard Wagner les imperfections, les aspérités, inévitables peut-être chez un novateur aussi hardi. Ce qu'on peut affirmer dès aujourd'hui avec une entière certitude, c'est qu'il a fait faire un pas décisif à l'opéra. Son ambition est osée, mais vaillante et généreuse. Poète dans l'âme non moins que musicien passionné, il a rêvé pour l'opéra la noblesse de l'idée, la grandeur des caractères, l'énergie et la vérité de l'expression, l'unité profonde et harmonieuse du poème et de la musique. Continuateur de Gluck, il a revendiqué pour le drame musical, où tous les arts viendraient se donner la main, la beauté humaine, la haute dignité sociale de la tragédie antique. On n'a pas impunément cette foi et ce courage. Lorsqu'on veut introduire un esprit nouveau dans une institution fortement établie, on a contre soi tous ceux qui tiennent de près ou de loin à cette institution. Voilà ce qui est arrivé à Richard Wagner lorsqu'il a prononcé pour la première fois le mot de *drame musical*. Directeurs, musiciens, acteurs, se sont crus lésés dans leurs droits, menacés dans leurs priviléges, et, s'imaginant que le feu était à la maison, ils ont crié sus à l'incendiaire. Lorsqu'une idée cependant renferme une part de vérité, elle fait son chemin toute seule. L'idée du drame musical n'est pas morte, loin de là. Toujours attaquée, jamais abattue, cent

fois enterrée pompeusement par les grands-prêtres de la critique allemande, cent fois ressuscitée en plein théâtre devant une foule étonnée, elle s'est imposée peu à peu aux hommes qui veulent franchement et hardiment le progrès. Quant aux œuvres mêmes de Richard Wagner, elles ont toujours puissamment saisi et profondément remué le public. En Allemagne, le succès s'est affirmé d'année en année. Tannhäuser et Lohengrin sont devenus des types nationaux, et ont inspiré les peintres et les sculpteurs. *Les Maîtres chanteurs* ont été une victoire chaudement applaudie par le public, timidement contestée par le camp contraire. Après Munich, Vienne, Dresde et Carlsruhe ont donné l'œuvre entière. Qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, le drame musical n'est plus seulement une idée en Allemagne, c'est un fait.

Quelle sera la destinée de cette forme nouvelle de l'opéra en France? Le temps seul tranchera la question. Il est naturel que l'on n'accepte pas d'emblée les choses qui se présentent sous un aspect tout à fait inaccoutumé. Il est dans le caractère français de se défier tout d'abord des œuvres qui viennent de l'étranger et qui rompent résolûment avec la tradition. Soyons justes cependant, et surtout soyons clairvoyans. Ne fermons pas les yeux sur ce qui se passe chez nos voisins, lorsqu'une série d'événemens donne à penser qu'il se prépare un mouvement inévitable des esprits dans une direction nouvelle. Or en Allemagne comme en France l'élite des auteurs, de la critique et du public tend instinctivement à sortir de l'ancienne forme de l'opéra. Ce mouvement aboutit logiquement au drame musical. Est-ce à dire qu'en admettant cette forme nouvelle on condamne implicitement les chefs-d'œuvre immortels du passé? Bien étroit qui le prétendrait. Comme opéra, on ne fera jamais rien de plus parfait que le *Don Juan* de Mozart; mais l'art ne peut rester stationnaire dans son développement, il est infini comme la nature dans les formes qu'il revêt d'âge en âge. Lui poser des limites serait aussi vain que de vouloir restreindre la flore du globe à celle d'une famille. Toute forme nouvelle qui se déploie avec la vigueur et l'unité d'un organisme vivant a sa raison d'être. Le drame musical, inauguré par Gluck, repris et élargi par M. Richard Wagner, est certainement une des formes les plus vivantes et les plus grandioses de l'art.

M. Richard Wagner n'en a pas dit le dernier mot; ce qu'il faut reconnaître, c'est son puissant effort vers cet idéal. Le premier il en a deviné tous les principes, le premier il les a appliqués d'intuition avec une persévérance et un courage qui feront sa gloire. Imiter servilement son système et ses procédés serait absurde. Tout grand artiste se crée son système; disons mieux, il l'apporte tout fait dans

sa tête, et ne peut le formuler qu'après l'avoir appliqué. Ainsi fit Richard Wagner. Toutefois, parmi les principes généraux affirmés par l'auteur de *Lohengrin* et des *Maîtres chanteurs*, il en est quelques-uns qui tendent à prévaloir chez ceux-là mêmes qui se déclarent ses adversaires. Les voici en trois mots : dans le drame musical, c'est là une vérité incontestable, mais souvent oubliée, le poème est de première importance; le drame est le but et non pas le moyen. Il y faut donc un fond d'inspiration vraie, une action forte et simple, des caractères vivans et pleins. Quant à la musique, elle est là non-seulement pour charmer l'oreille, mais surtout pour exprimer l'idée poétique dans toute sa richesse. Ce principe une fois admis, deux autres en découlent : quelles que soient les formes mélodiques adoptées par le musicien, pour être vraiment persuasifs, pour nous satisfaire pleinement, il ne faut pas que de beaux airs soient plaqués sur des vers médiocres, il faut qu'une belle mélodie s'unisse à de belles paroles, que le chant sorte naturellement du vers et n'en soit pour ainsi dire que la fleur. Enfin, si l'orchestre veut nous émouvoir dans le sens du drame, qu'il prenne une part constante à l'action, appuie la pantomime des personnages, concoure à la peinture des caractères. Est-il besoin de dire que ces principes se prêtent aux sujets les plus variés, aux individualités les plus diverses? Tous les grands compositeurs les ont appliqués aux plus beaux endroits de leurs opéras; mais l'ont-ils fait avec cette suite et cet ensemble qu'exige aujourd'hui notre besoin de vérité dramatique? Pourtant il faudrait qu'ils les eussent appliquées ainsi pour créer des œuvres parfaitement unes et intelligibles. Que le drame musical ainsi conçu demande un concours de talens, de forces, de dévoûmens, de ressources extraordinaires, et avant tout la collaboration d'un vrai poète et d'un vrai musicien, qui rarement se rencontreront dans la même personne, cela est certain. Si c'est chose difficile, est-ce chose impossible? Rien ne le prouve. Il est donc à prévoir que dans l'avenir le drame musical s'affirmera plus d'une fois encore en face de l'opéra. Ceux qui ne demandent à la scène lyrique que le plus éblouissant des spectacles, orné de magnifiques morceaux de musique instrumentale et vocale, suivront la voie de l'opéra traditionnel; ceux qui n'y verront pas seulement une fête musicale, qui chercheront là, comme dans le drame déclamé, une occasion de représenter devant la foule l'homme dans toute son énergie, l'humanité dans toute sa grandeur, ceux-là s'attacheront au drame musical. C'est la gloire de Gluck d'avoir frayé cette voie; c'est l'honneur de M. Richard Wagner d'y avoir marché plus avant.

ÉDOUARD SCHURÉ.

ÉTUDES ET PORTRAITS

DU

SIÈCLE D'AUGUSTE

IV.

LA MÈRE DE NÉRON (1).

La seconde Agrippine, fille de Germanicus, est une figure altière et souveraine qui mérite un portrait à part. Cette femme extraordinaire, dont l'intelligence servait si bien l'ambition et dont la beauté cachait mal l'âme virile, a joué un rôle insigne dans l'histoire. Elle tenait de ses parens les dons les plus opposés : de sa mère, Agrippine, la fermeté, un caractère indomptable, une opiniâtreté qui ne se pliait ni à l'obéissance ni au silence; de son père, Germanicus, le goût de plaire aux honnêtes gens et la passion de la popularité; de sa grand'mère, Julie, l'esprit, l'orgueil aristocratique et une audace effrénée; de son aïeul, Agrippa, une énergie mâle et en quelque sorte plébéienne, le sens des affaires, l'aptitude à bien administrer.

Elle était née à Cologne l'an 16 de l'ère chrétienne. Le souvenir de ses premières années était un mélange d'impressions brillantes et lamentables : d'une part la grande situation de son père sur les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 mars, *le Règne de Claude et des Césariens.*

bords du Rhin, la vie des camps, le retour triomphal à Rome dans le char qui montait au Capitole, le voyage en Orient et le gouvernement de Syrie; d'autre part les souffrances et la mort de Germanicus, un cortége funèbre à travers le monde, les cendres rapportées par une veuve en habits de deuil, enfin les persécutions subies par sa mère avec une amertume, une violence, des imprécations, qui s'étaient gravées dans la mémoire de la jeune fille.

Lorsque la veuve de Germanicus fut exilée, exil qui précédait à peine la mort, la jeune Agrippine fut recueillie par Antonia, sa grand'mère paternelle. A douze ans, elle fut mariée par Tibère, qui choisit pour elle un neveu d'Auguste, Cn. Domitius Ænobarbus, homme d'un caractère farouche, redouté par ses contemporains, qui avait tué un affranchi parce qu'il ne voulait pas boire à son gré, crevé l'œil à un chevalier romain en plein Forum, écrasé sur la voie Appienne un enfant trop lent sur lequel il avait lancé son char. Plus tard, accusé d'inceste avec sa sœur Lépida, il ne fut sauvé que par la mort de Tibère, le grand justicier. Après neuf ans de mariage, Agrippine mit au monde Néron, le jour même où Tibère expirait, comme si l'âme du tyran quittait une dépouille usée pour entrer dans le corps d'un tyran plus exécrable encore. A ceux qui le félicitaient, Domitius répondit : « D'Agrippine et de moi, il ne peut rien naître que de monstrueux et de funeste au peuple romain. » On prétend aussi qu'Agrippine, entendant les devins prédire que son fils régnerait, mais qu'il la ferait périr, s'écria : « Qu'il me tue, pourvu qu'il règne ! » Ce cri dévoile la profondeur de son ambition.

Appelée bientôt par son frère Caligula à partager sa grandeur, ses débauches, sa couche et les honneurs divins, Agrippine ne s'étonna ni de l'inceste, ni de l'éclat de la toute-puissance. Les monumens aussi bien que l'histoire ont conservé la trace de la faveur passagère des trois sœurs de Caligula. Elles sont représentées sur les monnaies de bronze avec les attributs de la divinité; un camée du musée de Saint-Pétersbourg les montre dans toute leur beauté. Les actes officiels les mentionnaient; les consuls et les magistrats, en prêtant leur serment, juraient par elles en même temps que par l'empereur; dans les festins publics, elles étaient étendues sur le même lit que leur frère. L'exemple des vertus maternelles et la gloire si pure de Germanicus n'étaient ni un frein, ni une cause de remords. Le crime devenait une preuve plus enivrante d'un pouvoir élevé au-dessus des lois et au-dessus de l'humanité; mais avec un fou rien n'est durable. Drusilla mourut; Caligula se lassa de ses deux autres sœurs, et, après les avoir prostituées à son compagnon d'orgies Lépidus, il les accusa de conspirer avec Lépidus, et les relégua dans l'île Pontia.

A vingt-deux ans, Agrippine, éprouvée successivement par le malheur, par la grandeur souveraine et par les forfaits, se trouvait donc précipitée du faîte de la puissance, condamnée à l'isolement, livrée aux plus amères pensées. Quelles furent ses réflexions pendant un exil qui devait durer autant que le règne de Caligula? Quel plan s'était-elle tracé, quels projets nourrissait-elle, si jamais elle rentrait dans Rome et se mêlait aux choses humaines? Il est difficile de le dire; mais on sait qu'au lieu de plier sous la disgrâce, son âme se raidit. Elle entreprit aussitôt d'écrire des *Commentaires*, c'est-à-dire des mémoires où elle retraçait les malheurs de sa famille et les siens propres: c'était une apologie. Tacite a consulté ces mémoires; il les cite. Les faits, présentés sous un jour favorable, devaient éclairer la postérité et surtout réveiller l'intérêt passionné qu'inspirait aux Romains le sang de Germanicus. Le travail soutint sa constance, l'amour de la gloire soutint son orgueil; elle se retrempa dans l'adversité, non pas à la façon des sages, que les épreuves calment et que la solitude adoucit, mais à la façon du fer, que la trempe rend plus dur et plus tranchant.

L'avénement imprévu de Claude lui rendit la liberté, le séjour de Rome, ses biens, son fils, recueilli par sa belle-sœur Lépida, et la faveur publique, réchauffée par la persécution. Dès lors Agrippine veille sur ses paroles et sur ses actes avec une rare prudence. Elle sait que Messaline a des passions terribles, qu'elle est jalouse de son pouvoir et qu'il est dangereux de lui porter ombrage. S'il lui était resté quelque doute sur ce point, sa sœur Julia Drusilla et une autre Julie, sa cousine, lui auraient servi d'avertissement. Toutes deux avaient essayé de prendre quelque influence sur Claude: Messaline, unie aux césariens, les fit condamner et périr. Agrippine au contraire resta silencieuse et retirée; elle visitait rarement l'empereur, son oncle; elle modérait, mais entretenait l'aveuglement populaire qui allait pousser Néron jusqu'au trône, car les peuples, une fois sur cette pente fatale, forgent eux-mêmes chaque anneau de la chaîne qui les doit étreindre. Elle prenait patience en sondant l'avenir, elle ménageait les chances favorables, elle invoquait le hasard, dieu des aventuriers, elle amassait de l'or, autre divinité adorée par les époques de décadence, et poursuivait la richesse, auxiliaire si puissant de l'ambition.

Elle était veuve, et calculait la valeur de sa liberté enchaînée à propos, de sa beauté, de son grand nom. Elle prétendit d'abord épouser Galba, à qui Tibère et ses astrologues avaient prédit l'empire. Elle poursuivit même cet homme faible d'instances assez indiscrètes et assez publiques pour que la belle-mère de Galba se crût en droit de la souffleter un jour dans une réunion, injure éclatante, méritée, qu'Agrippine ensevelit avec soin, et dont elle eut l'habileté

de ne point se venger quand elle fut toute-puissante, pensant avec raison que le châtiment aurait rendu à l'outrage toute sa fraîcheur. Elle se rejeta sur un des personnages les plus riches de Rome, Crispus Passiénus, orateur assez vanté de son temps, deux fois consul, dont elle convoitait les trésors. D'un caractère inoffensif, Passiénus vivait dans la retraite; épris par-dessus tout des plaisirs champêtres, il habitait sa belle villa, rendait un culte aux hêtres séculaires qui lui prêtaient leur ombrage, et les arrosait avec du vin en forme de libation. Il se laissa prendre dans les filets d'Agrippine, et mourut bientôt, dès qu'il eut institué Néron son héritier. Quelques esprits malveillans firent courir dans Rome le bruit que le destin de Passiénus avait été hâté, car les événemens avaient marché. Messaline, arrivée à tout oser, avait tué Polybe, et les césariens avaient juré sa perte. Agrippine suivait les intrigues de la cour d'un regard prévoyant. Il était temps pour elle de se trouver libre : elle le fut, et elle le fut à propos. Aussitôt elle chercha parmi les puissans affranchis de Claude un ami sûr, un appui à toute épreuve, un instrument de ses projets. Pallas lui plut précisément parce qu'il était orgueilleux comme elle, parce qu'il prétendait descendre des rois d'Arcadie, parce qu'il affichait une morgue aristocratique. Pallas répondait à peine par un signe de tête aux bassesses des plus grands personnages de Rome; il ne commandait à ses esclaves que par un geste, ou écrivait sur ses tablettes les ordres plus compliqués, de peur de souiller sa parole. Agrippine devint la maîtresse de Pallas. Elle ne rougit point, elle, fille de Germanicus, sœur et nièce d'un empereur, de se livrer à un ancien esclave; sa fierté savait fléchir pour s'élever plus haut; elle était de celles qui pratiquent la vertu quand elle est utile, et acceptent la débauche dès qu'elle conduit au pouvoir. Chaste par tempérament, elle avait toujours cru que la beauté d'une femme doit être la rançon de sa grandeur.

Agrippine savait qu'elle aurait à soutenir une lutte périlleuse contre les affranchis césariens, rois véritables qui faisaient mouvoir césar comme les acteurs leurs marionnettes. Leur organisation était admirable, ils formaient un état dans l'état, ils auraient pu fonder une dynastie superposée à la dynastie des empereurs; mais les coquins ne s'entendent pas toujours, et les corsaires finissent tôt ou tard par être aux prises avec les corsaires. La discorde jeta sa pomme dans cette confédération de césariens élégans, fastueux, insolens, dissolus, impunis; la guerre civile éclata dans le camp si bien fortifié de ces scélérats irresponsables. On manqua à la foi jurée, seule morale des gens qui se mettent hors les lois, seule garantie qui soit respectée dans une bande de brigands. Ce fut une femme qui rompit le pacte la première : la brèche faite, tout s'écroula.

Messaline, trop passionnée pour être politique, trop bestiale pour

jamais se contenir, fit tuer le secrétaire de Claude, personnage considérable, le quatrième parmi les césariens, qui avait été son amant. Les triumvirs, Pallas, Calliste et Narcisse, comprirent que les coups pouvaient s'élever jusqu'à eux, et voulurent venger Polybe. Le mariage public de Messaline avec le beau Silius, qui convoitait l'empire, acheva de les effrayer. C'était la première fois qu'on voyait à Rome un mari répudié par sa femme; cette gloire était réservée au frère de Germanicus. Les césariens ne pouvaient reculer davantage; ils avaient accepté pour Claude tous les ridicules, ils ne voulaient point accepter la menace d'une révolution.

Messaline morte, il fallut marier Claude; ce vieillard faible et débauché ne pouvait se passer de femme. La négociation du mariage acheva de diviser les césariens. Chacun d'eux avait sa cliente, chacun vantait son choix, chacun faisait son calcul. Claude ne savait auquel entendre, et les conseils tenus sur cette importante matière ajoutaient à son embarras. Narcisse recommandait Ælia Pætina, ancienne femme de Claude, qu'il avait répudiée sans motifs graves. « Pætina n'avait pour lui rien d'effrayant, c'était un mal connu. » Calliste poussait Lollia Paulina, une des femmes de Caligula, « personne fort douce, qui était faite aux grandeurs. » Les deux associés, on le voit, tiraient prudemment leurs impératrices du garde-meuble de la couronne. Pallas présentait Agrippine, « dont la fécondité était éprouvée, qu'il était dangereux de laisser porter dans une autre famille le grand nom de Germanicus et une popularité éclatante. »

Agrippine, entreprenante, énergique, brusqua le dénoûment. Usant des facilités et, selon l'expression de Suétone, du *droit de baiser* (*jus osculi*) que lui donnait son titre de nièce, elle enhardit si bien son timide prétendu, qui en était à sa sixième femme, qu'il était apprivoisé au mariage et marié avant de l'être. A peine est-elle proclamée impératrice qu'elle saisit le gouvernement d'une main virile. Rien n'arrêtera plus son indomptable ambition, qui a la rectitude d'un trait violemment lancé. En vain Narcisse veut la combattre, il est seul; ses complices ont vieilli, ils sont gorgés, ils craignent la lutte. Pallas trahit au profit du règne futur, et favorise les plans d'Agrippine. Calliste est pusillanime plus que jamais. La ligue du *mal public* est dissoute, et tous pâlissent devant le génie d'une femme. Il semble que depuis dix ans Agrippineait mûri son plan et qu'elle l'applique avec la netteté d'un conspirateur qui a prévu le jour de son triomphe. Aussitôt Néron est fiancé à Octavie, adopté, fait prince de la jeunesse, tandis que Britannicus languit à l'écart. Aussitôt Sénèque est rappelé de l'exil, Burrhus préposé à la garde prétorienne, Néron confié à ces deux précepteurs comme un gage donné au parti des philosophes et des honnêtes gens.

Après avoir occupé résolûment le pouvoir, il était opportun de le fortifier par quelques exécutions. Agrippine était de l'école de Livie, qui n'admettait que les crimes nécessaires, et qu'aucun scrupule n'arrêtait devant un grand profit. Lollia Paulina, qui pouvait redevenir une rivale, est exilée et tuée bientôt après. Ses pierreries étaient estimées 8 millions; elle était belle, et l'esprit superstitieux des Romains regardait comme un présage de bonheur insigne une double dent canine qui ne déparait point sa bouche. Aussi, lorsque le centurion lui rapporta la tête de sa rivale, Agrippine voulut-elle glisser son doigt entre les lèvres déjà décomposées et tâter les deux dents qui l'avaient alarmée. Calpurnia est proscrite à son tour, uniquement parce que Claude l'avait trouvée belle. Lépida, femme impudique et spirituelle, témoignait à son neveu Néron une tendresse inquiétante; elle flattait ses goûts, lui prodiguait les présens, et ses caresses pouvaient cesser d'être maternelles. Lépida fut condamnée, et Néron obligé de porter témoignage contre sa tante.

Agrippine du reste tenait son fils dans une dépendance absolue; elle n'avait pour lui aucune faiblesse; elle le traitait rudement, l'accueillait toujours avec un visage sévère ou menaçant (*truci ac minaci vultu*), afin d'établir sur lui son empire d'une manière durable. Elle voulait lui assurer le pouvoir, à la condition qu'il ne l'exerçât jamais. J'oubliais Statilius Taurus, dont les beaux jardins excitèrent l'envie de la nouvelle impératrice, et que l'on força de se tuer. Enfin la faction des césariens, par le seul fait de l'entrée énergique d'Agrippine dans les affaires, se trouva dissoute comme elle s'était formée, sans lutte apparente, sans secousse. Narcisse restait debout, isolé, mécontent, veillant sur Britannicus. Tacite explique en quelques lignes quelle action fut alors imprimée aux affaires par l'avénement d'Agrippine. « Tout change dans l'état, dit-il, et tout obéit à une femme; mais cette femme ne se jouait plus de la chose publique au gré de ses passions. Les rênes de la servitude étaient resserrées et l'on croyait sentir une main virile. En public, sévérité et souvent orgueil; dans le secret du palais, rien d'impudique, à moins que l'ambition ne l'exigeât. Une soif insatiable de l'or avait pour prétexte les ressources qu'il faut ménager au pouvoir. » Le grave historien laisse voir que la liaison d'Agrippine avec Pallas se continua après son mariage. Elle avait besoin de Pallas, qui depuis neuf ans administrait les finances et possédait les secrets de l'empire. Intendant du fisc impérial, il disposait de ressources immenses et tenait le véritable nerf du pouvoir. Agrippine suivait en cela la maxime de César et d'Auguste, qui multipliaient leurs liaisons criminelles dans les grandes familles, afin d'avoir l'œil et l'oreille partout. Pour elle, une liaison suffit, mais c'est avec le premier personnage de l'empire, le plus fier des césariens, le complice de

sa fortune. Aussi admet-on difficilement que Sénèque, Fœnius et quelques autres aient été les amans d'Agrippine. Elle n'avait aucun goût pour la galanterie; chez elle, le vice n'était que le serviteur de l'ambition. N'est-elle pas en outre absorbée par le travail? Elle administre, elle gouverne, elle pousse son fils, qui n'est pour elle qu'un garant de l'avenir, qui lui promet que son règne se prolongera sous le successeur de Claude. En attendant, quelle puissance, quelle grandeur elle s'assure! quel prestige aux yeux de l'univers prosterné! Elle est proclamée *augusta* comme l'a été Livie; elle reçoit les hommages publics du sénat; les visites qui lui sont faites par les personnages sont consignées dans les *Acta diurna*, c'est-à-dire dans le journal officiel du temps; elle a le droit de monter dans un char semblable à ceux qui servent aux statues des dieux et aux prêtres qui les portent; elle occupe dans les cérémonies un trône semblable au trône de l'empereur; elle reçoit les ambassadeurs; elle fonde une colonie de vétérans dans la ville où elle est née, et lui donne le nom de *Colonia Agrippina* (Cologne). Enfin dans la grande fête du lac Fucin, où le peuple entier se transporta pour assister au combat de deux flottes et de 19,000 condamnés, Agrippine apparut revêtue d'une chlamyde d'or et d'un vêtement militaire qui l'assimilaient à un chef d'armée. Pline, qui assistait à ce spectacle, en est resté ébloui.

Pendant qu'Agrippine grandissait, Narcisse, qui voyait Britannicus relégué chaque jour plus loin du trône et du cœur de son père, voulut la renverser. Il fit contre elle l'épreuve d'un crédit qui avait perdu Messaline. Il avait la confiance de Claude. Claude était sa propriété, son dernier gage : Agrippine brisa ce gage précaire, elle fit disparaître cette propriété qui n'était qu'une fiction, ne voulant pas rester exposée, ainsi que Pallas, aux délations d'un affranchi trop assidu. A peine Narcisse, tourmenté par la goutte, était-il arrivé à Sinuesse pour y prendre les eaux qu'il y apprit la mort de l'empereur, son maître. Locuste avait préparé un plat de champignons que le jeune Néron appelait en riant *le mets des dieux*.

L'apothéose fut décernée au défunt césar au milieu des quolibets. Sénèque lui-même ne put résister au plaisir de tourner en ridicule celui qu'il avait flatté ouvertement tant qu'il avait vécu. L'*Apothéose d'une citrouille* est célèbre; cette spirituelle infamie est parvenue jusqu'à nous. Rien n'est plus piquant que de voir se présenter parmi les dieux ce vieillard grotesque, qui semble traîné au ciel par un croc, ainsi qu'aux gémonies; la salive coule le long de sa bouche, sa tête se balance sans relâche, il traîne la jambe, et fait entendre à l'olympe des sons confus, une voix rauque et sourde comme celle d'un phoque. Les dieux le renvoient aux enfers; il y

retrouve ses victimes, et est condamné par Éaque à jouer éternellement aux dés avec un cornet sans fond.

L'avénement de Néron semble d'abord rendre la puissance d'Agrippine plus éclatante. Le mot d'ordre donné le soir aux prétoriens est : « la meilleure des mères. » Les lettres écrites aux peuples et aux rois sont au nom de l'impératrice et de l'empereur. Le sénat se réunit sur le Palatin, afin qu'Agrippine assiste à ses séances, à peine cachée par un rideau. La même litière les contient, elle et son fils, ou bien le jeune prince suit respectueusement à pied sa litière. Elle est nommée prêtresse de Claude et reçoit un caractère sacré; elle est représentée sur les monnaies en vertu d'un sénatus-consulte; elle est gardée par une des dix cohortes prétoriennes et par la cohorte de Germains, redoutée pour sa fidélité aux césars. Quand on voit Agrippine arriver au faîte de la grandeur, on désire la connaître de plus près et s'en faire une image nette, car c'est alors qu'on a dû multiplier ses statues et ses portraits.

Les monnaies de Claude nous la montrent couronnée de lauriers, avec les deux mots *Agrippinæ Augustæ*, qui consacrent officiellement son titre d'*augusta*, tandis que le revers représente parfois un char traîné par des éléphans, réminiscence flatteuse des honneurs rendus à Livie. Les monnaies de Néron portent les deux têtes de la mère et du fils, tantôt de profil, tantôt affrontées. Sur la face est nommée *Agrippine, femme du divin Claude, mère de Néron*, tandis que *Néron, fils du divin Claude*, est nommé seulement sur le revers. La tête de Néron est petite, rajeunie; ce n'est pas celle d'un jeune homme de dix-sept ans, c'est celle d'un enfant dont on voudrait perpétuer la minorité aux yeux du monde. L'exemple des Romains fut suivi par les colonies et surtout par les villes de Grèce et d'Orient. Les monnaies d'or frappées à Rome sont les plus soignées et les plus importantes à consulter. Agrippine avait déjà trente-huit ans. Quoiqu'elle eût conservé sa beauté, on remarque, sur certaines pièces d'or, que ses traits sont accusés, que son profil est serré, sa bouche fine, son œil pénétrant et impérieux. L'observateur qui promènera successivement ses regards sur un grand nombre de monnaies d'Agrippine gravera bientôt dans sa mémoire une certaine résultante d'impression, qui constitue un type : ce type lui deviendra familier malgré la diversité des échantillons, et lui permettra de passer avec plus de sécurité à l'étude des camées. Les camées d'Agrippine ne sont pas rares : le cabinet de la Bibliothèque impériale en possède cinq. Le plus remarquable porte le n° 230; c'est une sardoine à trois couches qui a plus de 5 centimètres de hauteur. L'impératrice, assimilée à la déesse Diane, a le carquois sur l'épaule; elle est couronnée de lauriers. Le travail en est magnifique; l'expression est fière, pleine de fermeté, et rap-

pelle le trait dominant d'Agrippine. Le camée qui porte le n° 231 est à peu près de la même grandeur; la monture en or et en émail est d'une rare élégance. Sur ce monument, on pourra observer dans tous ses détails la coiffure, qui est semblable à celle de Messaline, c'est-à-dire conforme à la mode du temps. Les cheveux sont ondulés, de petites boucles encadrent le front, la masse de la chevelure est rejetée négligemment derrière l'épaule. Le n° 233 montre Agrippine couronnée de lauriers, avec un voile et une perle qui sert de pendant d'oreille; elle tient une corne d'abondance.

Dans la gravure des camées, le but de l'art était surtout de faire valoir la matière et d'enrichir la dactyliothèque du Palatin de monumens commémoratifs, glorieux, flatteurs. L'artiste, qui n'était pas nécessairement un grand sculpteur, était plus capable d'imprimer un caractère idéal et une beauté traditionnelle que de faire ressortir dans toute sa force la physionomie du modèle ou le trait individuel qui intéresse l'histoire. C'est à la sculpture proprement dite qu'appartient cette puissance; le graveur de camées donne plutôt l'aspect général et la poésie de la ressemblance. Les deux bustes qui sont au musée du Louvre ont malheureusement souffert au point de perdre une partie de leur expression. Sur l'un, l'épiderme du marbre rongé est presque fruste; l'autre a le menton cassé, les lèvres réparées. On ne peut s'attacher qu'à l'ensemble, regarder à distance, afin de saisir l'énergie jointe à la grâce, l'assurance mêlée au charme. Le buste qui est au Capitole ne satisfait pas non plus complétement, parce que les yeux levés au ciel indiquent chez l'artiste plutôt une préoccupation de l'apothéose, c'est-à-dire l'adulation, que la recherche rigoureuse de la vérité. Le buste du musée de Naples l'emporte sur tous les autres par un caractère saisissant, par la vraisemblance historique, par la grandeur. Il a été apporté de Rome par les Farnèses. La tête est belle, accentuée, énergique, virile; sans le flot de cheveux qui pend sur les épaules et l'arrangement de la coiffure, on ne reconnaîtrait point une femme. Les muscles du cou ainsi que les clavicules sont larges et accusés comme chez un homme. L'œil est ferme et fixe sous l'arc profond du sourcil; le nez est un peu tombant, la pointe en est marquée et donne au visage un air réfléchi; les pommettes sont saillantes, marque essentielle de sa mère, la première Agrippine; la bouche est encadrée par un pli sévère qui part du nez; quant au menton, il est mâle, net, inflexible. Tout est robuste, éprouvé; on ne surprend rien de sensuel; c'est l'enveloppe d'une âme accessible seulement aux grandes passions. De face, la beauté est peu frappante; il y a même plus de caractère que de beauté. Le profil au contraire est admirable, ce qui est une des conditions du type romain, même de nos jours, lorsqu'il est altier et majestueux.

Ainsi la voilà, cette intelligente et hardie créature qui possède à trente-huit ans la puissance qu'elle a poursuivie même à travers le crime! Quelle suite, quel plan, quelle fermeté, quel triomphe! Rien n'a pu l'arrêter, ni les dangers, ni la vertu, ni les préjugés; elle se rit des plus habiles hommes d'état; elle se croit appelée à occuper la scène du monde. Elle est si jeune! elle remplira l'histoire jusqu'à la fin du siècle. Elle est sûre de son fils; elle l'a façonné d'une main vigoureuse; il est son gage, elle lui commande, sa royauté durera autant que sa vie. Elle est populaire, et les cœurs des Romains appartiennent à jamais à la fille de Germanicus; elle est capable de les administrer, de maintenir l'empire, de leur refuser une liberté dont il ne sont plus dignes, et de substituer à la liberté l'ordre, la satisfaction des besoins, la durée, la sagesse. Qui a jamais possédé un pareil prestige? Est-ce Sémiramis, dont le Tigre et l'Euphrate bornaient si vite les états? Est-ce Livie, qui n'a exercé d'influence que dans le secret du palais ou pendant sa vieillesse? Agrippine, trois fois impératrice, sœur, femme et mère d'empereurs, a tout à la fois l'éclat extérieur et la réalité du pouvoir. Les rois et les peuples l'admirent, son fils est son premier sujet; jamais l'univers n'a vu de femme s'élever ainsi au faîte de la grandeur.

Mais quoi! pour la première fois, dans cette histoire sombre et sanglante, rencontrerons-nous l'impunité? Quoi! les lois humaines et divines auront été outragées sans vengeance! Quoi! le vol et le mensonge, le poison et le meurtre, l'adultère et l'inceste demeureront sans expiation! La destinée des césars a été de se dévorer les uns les autres; le trône était trop petit pour contenir à la fois d'aussi monstrueux égoïsmes; le sceptre était chose trop fragile pour être disputé longtemps par ces mains insatiables et frénétiques. C'est pourquoi les césars ont été les instrumens publics ou secrets de leur propre châtiment; ils se sont torturés et exterminés l'un par l'autre, jouets de cette fatalité implacable qui s'appelle la justice. La justice a été terrible pour Agrippine, et la punition rapide autant que sa grandeur. Ce fils qu'elle a poussé au faîte pour y monter avec lui va l'en précipiter et lui ravir, dans la fleur de l'âge, sa joie, sa sécurité, ses honneurs, la puissance, la vie enfin, qu'elle regrettera moins que la puissance.

Il est inutile de retracer longuement une lutte qui est présente à tous les souvenirs : Racine l'a rendue immortelle en la gravant sur ce bel airain de Corinthe, où l'or allié au bronze rend le métal plus lumineux et plus doux. Le poète n'a montré que l'ingratitude de Néron; l'histoire nous montre, derrière Néron, l'opposition et la révolte sourde des esprits. Après la première surprise, tous se liguent contre Agrippine, les précepteurs qu'elle a choisis à Néron, qui veulent continuer leur tutelle et devenir des ministres, les

philosophes et les honnêtes gens, qui se serrent autour d'eux, les stoïciens, qui espèrent faire refleurir la vertu, les épicuriens, plus nombreux, qui prétendent faire triompher le plaisir, les libéraux, que Sénèque et Burrhus flattent par des concessions, en un mot tous les citoyens, cédant à leur vieux préjugé et honteux d'obéir à une femme. Une coalition tacite et universelle se forme contre l'omnipotence d'Agrippine. On prélude aux attaques en cherchant indirectement à l'affaiblir. Pallas, son amant, son bras droit, le ministre des finances, est écarté; la mort de Silanus et de Narcisse, qu'Agrippine a provoquée, produit une réaction; Sénèque écrit son traité sur la clémence; le sénat cesse de se réunir au Palatin sous la pression cachée de l'impératrice. Celle-ci ne veut point s'inquiéter de ces premiers symptômes, elle paie d'audace : le sénat ne vient plus à elle, elle ira au sénat. On sait quel affront public Sénèque lui fit infliger par Néron le jour de la réception des ambassadeurs arméniens. On n'attaquait pas l'influence d'Agrippine par des moyens moins sûrs en invoquant une politique plus libérale. Tout nouveau règne a son âge d'or avant l'âge de fer; plus les promesses qu'on ne tiendra pas sont pompeuses, plus le peuple crédule s'y laisse prendre comme le poisson à l'appât. Les libéraux de Rome demandaient beaucoup aux gens de bien qui aidaient Sénèque et Burrhus à gérer les affaires publiques. Ceux-ci accordèrent assez pour indigner Agrippine. Elle protestait avec colère; elle seule prétendait posséder les traditions de l'empire, connaître les saines doctrines en matière de gouvernement; en annulant les actes de Claude, on affaiblissait le pouvoir qu'elle avait préparé pour son fils; en enflammant des espérances qui devaient être promptement déçues, c'était le règne futur que l'on compromettait tout entier.

Ce qu'elle sentait, c'est qu'une guerre sourde et respectueuse allait être suivie d'une guerre déclarée. Une femme qui n'aurait eu que de l'esprit, qui aurait été avant tout une bonne mère, aurait compris le rôle qui lui restait à jouer; elle se serait effacée, elle aurait abandonné Néron à des conseillers qui le guidaient avec sagesse, elle aurait joui de son œuvre avec désintéressement, dans la retraite. Agrippine n'était point faite pour une telle résignation. Elle tenait de sa mère une force de résistance et des emportemens terribles qui allaient grandir avec la lutte.

Il y a pour le génie, qu'il soit mâle ou femelle, des épreuves très différentes qui le forcent, selon son tempérament, soit à grandir, soit à se démentir. Pendant la période de la conquête, tout lui sourit; il est jeune, la fortune lui donne des ailes, l'avenir s'ouvre, et chaque pas en avant est un triomphe; alors toutes les facultés surexcitées se développent et donnent tout ce qu'elles comportent, parfois même plus qu'elles ne comportent. Au contraire, lorsque

arrive la période du déclin, les choses humaines cessent de se conformer à nos vœux; il faut expier les fautes passées et devenir modeste, s'enfermer dans sa forteresse et supporter les plaintes, subir les assauts et rester calme, riposter et toujours sourire. Pour jouer cette contre-partie inévitable de tout grand rôle, il faut des qualités que jamais l'audacieuse Agrippine n'a possédées. Tragique, véhémente, héroïque, sans frein, elle était impropre à toute espèce de défense. Elle se contenait pour mieux éclater, elle flattait pour menacer plus violemment; au lieu d'attendre l'attaque, elle prenait l'offensive; la fureur du lendemain détruisait l'œuvre prudente de la veille; elle ressemblait à la tigresse aux abois. Cette longue expiation est un spectacle attachant et pathétique, parce que l'orage croissant fait raidir son caractère indomptable et ajoute à sa fierté. A mesure que les points d'appui qu'elle se crée sont brisés entre ses mains, elle en cherche d'autres, et, loin de ménager Néron et ses amis, elle veut des otages pour les effrayer. Elle caresse Britannicus; on le lui tue. Néron veut répudier Octavie; elle la recueille et la fait chérir des Romains. Acté, favorite de Néron, est l'objet tantôt de ses complaisances, tantôt de ses imprécations. En vain Locuste occupe une chambre du palais et porte une secrète terreur dans son âme. En vain le plafond de sa chambre a été scié comme pour l'écraser par accident. D'un front d'autant plus intrépide, elle continue la lutte. Elle cherche dans les plus vieilles familles patriciennes un candidat à l'empire, elle s'entoure de mécontens, elle s'attache par des présens les centurions et les hommes de guerre en congé. Néron riposte en lui retirant sa garde germaine, en la reléguant dans la maison d'Antonia, en écartant d'elle les visiteurs et les cliens. Ses voisins sont excités à lui intenter des procès; des vers injurieux sont chantés le soir autour du jardin de celle qui commandait jadis à l'univers. Si, par un brusque retour, Agrippine ouvre à son fils son cœur et son trésor, veut le ramener par la douceur et la séduction, l'arracher à ses pédagogues en le jetant au milieu des plaisirs, Néron, averti du piége, se retire, et la haine reparaît entre eux plus sauvage. Un jour, sur la dénonciation de Silana, qui dévoile ses complots, Agrippine doit subir un interrogatoire; les prétoriens envahissent sa demeure; Burrhus, pour la sauver du premier emportement de Néron, a juré de la tuer, s'il la trouve coupable. Au lieu de répondre à Burrhus et de se justifier, Agrippine éclate en reproches, confond les ingrats; elle accuse, elle se redresse avec une éloquence et une majesté terribles; elle fait exiler Silana et tuer le délateur que Silana a mis en avant. Enfin, seule contre tout l'empire, quand les dernières ressources de son génie sont épuisées, elle en vient à méditer un inceste. Belle encore, désirable, parée comme une courtisane, elle essaie, disent

les historiens, de surprendre les sens de son fils. Sénèque et Burrhus voient avec horreur les préludes du crime et l'émotion du prince; Suétone donne des détails que la plume se refuse à transcrire. Comment repousser de si graves témoignages? Les deux adversaires se sont montrés capables de tout concevoir et de tout oser. Une mère incestueuse est le digne pendant d'un fils parricide.

Après cinq ans, la lutte la plus étrange qu'aient enregistrée les annales de l'humanité se dénoue d'une façon sanglante. C'est un souvenir qui vit toujours palpitant dans la mémoire des hommes et les émeut comme une épopée monstrueuse. Tacite a répandu sur ce drame suprême sa poésie et sa couleur; il nous fait voir le golfe de Baïa, la nuit étoilée, les adieux du parricide, ses baisers lascifs plus odieux encore que ses projets, la belle galère liburnienne fendant les flots, puis s'ouvrant à un signal donné, l'affranchie Acéraunia se dévouant pour Agrippine et assommée, Agrippine, l'épaule fracassée d'un coup de rame, mais ne soufflant mot et s'éloignant à la nage. Une fois sauvée, elle se garde de se plaindre; elle avertit son fils, elle feint de croire à un accident, et lorsque enfin les assassins entourent son lit, elle se lève, et, découvrant les flancs qui ont porté Néron : « Frappez au ventre, » s'écrie-t-elle. Impudeur sublime, plus féroce que toutes les imprécations.

Quelle femme! que d'énergie vouée au mal! Dans un autre temps, Agrippine, appliquant au bien ses prodigieuses facultés et son courage, aurait été une Lucrèce orgueilleuse de sa chasteté, une Cornélie orgueilleuse de ses enfans, une matrone orgueilleuse de sa race et de l'estime publique; mais elle est née dans des temps qui ne connaissent plus de frein. Élevée dans un milieu dissolvant, elle a perdu toute conscience du bien et du mal. L'or et la puissance seuls la guidaient, seuls l'enflammaient; son cœur, ouvert aux désirs sans bornes, était capable de tout, même de vertu. Déliée du devoir, son intelligence n'était plus qu'une force aveugle et frénétique, qui la perdait fatalement. Il était juste que cet égoïsme souverain qui avait méprisé tout ce que les hommes respectent en fût réduit un jour à ne pouvoir ni s'abriter derrière les lois de la société, ni même invoquer les lois de la nature.

Entre Agrippine et Livie, le parallèle est manifeste et propre à nous éclairer. Ce sont deux femmes, non point égales, mais qui ont joué le premier rôle dans leur siècle. L'une a servi de modèle à l'autre; elles ont autant de dissemblances que de points communs. Livie, modérée, toujours maîtresse d'elle-même, montre ce que peut en politique une dissimulation soutenue; Agrippine, naturellement emportée et ne recourant que temporairement à la dissimulation, montre ce que perd en politique la violence. Livie a une douceur froide et une sérénité implacable, Agrippine une âme brû-

lante et une énergie virile. Livie use les obstacles par la patience, comme la goutte d'eau use le rocher; Agrippine va droit au but, elle attaque, elle renverse. Livie est chaste et garde un parfum de simplicité républicaine; Agrippine n'a point de sens, mais elle fait de son corps l'instrument de son ambition et la marchandise qui achète le pouvoir. Livie a un front d'ivoire, calme, beau, souriant, même à soixante-dix ans; Agrippine a un front d'airain que rien ne fait pâlir, mais tourmenté et trahissant la maturité avant l'âge. Livie, douce et complaisante aux passions d'Auguste, a fermé les yeux sur ses infidélités; Agrippine, acharnée contre les maîtresses de son fils, pousse la lutte jusqu'à s'offrir elle-même. La première est habile à prendre les hommes et à les conduire par des fils déliés; la seconde, impérieuse, impatiente de ménagement, aime mieux la force que la ruse. La première est capable de conseiller la clémence et de verser secrètement le poison; la seconde frappe en face, implacable comme sa mère, brave jusque dans ses crimes. L'une dompte et tient Tibère, qui la respecte, enchaîné jusqu'à son dernier jour; l'autre opprime et dédaigne Néron, un enfant de dix-sept ans, qui la méprise et la tue. L'une était appelée par Caligula *Ulysse en jupons;* l'autre, si on voulait la comparer à quelque héros d'Homère, ressemble à Ajax frappé de la foudre, cloué par Minerve sur un rocher, et bravant encore le ciel.

Ce qu'il y a de commun entre ces deux femmes, c'est la passion effrénée du pouvoir, l'absence de scrupules ou de remords, le même mépris pour les hommes, la même indifférence pour les moyens, le même instinct qui leur fait introduire leur couvée dans le nid impérial, d'où elles rejettent violemment la couvée légitime, la même politique qui leur fait concentrer dans leurs mains les traditions despotiques, la même prévoyance qui leur fait opposer aux passions de leurs fils une digue précaire, car bientôt les flots accumulés se précipiteront plus terribles. Ce qu'elles ont de commun, c'est l'art de consolider le pouvoir, la première entre les mains d'Auguste et de Tibère par tous les artifices féminins, la seconde entre les mains de Claude et de Néron par une fermeté mâle, c'est le plaisir d'avoir perdu sans ressources leurs rivales, l'une Julie, la spirituelle débauchée, l'autre Messaline, la louve. Ce qu'elles ont de commun, c'est d'avoir été les plus fortes têtes de leur temps, bien supérieures aux hommes par la capacité comme par la passion, le fléau de leur siècle, qu'elles remplissent de leurs grandes figures, la ruine des vertus politiques et domestiques, qu'elles ont corrompues jusque dans leur germe, l'exemple insigne de l'audace, le génie vivant de l'ambition, et, pour tout résumer en un mot, l'incarnation de l'empire.

BEULÉ.

CARACTÈRES

ET

PORTRAITS DU TEMPS

HECTOR BERLIOZ.

Tout idéalisme a son évangile de la passion, et les choses continueront ainsi jusqu'à la fin des siècles. Aspirer, tendre vers les hauteurs sera toujours le fait d'une minorité; quiconque s'en va par les rues criant *excelsior* commence par effaroucher la clientèle. Les articles de mode, à la bonne heure! Quant à l'idéal, il faut en prendre son parti, c'est une marchandise peu goûtée, dont la production reste pour compte à ceux qui la fabriquent, l'offre sur le marché dépassant de beaucoup la commande. Tous les arts sont soumis à cette loi; tous en souffrent, et particulièrement la musique, qui, par suite de conditions spéciales, éprouve une plus grande difficulté d'être. Le peintre et le statuaire ont les expositions, à défaut des expositions la devanture du marchand de tableaux, où les refusés trouvent asile pour en appeler du jury aux passans. Le musicien ignore ces aubaines. S'il écrit des opéras, on sait ce qui l'attend dans le cabinet des directeurs de théâtre. S'il en veut à la musique instrumentale, libre à lui de symphoniser tout à son aise, à la condition qu'il aura de quoi payer les frais de copie, l'orchestre, la salle, tout un personnel de concert, et recommencera le jeu par intervalle, car ne livrer qu'une bataille, autant vaut rien. Une œuvre symphonique a des secrets qu'au premier abord elle ne livre pas; il y faut revenir, y pénétrer. Qu'est-ce qu'une première audition? A peine a-t-on pu se rendre

compte de l'ensemble; que de détails omis, de beautés perdues dans la rapidité de l'exécution, et dont un nouvel essai ne saurait manquer de révéler le sens à la critique. Après une seconde épreuve viennent la troisième et la quatrième : il ne s'agit plus que de nourrir sa martingale; comment faire?

On demandait un jour à Berlioz pourquoi il écrivait si peu. « Parce que je suis très-pauvre, répondit-il. » Ce mot contient toute la tragédie de son existence. De telles natures ne se refont pas, ne rompent pas avec leurs dieux. La force d'âme leur faillirait, qu'elles n'auraient en réserve aucune aptitude pour ces petits métiers où les habiles trouvent gloire et profit. Héroïsme ou don quichottisme, il leur faut lutter pour le grand idéal, et ce n'était pas un lutteur ordinaire que Berlioz. Ame honnête, simple et virile, esprit hautain, convaincu, ne transigeant sous aucun prétexte, l'existence n'aura guère été pour lui qu'une suite de combats pour l'idée, où, si la victoire se fit toujours rudement payer cher, la défaite au moins ne fut jamais sans gloire. C'était un réformateur, le vrai musicien d'une période archi-critique comme la nôtre. Tout ce qu'on peut savoir, il le savait, et cela non-seulement dans les questions particulières à son art. Le monde de l'intelligence n'a pas une province qu'il ne se soit donné le plaisir de parcourir à son heure, en touriste, en poète, en philosophe, en étudiant voyageur, *scholasticus vagabundus,* comme on disait au temps du docteur Faust. Il fut, après Weber et avant Richard Wagner, une de ces plumes militantes grâce auxquelles ont prévalu bien des principes dont le public n'aurait jamais eu communication par le théâtre, où, la question des recettes étant forcément l'argument définitif, la conception la plus ordinaire faisant 13,000 francs l'emportera toujours sur le chef-d'œuvre. C'est donc en dehors des salles de spectacle que ces discussions doivent s'agiter. Avant de mettre une théorie sur la scène, il faut la mettre dans le public. A ce compte, Berlioz a rendu de vrais services. Sa longue campagne, fournie au journal des *Débats,* tout en n'ayant point nui à ses propres intérêts, aura surtout profité à la cause des idées. Sans être un écrivain, il avait un style, et sa langue, Dieu merci, ne fut point celle que parlent beaucoup d'honnêtes gens toujours dressés sur les ergots de ce qu'ils appellent très plaisamment leur compétence, comme si c'était une raison de se mettre à écrire sur la musique que d'en avoir jusque-là obscurément composé de mauvaise. Berlioz n'était pas ce musicien manqué qui se fait littérateur. Sa place au soleil, il l'avait hardiment et dès le début conquise. A partir de sa cantate de *Sardanapale,* ses œuvres la lui assuraient; s'il la voulait plus large, cette place, c'est qu'il avait quelque chose à dire, et que la haine de la vulgarité le passionnait à l'égal de l'amour du beau. Cette faculté d'admirer, qui de plus en plus va se perdant, Berlioz la possédait en plein. Les ennemis ne lui déplaisaient pas : il savait haïr,

mais surtout admirer. Il y a des artistes qui par l'intelligence restent au-dessous de l'œuvre qu'ils produisent, Bellini par exemple, d'autres qui lui sont supérieurs. Berlioz me paraît de ce nombre, et si belle que soit la part due à son œuvre, celle qui revient à son intelligence la passe encore.

Gluck, Beethoven, étaient ses dieux; sur Mozart, il montrait des réserves, et ne s'agenouillait que devant *la Flûte enchantée;* ensuite venaient Weber et Spontini. Sur le tard, le Théâtre-Italien l'avait conquis, seulement lorsqu'il eut cessé d'être journaliste; il le fréquentait en amateur, en désœuvré, tout heureux de se montrer bon prince, de se laisser amuser, charmer et ravir même, — ces natures-là ne font rien qu'à l'excès, — par des choses que sa critique eût réprouvées, et goûtant je ne sais quel voluptueux raffinement à ce dilettantisme clandestin. Il connaissait comme pas un Virgile et Shakspeare surtout. J'ai vu des Anglais le consulter sur leur poète. Virgile lui valut d'écrire cette partition des *Troyens,* cause de tant de soucis d'abord et plus tard d'un si profond découragement, tandis que Shakspeare n'a jamais fait que lui porter bonheur. La symphonie de *Roméo et Juliette* et ce délicieux petit opéra de *Béatrice et Bénédict,* tout de suite applaudi sans conteste, sont les meilleures preuves de cette influence. En dépit d'un certain manifeste lancé par lui sous forme d'article de foi, et dont s'émut beaucoup dans le temps l'Allemagne philosophante, ce qu'il pensait sur Richard Wagner, il ne l'imprimait pas : tout ce grand bruit autour du maître de Leipzig l'ennuyait, l'agaçait. Il y a au fond de la conscience humaine une voix qui ne se tait jamais et qui dit tout, une voix qui, même dans le silence de l'individu, proteste contre les injustices du sort. Berlioz avait une vraie complexion d'artiste. Susceptible à tous les froissemens, à toutes les intempéries, ce qu'il a dû souffrir reste un secret. Il avait poussé l'orchestre aux grandes sonorités nouvelles, et de ce mouvement imprimé par lui, un autre recueillait la gloire. On disait bien : Wagner et Berlioz; mais son nom ne venait qu'en second, et lorsque les journalistes allemands, s'imaginant de changer en trio ce duo déjà déplaisant, inscrivirent sur leur drapeau : Wagner, Berlioz et Liszt, sa mauvaise humeur n'y tint plus. A ces vexations douloureusement ressenties, de pires amertumes, de plus cruels chagrins, se mêlèrent. Ses *Troyens,* qui peut-être à l'Opéra eussent triomphé, furent défaits au Théâtre-Lyrique; l'an passé, il perdait un fils, officier de marine, et ce deuil dont il ne s'est pas relevé le prenait au retour d'un voyage glorieux en Russie et en Allemagne, au lendemain des succès les plus consolans décernés par l'étranger.

La cantate de *Sardanapale,* écrite à l'Institut sous le feu des canonnades de la révolution de juillet, valut à Berlioz d'aller passer quelques années en Italie. Déjà son cœur, qu'il avait très sensible, comme on disait au temps de l'*Héloïse,* et son imagination très ardente, s'étaient

épris d'une jeune tragédienne étrangère, la Juliette et l'Ophélie d'une troupe de comédiens anglais qui jouait Shakspeare aux applaudissemens de toute la jeunesse parisienne. S'il est vrai, comme dit Goethe, que la poésie soit une délivrance, c'est dans sa première symphonie, intitulée *Épisode de la vie d'un artiste,* que Berlioz s'est délivré de toutes les agitations, de tous les rêves, de tous les délires factices ou réels dont cette passion l'enfiévra. Lorsqu'après une assez longue absence il revint, la fière demoiselle se laissa fléchir, et il l'épousa.

En 1831, il fit exécuter sa symphonie au Conservatoire. Lui-même conduisait l'orchestre; le dernier morceau terminé, comme ses amis s'empressaient pour le complimenter, un homme pâle et d'une maigreur de squelette, avec de longs cheveux noirs gras, un nez crochu et des yeux d'oiseau de proie, perça la foule, et d'une voix presque mourante : « Vous commencez, lui dit-il en l'embrassant, par où l'autre a fini. » Cet homme, c'était Paganini; l'autre, celui auquel il faisait allusion, était Beethoven, et Berlioz en rentrant chez lui recevait un pli renfermant un bon de 20,000 francs sur la maison de Rothschild, que sa nouvelle connaissance le priait d'accepter en témoignage de sa parfaite admiration. Il y a des êtres que le fantastique accompagne partout, ce Paganini, par exemple, qu'on disait alors si avare, et qui, de l'air d'un personnage d'Hoffmann, vient là généreusement et le plus délicatement du monde mettre sa bourse à la disposition du talent aux prises avec les difficultés les moins fantastiques de l'existence. A cette première œuvre d'autres bien autrement remarquables à divers titres devaient succéder avec le temps : j'ai nommé la symphonie d'*Harold*, celle de *Roméo et Juliette,* la *Symphonie funèbre pour les victimes de Juillet,* la *Damnation de Faust,* les ouvertures de *Waverley,* du *Roi Lear*, de *Rob-Roy,* du *Carnaval de Venise, une Messe*, trois opéras, *Benvenuto Cellini, Béatrice et Bénédict, les Troyens*, enfin, parmi tant d'autres compositions vocales et instrumentales d'une importance moindre, l'orchestration de l'*Invitation à la valse,* de Weber, et les récitatifs ajoutés au *Freyschütz* lors de la mise en scène du chef-d'œuvre à l'Académie royale de musique.

L'Allemagne devint tout de suite une patrie pour Berlioz, et cette fois encore ce fut Weimar qui prit l'initiative. Une œuvre de première jeunesse, écrite alors qu'étudiant la médecine il chantait dans les chœurs au Théâtre des Nouveautés, l'ouverture des *Francs Juges*, enlevée d'enthousiasme par l'orchestre, produisit sur le public un effet électrique. A dater de ce temps, il se mit à promener sa musique par l'Europe entière, visitant tour à tour l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, improvisant à chaque étape de ces voyages des compagnies instrumentales qu'il échauffait aussitôt de sa propre flamme, car jamais pareil chef d'orchestre ne se verra, par cette raison toute simple qu'en faisant ce

qu'il faisait il n'exerçait pas une profession, ne tenait pas un de ces emplois dont la pratique engendre à la longue la somnolence des facultés. A l'acuité des perceptions, au respect de la lettre, à la plus complète intelligence de l'esprit, Berlioz joignait l'autorité du mouvement, cette force inspirée et communicative qui parle aux masses, les gouverne, et, quel que soit le champ de bataille, constitue le véritable chef. Ces promenades à travers l'Europe vengèrent bien souvent l'artiste de ses mécomptes parisiens, et cependant, même en Allemagne, la trace qu'il laissait n'était point durable. Dès le lendemain du succès, la contestation reprenait de plus belle; ce fut ainsi jusqu'à la fin un éternel recommencement à la manière du travail de Sisyphe. « Si Berlioz, écrivait il y a quelques années M. Richard Wagner, a continué Beethoven, c'est en suivant une direction où celui-ci avait sagement renoncé de s'engager plus avant. Les coups de plume irréfléchis, les tons aigres et criards auxquels on reconnaît le Beethoven en quête de nouveaux moyens d'expression sont à peu près le seul héritage que le pétulant disciple ait recueilli du grand maître. Je mets en fait que la principale vocation de Berlioz et le plus beau de son enthousiasme lui viennent d'avoir tenu ses yeux passionnément fixés sur *ces coups de plume vraiment barbares.* » Ici j'avoue que la patience m'échappe :

Quis tulerit Gracchos de seditione querentes!

Reprenons la citation, elle en vaut la peine, car c'est de l'excellente critique; mieux eût convenu seulement la laisser faire à d'autres. Il est vrai que d'autres n'eussent peut-être pas eu cette perfide justesse d'appréciation et ce meurtrier coup de griffe du rival qui sait où prendre sa victime. « Une surexcitation voulue, un tournoiement vertigineux, voilà l'inspiration de Berlioz; s'il en sort, c'est pour retomber dans l'anéantissement d'un mangeur d'opium, et, pour surmonter cet état d'insensibilité désastreuse, il ne lui reste alors qu'à réchauffer son délire par toute sorte de moyens factices, et qu'à s'épuiser en efforts, qu'à mettre en avant tout son arsenal d'artillerie. A vouloir de la sorte accoucher des monstres de son imagination épouvantablement tourmentée, à les vouloir faire vivre et toucher par tous les incrédules de son public parisien, Berlioz a poussé son énorme intelligence musicale à un degré de puissance technique dont jusqu'à lui on n'avait pas eu l'idée. Ce qu'il avait à dire était si insolite, si renversant, si parfaitement anti-naturel que, les simples paroles ordinaires ne lui suffisant point, il dut appeler à son aide tout l'exorbitant appareil de la plus compliquée des machines, et faire rendre sa pensée par une mécanique dont il savait comme pas un gouverner les ressorts mille fois ingénieux et puissans, les choses qui lui passaient par l'esprit n'étant point humaines et ne pouvant dès lors être exprimées par un organe humain. » Faut-il prononcer ici le mot d'envie? On l'oserait

presque. « Tout ce qui est divin est envieux, » dit Hésiode. Platon, il est vrai, combat cette opinion dans le *Phédon* et le *Timée*, et déclare que l'envie est reléguée hors du cœur des olympiens; mais Platon ne parle que des dieux antiques, et nous autres, c'est aux dieux modernes que nous avons affaire. Quoi qu'il en soit, cette lutte pour les règles entre les deux hommes qui se sont le plus moqués de la syntaxe restera comme une des plus amusantes comédies de notre âge. Tant de bile et de colère pour des dissonances, quand on n'a fait soi-même toute sa vie qu'abuser outrageusement de ces moyens extrêmes! Un Cherubini ne s'exprimerait pas autrement que M. Richard Wagner dans sa critique. D'autre part, écoutez le *Credo* de Berlioz, ou, pour mieux dire, son *Non Credo*. « Si l'école de l'avenir vient vous dire : — Il faut faire le contraire de ce qu'enseignent les règles; on est las de la mélodie, on est las des dessins mélodiques, on est las des airs, des duos, des trios, des morceaux dont le thème se développe régulièrement; on est rassasié des harmonies consonnantes, des dissonances simples, préparées et résolues, des modulations naturelles et ménagées avec art. Il ne faut tenir compte que de l'idée, ne pas faire le moindre cas de la sensation ; il ne faut accorder aucune estime à l'art du chant, ne songer ni à sa nature ni à ses exigences. Il faut dans un opéra se borner à noter la déclamation, dût-on employer les intervalles les plus inchantables, les plus saugrenus, les plus laids. Il ne faut jamais s'inquiéter des possibilités de l'exécution. Si les chanteurs éprouvent à retenir un rôle, à se le mettre dans la voix, autant de peine qu'à apprendre par cœur une page de sanscrit ou à avaler une poignée de coquilles de noix, tant pis pour eux, on les paie pour travailler, ce sont des esclaves. Les sorcières de Macbeth ont raison : le beau est horrible, l'horrible est beau. Si telle est cette religion, très nouvelle en effet, je suis fort loin de la professer. Je n'en ai jamais été, je n'en suis pas, je n'en serai jamais. Je lève la main et je le jure : *Non credo!* »

On croirait entendre parler un Lesueur! De qui se gausse-t-on ici? Du public? Je le crains. De semblables incartades, par malheur bien souvent renouvelées, ont fini par donner à cet art de l'avenir un caractère de charlatanisme qui n'excuse que trop tous les méchans sarcasmes du présent. Encore, dans toute cette polémique de mauvais goût, Berlioz ne nomme-t-il personne. Libre à chacun de deviner quel est l'Achille que ce fougueux Hector s'efforce d'atteindre de ses traits : toujours est-il que l'apôtre Richard Wagner ne figure pas nominalement dans ce manifeste qui peut également s'appliquer à l'abbé Liszt, à M. Hans de Bulow et à tous les membres de la paroisse. On a prétendu que Berlioz aurait fulminé cette bulle à la suite d'une conversation très animée au bout de laquelle un enragé partisan se serait écrié, lui parlant de Wagner : « Vous aurez beau faire, il est plus fort que vous! » L'anecdote court

l'Allemagne et suffirait pour motiver l'accusation d'envie. Berlioz, Wagner et l'abbé Liszt, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, la trinité sous ces espèces n'eût peut-être point tant déplu. L'ironie du sort voulut que ce nom fâcheux de Wagner vînt toujours en première ligne : *inde iræ*. Carlyle dit que l'homme appelé par la nature à produire de grandes choses est incapable de n'être pas sincère; il lui faut exprimer à tous risques et périls la vérité comme il la sent. Berlioz était trop cet homme pour n'avoir pas de ces sincérités contradictoires; il avait tant fait crier après lui qu'il ne s'imaginait pas qu'un autre pût jamais lui disputer cette spécialité, et quand il vit dans Richard Wagner surgir ce nouveau messie du scandale, sa rage n'y tint plus, il se fit classique!

Et maintenant qu'est-ce que Berlioz? Faut-il d'après Paganini voir en lui un génie, ou selon M. Richard Wagner le prendre simplement pour un esprit dénué d'imagination, et qui n'a guère jamais fait que chiffrer ses songes creux avec des notes? Berlioz a-t-il dépassé les limites absolues de son art, ou n'aurait-il par hasard franchi que les simples bornes du convenu? Dans l'histoire de l'art, tout se tient, tout s'explique. Berlioz peut être une énormité; mais, pas plus que M. Richard Wagner, il n'est un de ces météores qui tombent du ciel inopinément sans qu'on en puisse donner la raison. Berlioz, comme son confrère et ami, l'auteur de *Tannhäuser*, est le résultat d'une tendance poussée à l'extrême, la conséquence nécessaire et fatale du développement graduel de l'art musical à travers le temps. Que de semblables apparitions marquent une ère de progrès, je ne le veux pas dire : assez d'autres ont soutenu et soutiendront encore cette thèse, assez d'autres l'ont combattue et la combattront pour qu'il me soit permis de n'y pas insister. La question n'est point de savoir si personnellement cet art nous plaît ou nous répugne, si nous l'envisageons comme une décadence ou comme l'accomplissement idéal des choses; il s'agit tout simplement d'en constater la raison d'être. Le même fait s'est produit dans l'histoire de la peinture sans que la gloire des Raphaël et des Léonard en ait souffert la moindre atteinte. Les naturalistes et les maniéristes du XVIIe siècle existent pourtant. Ils existent comme expression suprême et conséquence des mouvemens antérieurs, comme dernier terme révolutionnaire de l'émancipation qui commence avec Cimabue, insufflant la vie nouvelle au cœur ligneux du bysantinisme, avec Giotto secouant les vieux types consacrés et peignant les hommes comme ils sont. Qui jamais fit un crime à Gluck de ne s'être pas contenté de l'orchestre de Lulli et de Rameau? Qui viendrait aujourd'hui lui reprocher ses clarinettes et ses trompettes? En veut-on à Beethoven d'employer le contre-basson dans la *Symphonie en ut mineur*, à Mendelssohn de déchaîner l'ophicléide dans l'ouverture du *Songe d'une Nuit d'été?* Libre à ces maîtres d'employer des moyens nouveaux pour de nouveaux effets que l'art approuve. Berlioz n'agit pas autrement, et,

s'il manie les cuivres comme personne, du moins n'a-t-on guère à craindre avec lui cette erreur où tombent aujourd'hui la plupart des musiciens, et qui consiste à mettre dehors toutes les voix de l'orchestre sans tenir compte de la différence des sentimens et des situations. Sur ce point, l'art de Berlioz reste inattaquable. Il sait, quand il le faut, ouvrir l'outre aux tempêtes et, quand il le faut aussi, la fermer. Jamais de contre-sens : dans son orchestre, la tendresse ni l'élégie ne font explosion. Si la violence de l'émotion commande les grands moyens, il renforce les violons pour étouffer la rudesse des cuivres, et c'est à cette entente des ressources techniques, à cet art d'opérer la fusion entre le quatuor et les instrumens à vent, à cette manière inouie de raviner et d'estomper, que l'auteur de la *Symphonie de Roméo* et de la *Symphonie fantastique* doit cet honneur de passer, même au pays de Richard Wagner, pour le plus grand sonoriste contemporain. « La théorie défend cela, disait un critique à Beethoven. — Et moi je le permets, répondit le maître. » C'est qu'en effet rien n'est moins sérieux que la théorie de la musique, si ce n'est la théorie de l'art des vers. Par ce côté disciplinaire, toutes les poétiques se ressemblent, toutes sont également précaires.

On aurait de la peine à trouver un homme de génie dont les premiers pas n'aient point transgressé les règles et fait crier au scandale. Le premier qui essaya de l'accord de septième fut jugé digne de la maison des fous par les conservateurs de son temps. D'autre part, qui ne se souvient de ces fameux combats où les romantiques eurent à s'escrimer avec tant de vaillance. On les appelait des barbares, on prenait leurs césures et leurs enjambemens, j'allais dire leurs septièmes, pour des signes précurseurs de la fin du monde, et toutes ces choses conquises par eux à si grands frais forment aujourd'hui le fond de la langue dramatique ordinaire. C'est à ces tonneaux de poudre, qui faisaient sauter en l'air une génération, que les artificiers de l'heure présente vont emprunter le meilleur aliment de leurs innocentes fusées. J'ai cité Beethoven, pourquoi ne citerais-je pas Victor Hugo? L'homme est de taille à ne redouter aucun rapprochement. Cette fois ce n'était plus un critique de profession, c'était une comédienne illustre qui venait le rappeler à l'ordre, et l'avertissement, pour avoir moins d'autorité, n'en avait que plus d'arrogance. « Monsieur Hugo, est-ce français, cela? » demandait à l'auteur d'*Hernani* Mlle Mars, interrompant une répétition. Si la question était un peu la même, pareille aussi fut la réponse. « J'avoue, madame, que je n'y avais point pensé; mais, rassurez-vous, si ce n'est point français, ça le sera. » Berlioz a des hardiesses, des rudesses harmoniques souvent effroyables, j'en conviens; mais c'est surtout dans ses premières œuvres, car son style allait s'épurant, et la langue qu'il parle dans la *Damnation de Faust* et dans *les Troyens* diffère essentiellement de celle dont il use

dans la *Symphonie fantastique*. C'est un chercheur aventureux, un enthousiaste capable de se passionner pour les causes les plus diverses, et qui semble n'obéir qu'à certaines dispositions climatériques. En cela éclate le désaccord avec Richard Wagner, l'homme d'une idée, d'un système, l'Allemand carré par la base, qui sait ce qu'il veut, où il va, et sauve les erreurs de sa pratique par cet infaillible ascendant que tout écrivain puise dans les ressources d'une forte éducation première. Non pas que ce fond classique manquât à Berlioz, lui aussi s'était nourri de la moelle des lions; seulement il l'avait absorbée chemin faisant, à son heure, à son caprice, et non sur les bancs de l'école, où, si j'en crois ce qu'on raconte, il s'amusait à faire la nique aux grands préceptes du bon Reicha. M. Richard Wagner, lui, ne plaisante jamais; de quelque nom que l'on nomme sa théorie, elle est vigoureusement assise sur un roc et n'en bouge. Il se peut que les choses qu'il évangélise soient mauvaises; on ne saurait nier cependant qu'il y ait là, au plus haut degré de puissance, un tempérament d'organisateur. Berlioz au contraire n'a jamais connu de discipline; sa dominante du moment, qu'elle lui vienne de Gluck, de Beethoven ou de Spontini, est sa seule règle. Le même homme qui au début prend son point de départ à la *neuvième symphonie*, et pousse le compliqué, l'étrange, jusqu'aux dernières limites de la cacophonie, écrira plus tard avec la plume de diamant d'un Haydn l'oratorio de *l'Enfance du Christ*, et finalement parlera dans *les Troyens* la langue majestueuse et simple d'un Spontini. Berlioz a passé toute sa vie dans ces inconséquences, et quand je voyais ce terroriste pleurer des larmes d'admiration au *Mariage secret* de Cimarosa, je ne pouvais m'empêcher de penser à Robespierre composant ses bucoliques.

Qu'on ne s'y méprenne pas cependant, tout ceci n'est que le fait d'une nature nerveuse, impressionnable à l'excès, et ces trop fréquens démentis qu'il se donnait à lui-même et comme de gaîté de cœur, s'ils atteignent le réformateur, laissent debout l'artiste. Wagner est un chef d'école, l'homme d'une idée, et par là surtout redoutable : l'auteur de *Mignon*, l'auteur de *Mireille*, sont d'agréables électiques; Berlioz est une intelligence, une nature nerveuse et fébrile, il pleure à Beethoven, à Gluck, à Spontini, à Donizetti. Lui-même a pris la peine d'analyser dans un de ses livres ces sortes d'émotions produites par l'admiraration et le plaisir. « Les larmes, qui d'ordinaire annoncent la fin du paroxysme, n'en indiquent souvent qu'un état progressif qui doit être de beaucoup dépassé. En ce cas, ce sont des contractions spasmodiques des muscles, un tremblement de tous les membres, un engourdissement total des pieds et des mains, une paralysie partielle des nerfs de la vue et de l'audition, je n'y vois pas, j'entends à peine! Vertige! demi-évanouissement! » Et ces crises le prenaient aussi à l'audition de ses propres ouvrages. Il pleurait d'admiration sur lui-même, et ses larmes, toujours

prêtes à déborder, partaient d'une source trop sincère pour qu'on ose en plaisanter. Un jour, sortant de la répétition des *Troyens*, il entre chez des amis et se laisse choir épuisé dans un fauteuil. On s'empresse, on le questionne, il ne répond pas, reste absorbé; on croit à quelque désordre physique amené par de nouveaux découragemens. Il soupire, il suffoque, lève les bras au ciel. « Mais enfin qu'y a-t-il? s'écrie-t-on de tous côtés. — Ce qu'il y a, vous l'entendrez à ma première représentation. C'est admirable, mes enfans! C'est sublime! » Et là-dessus éclatent ses sanglots. Il disait volontiers en manière de précaution : « Cela va dépendre de ma santé, qui est détestable, et des caprices de ma névralgie. Je lâche ce mot à dessein afin que vous puissiez dire quand je serai par trop ennuyeux : C'est sa névralgie. » Ce mot de Berlioz explique bien des choses, et les séries de septièmes ascendantes ou descendantes, « semblables à une troupe de serpens qui se tordent et s'entre-déchirent en sifflant, » et les mille calembredaines humoristiques de sa discussion littéraire; mais, grâce à Dieu, ce n'est pas toujours sa névralgie. Dans cette vaste et fière intelligence, l'hallucination cesse par intervalle, la pleine lumière se fait, et le musicien comme l'écrivain, si étroitement unis l'un à l'autre, profitent de ces éclaircies, celui-là pour composer la *Marche des Pèlerins*, le *Scherzo de la reine Mab*, la légende de *l'Enfance du Christ*, celui-ci pour parler la langue saine et chaleureuse de certaines improvisations.

Ce qui l'émeut le désarme à l'instant, et le désaccord de son œuvre s'explique par la prodigieuse sensitivité de son être physique et moral. Eugène Delacroix eut de ces contrastes vers la fin de sa carrière. Le romantique affectait de vouloir s'amender, on le voyait renier ses dieux et faire ses dévotions devant l'autel de Racine; mais le diable n'y perdait rien, ce n'était là que jeux d'esprit sans conséquence; au fond, son art restait le même. Ni le paradoxal dilettante ni le fin causeur n'engageait le grand peintre, qui le lendemain, après s'être fort diverti aux dépens de la galerie, après l'avoir gaîment persiflée, revenait à ses vrais maîtres, à Véronèse, à Rubens, à Rembrandt, et non pas à David, à Guérin, comme l'eussent voulu les principes de la joyeuse esthétique littéraire si gravement développée par lui la veille au soir à la table de thé. C'est que Delacroix était vraiment plus peintre que Berlioz n'était musicien. A ce titre, il pouvait changer de religion aussi souvent qu'il lui plaisait, assez sûr de lui-même, assez fort, pour que sa littérature, qui n'était que distraction et pur dandysme, ne réagît pas sur sa peinture, sa vraie foi. Chez Berlioz, non moins humoristique, mais beaucoup moins solidement trempé, ces variations de conscience avaient leur inconvénient; son style tout aussitôt en subissait l'influence. Alors que Delacroix n'avait l'abjuration qu'à fleur de lèvre et que d'ailleurs cette abjuration ne portait que sur des questions purement littéraires,

chez Berlioz c'était l'homme tout entier, y compris le musicien, qui, se passionnant, évoluait. De là ces contradictions de goût, de pensée et de style. Sans prétendre le moins du monde disputer à Spontini la gloire qu'il mérite, et tout en admirant le second acte de *la Vestale* à l'égal de *l'Enlèvement des Sabines* ou du *Romulus* de David, je me demande comment un musicien nourri de Beethoven peut en venir à s'éprendre jusqu'à l'idolâtrie d'un pareil idéal. Berlioz avait de ces frénésies antipodiques bien autrement dangereuses pour un artiste que tous les paradoxes de l'esprit, car elles ont leur source au plus intime de son organisme, partent de ses centres nerveux, et vont le promenant en d'éternelles fluctuations. Tant vouloir rayonner nuit plus qu'on ne pense; le talent à ce jeu-là perd sa force de condensation, et sans unité, point d'influence.

Défions-nous de l'œuvre qui ne répond pas aux visées du présent, ce qui ne vit point dans le présent n'a point d'avenir. Les hommes, quoi qu'on en dise, ne se transforment pas si radicalement que la génération qui nous succédera doive nécessairement adopter avec enthousiasme les choses que la nôtre aura conspuées. Où donc est-il dans l'histoire de la musique le compositeur qui, n'ayant rien valu pour son époque, a tout mérité de l'avenir? Mozart meurt à trente-six ans reconnu de l'Allemagne entière. Voyons-nous que les contemporains de Beethoven aient absolument nié son génie? Tout au plus aurait-on le droit de nommer Sébastien Bach. C'est en effet seulement de nos jours, c'est-à-dire un siècle après sa mort, que sa gloire a trouvé son plein, et encore dans les livres et les articles de journaux, car pour ce qui regarde le simple don de plaire et de charmer, je doute fort que l'immortel classique l'exerce à l'heure qu'il est beaucoup plus sur nous tous tant que nous sommes qu'il ne l'exerça jadis sur ses contemporains, et là-dessus je m'en réfère à l'opinion médiocrement académique, mais très sincère de Rossini, qui, lorsqu'il causait de tout en robe de chambre, vous disait volontiers : « Dix minutes de Bach c'est sublime, mais un quart d'heure c'est *crevant!* » Ajoutons que maître Sébastien, pour n'avoir peut-être pas joui sa vie durant de l'immense renommée que la postérité lui a faite, n'en fut pas moins un très grand organiste et compositeur aux yeux de sa génération. Et M. Wagner lui-même, est-il donc tant cet homme de l'avenir qu'il le proclame? Oui, peut-être dans ses livres, où, pour mieux duper son monde, il commence par se duper tout le premier, non dans ses opéras, qui déjà ont trouvé leur public.

Ce que je dis de l'auteur de *Tannhäuser* s'applique également à Berlioz, et dans ce procès que nous faisons à son œuvre, pas n'est besoin de remettre à quinzaine, en d'autres termes d'en appeler à la postérité pour le prononcé du jugement. Les belles choses qu'il a pu composer ont eu de son vivant le retentissement qu'elles méritent. Que l'Allemagne ait mis à les reconnaître, à les acclamer un empressement qui trop sou-

vent chez nous a fait défaut, c'est une simple question de tempérament dont Berlioz, avec le sens critique qu'il possédait, n'a pu manquer de se rendre compte; qu'il ait beaucoup souffert de ce profond délaissement auquel dans sa propre patrie le gros du public le condamnait, ses découragemens, son amertume dédaigneuse, son ironie, l'ont assez prouvé. Il n'en est pas moins vrai qu'en pareil chapitre le mot d'ingratitude ne saurait être prononcé, car cette foule qui ne lui montra guère que de l'indifférence, au fond il la méprisait, et les esprits d'élite auxquels il s'adressait, cette classe de lettrés pour lesquels il semble que sa musique soit exclusivement composée, n'en ont jamais ignoré ni méconnu les beautés. La popularité ne s'acquiert qu'à de certaines conditions; elle a ses serviteurs qui la courtisent, comme elle a ses maîtres qui la domptent. La prendre d'en bas est le fait des petites gens, la prendre d'en haut n'appartient qu'aux titans, aux Michel-Ange, aux Beethoven. Berlioz pour son malheur n'était ni des uns ni des autres. « Prince ne daigne, roi ne puis, » cette devise des Rohan pourrait s'écrire sur sa tombe. Il l'a tant ruminée qu'il en est mort.

Et cependant la part dévolue à son existence n'avait rien de si médiocre; sa faute fut de n'en point savoir jouir : la nostalgie des hauts sommets le tourmentait, le consumait, il avait des tristesses d'*Ecclésiaste*. « A toute heure, je dis à la mort : Quand tu voudras; qu'attend-elle encore? » Ainsi parlait-il en 1865, au plein de son intelligence et de sa faculté d'action. La dernière fois que nous le rencontrâmes, c'était un soir d'automne, sur le quai; il revenait de l'Institut. Pâle, amaigri, voûté, morne et fébrile, on l'eût pris pour une ombre; son œil même, son grand œil fauve et rond, avait éteint sa flamme. Un moment il serra notre main dans sa main fluette et moite, puis disparut dans le brouillard après nous avoir dit ces vers d'Eschyle d'une voix où le souffle n'était déjà plus : « Oh! la vie de l'homme! lorsqu'elle est heureuse, une ombre suffit pour la troubler; malheureuse, une éponge mouillée en efface l'image, et tout est oublié. » L'allusion ainsi posée était navrante. Avait-il donc bien le droit de se l'approprier avec tant de rigueur? Non certes, car si cette éponge humide dont parle la Cassandre antique devait en effet, du tableau de sa vie, effacer nombre de traits, d'autres subsistent et subsisteront vivaces, caractéristiques : la symphonie d'*Harold* par exemple, celle de *Roméo et Juliette,* l'admirable septuor des *Troyens,* et çà et là divers fragmens enchanteurs de cet oratorio de l'*Enfance du Christ,* dont il avait écrit le texte en même temps que la musique, et qu'il fit exécuter pour la première fois comme l'œuvre d'un certain maître de chapelle du nom de Pierre Ducré, florissant à Paris vers 1679.

Ces sortes de supercheries étaient dans le goût de l'époque. On inventait à sa propre image un personnage de fantaisie, espèce de bouc émissaire ou de colombe de l'arche, selon la circonstance, qu'on lâchait au

hasard pour explorer le paysage, et qui vous revenait tantôt vainqueur, tantôt berné, quelquefois même ne revenait pas du tout. Berlioz était trop l'homme de cette période pour n'en pas épouser jusqu'aux moindres pratiques. Bien que sa montre, à lui, n'ait jamais retardé et qu'il ait toujours marché avec le siècle, quand il ne le devançait pas, on peut dire qu'il n'a point cessé d'appartenir au mouvement de 1830. A cette date, il avait livré ses premiers combats, lié ses plus fidèles amitiés, sinon avec les grands astres romantiques dont l'éclat tapageur l'offusquait un peu, du moins avec les étoiles d'une clarté plus complaisante. *Primus inter pares* ne fut jamais la devise d'Hugo, et Berlioz, sans avoir tout le génie qu'il se croyait, en avait les impatiences et les orgueils. D'ailleurs ces hauts barons n'entendaient rien à la musique; il fallait la croix et la bannière pour les faire se déplacer, et force était avec eux de se contenter de louanges banales, monnaie particulièrement en horreur à l'artiste ombrageux qui nous occupe. Berlioz savait cette ignorance ou cette indifférence suprême du maître à l'endroit des choses de l'art musical, et ce motif, joint à bien d'autres que lui conseillait le culte non interrompu de sa personnalité, tempéra l'élan du compositeur : sans renoncer à son admiration, il y mettait parfois des sourdines. Sa véritable intimité, c'était parmi les dominations de second ordre que Berlioz l'avait cherchée. Là du moins son enthousiasme pour Shakspeare trouvait à qui parler : Alfred de Vigny, les deux Deschamps, Brizeux, Barbier, pour n'en citer que quelques-uns, convenaient davantage à sa nature de poète-musicien et de causeur hoffmannesque.

Dans ce groupe, d'où se détachait en pleine lumière la noble figure de l'auteur de *Stello,* la controverse ne manquait pas. Eugène Delacroix s'y montrait aussi, mais fougueux, entraînant, enfiévré d'anglicanisme et de germanisme, le Delacroix des dessins de *Faust,* du *Massacre de Scio,* le soldat au feu, le prosélyte, et non ce gourmand refroidi, ce délicat que nous avons connu plus tard si tendrement enamouré de *Bérénice.* Musset également y paraissait, quoique de loin en loin, en *prima sera* et comme pour essayer, *in anima vili,* l'effet de ce bel habit vert à boutons d'or dont la véritable étrenne était pour la société de Belgiojoso et de Belmont; puis c'étaient les deux Falloux, Ferrière, les Rességuier et tout un monde rimant et musiquant d'aimables étrangers, de Russes, un Metscherski, un Schouwaloff, morts tous les deux : l'un comme ce poète de la chute des feuilles dans Millevoye, l'autre en barnabite, le froc au dos, la sandale aux pieds, mais la parole d'or toujours aux lèvres. Il avait quitté Paris plein de sonnets, il y rentra plein de sermons! Comment un musicien shakspearisant n'eût-il pas délicieusement goûté pareil milieu, où, si les poètes abondaient, ne manquaient point non plus les esprits capables de comprendre la musique et d'en discourir? Alfred de Vigny traduisait *Othello* et le *Marchand de Venise,* Émile Deschamps

Roméo et Juliette et *Macbeth*, Auguste Barbier *Jules César*. C'était le temps des traductions comme des pseudonymes, ce qui me ramène à *l'Enfance du Christ*.

Mérimée inventait la dramaturge Clara Gazul, Sainte-Beuve le rimeur Joseph Delorme; pourquoi Berlioz se serait-il refusé le plaisir d'intriguer un peu les malins de la critique en exhumant cet apocryphe Pierre Ducré, qui, pas plus que Clara Gazul et que Joseph Delorme, n'avait vu le jour? Lui-même, en 1852, a raconté cette anecdote dans une lettre à M. Ella, le fameux directeur du *Musical Union*. « Je me trouvais un soir chez le baron de M... avec l'architecte Duc, un de mes anciens camarades de l'Académie de Rome. On jouait, les uns le whist, les autres l'écarté; j'ai les cartes en horreur, et je m'ennuyais. Duc, me voyant si désœuvré, me demanda de lui composer un peu de musique pour son album. Je prends une feuille de papier, trace quelques portées et bientôt se montre un *andantino* à quatre voix pour orgue. Il me semble y voir l'expression d'une sorte de sentiment mystique et naïvement pastoral; l'idée me vient d'y adapter des paroles de même nature, le morceau d'orgue disparaît et fait place à un chœur de bergers de Bethléem chantant leurs adieux à l'enfant Jésus au moment du départ de la sainte famille pour l'Égypte. Ici les parties de whist et d'écarté s'interrompent; on veut entendre ma légende, qui réussit grâce à la couleur moyen âge tant des vers que de la musique. — Écoute, dis-je à Duc, j'ai envie de te compromettre en la signant de ton nom. — La belle affaire! quand tous mes amis savent que je ne me doute pas de la composition. — Ce serait en effet un motif pour ne point composer; mais, puisque ta vanité se refuse à ce que tu me prêtes ton nom, j'en veux inventer un qui le contienne et signe ce morceau du nom de Pierre Ducré, organiste de la Sainte-Chapelle au XVIIe siècle, ce qui donne tout de suite à mon manuscrit la valeur d'une curiosité archéologique. — Ainsi j'entrai dans la voie de Chatterton. Quelques jours plus tard, j'écrivis le morceau suivant. Cette fois je commençai par les paroles et par une petite ouverture fuguée pour un petit orchestre dans un petit style innocent en *fa mineur* sans *dominante*, mode qui n'est plus à la mode, remonte au chant grégorien, et dont les savans pourront dire qu'il dérive du phrygien, du lydien ou du mixolydien, ce qui assurément ne fait rien à l'affaire, mais vous aide singulièrement à reproduire le caractère mélancolique et un peu niais des vieilles choses populaires. Un mois après, je ne pensais guère plus à ma partition rétrospective, lorsque j'eus à diriger un concert. Un chœur me manquait pour le programme, et je trouvai plaisant d'y intercaler le chœur de bergers de mon mystère, que je signai bravement du nom de Ducré, 1679. Dès les premières répétitions, cette musique patriarcale mérita la plus vive adhésion des choristes. — Où diable avez-vous déterré cela? s'écriait-t-on de tous côtés. — Déterré est bien le mot, on l'a

trouvé lors de la restauration de la Sainte-Chapelle, au fond d'un vieux coffre scellé dans le mur. Seulement le morceau était écrit sur parchemin selon la vieille notation, et j'ai eu toutes les peines du monde à le déchiffrer. — Le concert a lieu : même succès. Les critiques louent et me complimentent sur ma découverte. Un seul laisse voir quelque doute sur l'âge et l'authenticité du chef-d'œuvre, ce qui vous prouve qu'il y a partout des gens avisés. Plusieurs cependant s'apitoient sur le sort de cet infortuné maître de chapelle dont les inspirations ne nous arrivent qu'après avoir traversé une nuit de cent soixante-trois ans, car, ajoutent-ils, personne de nous n'avait entendu parler de ce Ducré, et le dictionnaire de Fétis, qui contient tant de choses extraordinaires, ne le nomme même pas. Le dimanche suivant, Duc, visitant une belle dame forté prise d'ancienne musique et qui d'ailleurs ne professait qu'un goût très médiocre pour les nouveaux compositeurs, lui demanda ce qu'elle pensait de notre dernier concert. — Fort mélangé comme toujours, — répondit-elle. — Et le morceau de Pierre Ducré? — Admirable, charmant, de la vraie musique à laquelle le temps n'a rien ôté de sa fraîcheur. A la bonne heure, voilà de la mélodie comme les compositeurs d'aujourd'hui ne nous en donnent guère, et comme votre Berlioz n'en fera jamais. — Duc à ces mots part d'un éclat de rire, et commet cette imprudence extrême de livrer mon secret; sur quoi la belle dame se mord les lèvres, les roses du dépit colorent la blancheur de son teint, et, tournant le dos à mon camarade l'architecte, elle murmure d'une voix de piegrièche : « Eh bien! votre Berlioz n'est qu'un impertinent. »

Je ne connaissais pas cette lettre, que je traduis d'après le texte allemand qu'en a donné M. Hiller, et dont l'original peut avoir été écrit dans cette langue anglaise que Berlioz parlait et pratiquait si familièrement. Quoi qu'il en soit, les critiques capables de se laisser duper de la sorte et d'accepter cette composition comme l'œuvre d'un musicien de 1679 étaient peut-être des gens d'infiniment d'esprit, mais en matière d'art, en ce qui concerne la question historique, ne devaient certes pas être de grands clercs. Berlioz lui-même se trompe lorsqu'il attribue la réussite première de son chœur des bergers à la petite supercherie mise en avant dans cette circonstance. Si sa musique rencontra un accès plus facile, ce n'est point à cause du nom étranger qu'il avait pris, c'est à cause du style plus simple, plus mélodique, et moins en désaccord avec les habitudes du public. Cette bonne fortune, il la retrouva depuis dans *Béatrice et Benédict*, dans le septuor des *Troyens*, et chaque fois qu'il consentit à n'émouvoir que des sentimens humains, à dépouiller le faux titan, le pseudo-cyclope, à se défaire en un mot de cette horrible grimace qui balafre comme un signe de malédiction l'altière beauté de son œuvre. Il s'exhale en effet de certaines de ses partitions je ne sais quelle affreuse odeur de carnage, et cet orchestre, tourmenté, bourrelé, prodigue en ses

combinaisons, en ses raffinemens, aventureux, abrupt, excessif, allant du voluptueux à l'horrible, de l'orgie à l'ascétisme, — cet orchestre labouré, strapassé comme une toile de *Salvator* vous ferait dire par momens que l'homme capable d'enfanter de pareilles choses doit avoir sur la conscience le remords d'un crime. Lorsque Rossini lançait son fameux mot : « quel dommage qu'un tel ne sache pas la musique, car, s'il la savait, il en ferait de bien mauvaise, » — le malin grand-maître, en abusant de l'ironie, exprimait une idée qui pouvait avoir son côté vrai. Il manque en effet à Berlioz nombre de qualités en dehors desquelles, pour les honnêtes gens, la musique cesse d'être de la musique. Hâtons-nous d'ajouter qu'il en possède d'autres à lui particulières qui, l'instant venu, non-seulement vous suffisent, mais vous enthousiasment. Schumann l'appelait un virtuose de l'orchestre. Rien de plus vrai; il a dans l'instrumentation la main d'un maître, c'est un coloriste d'ordre souverain, un créateur en fait de résonnances originales, de rapprochemens caractéristiques. Par contre, la spontanéité dans l'invention lui manque totalement; le musicien chez lui ne vient jamais en quelque sorte qu'après coup. Il se traduit en musique des situations, des personnages; mais l'idée musicale immédiate, celle qui jaillit de l'âme, il ne la connaît pas. Le terrain de Berlioz, c'est l'orchestre sans paroles, il y excelle; la parole chez Berlioz se fond, se dissout dans la musique; Wagner au contraire entend que le mot subsiste en toute intégrité, il l'interprète, le commente, le subtilise, lui soumet les voix et l'orchestre. A la musique de Berlioz il faut un programme; à celle de Wagner suffit la lettre : celui-là part de la *Symphonie pastorale,* celui-ci de l'*Iphigénie,* de l'*Alceste* de Gluck.

Vit-on jamais théories plus opposées que celles de ces deux musiciens de l'avenir, également supérieurs, également possédés du démon de l'initiative, et dont l'un pose en triomphateur, tandis que l'autre passe encore aux yeux du plus grand nombre pour un enfant perdu du romantisme! Je sais tout ce que l'on peut dire de Berlioz, de ses contre-points barbares, de ses rhythmes battant le sol à cloche-pied comme des faunes en goguette, de ses harmonies énervantes comme le hatchich; mais je sais aussi que ce sauvage ivre était un homme, un artiste ayant son idéal très haut placé et le poursuivant au prix des plus durs sacrifices. Il ne se maniérait pas, ne compilait pas. Qu'il le voulût ou non, il lui fallait être ce qu'il était et subir jusqu'en ses désordres la loi ou la fatalité de son tempérament. Parmi tant de mots dont on l'a criblé, il en est un qui représente son œuvre comme un fantastique dessert placé sur la royale table de Beethoven. Nous-même tout à l'heure nous l'appelions un faux titan. Eh bien! soit! même sous cette forme il intéresse, et mieux valent, à tout prendre, des erreurs de titan que les petites vérités dont la bouche d'un pygmée vous régale!

HENRI BLAZE DE BURY.

AHMED

IXIÈME PARTIE (1).

XIV.

Le Nil est comme un monde à part. A deux encâblures du quai de Boulaq, on est à mille lieues de Damiette, de Mansourah, du Caire et de tous les pays connus; on se sent transporté dans un milieu nouveau, on vit d'une autre vie. Le voyageur, assis dans une stalle comfortable, voit défiler à droite et à gauche un long panorama de choses inédites, quoique aussi vieilles que l'humanité et mille fois dépeintes par des observateurs dont la liste commence à Hérodote et ne s'arrête pas à Gérard de Nerval ou Maxime Du Camp. Vous croyez que les peintres complètent le travail de l'écrivain; non, chacun d'eux n'a pu saisir qu'une parcelle de ces beautés multiples et changeantes qui se renouvellent à toute heure de jour et de nuit. Une nature exceptionnelle, un passé grandiose, pétrifié dans des monumens indestructibles, une civilisation étrange, un avenir prodigieux, s'il plaît à l'homme, voilà plus d'élémens qu'il n'en faut pour occuper et satisfaire la plus avide curiosité.

Nous nous embarquons le 12 janvier, à deux heures, avec Arakel et son fidèle Éliacin, qui a fait le café et allumé les chibouks tandis que nous traversions la passerelle. Avant de monter à bord, nous sommes entrés chez Ahmed, au vieux Caire; ses gens ont confirmé la nouvelle de son départ; il a pris le chemin de fer pour Minieh avec les Anglais, et peut-être navigue-t-il déjà sur le Haut-Nil.

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 février, des 1er et 15 mars, et du 1er avril.

Le *Chibine* est un joli petit aviso, renommé pour sa vitesse. Le vice-roi en possède beaucoup du même modèle; on en compte en ce moment dix ou douze qui promènent les hôtes de son altesse entre le Caire et Philæ, et il en est de même tous les hivers. Les aménagemens sont commodes et riches; chacun de nous a sa chambre et son lit, car il n'y a plus à compter sur les auberges; une salle à manger de dix ou douze personnes occupe l'arrière; sur le pont, on a fait un salon véritable, meublé de canapés et de fauteuils de soie, et couvert d'une tente grise ou du ciel bleu, *ad libitum*. Rien ne nous manquera; la cale est bondée de provisions, nous avons une maison montée dans le style européen, la table et le service sont pris à forfait par le meilleur hôtel d'Alexandrie moyennant la bagatelle de dix livres sterling par jour. C'est ainsi qu'Ismaïl-Pacha traite ses plus modestes hôtes; il ne veut point que les tracas de la vie matérielle puissent corrompre nos plaisirs ou interrompre nos travaux.

Tout l'équipage est égyptien, depuis le capitaine jusqu'au mousse. Le mécanicien est fellah comme les autres; il nous a prouvé que sa race peut faire bon ménage avec les engins de l'industrie occidentale; un Anglais n'eût pas mieux travaillé. Comme les eaux sont basses en janvier, nous avons deux pilotes, dont l'un manie le gouvernail, tandis que l'autre, debout à l'avant, la perche en main, sonde incessamment le fleuve. Le courant est rapide, le fond mouvant, le chenal se déplace chaque jour, les bancs de sable ou de limon surgissent tantôt ici, tantôt là, sous les eaux jaunes, opaques, impénétrables au regard; il faut une vigilance de tous les instans pour éviter cet éternel danger d'échouage qui menace sinon la vie, du moins le temps et la liberté des voyageurs. La rencontre d'un banc arrête le navire jusqu'à ce qu'un autre vapeur vienne le dégager, ou que les villages voisins, requis d'urgence, le renflouent à force de bras. Un pilote expérimenté fait son profit de mille indices qui nous échappent; l'eau moirée d'une certaine façon, les oiseaux aquatiques plantés en ligne, la berge qui descend en pente douce, autant d'avertissemens salutaires. Il recherche la rive la plus escarpée, le côté où le Nil dans toute sa force mord les terrains, les cultures, souvent même les maisons et les mosquées. Pour plus ample informé, il interroge vingt fois par jour les paysans épars dans la campagne, et chacun s'empresse de lui crier : Pousse à droite! ou : le chenal est à gauche! Quand le soleil et les hommes sont couchés, il n'y a qu'un parti à prendre, c'est d'amarrer le bateau n'importe où et d'attendre le lendemain. Ces principes fort sages étaient la loi du *Chibine;* nous leur avons dû le voyage le moins accidenté et le plus agréable du monde.

Un seul point m'intriguait au départ. Lorsque le navire eut démarré, traînant son canot à la remorque, et qu'il se mit à remonter gaillardement le cours du Nil, j'aperçus un trou dans le bordage d'arrière, à la droite du gouvernail. Peu de chose, ce trou : c'est à peine si j'aurais pu y passer la tête, un enfant de dix-huit mois jouant sur le pont ne serait point tombé par là; mais le *Chibine* sortait de l'arsenal, on n'avait certes rien épargné dans les détails de l'armement, notre petit voyage allait coûter trente mille francs pour le moins à la cassette du vice-roi. Un bout de planche à clouer sur ce malheureux trou ne représentait guère que dix minutes de travail et cinquante centimes de dépense : pourquoi la brèche restait-elle ouverte?

Pourquoi? C'est une grosse question, bien moins futile qu'on ne pourrait le supposer à première vue. La prospérité de l'Égypte, sa grandeur, son avenir, sont intéressés à la solution de ce petit problème, qui en renferme beaucoup d'autres. Pourquoi tant de beaux édifices tombent-ils en ruine au bout de quelques années? pourquoi les canaux destinés à l'irrigation se comblent-ils en maint endroit? pourquoi dit-on que le barrage du Nil sera détruit avant d'être achevé? pourquoi les plantations de Mohammed-Ali sont-elles mortes presque partout? pourquoi les institutions elles-mêmes périssent-elles dans ce pays le lendemain de leur naissance, et l'œuvre du progrès est-elle à recommencer tous les jours?

Le prince Napoléon, dans un discours célèbre, sinon populaire en Égypte, a dit : « Les Turcs perdent leurs culottes par la paresse de recoudre un bouton. » La faute est-elle bien imputable à ces dominateurs? D'abord les Turcs ne sont pas maîtres en Égypte : un prince ottoman règne sur les fellahs comme une princesse de Hanovre sur les Anglais, comme un prince de Savoie sur l'Italie, comme une fille des Bourbons régnait naguère sur l'Espagne; mais le pays s'appartient à lui-même, et les fonctions publiques sont presque toutes aux mains des fellahs. Faut-il accuser l'islamisme, ou le tempérament de la race indigène, ou le climat? Non, car la même race, sous le même climat et depuis la révolution qui y fonda l'islam sur les ruines du christianisme, a prouvé qu'elle était apte non-seulement à produire, mais à entretenir, à conserver, à réparer ses œuvres, et à faire acte de création continue. Les habitudes de laisser aller, dont l'effet n'est que trop visible dans les wagons des chemins de fer comme dans la mosquée d'Hassan, me paraissent relativement modernes. Elles ont commencé sans doute à l'oligarchie militaire et anarchique des mameluks; elles se sont continuées sous les premiers vice-rois. Un Mohammed-Ali, tourné vers l'avenir, éperdument épris des nouveautés

européennes, pressé d'agir, de produire, de montrer sa toute-puissance et son ferme vouloir, plus soucieux de marquer le pays à son empreinte que d'éterniser par un ravaudage assidu les vestiges du passé, devait reléguer au second plan tous les travaux conservatoires. Le mode de succession usité chez les Osmanlis, la transmission du trône en ligne collatérale, cette loi féconde en intrigues, en complots, en crimes, qui condamnait le souverain à se tenir en garde contre son héritier présomptif et le futur vice-roi à vivre en disgrâce jusqu'au jour de son avénement, cet ordre désordonné qui vient enfin d'être aboli, interdisait la tradition, le respect du passé, l'esprit de suite dans le pouvoir. Si un fils est porté naturellement à soutenir les œuvres et les institutions qui font honneur à son père, un collatéral était bien aise de voir tomber en ruine les monumens de son ancien persécuteur. Le firman impérial qui transmet la monarchie en ligne directe par ordre de primogéniture aux descendans d'Ismaïl-Pacha contient le germe d'une révolution salutaire. Il introduit l'élément conservateur en Égypte; mais en cela, comme en mainte autre chose, l'éducation du peuple est à faire, il faudra du temps et des exemples. C'est l'ouvrier européen qui peut seul, jusqu'à nouvel ordre, entretenir et réparer les édifices, les canaux, les routes ferrées, les navires et les machines, qui abondent dans le pays. Voilà bien des paroles pour une planche trouée, mais ce trou que nous avons remarqué en montant à bord représente une lacune dans les institutions et les mœurs égyptiennes; les fellahs ont perdu des millions en nombre incalculable faute d'un bout de planche cloué en temps utile ici ou là.

Le bateau marche, et nous longeons une flottille surchargée de grains de tout genre, blés, orges, fèves, millet, lentilles rouges; Boulaq est le port de la Haute-Égypte, tout ce qui vient du midi s'arrête là. Presque toutes les embarcations ont un trop-plein de marchandises; les indigènes élèvent d'un demi-pied le bordage de leurs navires en y maçonnant de la boue et de la paille hachée. Ce pisé baigne dans l'eau pour peu que le bateau penche à droite ou à gauche; mais il ne s'y dissout que lentement, on a le temps de le réparer. Les paysans et les marchands arrêtés devant le port sommeillent sur leurs denrées; quelques-uns se font raser la tête par des barbiers ambulans avant de mettre pied à terre. Les arrivées et les départs animent le tableau; partout des voiles blanches ou grises pendent à cette longue vergue qui n'en finit pas. On voit des familles entières installées sur des radeaux chargés de poteries diverses; hommes et cruches arrivent de Siout, de Keneh et même d'Assouan; ces boutiques flottantes font des voyages de deux cents lieues en suivant le fil de l'eau. Les pêcheurs à la ligne rappor-

tent leur butin; le poisson du Nil est médiocre, il sent la vase; on le prend à l'hameçon sans amorce, en traînant des lignes de fond qui grattent le lit du fleuve et arrachent tout ce qui s'y rencontre. Les goëlands, autres pêcheurs, se croisent dans l'air avec des milliers de mouettes et des éperviers par centaines. Le vieux Caire et l'île de Rhoda nous laissent entrevoir leurs jardins et les grilles mystérieuses de quelques grands harems, tandis que sur la rive opposée les pyramides se profilent derrière un rideau de palmiers.

Nous allons devant nous jusqu'au coucher du soleil. La variété des objets n'est déjà plus aussi grande. Le fleuve rapide et bourbeux, encaissé dans ses hautes berges, coule entre deux plaines cultivées. L'horizon est fermé à droite par la chaîne libyque, à gauche par la chaîne arabique : deux rangs de montagnes jaunâtres, et la terre noire entre les deux. Les villages se succèdent et se ressemblent comme des ruches basses et poudreuses; on voit partout des échancrures pratiquées au bord du fleuve et des fellahs nus jusqu'à la ceinture puisant l'eau dans une énorme coupe de cuir pour l'envoyer dans la campagne. Cette poche, suspendue comme un balancier d'horloge, descend vide, remonte pleine, et verse son contenu dans une rigole. Ce mécanisme, connu sous le nom de *chadouf*, est très ingénieux dans sa simplicité, et il donne une quantité de travail utile qu'il faut avoir vue pour y croire. Cependant il est triste de penser que cent mille hommes peut-être sont occupés durant une moitié de l'année à cet effort mécanique où l'intelligence n'a point de part. La terre a besoin d'eau, mais on pourrait l'arroser à meilleur compte. La *sakié* ou *noria* est un progrès sur le chadouf, la machine à vapeur un progrès sur la sakié. Il vaut mieux user du charbon que des muscles de bœuf, et les muscles du bœuf ont moins de prix que ceux de l'homme. Malheureusement le charbon coûte cher, et l'outillage manque aux fellahs. Les pauvres gens qui travaillaient sur les deux rives semblaient abrutis par la fatigue; ils n'étaient pas même curieux; la plupart ne levaient pas la tête pour voir passer notre bateau. En revanche, nous étions émerveillés de leur beauté plastique : autant d'hommes, autant de statues. Les sculpteurs européens se plaignent de ne plus trouver de modèles; que ne vont-ils en chercher sur le Nil? Antinoüs y garde les chèvres, l'Apollon du Belvédère, l'Achille et le Gladiateur y manœuvrent le chadouf à raison de quarante centimes par jour.

Aussitôt le soleil couché, notre capitaine aborda. C'est l'usage, on s'arrête où l'on se trouve. Nous étions sous un bois de palmiers, à deux pas d'un petit village. Deux matelots sautèrent sur la rive, on leur jeta des pieux, un maillet, des cordes, et le bateau fut solidement amarré de l'arrière et de l'avant. Notre arrivée

avait tant soit peu dérangé quelques barques de fellahs, car la meilleure place appartient de plein droit aux navires de son altesse. Nos voisins se remirent bientôt, et commencèrent à souper. Il paraît que cet acte si naturel après une journée de jeûne pouvait scandaliser nos seigneuries; le capitaine ordonna que l'on déguerpît aussitôt, et les pauvres gens d'obéir. Nous prîmes leur défense, on leur commanda de rester; ils se remirent sans témoigner plus de contentement qu'ils n'avaient marqué de dépit. Le capitaine alors voulait tirer les rideaux de la tente pour nous épargner un spectacle qu'il croyait indigne de nous. Je maintins qu'un souper de galettes et de carottes crues n'avait rien d'offensant pour l'homme qui n'est pas forcé d'y prendre part. Quelle idée ces bonnes gens doivent-ils avoir de nous, si on les vexe souvent ainsi pour faire honneur à l'étranger qui passe? Que pensent-ils les uns des autres, pour qu'un fellah, devenu petit officier, prenne des libertés si étranges avec ses frères?

Lorsque nous nous arrêtions pour compléter notre approvisionnement de charbon, les autorités de la ville ou du village mettaient toute la marmaille en réquisition. Garçons et filles accouraient au dépôt par centaines; les uns prenaient des couffes, les autres ramassaient des bâtons pour stimuler le zèle de leurs camarades, et, l'ouvrage terminé, battans et battus s'en allaient, bras dessus, bras dessous, sans rancune.

A Minieh, le hasard nous jeta au milieu d'une scène tragi-comique. Les paysans défilaient en foule dans la raffinerie du vice-roi avec leurs ânes ou leurs chameaux chargés de cannes; chacun déposait son fardeau et gagnait la porte de sortie. Deux grands gaillards, une corde à la main, fouillaient hommes et bêtes, et malheur au fellah qui cachait dans les plis de sa tunique ou sous le bât de son chameau dix centimètres de canne à sucre! Il était étrillé d'importance. J'en vis battre une demi-douzaine; ils se secouaient comme des chiens mouillés la chose faite, et s'éloignaient en riant.

Si, dans nos promenades à pied, nous passions tout près d'un fellah en gesticulant un peu fort, il faisait un geste d'effroi. Ces pauvres gens supposent que nous n'avons des cannes et des cravaches que pour les battre. Chaque fois que j'ai surpris ce mouvement, j'ai eu honte pour eux et pour moi. Ahmed, si courageux et si digne, n'est pourtant pas une exception unique : j'ai rencontré un certain nombre d'Égyptiens qui le valaient; mais on les compte. Combien faudra-t-il d'années pour élever le niveau moral de cette malheureuse nation?

Depuis le port de Boulaq jusqu'au rivage de Keneh, où nos amis nous attendaient, la navigation fut de huit de jours, sans aucun in-

cident mémorable. Nous cheminions sans nous presser, contrairement à l'usage; lorsque les eaux sont basses, on se hâte de monter le fleuve, ajournant au retour la visite des monumens et des curiosités en tout genre. La vie du Nil est d'une monotonie adorable. Un banc de sable peuplé d'oies et de canards sauvages, de hérons et de pélicans, parfois un crocodile réveillé en sursaut par le tapage de la machine, — je dois dire pourtant que nous n'en avons pas réveillé un seul; — un grand bois de palmiers, un village plus important que les autres, la cheminée d'une pompe à feu, qu'on prend de loin pour un obélisque, une agglomération de pigeonniers semblables à des forteresses : voilà les objets les plus rares et les plus merveilleux qui s'offrent aux voyageurs. Ahmed n'a point exagéré la folie de ses concitoyens lorsqu'il nous montrait l'Égypte dévorée par les pigeons. J'évalue à plus de trente millions le total de ces destructeurs ailés qui se trouvèrent sur notre route. Or je me souviens qu'à Paris Albert Geoffroy Saint-Hilaire, qui dirige le jardin d'acclimatation, compte à raison d'un centime par jour la nourriture de ces êtres sensibles et gloutons. Ils mangent donc ici quelque chose comme trois cent mille francs par jour, soit cent neuf millions et demi dans l'année. La population stable est d'environ quatre millions d'âmes; chaque Égyptien paie donc à la dynastie des pigeons plus de vingt-sept francs d'impôt annuel. Déduisez un million d'engrais et quatre millions et demi de viande, un beau chiffre, — l'entretien de ces mameluks emplumés coûterait encore aux fellahs vingt-six francs par tête d'homme.

Les paysages se suivent et se ressemblent. Nous remarquons seulement que les palmiers grandissent, et que la peau des paysans noircit d'étape en étape; mais le type ne varie point : plus clair ou plus foncé, c'est toujours le même fellah. Les montagnes s'approchent ou s'éloignent comme par caprice; tantôt elles se perdent à l'horizon, tantôt elles arrivent jusqu'au Nil et surplombent en falaises. On reconnaît alors que les hommes du vieux temps les ont creusées en mille et mille sépultures, soit pour eux-mêmes, soit à l'usage des animaux sacrés. Un jour que nous sondions du regard une large cavité taillée comme à la scie dans un énorme bloc de calcaire, un corps humain se détacha de la montagne et vint plonger à pic dans le sillage du bateau. En quatre brasses, il atteignit la felouque qui nous suivait, se hissa jusqu'au gouvernail et nous tendit la main en demandant le bakchich. Cet homme, admirablement fait, n'était vêtu que de sa main gauche. Arakel nous dit : — C'est un moine copte, chrétien à sa façon. Il habite un couvent perché là-haut; ses frères, quand ils ne mendient pas à la nage, font des chaussures. C'est un plus honnête métier que la

fabrication des eunuques, pratiquée durant plusieurs siècles par les moines chrétiens de Siout.

Nous donnons le bakchich au révérend nageur, nos matelots lui font l'aumône; il empoche la monnaie dans sa bouche, saute à l'eau, et va recommencer la quête à bord d'un bateau de fellahs. Je me demande si la dahabieh d'Ahmed a reçu la même visite; nos Anglaises ont dû pousser de beaux cris, et notre ami? Quel accueil aura-t-il fait à ce mécréant sans culotte? Et quand c'est un harem qui voyage sur le Nil, que se passe-t-il, juste ciel! entre le moine et les eunuques? Les membres de la société de Saint-Vincent-de-Paul, qui placent leurs charités avec un discernement bien connu, seront peut-être scandalisés d'apprendre que le fellah musulman fait l'aumône aux chrétiens. Les disciples de Mahomet sont aussi généreux pour le moins et plus tolérans à coup sûr que les fidèles de Jésus-Christ. Ici, toutes les portes sont ouvertes; entre qui veut dans la cour du riche ou du pauvre. La religion et les mœurs commandent qu'on nourrisse et qu'on abreuve l'étranger, quels que soient son pays et sa foi; toujours l'hospitalité antique!

Le bakchich est distinct de l'aumône, quoiqu'ils se confondent souvent. Un homme à l'aise, un fonctionnaire, un officier recevra le bakchich sans rougir, et le demandera même. Les enfans d'un petit propriétaire s'échappent de la maison sous les yeux des parens pour demander le bakchich à l'étranger qui passe. Est-ce à dire qu'ils aient besoin de quoi que ce soit? Non. Ou qu'on leur doive quelque chose? Pas davantage. Le pourboire en Europe est comme un supplément de salaire; le pauvre qui a travaillé pour un riche, après avoir touché son dû, réclame quelques sous de bonne volonté, pour boire à la santé de monsieur. Ni le pourboire des Français, ni le *trinkgeld* des Allemands ne seraient justifiables dans un pays où l'on ne boit que de l'eau, et où la loi défend de la vendre. Qu'est-ce donc que le bakchich? Un hommage intéressé rendu par celui qui demande. « Tu es un grand seigneur, tu es riche, et je ne doute pas que tu ne sois généreux: prouve-le! » Un fellah qui s'était cassé la jambe au Caire s'en fut trouver le chirurgien qui l'avait guéri, et lui demanda le bakchich. Savez-vous rien de moins logique? Pourtant, si je ne me trompe, le trait dans sa naïveté est touchant. La générosité est de stricte obligation pour tous les hommes qui sont ou qui paraissent riches; il suit de là que la valeur des biens et des services varie incessamment selon les personnes. Le bain turc, par exemple, se donne gratis au mendiant; le paysan et l'ouvrier le paient une ou deux piastres, le bourgeois cinq francs, le *gentleman* un louis, les beys ou les pachas cinq ou six fois plus cher; c'est le rang du consommateur qui détermine le prix des choses consommées. On s'étonne chez nous que les voyages en Orient aient

ruiné Chateaubriand, Lamartine et quelques autres illustres voyageurs; rien n'est plus simple, puisqu'un œuf à la coque peut atteindre à des prix fabuleux dans l'assiette d'un grand seigneur. Dès qu'un homme, par orgueil ou par générosité naturelle, s'est mis sur le pied de donner à tous ceux qui lui demandent, et de payer les choses au prorata de son rang, il creuse un gouffre que tout l'or du monde ne suffirait pas à combler.

Arakel nous arrêta une demi-journée à Siout pour nous montrer la ville et pour nous régaler d'un bain dans l'étuve la plus renommée de l'Égypte. Le bain fut excellent; on nous asphyxia dans la vapeur brûlante; on nous pela de la tête aux pieds, on nous pétrit, on nous disloqua, on nous échauda, et, après une heure d'épreuves que je crois empruntées aux mystères d'Isis, on nous laissa pour morts sur des matelas de coton entre les narghilés de rigueur et l'inévitable café. Cette fatigue nous reposa si bien que nous courûmes la ville et les environs jusqu'au soir sans souffrir ni de la chaleur ni de la poussière. Siout est une capitale, un centre de commerce et même un foyer d'industrie. On y emmagasine dans une multitude d'okels les marchandises du Soudan; plusieurs corporations d'artisans y travaillent l'ivoire, la corne du rhinocéros, les plumes d'autruche et la poudre d'or, qu'ils transforment en bijoux étranges. Nous allions du quartier des teinturiers au bazar des babouches, à la ruelle des orfévres, aux étalages de poteries. Un riche marchand très digne, très vénérable, un peu fripon, nous fit les honneurs de son okel avec toute la bonne grâce imaginable. Il ne tenait qu'à nous de rapporter dans nos pénates cinq ou six défenses fêlées, quelques bouquets de plumes mangées aux vers, et toutes les marchandises de rebut qui gisaient dans le fond de ses nombreuses boutiques; mais, pendant que nous défendions notre bourse contre la malice du beau vieillard, les mendians entraient chez lui l'un après l'autre, et nul ne s'en allait sans emporter une galette de belle farine blanche. Il vida toute une corbeille de pain, nous servit du café de moka, referma ses magasins, barra la porte de l'okel, prit congé de nous sans rancune, et enfourcha un magnifique âne blanc qui l'attendait dans la rue. Autant le bazar est vivant, autant la ville est silencieuse et endormie. On pourrait y faire une lieue sans rencontrer plus de dix personnes. Le seul bruit qu'on entende parfois, c'est le grondement continu d'une meule tournée par un bœuf; chacun moud son blé à domicile. Ici les hommes blancs deviennent de plus en plus rares. A peine si nous avons rencontré une quinzaine de vieux Turcs, gendarmes ou cavas, mal accoutrés et de piètre mine; par compensation, force Arabes nomades, aux dents pointues, au front fuyant, aux pommettes saillantes, moins hauts de taille que le commun des fellahs,

mais plus vifs, plus fiers, et crânement drapés dans leurs burnous blancs.

Siout est probablement la seule ville égyptienne qui offre aux yeux un profil pittoresque. Assise sur une éminence, au pied de la chaîne libyque, elle se découpe en décor, et satisfait ou dépasse même les plus brillantes imaginations du touriste. Nous apportons dans la mémoire un Orient tout fait; les peintres et les poètes nous blasent à l'avance, et il est difficile que la réalité nous donne tout ce que nous en attendons. Siout ne laisse rien à désirer; lorsque vers six heures du soir, quelques minutes avant le coucher du soleil, nous reprîmes le chemin du bateau, une admiration sincère nous arrêta tous sur nos ânes, à cent pas de la ville, au milieu d'un champ sec tout crevassé par la dernière inondation. Najac et du Locle s'écrièrent en même temps : « Ah! voici l'Orient comme on le voit en rêve! Et il n'est peut-être qu'ici! » C'était trop dire, car l'entrée de la Corne-d'Or est autrement belle et cent fois plus grande que le modeste profil de Siout; mais l'impression mérite d'être notée.

Le soleil disparut; les lumières et les ombres se fondirent; le froid nous prit par les épaules, et nous repartîmes au petit trot vers l'allée d'arbres à gomme qui réunit la ville à son port. Najac nous dit en arrivant : « Messieurs, je sais un mot d'arabe. »

— Part à deux!

— Part à trois!

— Écoutez-moi bien; c'est *donkey*, qui veut dire un âne.

— Malheureux! si tu n'y prends garde, les âniers t'apprendront l'anglais.

N'est-il pas singulier que le petit peuple d'Égypte ait retenu un peu d'anglais, lorsque l'occupation de Bonaparte n'a pas laissé un mot français dans sa mémoire? Nos armées ont vécu en Égypte; les touristes anglais ne font qu'y passer. Il est vrai qu'ils y passent souvent et en grand nombre, tandis que les voyageurs de notre nation y sont rares. Sur vingt-cinq dahabiehs de plaisance que nous avons croisées ou dépassées sur le Nil, dix peut-être portaient le pavillon britannique, et les quinze autres le drapeau américain; pas un pauvre chiffon tricolore!

Ahmed avait poussé la galanterie jusqu'à prendre les couleurs de l'Angleterre. On nous conta cette nouvelle à Siout en nous disant qu'il était arrivé deux jours avant nous, et que, voyageant nuit et jour par un vent assez favorable, il serait en mesure de nous attendre à Keneh. Nous pûmes donc hâter la marche du bateau, que j'avais ralentie à dessein; entre Siout et Keneh, le *Chibine* ne fit qu'une halte inutile, mais consacrée par l'usage et par un reste de superstition. Il faut, bon gré, mal gré, sous peine de scandaliser les

équipages, dire un petit bonjour au cheik Selim. Et qu'est-ce que le cheik Selim ?

— C'est un saint.

— Est-ce un docteur de la foi et de la loi, comme le cheik Aroussy ?

— Mieux que ça.

— A-t-il donc fait des œuvres particulièrement mémorables, défriché quelques déserts, fondé un hospice?

— Mieux que ça.

— Diantre! aurait-il fait des miracles, publié des prophéties?

— Mieux que ça. Cheik Selim est un homme qui vit tout nu sur la berge du Nil depuis une quarantaine d'années.

— Qu'y fait-il?

— Rien.

— Que dit-il?

— Il grogne comme un porc.

— Fait-il au moins ses ablutions et ses prières?

— Jamais de la vie! Puisqu'il est saint.

— Mais en quoi, pour quoi, par quoi est-il saint?

— On n'a jamais pu savoir: mais le fait est hors de doute.

Il paraît que nous aurions désobligé nos matelots et le capitaine lui-même, si nous n'avions pas stopé en l'honneur de cet animal. On remplit une serviette de petits pains, d'oranges et d'autres fruits. Tous les hommes du bord mirent de la monnaie dans leurs poches, et l'on courut à la bauge du saint.

De ma vie je n'ai vu plus orde bête que ce Labre mahométan. Assis dans la poussière, les genoux au menton, les bras pendans, branlant la tête au-dessus d'un ventre énorme, vous diriez un poussah monstrueux fabriqué à plaisir pour l'effroi et le dégoût du genre humain. Ses membres sont atrophiés par l'inaction; sa tête crépue, lippue, stupide et bestiale, roule des yeux de poisson cuit. Sur sa peau craquelée par l'ardeur du soleil, les dévots répandent de temps à autre un peu d'huile, car il a des dévots! On vient le voir en pèlerinage; hommes, femmes, enfans, s'accroupissent en cercle autour de lui, et admirent dévotement sa nudité immonde. Mon cœur se souleva lorsque je vis notre capitaine, un brave homme, baiser la main de ce gorille, et je dis presque des injures à Najac, qui osait sourire en présence d'un si hideux objet.

— Mon cher ami, répondit-il, je ris parce que le cheik Selim est un plagiaire; il a trouvé toute sa mise en scène dans la vie des saints.

— Musulmans?

— Mieux que ça.

XV.

Il était trois heures du soir quand le *Chibine* s'arrêta devant Keneh. Un télégramme expédié de Farchout avait prévenu nos amis; ils nous attendaient tous au bord du Nil, Ahmed, M. Longman et les Anglaises. Dès que nous fûmes amarrés et que la planche qui sert de pont toucha la terre, Ahmed accourut, puis miss Grace et l'estimable trio des Longman. Le fellah seul nous embrassa, l'Angleterre nous serra les mains. Éliacin, toujours prêt, apporta les chibouks d'Arakel et le café mousseux, car on ne sert pas le café sans son *kaïmak* ou son écume.

Tout ce monde semblait véritablement heureux; il était facile de voir qu'on ne s'était pas querellé en notre absence; mais, quoique ma curiosité ou, pour mieux dire, mon intérêt fût éveillé au plus haut point, je ne pouvais leur dire de but en blanc : — Êtes-vous fiancés, mes amis? — Je m'en tins dès l'abord aux questions banales. — Avez-vous eu la visite du moine copte?

— Dieu merci, non; nous voyagions de nuit.

— Êtes-vous allés voir le cheik Selim?

— Vous connaissez mon mépris pour cette engeance.

Grace était fière de nous guider à son tour. — Messieurs, vous allez voir une Égypte nouvelle; les palmiers ont des branches, et l'on y cueille du pain d'épice; les dames de Keneh se promènent sans voile dans les rues; nous avons mangé du raisin frais ce matin dans le désert du bon Ahmed.

Elle l'appelait Ahmed tout court; quel miracle!

Le palmier branchu, c'est le doum, un bel arbre qui donne un bois estimé. Quant à ses fruits, les ânes s'en régalent, dit-on, mais nous les avons trouvés détestables. Les dames de Keneh, qui se promènent à visage découvert, sont tout simplement des almées; cette intéressante tribu, bannie du Caire par Abbas, a trouvé des refuges dans la Haute-Égypte, à Keneh, à Esneh et sous la cataracte, dans cette ville de Syène où Juvénal expiait, il y a dix-huit cents ans, l'excès de sa vertu. Les damoiselles que nous eûmes l'occasion de rencontrer par les rues ne dataient certes point de la grande proscription d'Abbas; quelques-unes étaient âgées de neuf ou dix ans tout au plus; la race s'est perpétuée. On peut trouver étrange qu'une industrie si spéciale et toute de luxe prospère dans un pays perdu, loin de la capitale, à deux pas du désert le plus aride; mais Keneh, comme Siout, est une ville de commerce et une station des caravanes. Siout est l'entrepôt du Darfour, Keneh reçoit les marchandises de Kosseïr. Les produits de l'Hedjaz traversent la Mer-

Rouge, abordent à Kosseïr, et viennent à travers le désert chercher le Nil à Keneh pour gagner Le Caire, Alexandrie et l'Europe. Cette route sera sans doute abandonnée après le percement de l'isthme de Suez; mais Keneh trouvera peut-être alors d'autres ressources dans l'exploitation des soufrières, des mines et des carrières qui l'environnent. La Mer-Rouge est bordée de trésors inestimables qu'un mauvais génie, la soif, protége obstinément contre le désir des hommes. Le moyen d'exploiter une mine, fût-ce une mine d'or ou d'émeraudes, dans des régions où le ciel ne jette pas une goutte d'eau tous les ans!

Ahmed, qui nous donnait ces explications, nous invita bientôt à prendre le chemin de la ville. Les montures attendaient à l'ombre, sous un petit bois de gommiers; mais je ne revis point ces beaux chevaux arabes que nous avions tant admirés, non sans inquiétude, à Kouzbarrah. La cavalcade n'était composée que d'ânes blancs, admirablement beaux, il est vrai, et caparaçonnés d'or, de velours et de soie. Il nous conta lui-même que tous ses étalons et ses jumens guerroyaient contre Théodoros dans les rangs de l'armée anglaise. Deux officiers de remonte avaient poussé jusque chez lui, et pris sans marchander toute son écurie. Il ne restait que la jeunesse du haras. — Mais vous savez, dit-il, en quels termes un poète arabe célébrait autrefois la fertilité de l'Égypte :

« Aux bords du Nil, j'ai passé le matin, et j'ai vu l'étalon qui s'approchait de la cavale. J'ai repassé le soir, et déjà le poulain bondissait à côté de sa mère. »

La route n'est ni belle ni variée; ce n'est qu'un sentier inégal et heurté qui circule a travers des champs dépouillés de leurs récoltes. A peine si l'on rencontre un feddan de lentilles ou de fèves en fleur parmi des immensités que hérisse le chaume puissant du sorgho. Après trois quarts d'heure de marche, on nous fit traverser à gué un large canal qui croupissait devant les premières maisons de la ville, et bientôt nous voilà défilant dans les ruelles étroites du bazar. Ce n'était pas notre chemin; mais on s'arrange toujours de manière à mettre le bazar en désordre lorsqu'on arrive n'importe où. Y est-il rien de plus plaisant, je vous le demande, que de chevaucher au grand trot dans des couloirs encombrés où le piéton lui-même ne sait que faire de ses coudes? L'étonnement des uns, la peur des autres, l'empressement de ceux-ci, la mauvaise humeur de ceux-là, les cris des enfans, les glapissemens des femmes et parfois, Dieu aidant, une longue dégringolade de marchandises, voilà les élémens d'une petite fantasia familière dont les riches et les puissans se privent peu.

La maison de notre hôte nous parut simple et modeste; il l'avait

achetée d'un vieux djellab qui prenait sa retraite, le commerce des esclaves n'allant plus. Nous étions donc logés dans un ancien marché de chair humaine, mais nettoyé, désinfecté et soigneusement blanchi sur toutes les parois. Peu de richesses, point de raretés : les tentures et les rideaux en cotonnade anglaise, les divans recouverts d'étoffe à burnous; on avait apporté le linge et les lits de la dahabieh pour les dames. Quant à nous, nous n'avions besoin de rien; notre gîte flottait le long d'une berge du Nil, et nous ne l'aurions pas échangé contre un palais de marbre.

— Le soleil est encore trop chaud, dit Ahmed, pour que je vous conduise à mes défrichemens avant une heure; vous auriez le visage brûlé par la réverbération du désert. Reposez-vous, prenez quelques rafraîchissemens, et pardonnez-moi de vous accueillir dans une maison de peu de ressources.

Il s'éloigna un moment pour s'occuper de nous, et presque aussitôt miss Grace me prit à part. — J'ai mille choses à vous conter, dit-elle, allons causer là-bas dans cette espèce de petit salon qui continue le selamlik.

Ses amis et les miens respectèrent notre solitude; nous entendions le bruit confus de leur conversation, nous les voyions par une large baie ouverte à coups de hache dans un mur de pisé; Najac se rafraîchissait d'un chibouk en écoutant les récits de M. Longman. Du Locle contait fleurette à la vieille demoiselle en vidant les alcarazas d'eau fraîche; je n'ai jamais connu plus formidable buveur d'eau.

Grace me fit asseoir à côté d'elle; ses joues roses étaient rouges, et ses grands yeux brillaient d'un éclat inusité. Son joli nez grec battait des ailes; la respiration haletante soulevait imperceptiblement son corsage de mousseline blanche, et les petits pieds impatiens frétillaient sur la lisière des jupons.

Il y eut un moment de silence; j'attendais qu'elle prît la parole, car enfin ce n'était pas à moi de la questionner. Cependant j'eus pitié de son trouble, et je pensai qu'il serait charitable de l'aider un peu.

— Eh bien! mademoiselle, il s'est donc prononcé, ce timide?

— Oui, plutôt dix fois qu'une, mais jamais devant moi.

— Rien n'est lâche comme l'amour vrai jusqu'au jour où il devient héroïque.

— M. Longman a reçu ses confidences, il s'est même ouvert à mes deux amies; je sais tout.

— Regrettez-vous qu'il n'ait pas poussé la hardiesse plus loin?

— Non! certes, non! Tout cela me trouble affreusement. Je ne vous dirai pas que l'appréhension me gâte le voyage; mais cet amour

de Damoclès suspendu sur ma tête à toute heure m'empêche de jouir des merveilles qui nous entourent : les objets m'apparaissent sous les couleurs les plus étranges. Est-ce à dire que je me trouve à plaindre? Pas trop ; il est doux et honorable de se savoir aimée d'un homme juste, bon et supérieur à beaucoup d'autres.

— Je vois avec plaisir que vous lui rendez enfin justice.

— Les défauts d'éducation sont peu de chose, lorsqu'on se met à penser sérieusement. C'est bientôt fait, je crois, de polir une surface rude, et même en Angleterre, si j'épousais un *gentleman farmer* ou un manufacturier enrichi, — rien ne prouve que Dieu me réserve un de ces oiseaux rares, — il y aurait sans doute passablement d'ouvrage pour dégrossir mon cher seigneur. Je ne puis pas espérer qu'un lord jette les yeux sur moi; mes goûts et mes habitudes souffriraient dans un état strictement conforme à ma fortune présente. Quant à rester vieille fille, à coiffer sainte Catherine, comme on dit chez vous, je n'y répugne pas formellement, je serais même de force à servir d'institutrice aux jeunes Longman qui vont naître; pourtant, s'il y a quelque moyen d'arranger autrement ma vie, je ne me hais pas moi-même au point de chasser le bonheur comme un hôte importun.

— Donc vous agréez mon ami, et il ne me reste plus qu'à féliciter deux personnes qui me sont également chères.

— Arrêtez! Il est vrai que j'estime infiniment Ahmed. Je dirai même que je l'admire, et, si ce n'est pas assez, j'ajoute que les meilleures sympathies de mon cœur sont avec lui; mais il faudrait que je fusse bien aveuglée ou entraînée par une passion véritablement étourdie pour franchir tous les obstacles qui se dressent entre nous deux.

— D'abord la religion, n'est-ce pas?

— Non; nous avons beaucoup parlé de l'islamisme, et je crois que les mahométans sont méconnus en Europe. Dieu n'est d'aucune secte; il doit voir que les neuf dixièmes du genre humain se trompent sur quelques points des vérités éternelles, et il ne punira pas éternellement l'erreur de ces pauvres esprits qu'il a voulu créer faillibles. Il réunira dans son sein tous ceux qui l'ont connu bien ou mal et servi selon leur conscience. Ahmed est plus chrétien, en somme, que les libres penseurs de France et d'Angleterre, qui épousent tous les jours des croyantes, et font bon menage avec elles. Si j'étais catholique, si l'on m'avait appris dès l'enfance que hors de l'église romaine il n'y a point de salut, je refuserais énergiquement de m'unir pour la vie à un homme que l'éternité doit séparer de moi; mais la foi que je professe est assez large et assez libérale pour embrasser mille contradictions. Le vrai christianisme

ne damne personne; il n'impose à ses fidèles qu'un petit nombre de dogmes que j'ai tous retrouvés dans le Koran.

— Mais alors tout est pour le mieux, et nous n'avons plus qu'à régler les détails de la cérémonie.

— Attendez! Ne voyez-vous pas que mon esprit est plein d'objections qui débordent? Jamais une fille d'Europe un peu bien née et passablement élevée n'entrera dans le harem d'un musulman, si elle n'a perdu la tête, — le harem! cette infâme prison que j'ai vue, où j'ai pénétré, d'où je me suis enfuie avec plus de dégoût encore que d'effroi...

— Il y a fagot et fagot, disait Molière. N'avez-vous pas visité la maison où notre ami tient sa mère et sa sœur enfermées?

— Oui, mais...

— Vous n'y avez rencontré ni esclaves, ni bouffonnes, ni un de ces monstres à figure presque humaine qui gardent les harems de l'Orient.

— Il n'en est pas moins vrai que ces malheureuses sont enfermées à clé.

— Il le faut, l'usage l'ordonne; mais la maîtresse du logis, c'est-à-dire la mère d'Ahmed, a une double clé dans sa poche. S'il en était autrement, notre ami pourrait-il voyager où bon lui semble, la semaine dernière à Kouzbarrah, maintenant à Keneh? Un logis où nul ne pénètre, sauf monsieur et madame et leur femme de chambre, est-ce autre chose, dites-moi, que le second étage d'une maison anglaise? Le selamlik, c'est le parloir, et le harem la chambre à coucher. Remarquez seulement que les femmes mariées sortent moins dans les rues de Londres que dans les rues et dans les bazars du Caire. Les Égyptiennes sont toujours dehors; on ne rencontre qu'elles en voiture, à baudet, à pied, suivant leur condition de fortune. Voilà des prisonnières bien à plaindre en vérité!

— Elles sortent, c'est vrai, mais elles emportent les rideaux de leur prison avec elles, car le voile n'est pas autre chose, à mon avis.

— Comment! miss Grace, c'est vous qui vous insurgez contre le voile! Mais je ne vous ai vue que voilée depuis que nous avons débarqué au port d'Alexandrie. Le soleil, la poussière, le vent, commandent cette précaution plus despotiquement que la jalousie des hommes. Je comprends qu'un usage accepté librement dans l'intérêt de vos fraîches couleurs vous paraisse odieux aussitôt qu'on vous l'impose; mais il faut sacrifier quelque chose aux habitudes, aux préjugés du peuple, à la brutalité du pauvre monde qui nous entoure. Les Orientaux de tous les temps, bien des siècles avant Mahomet, ont abrité leurs femmes sous le voile, parce que les instincts grossiers de la foule ne les respectaient qu'à ce prix.

Le prophète a rédigé ses lois en conséquence; mais à mesure que les nations s'humanisent, le voile devient moins nécessaire, et les princes, d'accord avec les mœurs, le réduisent à sa plus simple expression. Déjà les femmes de Constantinople se couvrent le visage d'une gaze qui l'embellit sans le cacher; la famille du vice-roi commence à transporter cette coutume au Caire; on rencontre à l'avenue de Choubrah de grandes dames masquées pour le principe et plus visibles à travers leur voile blanc que vous ne l'étiez tout à l'heure sous votre grenadine verte. Ce n'est plus qu'une formalité; mais il faut jusqu'à nouvel ordre que les femmes de bien s'y soumettent, ne fût-ce que pour se distinguer des malheureuses qui courent dans les rues de Keneh. Celles-là, mademoiselle, ont jeté leur voile par-dessus les moulins.

Elle rougit, et reprit vivement : — Ce serait aux barbares à prendre les usages des peuples civilisés.

— Ma foi! je ne sais pas si les peuples font bien de s'appeler mutuellement barbares. C'est un brevet d'infériorité que chacun donne à son voisin, peut-être à la légère et sans profit pour le bien général. Le mieux serait, je crois, de s'entre-estimer tant qu'on pourrait et de porter partout une ample provision de tolérance. Les Romains qui s'en vont à Londres se privent de jouer du piano le dimanche; les Anglais qui vont voir les fêtes de Pâques à Rome font maigre le vendredi saint. Sacrifices réciproques, la bonne harmonie des peuples est à ce prix.

— Et faudrait-il aussi, pour la bonne harmonie, qu'une Anglaise mariée à un musulman subît l'affront de la polygamie et fît ménage avec trois créatures noires, jaunes ou cuivrées qui lui diraient : ma sœur?

— Mademoiselle, Ahmed sera l'homme d'une seule femme, et, si vous en pouvez douter une minute, vous ne connaissez pas mon ami.

— Il n'aime que moi maintenant, je le crois, j'en suis même sûre; mais plus tard qui me répond de lui? Avez-vous oublié les horreurs qu'il nous contait lui-même en wagon et cette promiscuité du harem où les enfans naissent par douzaines autour d'un seul père? Qui nous prouve que notre ami ne cédera pas au courant des mœurs orientales?

— Votre influence, mademoiselle, et l'autorité sans limite qu'une femme de votre sorte prend toujours sur celui qu'elle aime.

— Quelle est celle qui ne s'est pas leurrée du même espoir au moins une fois dans sa vie? Le cœur humain est à peu près le même partout, et j'entends dire que partout les déceptions sont la monnaie dont on paie la confiance. En Europe du moins, il y a

des lois protectrices du faible; mais ici, d'un seul mot, le mari peut congédier sa femme, et, sans même lui dire un mot, il peut la reléguer au second rang dans la maison où elle était reine. Que répondrez-vous à cela?

— Rien, sinon qu'il en est à peu près de même partout, avec ou sans l'approbation des lois. L'Angleterre est un pays de bonnes mœurs, et pourtant! Sachez qu'un mari peut toujours abandonner, trahir, ruiner, humilier sa femme, lui donner des rivales au logis ou dehors, en public, en secret, et la faire mourir à petit feu sans que les magistrats y trouvent rien à dire. Le mariage est dans la vie comme un duel dans une bataille. Si les époux ne savent pas être d'accord, ils peuvent s'égorger sans que le voisin songe à s'interposer entre eux. Ne comptez donc que sur vous-même; mais pas de fausse modestie, croyez en vous, ayez foi en votre jeunesse, en votre beauté, et surtout dans cet ascendant moral qui survivra à tout le reste. Et tenez! regardez-moi ce pauvre diable qui cherche à lire son arrêt dans vos yeux! Vit-on jamais dévot plus absorbé? Un chien devant son maître est-il plus humble et plus soumis?

— Je le préférerais moins humble. Il y a dans sa soumission quelque chose qui sent l'accoutumance. On aime à faire ployer un être résistant, élastique et fier; mais ces fellahs sont comme des roseaux qui se couchent au moindre souffle. Pourquoi donc n'est-il rien dans son pays?

— Tout simplement parce qu'il ne veut rien être. M. Longmann est-il fonctionnaire dans son comté?

— Non certes.

— L'en estimez-vous moins? Serait-il plus considéré, plus indépendant et plus fort, s'il avait recherché et obtenu un emploi public?

— Quelle différence! Chez nous, un gentleman en vaut un autre; les droits sont égaux, définis, reconnus, protégés. Ici, l'homme n'est rien tant qu'il n'est pas au service du prince; c'est la fonction qui donne les rangs et même les titres de noblesse; un cavas en guenilles prend le haut du pavé sur le fellah intelligent, laborieux et riche. Dans une société ainsi organisée, quel rang occuperait la femme d'un simple riche comme Ahmed?

— Eh! parbleu, mademoiselle, le rang qu'elle voudra, vous n'avez qu'à choisir. Ahmed n'a pas d'ambition, et, pour ma part, je l'en loue; mais il se poussera dès demain, si tel est votre bon plaisir. Voulez-vous qu'il soit bey, pacha même?

— Vous vous moquez de moi; mais je suis sûre que vous lisez au fond de ma pensée. Donneriez-vous votre fille à un homme qui peut être bâtonné demain sur l'ordre d'un moudir?

— Non, mais Ahmed n'est pas de ceux qu'on bâtonne, et, tout modeste qu'il vous semble, il jouit d'un certain crédit en haut lieu. Le vice-roi se connaît trop en hommes pour ignorer l'existence d'un agriculteur qui fait école. S'il trouvait bon de solliciter un emploi dans l'instruction, dans les travaux publics, dans les finances de l'état, ou dans la daïra de son altesse, il aurait bientôt fait son chemin comme Ali Bey Moubarek et tant d'autres fellahs de mérite.

— Vous croyez?

— Je l'affirme.

— Eh bien! ce n'est pas encore tout. J'ai gardé pour la fin le plus absurde, si vous voulez, mais le plus féminin, le plus intime, le plus douloureux de mes scrupules.

Je me mis à rougir à mon tour comme un vieil enfant; je ne pouvais pourtant pas deviner ce qu'il lui restait à m'apprendre.

— Les filles de mon pays, dit-elle, ne sont pas élevées dans les couvens; elles apprennent la vie de bonne heure; dès notre plus tendre jeunesse, nous nous accoutumons à l'idée du mariage, de ses devoirs et de ses consolations aussi. Je sais depuis longtemps que le rôle de la femme et sa destinée selon Dieu sont de nourrir, de soigner et d'instruire de petits anges blancs et roses, aux longs cheveux bouclés; mais je n'ignore pas, hélas! que les enfans en tout pays tiennent tantôt du père, tantôt de la mère, le plus souvent des deux à la fois. Et depuis que je me sens aimée et recherchée par ce jeune homme, j'ai des cauchemars impossibles. Pourquoi mentir? Vous ne me croiriez pas si je disais que tout cela me laisse indifférente. Mon cœur bat quelquefois plus fort que je ne voudrais, et les idées que je sais bannir en plein jour me poursuivent à travers la nuit, et viennent me surprendre dans mon sommeil. Je me vois dans une *nursery* fermée de grilles et plus sombre, plus effrayante que les cachots de la tour de Londres. Autour de moi grouille une multitude de petits êtres noirs, crépus et grimaçans, pareils à des singes, qui m'appellent tous à la fois dans une langue inconnue. Comprenez-vous l'horreur qui me saisit à ce spectacle et qui me glace les os? Être mère et ne pouvoir aimer, admirer, choyer ses enfans! En avoir presque peur! Sentir, bon gré, mal gré, qu'ils sont d'une autre race que nous-mêmes! Toutes mes autres objections, que vous avez tant bien que mal réfutées, sont peu de chose auprès de celle-là. Il y a plus, je me demande quelquefois si l'union d'une Européenne avec un homme de couleur n'est pas contraire au vœu même de la Providence. Dieu a donné la force à l'homme afin qu'il élevât la femme jusqu'à lui; ce n'est point à la femme blanche de descendre au niveau des races inférieures; mon instinct me le dit alors même que le cœur proteste.

— C'est le cœur qu'il faut écouter, miss Grace, pour peu qu'il soit d'accord avec votre raison. Rien n'est aveugle comme l'instinct; c'est par là, soit dit sans offense, que nous nous rapprochons des bêtes. La couleur d'Ahmed vous étonne, il n'est ni blond ni blanc comme un fermier du Yorkshire; mais la couleur n'est pas un signe certain de l'infériorité des races. Les fellahs de la Basse-Égypte sont basanés, leurs frères du Saïd sont presque noirs, nous verrons bientôt des Nubiens, qui sont plus noirs, s'il se peut, que les nègres Est-ce à dire qu'en remontant le Nil nous assistions à la décadence de la race humaine? Au contraire, plus nous allons, plus nous trouvons l'homme robuste, fier et intelligent. Si nous poussions plus loin, jusqu'en Abyssinie, vous admireriez une race en tout supérieure à la population du Delta. La peau de l'homme noircit ou pâlit selon les latitudes qu'il habite; il est démontré que les Grecs, les Germains et les Anglais eux-mêmes descendent d'une race hindoue qui est restée noire dans son pays. Les Égyptiens ont la même origine, dit-on, et je suis tenté de le croire; rien ne prouve qu'Ahmed n'est pas issu de nos ancêtres. Vous m'accorderez pour le moins que le type de son visage n'indique pas un homme dégénéré, et que son intelligence est à la hauteur de la nôtre.

— Il se peut, je ne sais. Il a beaucoup d'idées et parfois même de l'éloquence, il est honnête homme, il fait le bien, il m'aime, je ne suis pas ingrate, et je ne voudrais pas être injuste; mais je ne me sens pas décidée, et, à moins d'un coup de foudre qui tarde trop, j'ai grand'peur de ne me décider jamais.

Que pouvais-je répondre à de si bonnes raisons? La résistance de miss Grace partait d'un naturel singulièrement droit. Connaissez-vous beaucoup d'orphelines sans dot qui défendent le terrain pied à pied contre un bel homme de trente ans, appuyé de quelques millions? Nous rejoignîmes la compagnie, mais ce ne fut pas pour longtemps. Ahmed grillait de m'entraîner à son tour et de savoir en quels termes miss Grace m'avait parlé de lui. Je lui dis tout, sauf pourtant la chose humiliante, puisque tous les conseils du monde ne pouvaient changer la couleur de sa peau. Il protesta de son amour et de son bon vouloir, qui pour moi ne faisaient pas doute : sa femme ne serait jamais enfermée; elle ne porterait qu'un voile aérien, comme les grandes dames de Stamboul; il jurait une constance et une fidélité à toute épreuve. Foin du divorce! et fi de la polygamie! Et si Grace rêvait les honneurs, il était assez amoureux pour combler ses ambitions les plus hautes.

— Mon ami, lui dis-je, c'est parler d'or; mais le plus difficile n'est pas fait.

— Quoi de plus?

— Dame! il vous reste à plaire.

Ses yeux s'arrondirent en boules; il ne comprenait pas, le malheureux! Je poursuivis.

— Votre stupéfaction me touche, mais enfin j'ai le devoir de vous initier à nos mœurs. Vous avez passé vingt-cinq ans sur trente dans un monde où la plus belle des femmes blanches, Circassienne ou Géorgienne, s'achète dix mille francs, prix moyen. Pour cent louis de plus, le marchand vous garantit les talens de la société. Vous prenez la jeune personne à l'essai... pardon! je veux dire à l'étude; on l'examine pour vous, on l'observe nuit et jour; on s'assure dans votre intérêt qu'elle ne ronfle pas, qu'elle ne parle point en dormant, qu'elle est nette de tout cas rédhibitoire. Vous devez supposer logiquement...

— Je ne suppose rien de tel; si peu que j'aie vécu chez vous, j'ai pu comprendre que votre amour, au moins en théorie, ressemble à celui qu'on dépeint dans les poèmes arabes du moyen âge. Je ne songe pas plus à faire emplette de miss Grace qu'à marchander la colonne Vendôme au poids du cuivre. L'amour, la gloire et en un mot toutes les choses morales ont une valeur qui ne saurait s'exprimer par des chiffres; aussi me suis-je soigneusement gardé de faire sonner ma fortune aux oreilles de la jeune Anglaise. Je lui ai montré mes travaux et tout ce peu de bien que je m'efforce de faire, dans l'espoir qu'à la fin son estime répondrait à la mienne. J'ai tâché de lui faire comprendre que je l'aime et que je l'admire, que mon obéissance et mon dévoûment lui appartiennent, car ces choses, toutes morales aussi, sont les seuls prix que l'homme puisse offrir à la femme en échange de son cœur. Que feriez-vous de plus à ma place? Je ne puis pourtant pas me changer en oiseau bleu!

— Qui sait d'ailleurs si elle ne dirait pas : J'aime mieux les perruches vertes? Personne ne vous demande l'impossible; mais, quoi que vous tentiez, personne au monde ne peut en ce moment vous garantir le succès. Miss Grace n'est occupée que de vous, elle vous discute avec acharnement, ce n'est pas un mince avantage, et j'en conclus que votre tactique n'était pas maladroite dans sa simplicité. Continuez comme devant, attachez-vous à ces braves Anglais qui vous doivent tout l'agrément et le profit de leur voyage, et soyez charmant jusqu'au bout; l'amour naîtra peut-être un jour ou l'autre. On ne dira pas cette fois qu'il est éclos par génération spontanée, mais le prix du bonheur s'accroît en raison de l'attente. Sur ce, mon cher, faites seller les ânes et montrez-nous votre désert; il est cinq heures.

Le domaine que les gens de Keneh appellent *Sahri*, c'est-à-dire magique, est à deux kilomètres de la ville. Aucun sentier n'y conduit, à quoi bon? Le sable est aux cavaliers ce que la mer est

aux navigateurs, une route aussi large que longue. A peine sortis du faubourg, quand nous vîmes cet infini de poussière qui s'ouvrait devant nous, je ne sais quel instinct de liberté illimitée s'éveilla dans le fond des cœurs. Les yeux brillaient, les poitrines se dilataient avec joie, un désir unanime nous poussait à galoper en tout sens, au hasard, et à fouler triomphalement ce sol vierge qui n'est à personne. L'air et l'espace sont des élémens plus capiteux qu'on ne croit; les Bédouins s'en grisent. Une légende fort accréditée en Égypte prétend qu'Abbas-Pacha avait épousé une Arabe des tribus nomades, et que cette princesse demeura fidèle au désert jusque sur le trône. Elle ne se plaisait qu'au milieu du sable, hors des villes, et dormait sous la tente aux portes de son palais.

Le but de notre course fut bientôt atteint. C'était une véritable oasis enfermée dans un mur de pisé. Sur un terrain de huit à dix hectares, tous les arbres fruitiers de l'Asie, toutes les plantes d'agrément, toutes les cultures industrielles, étaient représentés par des échantillons magnifiques. — Les tamarix venus de bouture mesuraient presque un mètre de circonférence; les dattiers commençaient à porter haut la tête, les mûriers et les oliviers étaient en plein rapport. Un carré de cannes à sucre nous étonna par sa prodigieuse vigueur; chaque tige était un gourdin qui aurait assommé un bœuf. Ce qui nous surprit par-dessus tout, c'est le caprice de cette végétation luxuriante qui semblait ignorer les saisons et braver toutes les lois de la nature. Quelques palmiers portaient encore les fruits mûrs de l'année dernière, et d'autres fleurissaient déjà pour l'an prochain. Parmi les ceps de vigne jaunis ou dépouillés, une tige paradoxale était chargée de pampres verts et de raisins noirs. Quelques orangers ouvraient leurs boutons odorans sans attendre qu'on eût cueilli leurs oranges. La laine blanche du cotonnier faisait éclater les capsules au milieu des belles fleurs jaunes qui ressemblent à des mauves pâles. Ahmed nous expliqua tous ces miracles en trois mots : il n'y a ni printemps ni automne sous une latitude où le thermomètre marque trente degrés le 20 janvier; il n'y a que l'humidité et la sécheresse qui alternent au gré du Nil.

— Et sachez, ajouta fièrement miss Grace, qu'il s'est rendu maître du Nil! L'eau coule en toute saison dans ses champs, dans ses pâturages, au pied des arbres que vous voyez si vigoureux.

— Parbleu, fis-je à mon tour, je voudrais bien savoir comment. La question de l'eau à bon marché me préoccupe depuis mon premier pas en Égypte, puisque la terre n'y produit rien sans eau. L'arrosage à bras d'homme est inhumain, les norias sont coûteuses, le charbon doit valoir quatre-vingts francs la tonne à Keneh; quant au vent, force gratuite, on n'en pourrait tirer qu'un faible secours, car il souffle avec une discrétion regrettable.

Ahmed allait répondre; elle l'interrompit. — Et le courant du Nil, monsieur, le comptez-vous pour rien? Cette force, gratuite aussi, qui représente plusieurs millions de chevaux entre Assouan et Le Caire, fallait-il la laisser éternellement oisive? Le barrage établi ou plutôt ébauché au sommet du Delta résistera peut-être un jour à la pression du fleuve et le refoulera dans les terres, mais quand? D'ailleurs la crue artificielle qui doit en résulter ne se fera jamais sentir jusqu'ici. Quant au projet de canal imaginé par Linant-Bey, je vous accorde qu'il est admirable. A partir du Djebel Cicily, qui est bien au-dessus de Keneh, il y aurait un second Nil, parallèle à l'ancien, et d'un niveau supérieur: on pourrait donc irriguer la rive libyque d'un bout à l'autre; mais songez-vous à la dépense? Les frais de premier établissement se chiffrent par centaines de millions, si l'on recourt au travail européen, et par milliers d'existences, si les fellahs sont condamnés à tout faire.

Je ne pus contenir mon admiration. — Tudieu! mademoiselle, comme vous raisonnez sur les choses égyptiennes! Vous avez beaucoup appris en peu de temps, ce me semble, et je ne sais qui je dois surtout complimenter, du maître ou de l'élève.

L'un et l'autre échangèrent un regard embarrassé, et demeurèrent interdits. — Il est vrai, répondit Ahmed, que mademoiselle s'intéresse vivement... Et d'ailleurs son intelligence,... la justesse de son esprit... Quant au procédé que j'emploie pour élever les eaux jusqu'ici sans bourse délier...

— Taisez-vous! Nous aimons cent fois mieux écouter mademoiselle. Allons, miss Grace, on vous en prie, achevez la conférence que vous avez si bien commencée.

— Je ne sais plus. Vous avez des façons d'encourager les gens qui m'ôtent le courage. M. Ahmed s'est souvenu de la machine de Marly et d'un autre appareil, je crois, qui a fonctionné dans Paris même, au pont de la Samaritaine. Les Français, vos compatriotes, ont su contraindre la Seine à monter ses propres eaux jusqu'au cinquième étage des maisons et jusqu'au plateau de Versailles. C'est en partant de ce principe que notre ami a fait construire une pompe foulante dont le moteur est le Nil en personne. Deux larges roues, poussées par le courant, s'engrènent avec un fort piston qui chasse l'eau dans un cylindre jusqu'à l'entrée d'un aqueduc de six kilomètres dont le déversoir est ici.

— C'est très correctement parlé, mademoiselle; je n'oublierai de ma vie une description qui a fleuri sous d'aussi charmantes lèvres. Ainsi donc ces prodiges de végétation sont l'œuvre du Nil?

— D'autant plus, ajouta-t-elle, que l'eau charrie toujours son limon, et que le sable s'est amendé par le colmatage.

— De mieux en mieux! miss Grace s'intéresse au colmatage à présent!

— Je sais même des choses que vous ignorez, cher monsieur. S'il vous plaît de vous laisser conduire, je vais vous montrer un moulin dont vous serez stupéfait.

Je n'eus garde de m'en défendre. Elle nous guida lestement, la tête haute, toute fière de son petit rôle. Ahmed la suivait en extase et la couvait des yeux. Dans un coin de l'enclos, elle ouvrit la porte d'un manége où deux chameaux attelés de front tournaient une meule de granit dans une matière épaisse et blanchâtre.

Notre premier mouvement fut de rire aux éclats devant ce moulin primitif; mais elle, sans se déconcerter, reprit bientôt son avantage. — Le mécanisme n'est pas nouveau, dit-elle en souriant; que pensez-vous de la matière?

Najac prit une poignée de cette boue pulvérulente : — Ce n'est ni de la farine ni du plâtre, fit-il; on dirait presque des os broyés.

— Justement! Ce fellah, notre ami, entend répéter depuis dix ans que le phosphate de chaux manque au sol de l'Égypte. Or il a remarqué dans ses voyages que le désert est semé d'ossemens. Les caravanes n'emportent pas les corps des animaux qui meurent; elles les dépouillent tout au plus; les hyènes, les chacals et les vautours font le reste, et cela depuis tant de siècles que les chemins sont jalonnés de squelettes. Ahmed a pris la peine d'exploiter cette mine à ciel ouvert, que tout le monde dédaignait; il a balayé la vallée qui va de Keneh à Kosseïr, et voici du phosphate de chaux qui ne lui coûte rien, sauf le transport.

— Mademoiselle oublie, ajouta-t-il, que la fabrication du noir animal pour les raffineries de son altesse m'indemnise largement de tous mes déboursés.

— J'allais le dire.

— Pardon! et maintenant, si nous sortons en rase campagne, mademoiselle vous montrera les blés que ce phosphate a fait mûrir en plein sable.

Il n'exagérait rien; les blés étaient presque mûrs à Keneh. Le froment barbu jaunissait; une douzaine de petits fellahs, sous l'œil d'un contre-maître de seize ans, achevaient de moissonner un champ d'orge. Sur toute l'étendue des quatre cent vingt hectares, le sable jaune avait disparu sous une couche fertile où les récoltes les plus diverses croissaient à qui mieux mieux : fèves, lupins, maïs, lentilles, luzerne et millet; mais la principale culture semblait être celle du ricin, qui sous ces latitudes n'est plus herbacé comme chez nous, et qui devient un petit arbre. Miss Grace nous apprit que son professeur le semait dans les terres les plus sèches et les plus pauvres, et que pourtant un hectare de ricin donnait un revenu égal ou supérieur à la plus belle récolte de blé. — Toute la difficulté, nous dit-elle, est dans la cueillette, qui dure presque

toute l'année, et qui exige une multitude de mains adroites et intelligentes; mais, Dieu merci, nous avons les petits élèves d'Ahmed.

L'excursion se prolongea tant que le jour voulut bien le permettre; quand nos ânes fringans nous ramenèrent en ville, il y avait une bonne heure que le canon du rhamadan avait tonné.

On nous servit le dîner en musique; l'usage de Keneh le commande ainsi, paraît-il. Tout un côté du selamlik où l'on mangeait était en proie aux *gawazies*, ces bohémiens des deux sexes qui dansent, chantent, raclent la citrouille à cinq cordes, et font tout ce qui concerne le plaisir du prochain. L'orchestre se démenait en famille; les frères ou les amans de ces dames accompagnaient leurs chants; leurs mères les épongeaient, les enluminaient tour à tour, et quelques bohêmes en bas âge se culbutaient pour teter les verres d'alcool qui circulaient à la ronde. Peu de chose à dire du repas, sinon que Du Locle compta quarante-quatre mets bien distincts entre le potage et le dessert, et que l'appétit de Najac fut intimidé tout le temps par la musique. Il se leva brisé et le système nerveux en désarroi, comme si le joueur de calebasse avait frotté l'archet pendant deux heures sur sa colonne vertébrale. Les danses commencèrent aux chibouks et au café, suivant l'usage. C'était la première fois que nous assistions au travail des almées; nous avons souhaité unanimement que ce fût la dernière. Quelle désillusion! Quatre créatures pesantes, épaisses, plutôt laides que belles, s'avancent, les crotales au bout des doigts, les jambes écartées, le ventre proéminent, la tête tendue en avant comme le bec d'une oie fâchée. Une explosion de *rbabs* et de *taraboukas* les éveille, elles se mettent à frétiller des hanches, de l'abdomen, du torse entier, sans que leurs pieds quittent la terre. Tantôt elles marchent en ligne, se tenant toutes par la main, tantôt elles se détachent et viennent minauder,... mais comme l'on minaude dans les haras, devant chaque homme de l'assistance, empruntant votre cigarette, buvant dans votre verre, et surtout demandant le bakchich.

Si du moins elles étaient belles ou simplement passables! mais autant il y a de poésie dans la pauvre petite fellah mal vêtue, les pieds nus, la cruche sur la tête, le visage voilé d'un chiffon noir, le corps drapé sommairement dans une longue chemise bleue, autant ces créatures sont répugnantes dans leurs robes de soie brochée, sous la cascade d'or qui tombe en scintillant du sommet de leurs têtes jusqu'à leur taille massive, le long d'un corps tremblotant et mou. Les pieds nus de la paysanne sont d'une finesse adorable; les pattes des almées, dans leurs bas à peu près blancs, sans souliers, nous parurent horribles. Peut-être les moyens de ces belles étaient-ils paralysés par la présence des Anglaises et les instructions d'Ahmed : il est certain qu'elles ne dansèrent ni *l'abeille*,

ni le *tapis;* mais je nie qu'elles puissent amuser cinq minutes un homme quelque peu délicat, et tous les bijoux précieux dont elles surchargent leurs vilains corps ne peuvent être que l'obole accumulée des réis et des chameliers.

Miss Grace et ses amies les regardaient avec étonnement d'abord, ensuite avec ennui, mais sans dégoût marqué; nous qui comprenions mieux le sens de leur mimique, nous fûmes bientôt à la gêne. M. Longman suait à grosses gouttes; je me penchai à son oreille, et je lui dis : — Comment diable Ahmed nous offre-t-il un pareil spectacle? — C'est ma faute, répondit-il. J'avais lu dans mon guide que les danseuses de Keneh sont divines. J'ai demandé où l'on pouvait les voir, et il m'a dit : — Chez moi; c'est le dessert obligé d'un repas de cérémonie.

— Il ne s'amuse pas plus que nous. Si nous l'engagions maintenant à les mettre à la porte?

— Le peut-il? Voilà beaucoup d'amis qui lui arrivent de tous côtés pour jouir de la fête. Il paraît qu'on ne fait pas d'invitations; mais que depuis les intimes jusqu'aux simples connaissances chacun entre dans la maison dès qu'on la voit éclairée.

— Alors vous ferez bien de ramener ces dames à leur appartement.

Il suivit mon conseil, et nous-mêmes, avant minuit, nous reprîmes le chemin du bateau. Ahmed laissa la fête pour nous faire un bout de conduite, et, dès le seuil de sa porte, il s'excusa du triste spectacle qu'il nous avait donné. — On ne sait jamais, me dit-il, si les étrangers s'y plairont ou s'ils auront horreur de la chose. L'hiver dernier, je recevais un duc et un jeune académicien du plus grave talent. L'académicien a beaucoup ri.

— Et le duc?

— Lui? comme il avait bu deux bouteilles de vin de Champagne, il a voulu montrer à nos almées la véritable danse de Paris. Ses pieds allaient jusqu'au plafond, et tous les notables de Keneh disaient en se frappant les cuisses : « Ça! un duc! »

— Vous risquez peu de chose en faisant voir vos gawazies à des hommes; mais je vous conseille de les cacher quand vous aurez des dames. La danse de vos pays a un caractère si particulier...

— Dites que c'est la grossièreté même! Je ne l'ai jamais senti comme aujourd'hui. Et cependant, faut-il vous l'avouer? je suis content. J'admirais de quel front elle a soutenu ce spectacle. Elle n'a rien compris, mon cher; pas un tressaillement! pas un clignement d'yeux! pas un de ces nuages imperceptibles qui trahissent les inquiétudes de la pudeur! C'est une âme de haut vol qui plane sur les turpitudes de la terre sans tacher le bout de ses ailes, et qui...

Un faux pas de son âne interrompit la métaphore, et je lui dis :

— Ce présage vous avertit qu'il est temps de rentrer chez vous; l'heure des dissertations sentimentales est passée, et votre cœur a besoin de repos.

— Je vais vous dire adieu, si je vous ennuie; mais j'aurai beau rentrer, je n'en dormirai pas davantage. La maison est pleine de gens que je ne peux pas mettre à la porte, et la fête se prolongera bon gré mal gré jusqu'au matin.

— Promenons-nous alors, et venez nous montrer la célèbre pompe hydraulique que miss Grace nous a fait connaître approximativement par sa description.

— Le moment n'est peut-être pas des mieux choisis, et ce n'est point au clair de lune que l'on peut étudier les machines. Quand je vous aurai fait voir un grand fantôme enchaîné qui se démène sur le Nil, en serez-vous plus avancé ?

— Peut-être; je ne veux pas me coucher sans savoir si vous avez résolu le problème de l'eau pour tous.

Le seul aspect de l'énorme appareil que j'entrevis dans les vapeurs du Nil me prouva que mes doutes n'étaient que trop fondés.

— Oh ! voilà un joujou qui ne vous a pas coûté moins de cent mille francs tout rendu ?

— Plus cher, presque le double.

— Une machine à vapeur de même force reviendrait à meilleur marché, n'encombrerait pas le fleuve, ne gênerait pas la navigation, et serait à l'abri des procès, des mesures administratives, des bakchichs forcés que je vois flotter dans l'air. Vous me direz que ces inconvéniens sont compensés par l'économie du charbon; mais vous n'avez trouvé qu'une solution exceptionnelle, et vous n'avez rendu service qu'à vous-même. Pourquoi n'appliquez-vous pas votre esprit à la construction d'un appareil simple, économique, modeste, de la force d'un cheval, et qui coûte à peu près le prix du cheval? Il me semble que deux roues de bois, un engrenage de fonte, un cylindre, un piston, feraient presque l'affaire. Je rêve une machine rustique qui soit à la vôtre ce qu'un coucou de la Forêt-Noire est aux horloges astronomiques. Trouvez cela, mon cher, et vous rendez à l'agriculture les cent mille paires de bras qui s'exténuent à balancer le chadouf, sans compter un nombre égal de chevaux, de chameaux et de bœufs qui tournent la roue des sakiés.

— Oui, vous avez raison, je suis un égoïste. Je vais ruminer cette idée, et nous en causerons demain.

Il comptait sans ses hôtes. Le lendemain dès l'aube, nous partions sans lui dire adieu. M. Mariette nous avait écrit qu'il nous attendait à Louqsor pour nous montrer ce qui reste de Thèbes; d'autre part, on annonçait la prochaine arrivée des fils du vice-roi. Si nous ne devancions pas les jeunes princes dans la ville aux cent

pylônes, notre illustre et bienveillant cicerone était pris par les devoirs de sa charge, et il nous échappait. On tint conseil à bord du *Chibine*, et il fut résolu qu'on brûlerait la politesse aux amis de Keneh. Je fis porter un mot d'excuse chez Ahmed, bien convaincu d'ailleurs que nos Anglais ne pensaient pas encore à redescendre le Nil, et qu'on les reverrait devant Thèbes.

Mariette-Bey nous reçut à bras ouverts; c'est un des hommes les plus complets qui soient au monde : savant comme un bénédictin, courageux comme un zouave, patient comme un graveur en taille-douce, naïf et bon comme un enfant, quoiqu'il s'emporte à tout propos, malheureux comme on ne l'est guère, et gai comme on ne l'est plus, brûlé à petit feu par le climat du tropique, et tué plus cruellement encore dans les personnes qui lui sont chères, salarié petitement, presque pauvre dans un rang qui oblige, mal vu des fonctionnaires et du peuple, qui ne comprennent pas ce qu'il fait et considèrent la science comme une superfluité d'Europe, cramponné malgré tout à cette terre mystérieuse qu'il sonde depuis bientôt vingt ans pour lui arracher tous ses secrets, honnête et délicat jusqu'à s'en rendre ridicule, conservateur têtu de l'admirable musée qu'il a fait et qu'on ne visite guère, éditeur de publications ruineuses que la postérité paiera peut-être au poids de l'or, mais qui sollicitent en vain les encouragemens des ministères, il honore la France, l'Égypte, l'humanité, et, quand il sera mort de désespoir, on lui élèvera peut-être une statue.

Il était conservateur des antiques au musée du Louvre et connu du monde savant par quelques travaux estimés, lorsque le duc de Luynes eut l'idée de l'envoyer ici pour des fouilles. Il se donna la tâche de découvrir les tombeaux des Apis, plus introuvables assurément dans le désert que la planète Neptune dans le ciel. Durant quatorze mois, il vécut en plein sable, près de Memphis, sous un baraquement provisoire qui mériterait d'attirer tous les savans en pélerinage. Les dépenses et les lenteurs de l'entreprise découragèrent le duc de Luynes, la France eut foi dans M. Mariette; on lui fournit quelques ressources, et un beau jour, guidé par des signes que lui seul était capable d'interpréter, il déblaya l'entrée de cette admirable caverne où l'on couchait les bœuf sacrés dans des tombeaux monolithes, polis comme des miroirs et aussi vastes que les salles à manger de Paris.

Cette découverte fut suivie de cent autres, et le gouvernement égyptien, comprenant à la fin qu'il devait exploiter lui-même les trésors scientifiques du sous-sol, emprunta M. Mariette à la France. C'est aux dépens des vice-rois et à leur éternel honneur qu'il a trouvé la table d'Abydos et cette liste des rois qui confirme contre toute attente la chronologie calomniée de Manéthon.

Je comprends qu'un homme de science se passionne pour les antiquités égyptiennes; au point de vue de l'art proprement dit, il y a peu de chose à en dire. Les contemporains de Sésostris, qui fut le Louis XIV égyptien, ont été des constructeurs étonnans plutôt que de grands architectes, des praticiens habiles et expéditifs plutôt que des sculpteurs hors ligne. Tous les arts du pays, depuis les temps de Moïse jusqu'à l'époque des Ptolémées, l'architecture, la sculpture, la peinture, se caractérisent à nos yeux par la solidité et la raideur, par l'esprit de tradition poussé à l'extrême, par je ne sais quoi de convenu ou d'imposé qui laisse peu de part à l'originalité du génie. Il faut remonter aux tombeaux des premières dynasties pour retrouver le talent naïf, ingénieux, réaliste, que les règlemens hiératiques ont eu bientôt paralysé. Quelques morceaux d'une bonne exécution se rencontrent çà et là; mais on foulerait toute l'Égypte ancienne dans un seul moule sans en faire sortir une œuvre comparable au temple de Thésée ou à la Vénus de Milo. L'énorme n'est pas le grand, le savoir et la facilité n'ont qu'une parenté lointaine avec le génie. Si le voyageur n'était averti par ses lectures, il trouverait comme une déception dans l'étude de ces merveilles où l'art s'arrête obstinément à mi-route, et dont pas une n'atteste la supériorité d'un maître.

On pourrait objecter que l'Égypte a préparé l'art grec, et que Thèbes fut autrefois l'institutrice d'Athènes, comme le Pérugin a été le maître de Raphaël. Il y aurait assurément de l'injustice à demander pourquoi l'auteur du *Mariage de la Vierge* n'a pas fait la madone de Foligno. C'est la loi du progrès dans une de ses applications les plus connues; mais la loi du progrès, autant qu'on en peut juger d'après les documens qui nous restent, ne s'est jamais vérifiée en Égypte. Les œuvres les plus antiques y sont les plus belles de toutes; il semble qu'une colonie ait importé sur les bords du Nil une civilisation toute faite et parfaite, et que l'histoire du pays, à dater du deuxième jour, ne soit qu'une longue décadence. Dans les tombeaux de Beni-Hassan, qui datent de la VIIe dynastie, et qui sont plus vieux qu'Abraham, on peut voir encore aujourd'hui des tableaux pleins de mouvement, de vie, de gaîté même. Tous les monumens du premier âge expriment en traits vifs et charmans la douceur d'une vie champêtre, abondante, libre, heureuse, et l'art qui l'a traduite est facile comme elle. On dirait que les vivans se sont plu à réunir dans la demeure des morts l'image de tous les plaisirs qu'ils avaient goûtés sur la terre. Aucune allusion à la grandeur des rois, au despotisme des prêtres, à ces épreuves de l'autre vie dont le détail formaliste et minutieux remplit les monumens de l'Égypte dégénérée. L'architecture des premiers âges offre des spécimens du pur style dorique, tel ou peu s'en faut qu'il existe

au Parthénon d'Athènes, et partant bien supérieur à cette énormité savante et prétentieuse qui fut le style de Sésostris. Il est vrai que cette grave question se juge sur un dossier fort incomplet. Beaucoup d'édifices ont disparu, force nous est de raisonner sur le peu qui subsiste. On s'imagine en France que tous les temples et les tombeaux d'Égypte étaient taillés dans le granit; il s'en faut de presque tout; le granit est une pierre rare, on ne le trouve qu'à la hauteur d'Assouan, presque sous le tropique du Cancer. Les anciens venaient le chercher jusque-là pour en faire des obélisques et des statues; mais lorsqu'il s'agissait de construire tout un temple, ils employaient le grès ou le calcaire, qui se trouvait sous leur main. Les temples de calcaire ont passé dans les fours à chaux pièce à pièce, le grès seul est resté debout parce qu'il ne pouvait servir à rien. Il risque fort de disparaître à son tour, ou du moins les derniers vestiges de cette précieuse antiquité sont plus exposés aujourd'hui que sous les mameluks. Le Nil commence à miner Louqsor : quelques jours avant notre arrivée, une partie du temple s'était écroulée à grand bruit sans cause apparente; mais le pire ennemi des choses antiques, c'est le touriste, ce désœuvré souvent inepte qui fait sauter un éclat de mur pour rapporter un souvenir, et qui martèle les hiéroglyphes ou les peintures, — histoire d'y laisser son nom. Quand le voyage était coûteux et difficile, lorsque les ruines de Thèbes ne voyaient qu'une demi-douzaine d'étrangers tous les ans, les dégâts étaient véniels; aujourd'hui Anglais et Américains s'abattent sur le Nil par centaines, comme des oiseaux de passage; la manie des collections va croissant; on trafique des antiquités à bureau ouvert; les agens des consulats se livrent publiquement à ce commerce, et le gouvernement n'est pas de force à chasser les vendeurs du temple, qui finiront par vendre le temple même. Il est urgent d'arrêter cet abus et de préserver les ruines au moins jusqu'à ce que M. Mariette ait copié toutes les inscriptions qui restent inédites. Ces murailles de la Haute-Égypte sont un livre que la science épelle avec ardeur. Elle espère y trouver un grand chapitre de l'histoire du genre humain et la réfutation de certaines légendes trop longtemps accréditées. On n'osera peut-être plus dire que l'humanité est vieille de six mille ans en présence de documens authentiques qui en ont sept ou huit mille.

Pendant deux jours entiers, M. Mariette nous promena de temple en temple, à Karnak, à Louqsor, au palais de Rhamsès, à Deïr-el-Bahari, à Gournah; il aurait pu nous retenir un an sans lasser notre attention. L'histoire, l'archéologie, l'anecdote, coulaient de source; il déchiffrait les hiéroglyphes au passage, saisissait comme au vol un trait des mœurs antiques, discutait un texte d'Hérodote, une affirmation de Bossuet, un article de Renan, tout cela de mémoire

et sans ombre de pédanterie. Il sait l'Égypte en amoureux; il ranime par la passion toutes ces choses caduques; la vie s'éveille sur son passage; les figures colossales plaquées sur les murailles le regardent du coin de l'œil. Tous les pharaons ne sont pas également ses amis; il apprécie Séti Ier; mais quant à Rhamsès II, si vanté sous le nom de Sésostris, il lui fait une opposition du diable.

Ah! les bonnes journées! Trois bambins, fort intelligens ma foi, nous suivaient dans nos courses et buvaient les paroles de leur père; ils mordent aux hiéroglyphes, les petits; ce n'est pas eux qui prendraient une dynastie pour une autre. Quand nous revenions aux bateaux, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, les jambes rompues, l'esprit bourré de mille faits confus et mal tassés, on s'attablait sous la tente, et l'on devisait à loisir sur des sujets un peu plus modernes. Si jamais le vieux Nil se met en tête d'écrire ses mémoires, c'est M. Mariette qui tiendra la plume; il a tant vu! Un soir, à la clarté des étoiles, il nous esquissa les portraits de tous les princes qu'il a guidés à travers la Haute-Égypte. Jamais, je crois, plus curieuse galerie ne défila sous les yeux de spectateurs plus charmés. L'*humour* de M. Mariette et sa bonhomie, qui s'aiguise parfois d'une pointe un peu vive, ont laissé dans mon souvenir des images si nettes que je dessinerais les personnages à mon tour, si je l'osais. Le prince Napoléon, le comte de Chambord, le prince de Galles, le comte de Paris et le duc de Chartres, le duc de Brabant, aujourd'hui roi des Belges, ont posé tour à tour sans le savoir devant un peintre, et qui se connaît en hommes. Le seul prince dont il garde un mauvais souvenir, j'hésite à le nommer, et pourtant!...

C'était quelques mois après la trouvaille du Sérapéum; M. Mariette, rappelé brusquement à Paris, ne pouvait emporter toutes les richesses qu'il venait de conquérir pour la France. Il fit un trou dans le désert et y enterra secrètement quatorze caisses d'antiquités, dont l'une, la plus intéressante, contenait les restes du bœuf qui fut blessé et non tué par Cambyse; l'os de la cuisse prouvait que l'animal sacré fut guéri. Un auguste étranger, jeune et poète, vient visiter les tombeaux de Memphis; les Arabes employés aux fouilles, mal conseillés par l'espérance d'un fort bakchich, dénoncent la cachette, et comme il est bien établi qu'il n'y a ni tien ni mien pour l'étranger en Égypte, les courtisans du prince lui persuadent de faire main basse sur le trésor. On enlève les quatorze caisses, on les dirige sur Alexandrie, elles traversent la mer et vont meubler un château magnifique, où sans doute elles sont encore aujourd'hui. Quant au coupable, il a fini si malheureusement que, tout bien pesé, je renonce à publier son nom.

EDMOND ABOUT.

(*La fin au prochain numéro.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1869.

On ne peut pas s'occuper de mille choses à la fois. Il y en a toujours une qui éclipse les autres, à laquelle on s'attache avec une passion particulière. Certes il ne manque pas de questions qui passent et repassent à l'horizon comme des étoiles filantes dans les nuits d'été, sans parvenir à se fixer. Il y a des querelles qui ont déjà plus d'une fois agité le monde et qui se réveilleront bientôt. Pour le moment, la chose pressante, absorbante et presque unique, c'est la question des élections, et, par un privilége dont notre pays n'est pas encore déshérité, ce qui est un intérêt pour la France est un intérêt pour l'Europe, car, si elles sont vraies et sincères comme elles doivent l'être, ces élections peuvent avoir une souveraine influence, elles peuvent décider de la liberté pour la France, de la paix ou de la guerre pour l'Europe. En ce moment donc, tout est là, c'est la grande et essentielle affaire. On aurait beau vouloir s'y dérober, tout y ramène, tout y conduit, tout se fait en vue de ces petites boîtes dont les maires ont la clé, et d'où s'échapperont les mystérieux bulletins. On le devinerait du reste rien qu'à voir les petits soins administratifs pour les églises délabrées et pour les maisons d'école inachevées, rien qu'à observer la stratégie des préfets dans leurs tournées pour les conseils de révision, les candidatures qui se pressent, les brochures qui se multiplient, les réunions qui s'essaient, le pays qui se réveille.

De toutes parts, on fourbit ses armes et on se tient prêt. L'heure n'est pas encore fixée, et déjà la période électorale est visiblement commencée. Le corps législatif lui-même, dans ses débats saccadés et passablement décousus, semble se précipiter par une sorte de fascination secrète vers cette manifestation du suffrage universel où il va se renouveler. C'est à qui répétera : « Le moment des longs discours est passé... » C'était, à vrai dire, bien facile à prévoir. Cette courte session ne pouvait être

qu'un prélude électoral, et pour l'opposition particulièrement c'était une occasion suprême de résumer la politique de ces dernières années, de préciser les questions en présentant au pays l'image saisissante de la situation sur laquelle il va se prononcer. Malheureusement, à l'approche de ces crises, il vient un moment où tout se hâte, où les petits intérêts se déploient avec une âpreté naïve et où la confusion s'en mêle, si bien que le budget lui-même, ce budget qu'on vote aujourd'hui au pas de course, finit par se perdre au milieu de toute sorte d'amendemens sur le vinage ou sur les traitemens des vicaires et des instituteurs primaires. C'est l'histoire du corps législatif depuis quelques jours. Les muets dérouillent leur éloquence, les plus modestes font une démonstration, les vins de l'Hérault, plus hardis, se lancent dans la bataille, on se dispute à l'envi les faveurs des gardes champêtres et des facteurs ruraux, ces braves piétons électoraux qui ne se doutent pas de tout l'intérêt qu'on leur porte cette semaine, et qui ne s'en trouveront pas mieux dans quelques mois. C'est une cohue de discussions à bâtons rompus, au-dessus desquelles se détachent cependant quelques points caractéristiques, quelques manifestations plus saisissantes, quelques discours de l'opposition ou des ministres qui ont au moins le mérite de serrer la question de plus près, de la laisser entrevoir dans ce qu'elle a de sérieux ou de supérieur.

Quelle lumière jaillira pour le pays de tous ces débats, de ceux qui se produisent chaque jour dans le corps législatif aussi bien que de ceux qui ont lieu au sein du sénat, et qui se ressentent nécessairement un peu de l'état de l'atmosphère publique? La politique actuelle en sortira-t-elle justifiée ou tout au moins éclaircie et précisée dans ses vraies directions? Ce serait bien l'essentiel, et c'est pourtant ce qui reste en question. L'opposition, nous en convenons, a essayé de faire de cette session ce qu'elle devait être, une sorte de résumé, un enseignement parlant pour le pays. M. Thiers, avec sa passion toujours jeune et dans l'indépendance de sa pensée personnelle, a donné l'exemple par une de ces vives et lumineuses expositions qui sont le vigoureux commentaire de toute une situation; il a cherché en maître, en politique aussi modéré que hardi, où en était enfin ce vieux et cher programme des libertés nécessaires qu'il arborait il y a six ans, et sur son chemin il a fait sentir des aiguillons sous lesquels a bondi l'éloquence de M. Rouher. M. Ernest Picard, ce Parisien gouailleur qui a dans sa légèreté plus d'esprit politique que bien d'autres, M. Picard, en touchant à cette vilaine matière de la corruption électorale, a provoqué M. le ministre de l'intérieur à s'expliquer sur les candidatures officielles. M. Jules Favre s'est chargé d'amener M. le ministre des affaires étrangères à nous renseigner sur nos relations en Europe et dans le monde, sur ce que nous avons à craindre ou à espérer. M. Buffet, M. Émile Ollivier enfin, sont intervenus à leur tour dans la mesure de leurs opinions libérales et modérées. On s'est expliqué sur

l'incident Baudin, sur l'incident Séguier, sur les réunions publiques et les réunions privées, sur ce qui est permis ou défendu dans les élections, sur Tunis et les îles Sporades. Qu'en résulte-t-il? Malheureusement cette série de conflits de parole ressemble à une lutte entre un gouvernement toujours prêt à prodiguer des explications qui n'engagent à rien et une opposition dont les efforts manquent de lien et de précision. En paraissant définir le terrain sur lequel tous les partis vont se retrouver face à face, on n'a rien défini réellement, et si le pays pouvait parler à son tour, il dirait peut-être qu'il n'en sait pas plus après qu'avant; il serait capable de demander encore où en sont ses affaires, sur quoi on le provoque à se prononcer, quelle marche on se propose de suivre. Et en effet, même après toutes ces explications, dans quels termes restent la politique extérieure et la politique intérieure de la France? Est-ce qu'on aperçoit plus distinctement dans quelle direction nous marchons?

S'il était un point qui appelât la lumière, c'était sûrement avant tout cette question extérieure qui a depuis quelques années le fatal privilége de tenir tous les intérêts, toutes les passions en suspens. Le pays avait sans doute quelque droit à être virilement éclairé. Or sur ce point, il faut bien l'avouer, le pays serait peut-être assez embarrassé de choisir entre le gouvernement et l'opposition, attendu qu'opposition et gouvernement portent également la paix dans leur cœur, mais que personne ne s'est hasardé à toucher le vif de la question en se demandant si cette paix est sérieusement vraisemblable dans l'état actuel, et à quelles conditions elle est possible. On dirait que de part et d'autre on s'est ingénié à éluder la difficulté, si bien que, par une flatteuse exception, entre M. le ministre des affaires étrangères et M. Jules Favre il y a eu l'apparence d'un parfait accord. Nous ne voudrions point assurément gâter le bon effet de la parole sympathique de M. le ministre des affaires étrangères. Il y a eu des temps, qui ne sont pas encore bien éloignés, où M. le marquis de La Valette semblait repousser la pensée d'aller jamais comme ministre devant le corps législatif; il se défiait peut-être un peu de lui-même. Il se trompait. Il a eu l'autre jour le succès personnel d'un homme accoutumé aux affaires et qui les traite sans morgue diplomatique, avec une élégante justesse, avec une bonne grâce parfaitement digne et une séduisante modération. Sans nous arrêter à Tunis, qui ne nous intéresse guère pour le moment, M. le marquis de La Valette a parlé de la dernière conférence relative à la Grèce avec une singulière habileté, sans rien exagérer, sans laisser rabaisser non plus l'œuvre récente de la diplomatie européenne. Sur les affaires d'Italie, il est allé aussi loin qu'il pouvait aller sans prononcer le dernier mot; il a laissé clairement entrevoir l'heure prochaine où le gouvernement français, placé comme arbitre entre l'Italie et le saint-siége, reviendra simplement à la convention du 15 septembre 1864 en rappelant ses troupes de Civita-Vecchia, et ce sera

toujours probablement avant le concile. Sur ces divers points donc, il n'y a rien à dire. Quant aux affaires générales de l'Europe ou, en termes plus précis, quant aux relations de la France avec l'Allemagne et avec la Prusse, c'est ici qu'est la vraie question et que les incertitudes sont loin d'être dissipées. En définitive, M. le marquis de La Valette n'a rien dit de nouveau, et on a battu des mains. Que M. le ministre des affaires étrangères se soit montré très pacifique, qu'il ait déclaré que la paix ne lui semblait « ni incertaine ni compromise, » et que des événemens mettant en jeu nos intérêts et notre dignité pourraient seuls presser la France d'accentuer sa politique, qu'il ait enfin rappelé la responsabilité redoutable à laquelle s'exposerait quiconque serait tenté de provoquer un conflit, quelles garanties nouvelles ces paroles ajoutent-elles à tant d'autres déclarations qui ont été si souvent et si vainement répétées? Pacifique, on l'est toujours, — jusqu'à ce qu'on ne le soit plus. Des événemens, il y en a toujours quand on le veut, et, convenons-en, il y a aujourd'hui assez d'élémens de combustion pour qu'on n'ait même pas à chercher bien loin les occasions ou les prétextes.

M. le ministre des affaires étrangères nous permettra de le dire sans aucune intention blessante, ce qu'il y avait de plus significatif dans cette séance de la chambre où il a eu un succès si encourageant, c'était sa personne, parce que c'est lui, M. le marquis de La Valette, qui a signé cette circulaire du 16 septembre 1866 où il déclarait, au lendemain de Sadowa, que tout était bien, où il glorifiait presque les agrandissemens prussiens, et où l'inaction malheureusement nécessaire de la France se plaçait à l'abri de la théorie des grandes agglomérations; mais depuis ce moment il y a eu bien d'autres manifestations, bien d'autres incidens, qui ont laissé voir les « angoisses patriotiques » à côté des satisfactions, il y a surtout le sentiment croissant de l'instabilité européenne, de cette instabilité qu'atteste de toutes parts l'émulation des armemens. Par une curieuse coïncidence, la veille même du jour où M. le marquis de La Valette parlait de la paix de façon à faire presque partager sa confiance, son discours recevait en plein sénat une sorte de correctif qui d'avance rétablissait l'équilibre entre le courant pacifique et le courant belliqueux. M. Michel Chevalier suscitait parmi ces têtes chenues un véritable orage en risquant quelques observations sur l'excès des dépenses militaires; il a eu de la peine à faire passer cette idée, pourtant assez simple, qu'en ce moment-ci, tandis que les peuples se rapprochent par tous leurs intérêts, les gouvernemens sont divisés par mille susceptibilités, par mille passions de lutte. Ce jour-là a été au sénat la séance des généraux, et une fois de plus nous avons eu ce spectacle des plus vaillans soldats, le maréchal Niel, l'amiral Bouët-Willaumez, refaisant pour notre usage ces comptes que nous connaissons bien : 400,000 hommes aujourd'hui, 650,000 hommes dans sept jours, s'il le faut, 1 million d'hommes dans quelques semaines, si l'on frappe le sol du pied, et toutes ces forces or-

ganisées par brigades, par divisions, par corps d'armée, ayant leurs états-majors et leurs postes désignés de façon à pouvoir au premier ordre se porter avec une incroyable rapidité « au cœur de l'ennemi qu'elles veulent abattre. »

Voilà qui est parler et voilà qui est rassurant! Ces admirables soldats, si justement orgueilleux de l'instrument de guerre qu'ils ont entre les mains, ont une terrible manière de vous faire croire à la paix. Cela ne signifie pas sans doute, comme le disait hier encore devant le corps législatif le maréchal Niel, qu'on doive entrer en campagne demain matin, cela ne veut pas dire non plus qu'on ne puisse entrer en campagne dans quelques mois, après les élections. Cela prouve surtout qu'à travers les plus rassurantes déclarations pacifiques il y a toujours une situation prodigieusement tendue par la nature même des choses, par la force de tous ces événemens qui se sont accomplis, qu'on peut surveiller et déjouer un instant sans en détourner indéfiniment le cours. C'est justement cette situation que les confiantes paroles de M. de La Valette n'éclaircissent en aucune manière, et qui reste avec toutes ses obscurités à la veille des élections. Au fond, si on voulait parler net, on avouerait qu'on ne veut rien dire, que ce qu'on demande aux électeurs, c'est de se tenir tranquilles, de donner un vote de confiance, et M. Émile Ollivier avait quelque raison lorsqu'il disait l'autre jour quelque chose comme ceci : Vous voulez éviter les questions précises, vous voulez placer le suffrage universel entre des impossibilités. Vous demandez à Jacques Bonhomme s'il veut des révolutions, s'il aime l'empereur; Jacques Bonhomme vous répondra sans doute qu'il aime l'empereur, qu'il ne veut pas de révolutions, et comment cela vous aidera-t-il à régler vos affaires avec la Prusse? Les votes de confiance sont une force, il est vrai, et surtout un moyen commode de gouvernement. Le malheur est qu'ils n'empêchent pas les expéditions du Mexique et les erreurs de politique qui conduisent à des complications comme celles où nous sommes aujourd'hui.

La politique extérieure offre toujours sans doute des difficultés particulières, et comporte une certaine réserve dont les hommes d'état n'aiment guère à se départir. Le danger cependant serait de vivre, de s'aigrir ou de s'abêtir dans une ambiguïté perpétuelle, de mettre sans cesse en avant cette alternative de la paix ou de la guerre d'une façon en quelque sorte abstraite, au lieu d'aller droit aux questions d'où peut naître un conflit. Si la France a des griefs, si les événemens lui ont fait une position trop inégale, trop disproportionnée avec son passé, avec ses ambitions légitimes, si elle a des garanties nouvelles à réclamer, il faut oser dire ce qu'on a sur le cœur; il faut choisir son terrain sans forfanterie, avec fermeté, avec modération. Ce que nous eussions préféré quant à nous, c'eût été une discussion ample et virile où l'on aurait tout dit, où opposition et gouvernement seraient venus exposer leurs

vues sur tous ces points avec une patriotique liberté. Devant cette franchise, tous les subterfuges seraient devenus impossibles; le pays n'aurait plus ignoré où il en était et sur quoi il avait à se prononcer. On a voulu se donner la flatteuse popularité de la paix en attendant de conquérir la dangereuse popularité de la guerre; c'est là peut-être ce qui est à craindre, et ce qui est vrai de la politique extérieure ne l'est pas moins de la politique intérieure. Ici également il faut choisir : le plus mauvais calcul serait de tout confondre, de suppléer à la netteté de la conduite par la tactique, de multiplier les déclarations libérales en prétendant se réserver toutes les prérogatives, toutes les pratiques du régime discrétionnaire qu'on a paru désavouer.

Le gouvernement a-t-il la résolution de faire sincèrement œuvre de libéralisme? Il le dit, il prétendrait même au besoin être plus libéral que tout le monde. La question était dans tous les cas curieuse à éclaircir à la veille des élections, et elle s'est agitée de nouveau dans le corps législatif à propos d'une interpellation sur la corrruption électorale dont un membre de la majorité a cru devoir prendre l'initiative. Ce député dévoué, M. Jérôme David, n'a pas vu qu'en tirant de l'oubli un article du décret électoral qui concerne particulièrement les faits de corruption individuelle, il appelait nécessairement l'attention, ne fût-ce que par représailles, sur la corruption collective, ou, pour parler comme autrefois, sur l'abus des influences administratives, sur l'intervention impérieuse du gouvernement dans les élections. De là est née aussitôt cette autre question des candidatures officielles, dont le ministre de l'intérieur a nettement et résolûment relevé le drapeau.

Le principe des candidatures officielles est-il par lui-même incompatible avec un régime libre? Il ne s'agit que de s'entendre. C'est, nous le craignons bien, une idée plus spécieuse que pratique de prétendre disputer à un gouvernement le droit d'avouer ses préférences, de soutenir moralement ses amis, de donner une direction. Un ministère italien voulut, il y a quelques années, se désintéresser absolument des élections; il en résulta un parlement qui n'appartenait ni au gouvernement ni à l'opposition, qui était un vrai fouillis où fleurissait l'incapacité. Un gouvernement a donc un droit et souvent un devoir d'intervention morale; mais ici s'élève la difficulté réelle sur laquelle on n'a peut-être pas assez insisté. Par une conséquence bizarre, l'extension démocratique du suffrage a créé des conditions telles qu'il faut en vérité avoir quelque fortune pour se présenter au scrutin. Un candidat indépendant est obligé, sauf quelques cas exceptionnels, à des frais considérables. Or est-il juste, est-il légitime que le gouvernement d'un autre côté mette au service d'un député qui se présente de nouveau devant les électeurs, même quelquefois d'un candidat assez mal choisi et qui ne sera peut-être jamais nommé, toutes les forces de l'administration, tous ses moyens de publicité, ses maires, ses juges de paix, ses gardes champêtres, ses facteurs, ses insti-

tuteurs? Si on agit ainsi, voilà d'un côté un candidat qui d'après les plus modestes calculs doit dépenser 15 ou 20,000 francs, et il y a des élections qui coûtent infiniment plus cher aujourd'hui. Voilà un autre candidat à qui la plupart de ces frais sont épargnés. Celui-ci a pour lui toutes les chances que donne le patronage du gouvernement; mais en même temps il a contre lui le désavantage de l'homme dont l'élection est une œuvre d'autorité, qui a reçu d'avance en quelque sorte un supplément d'indemnité. Son indépendance n'est pas absolument enchaînée sans doute, sa délicatesse peut se trouver parfois embarrassée. Est-ce une force pour le gouvernement? C'est tout au plus une force factice et apparente; au fond, c'est une cause de faiblesse, parce qu'il n'y a pas de véritable et solide appui sans liberté. Si le gouvernement triomphe, quel grand mérite a-t-il? S'il est vaincu, sa défaite en est aggravée, et quelquefois l'échec rejaillit jusque sur le chef de l'état lui-même, dont le nom est arboré dans ces luttes. L'empire tout entier semble engagé dans chaque élection, et, selon la juste remarque de M. Buffet, c'est là pour le gouvernement un véritable danger sans compensation sérieuse. On joue le crédit des pouvoirs publics dans des menées dont on n'a pas besoin, si, comme on le dit, la popularité de l'empire est la grande électrice, et qui altèrent l'opinion en créant une représentation artificielle, si elles prennent le caractère d'une pression. Que craignez-vous, si la masse du pays vous est favorable? Quelle force de plus trouverez-vous dans une manifestation du suffrage universel, si le suffrage n'est que ce que vous le faites? Mais ce n'est là qu'un côté de la question.

Ce qui est certain, c'est que le système des candidatures officielles ainsi compris n'a plus rien de commun avec les conditions d'un régime réellement libre. C'est la conception d'un régime autoritaire. Pourquoi donc le gouvernement s'attache-t-il si vivement à un procédé d'élections tout au plus admissible dans la première partie de sa carrière? Pourquoi M. de Forcade La Roquette défendait-il l'autre jour avec un zèle d'ailleurs habile ces candidatures officielles qui lui donneront du souci, à voir déjà les gaucheries de cette multitude d'agens qui ont commencé leur campagne? Parce que malheureusement ce qu'on veut, c'est moins une majorité indépendante qu'une majorité obéissante, c'est un moyen de légalisation des volontés omnipotentes de l'administration, c'est une représentation libre assurément, paraissant libre surtout, mais se conciliant encore par un reste d'habitude avec la prépondérance persistante d'une autorité personnelle et discrétionnaire. Le gouvernement agit ici comme dans la plupart de ses réformes, donnant et retenant à la fois, mesurant les droits et les concessions, désavouant les irrégularités de M. le préfet de la Seine et maintenant le principe de ces irrégularités, créant des franchises de tolérance, des libertés de fait, qui au premier moment viennent se heurter contre des répressions ou des impossibilités. — Le gouvernement ne

prend pas son parti. Il avait un bon moyen de désarmer ses adversaires, ou du moins de les réduire à une difficile défensive : il n'avait qu'à planter hardiment son drapeau sur le terrain libéral où il paraissait vouloir se placer le 19 janvier 1867. Depuis quelques années, nous ne le méconnaissons pas, il a laissé une certaine latitude aux moyens de contrôle et de discussion; mais à quoi servent ces moyens, s'il n'y a pas au bout une sanction efficace? Que signifie la présence des ministres devant le corps législatif, si elle n'a d'autre effet que de multiplier les porte-paroles du gouvernement, s'il n'y a point une solidarité ministérielle, une responsabilité collective des conseillers du souverain ? Où est la sanction de ce désaveu retentissant des procédés de la ville de Paris, si tout finit, comme on l'a vu hier au sénat, par un plaidoyer de M. Haussmann, plaidoyer qui n'est point à coup sûr d'un homme repentant?

Si on y prend bien garde, cette transformation graduelle des institutions, commencée il y a quelques années, reste une œuvre interrompue; elle ne va pas aussi vite que l'œuvre de M. Haussmann. Le gouvernement n'avait qu'à laisser voir sa volonté résolue de la continuer; il ne l'a pas fait, il s'est enveloppé de réserve. Sa tactique, dirait-on, a été de tout ajourner après les élections, lorsqu'il aurait mieux valu éclairer ces élections elles-mêmes. En agissant ainsi, le gouvernement a tracé de sa propre main le programme de toute vraie et sérieuse opposition. Ce programme, c'est la défense de tous les moyens de contrôle efficace, des garanties réelles, des libertés nécessaires. C'est sur ce terrain que doivent s'unir tous ceux qui ont quelque sens politique. Nous ne parlons pas des autres, qui travaillent merveilleusement par leurs divisions et par leurs prétentions au succès de la politique discrétionnaire. Qu'arrivera-t-il de toutes ces candidatures indépendantes qui se pressent aujourd'hui? Beaucoup resteront probablement sur le champ de bataille. Les hommes seront vaincus, l'esprit triomphera. — On raconte qu'un des membres les plus éminens du gouvernement disait l'autre jour à un député de la majorité : « Quand vous reviendriez tous, hommes de la majorité, vous reviendriez avec un autre esprit. » C'est vrai, c'est probable; mais alors pourquoi paraître lutter contre un mouvement dont on reconnaît la puissance, au lieu de le diriger, de l'éclairer dans ces débats faits pour être le préliminaire des élections?

Il y a dans ces discussions récentes une question qui n'a point sans doute un rôle apparent et actuel, qui ne figure jusqu'ici sur aucun programme électoral et qui n'a pas moins fait une petite apparition : c'est celle du concile. Une double interrogation a été adressée au gouvernement. Les évêques auront-ils toute liberté de se rendre à Rome pour assister au concile? La France, comme puissance catholique, se fera-t-elle représenter par un ambassadeur dans cette souveraine assemblée de l'église? Sur le premier point, il n'y a aucun doute : les évêques français pourront aller à Rome quand ils voudront, et M. Baroche, comme

ministre des cultes, se croit assuré d'avance de leur bon esprit, de leur patriotisme. Sur le second point, on n'en sait pas plus aujourd'hui qu'il y a quelques mois; rien n'est fixé, à ce qu'il semble, ce qui prouverait, ou que le saint-siége n'a fait jusqu'ici aucune communication aux gouvernemens, ou que la question est assez épineuse pour motiver des négociations dont la lenteur dépassera probablement l'importance. Ce n'est pas certainement que nous nous méprenions sur la gravité que peut avoir aujourd'hui un concile au point de vue moral, même au point de vue politique; mais en définitive qu'irait-on faire au concile? Dans l'état présent du monde, avec les idées qui pénètrent, qui entraînent de plus en plus la société moderne et dont les gouvernemens eux-mêmes sont quelquefois l'expression, quel rôle pourraient avoir des laïques? Ils seraient embarrassans et embarrassés.

Que l'approche de cet événement du reste émeuve déjà le monde religieux, cela n'est point douteux. On s'en occupe à Rome et même à Paris, et peu s'en faut que les théoriciens de l'absolutisme clérical ne voient dans le prochain concile le grand réformateur du siècle, une assemblée féconde d'où vont émaner toute sorte de dogmes sur l'infaillibilité du pape, sur l'inaliénabilité du pouvoir temporel, sur l'assomption de la Vierge. C'est là un programme devant lequel les jésuites de Rome ne reculeraient pas, dit-on, qu'ils ont même présenté, mais qui effraie les congrégations romaines. Il est difficile de ne pas voir que là peut être l'écueil de cette assemblée de l'église dont la réunion inquiète autant qu'elle occupe, et provoque dès ce moment des conjectures très diverses. Les uns, beaucoup d'évêques français, paraît-il, craignent qu'on ne tombe dans l'excès du programme absolutiste et qu'on ne gâte tout; les autres, et de ce nombre est, dit-on, l'archevêque anglais Manning, qui est revenu récemment de Rome, ne voient pas cette assemblée sans une certaine anxiété, mais pour un motif bien différent : ils se demandent si tous ces évêques, venus un peu de tous les coins de l'univers, ne pourraient point étonner le monde, et si, au lieu d'accepter l'infaillibilité du pape, ils ne se sentiront pas portés à définir, à limiter l'exercice du pouvoir pontifical, substituant une sorte de gouvernement constitutionnel à un gouvernement absolu. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? Que sortira-t-il réellement de ce concile? Ce qui est bien clair, c'est que, si les jésuites de Rome triomphaient avec leur programme, ils auraient sans doute un succès sur lequel ils ne comptent pas; ils feraient faire un rapide chemin aux idées de séparation de l'église et de l'état, même en France, où cette liberté n'est pas la moins difficile à conquérir.

Dans ce temps de politique nuageuse et de finances surmenées, c'est une chose qui relève et ragaillardit de voir une grande nation comme la nation anglaise sachant ce qu'elle fait et où elle va, gardant la liberté de son action et de ses ressources. On reproche souvent aux libéraux français, qui auraient à faire pénitence de bien d'autres faiblesses, on

leur reproche de n'avoir de regards que pour l'Angleterre. Assurément ce serait un puéril fétichisme de prétendre modeler la France sur l'Angleterre, de croire que tout est bien à Londres tandis que tout est mal à Paris. Chaque pays a son caractère, ses traditions nationales, ses allures particulières, et sur plus d'un point la France n'en est pas à se laisser distancer par l'Angleterre. Ce n'est pas moins toujours d'un bon et viril exemple de voir comment un tel peuple s'avance d'un pied ferme sur un terrain solide et en gardant toujours une vigoureuse élasticité de mouvemens. L'Angleterre, elle aussi, a ses expéditions lointaines; elle les paie sans trop marchander, en ayant soin de s'en retirer le plus vite possible et en se promettant de n'y pas revenir trop souvent. Elle accomplit aujourd'hui une des plus grandes réformes intérieures qu'un peuple puisse réaliser, un essai de la séparation de l'église et de l'état; elle vit avec toutes ces questions de salaires, de travail industriel, qui sont l'épreuve de notre temps : tous les intérêts s'agitent, toutes les forces, toutes les passions se déploient, et rien ne trouble gravement le jeu naturel des institutions, vivifiées par la liberté. L'Angleterre, comme d'autres, a parfois ses finances surchargées, elle n'est pas à l'abri des grosses dépenses qui font de temps à autre des trouées dans les budgets; elle ne s'ingénie pas pour se dissimuler le mal, elle court à la brèche pour la réparer, et d'un effort elle retrouve un sérieux et solide équilibre qui lui permet de réduire ses taxes. Elle reconquiert de véritables excédans qu'elle ne fait point passer aussitôt dans des budgets extraordinaires, mais qu'elle emploie à alléger les charges du pays.

C'est la marche que M. Gladstone avait déjà suivie, il y a quelques années, en passant au ministère; c'est ce qui caractérise encore aujourd'hui le dernier exposé financier de M. Lowe, cet ingénieux et habile chancelier de l'échiquier qui vient de présenter un budget dont s'est réjouie l'Angleterre. Le dernier cabinet tory avait un peu rudoyé les finances anglaises, qui, en tenant compte des frais de l'expédition d'Abyssinie, restaient avec un certain déficit; M. Lowe les relève hardiment par ses combinaisons. Un vaillant amiral français, faisant l'autre jour dans le sénat le calcul des charges militaires des divers états européens, montrait que l'Angleterre dépensait proportionnellement plus que la France, — 336 millions pour une armée de 145,000 hommes, tandis que nous ne dépenserions que 373 millions pour 400,000 hommes. C'est possible; seulement voici le résultat, plus éloquent que tous les calculs. Après les réductions opérées par M. Lowe, le budget qui vient d'être soumis au parlement présente une dépense de 68,223,000 livres sterlings, ou 1,700 millions de francs, et une recette de 72,855,000 ou 1,800 millions de francs. C'est déjà un boni fort réjouissant. D'un autre côté, par une réorganisation du mode de perception des impôts, le chancelier de l'échiquier réalise une économie de plus de 3 millions de livres sterling. Ce serait donc un excédant de 7 millions, sur lequel, il est vrai, il faut

prendre 4,600,000 livres sterling pour régler définitivement le compte de l'expédition d'Abyssinie. Il ne restera pas moins un boni qui met fort à l'aise les finances britanniques. A quoi ce boni servira-t-il? Va-t-on se lancer aussitôt dans des dépenses nouvelles? C'est ici au contraire que M. Lowe reprend le système de M. Gladstone. L'excédant, qui devra être de plus de 80 millions de francs, sera employé à diminuer l'impôt du revenu d'un penny par livre sterling et à l'abolition ou à la réduction de diverses autres taxes. L'Angleterre marche appuyée sur ce principe fait pour retenir le déchaînement des dépenses : s'il faut faire face à des nécessités invincibles, on ne tourne pas la difficulté, on a recours à l'impôt; en revanche, aussitôt que les nécessités n'existent plus, on réduit les taxes. Les combinaisons du budget actuel ne seront-elles pas troublées par quelque circonstance imprévue? On ne fera pas de sitôt sans doute une nouvelle expédition d'Abyssinie. Quant aux événemens qui pourraient éclater en Europe, lord Stanley prononçait récemment un discours qui prouve que l'Angleterre croit peu à de prochaines complications, et que, si ces complications venaient à se produire, elle ne s'y mêlerait que dans un cas de nécessité absolue. Le budget de M. Lowe est sous la sauvegarde de la volonté énergiquement pacifique de l'Angleterre, et la politique du ministère actuel n'est que la vivante expression de ce profond sentiment anglais.

C'est du reste un terrible chancelier de l'échiquier que M. Lowe. Il ne plaisante pas sur l'équilibre des finances; il garde le budget en vrai Cerbère, aussi spirituel qu'inexorable, et ce n'est pas à lui qu'il faudrait aller demander appui pour les candidatures officielles dans l'embarras, s'il y avait de ces candidatures en Angleterre. Il ne ferait qu'une bouchée de tous les amendemens électoraux. Il y quelques jours de cela, une société météorologique d'Écosse qui a des stations un peu partout, et qui rend d'ailleurs les plus utiles services, est allée lui demander d'être inscrite au budget pour une maigre somme de 7,500 francs. Ce n'était qu'une miette sur la subvention de 250,000 francs que la *Royal Society* touche annuellement de l'état : 7,500 fr., qu'était cela? M. Lowe, sans dissimuler sa sympathique estime pour la société écossaise, refusa absolument, inexorablement, ajoutant qu'il n'était lié par rien de ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, que ce n'était pas lui qui aurait donné à la *Royal Society* une subvention de 250,000 francs. « On veut que nous soyons économes, dit-il; la première règle d'économie, c'est qu'il ne faut pas demander au gouvernement de faire des choses que les individus pourraient faire par eux-mêmes... Je considère qu'il est de notre devoir de ne pas dépenser l'argent du public pour faire ce que les particuliers peuvent faire... Il est possible qu'en vous adressant à moi vous ayez moins songé à l'argent qu'à l'appui du gouvernement. Eh bien! s'il est une chose qui me déplaise plus que de donner l'argent du public, c'est de prodiguer l'appui de l'état... Il vaut bien mieux restreindre l'état

dans ses justes limites que de le mêler à des questions de ce genre... » C'était parler en véritable Anglais tout plein du sentiment de la responsabilité individuelle, donnant une leçon de *self-government* à tout le monde dans la personne d'une honnête société scientifique, et c'était bien aussi montrer cette *férocité* que M. Thiers demandait un jour à nos ministres des finances. Qu'on remarque seulement ici comment cette férocité procède d'un sentiment libéral. Singulier pays, n'est-ce pas? que celui où un ministre peut dire tout haut qu'il est absurde de s'adresser au gouvernement, « comme si le gouvernement était plus sage et plus apte à juger toutes choses que le reste de l'humanité! » Ce n'est pas à nous, en France, qu'on viendrait conter de si dangereuses sornettes.

Qu'il y ait en Angleterre bien d'autres questions sociales, industrielles, comme celle qui éclatait hier à Genève, comme celle qui vient de se produire en Belgique parmi les ouvriers de Seraing, près de Liége, nous le savons bien. Elles viennent d'être étudiées, ces questions, dans un livre sur les *Associations ouvrières en Angleterre,* par un jeune esprit doué d'une maturité précoce, qui emploie noblement les douloureux loisirs de l'exil à étudier un des plus graves problèmes du temps, le problème de la situation des classes laborieuses. Le mérite de ce livre, c'est de ne point séparer l'amélioration sociale à laquelle ont droit les classes industrielles du développement de la liberté politique, et c'est par là qu'il est fortement imprégné de l'esprit anglais sans cesser d'être français.

Les révolutions espagnoles ont d'habitude trois phases distinctes. La première est la période de la victoire, où l'on se hâte de tout démolir, lois et contributions; la seconde est la réunion d'une assemblée constituante, où l'on s'aperçoit bien vite qu'il n'est pas facile de refaire tout ce qui a été détruit, où les divisions s'irritent et où l'impuissance éclate. Dans la troisième phase, la force arrive pour tout débrouiller et lancer le pays dans une réaction nouvelle. La révolution de septembre en est aujourd'hui à la seconde période, et elle touche à la troisième avec cette différence toutefois, que jusqu'ici la monarchie était restée debout, tandis qu'aujourd'hui il s'agit de refaire un trône et de trouver un souverain. L'Espagne est à la recherche d'un roi, et ses aventures commencent à être plaisantes en attendant de devenir tragiques. Il est certain que les chefs de la révolution espagnole viennent de ménager à leur pays une petite humiliation qui a été très vivement ressentie à Madrid. On avait arrangé avec art et après bien des difficultés un vrai coup de théâtre; on allait envoyer à Lisbonne une commission extra-officielle chargée d'offrir la couronne au roi dom Fernando. Pas du tout : avant que la commission soit partie de Madrid, un télégramme est arrivé de Lisbonne, prévenant que non-seulement le roi dom Fernando ne voulait à aucun prix de la couronne, mais que la commission espagnole ne serait même pas reçue. La commission se l'est tenu pour dit, d'autant plus aisément

qu'elle a su que le peuple portugais, qui est d'assez mauvaise humeur en ce moment, pourrait bien lui faire un mauvais parti. M. Olozaga n'a plus eu la moindre envie d'aller à Lisbonne chercher son roi. La leçon est dure sans doute; mais ne l'a-t-on pas méritée? Dom Fernando avait-il jamais laissé la moindre illusion? Est-ce qu'on ne connaissait pas la répugnance invincible de ce prince aimable, qui a le goût de la vie facile et des arts, qui est lui-même un artiste distingué? Pouvait-on croire sérieusement que, parce que M. Olozaga avait la fantaisie de faire un souverain, le roi dom Fernando allait quitter ses beaux ombrages de Cintra? Le coup n'a pas été moins rude, et à Madrid on s'est donné la petite satisfaction de dire qu'on n'avait rien offert. Ce qui complique étrangement la situation, c'est qu'il est un peu difficile, après ce déboire, de se remettre immédiatement à la poursuite d'un autre prince, et on reste dans cette condition qu'un républicain dépeignait l'autre jour d'un mot en disant à un membre du gouvernement : « Nous ne pouvons pas faire la république; mais vous ne pouvez pas faire la monarchie. » Malheureusement, au milieu de ces puériles disputes, le pays se décompose de jour en jour, la guerre civile s'essaie de toutes parts, et pendant ce temps le général Serrano est obligé d'avouer devant les cortès que l'insurrection de Cuba devient menaçante. Elle risquerait de devenir d'autant plus menaçante, si les mauvais traitemens infligés, disait-on, à un vice-consul américain venaient à provoquer l'intervention des États-Unis. Et voilà où en est aujourd'hui l'Espagne après six mois de révolution.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

I. *Seize mois autour du monde (1867-1869)*, par M. Jacques Siegfried, Paris, J. Hetzel. — II. *Australie : Voyage autour du monde*, par M. le comte de Beauvoir, Paris, H. Plon.

Si dans les temps anciens la mer séparait les mondes, elle est devenue de nos jours la grande route par laquelle se propagent le progrès et la civilisation. Pendant que la barbarie règne encore dans l'intérieur des grands continens groupés autour de l'Europe, pendant que les peuples limitrophes se disputent le sol par des guerres sans trêve, la navigation rapproche les rives, y répand les germes d'une culture qui lentement transfigure les pays et fait naître partout le sentiment d'une solidarité étroite entre les hommes de toutes les races. Il n'est plus d'île, si petite, si écartée qu'elle soit, qui ne participe au mouvement général. Les régions lointaines, l'Inde et la Chine, l'Australie et le Japon, tous ces pays qui autrefois nous apparaissaient comme au travers d'un brouillard, sont presqu'à nos portes. Les Anglais, les Allemands, les Américains, savent depuis longtemps tirer parti de ces facilités inappréciables pour l'éducation de l'homme. Au lieu d'étudier la géographie dans les livres, ils l'appren-

nent par les voyages, et en revenant au pays ils rapportent quelquefois la fortune, toujours l'expérience de la vie, des idées plus larges et de précieux souvenirs. En France, on se décide enfin à suivre l'exemple de nos voisins, et l'on voit se multiplier chaque jour des récits de voyage qui ne sont plus des traductions. Parmi les plus intéressans, nous signalerons d'abord : *Seize mois autour du monde,* par M. Jacques Siegfried. C'est le journal d'une excursion rapide en Égypte, aux Indes, en Chine et au Japon, chez les mormons et dans les États-Unis. Nous trouvons l'auteur à Constantinople au mois d'octobre 1867, et le 9 janvier 1869 il quitte New-York pour retourner en France. Lorsqu'on fait tant de chemin en si peu de temps, on n'a guère le temps d'approfondir les observations que l'on recueille en route; on voit un peu par les yeux des autres, on juge d'après des informations rassemblées comme on peut; on ne voit généralement que la surface des choses. En revanche, ces voyages rapides permettent de comparer à peu d'intervalle les tableaux les plus divers, le contraste fait mieux ressortir les différences, on ne risque pas d'oublier une chose à force de l'avoir sous les yeux. Le livre de M. Jacques Siegfried se lit sans fatigue; la variété des sujets, une touche légère, un style facile et sans prétention, le recommandent même à ceux qui ne cherchent pas dans une pareille lecture une source d'instruction. Des descriptions qui ont l'avantage d'être courtes, des détails très sommaires sur l'histoire, sur les ressources, sur l'état politique et commercial des pays que l'auteur nous fait visiter, ainsi que sur les mœurs des habitans, voilà certes les élémens d'un volume qui peut intéresser.

Le journal proprement dit est suivi d'un appendice important, composé d'une série de rapports que l'auteur adressait successivement au ministre du commerce. Le premier concerne l'Inde anglaise. M. Siegfried ne cache pas l'enthousiasme que lui inspire l'œuvre de la race anglo-saxonne, qui a su imposer des lois à un pays six ou sept fois grand comme la France et peuplé par 200 millions d'habitans. Le sol, qui est d'une fertilité exceptionnelle, fournit tous les produits qu'on lui demande et peut alimenter un commerce d'exportation colossal, pendant que la colonie elle-même offre à l'industrie européenne un débouché presque illimité. Toutes ces ressources, on les voit se développer à vue d'œil sous l'influence d'une administration que M. Siegfried nous représente comme un modèle de bonne politique. Avertis par les derniers désastres, les Anglais ont renoncé à un système vexatoire qui n'avait pour but que d'assurer leur domination en toute chose. Ils ne semblent plus se préoccuper que des intérêts matériels de leurs possessions. Le mouvement annuel du commerce extérieur de l'Inde s'élève aujourd'hui à 800 millions de francs pour l'importation en marchandises, à 1 milliard 400 millions pour l'exportation. On estime à plus de 5 milliards la quantité d'argent monnayé que, par suite de leurs idées arriérées, les natifs gardent encore enfouie, en attendant qu'ils comprennent tous les avantages de la

circulation des capitaux. Plus de 1 milliard 500 millions de francs ont été déjà consacrés à l'établissement d'un magnifique réseau de chemins de fer, qui, dans quelques mois, réunira tous les grands centres de l'empire indien depuis Lahore jusqu'à Bombay et Madras. Pour parer aux sécheresses qui compromettent les récoltes de quelques districts et pour augmenter en même temps la fertilité générale du sol, le gouvernement fait étudier en ce moment un système de canaux d'irrigation auquel il compte consacrer 500 millions. Enfin près de 20,000 écoles instruisent aujourd'hui 600,000 natifs et les initient à notre civilisation. On voit qu'un pas immense est fait, et qu'on ne risque pas de se tromper en prédisant à cette colonie un avenir des plus brillans.

Le seul obstacle, et il est sérieux, qui s'oppose à l'immigration des Européens, c'est le climat de l'Inde. On ne s'y fixe pas, on revient lorsqu'on a fait fortune. Les Allemands et les Suisses commencent à prendre une part de plus en plus large au commerce des Anglais; les Français n'en sont pas là, ils font à peine la moitié des affaires françaises, puisque nous achetons de seconde main sur les marchés de Londres et de Liverpool une bonne partie des matières premières que notre industrie tire des Indes. Ce qui cependant pourrait encourager les capitalistes français à diriger leur attention sur ce pays, c'est la loi nouvelle sur les associations commerciales dans l'Inde, d'après laquelle le prêteur intéressé ou commanditaire n'est pas considéré comme associé responsable, de sorte qu'il peut rentrer dans ses fonds avant les créanciers, si la maison a fait de mauvaises affaires (contrairement au droit établi en Angleterre). Que l'on ne s'imagine pas d'ailleurs que l'Inde soit le pays de Cocagne des aventuriers; ce qu'il faut là, ce sont des négocians solides, capables de fonder des maisons sérieuses et durables, et disposant de bons capitaux ou d'un grand crédit. Une seule fois il en a été autrement; c'est quand la guerre américaine priva l'Europe des 4 millions de balles de coton que lui fournissaient habituellement les états du sud. A ce moment, une hausse colossale s'était déclarée sur les prix du coton indien; l'exportation de Bombay monta de 60 à 800 millions. En présence d'un pareil coup de fortune, les entreprises les plus folles trouvaient des actionnaires par centaines, les banques et les sociétés nouvelles sortaient de terre, leurs actions montaient à des primes fabuleuses avant qu'elles n'eussent ouvert leurs bureaux. L'argent n'avait plus de valeur, on rencontrait des natifs qui passaient pour cent fois millionnaires. La paix fit tout crouler. Les actions tombèrent de haut : celles de la compagnie de Back-Bay, après s'être vendues 60,000 roupies, ne trouvèrent plus d'acheteur à 150.

Le rapport de M. Siegfried sur la situation de la Cochinchine française constate que cette colonie, dont le territoire ne représente pas le dixième de la surface de la France et qui ne compte encore que 2 millions d'habitans (dont à peine un millier d'Européens), est en voie de s'accroître et de prospérer. Il faudrait toutefois songer bientôt à substituer le ré-

gime civil au régime militaire; les « inspecteurs » que l'on prend dans les rangs des officiers de marine ne sauraient suffire plus longtemps à l'administration du pays. Il faudrait en second lieu introduire une culture riche, telle que la soie ou le tabac, qui pût donner quelque importance au commerce extérieur. Il faudrait enfin chercher à développer la population, car le pays pourrait contenir le double d'habitans. Pour atteindre ce but, les moyens seraient fort simples : faire appel d'une part aux capitalistes français, et de l'autre à ces travailleurs par excellence que la Chine nous offre à si peu de distance, prendre en même temps les mesures sanitaires les plus indispensables, telles que la vaccination obligatoire. Si les femmes annamites sont renommées pour leur fécondité, la variole leur enlève le tiers de leurs enfans dès la première année, et un second tiers avant l'âge de vingt et un ans.

Le commerce de la Chine est encore, pour la plus grosse part, entre les mains des maisons anglaises. La France n'a pas un seul représentant dans ce pays de la soie; il arrive souvent que les soies de Chine traversent Marseille pour aller d'abord à Londres et revenir ensuite à Lyon. Le Comptoir d'escompte et les Messageries impériales sont les seuls établissemens français; il est vrai qu'ils en valent bien d'autres. Il semble toutefois que la Chine mérite de fixer davantage l'attention. Ce vaste empire possède d'immenses ressources qui dorment encore délaissées, et une population intelligente et laborieuse qu'entrave seulement un gouvernement arriéré, dont nous avons cru devoir retarder la chute. Au Japon, le commerce extérieur se répartit d'une manière plus uniforme, on compte plusieurs bonnes maisons françaises à Yokohama; mais elles ne suffisent pas même à l'exportation dirigée sur la France.

M. Siegfried termine son livre par des réflexions fort judicieuses sur le rôle que la France pourrait jouer dans l'extrême Orient. Parmi les meilleurs moyens auxquels on pourrait recourir pour développer nos relations avec ces pays, il signale la fondation d'écoles supérieures de commerce qui prendraient vers l'âge de seize ans des jeunes gens dont l'instruction serait déjà faite, et leur enseigneraient les langues vivantes, la géographie, la tenue des livres, les mettraient au courant des usages et des ressources des différens pays, leur donneraient au moins quelques notions d'économie politique et de droit commercial. Ainsi disparaîtrait l'obstacle le plus grave au développement de nos affaires extérieures.

Les récits pittoresques de M. le comte de Beauvoir nous révèlent l'avénement d'un troisième monde, d'une Europe nouvelle qui se développe à vue d'œil dans les parages de l'Océan-Pacifique. L'immense continent de l'Australie, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, deviennent des centres de civilisation qui ont sur nous la supériorité d'institutions libres et de mœurs pacifiques. Un préjugé encore très répandu veut que l'Australie ne soit toujours qu'une colonie pénitentiaire de l'Angleterre et un refuge d'aventuriers qui y vont à la recherche de l'or. On se figure volontiers

que l'on y coudoie à chaque pas des repris de justice, déversés sur cette terre perdue comme des animaux malfaisans. Rien n'est moins exact. Les déportations, commencées en 1788, ont été, il est vrai, le point de départ de la colonisation de l'Australie; mais depuis longtemps tout vestige de cette origine sinistre a disparu. La Nouvelle-Galles du sud n'a subi le fléau de ces envois que jusqu'en 1840, époque où la population pure et saine de Sydney repoussa avec un impétueux élan un navire chargé de *convicts;* dès 1803, elle avait commencé à déporter en Tasmanie les plus turbulens de ces hommes. La colonie de Tasmanie ne reçoit plus d'envois de *convicts* depuis 1850, et longtemps avant cette époque elle avait interné les condamnés dans une presqu'île suffisamment isolée; enfin la colonie Victoria n'a jamais laissé aborder ces importations pestilentielles : le seul endroit où il y ait des criminels en Victoria, ce sont les prisons cellulaires de Pentridge. On a même opposé une digue à l'immigration chinoise en frappant d'une taxe les *celestials* qui arrivaient en masse pour se ruer sur les champs d'or, et en interdisant l'entrée du port aux femmes de cette race.

L'auteur du livre que nous avons sous les yeux a fait le tour du globe en compagnie du jeune duc de Penthièvre, fils du prince de Joinville; il venait d'avoir vingt ans lorsqu'il fit voile pour l'Australie, et il n'est resté absent que deux ans. Ses impressions ont la fraîcheur et la vivacité de son âge, ses jugemens sont un peu empreints de cet enthousiasme que la vue d'un monde nouveau éveille facilement dans les cœurs jeunes et confians; on sent bien que les nobles touristes ont vu toutes les portes s'ouvrir devant eux. Si, pour cette raison, les récits de M. de Beauvoir ne donnent peut-être pas toujours une idée très juste de la vie des colons australiens, telle qu'elle est en réalité, en revanche ils entraînent le lecteur par le charme des descriptions, par le souffle de vie et de liberté qui se dégage de ces récits. L'auteur nous promène dans les palais de Melbourne, dans les mines d'or, dont il nous fait connaître l'histoire et le mode d'exploitation, dans les immenses propriétés des *squatters,* qui ne comptent leurs troupeaux qu'une fois par an, et dans les huttes des cannibales, que la race blanche a partout refoulés vers l'intérieur des terres. Des détails numériques très circonstanciés nous permettent d'apprécier l'importance des affaires sur ces grands marchés du commerce international, et de nous faire une idée des ressources que le pays offre à des colons énergiques et intelligens.

La richesse de l'Australie n'est point uniquement dans l'or que renferme le sol; les immenses prairies de ce pays nourrissent d'innombrables troupeaux. M. de Beauvoir raconte avec des détails saisissans les visites qu'il a faites aux « stations » de bœufs et de moutons. A côté des propriétaires, qui ne paient aucune taxe, il y a en Australie les *squatters,* qui sont les fermiers de l'état. Dans la Nouvelle-Galles du sud, ils paient une contribution annuelle fixée par une commission d'experts

d'après l'étendue et la valeur du terrain concédé; dans la colonie Victoria, ils paient tant par tête de bétail, et rien pour la terre. L'un des *runs* visités par M. de Beauvoir avait une superficie de 80,000 hectares; il était limité au nord et au sud par deux rivières presque parallèles, le Walkool et le Murray, entre lesquelles on avait établi du côté de l'est une solide barrière de bois d'une longueur de 27 kilomètres, et du côté de l'ouest une clôture en fil de fer de 35 kilomètres. Sur cet immense pâturage, on élevait un troupeau de 15,000 bœufs, gardé par 15 hommes : 1 homme pour 1,000 bœufs. Les dépenses annuelles étaient d'environ 80,000 fr., en y comprenant la taxe payée à l'état (17,000 francs). Voici maintenant les recettes. Le *squatter* envoie tous les ans, de mai en septembre, une dizaine de ses hommes acheter dans les environs tout le bétail maigre ou jeune qu'ils peuvent trouver; il le revend à Melbourne après l'avoir engraissé. En achetant, par exemple, 15,000 bêtes à raison de 50 francs par tête, ce qui fait une dépense de 750,000 francs, il peut les revendre 2 ou 3 millions au bout de deux ans. Un autre *run* représentait un espace de plus de 100,000 hectares de prairies, et nourrissait 60,000 moutons. Les frais annuels s'élevaient à 160,000 francs, les bénéfices à 250,000. Il est vrai que ces beaux résultats ne s'obtiennent pas toujours. Les trombes de grêle tuent quelquefois les agneaux par milliers, les sécheresses alternent avec les inondations. D'immenses prairies sont parfois, non-seulement desséchées, mais incendiées par les rayons solaires, qui tombent sur des herbes en fermentation, et les *squatters* sont alors forcés de recourir au *boilingdown,* c'est-à-dire de convertir une partie de leurs troupeaux en suif.

Les exemples que nous venons de citer suffiront pour donner une idée de l'échelle grandiose sur laquelle, grâce à la liberté, se développent les colonies anglaises de l'Océanie. Tout à côté, la colonie française de la Nouvelle-Calédonie, malgré ses admirables ressources naturelles, est restée un vaisseau à trois ponts commandé par le sifflet du contremaître; les colons sont traités en passagers qui gênent la manœuvre du bord. « Le plus clair des importations françaises, dit M. de Beauvoir, c'est l'absinthe, et le plus saillant des exportations, ce sont des papiers timbrés et des rapports militaires. » Telle est la différence des systèmes. Les colonies australiennes, indépendantes les unes des autres, s'administrent elles-mêmes. Le gouvernement britannique, loin de les régenter, les a déclarées et laissées libres dès le principe; elles sont devenues de vrais états, ayant leurs chambres, leur système électoral, votant leurs lois et leurs institutions. La liberté a été la source de leur prospérité.

R. RADAU.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXIXe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1869

Livraison du 1er Mars.

Une Colonne d'expédition dans le désert, par M. Bernard d'HARCOURT. . . 5
Le Cimetière de Calliste, par M. Gaston BOISSIER. 36
Histoire naturelle générale. — Origine des espèces animales et végétales. — III. — Discussion des théories transformistes, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 64
De l'Enseignement secondaire en Europe, par M. H. BLERZY. 96
Lettres sur la religion, réponse a M. Vacherot, par M. l'abbé GRATRY, de l'Académie Française. 129
La Méthode théologique, réplique, par M. É. VACHEROT, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 149
Exploration du Mékong. — I. — Les ruines d'Angcor et les rapides de Khon, par M. L.-M. de CARNÉ. 172
La Région du bas de la Loire. — III. — Le Groupe des marins et Saint-Nazaire, par M. A. AUDIGANNE. 199
Ahmed le fellah, troisième partie, par M. Edmond ABOUT. 225
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 254
Essais et Notices. 268

Livraison du 15 Mars.

La Grèce et la question d'Orient depuis la conférence de Paris, par M. SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie Française. 273
La Banque de France, son administration et son organisation intérieure, par M. Maxime DU CAMP. 295
Études et portraits du siècle d'Auguste. — L'empereur Claude et les césariens, par M. E. BEULÉ, de l'Institut. 334

La Question de l'or. — Les différens systèmes de monnaie internationale, par M. Victor BONNET. 372
Histoire naturelle générale. — Origine des espèces animales et végétales. — IV. — Darwin et les théories transformistes, l'espèce et la race, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 397
Un Poète romancier de l'Allemagne du Nord. — Fritz Reuter, sa vie et ses œuvres, par M. Albert SOREL. 433
Impressions de voyage et d'art. — V. — Souvenirs de Hollande. — Le paysage, Holbein et Ruysdael, par M. Émile MONTÉGUT. 458
Ahmed le Fellah, quatrième partie, par M. Edmond ABOUT. 482
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 509
Revue musicale. — Le *Faust* de M. Gounod a l'Opéra, la *Messe* de Rossini aux Italiens, par M. Henri BLAZE de BURY. 521

Livraison du 1er Avril.

L'Expédition d'Abyssinie en 1868, souvenirs et impressions d'un officier français attaché a l'état-major de sir Robert Napier, par M. Louis d'HENDECOURT. 529
La Serbie au XIXe siècle. — V. — La chute du prince Milosch, par M. Saint-René TAILLANDIER. 563
L'Église romaine et le premier empire. — 1800-1814. — XXI. — Négociations a Savone et translation du pape a Fontainebleau, première partie, par M. le Cte d'HAUSSONVILLE. 600
Histoire naturelle générale. — Origine des espèces animales et végétales. — V. — Théorie de la transformation progressive et de la transformation brusque, origine simienne de l'homme, dernière partie, par M. A. de QUATREFAGES, de l'Académie des Sciences. 638
Une révolution au Japon. — La chute du taïcoun et les daïmios, par M. Alfred ROUSSIN. 673
L'Aventure de Ladislas Bolski, première partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 702
Ahmed le Fellah, cinquième partie, par M. Edmond ABOUT. 743
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 774
Essais et Notices. — La Morale et la Science de Lucrèce, de M. Martha, par M. E. HAVET. 785
Théatres. — *Patrie*, de M. Victorien Sardou, par M. F. de LAGENEVAIS. . 795

Livraison du 15 Avril.

L'Aventure de Ladislas Bolski, seconde partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 801
L'Allemagne depuis la guerre de 1866. — IX. — Le Concordat autrichien, par M. Émile de LAVELEYE. 850
Le Pétrole et les hommes d'huile de l'Amérique du Nord, par M. Félix FOUCOU. 875
L'Église romaine et le premier empire. — XXII. — Négociations a Savone et translation du pape a Fontainebleau, deuxième partie, par M. le comte d'HAUSSONVILLE. 910
Le Drame musical et l'œuvre de M. Richard Wagner, par M. Éd. SCHURÉ. 948
Études et portraits du siècle d'Auguste. — IV. — La mère de Néron, par M. E. BEULÉ, de l'Institut. 992
Caractères et portraits du temps. — Hector Berlioz, par M. Henri BLAZE de BURY. 1006
Ahmed le fellah, sixième partie, par M. Edmond ABOUT. 1022
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1053
Essais et Notices. — Les Voyages récens. 1065

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

COMPAGNIE UNIVERSELLE
DU CANAL MARITIME DE SUEZ

Transit direct

ENTRE

LA MÉDITERRANÉE
ET LA MER ROUGE

DES MARCHANDISES ET DES PASSAGERS

TARIF DES MARCHANDISES

	Nature des Marchandises.	Prix du Transport
De **Port-Saïd** (mer Méditerranée) à **Suez** (mer Rouge)	Marchandises de toute nature, excepté les charbons.	**25 fr.** le tonneau (A.C)
	Charbons.	**20 fr.** le tonneau de **1,000 kilogr.**
De **Suez** à **Port-Saïd**	Marchandises de toute nature.	**20 fr.** le tonneau (A.C.)

NOTA. — Les frais de transport des Marchandises à destination d'*Ismaïlia*, de *Zagazig*, etc. sont calculés proportionnellement à la distance kilométrique.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

A. Le prix de la tonne est appliqué par fraction indivisible de 100 kilog.

B. le connaissement se paye 0 fr. 20 c.

C. Le tonneau de marchandises est calculé à mille kilogrammes.

Au cubage : Articles de Paris. — Bois de construction et autres. — Bouteilles vides. — Cartonnages.— Duvet.— Éponges.— Houblon.— Liége.— Meubles.— Sellerie,— etc.

Sont portées au cubage toutes les marchandises ne représentant pas 300 kilogrammes au mètre cube.

D. Le service du transit et des transports ne se charge pas du transport des colis indivisibles de plus de 30 mètres de longueur ou de 8 mètres de largeur.

E. Pour les machines dont le poids excèdera 8,000 kilogrammes le prix du transport sera établi de gré à gré.

Pour le TARIF DES PASSAGERS et autres renseignements, s'adresser au Siége administratif, à la Compagnie, à Paris, square Clary, N° 9.

COMPAGNIE CENTRALE D'ÉCLAIRAGE PAR LE GAZ

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS

Capital social statutaire : Vingt-cinq Millions de Francs.

RÉSUMÉ

DU

RAPPORT DE LA GÉRANCE

Lu à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire du 15 mars 1869

Depuis la dernière Assemblée générale annuelle, le nombre des établissements de la Compagnie en activité de service s'est accru des quatre nouvelles usines de: *Barcelone*, *Murcie*, *Santander* et *Cadix*, sur le prix d'apport desquelles il a été remis, en 1868 : 1° *quinze cent mille francs* en 6,000 obligations du dernier type créé ; 2° *un million* en 2,000 actions, dont 1,000 avec jouissance d'avril et 1,000 avec jouissance d'octobre 1868. De plus, il a été obtenu, pendant l'exercice écoulé, une prorogation de dix années pour la concession de *Morlaix*, à charge de canaliser de 1,500 à 1,600 mètres de rues nouvelles.

Par suite des émissions faites en 1868, le capital en actions, ayant à participer aux répartitions des bénéfices de l'exercice 1868, a été porté à 9 millions de francs. Il y a eu à servir les intérêts à 108 obligations de 1,000 fr., et à 14,150 de 300 fr. Les obligations de 1,000 fr., sorties en 1868, ont été remboursées par 6,600 fr. Celles actuellement existantes sont au nombre de 102. Sur les 14,150 obligations de 300 fr., 240 seront tirées au sort dans cette assemblée, pour être remboursées à partir du 1er juillet 1869.

Voici les détails des comptes de l'exercice 1868, au commencement duquel les usines de *Dieppe*, *Chartres*, *Bernay* et *Pont-Audemer*, représentaient, en capital : 1,125,000 fr. ; en travaux, 632,416 fr. 94 c. ; — celles d'*Alger* et *Fécamp* : en capital, 1,175,000 fr., en travaux 485,875 fr. 12 c. ; — celles de *Saint-Malo*, *Saint-Servan* et *Morlaix* : en capital, 400,000 fr., en travaux, 99,720 fr. 55 c. — Les usines fusionnées avant 1868 ont produit net 615,558 fr. 18 c., auxquels il y a à ajouter 331,391 fr. 66 c. dus par les fondateurs de ces usines, et les bénéfices des *fours à chaux* et de l'*éclairage public à l'huile d'Alger*, 21,591 fr. 95 c. ; et enfin le produit des usines de *Barcelone*, *Murcie*, *Santander* et *Cadix*, apportées en 1868. 215,276 fr. — Total du produit acquis en 1868 : 1,186,817 fr. 79 c. ; à partager de la manière suivante : 1° frais généraux, 44,669 fr. 75 c. : 2° 6 p. 100 d'intérêts à 108 obligations de 1,000 fr., 6,480 fr. ; 5 p. 100 d'intérêts à 14,150 obligations de 300 fr., 212,250 fr. ; 3° compte d'amortissement du capital des derniers apports, 10,000 fr., soit bénéfice net. 913,418 fr. 04 c. ; à distribuer ainsi : 1° à la gérance, 10 p. 100 du capital de 9,000,000 fr., 90,000 fr. et 20 p. 100, sur ce qui dépasse, 2,683 fr. 60 c. ; 2° au Conseil de Surveillance et divers comités, 2 1/2 p. 100 22,835 fr. 45 c. ; 3° à la réserve effective, 5 p. 100, 45,670 fr. 90 c. ; 4° aux actions, le reste, 752,228 fr. 09 c. — Sur la somme de 752,228 fr. 09 c., il a déjà été payé, en octobre 1868, 255,000 fr., il resterait à distribuer, 497,228 fr. 09 c., soit 27,62 par actions ; mais comme pour distribuer les dividendes de 1865 à 1867, tels qu'ils l'ont été, il a fallu prélever sur les sommes à mettre à la réserve sur ces exercices : 45,455 fr. 47 c., la Gérance propose de distribuer aux actions 486,000 fr., ce qui porterait à 42 fr. en tout ou 8,40 p. 100 le dividende de l'exercice et de porter à la réserve 11,228 fr. 09 c. ; en plus de la part statutaire, ce qui porterait cette réserve à 143,089 fr. 52 c.

Comme mesure d'ordre, le retrait de la circulation des 200 actions nominatives de 5,000 fr., de négociation difficile, et leur remplacement par 2,000 actions de 500 fr. au porteur a été décidé. Lors du prochain paiement des dividendes, on remettra en échange des titres à retirer les certificats nominatifs des actions de 500 fr. correspondantes.

Le rapport du Conseil de surveillance est conforme à celui de la Gérance et conclu à son approbation.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

L'Assemblée générale : — 1° Approuve les comptes de 1868, tels qu'ils sont présentés, et en donne décharge à la Gérance ; — 2° Autorise la distribution à faire, en avril 1869, d'un solde de **vingt-sept francs** par action de 500 fr., qui, avec l'à-compte des **quinze francs** déjà payés en octobre 1868, fait un dividende de **8** fr. **40** pour cent, réparti aux actions, pour l'exercice 1868. — Réélit au Conseil de surveillance, pour cinq ans, M. MARCHAIS, membre sortant pour cause de fin de mandat.

Les tirages au sort auxquels il est procédé font sortir les Obligations portant les numéros suivants : — 1° Parmi les Obligations de 1,000 fr., les numéros 14, 28, 47, 88, 106 et 112, pour être remboursées à 1,100 fr. l'une, à partir du 31 décembre 1869 ; — 2° Parmi les Obligations de 300 fr., les numéros 431 à 440, 641 à 650, 691 à 700, 1141 à 1150, 1521 à 1530, 1771 à 1780, 2481 à 2490, 3331 à 3340, 4061 à 4070, 4111 à 4120, 5311 à 5320, 5781 à 5790, 6321 à 6330, 6841 à 6850, 7281 à 7290, 9301 à 9310, 9791 à 9800, 10211 à 10220, 10611 à 10620, 10721 à 10730, 10761 à 10770, 12151 à 12160, 13071 à 13080, 14091 à 14100, pour être remboursées à 300 fr. l'une, à partir du 1er juillet 1869.

EN VENTE : SEIZE MOIS AUTOUR DU MONDE, 1867-1869, par **Jacques Siegfried**, un beau volume in-18, avec une carte, chez HETZEL, 18, *rue Jacob*, PARIS, **3 francs**, *franco* par la poste.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE

Administration : 13, rue Neuve-des-Capucines.

La Société générale algérienne reçoit des capitaux en dépôt.

La Société délivre des carnets avec chèques pour les comptes courants à disponibilité, ou des bons de caisse à échéance fixe.

Le taux d'intérêt est actuellement ainsi fixé ;

1° Pour les comptes courants avec chèques 2 0/0
2° Pour les bons de caisse de 3 à 6 mois 2 1/2 0/0
3° Pour les bons de caisse de 7 mois à 1 an. 3 0/0
4° Pour les bons de caisse de 13 mois à 18 mois 4 0/0
5° Pour les bons de caisse de 19 mois à 3 ans 5 0/0

Le conseiller d'État, président de la Société générale algérienne,
L. FREMY.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE.

MM. les Actionnaires sont prévenus, qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du 20 mars 1869, le complément du dividende de l'exercice 1868, fixé à 25 fr. par action, sera payé à partir du 1er avril prochain, de dix heures à deux heures ;

A Paris, à la *Caisse centrale de la Société, rue de Provence*, 54, et dans les bureaux de quartier ;

Dans les départements, aux agences de la Société.

Le directeur : CH. HERPIN.

COMPAGNIE CENTRALE

D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

(LEBON PÈRE, FILS ET Cᵉ)

Messieurs les Actionnaires sont prévenus que, conformément aux résolutiocs adoptées par l'assemblée générale du 15 Mars courant, ils pourront à partir du Mardi 6 Avril prochain, toucher, au siège de la Société, rue Drouot, 11, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, 27 fr. par action, pour le coupon N° 11, pour solde des dividendes montant à 8 fr. 40 pour 100 pour l'exercice 1868, et sous déduction de 34 cent. pour les actions au porteur.

COMPAGNIE CENTRALE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ. LEBON PÈRE, FILS ET Cᵉ, 11, rue Drouot.

Fondation de 1847.—Fusion continue.—Capital social émissible, 25 millions.

Usines en activité : *Alexandrie (Egypte), Alger, Almeria, Barcelone, Bernay, Blidah, Cadix, Chartres, Dieppe, Fécamp, Granville, Grenade, Honfleur, le Caire, Morlaix, Murcie, Oran, Quimper, Santander, Saint-Brieuc, St-Malo, St-Servan, Yvetot.* — En construction. . . . . .

Moyenne des priviléges en cours : 45 ans. — Dividende distribué pour 1868 : 8,40 °/.

BULLETIN MENSUEL

		Février.	2 1er mois.	Recette de un an à fin Février 1869.
Recettes brutes de gaz comme terme de comparaison :	1869.....	210 686 30	445 628 73	
	1868.....	183.421 37	389.734 16	
	Augmentation	27 264 93	55 894 57	2.119.274 81

VALS SOURCE IMPÉRATRICE

Gazeuse et d'une **saveur agréable**, cette **eau**, coupée avec le vin, forme une boisson **apéritive, digestive, reconstituante par excellence.**

Dans les Dépôts, Restaurants et Pharmacies.

POUGUES-BERT *Eau minérale acidule, gazeuse, alcaline, calcique et ferrugineuse.*
Souveraine contre les *dyspepsies*, la *gastralgie*, et la *pléthore abdominale ;*
Sans rivale dans le *Catarrhe de vessie*, la *néphrite*, la *gravelle*, la *goutte*, et le *diabète ;*
Précieuse enfin dans la *Chlorose*, *l'Anémie* et les *maladies* des *femmes*.
Direction médicale : Dr FÉLIX ROUBAUD. — Chez tous les *Pharmaciens*, et à POUGUES *Nièvres*), au GÉRANT DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE.

AVIS. ATELIERS de M. MERCIER FILS, *Restaurateur des Tableaux de l'Ecole Impériale des Beaux-Arts et de la Ville de Paris*, RUE DE SEINE, n° 27, recommandé pour la mise en état des tableaux et des portraits de famille.

Pour les fêtes de Pâques, **M. Seugnot**, CONFISEUR, 28, *rue du Bac*, a préparé des Œufs à surprises de toute espèce, où l'or, l'argent, l'ivoire sculpté sont prodigués, et pour ce qui concerne la partie importante pour les friands de l'un et de l'autre sexe, nous les prévenons qu'ils y trouveront des œufs à la vanille, aux fruits : ananas, cerises, framboises, etc., et à tous les parfums; bref, ils n'auront que l'embarras du choix.

N'oublions pas de signaler les *bonbons*, dont les plus en vogue sont : Bonbons fondants à la crème, au café, au chocolat, à la vanille, à la pistache, à l'ananas, aux mille fruits; Kaluga au café (bonbon russe); sucre de paille Napolitain (bonbon des enfants); Bromelias Seugnot (bonbon glacé à la rose); Dattes farcies, fruits trempés de glace de sucre; Boîtes de Nice, aux fruits orientaux glacés, marrons glacés à la vanille ou au café; Bonbons mousseline dans des coquilles de dentelles; fruits, chocolats, caramels et dragées de toutes sortes, etc., ni les Sucres de cerise en bâtons riches, spécialité de la *Maison Seugnot*, les Marrons glacés fondants, à la vanille et à la crème de chocolat; les Dattes farcies; les Mandarines glacées, les Bonbons de fruits glacés, etc.; ni les délicieux gâteaux et entremets pour desserts et soirées créés par la *Maison Seugnot;* le Pompadour à la crème de Chantilly, le Parisien, le Rutaut à 'Orange, le Breton, le Napolitain, le Richelieu et l'Oriental, etc.

On lit dans une chronique du Monde élégant :

« Il y a quelque temps, on s'entretenait partout de l'installation princière de la maison « *Violet, boulevard des Capucines, rotonde du Grand Hôtel;* aujourd'hui on cite ses produits « comme les plus magnifiques; ses boîtes en porcelaine de Sèvres et du Japon, renfer- « mant les crêmes de beauté : la crême Pompadour, le blanc des fleurs de Lys, le rouge de « Chine et le noir indien qui donne au regard ce long reflet oriental. Dans les salons somp- « tueux de *la Reine des Abeilles* se trouve ménagé un boudoir mystérieux où l'on s'identifie « avec les talismans concernant la beauté du soir ; on essaie également le miroitement de « l'éventail, car telle nacre est rubis ou or le jour, et le soir on est étonné de la voir changer « de reflet ; toutes ces questions ont été hautement combinées par *Violet, le fournisseur de « l'Impératrice et de la reine d'Espagne* ; lui seul a compris que la beauté d'un éventail ne « consistait pas seulement dans la dentelle ou dans sa riche monture, aussi c'est surtout « chez *Violet*, autant dans l'éventail que dans le sachet brodé, dans les bibelots de toilette « en écaille et en ivoire, que se prouve le goût du grand artiste, qui a respecté le ton de « l'harmonie dans chaque spécialité où il est passé maître. . . . . »

Près le boulevard des Capucines — 45, RUE SCRIBE, 45 — A côté du nouvel Opéra.

GRAND HOTEL DE L'ATHÉNÉE

E. POLLONAIS, directeur

CHARLES PILLIVUYT * ET Cie

Manufactures de Porcelaines à Mehun et à Noiriac (Cher)

DEPOTS A PARIS : RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, 46 ET 50.

Fabrication la plus étendue, comprenant tous les articles en porcelaine blanches et décorées.

MONOGRAPHIE DES HÉMORROÏDES, par le docteur A. Lebel, rue de l'Échiquier, 14 Paris in-12, Prix : 4 fr. Méthode d'une efficacité remarquable, calme en 24 heures, guérison en quelques jours, sans danger de répercussion. — Consultations de midi à 4 heures.

REVUE DE LA MODE

Dans les nouveautés de printemps c'est le foulard qui obtient la préférence, ce tissu charmant semble créé pour le costume actuel qui se combine avec des unis, des rayures et des dispositions genres Pompadour et Watteau.

Les magasins de la **Malle des Indes**, 24 et 26, *passage Verdeau*, sont renommés à juste titre pour leurs magnifiques robes en foulard.

Nous avons remarqué la semaine dernière les robes qui ont été choisies par S. A. I. Mme la Princesse Mathilde et dont la variété réunissait les types les plus heureux des nouveautés fraîchement débarquée à la *Malles des Indes;* en foulard *Céleste Empire*, dessin semé de fleurs, rayures de deux teintes, rayures Bayadère et milles raies. La *Malle des Indes* fournit la clientele élégante de tous pays et sur demande elle envoi *Franco* sa magnifique collection d'échantillons qui n'a jamais offert autant d'attrait que cette année.

Le foulard *Oriental* en teintes écrues ou Maïs est destiné aux toilettes à doubles jupons; cette qualité *extra* ne se trouve que dans les magasins de cette maison qui en a la propriété exclusive. Il en est de même pour le foulard *Celeste empire* qui convient aux costumes riches, aux robes à traine, aux rotondes Metternich. Les reflets satinés de ce tissu, sa beauté, sa souplesse et ses belles teintes échappent à la description. Nous citons encore pour mémoire les foulards glacés qui sont d'une rare distinction.

Le Corset-cage à jours, hygiéniques dont on parle beaucoup en ce moment est une nouvelle création de la maison de **Mr de Plument**, *rue d'Aboukir*, *n*° 9. Ce succès ne s'est pas fait attendre. La première maison de nouveaute de la capitale, les magasins de *la Ville de Paris* rue Montmartre, vient de traiter avec Mr de Plument pour obtenir la propriété exclusive de ce corset.

On nous assure que ce charmant modèle amincit la taille de quatre centimètres, et qu'il ne comprime pas le corsage comme les corsets en tissu uni; on peut donc constater les qualités hygiéniques et celles de l'élégance la plus recherchée.

Mr de Plument vient de trouver un succès qui dans un autre genre égale celui du *jupon Parisien régulateur* sa principale création de la saison dernière.

Comme spécialité de la parfumerie moderne en cite partout la *Sève Vitale,* maison **Gargault,** *boulevard de Sébastopol*, 106.

C'est le régénérateur par excellence de la chevelure, à laquelle il rend sa nuance primitive si la couleur est altérée par l'âge ou par la maladie.

La *Sève Vitale* a de nombreuses imitations, mais pas de *concurrence sérieuse.* Elle se divise en eau et pommade dont l'une est le complément de l'autre. Pour obtenir ces produits il faut s'adresser à leur inventeur qui fabrique lui-même et n'a transmis ses recettes à personne.

La *Sève Vitale* agit d'une manière *prompte* et *progressive*, elle ne contient aucun acide dangereux on peut dont la conseiller et la recommander en toute assurance.

C. F. DE BEAUMONT.

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SUCCURSALE FRANÇAISE, établie depuis 1854, *rue de Provence*, 30, à Paris, propriété de la Compagnie. **Fonds réalisés : 28 millions.**

Revenu annuel de la Compagnie . . . . . **8,000,000** fr.
Payements par suite d'échéances, de polices, sinistres, etc. . . . . **21,875,000** »
Bénéfices répartis depuis la création (1848), dont 80 0 0 aux assurés. **5,000,000** »

La Compagnie a reçu dans le dernier exercice, qui ne comprend que onze mois, des propositions nouvelles pour une somme de **41,516,300** francs, dont **35,953,700** francs ont été acquittés.

Ces derniers résultats portent à plus de **430** MILLIONS les assurances proposées à la Compagnies pendant les treize dernières années.

S'adresser pour prospectus et renseignements, 30, *rue de Provence*, *à Paris*, *et dans les départements*, *chez les agents de la Compagnie.*

MAISONS RECOMMANDÉES — INDUSTRIES DIVERSES — MAISONS RECOMMANDÉES

JEAN-MARIE FARINA (Eau de Cologne). Fr de LL. MM. l'Emp. et la reine d'Angleterre. Dépôts, r. St-Honoré, 217, b. des Capucines, 43.

BAINS stimulants de Pennès pour les tempéraments affaiblis. Phar. rue des Ecoles, 59 Paris. Dépôt partout dans les pharmacies et établissements de bains.

EAU DES CARMES. BOYER. 14, RUE TARANNE, 14.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOS MŒURS. Chaque volume in-32, pap. vergé, impr. elzévir, coûte 1 franc. 400 ex. seulement mis en vente à la librairie FRÉDÉRIC HENRY, 12, *galerie vitrée; (Palais-Royal)*.

On a rapidement épuisé les premières plaquettes de cette piquante collection, publiée et annotée par Lorédan Larchey. La série nouvelle comprendra plusieurs parties sous le titre d'*autographes sérieux et comiques*; celle qui paraît aujourd'hui jette le jour le plus singulier sur les tendances gastronomiques de l'époque.

On trouve encore à la même librairie quelques exemplaires des **RAPPORTS DES INSPECTEURS DE M. DE SARTINES.** (Bruxelles et Paris 1863). — Publication intégrale et authentique des fameux rapports de police secrète qui divertissaient Louis XV. In-12 de 339 pages petit texte, avec table. Prix : **5 francs.**

PAR AN 25 FRANCS — 6 mois, 13 f. — 3 mois, 7 f.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE, DE L'HORTICULTURE, DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ.

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR **J.-A. BARRAL**

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec figures noires et coloriées.

PAR AN 25 FRANCS — *Les abonnements partent du 1er de chaque mois.*

Le plus complet et le meilleur marché de tous les journaux agricoles.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le **Bulletin hebdomadaire de l'Agriculture** : 1 an, **30 fr.**; 6 mois, **18 fr.**; 3 mois, **8 fr.** — Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, *Gérant*, RUE DE FLEURUS, 9, PARIS.

Nous insistons auprès de toutes nos lectrices, pour qu'elles exigent chez tous leurs fournisseurs qu'on leur montre les nouvelles cages THOMSON, à DOUBLE TOURNURE pour les modes actuelles.

PLUME HUMBOLDT DE J. ALEXANDRE

EXIGER sur le couvercle de la boîte le portrait de *Humboldt*; à l'intérieur, le fac-simile de sa lettre adressée à l'inventeur. **Se méfier de la contrefaçon.**

PRIX : 3 fr. 50, chez tous les Papetiers et Libraires. — Les RASOIRS : 8 fr. la paire, en boîte.

LA NATIONALE

Compagnie D'ASSURANCES SUR LA VIE

Rue de Grammont, 13, Paris.

GARANTIE : 83 Millions.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

M. PERIER (Joseph), Banquier, Régent de la Banque de France, Président du Conseil.

ADMINISTRATEURS :

MM. DE LA PANOUSE (le Comte A.) Propriétaire.
DELESSERT (Benjamin), ancien Banquier.
DAVILLIER, ancien Président de la Chambre de Commerce de Paris, Régent de la Banque de France.
DE GERMINY (le Comte Charles) Sénateur, Gouverneur honoraire de la Banque de France.

MM. LEFEBVRE (F.) Banquier, Régent de la Banque de France.
ARCHDÉACON (Edmond-Alex.), ancien agent de change.
MOREAU (Frédéric), Négociant, Membre du Conseil d'Escompte de la Banque de France.
BOURSERET (F.), anc. Banq., Prop.
PILLET-WILL (le comte), Banquier, Régent de la Banque de France.

MM. MALLET (Henri), de la maison MALLET Frères et Cie, Banquier.
HOTTINGUER (le Baron Rodolphe) Banquier.
ANDRÉ (Alfred), de la maison MARCUARD, ANDRÉ et Cie Banquier.
DE WARU (A), Régent de la Banque de France.
DE ROTHSCHILD (le Baron Gustave), Banquier.

CENSEURS :

DEMACHIS, de la maison F. A. SKILLIÈNE, banquier.
CLAUSSE (Gustave), propriétaire.
HARTMANN (Henri), manufacturier.
LUTSCHER (André), banq. de la Maison HERTSCH-LUTSCHER et Co.

DIRECTEUR :

M. J. ONFROY, ancien Négociant, Membre du Conseil Municipal de la Ville de Paris.

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS.

RENTES VIAGÈRES.

Bataille Cie, 222. CITÉ des Italiens. - MAISON DORÉE, Boulevard des Italiens N° 20. RUE LAFFITTE N° 1 ET 3. 64450.

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie
RUE JACOB, 56, A PARIS.

NOUVELLES PUBLICATIONS :

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA MUSIQUE

Depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, par F. J. FÉTIS. Tome Ier, 1 vol. grand in-8° raisin, avec de nombreuses gravures dans le texte . . . . . 12 fr.

Cet ouvrage formera huit volumes, dont un paraîtra tous les six mois.

Commencée il y a plus d'un demi-siècle, l'*Histoire générale de la Musique* n'a pas cessé d'être, pour son auteur, pendant cette longue période, l'objet d'études dévouées et de méditations laborieuses L'Histoire de la musique embrasse les variétés inépuisables de combinaisons de sons qui se sont formulées en raison de l'organisation physiologique et psychologique des races humaines. Ces faits si divers, rattachés par M. Fétis à l'histoire universelle de l'humanité, offrent un intérêt d'autant plus vif qu'ils prennent à chaque époque et chez chaque peuple un caractère différent.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Comprenant les événements accomplis depuis 1830 jusqu'à nos jours, et résumant durant la même période le mouvement social, artistique et littéraire, par AMÉDÉE GABOURD. Tome VIIIe (1851-1858), 1 vol. in-8°. Prix. . . . . 6 fr.

L'ouvrage formera 12 volumes in-8. Ce récit n'embrasse pas seulement nos propres annales ; il comprend également, dans une moindre proportion, celles des autres pays, en laissant à la France la plus large part ; c'est à elle en effet qu'appartient, de l'aveu de tous, la direction du mouvement social, l'expérimentation des idées, la puissance initiatrice.

LE DUC DE PENTHIÈVRE

SA VIE, SA MORT (1725-1793), D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Par HONORÉ BONHOMME

1 vol. in-18 jésus. — Prix . . . . . 3 fr.

Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV et de madame de Montespan, est une des physionomies les plus douces, les plus populaires et les plus sympathiques du siècle dernier.

Dans un récit semé de piquantes anecdotes, M. Honoré Bonhomme s'est attaché à caractériser les actes de bienfaisance et de généreuse initiative du bon duc, qui, au faîte de la puissance et des honneurs, comblé des dons de la fortune, connut finalement la plus amère adversité. Cette biographie est le complément indispensable du livre qui a été publié récemment sur la malheureuse princesse de Lamballe, dont la vie, comme on sait, a été étroitement liée à celle du duc de Penthièvre, qui était son beau-père.

Pour paraître le 5 Avril, LA DEUXIÈME ÉDITION DE :

LES ARTS AU MOYEN AGE

ET A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

Par PAUL LACROIX (bibliophile Jacob).

Ouvrage illustré de dix-neuf planches chromolithographiques, par F. Kellerhoven et de quatre cents gravures sur bois.

1 vol. in-4°. Broché, 25 fr. — Relié doré, 32 francs.

Cet ouvrage, dont la première édition a été épuisée en quelques jours, est le seul qui existe sur ce vaste et magnifique sujet ; il met la science de l'art à la portée de tous, et il est d'un bon marché remarquable, eu égard au luxe de son exécution.

CRÉDIT DES BIBLIOTHÈQUES

LE CAPITAL REMPLACÉ PAR L'INTÉRÊT DANS L'ACQUISITION DES LIVRES

SANS AUGMENTATION DU PRIX D'ACQUISITION

MOYEN FACILE DE GARNIR SA BIBLIOTHÈQUE DES MEILLEURS OUVRAGES

SANS DÉBOURS APPARENTS

Toute demande jusqu'à 100 francs est payable 5 francs par mois; au-dessus de cette somme l'expédition a lieu franco et le payement mensuel est égal à l'intérêt du montant de la facture, ce qui fait pour une demande de 120 francs un payement de 6 francs par mois; 200 francs, 10 francs par mois, etc.

Chacun comprendra les immenses services que notre système de propagation est appelé à rendre. Il détruit l'obstacle apporté au développement de l'instruction en remplaçant le capital par l'intérêt dans l'acquisition des livres.

LISTE DE QUELQUES OUVRAGES DU CATALOGUE.

DE LAMARTINE Œuvres complètes, éditées par l'auteur, en 40 vol. in-8. Prix : 320 fr. payable 20 fr. par mois.

Cette édition ne se trouve point ailleurs, nous avons acquis les derniers exemplaires qui seront bientôt épuisés et jamais réimprimés.

Concile œcuménique de Rome. (*Voir* le Catalogue.)
La Vie de N.-S. Jésus-Christ, par Jérôme Natalis, br. en 2 vol., 130 grav. sur acier, in-fol. 90 »
Vie de la Tr.-S. Vierge, par Le Mullier, 2 vol. in-8, grav. sur acier. 25 «
Nouveau Testament, par l'abbé Glaire, 1er tirage de la magn. édit. publ. par F. Didot; chef-d'œuvre de dessin, de grav. en relief et de typogr. 1 beau vol. in-4, relié. 60 »
Bible de G. Doré. 2 vol in-fol 200 »
Hist. de France populaire et contemp., avec les légendes histor., par M. Duruy, 8 vol. ill 60 »
Hist. des Français, par Lavallée. 6 vol. in-8. 48 »
Hist. d'Angleterre, par Macaulay, 7 v. in-8. 35 »
Hist. anc. et romaine, par Rollin, cartes et grav. 7 vol. 70 »
Géographie, dern. édit., par Malte-Brun, 8 vol. in-8, grav. et cartes. 60 »
Le Consulat et l'Empire, suivi des Mémoires du Duc de Raguse (période de 1815 à 1842), par Thiers, 29 vol. in-8, illust. 164 »
Grand Atlas universel de Dufour, grand-aigle, 40 cartes, relié. 140 »
— Le même, petit format, relié. 50 »
Atlas univ. de Vuillemain, petit in-f°, relié. 60 »
Atlas de France et des Colonies par ch. departem. Vuillemain. Petit in-folio relié. 60 »
Dict. franç. ill., par D. de Vorrepierre, 4 v. in-4, avec 20,000 gr. Br. 80 fr., rel. en 2 vol. 95 »
Dictionn. raisonné de l'architecture franç. du XIe au XIIIe siècle, par Violet-le-Duc, 10 v. 250 »
Encyclopédie moderne (complt. et plans), 44 vol. in-8. 160 »
Arts somptuaires, par Hangard-Maugé, 4 vol. in-4, chromo. Derniers exemplaires. 500 »
Vierges de Raphaël, 12 grav. au burin, grand-aigle. 90 »
Décoration et ornementation, par Liénard, 125 planches. 125 fr.
Art décoratif, par Humé, 120 pl. 60 »
Traité de chimie générale, analytique, industrielle et agricole, par Pelouze et Frémy, avec fig., 7 vol. 100 »
Chimie appliquée aux arts et à l'industrie, par Barruel. 7 vol. 49 »
Le Livre de la Ferme et des Maisons de campagne, par Joigneaux, 2 vol. de 2000 pages et 1720 fig. Le Journal de la Ferme (complément), formant un tout complet en 6 vol. cart. 92 »
Les Jardins, gr. édition, Mame. 100 »
Bibl. française, compr. tous les auteurs français, 45 vol. gr. in-8°, le volume. 10 »
— Rousseau. Œuvres, 4 v. grav. 40 »
— Voltaire. Œuvres, 13 v. grav. 125 »
Bibliothèque amusante, magn. édition, grav. sur acier, compr. les œuvres des princip. écrivains. 12 vol. in-8. 90 »
— Magnifiquement reliés. 120 »
Chateaubriand. Œuvres illustrées. 9 gros vol. in-8 jésus. 100 »
Béranger, Œuvres compl. 9 vol. in-8, magnifiq. illust., avec le gr. portrait de l'auteur. 96 »
Balzac, Œuvres complètes. 100 »
Victor Hugo, seule édition complète. 126 »
A. Thierry, Œuvres compl., 5 vol. in-8. 30 »
Cousin, Œuvres compl., 22 vol. in-8. 146 »
Villemain, Œuvres complètes, 14 vol. in-8. 88 »
Guizot, Œuvres complètes. 5, 6 et 7 fr. le vol. 40 vol. 240 »
Buffon, Œuvres complètes. 12 vol., 800 sujets colories. 120 »
Shakspeare, trad. Guizot, 8 vol. in-8. 40 »
Œuvres compl. de Gœthe, 10 vol. in-8. 60 »
Œuvres compl. de Schiller, 8 vol. in-8. 50 »
Causes célèbres ill., 7 v. rel à l'anglaise. 52 50
Panthéon des illustrations françaises au dix-neuvième siècle, comprenant le portrait, la biographie et l'autographe de chacun des hommes les plus illustres de notre siècle. L'ouvrage est complet en livraisons ou en volumes reliés; la livraison est de 2 fr. et le volume 90 »
Le Tour du Monde, Journal des Voyages, tr.-rich. illustré par nos plus célèbres artistes. 18 vol. in-4. 234 »
Illustration : Collect. compl., 50 v. à 14 f. 700 »
— Série des neuf derniers vol. parus. 100 »
Album des Dames, types et portraits de femmes, avec romances et musiq. 1 vol. in-f. magn. ill. en pastels. 40 »
Don Quichotte, gr. édit. ill. de G. Doré, 362 pl., 2 v. gr. in-fol. 100 »
Dante, l'Enfer, illustr. par Doré, 1 vol. in-fol., 76 planches. 100 »
Atala, par Châteaubriand, gr. illustr. de Doré, 1 vol. in-fol. 60 »
Graziella, de Lamartine, ill. par de Curzon, 1 v. gr. in-4, 35 pl. 30 »
Musique, collect. compl. du prof. Moschels, œuvres spéciales p. piano à 2 mains, rich. cart. avec plaq. dor. Beethoven, 4 vol.; Weber, 2 v.; Mozart, 2 vol.; Haydn, 2 vol.; Clementi, 1 vol. La collection complète. 105 »

LE CATALOGUE GÉNÉRAL EST ENVOYÉ FRANCO SUR TOUTE DEMANDE

ABEL PILON, LIBRAIRE-ÉDITEUR, *rue de Fleurus*, 33, *à Paris*

DICTIONNAIRE-ENCYCLOPÉDIE, PAR DUPINEY DE VOREPIERRE.

OUVRAGE TERMINÉ :

DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ

ET ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE

magnifiques volumes, très-grand in-4°, contenant près de **3,000** pages à trois colonnes, et enrichis d'environ **20,000** figures imprimées dans le texte. **170** livraisons à **50** c. ou **80** fr. l'ouvrage complet.

EN PUBLICATION :

DICTIONNAIRE DES NOMS PROPRES

OU ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE

DE BIOGRAPHIE, DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE MYTHOLOGIE.

Cette nouvelle publication formera **2** volumes semblables aux précédents et sera enrichie de **400** cartes ou plans, de **2,000** portraits et de **4,000** gravures représentant des vues de ville, monuments ou sites remarquables, des types de races, etc. Elle se composera d'environ **160** livraisons de **16** pages, très-grand in-4°. Prix : **50** cent. la livraison. Au Bureau des **Éditeurs**, *rue St-Honoré*, 203 ; et à la Librairie **Michel Lévy frères**, *rue Vivienne*, 2 *bis*, et *boulevard des Italiens*, 15, à la *Librairie-Nouvelle*.

Les livraisons 52e *et suivantes paraîtront prochainement.*

Nous ne saurions trop recommander la MAISON DE M. AUGER : **A la Caravane**, 194, *rue Saint-Honoré* (*en face l'église Saint-Roch*). Cette maison connue depuis longtemps pour l'excellence de ses chocolats, dit **Chocolat Guillier**, mérite d'attirer l'attention des consommateurs. L'attention apportée à l'achat des matières premières et les soins mis à la fabrication de chacune des espèces de ces chocolats, forment un aliment qui réunit toutes les qualités qu'exige la santé et le goût le plus délicat. La MAISON AUGER a tenu à justifier sa désignation : A LA CARAVANE, en ne livrant à la consommation que des **Thés DE PREMIER CHOIX**, car si le thé n'est pas encore devenu en France un objet de grande consommation comme il le mérite par ses propriétés tonique et stimulantes c'est que l'on ne trouve généralement dans le commerce que des qualités communes et à des prix élevés. Pour qu'il devienne d'un usage général, il faut que la qualité en soit supérieure et le prix modéré. C'est à quoi s'est attachée la maison *de la Caravane*. Nous recommandons surtout son **Thé noir Pechao et Souchong** *mélangés à 8 fr. le demi-kilo.*

SIROP ET PATE

DE BERTHÉ

A LA CODÉINE

dicament *porté au Codex français* et recommandé par les premiers médecins contre les rhumes, les toux opiniâtres de la grippe, du catarrhe, de la coqueluche, de la bronchite et de la phthisie pulmonaire. Les expériences de MM. **MARTIN-SOLON, BARBIER D'AMIENS, ARAN, VIGLA, G. DUMONT**, etc. Médecins des hôpitaux de Paris, Professeurs à la Faculté de médecine, ont en effet prouvé les vertus calmantes et remarquables de ces préparations.

DÉPOT PRINCIPAL A LA PHARMACIE, 151, RUE SAINT-HONORÉ.

Et chez tous les pharmaciens de la France et de l'Etranger.

LIBRAIRE E. PICARD, ÉDITEUR, 47, QUAI DES GRANDS AUGUSTINS, A PARIS

LES MURAILLES RÉVOLUTIONNAIRES DE 1848

Collection des Décrets, Bulletins de la République, Adhésions, Affiches, Fac-Simile de signatures, Professions de foi, etc., etc., précédée d'une préface d'Alfred Delvau. — Paris et les départements. — 17e édition, contenant : les pièces et documents, la préface de M. H.-E. Chevalier, la table alphabétique et les 28 portraits publiés pour la première fois dans la 16e édition.

2 volumes in-4° (Affiches coloriées). Prix. . . . . 20 fr.
Le même, papier de fil vergé (tiré à 30 exemp.) Prix. . . . . 40 »
Le supplément aux 15 premières éditions (supplément qui manque à 45,000 exemp.) se vend séparément. Prix. . . . . 6 »

Toutes les demandes doivent être accompagnées d'un mandat sur la poste, elles seront expédiées *franco*, aussitôt leur réception.

1848 AVRIL-MAI-JUIN PRÉSIDENCE

Seconde partie des

MURAILLES RÉVOLUTIONNAIRES

DOCUMENTS RECUEILLIS ET MIS EN ORDRE PAR CH. BOUTIN

Première édition collective, publiée en fascicules à 1 fr. paraissant toutes les semaines.
L'ouvrage complet se composera de 30 fascicules qui formeront 2 vol. in-4.
Toutes les pièces publiées sont des documents originaux et rares qui n'ont jamais été réunis. — Une Table alphabétique facilitera les recherches.
Six fascicules sont en vente. — Toute personne qui adressera à l'ÉDITEUR un mandat sur la poste de 30 francs, recevra *franco* par la poste tous les fascicules au fur et à mesure de leur publication.

MANUFACTURE CALLEBAUT

105, BOULEVARD SÉBASTOPOL, 105

MACHINES A COUDRE AMÉRICAINES

SYSTÈME A NAVETTE, COUTURE INDÉCOUSABLES, PERFECTIONNÉES ET CONSTRUITES

PAR CALLEBAUT Bté S. G. D. G.

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. M. L'EMPEREUR

FOURNISSEUR DES ARMÉES IMPÉRIALES DE FRANCE DE RUSSIE ET DE TURQUIE

Huit Médailles de 1re Classe. — Huit médailles d'Or.

2 GRANDS DIPLOMES D'HONNEUR

Médaille à l'Exposition de Londres 1862

MÉDAILLE DE 1RE CLASSE, EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

YEUX ET PAUPIÈRES Pas de remède plus efficace pour en combattre les maladies que la *Pommade anti-ophthalmique* de la VEUVE FARNIER, comptant un siècle d'expériences favorables. Autorisée par décret impérial.— *Dépôt*, à Paris, chez *Roussel*, pharm., 2, carrefour de la Croix-Rouge, et pharm., 7 r. de la Feuillade.— Dans les départ., chez tous les pharmaciens.

MALADIES DU CŒUR, HYDROPISIES, ETC.

Trente années de succès, obtenus par les médecins de tous les pays, dans les circonstances le plus diverses, démontrent que le **SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE**, par son action sédative et diurétique, est le remède par excellence contre ces affections. En raison de son action sur la circulation qu'il régularise promptement, il est employé également, avec le plus grand succès, dans les affections pulmonaires, dans les bronchites et l'asthme nerveux, les coqueluches, etc. (1).

VIN DE GILBERT SÉGUIN

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce vin, soit comme ANTI-PÉRIODIQUE pour couper les *fièvres* et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT dans les *convalescences*, *appauvrissements du sang*, *pâles couleurs*, *pertes d'appétit*, *digestions difficiles*, etc. On le prend avant ses repas, pur ou coupé avec partie égale d'eau.

Pharmacie G. SEGUIN, 378, rue Saint-Honoré, à Paris.

PILULES de Proto-carbonate de fer inaltérable **DU Dr BLAUD**

Employées avec le plus grand succès par la plupart des médecins, pour guérir la **CHLOROSE PALES COULEURS** (maladie des jeunes filles).

« **C'est une des plus simples, des meilleures et des plus économiques préparations ferrugineuses.** » Dr BOUCHARDAT, ex-prés. de l'Acad. de méd., *Form. mag.*, p. 313.

« **De toutes les préparations ferrugineuses qui nous ont donné de « bons résultats dans le traitement des affections chlorotiques, les « Pilules de Blaud nous paraissent devoir tenir le premier rang.** » (*Dictionnaire universel de médecine*, tome II, page 99.)

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre.

DÉPOT DANS CHAQUE PHARMACIE.

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris, entrée rue Jean-Tison

Ce sirop joint à un goût agréable une efficacité certaine et constatée par un **rapport officiel** contre les **bronchites, grippes, coqueluches, catarrhes** et toutes **inflammations** et **irritations** de la **poitrine**, Parmi les célébrités médicales qui l'ont patronné depuis 40 années, nous citerons, **Laënnec, Guersant**, de l'hôpital des Enfants, **Asselin**, de l'Hôtel-Dieu, **Fouquier**, médecin du roi Louis-Philippe 1er, et autres professeurs de la Faculté de médecine et médecins des hôpitaux de Paris,

---

KRIEGELSTEIN PÈRE ET FILS

Facteurs de Pianos de S. M. l'Empereur

MÉDAILLES D'OR AUX EXPOSITIONS NATIONALES 1848 — 1849

Médaille de 1re classe Exposition universelle de 1855

PRIZE-MEDAL LONDON 1862

11, Rue Drouot, Paris.

---

(1) A la pharmacie rue d'Aboukir 99, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

LIBRAIRIE DE MENARD, RUE CUJAS, 16, ANC. RUE DES GRÈS, A PARIS

Extrait d'un nouveau Catalogue de Livres de littérature qui paraîtra le 15 Avril prochain et sera envoyé franco sur toute demande affranchie.

Ouvrages d'occasion par unité, garantis complets et très-propres.

Revue des Deux-Mondes. Collection bien complète, de l'origine 1830 à 1868 inclus, avec les annuaires. Le tout demi-rel. basane uniforme, bel exemplaire. 1800 fr.

(Grand nombre d'années et de numéros séparés de cette collection).

Cuvier. Le règne animal distribué d'après son organisation. 20 vol. gr. in-8°, belle demi-reliure maroquin, avec coins, non rogné, tranche supérieure dorée, figures coloriées. 800 fr.

Panckoucke. Collection complète des auteurs latins, avec leur traduction, 178 vol. in-8°, plus la Paléographie et l'Iconographie, en tout 180 vol. cartonnés, bel exemplaire. 550 fr.

Petitot. Collection de Mémoires sur l'Histoire de France, 1re et 2me séries, plus les Mémoire de Brantôme, en tout 139 volumes in-8°, demi-reliure propre (collection bien complète). 525 fr.

César Daly. Revue générale de l'Architecture et des travaux publics, de l'origine à 1867 compris. 24 vol. in-f°, belle demi-reliure maroquin, plats, toile, non rogné. 500 fr.

Description de l'Egypte. Édition publiée par le Gouvernement, exemplaire bien complet, cartonné. 500 fr.

Lacroix et Seré. Le Moyen-âge et la Renaissance. 5 forts vol. in-4°, remplis de figures et de chromo-litographies, très-bel exemplaire, demi-reliure maroquin, avec coins, non rogné, tranche supérieure dorée. 420 fr.

Charles Blanc. Histoire des peintres de toutes les écoles. 520 livraisons parues. 390 fr.

(Les Écoles complètes ont été reliées en 7 vol. demi-maroquin vert, le reste en livraisons, parfaite condition).

Voltaire. Œuvres complètes, édition de Kehl, papier fort 70 vol. in-8°, pleine reliure veau granit, avec les figures de Moreau, premières épreuves, bon exemplaire. 300 fr.

Louandre. Les arts somptuaires, histoire du costume et de l'ameublement. 4 vol. in-4°, dont 2 de planches et chromo-lithographies. Le tout broché (très bel ouvr.). 280 fr.

Jacquemont. Voyage dans l'Inde. 6 vol. in-4°, dont 2 de planches, publiés par Didot. Demi-reliure, bel exemplaire. 250 fr.

Violet le Duc. Dictionnaire raisonné de l'architecture du XIe au XVIe siècle. 10 vol. grand in-8°, belle demi-reliure maroquin, avec coins, non rogné, tranche sup. dorée, bel exemplaire. 220 fr.

— Le même, broché, parfaite condition. 180 fr.

Sainte-Bible, illustrée par Gustave Doré. Tours, Mame. 2 vol. in-f° cart, 1re éd. rare. 210 fr.

Le Tour du Monde. Journal de voyages, publié par Charton, de l'origine à 1868 inclus. 16 vol. in-4° formant huit années, belle demi-reliure maroquin, avec coins, tranche supérieure dorée. 210 fr.

L'Art de vérifier les dates, par un Religieux Bénédictin de St-Maur. 3 vol. in-fol., demi-chagr., plats, toile. 200 fr.

Voltaire. Œuvres complètes, notes de Beuchot, Paris, Lefèvre, 70 vol. in-8°, demi-rel. veau (piqûres). 200 fr.

Magasin pittoresque. Collection complète, de l'origine à 1868, compris 36 années, en 18 vol. demie reliure chagrin, neuve. 190 fr.

Armengaud. Le Parthénon de l'histoire. Magnifiq. ouvrage formant 8 vol. in-f°, demi-rel. maroquin, plats toile, dorés sur tranche. 180 fr.

Encyclopédie du XIXe siècle. 55 livr. en 27 vol. gr. in-8°, demi-reliure (piqûres). 180 fr.

Thiers. Histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire, dernière édition, 30 vol. in-8°, belle demi-reliure avec gravures. 180 fr.

— Le même, broché, parfait état. 135 fr.

Mercuri. Costumes historiques des XIIe, XIIIe et XIVe siècles. 3 vol. in-4° brochés, figures coloriées. 170 fr.

D'Orbigny. Dictionnaire univers. d'Histoire naturelle, 25 tomes en 16 vol gr. in-8°, dont 3 de planches, belle demi-reliure chagr., fig. coloriées. 170 fr.

— Le même, broché, parfait état. 140 fr.

Dictionnaire de la Conversation. Nouvelle édition publiée par Duckett, 16 vol. grand in-8°, belle demi-reliure chagrin. 175 fr.

— Le même, broché. 140 fr.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77, PARIS

RECUEIL DE RAPPORTS

SUR L'ÉTAT DES LETTRES ET LES PROGRÈS DES SCIENCES EN FRANCE

PUBLICATION FAITE SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ces rapports sont imprimés dans le format grand in-8 par l'Imprimerie Impériale. Ils ont été faits à l'occasion de la dernière manifestation internationale de 1867. On peut les considérer comme une sorte d'exposition de la France littéraire et scientifique. Les hommes les plus éminents dans chaque spécialité ont constaté les progrès accomplis et les résultats obtenus depuis vingt-cinq ans d'un travail intellectuel incessant dans toutes les branches du savoir humain. C'est un arrêté de situation, qui détermine à la fois ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

État des lettres, par MM. de Sacy, P. Féval, Th. Gautier, E. Thierry, 8 fr.

Instruction publique, par M. Charles Jourdain, 10 fr.

Études relatives à l'Égypte et à l'Orient, 9 fr.

Études classiques et du moyen âge, 7 fr.

Études historiques, par MM. Geffroy, Zeller et Thénot, 14 fr.

Philosophie, par M. F. Ravaisson. 10 fr.

Histoire du droit, par M. Giraud.

Droit des gens, par M. de la Guéronnière.

Droit public et droit administratif, par M. Bouvatignier.

Législation civile et pénale, par M. Duvergier.

Archéologie, par M. A. Maury, 4 fr. 50

Économie politique, par M. Michel Chevalier.

Analyse mathématique, par M. J. Bertrand. 4 fr. 20

Géométrie, par M. Chasles.

Mécanique appliquée, par MM. Combes, Philips et Coliguon, 10 fr.

Astronomie, par M. Delaunay, 2 fr.

Théorie de la chaleur, par M. Desains, 5 fr.

Thermodynamique, par M. Bertin, 3 fr.

Optique, par M. Jamin.

Magnétisme, Électricité et Capillarité, par M. Quet, 10 fr.

Chimie, par M. Dumas.

Stratigraphie, par M. Élie de Beaumont, avec une magnifique carte géologique de France, 25 fr.

Géologie expérimentale, par M. Daubrée, 5 fr

Phénomènes éruptifs, par M. Ch. Sainte-Claire Deville.

Minéralogie, par M. Delafosse, 3 fr.

Paléontologie, par M. le vicomte d'Archiac, 30 fr.

Sciences zoologiques, par M. Milne-Edwards membre de l'Institut, 20 fr.

Botanique Physiologique, par M. Duchartre, membre de l'Institut, 14 fr.

Botanique phytographique, par M. Brongniart, 8 fr.

Physiologie générale, par M. Claude Bernard, 8 fr.

Anthropologie, par M. de Quatrefages, 20 fr.

Médecine, par MM. Béclard et Axenfeld, 3 fr. 50

Médecine vétérinaire, par M. Magne, 4 fr.

Chirurgie, par MM. Denonvilliers, Nélaton, Velpeau, Guyon et Labbé, 30 fr.

Hygiène civile, par M. Bouchardat. 4 fr.

Hygiène militaire, par M. Michel Lévy, 2 fr.

Hygiène navale, par M. Leroy de Méricourt, 2 fr.

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cᵉ, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, Nº 77.

COLLECTION
D'ÉDITIONS SAVANTES
DES PRINCIPAUX CLASSIQUES LATINS ET GRECS

TEXTES

PUBLIÉS D'APRÈS LES TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS DE LA PHILOLOGIE

AVEC DES COMMENTAIRES CRITIQUES ET EXPLICATIFS

DES INTRODUCTIONS ET DES NOTICES

Format in-8

EN VENTE :

CORNELIUS NEPOS, publié par M. Monginot, ancien élève de l'école normale, professeur au lycée Bonaparte, 1 vol., 6 fr.

VIRGILE : **Bucoliques** et **Géorgiques**, publiées par M. E. Benoist, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. 1 vol., 6 fr. — **Énéide**, 2 vol. 12 fr.

EURIPIDE : **Sept tragédies**, publiées par M. H. Weil, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Besançon. Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques. 1 fort volume, 12 fr.

HOMÈRE : **Iliade**, publiée par M. Alexis Pierron, professeur au lycée Louis-le-Grand. 2 vol. 24 fr.

SOPHOCLE : **Tragédies**, publiées par M. E. Tournier, ancien élève de l'école normale, docteur ès lettres, répétiteur de philologie grecque à l'école pratique des hautes études. Ouvrage couronné par l'Association pour l'encouragement des études grecques. 1 fort volume, 12 fr.

Les ouvrages dont le titre précède inaugurent une série d'éditions savantes destinées, nous l'espérons, à faire honneur à l'érudition de notre pays, à fonder une école de philologie française, à bien mériter du monde savant et du monde universitaire.

Exécutées sur le plan de celles qui ont paru dans le XVIᵉ et le XVIIᵉ siècle sous le nom de *Variorum*, ces éditions contiennent : 1° un texte revu d'après les travaux les plus récents de la philologie ; 2° les variantes essentielles ; 3° un commentaire critique et explicatif, rédigé en français.

Elles s'adressent aux lettrés qui vivent dans le commerce des langues anciennes, aux magistrats, aux légistes, aux gens du monde, nous ne craignons pas de le dire, qui, ayant conservé le goût des graves études, aimeront à voir comment on reproduit aujourd'hui les auteurs classiques dont leur mémoire intelligente a conservé le souvenir. Nous croyons que le moment est propice pour des publications de ce genre, à une époque où renaît dans le public une incontestable curiosité d'érudition.

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER ET Cie, quai des Augustins, 35

LOPE DE VEGA

ŒUVRES DRAMATIQUES

Traduction de M. **EUGÈNE BARET**

Avec une étude sur *Lope de Vega*, des notices sur chaque pièce et des notes.

2 vol. in-8. — Le tome 1er. *Drames*, est en vente. — Prix du volume : 6 fr.

SHAKSPEARE-GUIZOT

ŒUVRES COMPLÈTES

Avec une gr. étude, des notices et des notes.

8 vol. in-8. — Prix : 48 fr.

SCHILLER-BARANTE

ŒUVRES DRAMATIQUES

Avec une Étude et des Notes

3 vol. in-8. Prix : 18 fr.

LÉONARD DE VINCI

Par **ARSÈNE HOUSSAYE**.

1 vol. in-8, orné d'un portrait. 7 fr. 50

LA FRANCE SOUS LOUIS XV

Par **ALPHONSE JOBEZ**.

5 vol. in-8 à 6 fr.

(Le tome 5 vient de paraître, l'ouvrage formera 6 vol.)

MANUEL D'ÉPIGRAPHIE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES MARBRES DE LA GAULE

Par M. **EDMOND LEBLANT**, de l'Institut.

1 vol. in-12, 3 fr.

Sous presse : *Théâtre de Lessing* et de *Kotzebue*, trad. de BARANTE et FRANK. — *Dramaturgie de Lessing*, trad. de MM. DE SUCKAU et CROWLÉ. — *Théâtre tragique Italien, ancien et moderne.* — Œuvres dramatiques de *Calderon*, etc., etc.

PHILOSOPHIE DE LA SOCIÉTÉ

ÉTUDE SUR NOTRE ORGANISATION SOCIALE, ETC.

Par M. **PAUL RIBOT**, avocat à la Cour Impériale.

1 vol. in-8, 6 fr.

HISTOIRE MORALE DES FEMMES, par M. ERN. LEGOUVÉ, de l'Académie française, 5e édit., 1 vol. in-12. 3 fr. 50

EDITH DE FALSEN, etc., par ERN. LEGOUVÉ, nouv. édit., 1 vol. in-12. 3 fr.

VIE DE FRANKLIN, par M. MIGNET, de l'Académie française, 1 vol. in-12. 1 fr. 25

LE BACCALAURÉAT et les **ÉTUDES CLASSIQUES**, par M. V. de LAPRADE, de l'Académie française, 1 vol. in-12. 1 fr. 25

Ce volume fait suite à :

L'ÉDUCATION HOMICIDE, plaidoyer en faveur de l'enfance, par le même, 1 vol. in-12. 1 fr. 25

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE. Études morales sur le temps présent, par A. MEZIÈRES, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. 1 vol. in-12. 1 fr. 25

LES ORIGINES DE L'OPÉRA ET LE BALLET DE LA REINE, par LUD. CELLER, 1 vol. in-12. 3 fr. 50

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

Nous croyons dans l'intérêt des personnes soumises au traitement de l'*Eau de Goudron*, devoir leur faire la communication suivante, extraite d'un journal de médecine, la *France Médicale* :

L'EMPLOI DU GOUDRON.

Les découvertes qui se produisent en temps opportun ont pour elles toutes les chances de succès. Il ne suffit pas pour réussir de faire bien, de faire mieux que ceux qui vous ont précédés dans la même voie, il faut encore que le perfectionnement arrive à l'heure propice, où l'attention des intéressés n'est pas distraite par ces mille faits aussi frivoles qu'éphémères, que chaque jour voit naître et s'évanouir. Depuis quelques années, le vent est aux médicaments dosés; la mode s'en est emparée, et il est incontestable que leur emploi présente plus de commodité et plus de sécurité.

C'est donc dans les meilleures conditions et sous les auspices les plus favorables, que **M. E. Guyot**, *pharmacien à Paris*, a soumis à l'appréciation du monde médical sa *liqueur de goudron concentrée et dosée*. Aussi, le succès ne s'est pas fait attendre. Le goudron était devenu d'un emploi tellement général en thérapeutique, ses propriétés nombreuses trouvaient leur application dans un si grand nombre de cas, que la nouvelle préparation venait à point, comme l'a dit un de nos plus grands praticiens, « combler une véritable lacune. »

La faveur publique s'est donc attachée rapidement à la liqueur de **M. E. Guyot**. En même temps, les essais se poursuivaient activement dans quinze services des hôpitaux de Paris, et donnaient les résultats les plus satisfaisants. Chose facile à prévoir, d'ailleurs; car a nouvelle préparation contient, sous un petit volume et à l'état de dissolution, toutes les parties actives et médicamenteuses du goudron, à l'exclusion des principes âcres et empyreumatiques, toujours désagréables pour les malades et quelquefois nuisibles dans certaines affections. Aucun corps étranger ne vient altérer, suspendre ou compliquer les effets précis et prévus du médicament. Ces effets sont ceux du goudron seulement et non d'autres. Partant de cette donnée, que deux cuillerées à bouche de liqueur, ajoutées à un litre d'eau, constituent une eau de goudron de force moyenne, toujours identique, il est facile d'atténuer comme d'accroître leur intensité. Pure ou étendue d'eau, la *liqueur concentrée de* **goudron-Guyot**, se prête à une foule d'usages nouveaux pour lesquels une forme convenable avait manqué jusqu'ici; l'eau de goudron ordinaire étant trop peu active avait été à peu près abandonnée. En injections dans les blennorrhagies chroniques, les vaginites, les otorrhées, en lotion dans les affections du cuir chevelu, les plaies infectantes, les maladies de la peau, elle est appelée à remplir une foule d'indications complexes pour lesquelles le médecin manquait de moyens thérapeutiques suffisants.

Nous n'insistons pas davantage, parfaitement persuadés que les praticiens sauront bien d'eux mêmes noter les applications nombreuses que nous n'avons pas indiquées et suppléer à notre silence. En attendant, nous souhaitons à la *liqueur concentrée de* **goudron Guyot** un succès toujours croissant.

Dr MULLER.

Dépôt pour la VENTE AU DÉTAIL. *rue de Seine*, 61, A PARIS.

Maison d'exportation, *rue des Francs-Bourgeois*, 17, A PARIS.

Dépôt *dans toutes les principales pharmacies* de Paris et des départements.

Exiger la signature.

E. GUYOT.

MACHINES A COUDRE pour familles et pour ateliers.
CALLEBAUT, inventeur-constructeur, 105, BOULEVARD SÉBASTOPOL. Paris.

HUMANN, 83, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, *Tailleur des Princes et de la Noblesse.* — SPÉCIALITÉ D'AMAZONES.

LE CHRIST BUSTE D'APRES UN CAMÉE AUTHENTIQUE (*Médaille d'or* de sa S.S. PIE IX). 1/3 de la grandr nature; bronze, **60 fr.**, en stéarine, **10 fr.** — Dessin sur acier, 1 fr. T. P. — ***LA VIERGE***, d'après S. Luc, même prix. — S'adr. 83, *rue Neuve-des-Petits-Champs*, à **M. Van Clef.**

MAISONS RECOMMANDÉES **INDUSTRIES DIVERSES** MAISONS RECOMMANDÉES

JEAN-MARIE FARINA (Eau de Cologne). Fr de LL. MM. l'Emp. et la reine d'Angleterre. Dépôts, r. St-Honoré, 217, b. des Capucines, 43.

BAINS stimulants de Pennès pour les tempéraments affaiblis. Phar. rue des Ecoles, 59 Paris. Dépôt partout dans les pharmacies et établissements de bains.

EAU DES CARMES. BOYER. 14, RUE TARANNE, 14.

Librairie d'Ernest THORIN, 7, rue de Médicis, à Paris.

NOUVELLES PUBLICATIONS

DROIT DE PRISE (le) (*De Jure Prædæ*), par *Hugo Grotius. Texte entièrement inédit*, publié d'après le manuscrit autographe de l'auteur, par *M. Hamaker*. 1 vol. in-8. 12 fr.

MANUEL DE DROIT CIVIL, par *Emile Acollas*, tome I et tome II, p. I, 2 vol. 13 fr. 50

SAINT BASILE, (Étude historique et littéraire sur), suivie de l'Hexaméron, traduit en français, par *Eug. Fialon*. 2e ÉDITION. 1 beau vol. in-8 (*couronné par l'Académie française*). 7 fr.

LÉGITIME ET LES RÉSERVES, (Étude historique et philosophique sur la), en matière de succession héréditaire, par *Charles Brocher*, docteur et professeur, membre de la Cour de Cassation de Genève. 1 vol. in-8 (*couronné par l'Institut de France*). 7 fr. 50

LIBRAIRIE POUSSIELGUE FRÈRES

27, Rue Cassette, à Paris

L'APOTRE SAINT-JEAN, par M. *l'abbé Baunard*, chanoine honoraire d'Orléans, docteur en théologie, etc., un beau vol. in-8, avec une gravure d'après Ary Schœffer, prix. . . . . 7 fr. 50

OFFICES DE L'ÉGLISE COMPLETS, expliqués et annotés, suivis D'UN RECUEIL DE PRIÈRES tirées des œuvres de Saint-Augustin, Sainte-Thérèse, Saint-François de Sales, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, etc., par Madame *de Barberey*, ouvrage approuvé par un grand nombre d'évêques.

Troisième édition, revue, augmentée et précédée d'une lettre de *Mgr Dupanloup*, évêque d'Orléans, un fort vol. grand in-32. 4 fr.

Nous insistons auprès de toutes nos lectrices, pour qu'elles exigent chez tous leurs fournisseurs qu'on leur montre les nouvelles cages THOMSON, à DOUBLE TOURNURE pour les modes actuelles.

SOCIÉTÉ DES CHEMINS DE FER ROMAINS

MM. les porteurs d'obligations de la Société des chemins de fer romains sont prévenus que le solde des coupons n° 21, échéance de juillet 1868 et la totalité des coupons n° 21, échéance de janvier 1869, sont payés dans les bureaux de la Société, rue de la Victoire, 56, savoir :

Le solde des coupons n° 20, échéance de juillet 1868, depuis le 1er avril courant, à raison de 6 fr. 20 c. par coupon, comme les 540,000 actuellement en cours de payement.

Les coupons n° 21, échéance de janvier 1869, depuis le 10 avril courant, à raison de 6 fr. 50 c. par coupon, déduction faite des droits de transmission, de l'impôt sur la richesse mobilière et des frais de change.

MM. les porteurs d'obligations trouveront rue de la Victoire, 56, les bordereaux à établir par eux pour le payement du coupon n° 21, échéance en janvier 1869.

REVUE DE LA MODE

On portera beaucoup de costumes en toile dans les teintes écrues maïs ou grises. *La Compagnie irlandaise*, 36, rue Tronchet, vient de recevoir de ses fabriques de très-beaux assortiments de ces tissus, qui sont en grande largeur, de qualité extra et d'un prix relativement très bon marché. La *Compagnie irlandaise* expédiera *franco* les échantillons de ces toiles à toutes celles de nos lectrices qui en feront la demande ; elle y joindra les prix, ainsi que le métrage voulu pour costume complet, avec ou sans volants.

Parmi les articles de toilette dignes d'une scrupuleuse attention, parlons d'abord des corsets. Ce vêtement s'est considérablement perfectionné depuis quelque temps. Nous avons admiré chez **Madame Bruzeaux**, 38, *rue du Cardinal Fesch*, des modèles de tous genres, ayant chacun une destination particulière et qui révèlent la haute intelligence de leur inventeur. Pour robes style Empire il y a différents genres de corsets très-courts qui amincissent parfaitement la taille, ils sont presque toujours garnis de peluche, d'entre-deux brodés et surtout de piqûres finement exécutées. Comme renseignement précieux nous devons annoncer à nos lectrices que **Mesdames Bruzeaux et Lefranc** ont édité deux ceintures vraiment très-remarquables. Elles sont d'une admirable souplesse et ne compriment aucunement la taille. A ces qualités viennent s'en joindre encore d'autres tout à fait spéciales à chacun de ces modèles dont l'un est consacré aux amazones et l'autre aux exercices du gymnase.

Toutes les personnes d'une aristocratique élégance qui savent apprécier les produits de parfumerie exquise doivent s'adresser chez **Delabrierre-Vincent**, *rue du Bac*, 55. C'est là qu'on trouve, entre autres produits fort estimés, trois excellents savons connus sous les noms de savon *Crême de Lis*, savon *Castanéa* (spécialement destiné aux enfants), et savon au *suc de laitues*. Ce dernier, dans la composition duquel il entre beaucoup de pâte de noisettes, est parfumé des odeurs les plus suaves.

Parmi les compositions fort en renom de la **maison Delabrierre-Vincent**, nous devons citer encore la *Crême de fleur de lys*, qui donne à la peau une blancheur particulière et une senteur des plus fines ; la pommade *Comigène-Grou* est recherchée pour ses qualités fortifiantes et donne à la chevelure un superbe brillant ; les *pâtes de noisettes* et *au benjoin* ont aussi droit aux plus grands éloges, car elles contribuent puissamment à la beauté des mains.

Comtesse F. DE BEAUMONT.

AVIS. ATELIERS de M. MERCIER FILS, *Restaurateur des Tableaux de l'Ecole Impériale des Beaux-Arts et de la Ville de Paris*, RUE DE SEINE, n° 27, recommandé pour la mise en état des tableaux et des portraits de famille.

POUGUES-BERT *Eau minérale acidule, gazeuse, alcaline, calcique et ferrugineuse.*
Souveraine contre les *dyspepsies*, la *gastralgie*, et la *pléthore abdominale ;*
Sans rivale dans le *Catarrhe de vessie*, la *néphrite*, la *gravelle*, la *goutte*, et le *diabète ;*
Précieuse enfin dans la *Chlorose*, *l'Anémie* et les *maladies* des *femmes*.
Direction médicale : Dr FÉLIX ROUBAUD. — Chez tous les *Pharmaciens*, et à POUGUES (*Nièvres*), au GÉRANT DE LA COMPAGNIE FERMIÈRE.

YEUX ET PAUPIÈRES Pas de remède plus efficace pour en combattre les maladies que la *Pommade anti-ophthalmique* de la VEUVE FARNIER, comptant un siècle d'expériences favorables. Autorisée par décret impérial.—*Dépôt*, à Paris, chez *Roussel*, pharm., 2, rue du Cherche-Midi et pharm., 7 r. de la Feuillade.— Dans les départ., chez tous les pharmaciens.

La **Maison Seugnot** (successeur de *Delafolie*), fournisseur de plusieurs cours étrangères, 28, *rue du Bac*, si connue de l'aristocratie, a une vieille réputation de loyauté et d'élégance, aussi est-elle connue de tous. Nous prévenons les familles qui n'habitent pas Paris que *M. Seugnot* expédie en France et à l'étranger dans les meilleures conditions possibles. Il suffira d'une simple énumération des principaux produits qu'on trouve chez lui pour faire apprécier notre recommandation :

Parmi les *bonbons* les plus en vogue, n'oublions pas de signaler les : Bonbons fondants à la crême, au café, au chocolat, à la vanille, à la pistache, à l'ananas, aux mille fruits ; Kaluga au café (bonbon russe) ; sucre de paille Napolitain (bonbon des enfants) ; Bromelias Seugnot (bonbon glacé à la rose) ; Dattes farcies, fruits trempés de glace de sucre ; Boîtes de Nice, aux fruits orientaux glacés, marrons glacés à la vanille ou au café ; Bonbons mousseline dans des coquilles de dentelles ; fruits, chocolats, caramels et dragées de toutes sortes, etc., etc.; créés par la *Maison Seugnot ;* le Pompadour à la crême de Chantilly, le Parisien, le Rutaut à l'Orange, le Breton, le Napolitain, le Richelieu et l'Oriental, etc.

Nous ne saurions trop recommander la MAISON DE M. AUGER : **A la Caravane, 191, *rue Saint-Honoré* (*en face l'église Saint-Roch*).** Cette maison connue depuis longtemps pour l'excellence de ses chocolats, dit **Chocolat Guillier**, mérite d'attirer l'attention des consommateurs. L'attention apportée à l'achat des matières premières et les soins mis à la fabrication de chacune des espèces de ces chocolats, forment un aliment qui réunit toutes les qualités qu'exige la santé et le goût le plus délicat. La MAISON AUGER a tenu à justifier sa désignation : A LA CARAVANE, en ne livrant à la consommation que des **Thés DE PREMIER CHOIX**, car si le thé n'est pas encore devenu en France un objet de grande consommation comme il le mérite par ses propriétés tonique et stimulantes c'est que l'on ne trouve généralement dans le commerce que des qualités communes et à des prix élevés. Pour qu'il devienne d'un usage général, il faut que la qualité en soit supérieure et le prix modéré. C'est à quoi s'est attachée la maison *de la Caravane*. Nous recommandons surtout son **Thé noir Pekoe et Souchons** *mélangés à 8 fr. le demi kilo.*

On lit dans une chronique du Monde élégant :

« Il y a quelque temps, on s'entretenait partout de l'installation princière de la maison « *Violet, boulevard des Capucines, rotonde du Grand Hôtel ;* aujourd'hui on cite ses produits « comme les plus magnifiques ; ses boîtes en porcelaine de Sèvres et du Japon, renfer- « mant les crêmes de beauté : la crême Pompadour, le blanc des fleurs de Lys, le rouge de « Chine et le noir indien qui donne au regard ce long reflet oriental. Dans les salons somp- « tueux de *la Reine des Abeilles* se trouve ménagé un boudoir mystérieux où l'on s'identifie « avec les talismans concernant la beauté du soir ; on essaie également le miroitement de « l'éventail, car telle nacre est rubis ou or le jour, et le soir on est étonné de la voir changer « de reflet ; toutes ces questions ont été hautement combinées par *Violet, le fournisseur de « l'Impératrice et de la reine d'Espagne* ; lui seul a compris que la beauté d'un éventail ne « consistait pas seulement dans la dentelle ou dans sa riche monture, aussi c'est surtout « chez *Violet*, autant dans l'éventail que dans le sachet brodé, dans les bibelots de toilette « en écaille et en ivoire, que se prouve le goût du grand artiste, qui a respecté le ton de « l'harmonie dans chaque spécialité où il est passé maître. . . . . »

L'**Huile de Marrons d'Inde** est employée comme liniment anti-goutteux depuis 1840 Sont existence est reconnue scientifiquement et légalement. L'Huile livrée par **M. Genevoix** est extraite des marrons d'Inde, après leur coction et leur transformation en glycose. Elle surnage sur le liquide sirupeux ; elle est recueillie dans de grands vases, décantée et livrée sans addition ni mélange à la pharmacie. Cette huile est un corps gras nouveau, dont la fluidité remarquable, la légère acidité expliquent l'action calmante, lorsque l'application en est faite avec soin et insistance sur la peau tuméfié et endolorie par l'accès goutteux, rhumatismal et névralgique. Cette huile se vend 5 et 3 fr. dans les pharmacies. Exiger la signature

Em. GENEVOIX.

Chlorose, Anémie, etc.

Les préparations ferrugineuses sont recommendées de temps immémorial contre les affections et les divers états morbides, qui se manifestent chez les deux sexes, par la décoloration de la face et des lèvres, l'inapétence, essoufflements, une faiblesse générale, et en outre chez les femmes par l'irrégularité de la menstruation.

Parmi ces diverses préparations nous devons citer en 1re ligne les DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ, dont 2 rapports faits à l'Académie Impériale de Médecine, signalent l'efficacité constante et a supériorité sur les autres ferrugineux (1).

MONOGRAPHIE DES HÉMORROÏDES, par le docteur A. Lebel, rue de l'Échiquier, 14 Paris in-12, Prix : 4 fr. Méthode d'une efficacité remarquable, calme en 24 heures, guérison en quelques jours, sans danger de répercussion. — Consultations de midi à 4 heures.

---

(1) A la pharmacie rue d'Aboukir 99, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

COMPAGNIE
D'ASSURANCES GÉNÉRALES
SUR LA VIE

FONDÉE EN 1819. FONDÉE EN 1819.

La plus ancienne de toutes les Compagnies françaises d'assurances

FONDS
DE GARANTIE
70 Millions de fr.
RÉALISÉS
En immeubles,
Rentes sur l'État
et
Valeurs diverses.

A PARIS
Rue de Richelieu
N° 87.

DIRECTEUR
M. P. DE HERCÉ

PROPRIÉTÉS DE LA COMPAGNIE

1° **Hôtels de la Compagnie**, rue de Richelieu, 85, 87 et 89.

2° **Hôtel**, rue de Richelieu, 79, et rue Ménars, 1.

3° **Hôtel de l'Ancien Cercle**, boulevard Montmartre, 15.

4° **Hôtel du Jardin Turc**, boulevard du Temple.

5° **Propriété**, boulevard Richard-Lenoir (ancien quai Valmy), 77, 79 et 81.

6° **Sept cents hectares de la Forêt de Montmorency** (près Paris).

7° **Ferme de Moislains**, près Péronne (300 hect.)

8° **Ferme d'OErmingen**, près Saverne (300 hect.)

9° **Domaines du Puch et de Cazeaux**, près Bordeaux (3,000 hectares).

10° **Propriété**, rue d'Amboise, 2, et rue de Richelieu, 95, rue de Richelieu, 97 (Passage des Princes) et 99.

Assurances en cas de décès pour la vie entière. — La Compagnie s'engage à payer, lors du décès de l'assuré, à quelque époque que le décès ait lieu, un capital déterminé, aux héritiers ou ayants droit.

Assurances mixtes. — La Compagnie garantit, moyennant une prime annuelle, un capital déterminé, payable aux héritiers de l'assuré ou à l'assuré lui-même, s'il vit après un nombre d'années convenu d'avance.

Les assurés ont droit à une participation de 50 pour 100 *dans les bénéfices produits par ces deux natures d'assurances.*

Rentes viagères immédiates ou différées, sur une ou plusieurs têtes.

Situation de la Compagnie *au* 31 *décembre* 1867 :

Capitaux assurés (en cours), ci.	185,793,405 f.	87
Rentes viagères en cours, ci.	4,764,482	55
Bénéfices répartis aux assurés pour la période biennale 1866-1867, ci	1,605,200	»
Sinistres payés pendant ladite période, ci.. . . .	3,926,118	»

CRÉDIT DES BIBLIOTHÈQUES

A aucune époque le goût de la lecture n'a été aussi répandu, et on peut affirmer sans crainte qu'il se propagera encore, et deviendra de plus en plus impérieux ; la multiplicité et le croisement des intérêts, la facilité des communications, la salutaire émulation qui se produit dans toutes les classes de la société en faveur de l'instruction et de la diffusion des connaissances scientifiques et littéraires ; tout se réunit pour répandre non plus facilement le goût, mais encore le besoin du livre.

Mais ce besoin coûte cher; il a fallu chercher un moyen de le satisfaire sans imposer cependant à l'acheteur des sacrifices trop lourds à supporter quel que soit d'ailleurs son degré de fortune ; ce moyen était indiqué par la manière même dont le probléme était posé : répartir sur plusieurs termes le payement à faire pour l'achat désiré.

Selon la combinaison du Crédit des bibliothèques, le capital est remplacé par l'intérêt dans l'acquisition des livres, sans augmentation du prix d'acquisition, et offre à tous, en effet, le moyen facile de se former une bibliothèque des meilleurs ouvrages dans tous les genres, sans débours apparents. — M. Abel Pilon, libraire, rue de Fleurus, 33, en créant le Crédit des bibliothèques, a pu mettre ainsi à la portée de tous, les meilleurs ouvrages dans tous les genres de l'époque actuelle. Pour un achat de cent francs, par exemple, il suffit de payer de mois en mois cinq francs, soit 5 p. 100 du capital d'achat jusqu'à parfait payement, pour se procurer de suite des ouvrages tels que :

Tous les auteurs Français, Grecs et Latins, l'Histoire et la Géographie, les Dictionnaires et Encyclopédies, l'Architecture et les Beaux-Arts, les grands ouvrages illustrés, etc.

Les ouvrages sont publiés par Firmin Didot, Hachette, Mame, Garnier frères, Furne, Didier, Charpentier, Delagrave, Plon, etc.

Nous recommandons cette combinaison qui nous paraît répondre à un véritable besoin, et être appelé à rendre un réel service à la cause de l'instruction et de la science.

LE CATALOGUE GÉNÉRAL EST ENVOYÉ FRANCO SUR TOUTE DEMANDE

ABEL PILON, LIBRAIRE-ÉDITEUR, *rue de Fleurus*, 33, *à Paris*

TRAITÉ PRATIQUE DES MALADIES DES YEUX, par le DOCTEUR **FANO**, PROFESSEUR AGRÉGÉ A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. 2 vol. in-8°. 152 *figures intercalées* dans le texte et 20 *dessins en chromo-lithographie*. **Prix : 17 fr.** LIBRAIRIE DELAHAYE, *place de l'Ecole-de-Médecine*, PARIS.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIENNE

Administration : 13, rue Neuve-des-Capucines.

La Société générale algérienne reçoit des capitaux en dépôt.

La Société délivre des carnets avec chèques pour les comptes courants à disponibilité, ou des bons de caisse à échéance fixe.

Le taux d'intérêt est actuellement ainsi fixé :

1° Pour les comptes courants avec chèques 2 0/0
2° Pour les bons de caisse de 3 à 6 mois 2 1/2 0/0
3° Pour les bons de caisse de 7 mois à 1 an. 3 0/0
4° Pour les bons de caisse de 13 mois à 18 mois 4 0/0
5° Pour les bons de caisse de 19 mois à 3 ans 5 0/0

Le conseiller d'État, président de la Société générale algérienne,
L. FREMY.

CRÉDIT AGRICOLE

MM. les Actionnaires du CRÉDIT AGRICOLE sont convoqués pour le *lundi* 26 *avril*, à *deux heures*, au SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, 19, *rue Neuve-des-Capucines*, en Assemblée générale ordinaire, à l'effet d'entendre le rapport du Gouverneur sur les affaires sociales, de statuer sur les comptes de l'Exercice 1868 et la fixation du dividende.

Des lettres de convocation seront directement adressées aux deux cents plus forts Actionnaires qui, aux termes de l'art. 39 des Statuts, composent l'Assemblée.

Les cartes d'admission à l'Assemblée générale seront délivrées au SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ, à Paris, 19, *rue Neuve-des-Capucines*, à partir du 20 avril, de dix heures à deux heures.

COTILLON, LIBRAIRE DU CONSEIL D'ÉTAT, RUE SOUFFLOT, 24, A PARIS.

PUBLICATIONS ET ÉDITIONS NOUVELLES

LES CONSTITUTIONS
D'EUROPE ET D'AMÉRIQUE

Recueillies par **M. E. LAFERRIÈRE**, Avocat à la Cour impériale de Paris, revues par **M. BATBIE**, Professeur à la Faculté de droit de Paris. Ouvrage contenant en outre : 1° les constitutions de la France de 1789 à 1852 ; 2° des notes sur la législation électorale en vigueur dans les principaux États ; 3° des notes sur les institutions provinciales et communales ; 4° des traités relatifs à l'organisation de l'Allemagne et à la Constitution du Zollverein ; 5° des renvois au *Traité de droit public et administratif* de M. A. Batbie, et suivie d'une **Table alphabétique et de Concordance.** 1 vol. in-8, contenant la matière de plusieurs volumes ordinaires. Prix : **12 fr.**

AVIS IMPORTANT. — Les CONSTITUTIONS D'EUROPE ET D'AMÉRIQUE seront livrées pour 8 fr. au lieu de 12 fr. à toute personne qui, à l'avenir, prendra en même temps les 7 volumes du TRAITÉ DE DROIT PUBLIC ET ADMINISTRATIF de M. A. Batbie.

Prix des 8 volumes : 64 francs.

Nous ne saurions mieux rendre compte de cet ouvrage qu'en énumérant rapidement les documents qu'il renferme et qui sont également précieux pour le publiciste, le jurisconsulte et l'homme d'État. Nous y trouvons d'abord toutes les Constitutions françaises de 1791 à 1852, les sénatus-consultes qui, de 1852 à 1868, ont complété, modifié ou interprété la Constitution, la législation électorale, le règlement des Chambres, etc. Puis, les constitutions, statuts, chartes ou lois fondamentales actuellement en vigueur dans les États suivants : Belgique, Confédération suisse, canton de Genève, confédération de l'Allemagne du Nord, Prusse, Autriche, grand-duché de Bade, Wurtemberg, Bavière, Pays-Bas, Danemark, Suède, Norwége, Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Principautés Unies, États-Unis d'Amérique, Etat de New-York, Brésil. Le firman relatif à l'organisation du conseil d'Etat ottoman et le statut de 1866 qui établit en Egypte une sorte d'assemblée représentative ont été également recueillis.

Pour l'Angleterre, où il n'existe pas, à proprement parler, de Constitution écrite, la tâche était difficile : M. Laferrière a rédigé lui-même, d'après Blakstone, Fischel, Gneist, Franqueville, etc., une Constitution anglaise en 203 articles, ou sont résumées toutes les notions importantes du droit constitutionnel anglais. Ce travail est accompagné de notes et de citations, et suivi des textes les plus importants, tels que : la Grande-Charte, l'acte d'*Habeas corpus*, etc. M. Laferrière a également recueilli tous les traités de 1866, relatifs à l'organisation de l'Allemagne, et ceux qui, en 1867, ont reconstitué le Zollerein.

BATBIE, *professeur de droit administratif à la Faculté de Paris*, **Traité théorique et pratique de droit public et administratif**, 7 vol. in-8. . . . . 56 fr.

— **Nouveau Cours d'économie politique**, professé à la Faculté de droit de Paris. 2 vol. in-8. . . . . 15 fr.

— **Mélanges d'économie politique.** 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

NOTA. — Ce volume des *Mélanges d'économie politique* contient deux mémoires : 1° *Mémoire sur le prêt à intérêt*, couronné par l'Institut (Sciences morales et politiques) ; 2° *Mémoire sur l'impôt avant et après 1789.*

— **Turgot, philosophe, économiste et administrateur.** Ouvrage couronné par l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). 1 vol. in-8. . . . . 9 fr.

Les trois ouvrages, pris ensemble, 4 vol. in-8. . . . . 30 fr.

— **Le crédit populaire**, avec une préface de M. HORN. Ouvrage couronné par l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques). 1 vol. in-18. . . . . 5 fr.

ÉMILE WORMS, *professeur agrégé à la Faculté de droit de Rennes*, **Théorie et pratique de la Circulation monétaire et fiduciaire ou exposition rationnelle des questions** se rattachant à l'histoire et au rôle économique de la monnaie, des traites, mandats, chèques, billets de banque, banques de dépôt et d'émission. Ouvrage récompensé par l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques). 1 vol. in-8. . . . . 7 fr. 50

Voici en quels termes l'Académie des Sciences morales et politiques avait posé le problème, dont l'ouvrage actuel a entrepris la solution : « *Rechercher les conditions de la circulation fiduciaire, et signaler les différences essentielles entre le billet de banque et les autres valeurs de crédit.* »

MARTINO SPECIALE, *avocat et député au Parlement italien*, **Legislazioni Comparate al Codice penale Italiano in ordine alfabetico analitico.** 1 très-fort vol. in-4 oblong. . . . . 20 fr.

M. Martino Speciale a disposé par ordre alphabétique des matières, les articles des principaux codes étrangers comparés avec le code Sarde du 20 novembre 1859. En tête de chaque page se trouve le texte du code sarde qui est devenu celui d'une grande partie de l'Italie ; au-dessous, des tableaux synoptiques donnent : les textes du code pénal français de 1810, 1832 et 1864 ; le code pénal belge, de 1834 et le projet de M. Haus ; les nouveaux codes allemands ; le code prussien ; le code bavarois ; le code d'Autriche ; le code d'Espagne ; le code de Parme du 1er mai 1856 ; le code de Toscane du 1er septembre 1853, avec les modifications introduites par la loi du 4 avril 1856 ; le règlement romain du 1er novembre 1832.

Ces tableaux synoptiques permettent d'embrasser d'un coup d'œil les textes nombreux et variés. « C'est un travail précieux, a dit M. Praus (*), où l'auteur, parce qu'il travaillait seul, a pu conserver jusqu'au bout l'unité du système qu'il est si difficile d'obtenir de collaborateurs. C'est un travail inédité et exact, où les difficultés inhérentes à la méthode des sommaires synoptiques ont été vaincues avec une admirable facilité et une rare perfection. »

L'ouvrage de M. Martino Speciale ne sera pas seulement utile à son pays et à la commission chargée de préparer le nouveau code du royaume d'Italie. C'est un ouvrage d'une utilité actuelle et générale qui peut, en économisant leur temps, servir à tous les criminalistes transalpins et cisalpins.

(*) *Journal des tribunaux de Naples*, 30 nov. 1867.

PAR AN
25
FRANCS
6 mois, 13 f.
3 mois, 7 f.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE

DE LA FERME ET DES MAISONS DE CAMPAGNE, DE L'HORTICULTURE, DE L'ÉCONOMIE RURALE ET DES INTÉRÊTS DE LA PROPRIÉTÉ.

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR **J.-A. BARRAL**

Paraissant le 5 et le 20 de chaque mois en une livraison de 160 pages avec figures noires et coloriées.

PAR AN
25
FRANCS
Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

Le plus complet et le meilleur marché de tous les journaux agricoles.

LE MÊME JOURNAL, pris avec le **Bulletin hebdomadaire de l'Agriculture** : 1 an, **30 fr.**; 6 mois, **18 fr.**; 3 mois, **8 fr.**— Adresser lettres et mandats à M. A. SAGNIER, *Gérant*, RUE DE FLEURUS, 9, PARIS.

THE GRESHAM

COMPAGNIE ANGLAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

SUCCURSALE FRANÇAISE, établie depuis 1854, *rue de Provence*, 30, à Paris, propriété de la Compagnie. **Fonds réalisés : 28 millions.**

Revenu annuel de la Compagnie . . . . . **8,000,000** fr.
Payements par suite d'échéances, de polices, sinistres, etc. . . . . **21,875,000** »
Bénéfices répartis depuis la création (1848), dont 80 0/0 aux assurés. **5,000,000** »

La Compagnie a reçu dans le dernier exercice, qui ne comprend que onze mois, des propositions nouvelles pour une somme de **41,516,300** francs, dont **35,953,700** francs ont été acquittés.

Ces derniers résultats portent à plus de **430** MILLIONS les assurances proposées à la Compagnies pendant les treize dernières années.

S'adresser pour prospectus et renseignements, 30, *rue de Provence, à Paris, et dans les départements, chez les agents de la Compagnie.*

VALS SOURCE IMPÉRATRICE

Gazeuse et d'une **saveur agréable**, cette **eau**, coupée avec le vin, forme une boisson **apéritive, digestive, reconstituante par excellence.**

Dans les Dépôts, Restaurants et Pharmacies.

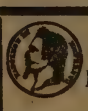

CHARLES PILLIVUYT * ET Cie

Manufactures de Porcelaines à Mehun et à Noirlac (Cher)

DÉPOTS A PARIS : RUE PARADIS-POISSONNIÈRE, 46 ET 50.

Fabrication la plus étendue, comprenant tous les articles en porcelaine blanches et décorées.

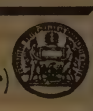

PLUME HUMBOLDT DE J. ALEXANDRE

Se méfier de la contrefaçon.

EXIGER sur le couvercle de la boîte le portrait de *Humboldt*; à l'intérieur, le fac-simile de sa lettre adressée à l'inventeur.

PRIX : 3 fr. 50, chez tous les Papetiers et Libraires. — Les RASOIRS : 8 fr. la paire, en boîte.

Près le boulevard des Capucines

15, RUE SCRIBE, 15

GRAND HOTEL DE L'ATHÉNÉE

A côté du nouvel Opéra.

E. POLLONAIS, directeur

Le **BIBLIOPHILE FRANÇAIS ILLUSTRÉ** (librairie BACHELIN DE FLORENNE, 3, *quai Malaquais*, PARIS), publie dans son 12e numéro, 6e du tome second, 1er avril 1869. — Texte : — VIOLLET-LE-DUC, par P.-L. Jacob, bibliophile. — LA GRANT DANCE MACABRE DES FEMMES (*suite et fin*), par P.-L. Miot-Frochot. — L'EXILE A VERSAILLES. — MUSIQUE DES CHATS, par Champfleury. — UNE ÉPAVE DE LA BASTILLE (*suite et fin*), par H. Cocheris.— ARMORIAL DU BIBLIOPHILE (2e *section*), par J. Guigard. — NOUVEAUTÉS ANECDOTIQUES, par Lorédan Larchey. — CHRONIQUE, par le bibliophile Julien.— GRAVURES. — PORTRAIT DE VIOLLET-LE-DUC, par G. Staal. — DESSINS tirés d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale pour la *Dance Macabre des Femmes*. — DESSINS DE BLASONS pour l'*Armorial du Bibliophile*. — DEUX PLANCHES DE RELIURE de Grolier. — Culs-de-lampe et Lettres ornées, etc.
Prix de l'abonnement: **Paris**, un an, **40 fr.**; **Départements, 44 fr.**; **Etranger**, le port en sus.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOS MŒURS. Chaque volume in-32, pap. vergé, impr. elzévir, coûte **1 franc.** 400 ex. seulement mis en vente à la librairie FRÉDÉRIC HENRY, 12, *galerie vitrée; (Palais-Royal)*.

On a rapidement épuisé les premières plaquettes de cette piquante collection, publiée et annotée par Lorédan Larchey. La série nouvelle comprendra plusieurs parties sous le titre d'*autographes sérieux et comiques*; celle qui parait aujourd'hui jette le jour le plus singulier sur les tendances gastronomiques de l'époque.

On trouve encore à la même librairie quelques exemplaires des **RAPPORTS DES INSPECTEURS DE M. DE SARTINES.** (Bruxelles et Paris 1863). — Publications intégrale et authentique des fameux rapports de police secrète qui divertissaient Louis XV. In-12 de 339 pages petit texte, avec table. Prix : **5 francs.**

PILULES de Proto-carbonate de fer inaltérable **DU Dr BLAUD**

Employées avec le plus grand succès par la plupart des médecins, pour guérir la **CHLOROSE. PALES COULEURS** (maladie des jeunes filles).

« **C'est une des plus simples, des meilleures et des plus économiques préparations ferrugineuses.** » **Dr BOUCHARDAT**, ex-prés. de l'Acad. de méd., *Form. mag.*, p. 313.

« **De toutes les préparations ferrugineuses qui nous ont donné de « bons résultats dans le traitement des affections chlorotiques, les « Pilules de Blaud nous paraissent devoir tenir le premier rang.** » (*Dictionnaire universel de médecine*, tome II, page 99.)

Comme preuve d'authenticité, le nom de l'inventeur est gravé sur chaque pilule, comme ci-contre.

DÉPOT DANS CHAQUE PHARMACIE.

BLAUD

LIQUEUR DE GOUDRON CONCENTRÉE GUYOT

dite :

GOUDRON-GUYOT

SEUL MEDICAMENT

Adopté par les médecins des hôpitaux de Paris et de l'Étranger pour la meilleure préparation dosée et instantanée

DE L'EAU DE GOUDRON

VENTE AU DÉTAIL : *rue de Seine*, 61;
ENTREPOT GÉNÉRAL : *rue des Francs-Bourgeois*, 17, A PARIS.

Exiger la signature : **E. GUYOT.**

Se méfier des contrefaçons et produits similaires

SIROP ANTI-PHLOGISTIQUE DE BRIANT

Pharmacien, rue de Rivoli, 150, à Paris, entrée rue Jean-Tison

Ce sirop joint à un goût agréable une efficacité certaine et constatée par un **rapport officiel** contre les **bronhcites, grippes, coqueluches, catarrhes** et toutes **inflammations** et **irritations** de la **poitrine**, Parmi les célébrités médicales qui l'out patronné depuis 40 années, nous citerons, **Laënnec, Guersant**, de l'hôpital des Enfants, **Asselin**, de l'Hôtel-Dieu, **Fouquier**, médecin du roi Louis-Philippe 1er, et autres professeurs de la Faculté de médecine etmédecins des hôpitaux de Paris,

EN FACE DES MAGASINS DU PRINTEMPS

Boulevard Haussmann, 72, et rue du Havre

Près la Gare Saint-Lazare.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

DEPOT CENTRAL DES EDITEURS

MM. J.-B. Baillère et fils, Germer Baillère, A. Bédelet, Bixio et Cᵉ, A. Chaix et Cᵉ, Charpentier, Delagrave et Cᵉ, A. Delahaye, E. Dentu, Didier et Cᵉ, Paul Dupont, Dramard-Baudby, Firmin Didot frères, fils et Cᵉ, Garnier frères, A. Goin, L. Hachette et Cᵉ, J. Hetzel, D. Jouaust, Jouby et Roger, Lacroix et Cᵉ, E. Lacroix, A. Le Chevalier, Théodore Lefèvre, Lemerre, Marescq aîné, Victor Masson et fils, Michel Lévy, Palmé, Plon, Veuve Renouard, Reinwald, Roret, J. Rothschild.

Envoi *franco* dans toute la France contre mandat ou timbres-poste.

ENCYCLOPÉDIE GENERALE

En 24 volumes grand in-8° de 600 pages chacun

Ouvrage entièrement inédit et rédigé sous la direction d'un Comité de publication par les principaux Savants et Écrivains français et étrangers.

LA PUBLICATION A LIEU PAR LIVRAISONS

Il paraît deux livraisons par mois, soit un volume par trimestre, quatre volumes par an, 24 volumes en six ans. Les cinq premières livraisons sont en vente.

Les livraisons ainsi que les volumes peuvent être achetées séparément.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

Les Souscripteurs qui paieront l'ouvrage entier, l'obtiendront au prix de 150 francs, et le recevront franco à domicile, livraison par livraison. — Le montant de la souscription est exigible contre la remise de la première livraison. Les Souscripteurs qui paieront d'avance le prix des 4 volumes qui doivent paraître dans l'année, soit 30 francs, recevront les livraisons à domicile. — L'engagement de 30 francs par an est pris pour 6 ans. — Le montant de la souscription de 30 francs est exigible contre la remise de la première livraison de chaque série des 4 volumes.

ON SOUSCRIT A PARIS

Dans les Bureaux de l'Encyclopédie générale, 67, rue Meslay.

PUBLICATIONS ET RÉIMPRESSIONS NOUVELLES.

ACHARD (Amédée). *Les Trois grâces*, 1 vol. in-18. . . . . 3 fr.

Ce roman est une des œuvres les plus remarquables de M. Amédée Achard. Trois sœurs d'une admirable beauté restent orphelines et ruinées et sont lancées par les circonstances dans trois voies différentes. Mais aucune de ces voies ne les conduit au bonheur. Après les plus dramatiques aventures, elles se retrouvent au lit de mort d'un vieil ami, l'une actrice, l'autre mère de famille, la troisième religieuse, mais toutes maudissent leur destinée. Telle est la donnée dont M. Achard a tiré les effets les plus saisissants.

AGASSIZ (Mme et M. Louis). *Voyage au Brésil*, traduit de l'anglais par F. Vogeli. 1 vol. in-8, illustré de 54 gravures sur bois et avec 5 cartes. . . . . 10 fr.

Ce voyage est le fruit d'une collaboration non préméditée. L'illustre naturaliste américain, chargé d'une mission scientifique au Brésil, communiquait chaque jour à sa femme une note résumant les résultats scientifiques obtenus par l'expédition. De son côté, Mme Agassiz notait les aventures du voyage. De là est résulté un livre des plus intéressants où les grands aperçus sur la flore et la faune du Brésil et les impressions sur la vie intime des Brésiliens et les aspects pittoresques du pays sont fondus dans un seul récit qu'on parcourt avec autant de charme que de profit et qui abonde en renseignements exacts sur l'immense empire brésilien.

GÉOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES :

Joanne (Adolphe) : Géographie, histoire, statistique et archéologie des 89 départements de la France. *Charente-Inférieure*, 1 vol. in-12, cartonné, avec 31 gravures et une carte. 1 fr. 50

Ont déjà paru : *Charente*, *Meurthe*, *Seine-et-Oise*, *Somme*.

En préparation : Côte-d'Or, Landes, Loir-et-Cher, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Haut-Rhin, Bas-Rhin, Rhône.

Ces monographies contiennent tous les renseignements qui peuvent intéresser non-seulement les professeurs et leurs élèves, mais toutes les personnes curieuses de connaître l'histoire, la géographie, la statistique et l'archéologie d'un département.

LA BRUYÈRE. *Œuvres complètes*. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et sur les autographes, et augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, de tables particulières pour les maximes et pour les mémoires, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, fac-simile, etc., par M. Servois. Tome II. 1 vol. in-8. 7 fr. 50 c.

Il a été tiré 150 exemplaires de l'ouvrage sur papier grand raisin vélin à la forme et collé. Ces exemplaires sont numérotés à la presse. Prix du volume, 20 fr.

L'ouvrage précédent fait partie de la collection des Grands écrivains de la France, publiée sous la direction de M. Adolphe Régnier, membre de l'Institut. Les volumes suivants de cette collection ont paru :

Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, 14 volumes à 7 fr. 50 c., plus un album et un appendice. L'édition est complète.

Œuvres de Malherbe, tomes I, II, III et IV.

Œuvres de P. Corneille. 12 volumes, plus un album. L'édition est complète.

Œuvres de la Rochefoucauld, tome I.

Œuvres de J. Racine, tomes I, II, III, IV et V.

MARMIER (Xavier). *Les voyages de Nils à la recherche de l'idéal*. 1 volume in-18. . . . . 3 fr. 50 c.

M. Marmier conduit successivement son chercheur d'idéal à Berlin, Dresde, Vienne, en Suisse, en Hollande, en Irlande, en Angleterre et dans le Paris de 1848. C'est un voyage humoristique, abondant en anecdotes, en détails de mœurs, en digressions fantaisistes, en paysages.

PATIN (M.), de l'Académie Française. *Études sur la poésie latine*. 2 vol. in-18. 7 fr.

Ces deux volumes du savant doyen de la Faculté des lettres de Paris contiennent : un discours sur l'histoire générale de la poésie latine et des études sur les anciens poëtes latins ; Livius Andronicus, Nevius, Ennius, Lucilius, Varron, sur l'ancienne tragédie et l'ancienne comédie latine, enfin sur Cicéron considéré comme poëte.

RECUEIL DE RAPPORTS *sur l'état des lettres et des sciences en France :*

Élie de Beaumont, membre de l'Institut. *Rapport sur les progrès de la stratigraphie*. 1 vol. grand in-8, avec une magnifique carte géologique de France. . . . . 25 fr.

Cette publication peut être considérée comme une sorte d'exposition de la France littéraire et scientifique. Les hommes les plus éminents dans chaque spécialité ont constaté les progrès accomplis et les résultats obtenus depuis vingt-cinq ans d'un incessant travail intellectuel dans toutes les branches des connaissances humaines. C'est un arrêté de situation qui à la fois détermine ce qui a été fait et ce qu'il reste encore à faire.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN. *L'Année géographique*. Revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. Septième année. 1 v. in-18. 3 fr. 50 c.

Le succès de l'*Année géographique* de M. Vivien de Saint-Martin est un fait accompli. Cette publication a contribué pour une part considérable à introduire en France le goût des études géographiques jusque-là si négligées. Les sept volumes constituent déjà un riche répertoire. Le volume de cette année contient, entres autres renseignements du plus haut intérêt, l'appréciation des projets de voyage au pôle nord, le résumé de l'expédition du Mé-Kong en Cochinchine, les derniers détails relatifs à Livingstone.., etc.

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN ET Cie, RUE RICHELIEU, 14, A PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS

GARNIER (Joseph). — Traité d'économie politique sociale ou industrielle. Exposé didactique des principes et des applications de cette science et de l'organisation économique de la société. 1 vol. in-18. — Prix 7 fr. 50.

CLÉMENT (Ambroise). — Essai sur la science sociale. Économie politique. Morale expérimentale, politique, théorique, 2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

COURCELLE-SENEUIL. — Liberté et socialisme, ou Discussion des principes de l'organisation du travail industriel. 1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50.

DU PUYNODE. — Etudes sur les principaux économistes : Turgot, Adam Smith, Ricardo, Malthus, J. B. Say, Rossi, 1 vol in-8. Prix : 7 fr. 50.

FRIGNET (Ernest). — Histoire de l'association commerciale depuis l'antiquité jusqu'au temps actuel. 1 vol. in-8. — Prix 7 fr. 50.

HAUTEFEUILLE. — Des droits et des devoirs des nations neutres en temps de guerre maritime. Troisième édition. 3 vol. in-8. — Prix : 22 fr. 50.
— Question de droit maritime international. 1 vol in-8. — Prix : 7 fr. 50.

LETOUZÉ. — Traité théorique et pratique du change, des arbitrages des matières d'or et d'argent, contenant les changes, monnaies et usages commerciaux de toutes les places de commerce du monde, des exercices pratiques raisonnés sur les arbitrages et les matières, etc. Deuxième édition, considérablement augmentée. 1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50.

MARIUS FONTANE. — De la marine marchande à propos du percement de l'isthme de Suez. 1 vol. in-8. — Prix : 6 fr.

LE HARDY DE BEAULIEU. — Petit manuel d'économie politique, à l'usage spécial des écoles et des bibliothèques populaires. Traduction libre de l'allemand d'Otto Hubner, avec de nombreuses additions. 1 vol. in-16. — Prix : 1 fr.
— La propriété et sa rente dans leurs rapports avec l'économie politique et le droit public. 1 vol. in-18. — Prix : 3 fr.

PRADIER FODÉRÉ. — Principes généraux de droit, de politique et de législation. 1 vol. in-8. Prix : 7 fr. 50.

FOUCART (Émile). — La France et les traités de commerce, ou Tarifs des droits de douanes applicables aux produits compris dans les conventions internationales. 1 vol. in-8. Prix : 3 fr.

ANTONIN PROUST. — Etudes sur la province, la division de l'impôt. 1 vol in-8. Prix : 2 fr. 50

WOLOWSKI. — Le change et la circulation. 1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50.

MERLIN (Henry). — Progression comparée des budgets de l'État sous le second empire, 1853-1866. 1 vol. in-8. — Prix : 7 fr. 50.

JULES DUVAL. — Mémoire sur Antoine de Montchrétien, sieur de Vateville, auteur du premier traité d'économie politique (1615). 1 vol in-8. — Prix 3 fr.

THEUREAU (Louis). — Etude sur l'abolition de la vénalité des offices. 1 vol. gr. in-8. — Prix : 6 fr.

D'ESTERNO. — Des privilégiés de l'ancien régime en France et des privilégiés du nouveau. 2 vol. in-8. — Prix 15 fr.

CLAMAGERAN. — Histoire de l'impôt en France. 2 vol in-8. — Prix 15 fr.

JUGLAR (Clément). — Du change et de la liberté d'émission. 1 vol in-8. — Prix 7 fr. 50

SOUS PRESSE

Œuvres de Ch. Dunoyer, liberté du travail. 2 vol. in-8. — Notice de l'Économie sociale 1 vol. in-8.

L'homme primitif, ses origines, etc par Mademoiselle Royer 1 vol. in-8. 7 fr. 50

Le Droit international Codifié, par M. Bluntschli ; traduit par M. Lardy, 1 vol. in-8.

Annuaire de *l'Économie politique* de la Statistique pour 1869. Par M. Maurice Block, 1 vol. in-18. — Prix : 5 fr.

PARIS. — IMP. VICTOR GOUPY, RUE GARANCIÈRE, 5.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PARIS, SES ORGANES, SES FONCTIONS ET SA VIE PENDANT LA SECONDE MOITIÉ DU XIXe SIÈCLE, par M. Maxime Du Camp, tome Ier, 1 vol. in-8°; Hachette.

M. Maxime Du Camp a entrepris de nous faire connaître avec détails la manière dont vit et fonctionne cet organisme immense qu'on appelle Paris. Il nous apprend comment Paris s'approvisionne, s'alimente, se voiture, quels sont les serviteurs qu'il s'est donnés pour subvenir à ses innombrables besoins. Le cadre était assez large pour permettre à l'auteur de décrire en raccourci et d'une manière attachante ce qu'on pourrait appeler l'outillage de la civilisation contemporaine. Les lecteurs de la *Revue* ont eu la primeur de ces études, et les ont accueillies avec faveur. M. Du Camp les réunit aujourd'hui en un ouvrage qui résume à un point de vue particulier quelques-uns des traits essentiels de la vie de notre temps. Le tome premier vient de paraître. Il contient les chapitres relatifs aux postes, aux télégraphes, aux voitures publiques, aux chemins de fer et à la navigation de la Seine. Un appendice renfermant un choix intéressant de pièces justificatives est joint au volume.

LES MARIAGES ESPAGNOLS SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV ET LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS, par M. F.-T. Perrens, 1 vol. in-8°; Didier.

Notre temps, qui aime la critique et la précision, a porté dans les sciences historiques les méthodes d'investigation minutieuse qui lui ont si bien réussi ailleurs. Choisir une question obscure, l'étudier dans ses moindres détails, se mettre en quête de documens inédits, tel est le rôle utile auquel beaucoup de patiens chercheurs n'hésitent point à se réduire. Ils se résignent à préparer les matériaux d'une histoire définitive. Jamais génération n'a travaillé pour ses successeurs avec autant de désintéressement et d'ardeur que la nôtre. Le nouveau livre de M. Perrens est appelé à prendre une place honorable parmi ces études consciencieuses qui ne laissent rien à apprendre sur un événement donné. L'événement dont il traite lui donne dès à présent un grand intérêt. M. Perrens nous raconte la négociation de treize années (1602-1615) commencée, puis abandonnée par Henri IV, reprise et menée à terme par Marie de Médicis, et qui se termina par un double mariage entre les maisons de France et d'Espagne, le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, le mariage de la princesse Élisabeth avec l'infant de Castille. Il a trouvé là une occasion de mettre en relief les visées et les ressorts secrets de la politique française à cette époque. Il a profité des dépêches inédites du nonce Ubaldini, de celles de notre ambassadeur à Rome, de Brèves, enfin des révélations fournies par les riches archives de Simancas.

LES DENTS DU DRAGON, par M. A. Karr, 1 vol. in-18; Michel Lévy.

Ce livre est un recueil de lettres datées de Nice, une causerie vagabonde dans laquelle on retrouve la plupart des qualités de M. Karr, le bon sens, l'esprit naturel et franc, une langue toujours saine, souvent même une émotion sincère et pénétrante lorsque l'auteur parle de la nature ou lorsqu'il s'attarde, — ce qui lui arrive peut-être un peu trop souvent, — à raconter le temps passé. Il y a là plus d'une histoire qui ne nous était point inconnue : défaut pardonnable chez un écrivain qui a beaucoup raconté, beaucoup parlé de lui, et chez un exilé volontaire qui revient avec attendrissement aux souvenirs d'une jeunesse déjà lointaine. Quant au satirique agressif et mordant, son dard est sensiblement émoussé. Ce titre plein de promesses, *les Dents du Dragon*, est une enseigne trompeuse. Il semble que l'influence d'un beau ciel et sans doute un peu celle des années aient pacifié plus qu'il n'aurait voulu l'ardeur de ce vieux combattant.

FRANÇAISES DU XVIIIe ET DU XIXe SIÈCLE, par M. de Saint-Amand, 1 vol. in-18; Amyot.

M. Imbert de Saint-Amand possède la plupart des qualités requises pour esquisser de gracieuses études sur les femmes célèbres. Il a réuni dans cette galerie assez mélangée des héroïnes de toute sorte : souveraines de la main droite et souveraines de la main gauche, dévotes mystiques et spirituelles épicuriennes, républicaines ardentes et royalistes exaltées, sœurs de charité et femmes galantes, défilent tour à tour devant nous. L'auteur essaie dans la préface de tirer de ces rapprochemens une leçon philosophique. L'intention est excellente; mais en réalité ces croquis, tracés à des époques et dans des circonstances diverses, ont entre eux un lien bien léger. Ils n'avaient pas besoin, pour faire un petit livre agréable, d'être rattachés d'une manière factice à une théorie des satisfactions que procure la vertu. Un sentiment fin des meilleurs côtés de la nature féminine, un style souple, une tendresse éclectique et discrète dont l'auteur s'éprend pour ses modèles à mesure qu'il s'attache à en retracer la physionomie, une saine saveur morale, tous ces mérites donnent à l'ouvrage un charme sympathique. On souhaiterait seulement qu'une pointe de vigueur relevât de temps en temps la délicatesse un peu uniforme de la pensée et l'élégance soutenue de l'expression.

LA TÉLÉGRAPHIE MILITAIRE, par M. Th. Fix, capitaine d'état-major, 1 vol. in-8°; Tanera.

La télégraphie militaire a fait ses premières armes pendant la guerre d'Amérique. Elle a été perfectionnée pendant la guerre de Prusse, et elle a rendu de grands services. Elle forme désormais un détail spécial et très important dans l'organisation des armées. M. Th. Fix, capitaine d'état-major, chargé de diriger les essais qui ont été faits en 1868 au camp de Châlons, expose les procédés de la télégraphie militaire, indique les difficultés qui sont à vaincre et les moyens d'exécution. C'est un travail très intéressant sur une question qui occupe l'attention de l'administration militaire dans tous les pays.

L'ANNÉE LITTÉRAIRE ET DRAMATIQUE, par M. Vapereau, 1 vol. in-8°; Hachette.

M. Vapereau vient de publier une revue de tout ce qui a été écrit et représenté de passable en 1868. Cette publication, commencée il y a onze ans déjà, se recommande par l'abondance et l'exactitude des renseignemens, l'ordre méthodique dans lequel les matières sont groupées et qui facilite les recherches. M. Vapereau ne se contente pas d'énumérer avec soin, parfois avec trop de scrupule, les productions littéraires de l'année; il en donne une rapide analyse et une appréciation courte, sobre, ordinairement juste et sans prétention. La collection de ces volumes annuels donne d'une manière un peu sèche, mais très complète, l'histoire du mouvement intellectuel contemporain.

MILTON, SA VIE ET SES ŒUVRES, par M. Edmond de Guerle, 1 vol. in-8°; Michel Lévy.

La critique française n'avait pas jusqu'à présent consacré un travail complet à Milton; les uns et les autres avaient étudié séparément, et sans trop s'occuper de l'homme, qui le *Paradis perdu*, qui les pamphlets. M. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, lui a consacré un chapitre, et le premier, on peut le dire, en a donné une vue d'ensemble qui présente sous toutes ses faces ce grand génie. Le livre de M. de Guerle joint à une critique littéraire approfondie une partie biographique étendue. A cet égard, il vient combler une lacune.

LA REVUE DES DEUX MONDES

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois par livraison de 256 pages grand in-8°, et forme tous les deux mois un vol. de 1,000 pages : six vol. par an, outre l'ANNUAIRE.

PRIX DE L'ABONNEMENT, AVEC L'ANNUAIRE HISTORIQUE :

Paris	**Un an, 50 fr.**	**Six mois, 26 fr.**	**Trois mois, 14 fr.**
Départemens	— 56 fr.	— 29 fr.	— 15 fr.
Étranger	**Le port en sus.**		

(Italie et Belgique : un an, 65 fr. — Suisse : un an, 62 fr.)

On souscrit à Paris au BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

AGEN	Chairou.
AIX	Aubin.
ALGER	Bastide.
AMIENS	Caron.
ANGERS	Barassé.
ANNECY	Jules Philippe.
ARRAS	Topino.
AVIGNON	Laty.
AVRANCHES	Anfray.
BASTIA	Marchi.
BAYONNE	Larroullet.
BORDEAUX	Lavertujon.
BOURGES	J. David.
BREST	Frédéric Robert.
CAEN	Le Gost-Clérissk.
CHAMBÉRY	Perrin.
CHARLEVILLE	Letellier.
CHERBOURG	Ve Lecouflet.
DIJON	Decailly.
DUNKERQUE	J. Liénard.
GRENOBLE	Clerc.
LA ROCHELLE	Gout.
LE HAVRE	Touroude.
LILLE	Béghin.
LIMOGES	Marmignon.
LYON	Philippe-Baudier.
MARSEILLE	Camoin. Meunier.
METZ	Lorette.
MONTPELLIER	Lonjon. Virenque. Poujol.
NANTES	Petitpas.
NICE	Jougla.
NIMES	Peyrot-Tinel.
ORLÉANS	Gatineau.
PAU	Lafon.
REIMS	Paul Giret.
RENNES	Deniel.
ROCHEFORT	Proust-Branday.
ROUEN	Lebrument.
SAINT-DENIS (RÉUNION)	Librairie-Nouvelle.
SAINT-QUENTIN	Doloy.
STRASBOURG	Treuttel et Würtz. Alexandre.
TOULON	Rumèbe.
TOULOUSE	Delboy.
TOURS	Delpire. Guilland-Verger.
TROYES	Dufey-Robert.
VALENCE	Combier.
VERSAILLES	Bernard.

ALLEMAGNE

COLOGNE, FRANCFORT-SUR-LE-MEIN, HAMBOURG, MUNICH	Direction des Postes.
VIENNE	Gerold et fils. Tendler et Cie. Braumüller.
BERLIN	Schneider.

ANGLETERRE

LONDRES	Rolandi.

DANEMARK

COPENHAGUE	Hoest. G.-A. Reitzel.

SUÈDE ET NORVÉGE

STOCKHOLM	Bonnier. Samson et Wallin.

ESPAGNE

MADRID	A. Duran.

PORTUGAL

LISBONNE	Silva junior et Cie.

ITALIE

GÊNES	Beuf.
FLORENCE	Molini.
ROME	P. Merle.
VENISE, TRIESTE, VÉRONE	Münster.
MALTE	G. Muir.

SUISSE

GENÈVE	J. Cherbuliez.
BERNE	Dalp.
AARAU	Sauerlænder.
ZURICH	Orell, Füssli et Cie.
BALE	H. Amberger.

HONGRIE

PESTH	Lauffer frères.

POLOGNE

VARSOVIE	Gebethner et Wolff. Sennewald.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE	Meiffredy. S. H. Weiss.
SMYRNE	Castellan.

ÉGYPTE

ALEXANDRIE	S. Zola.

ÉTATS-UNIS

NEW-YORK	Christiern.
NOUVELLE-ORLÉANS	Hébert.
SAN-FRANCISCO	Pavot.

CANADA

QUÉBEC	Bossange et Morel.

CUBA

LA HAVANE	Lopez. Spencer.

MEXIQUE

MEXICO	Isidore Devaux.

BRÉSIL

RIO DE JANEIRO	B.-L. Garnier.
PERNAMBUCO	De Laillacar et Co.

CHILI

VALPARAISO	E. Guy.
SANTIAGO	E. Guy.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

BUENOS-AYRES	Etchepareborda. Lucien, C. M. Joly Sr.

VENEZUELA

CARACAS	Geyler-Bauduin.

AUSTRALIE

MELBOURNE	W. Robertson.

COLONIES ET INDES ANGLAISES

LONDRES	Smith, Elder et Co.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOÎT, 7.